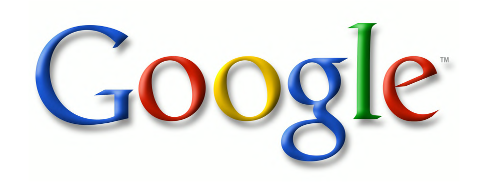
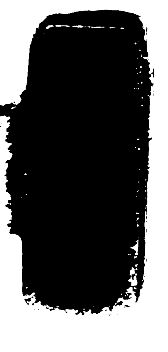
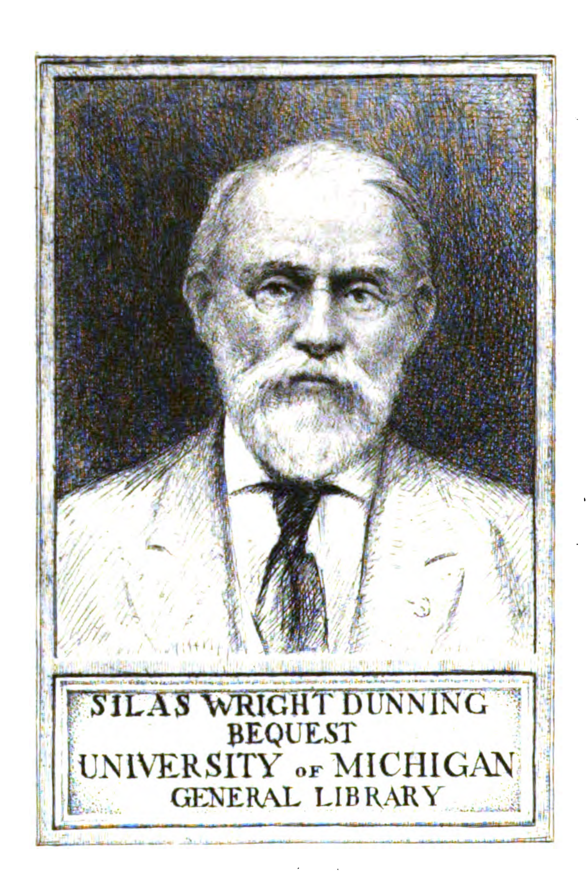





SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

1885

ÉPINAL
CHEZ M. V. COLLOT, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
RUE DU BOUDIOU, 13

PARIS
CHEZ M. AUG. GOIN, LIBRAIRE, RUE DES ÉCOLES, 82.

1885

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU 17 JANVIER 1884

Président : **M. Le Moyne, Président.**

Secrétaire : **M. Haillant, Secrétaire perpétuel.**

Étaient présents : MM. Bretagne, Demangeon, Gabé, Ganier, Garnier, Gley (Emile), Gley (Gérard), Haillant, Lecomte, Le Moyne, Mottet, Noel, Ohmer et Retournard.

Se sont fait excuser : MM. Berher, Chatel et Chevreux.

Le procès-verbal de la séance du 20 décembre est lu et adopté.

Correspondance :

Lettre de M. Berher indiquant que les motifs qui l'avaient empêché de continuer les fonctions de bibliothécaire en chef l'empêchent également d'accepter celles de bibliothécaire-adjoint. M. le Président exprime les regrets que cause à la Société la détermination de M. Berher et propose de voter des remercîments à notre collègue. Adopté.

Lettre de M. Voulot promettant de faire déposer au Musée, au nom de la Société, les objets trouvés à Grand dès qu'ils auront été tous déterminés. La Société sera heureuse d'en être informée au plus tôt.

Lettre de M. le Dr Ch. Martin remerciant la Société de la part qu'elle a prise au deuil causé par le décès de son père, M. Henri Martin.

Lettres de MM. Bouloumié et de Pfluck-Harttung, remerciant la Société de leur admission, et envoyant tous deux leur photographie.

Lettre de M. le Ministre de l'agriculture, remerciant la Société de l'envoi du compte-rendu de la séance publique.

M. Baltet, horticulteur à Troyes, a fait hommage à la Société de deux ouvrages dont il est l'auteur, intitulés : *De l'action du froid sur la végétation en* 1879-1880 et *Traité de la culture fruitière commerciale et bourgeoise.* Des remercîments ont été adressés à l'auteur : ces deux travaux sont renvoyés à l'examen de la Commission d'agriculture.

M. Thévenot, Arsène, membre correspondant, a fait hommage de deux ouvrages dont il est l'auteur, intitulés : *Faits et accidents météorologiques survenus à Troyes et aux environs avant* 1790 et *Notice topographique, statistique et historique de Fontette.* Des remercîments ont été adressés à l'auteur ; l'examen du premier ouvrage est renvoyé à l'examen de la Commission scientifique et particulièrement de MM. Demangeon et Garnier, et le second à l'examen de la Commission d'histoire.

M. de Boureulle, membre correspondant, fait hommage de son étude historique : *L'abbaye de Remiremont et Catherine de Lorraine,* insérée dans le *Bulletin* de la Société philomathique vosgienne. Des remercîments sont adressés à l'auteur.

M. le docteur Lemaire, de Nancy, fait hommage de la *Liste des Desmidiées observées dans les Vosges jusqu'en* 1882 dont il est l'auteur. Des remercîments ont été adressés à M. Lemaire et cette étude de botanique cryptogamique est renvoyée à l'examen de M. le docteur Mougeot notre collègue associé.

La Société émet un vœu en faveur de la conservation des antiquités de Sanxay, découvertes par le P. de La Croix.

Il est procédé au vote sur la candidature de M. Ballande, ancien élève de l'école des Beaux-Arts. M. Ballande est élu membre libre.

Le budget de l'année 1883, examiné par la Commission administrative, est accepté par la Société qui décharge M. Mottet, trésorier, de sa gestion pour l'année écoulée,

et lui vote des remercîments pour son zèle et son exactitude.

Le budget de l'année 1884 est accepté tel qu'il a été présenté par M. le Président, et il sera transcrit comme annexe au procès-verbal de cette séance.

M. Haillant reprend la discussion de la cotisation des membres correspondants. Il propose de distinguer entre les membres à élire à partir du 1er janvier 1884 et les anciens, élus au 31 décembre 1883. Pour les premiers, il propose de fixer la cotisation à 5 francs, bien que la Commission administrative ait trouvé suffisante la somme de 4 francs. Pour les seconds, il y aurait lieu de conserver les anciens usages conformément auxquels ceux de nos collègues qui ont rendu d'importants services à la Société et qui lui envoient leurs publications, reçoivent nos *Annales* à titre gratuit. Quant aux autres membres, il croit nécessaire de respecter les droits acquis, et surtout si la cotisation nouvelle devait être plus élevée que l'ancienne, de leur demander leur adhésion et de ne leur envoyer les *Annales* que de leur consentement. D'autres points devraient aussi être éclaircis et il ne pense pas qu'en l'état la Société puisse se prononcer. La discussion est ouverte, et MM. Mottet, Gley (Gérard), Le Moyne et Retournard y prennent part. M. le Président met ensuite aux voix la première proposition de M. Haillant. Elle est adoptée. M. Le Moyne rédige séance tenante l'article supplémentaire au règlement ainsi conçu « Art. 56 bis. Les membres correspondants, admis à partir du 1er janvier 1884, paieront une cotisation de cinq francs par an, en échange de laquelle ils recevront régulièrement les *Annales* de la Société. »

La Société renvoie à une séance ultérieure l'examen de la cotisation des anciens membres correspondants, et statuera dès que la Commission administrative aura préparé les renseignements nécessaires.

M. Haillant, au nom de M. Berher empêché, rend compte de l'examen du manuscrit de M. Laillet intitulé : *Poudre*

de lin inaltérable. M. Berher avait commencé un rapport écrit qu'il a dû interrompre subitement par suite d'une maladie grave. Il n'a pu en donner que les conclusions. L'ouvrage de M. Laillet est remarquable ; il mérite non seulement les remercîments mais aussi les éloges de la Société. La Société adopte les conclusions du rapport et décide qu'il en sera donné avis à M. Laillet.

La parole est ensuite donnée à M. Haillant, qui entretient la Société de quelques particularités grammaticales de l'idiôme populaire des Vosges, dont il achève la monographie. Il fait ressortir notamment les différences de genre dans les substantifs patois d'une part, et français et latin d'autre, l'absence de différence phonique du pluriel dans les noms, les adjectifs et même quelques pronoms, surtout les pronoms personnels *é* il et *és* ils ; il a comparé les divers cas d'agglutination de l'article recueillis dans le patois avec des cas analogues que présente notre langue française; il a signalé dans le patois d'Uriménil l'existence de deux imparfaits, l'un *distant*, c'est-à-dire désignant le fait comme s'étant accompli dans un temps relativement ancien, l'autre *prochain*, comme venant de s'accomplir tout récemment. Il a esquissé rapidement les règles qu'il a suivies dans la classification des verbes attributifs, fondée principalement sur la mutabilité ou l'immutabilité du radical ou thème, a donné quelques exemples à l'appui, et a terminé en indiquant l'influence qu'exerce le tutoiement sur certains adverbes de négation, d'affirmation et d'interrogation.

M. le Président, au nom de la Société, remercie M. Haillant de cette communication verbale, au cours de laquelle MM. Gley (Gérard) et Le Moyne ont bien voulu présenter quelques observations et objections.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

BUDGET DE 1884.

RECETTES

Produit des cotisations.	1,350f 00
Subvention du Ministre de l'agriculture. .	1,300 00
Subvention du Ministre de l'instruction publique	300 00
Subvention du Conseil général des Vosges .	1,800 00
Revenu du legs Masson.	51 00
— Claudel.	22 00
— du don Castel.	43 00
Intérêt des sommes en réserve.	50 00
Vente de volumes d'*Annales* (pour mémoire)	
Recettes accidentelles . . id.	
Total des recettes prévues . .	4,916 00

DÉPENSES ORDINAIRES,

1° *Frais généraux* :

Impression des *Annales*	1,100 00
Impressions diverses, y compris celles des bulletins de convocation	200 00
Frais de bureau du Secrétaire perpétuel . .	500 00
Service intérieur et extérieur (120 fr. chacun)	240 00
Indemnité du copiste	60 00
Frais de trésorerie et de recouvrements. . .	40 00
Frais de la séance publique	20 00
Dépenses de la bibliothèque	100 00
Menues dépenses diverses	40 00
Total des frais généraux .	2,300 00

2° *Dépenses des Commissions* :

Agriculture : primes du gouvernement (1) . .	1,300	00
Primes de la Société et visite des fermes . .	200	00
Histoire et archéologie : primes, recherches et fouilles	250	00
Commission littéraire : primes et médailles .	200	00
Science et industrie : primes et médailles . .	350	00
Beaux-Arts : id.	100	00
Total. . . .	2,400	00

3° *Abonnements.*

Journal d'agriculture pratique.	20	00
Journal de l'agriculture.	20	00
L'industrie laitière	15	60
Revues littéraire et scientifique	50	00
Revue archéologique.	27	00
Revue d'Alsace	14	00
Journal du Ciel	6	00
Annuaire des Vosges	3	00
Gazette des beaux-arts	56	00
Total. . .	211	60
Total général.	4,911	60
Excédant de recettes prévues.	4	40

L'avoir actuel, au 1er janvier 1,703 fr. 70 restera disponible pour solder les quelques dépenses de 1883 qui ne sont pas encore réglées, et les dépenses extraordinaires qui seront autorisées par décision spéciale de la Société.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que, sur cette somme, nous

(1) Si la subvention du ministère de l'agriculture était inférieure à ce chiffre, ce crédit serait réduit au chiffre alloué.

sommes tenus de réserver dès à présent trois annuités de 51 fr. soit 153 francs, pour le prix Masson échu en 1881, qui doit être décerné à nouveau en 1886.

Le présent budget a été approuvé et arrêté par la Société d'Émulation dans sa séance du 17 janvier 1884.

SEANCE DU 21 FÉVRIER 1884

Président : M. Le Moyne, Président.

Secrétaire : M. Haillant, Secrétaire perpétuel.

Etaient présents : MM. Adam, Ballande, Bretagne, Chevreux, Dauzat, Ganier, Garnier, Gley (Gérard), Gley (Emile), Guyot, Haillant, Lecomte, Le Moyne, Mottet, Ohmer, Tanant, Voulot.

MM. Chatel et Gabé se font excuser.

Correspondanee. — Lettre de M. Laillet, pharmacien, remerciant M. Berher de l'examen de son manuscrit sur la poudre de lin inaltérable, et la Société de l'accueil favorable qu'elle a fait à ce travail.

Lettre de M. Liégey, membre correspondant, envoyant une étude sur le *Rôle étiologique du déboisement dans le typhus des plantes, des animaux et de l'homme.* Renvoi à la Commission d'agriculture et de sylviculture.

Lettre de M. Mathieu, donnant sa démission de membre titulaire. La Société regrette cette détermination et prie MM. Le Moyne et Adam de faire une démarche chez M. Mathieu pour le prier de retirer sa démission.

Lettre de M. Conus donnant sa démission. La Société l'accepte avec regret et décide que M. Conus en sera informé.

Lettre de M. Boucher de Molandon, membre correspondant à Orléans, accompagnant l'envoi d'un grand nombre d'ou-

vrages d'histoire et de biographie, et plusieurs comptes rendus de la société archéologique de l'Orléanais. Il annonce l'envoi prochain d'une *Etude sur une charte d'Agius, évêque d'Orléans au IXe siècle*, accompagnée d'un fac-simile. M. Tanant veut bien promettre un compte-rendu de ces nombreux et importants travaux.

Lettre de M. Voulot, envoyant deux exemplaires d'une gravure de François Collignon. représentant le château de Moyen en 1444; il a retrouvé au Musée d'Epinal la planche originale et en a fait tirer plusieurs épreuves. La Société, après avoir entendu lecture de cette lettre, prie M. Voulot d'agréer ses remerciments.

Lettre de M. le docteur Mougeot, accompagnant l'analyse qu'il a faite de la *Liste des Desmidiées observées dans les Vosges* par M. Lemaire, de Nancy. Ce compte-rendu est, après lecture, renvoyé à l'examen de M. le docteur Berher pour donner son avis sur l'opportunité de l'insertion dans nos *Annales*.

Lettre de M. le docteur Mougeot, accompagnant l'envoi de plusieurs exemplaires des quatre listes des champignons observés dans les Vosges avec MM. Quélet et Ferry, ainsi conçue :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous adresser les deux dernières listes des champignons observés dans les Vosges pendant les années 1882 et 1883 que je vous prie d'offrir à la Société d'Emulation des Vosges. Nos forêts de conifères, à diverses altitudes, sont extrêmement riches en espèces de Funginées et nous avons pu, MM. Quélet, Ferry et moi, dans nos courses automnales, enrichir la flore du département et même de la France, d'un certain nombre de ces végétaux si intéressants à divers points de vue. Cette année, M. le docteur Forquignon, maître de conférences à la Faculté de Bordeaux, qui passe ses vacances près de Saint-Dié, M. le docteur Raoult, de Raon, et M. Bardy, président de la Société philomathique de St-Dié s'étaient joints à nous, en sorte que la liste de

1883 comprend les champignons observés en commun ou par chacun de nous.

» Ces réunions nous ont donné l'idée de former dans l'Est une Société destinée à favoriser l'étude des champignons : chaque année, elle tiendrait ses assises sur un point déterminé de la région avec une exposition des champignons récoltés chaque jour dans les excursions. Dans l'introduction de la 4e liste que vous avez, cette idée est émise par M. le docteur Ferry, et depuis notre dernière réunion elle a fait son chemin, car M. le docteur Quélet, l'auteur du remarquable ouvrage sur les *Champignons du Jura et des Vosges*, que vous avez admis l'an dernier comme membre correspondant, et qui est en relation avec les principaux mycologues de France et d'Europe, m'écrit que MM. Boudier, Barla, de Nice, l'abbé Brésadola, du Tyrol, M. Roumeguère, Directeur de la *Revue mycologique*, se proposent d'assister à notre première réunion à l'époque de l'apparition des premiers champignons Là on discuterait les statuts, et cette première réunion préparatoire serait suivie d'une seconde dans la saison la plus favorable, c'est-à-dire en octobre. Selon toute probabilité, Epinal serait choisi comme le point central du département. Si quelques membres de la Société d'Emulation que ces études intéressent, soit au point de vue scientifique et utilitaire, soit même seulement au point de vue gastronomique, veulent bien nous seconder, ils seront les bienvenus ; car il faut des efforts communs pour réunir toutes les espèces croissant sur divers points du département, afin de les contrôler et de les soumettre à un examen comparatif, dont pourrait enfin sortir un bon manuel des champignons vénéneux et comestibles de France.

» Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'assurance de ma considération et de mes sentiments dévoués,

» Signé : Dr A. MOUGEOT. »

La Société donne son adhésion à cette nouvelle association et décide que la lettre de M. le docteur A. Mougeot sera reproduite *in extenso* dans le procès-verbal de cette séance.

Lettre de M. le Président de la Société philomathique vosgienne, invitant M. le Président de la Société d'Emulation à assister à la réunion générale dimanche prochain. M. Le Moyne, empêché, priera la Société philomathique d'accepter ses regrets.

Lettre de M. l'abbé Mourot, accompagnant l'envoi de son *Pèlerinage en Palestine*. Cet ouvrage, vu son importance, est renvoyé à la Commission littéraire.

Lettre de M. le Préfet, demandant si la Société n'a pas de candidats à présenter aux récompenses de l'Académie française. Il est donné à cette occasion lecture d'une lettre de M. Xavier Thiriat, annonçant qu'il s'est présenté dans le courant de décembre dernier, et qu'il serait très heureux que la Société voulût bien appuyer sa démarche. Cette lettre est renvoyée à la Commission littéraire.

Une autre lettre de M. Xavier Thiriat accompagne une légende de nos Vosges, intitulée : *La Chevrière de Xoulce*. Ces deux pièces sont lues et renvoyées aussi à la Commission littéraire.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de la liste des ouvrages périodiques reçus depuis la dernière séance. M. l'abbé Rance a envoyé une étude sur le *Secret de la confession* et *Le goût d'après Vauvenargues*; M. Benoît, *Les ex-libris de Schœpflin*, et M. Germain *Le camée antique de la bibliothèque de Nancy*, provenant du reliquaire de Saint-Nicolas. Ces auteurs, qui sont membres correspondants, sont remerciés de leur envoi et de leur bon souvenir. M. le Secrétaire perpétuel lit ensuite dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, année 1883, nº 11, l'analyse de la communication faite à la Sorbonne par M. l'abbé Rance, notre correspondant, sur *Les lettres de Fénélon* adressées à une princesse de Salm, abbesse de Remiremont : il signale aussi, p. 56 du même recueil, l'analyse des *Notes historiques de la maison de Lorraine* par M. Germain, de la *Notice sur*

Melchior de la Vallée par M. Lepage, et du *Journal de Philbert* par M. des Robert, qui sont membres correspondants.

Il signale aussi à l'attention des botanistes le *Catalogue des lichens du Doubs*, rédigé par M. Flagey, inséré dans les *Mémoires* de la Société d'Emulation du Doubs, de 1883.

M. Haillant entretient la réunion des modifications qu'il croit utile d'apporter à la rédaction du programme des concours. Elles consistent notamment à indiquer aux concurrents quelques questions spéciales que la Société désirerait voir étudiées par eux. Il en énumère quelques-unes dans la section d'histoire et dans la section littéraire. Il pense que l'on doit tenir compte de la force moyenne des concurrents et du délai d'un an généralement fixé pour les concours; il croit qu'il sera bon aussi de choisir de préférence les questions qui n'auraient pas encore été traitées et qui par leur nouveauté pourraient attirer l'attention d'un plus grand nombre de concurrents. Il termine en priant la Société de demander aux différentes commissions de s'inspirer de ces idées et de rédiger dans ce sens une sorte de programme supplémentaire. La Société, après avoir entendu les observations de quelques membres, adopte la proposition de M. Haillant; mais estimant qu'il reste trop peu de temps aux commissions pour préparer la rédaction de ces questions et aux candidats pour les traiter convenablement cette année, elle décide l'impression du programme des concours de 1884 sur le modèle de celui de 1883, et émet le vœu que les commissions présentent dans une des prochaines séances leurs propositions, de façon à ce qu'elles puissent ainsi être insérées dans nos *Annales* de l'année 1884, pour les concours à ouvrir en 1885.

La Société délègue, pour assister au congrès des délégués des Sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne, MM. Ballande et Ganier, et pour le congrès des délégués des Sociétés savantes MM. Dauzat, Haillant et Voulot. M. Voulot se propose de faire une communication verbale sur les « Origines du village de Grand (Vosges), la cité romaine, ses trois enceintes suc-

cessives, ses arènes, ses bains publics, ses conduites d'eau, le culte de Sainte Libaire ou Terme du dieu Liber, — Bacchus, les inscriptions trouvées à Grand, la basilique romaine et sa mosaïque récemment découvertes, dessins et estampages. »
M. Haillant se propose de répondre à deux questions du programme : la 1re communication portera sur les formes successives des noms français de lieu des Vosges jusqu'à la Révolution ; l'origine philologique, la formation grammaticale et la signification littérale de quelques noms laissés jusqu'alors sans explication ; la 2e sera une indication et une description sommaire de quelques cartes anciennes conservées dans les Vosges. Pour ces dernières recherches, M. Tanant s'empresse de signaler à M. Haillant l'Atlas qu'il a offert à la section vosgienne de géographie de l'Est.

M. Le Moyne donne lecture de l'analyse qu'il a faite des *Zigs-zags en Allemagne* par M. Charles Grad, membre correspondant. Des remercîments sont adressés à M. Le Moyne et M. Haillant est prié d'informer M. Grad de ce compte-rendu.

M. Haillant, au nom d'un de ses collègues, lit quelques pièces de poésies inédites, extraites d'un recueil intitulé : *Martyrologe social*. La réunion écoute cette lecture avec intérêt, désire connaître l'auteur de ces sonnets, et les renvoie à l'examen de la Commission littéraire.

L'ordre du jour étant épuisé, la compagnie se sépare à quatre heures et demie.

SÉANCE DU 20 MARS 1884

M. Le Moyne, Président.

***Secrétaire* : M. Haillant : Secrétaire perpétuel.**

Etaient présents : MM. Ballande, Chatel, Chevreux, Demangeon, Figarol, Ganier, Garnier, Gley (Gérard), Haillant,

Huot, Lebrunt, Lecomte, Le Moyne, Mottet, Ohmer, Retournard, Tanant et Voulot.

MM. Gley (Emile) et Bretagne se font excuser.

Le procès-verbal de la séance du 17 février dernier est lu et adopté.

Au début de la séance, M. Tanant, au nom de la commission des beaux-arts dont il est le vice-président, appelle l'attention de la Société sur l'exposition des dessins originaux de M. H. Ganier, destinés à illustrer son ouvrage intitulé : *Récits et légendes d'Alsace*. Les sujets traités sont indiqués dans les titres des six chapitres ; 1° Monuments mégalithiques de Sainte-Odile ; 2° le Nideck historique et légendaire ; 3° les légendes sur les nains ou gnomes et sylphes ; 4° légendes des géants ; 5° les origines de la musique en Alsace et les corporations des musiciens ; 6° les confréries bachiques de l'Alsace. Il annonce que la Commission des beaux-arts a félicité l'auteur et a décidé que ces dessins seraient présentés à la réunion générale de ce jour. Il conclut à ce que des remercîments très chaleureux soient adressés à M. Ganier et que la plus haute récompense que la Société puisse accorder à un membre titulaire, c'est-à-dire une mention très honorable, lui soit décernée en séance publique et solennelle. Adopté avec tous les regrets de la Société de ne pouvoir accorder une récompense plus élevée. M. Lebrunt propose de souscrire à un exemplaire de cet ouvrage. Adopté.

M. le Président annonce que la Société sera heureuse d'apprendre que des prix et des récompenses ont été décernés à nos collègues, M. le docteur Liégeois, prix Monthyon pour son ouvrage sur les maladies prédominantes dans l'année précédente ; M. Perdrix au concours général agricole de Paris, 5e prix, 1re division, 3e classe, 2e catégorie ; M. Arsène Thévenot, médaille d'or de la Société académique de l'Aube pour l'ensemble de ses travaux de statistique communale.

Correspondance. — Lettres de M. Maurice de Chanteau, frère

de notre regretté collègue, M. Francis de Chanteau, accompagnant l'envoi des ouvrages offerts au nom de la famille de notre ancien membre titulaire. Des remercîments ont déjà été adressés par M. le Secrétaire perpétuel et la Société les renouvelle avec l'expression de sa plus profonde sympathie.

Lettre de M. le docteur Greuell, accompagnant l'envoi de son *Guide du baigneur et du touriste à Gérardmer*. Des remercîments ont déjà été adressées à l'auteur et l'ouvrage est renvoyé à la Commission littéraire.

Lettre de M. Boucher de Molandon, annonçant l'envoi de son ouvrage intitulé *Charte d'Agius*, remerciant la Société de sa sympathie et proposant l'échange des publications de la société archéologique et historique de l'Orléanais avec les nôtres. Cet échange est voté à l'unanimité, et la Société est persuadée, d'après les observations de MM. Tanant et Haillant, qu'il ne pourra nous être que favorable et tournera tout entier à notre profit.

Lettre de M. de Boureulle, demandant à faire une lecture sur : *la Corse historique depuis l'antiquité jusqu'à l'an* 1769. La Société, sur la proposition de la Commission administrative, fixe cette lecture à une séance qui se tiendra le jeudi, 3 avril prochain, à 2 heures.

Lettre de M. Maxe-Werly, annonçant qu'il a été heureux d'apprendre que son ouvrage de *Numismatique Soissonnaise* a été renvoyé à la Commission d'histoire et d'archéologie.

Lettre de M. Charles Grad, remerciant M. Le Moyne de l'analyse de ses *Zigs-zags à travers l'Allemagne*.

Lettre de M. le docteur Fournier, annonçant l'envoi d'un exemplaire de la suite de ses *Etudes historiques sur Rambervillers*.

Lettre de M. Voulot, accompagnant l'envoi d'une étude sur le *Dieu au marteau, et une nouvelle triade gauloise sur un cippe vosgien*. Renvoi à la Commission d'histoire et d'archéologie. Des remercîments ont été adressées à l'auteur.

Lettre de M. Benoît (Arthur) relative au cippe de Virecourt,

dont M. Voulot a enrichi le musée départemental, mais qui était connue de feu Joly, architecte à Lunéville, qui l'avait dessiné et se préparait à le publier. Il en est de même de l'une des pierres tombales de Bayon.

Lettre de M. Laurent, accompagnant l'envoi d'une notice manuscrite intitulée : *De l'Erisé*, cépage vosgien. Renvoi à la Commission d'agriculture.

Les lettres d'invitation des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne sont distribuées à MM. Dauzat, Haillant et Voulot.

La Société, après avoir entendu le rapport de la Commission spéciale chargée de proposer à la Société pour l'instruction élémentaire les récompenses en faveur des instituteurs et institutrices pour l'année 1884, adopte la liste arrêtée par la Commission, et prie M. le Secrétaire perpétuel de demander à cette Société de nous envoyer ces récompenses pour les distribuer à notre séance publique annuelle.

La Commission de littérature propose l'insertion dans les *Annales* de la légende vosgienne : *La Chevrière de Xoulce*, par M. Thiriat ; elle propose également d'appuyer près de l'Académie française la candidature de M. Thiriat à un prix littéraire. Enfin elle propose l'impression des sonnets de M. Berher intitulés *Martyrologe social*. Adopté.

La Commission d'agriculture propose et la Société décide l'insertion aux *Annales* de la note de M. d'Arbois de Jubainville sur le *Fusicladium pyrinum* Fuckel, champignon parasite du poirier.

La Société reçoit de M. Demangeon deux *Tableaux météorologiques*. M. Garnier demande la parole et conteste l'exactitude des observations de l'auteur. M. Demangeon les affirme. M. le Président, après avoir consulté la réunion, clôt la discussion sur cette matière qui n'est pas du reste à l'ordre du jour.

M. Figarol lit son rapport sur la visite qu'il a faite au Concours général d'agriculture. Des remercîmants lui sont

votés, et son manuscrit est renvoyé d'urgence à la Commission d'agriculture avec prière de faire un rapport pour la séance extraordinaire du 3 avril prochain. L'ensemble des travaux de M. de Sauvage sur la comptabilité agricole est renvoyé à la même Commission chargée d'examiner les titres des candidats aux récompenses de 1884.

M. Figarol est prié d'examiner la brochure de M. Piot-Fayet sur les *Engrais chimiques*.

M. Berher chargé d'examiner le rapport de M. Mougeot sur les *Desmidiées observées dans les Vosges* par M. Lemaire conclut à l'impression de ce rapport. Adopté.

Les deux manuscrits de M. le docteur Liégey sur *Le poisson d'eau douce* sont renvoyés à l'examen de M. Ancel.

Il est donné acte de la candidature de M. Fliche, professeur à l'école forestière, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de paléontologie et de botanique, présenté par MM. Gabé et Haillant. Renvoi à la Commission d'admission.

M. le Président lit l'appréciation faite par M. Gréard dans le *Bullétin du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Section des sciences économiques et sociales 1883, page 109, du mémoire de M. le docteur Fournier sur *l'Instruction publique à Rambervillers au XVIIIe siècle*. Il mentionne l'analyse faite par M. Léon Aucoc, p. 94 dans le même recueil, de la notice sur *le Village de Saint-Dizier-les-Nancy*, par M. Lepage ; le compte-rendu des *Travaux de mycologie* publiés par M. Quélet dans sa *Revue des Sociétés savantes de* 1883 (sciences mathématiques, physiques et naturelles) p. 50 et 51, 1883, 3e série, tome 3. (année 1880) et l'insertion dans le même recueil pp. 333 à 341 *Des expériences relatives aux matières colorantes fournies par lès feuilles et arbustes et par les hannetons* faites par le docteur Chevreuse membre associé de notre compagnie. M. Haillant fait observer que ce mémoire est reproduit *in-extenso* dans ce recueil et que le comité rédacteur de cette *Revue* ne s'est pas borné à une simple analyse ; il engage ses collègues à s'y reporter, persuadé qu'ils y trouveront comme lui un très vif intérêt.

M. le Président donne lecture d'une nouvelle légende vosgienne : *Le Houeran*, par M. Thiriat. La Société vote des remercîments à son auteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures et demie.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 AVRIL 1884

Président : **M. Lemoyne, Président.**
Secrétaire : **M. Haillant, Secrétaire perpétuel.**

Présents : MM. Douliot, Gley (Gérard), Haillant, Huot, Mottet, Lecomte, Le Moyne, Ohmer, Retournard membres titulaires ou libres, et M. de Boureulle, membre associé.

MM. Gabé, Chatel, Garnier et Tanant se font excuser.

La parole est donnée à M. de Boureulle qui fait une lecture sur *La Corse historique depuis l'antiquité jusqu'à l'année* 1769. Il retrace les phases diverses de cette île depuis la période légendaire et les traditions phéniciennes, sous la domination romaine, l'influence musulmane et la longue prépondérance génoise. Il décrit la Corse au temps des derniers Valois sous San Piero Corso et dépeint le rôle joué au XVIII[e] siècle par Pascal Paoli jusqu'en 1769, époque de la réunion à la France. L'auteur a joint à son étude une notice bibliographique, et pendant sa lecture a fait passer sous les yeux de ses collègues une collection de photographies des points de vue les plus pittoresques qu'il avait recueillies dans cette île pendant son séjour. La Société, par l'organe de son Président, adresse ses plus vifs remercîments à M. de Boureulle, et renvoie l'examen de ce travail à la Commission d'histoire pour statuer sur l'impression.

Le procès-verbal de la séance du 3 avril est lu et adopté.

Il est donné lecture des résolutions prises par la Commission d'agriculture. La Société les adopte, savoir : 1° Classement des *Notions sur les engrais chimiques* par M. Piot-Fayet au nombre des ouvrages que la Société distribue à ses lauréats; 2° proposition à M. le Ministre de l'instruction publique de faire inscrire cet ouvrage au *Catalogue des bibliothèques populaires*; 3° demande à l'auteur de 20 exemplaires; 4° insertion aux *Annales* de la *Visite au concours général d'agriculture*, par M. Figarol; 5° tirage à part de cinquante exemplaires de ce rapport pour être distribués aux dix principaux lauréats agricoles des cinq dernières années; 6° insertion aux *Annales* de la note de M. d'Arbois de Jubainville sur le *Pourridié de la vigne*.

Il est donné lecture du rapport de M. d'Arbois de Jubainville sur l'ouvrage de M. Baltet intitulé : *De l'action du froid sur les végétaux pendant l'hivér* 1879-1880. La Société décide que des remerciements seront adressés à l'auteur et au rapporteur.

La Commission d'admission propose à l'unanimité la candidature de M. Fliche, professeur d'histoire naturelle à l'école forestière, membre et ancien président de l'académie de Stanislas, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de botanique, de géologie et de paléontologie dont la plupart sont relatifs aux Vosges notamment : *Etude sur J.-B. Mougeot, sa vie et ses travaux; Les Isoètes des Vosges; Lignites tertiaires du Bois-l'Abbé, près d'Epinal*, et surtout la 3e édition de la *Flore de Lorraine* de Godron, publiée en collaboration avec M. Le Monnier. M. Fliche est élu à l'unanimité.

Il est donné acte de la candidature de M. Sauvage, inspecteur des forêts à Remiremont, présenté par MM. Gabé et Haillant.

Correspondance. — Lettre de M. Le Comte, membre de la Commission d'agriculture, demandant à retracer les caractères de la race vosgienne. M. Le Comte sera inscrit au prochain ordre du jour pour faire cette communication.

Lettre de M. Ganier, remerciant la Société de la haute récompense qu'elle lui a accordée pour ses dessins originaux des *Récits et légendes de l'Alsace.*

Lettre de M. Le Moyne. accompagnant l'envoi de deux circulaires rédigées par M. Plassiard et d'autres documents sur les accidents auxquels les enfants sont exposés dans les usines. La Société décide l'envoi de ces pièces à la Commission scientifique et industrielle.

M. Le Moyne, président, analyse deux brochures de M. Grad, *La situation des finances en Alsace-Lorraine* et *Zigszags à travers l'Alsace.* Des remercîments sont adressés au rapporteur, et ces comptes-rendus seront déposés aux archives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1884

Président : **M. Le Moyne, Président.**
Secrétaire : **M. Haillant, Secrétaire perpétuel.**

Etaient présents : MM. Douliot, Haillant, Huot, Lebrunt, Lecomte, Le Moyne, Mottet, Tanant, Voulot.

MM. Chatel, Gabé, Gley (Gérard) et Ohmer, se font excuser.

Le procès-verbal de la séance du 3 avril est lu et adopté.

M. Voulot, prié subitement ce jour-là de se rendre à Gran, exprime ses regrets de n'avoir pu présenter ses excuses.

Correspondance. — Lettre de M. Simonin, annonçant le décès de M. Edmond Simonin son père, membre correspondant. La Société décide que l'expression de ses regrets sera consignée au procès-verbal et qu'une lettre de condoléance sera adressée à la famille de notre collègue.

Lettre de M. Fiche, remerciant la Société de son admis-

sion et envoyant sa photographie pour l'album de la Société. La Société a reçu aussi la photographie de M. Arthur Daguin.

Il est donné acte à la Société philotechnique de l'annonce de son concours biennal.

La Société enverra une souscription de 20 francs, prise sur les fonds de la Commission d'archéologie, à la Société d'archéologie à Tours pour contribuer à la conservation des ruines de Sanxay, découvertes par le P. de la Croix, en exprimant le désir de recevoir quelques publications relatives à ces monuments.

Elle souscrit également à l'*Inventaire historique des archives anciennes d'Epinal* rédigées par M. Charles Ferry.

La Société donne son adhésion à l'Alliance française pour la propagation de la langue française. Il est donné lecture de l'annonce de l'exposition internationale de géographie organisée par la Société de géographie de Toulouse.

Sur le rapport de M. Tanant, fait au nom de la section d'histoire, la Société vote l'impression aux Annales de l'étude de M. de Boureulle, intitulée : *la Corse historique depuis l'antiquité jusqu'à l'an* 1769.

Il est fait hommage des ouvrages suivants : l'*Inscription tumulaire à St-Benoît-sur-Loire* et *Maison de Jeanne-d'Arc à Domremy*, par M. Boucher de Molandon : renvoi à la Commission d'histoire ; 2° *Le pain, question alimentaire*, par M. Burger : renvoi à la commission scientifique ; 3° *Notice sur M. Daguin, Notice sur Mme Daguin, Notice sur les collections et ouvrages de M. Daguin, Catalogue d'ouvrages et de pièces concernant le département de la Haute-Marne*, par M. Daguin ; 4° *Catalogue de la bibliothèque Barotte ;* 5° *Résumé général de dix années d'observations météorologiques à Epinal*, par M. Demangeon ; 6° *Catalogue des musées scolaires* par M. Méline : renvoi à la Commission des sciences ; 7° *Extrait des Documents sur l'Histoire des Vosges*, par M. Richard. Des remercîments sont votés aux auteurs. Le Secrétaire per-

pétuel énumère les autres ouvrages reçus ; il signale notamment l'appréciation faite par M. Léopold Delisle, dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, section d'histoire, année 1883, p. 86. de l'étude de M. Daguin, notre collègue, sur *L'Imprimerie et la librairie dans la Haute-Marne et dans l'ancien diocèse de Langres*, et l'envoi du *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* reçu en échange de nos *Annales*.

La parole est donnée à M. Le Comte qui résume l'historique des difficultés que la race bovine vosgienne a dû surmonter pour être admise officiellement dans les concours régionaux, et retrace les principaux caractères de cette race. M. Le Comte conclut à ce que la Société n'accorde désormais des récompenses qu'aux éleveurs de race vosgienne. M. Tanant pense qu'il n'est peut-être pas opportun d'exclure complètement les autres races ; d'autres membres présentent aussi quelques observations. La Société renvoie l'étude de M. Le Comte à la Commission d'agriculture.

M. Haillant présente une troisième suite de sa monographie d'un *Patois vosgien* intitulée : *Grammaire (dérivation et composition), syntaxe,* dont il a déjà lu quelques extraits dans une précédente séance. Renvoi à la Commission d'archéologie.

Après la lecture du rapport favorable de la Commission d'admission, il est procédé au vote sur la candidature de M. Sauvage, inspecteur des forêts, et membre du comice agricole de Remiremont. M. Sauvage est élu à l'unanimité.

M. Chevreux est élu bibliothécaire-adjoint.

Sur le rapport de la Commission littéraire, la Société décide qu'elle proposera à ses candidats, au concours de 1885, *l'Etude approfondie de la vie et des œuvres de Jules Laurent,* ancien conservateur du musée à Epinal ; elle vote des remerciments à M. le docteur Greuell pour son *Guide du touriste et du baigneur à Gérardmer*, et à M. Mourot pour son *Pèlerinage en Terre Sainte,* dont il avait été fait hommage par les auteurs.

M. Voulot présente à la Société deux objets qu'il a trouvés à Grand lors des récentes fouilles qu'il y a faites : 1° une lampe romaine en bronze à quatre becs, bien complète, de l'époque de la décadence romaine; 2° un fragment de figurine en terre cuite rouge, représentant un enfant qui semble prendre ses aliments avec une fourchette. Cet objet est de la plus haute importance, en ce qu'il est un monument unique permettant de ne plus douter de l'existence de cet ustensile chez les Romains. M. Voulot pense que l'authenticité de cet objet est absolument incontestable; en effet, il a été extrait par lui d'une cave antique qu'il a vidée et qui n'a donné aucun débris postérieur au IVe siècle. Il a été aperçu sous le jet de pelle des fouilleurs par un enfant sous les yeux mêmes de M. Voulot.

SÉANCE DU 23 MAI 1884

Président : **M. Tanant, Vice-président.**
Secrétaire : **M Haillant, Secrétaire perpétuel.**

Présents : MM. Gabé, Ganier, Gley (Gérard), Haillant. Huot, Lebrunt, Retournard, Tanant, Voulot.

Excusés : MM. Balland, Chatel, Garnier et Le Moyne.

En l'absence de M. Le Moyne, président, qui s'est fait excuser par lettre, M. Tanant, vice-président, occupe le fauteuil de la présidence.

Le procès-verbal de la séance du 23 mai est lu et adopté.

Correspondance. — Lettre de M. Burger, remerciant la Société de son admission et envoyant sa photographie. Lettre de l'Alliance française annonçant l'admission de la Société d'Emulation au nombre des membres annuels de cette association,

La Société reçoit une lettre de faire part du décès de M. Lavallée, président de la Société nationale d'horticulture de France, société correspondante. La Société d'Emulation décide que l'expression de ses regrets sera consignée au procès-verbal et qu'une lettre de condoléances sera adressée à la Société d'horticulture.

Lettre de M. l'abbé Hingre, chanoine à Saint-Dié, accompagnant l'envoi d'un *Noël en patois de La Bresse*. Renvoi à la Commission d'histoire et d'archéologie.

Lettre de M. Grosjean, organiste à Saint-Dié, demandant à être admis au concours ouvert pour la section des beaux-arts, et accompagnant l'envoi des compositions musicales suivantes : dix années du *Journal des organistes* ; un numéro de *L'illustration musicale*, contenant deux compositions de M. Grosjean et la biographie de cet auteur ; *Huit petites mélodies faciles*, *Recueil de trente-deux mélodies*, *Airs de Noëls les plus populaires en France*. Renvoi à la Commission des beaux-arts.

La Société apprend avec plaisir que notre excellent et laborieux confrère, M. Chapellier, vient de recevoir de S. M. le Roi de Portugal la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Notre-Dame-de la Conception de Villa-Viciosa.

Lettre de M. Savignac, du Thillot, présentant une pièce de vers intitulée : *à Paul Déroulède*. Renvoi à la Commission de littérature.

Il est fait hommage par leurs auteurs, membres de la Société, des ouvrages suivants : M. le docteur Berher, *Le Martyrologe social*, sonnets ; A. Benoît, *Bébé, le nain du roi Stanislas* ; M. Salmon, *le baron de Gérando, premier président honoraire à la cour d'appel de Nancy* ; Vagner, *Assemblée générale de la Société de Saint-François Xavier* de Nancy ; *Assemblée générale de Saint Vincent de Paul*, de Nancy. Des remercîments sont votés et seront adressés aux auteurs. M. Haillant donne

lecture de la liste des ouvrages périodiques reçus depuis la dernière séance.

Il est donné acte de la candidature de M. Charles Barbier présenté par MM. Ohmer, Lebrunt et G. Gley.

M. Tanant, président de la Commission d'histoire et d'archéologie, exprime au nom de la Société un avis favorable à l'impression de la *Grammaire d'un patois vosgien* par M. Haillant. La Société en vote l'insertion aux *Annales*. M. Haillant remercie la Société de vouloir bien continuer à encourager la suite de ces études qu'il espère mener à bonne fin, grâce au concours dévoué de ses nombreux et obligeants correspondants.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance de la Commission d'agriculture du 2 mai courant.

Le rapport de M. d'Arbois de Jubainville sur le *Traité de la culture fruitière,* par M. Charles Baltet, est lu et des remercîments sont votés à l'auteur et au rapporteur.

Le jury voyageur se composera de MM. Huot, Lebrunt, Figarol, Sauvage, et de M. le Président du comice agricole de Remiremont, ou son délégué.

M. Voulot présente une petite statuette représentant un Mercure de bronze vêtu d'une longue chlamyde, du pétase ailé et portant les talares, la bourse et le caducée (brisé). Ce petit bronze a sept centimètres de longueur, il est d'un travail assez sommaire et un peu barbare. Il a été trouvé par un manœuvre extrayant la pierre dans une forêt entre Madegney et Vaubexy, près de la voie qui traversait Vaudémont et Girmont. Des ossements accompagnaient la statuette qui paraît avoir été maçonnée dans une sépulture. M. Paul Bolle, brigadier forestier à Châtel, a bien voulu en faire don au musée des Vosges, qui tenait déjà de lui une belle agrafe mérovingienne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 19 JUIN 1884

***Président* : M. Tanant. Vice-président.**
***Secrétaire*: M. Haillant, Secrétaire perpétuel.**

Présents : MM. Adam, Berher, Chevreux, Douliot, Garnier, Gley (Gérard), Guyot, Haillant, Huot, Lecomte, Mottet, Ohmer et Tanant.

Se sont fait excuser MM. Chatel, Lapicque, Lebrunt et Le Moyne.

M. Tanant, vice-président, occupe le fauteuil de la présidence.

Correspondance. — Lettre de M. le Préfet des Vosges annonçant que M. le Ministre de l'agriculture a accordé cette année la subvention de treize cents francs. La Société décide à l'unanimité qu'une lettre de remercîments sera adressée à M. le Ministre.

Lettre de M. le Ministre de l'agriculture invitant la Société à déterminer les principaux éleveurs, agriculteurs et constructeurs du département des Vosges à présenter à l'exposition agricole d'Amsterdam, du 25 août au 6 septembre, leurs animaux, leurs instruments et leurs produits. La Société décide qu'une note sera adressée à cet effet aux deux journaux de la localité.

Lettre de M. Lebrunt, architecte à Azerailles, membre correspondant, remerciant la Société de l'impression de son étude de géologie intitulé : *L'âge des roches des Vosges.*

Carte des membres du bureau et du conseil d'administration de la Société nationale et centrale d'horticulture de France, en réponse à la lettre de condoléances écrite par le Secrétaire perpétuel à l'occasion de la mort de M. Lavallée, président de cette Société correspondante.

Lettre de M. Chevreux, membre titulaire, demandant à faire une lecture sur la collection de tableaux du prince de

Salm. La Société décide qu'elle entendra cette communication avec plaisir.

La Société apprend avec une très vive satisfaction que M. d'Arbois de Jubainville, membre associé, a été décoré de l'ordre du Mérite agricole pour ses nombreuses publications agricoles et forestières; que M. Olivier, membre libre, a obtenu de la Société agricole de l'Aube une médaille de bronze grand module, pour ses tableaux d'histoire naturelle populaire publiés en collaboration avec M. Charles Baltet; que M. Arsène Thévenot, membre correspondant, a obtenu de l'Académie des sciences (prix de statistique), une mention honorable pour ses études de *Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube*; et que M. Xavier Thiriat, membre correspondant à obtenu de l'Académie française un prix Monthyon pour son *Journal d'un Solitaire*. La Société décide que mention élogieuse en sera faite au procès-verbal et que des lettres de félicitations seront adressées à ces membres.

Le manuscrit de M. le docteur Liégey, membre correspondant, intitulé : *Avis aux personnes qui manient des armes à feu*, est renvoyé à l'examen de M. Chevreux.

M. Gley (Gérard), présente pour le concours d'histoire, de la part de M. Charles Denis, chasseur au 4e bataillon de chasseurs à pied, un manuscrit intitulé *Notice historique sur Châtillon-sur-Saône*.. Renvoi à la Commission d'histoire.

M. Haillant présente, pour le concours agricole, de la part de M. Laurent, ancien instituteur à Vouxey, un manuscrit en deux parties ayant pour titre: *Méthode pratique pour planter et cultiver la vigne*. Renvoi à la Commission d'agriculture.

Sur le rapport favorable de la Commission d'admission, il est procédé au vote sur la candidature de M. Charles Barbier, receveur de l'enregistrement à Epinal, qui est élu à l'unanimité.

Il est donné acte de la candidature de M. Ména, inspecteur des forêts, présenté par MM. Gabé et Haillant. Renvoi à la Commission d'admission.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de la liste des

ouvrages reçus depuis la dernière séance, parmi lesquels elle remarque les suivants adressés par les auteurs : M. Abert membre correspondant, *Rapport sur le service de la protection des enfants du premier âge;* M. de Boureulle, membre associé, *Les côtes et les îles du Finistère*; M. E. Courtonne, *Langue internationale néo-latine*, renvoyé à l'examen de M. Ohmer ; M. Maxe-Werly, membre correspondant, *Trouvaille d'Autreville (Vosges), monnaies inédites d'Adhémar de Montreil, évêque de Metz, et de Henri IV, comte de Bar*, renvoyé à la Commission d'histoire et d'archéologie ; M. Piroux, *Essai d'un tableau philosophique de l'enseignement des sourds-muets ;* M. Quintard, *Monnaie inédite d'un maître échevin de Metz.* Des remercîments sont votés.

M. Tanant, au nom de la Commission d'histoire, propose de renvoyer à l'examen de M. Haillant le *Noël en patois de La Bresse*, par M. Hingre. Adopté.

M. Chevreux lit sa *Notice* historique et artistique sur la collection de tableaux des princes de Salm. La Société en vote l'insertion aux *Annales*.

M. Haillant présente sa *Bibliographie vosgienne de l'année* 1883, lit l'introduction et indique les divisions méthodiques qu'il a adoptées. La Société en vote aussi l'impression. M. Haillant remercie la Société de la nouvelle preuve d'encouragement qu'elle veut bien donner à ces recherches qui n'ont pu être faites, du reste, que grâce au concours dévoué d'un grand nombre de savants et d'amis presque tous membres de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 3 heures 1/2.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1884

Président : **M. Le Moyne, Président.**
Secrétaire : **M. Haillant, Secrétaire perpétuel.**

Présents : MM. Garnier, Gley (Gérard), Haillant, Huot,

Lebrunt, Lecomte, Le Moyne, Mottet, Retournard et Tanant.

M. Chatel s'est fait excuser.

Le procès-verbal de la séance du 19 juin est lu et adopté.

M. Barbier remercie la Société de son admission.

M. Thiriat écrit pour remercier la Société de l'avoir recommandé à l'Académie française pour le prix Monthyon.

Lettre de M. Olivier, notre collègue, accompagnant l'envoi des trois tableaux sur la vigne édités par lui et publiés avec la collaboration de M. Ch. Baltet. Des remercîments sont votés à M. Olivier et ses tableaux sont renvoyés à la Commission d'agriculture.

M. Gley (Gérard) annonce à la Société que M. Colnenne, notre collègue, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur et M. Renault, chevalier de l'ordre du mérite agricole. Il propose que des félicitations soient adressées à ces Messieurs. Adopté.

La Société délègue pour la représenter aux fêtes du Comice agricole de Rambervillers MM. Tanant et Retournard.

Elle renvoie à la Commission d'agriculture le bulletin des épizooties n° 2. Elle donne acte au président du Comice agricole d'Epinal de l'envoi du programme des concours de 1884.

Elle renvoie à la Commission scientifique la lettre des sieurs Briot et Grosjean, et la lettre de l'association française pour l'avancement des sciences.

Lettre du Ministre de l'agriculture, accompagnant l'envoi de six exemplaires d'un *Questionnaire* sur la situation des ouvriers. Renvoyé à la Commission d'agriculture.

M. Gley (Gérard) offre de la part de MM. E. Beaurain, architecte à Paris, et Aost, graveur, l'hommage d'un fac-simile d'un plan de la ville et faubourgs d'Epinal dressé en 1789 par son aïeul Charles Beaurain, alors architecte de la ville d'Epinal. Des remercîments sont votés à MM. Beaurain et Aost.

Rapport des Commissions. — M. Huot rend compte de l'étude

de M. Burger sur *le Pain*, qui est faite avec ordre et précision ; il en indique l'importance et pense qu'elle doit être signalée à l'attention des sociétés qui font de ces questions une étude spéciale. La Société remercie M. Huot de son rapport et en adopte les conclusions.

M. Huot rend compte aussi de la nouvelle édition encore manuscrite de *La plantation et la culture de la vigne* par M. Laurent. L'auteur, dit M. Huot, a su condenser en un petit nombre de pages le résultat de son expérience personnelle et le résumé d'un grand nombre d'ouvrages sur la matière. Il propose un rappel de la médaille de bronze qui lui a été accordée en 1881. Adopté.

Il est donné lecture des propositions de la Commission d'agriculture sur le choix des questions à soumettre aux candidats en 1885. La Société les adopte, sauf la question relative à l'enseignement agricole, que M. Haillant demande de formuler ainsi : Enseignement agricole, moyens de le rendre pratique en l'adaptant spécialement au sol des Vosges. Adopté.

Elle adopte aussi les suivantes : 1° Moyens pratiques d'arrêter la désertion des campagnes ; 2° Création des prairies artificielles dans tous les terrains, emploi des semences qui conviennent le mieux à la nature du sol des Vosges; 3° Reboisements, déterminer le système le plus économique et le choix des essences à employer selon les terrains ; 4° Moyens de préserver les arbres fruitiers du Kermès; 5° Y a-t-il intérêt à multiplier les arbres à cidre pour suppléer à l'insuffisance du produit de la vigne ?

M. Tanant, au nom de la Commission d'histoire, propose d'adopter le programme de la monographie d'une commune des Vosges, tel qu'il est dressé par M. Richard, notre collègue. Adopté avec l'adjonction des deux questions suivantes sur le langage populaire présentées par M. Haillant : 1° Recueillir et traduire les mots tombés en désuétude, les mots vieillis ou les mots propres au patois d'une localité vosgienne ; 2° Recueillir et expliquer les proverbes et dictons patois et français d'un village des Vosges,

M. Gley (Gérard) propose, au nom de la Commission littéraire, d'accorder une mention honorable à M. Savignac pour sa pièce de poésie intitulée *A Paul Déroulède*, à raison des sentiments chaleureux et patriotiques qu'elle exprime. Adopté.

H. Haillant propose de demander au Comité du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne de comprendre dans le programme du Congrès de 1885 la question suivante : *Objet et classement méthodique d'une bibliographie contenant les publications relatives à une région ou à un département.* Adopté.

M. Mottet donne lecture du rapport favorable à la candidature de M. Ména, inspecteur des forêts à Epinal, présenté par MM. Gabé et Haillant. Il est procédé au vote et M. Ména est élu à l'unanimité. La Commission propose aussi à la Société d'exprimer à M. Gabé, conservateur des forêts, toute sa reconnaissance pour la sollicitude qu'il met à nous recruter de nouveaux collègues parmi les membres distingués de son administration. La Société s'empresse d'adopter cette proposition et décide que M. Gabé en sera informé par le Secrétaire perpétuel.

Il est donné lecture des ouvrages reçus depuis la dernière réunion, parmi lesquels la Société remarque l'étude de M. Maxe-Werly, intitulée: *Les vitraux de Saint-Nicaise de Reims.* Des remerciments sont votés à l'auteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures du soir.

SÉANCE DU 21 AOUT 1884

***Président* : M. Le Moyne, Président.**

***Secrétaire* : M. Haillant : Secrétaire perpétuel.**

Présents : MM. GARNIER, HAILLANT, LE COMTE, LE MOYNE, MÉNA, MOTTET et VOULOT.

Excusés : MM. DAUZAT, HUOT, LEBRUNT, OHMER.

Le procès-verbal de la séance du 17 juillet est lu et adopté.

La Société est heureuse d'apprendre que M. Bœgner, préfet des Vosges, Président d'honneur et membre titulaire, est nommé officier de l'Instruction publique. Elle a décidé que mention très élogieuse en sera faite au procès-verbal et qu'une lettre de félicitations sera adressée à M. Bœgner.

M. Renault et M. Colnenne remercient la Société des félicitations qu'elle leur a adressées à l'occasion des distinctions honorifiques dont ils ont été l'objet.

M. Burger remercie également la Société et particulièrement M. Huot du rapport qu'il a fait sur sa brochure « *Le Pain.* »

M. Douliot, principal du collège et directeur de l'école industrielle, remercie la Société de l'envoi des trois exemplaires reliés qui ont été distribués en prix au collège et à l'école industrielle.

Il est donné acte à MM. Garnier et Haillant de la présentation de M. Génin, professeur d'histoire et de géographie au lycée de Nancy. Renvoi à la Commission d'admission.

M. Haillant rend compte, au nom de la Commission d'histoire et d'archéologie, d'un *Noël en patois de La Bresse* proposé pour l'insertion aux *Annales*. L'auteur, bien qu'il désire rester anonyme, n'est pas, dit M. Haillant, inconnu de la Société, qui l'a déjà récompensé pour une étude philologique sur les noms de lieu de cette localité. Une légende vosgienne de l'auteur, en patois du même village, a été imprimée dans le *Bulletin de la Société philomathique*. Le *Noël* est precédé d'une courte notice historique et philologique. Le texte, autant toutefois que le rapporteur peut en juger, est correct, et paraît bien reproduire la phonétique du patois si original de La Bresse ; mais le rapporteur fait les plus expresses réserves sur le système d'orthographe adopté par l'auteur, qui notamment supprime, sans justifier sa méthode, [toutes les lettres qui ne se prononcent pas. M. Haillant ne pense pas toutefois qu'il y ait lieu de demander à l'auteur d'opérer des changements or-

thographiques qui rapprocheraient davantage cette œuvre du français et faciliteraient tout naturellement au lecteur l'intelligence de ce *Noël*; il pense aussi que la Société doit, selon ses usages, laisser à l'auteur toute la responsabilité et le mérite de ses doctrines, et que l'impression dans nos *Annales* de cette œuvre telle qu'elle est sera bien accueillie. M. Voulot croit que lors même qu'on imprimerait le *Noël*, M. Haillant devrait soumettre à l'auteur ses opinions et ses idées et lui exposer le système qu'il a adopté ; il semble que la discussion sur la meilleure orthographe à adopter pour l'écriture des patois pourrait hâter la solution de cette importante question, encore si controversée. M. Haillant répond qu'il craint de ne pas voir aboutir cette discussion, quelque intéressante qu'elle puisse paraître, et il ajoute qu'il se propose d'en retracer les grandes lignes dans la préface de son *Dictionnaire phonétique et étymologique*. La Société, à l'unanimité, vote l'insertion aux *Annales* de la pièce intitulée *Noël en patois de La Bresse*.

M. le Secrétaire perpétuel donne la liste des ouvrages reçus parmi lesquels on remarque : *Jean Errard de Bar-le-Duc*, par MM. Lallement et Boinette, offert par les auteurs ; *l'Album Caranda* (fouilles de Chouy, Aisne) envoi de M. Frédéric Moreau, père ; *Archéologie de la Meuse*, tome II, partie centrale du département, titre et planches et les *Bulletin* et *Mémoires de la Société archéologique et d'histoire de l'Orléanais*, avec laquelle la Société d'Emulation a décidé dernièrement l'échange de ses publications. Ce volume, de l'année 1884, contient plusieurs études dont M. Boucher de Molandon, membre correspondant, a offert à la Société les tirages à part. La Société vote des remerciments aux auteurs, et renvoie leurs œuvres à la Commission d'histoire.

M. Le Moyne lit un compte rendu du travail de M. Demangeon intitulé *Gnomonique, table pour construire un cadran solaire horizontal*. Des remercîments sont adressés au rapporteur et votés à l'auteur, et le rapport sera déposé aux archives.

M. Le Moyne lit aussi un compte rendu de l'étude météorologique faite par M. Dietz, notre collègue, ayant pour titre *Les pluies en Alsace-Lorraine de* 1870 *à* 1880. Des remerciements sont également adressés au rapporteur et votés à l'auteur, et le rapport sera déposé aux archives.

M. Voulot annonce que M. Bresson, député des Vosges, vient de recueillir à Lerrain un fragment de grès que la construction d'un ponceau avait mis au jour. C'est la partie supérieure d'un cippe gallo-romain offrant une tête sur deux parois opposées, et sur le côté une précieuse inscription votive. Elle porte le nom *Camulorix*, d'un gaulois ou d'un dieu inconnu jusqu'ici. M. Voulot promet d'entretenir la Société plus longuement de cette curieuse inscription et de lire une dissertation à la prochaine séance.

M. le Président remercie M. Voulot de sa communication et, l'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance à 3 heures 1/2.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1884

Président : **M. Le Moyne, Président.**

Secrétaire : **M. Haillant, Secrétaire perpétuel.**

Présents : MM. Adam, Chevreux, Garnier, Gley, Emile, Gley, Gérard, Guyot, Haillant, Huot, Lebrunt, Lecomte, Le Moyne, Ména. Mottet, Retournard et Voulot.

Le procès-verbal de la séance du mois d'août est adopté.

M. Tanant s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et propose à la Société de prendre à sa charge les frais de l'exposition mycologique qui s'est ouverte sous son patronage. Adopté.

Lettre de M. Roumeguère, remerciant la Société de son patronage de la session et de l'exposition mycologiques, et rappelant les travaux éminents de M. le docteur Mougeot père, si bien continués par son fils.

M. Haillant est heureux d'annoncer à la Société d'Emulation la formation de la section mycologique fondée sous son patronage, et présente de la part de MM. les membres du bureau de la nouvelle Société les plus vifs remercîments pour la part qu'elle a prise à la création de cette association. Un extrait des statuts de la Société mycologique est communiqué; la Société d'Emulation décide qu'elle sera heureuse d'assurer son concours et sa sympathie à la nouvelle Société, et qu'exceptionnellement elle offrira à la Société mycologique l'échange de ses publications.

Messieurs Henri et Louis Boucher proposent deux candidats aux récompenses destinées aux ouvriers industriels, les sieurs Jean-Baptiste Colin et Eugène Mathieu ; ils envoient une somme de cent cinquante francs. Des remercîments sont adressés aux généreux donateurs et la demande renvoyée à la Commission compétente.

M. Haillant annonce à la réunion la nomination de M. Charles Grad, notre collègue, comme membre correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). De chaleureuses félicitations seront adressées à M. Grad, et mention très élogieuse en sera faite au procès-verbal.

La note de M. Ly Chao Pé, membre correspondant, est lue et des remercîments seront adressés à l'auteur.

M. Muel, membre correspondant, ancien membre titulaire, fait hommage de son ouvrage intitulé : *Notions de sylviculture enseignées à l'Ecole normale*. Des remercîments ont déjà été adressés par le Président ; ils sont renouvelés par la Compagnie, qui renvoie l'examen de cet important ouvrage à la Commission d'agriculture et de sylviculture.

Il est donné lecture des invitations de la Société aux Comices de Mirecourt et de Saint-Dié.

Il a été répondu par M. le Secrétaire perpétuel à la demande de renseignements adressés par la préfecture sur la fondation de la Société.

L'*Institut Smithsonien* désire des renseignements analogues

sur la Société et notre bibliothèque. Il sera répondu par les soins du Secrétaire perpétuel et du Bibliothécaire.

M. Delorme, naturaliste au château de Rochevilliers (Hte Marne), envoie un manuscrit : *Essai de faune vosgienne*, en témoignant le désir de le voir insérer dans nos *Annales* et de se voir nommer membre correspondant. Renvoi à l'examen de la Commission scientifique.

M. d'Arbois de Jubainville, membre associé, envoie une brochure intitulée : *le Phythopthora infestans* de By *ou maladie des pommes de terre*. Renvoi à la Commission d'agriculture.

La Société apprend avec regret les décès de MM. de Rebecque, et Just Pidancet, de Poligny; Michaud, de Sainte-Foy-les-Lyon, et de M. le docteur Oulmont, de Paris.

M. Benoît, Arthur, membre correspondant, envoie un manuscrit intitulé : *Note sur les Bibliothèques religieuses de Remiremont*, dont il désire l'impression dans nos mémoires. Renvoi à la Commission d'histoire.

La Société décide qu'elle souscrira à un exemplaire de la *Grammaire du Blason*, par M. Simon, de Bar-le-Duc.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Haillant, qui propose à la Société la fondation d'un prix quinquennal de 1,000 fr. accompagné d'une médaille d'or, destiné à récompenser l'auteur du meilleur ouvrage intéressant les Vosges au point de vue scientifique, historique, littéraire ou artistique. M. Haillant donne de vive voix quelques développements, et, après l'échange de quelques explications, cette proposition est renvoyée à l'examen de la Commission administrative.

M. Mottet, président de la Commission d'admission, donne l'avis favorable de cette Commission à la candidature de M. Génin, professeur au lycée de Nancy, officier d'Académie, un des membres les plus actifs de la Société de géographie de l'Est, dont les mémoires contiennent un grand nombre d'études publiées par lui. La Société passe au vote, M. Génin est proclamé membre correspondant.

Il est donné lecture des candidatures de M. Boudier, correspondant de l'Académie de médecine de Paris, à Montmorency; de M. Forquignon, maître de conférences à la Faculté des sciences de Bordeaux, et secrétaire de la Société des sciences physiques et naturelles de cette ville ; et de M. Roumeguère, lauréat de l'Institut, directeur et fondateur de la *Revue mycologique* à Toulouse, présentés par MM. Lapicque et Haillant. Renvoi à la Commission d'admission.

La Société désirant fixer au plus tôt la date de la séance publique, invite MM. les présidents des Commissions à préparer leurs rapports pour la fin de ce mois.

M. Ohmer rend compte de la brochure de M. E. Courtonne sur la création d'une langue néo-latine, et regrette de ne pouvoir partager les opinions de l'auteur. Des remercîments sont votés au rapporteur.

M. le Secrétaire perpétuel énumère les ouvrages reçus, parmi lesquels il signale à l'attention de la Société ceux de M. Bellevoye : *Coup de vent de Metz dans les Vosges* ; Gandelet : *Histoire de Notre-Dame de Metz*, qui contient une intéressante *Notice sur Alice Le Cler* ; un compte rendu du dernier vol. *Bulletin de la Société philomathique vosgienne* dans la *Revue d'Alsace* ; une appréciation des études de géologie vosgienne de M. Fliche et de M. Velain dans la *Revue des Travaux scientifiques* ; et *l'Hommage à la mémoire de Jean-Baptiste Mougeot*, par M. Roumeguère, dans la *Revue mycologique.*

Il offre à la Société l'hommage du tirage à part de sa *Grammaire d'un patois vosgien* et de la *Bibliographie vosgienne* de 1883, à propos de laquelle M. Chevreux veut bien lui signalar la méthode de classement adoptée par M. d'Arbois de Jubainville dans son catalogue des bibliothèques administratives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1884

Président : **M. Le Moyne, Président.**

Secrétaire : **M. Haillant, Secrétaire perpétuel.**

Présents : MM. Adam, Bretagne, Chevreux, Figarol, Gadé, Gley (Emile), Gley (Gérard), Lapicque, Lebrunt, Le Comte, Le Moyne, Mottet, Ohmer, Retournard et Tanant.

Excusés : MM. Chatel et Voulot.

Correspondance :

M. Marqfoy, se rendant à Toulouse, donne sa démission de membre titulaire. La Société espère que M. Marqfoy lui restera attaché comme membre correspondant. M. Le Moyne, président, promet de faire une démarche à cet effet.

M. Grad, membre correspondant, remercie la Société de la marque de sympathie qu'elle lui a témoignée à l'occasion de son élection comme membre correspondant de l'Institut. Il envoie une brochure intitulée : *Zigs-zags à travers l'Allemagne*. Des remercîments sont votés et l'ouvrage est remis à M. Gley, Gérard, pour en rendre compte, s'il lui est possible.

M. Génin remercie la Société de son admission et donne quelques renseignements auto-biographiques.

L'imprimé *Avis aux éleveurs et agriculteurs*, sur la fièvre aphteuse, est renvoyé à M. Lapicque.

M. Haillant offre de la part de M. Quélet, membre correspondant, deux études sur les champignons, l'une intitulée *Aperçu des qualités utiles ou nuisibles des champignons*, publiée dans les *Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, t. 2, 3e cah. ; l'autre, *Quelques espèces critiques de la flore mycologique de France*, présentée à l'Association Française pour l'avancement des sciences, au congrès de 1883, formant le 12e supplément de l'ouvrage *Les Champignons du Jura et des Vosges*, accompagnée de planches dessinées par l'auteur. Des remercîments sont votés.

M. le Secrétaire perpétuel signale dans la liste des ouvrages reçus les articles intéressant la Société : une note de M. le docteur Leclerc, membre associé, sur la butte de Vaudémont et sur deux « contre-feu » (taques) de Ville-sur-Illon ; des communications de MM. Thédenat et Mazard sur des inscriptions trouvées à Grand, et des dessins et photographies d'objets déposés au Musée d'Epinal.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Voulot informant la Société de son projet de création d'une Société d'archéologie vosgienne.

M. Ohmer propose l'ordre du jour suivant : La Société trouvant étrange la communication qui lui est faite, passe à l'ordre du jour. M. Le Moyne répond que c'est à lui qu'incombe la responsabilité de cette communication, attendu que c'est sur sa demande que M. Voulot l'a adressée à la Société. Après une discussion sur l'opportunité de la fondation de cette nouvelle Société, la réunion passe à l'ordre du jour pur et simple.

M. Mottet, président de la Commission d'admission, émet, au nom de cette Commission, un avis favorable à la candidature de MM. Boudier, pharmacien honoraire, lauréat et membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris ; Forquignon, maître de conférences à la Faculté des sciences de Bordeaux, secrétaire de la Société des sciences physiques et naturelles de cette ville, et de M. Roumeguère, lauréat de l'Institut, Directeur de la *Revue mycologique*, et témoigne toute la satisfaction qu'elle éprouve de présenter des candidats aussi émérites. Les trois candidats sont élus et M. le Président les proclame membres carrespondants.

M. Figarol donne lecture de son rapport sur la visite des fermes de l'arrondissement de Remiremont. Les conclusions en sont adoptées, et M. le Président, au nom de la Société, remercie le rapporteur de son intéressant compte-rendu.

M. Chevreux est désigné pour prononcer le discours d'usage à la réunion publique ; M. Le Moyne résumera les travaux de

la Société pendant l'année écoulée, et rendra compte des concours littéraire, artistique et historique.

M. Adam, président de la Commission scientifique, lit le compte rendu du résultat du concours ; les conclusions sont adoptées et des remercîments sont votés au rapporteur.

M. Haillant dépose sur le bureau la première partie de son *Dictionnaire phonétique et étymologique*, qui est renvoyée à l'examen de la Commission d'histoire. La lecture de l'introduction est remise, vu l'heure avancée, à la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 h. 1/2.

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 1884

Président : **M. Le Moyne, Président.**

Secrétaire : **M. Haillant, Secrétaire perpétuel.**

Présents : MM. Ballande, Bretagne, Chatel, Chevreux, Ganier, Gley (Emile), Gley (Gérard), Guyot, Haillant, Huot, Lapicque, Le Comte, Le Moyne, Ména, Mottet, Ohmer, Tanant et Voulot.

Le procès-verbal de la séance du 6 courant est lu et adopté avec une rectification proposée par MM. Ohmer et Le Moyne.

Correspondance :

M. le Président de la Société d'horticulture a invité M. le Président à la séance solennelle de cette Société, et M. Le Moyne y a assisté. Une invitation semblable de la Société d'agriculture de Nancy est renvoyée à la Commission d'agriculture pour déléguer un ou deux de ses membres à la séance solennelle de cette Société.

M. Marqfoy, appelé par ses fonctions de trésorier-payeur général à Toulouse, sera heureux de rester attaché à la Société comme membre correspondant.

Lettre circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique

demandant la publicité des concours de l'Académie des sciences morales et politiques. Renvoi à la Commission administrative.

La Société apprend avec regret le décès de M. Perrey, membre correspondant, qui a publié dans nos *Annales* une étude sur les tremblements de terre.

La suite des *Sires de Faucogney*, par M. Finot, est renvoyée à la commission d'histoire.

M. Bouvier, membre correspondant, envoie sa photographie pour l'album de la Société et des notes auto-biographiques; il annonce son intention de concourir pour le prix Masson.

La Compagnie apprend avec regrets le décès de M. le docteur Saucerotte, docteur en médecine, qui était un des rares survivants des membres fondateurs de la Société d'Émulation. Elle décide que l'expression de ses regrets les plus sincères sera insérée au procés-verbal et qu'une lettre de condoléances sera adressée à son fils, M. le docteur Tony Saucerotte, à Lunéville.

A la lecture du prospectus intitulé l'œuvre de Stanislas, la Société passe à l'ordre du jour.

M. Roumeguère remercie la Société de son admission, envoie sa photographie pour l'album de la Société et la dernière livraison de la *Revue mycologique* qu'il dirige. Il promet d'envoyer des communications : la Société sera heureuse de les recevoir.

M. Boudier remercie également la Société de son admission, envoie sa photographie et un grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés, dont un lui a valu le prix Orfila. Ils sont énumérés aux ouvrages reçus.

La Société remercie ses nouveaux membres de leurs envois.

Lettre de M. Claudel et de M. Krantz, de Docelles, proposant des candidats au concours industriel. Il sera répondu que la liste a été arrêtée définitivement à la précédente

séance, et que les titres de leurs ouvriers seront examinés l'an prochain.

M. Boinette, auteur de *Jean Errard*, demande le compte rendu du rapport qui doit être fait sur cette publication. Il sera répondu que les comptes rendus ne sont pas habituellement insérés, mais que si celui qui concerne cet ouvrage est publié, le volume de nos *Annales* le contenant lui sera envoyé.

M. le Ministre de l'Instruction publique, par sa lettre du 20 courant, accuse réception des 201 exemplaires des *Annales* 1884 destinés aux Sociétés correspondantes et remercie la Société de l'envoi des cinq exemplaires pour la bibliothèque des Sociétés savantes.

La circulaire de la Société des agriculteurs de France, en date du 4 novembre 1884, est renvoyée à la Commission d'agriculture.

Rapports et discours :

M. Chevreux lit le discours qu'il doit prononcer à la séance publique sur les paysans des Vosges au moyen-âge. Cette lecture est accueillie par de vifs applaudissements et M. le Président remercie l'orateur au nom de toute la Société.

M. Tanant propose et la Société décide de décerner à M. Denis, Charles, une médaille de bronze pour sa notice manuscrite sur Châtillon-sur-Saône.

La Société, sur la proposition favorable de la Commission administrative, accorde le crédit supplémentaire de 620 fr. pour régler les dépenses de l'imprimeur, en rappelant le vœu de ne pas voir dépasser vingt-cinq feuilles d'impression sans une décision spéciale de sa part.

M. Tanant, président de la Commission d'histoire, lit au nom de cette commission un rapport sur le *Dictionnaire patois phonétique et étymologique* de M. Haillant. « Nous ne pouvons, dit le rapporteur, que féliciter notre collègue de son dévouement, de sa patience, de ses longues recherches. La philologie est une science qui occupe un rang très honorable à notre

époque, et grâce à M. Haillant, notre Société ne restera pas étrangère à son développement ». Il propose l'insertion dans nos prochaines *Annales* de ce volumineux travail. La Société adopte à l'unanimité la proposition de M. Tanant.

M. Haillant prie la Société de recevoir ses plus sincères remercîments pour sa sympathie et sa générosité, qui permettront de publier le résultat de recherches faites sans interruption pendant les cinq dernières années.

M. le président présente à la Société *les Récits et Légendes d'Alsace*, publiés et offerts par M. Ganier. Cet ouvrage contient les dessins qui ont valu à notre collègue la plus haute des récompenses qu'elle puisse décerner à un de ses membres. La Société, par l'organe de son Président, remercie M. Ganier de son bel ouvrage, qui sera déposé à sa bibliothèque.

M. Ména, secrétaire de la Commission d'agriculture, lit le rapport de cette Commission sur les *Notions de sylviculture*, publiées par M. Muel, membre correspondant. Les conclusions en sont adoptées ; en conséquence, la Société vote les plus vifs remercîments à l'auteur pour l'exemplaire qu'il a bien voulu lui offrir, et décide aussi de recommander d'une façon toute spéciale cette œuvre à M. l'Inspecteur d'Académie, en émettant le vœu que des exemplaires en soient mis entre les mains du plus grand nombre d'instituteurs.

M. Ména lit aussi le compte-rendu de la brochure de M. Sulpice Perrin, membre associé : *Considérations botaniques* sur la culture fourragère de l'arrondissement de Remiremont. Le rapporteur, tout en félicitant l'auteur de sa science, émet l'avis que cet ouvrage, augmenté de quelques indications utiles à l'agriculture, pourra être publié dans nos *Annales*. Adopté.

M. Haillant, au nom de la Commission scientifique, rend compte de l'examen du manuscrit intitulé : *Essai de faune vosgienne*, par M. Paul Delorme. Cet ouvrage contient un grand nombre de matériaux importants, mais le rappor-

teur regrette que l'auteur se soit borné, pour la plus grande partie de son ouvrage, à une simple nomenclature, qui n'est même pas toujours accompagnée de l'indication des auteurs des noms scientifiques, ni de la rareté, de la fréquence, ou des stations des espèces. M. Haillant rappelle avec quel soin sont faits les ouvrages analogues de MM. Reiber et Puton pour l'entomologie; celui de M. Lescuyer pour les oiseaux de la Haute-Marne, et de M. Ollivier pour les vertébrés du Doubs. Il est regrettable que l'impression de ce travail ne puisse être proposée, mais il est un titre suffisant pour la présentation de son auteur comme membre correspondant.

La Société, consultée, ajourne l'insertion de ce travail dans les *Annales*.

Il est donné lecture de la présentation de M. Paul Delorme par MM. Ména et Haillant, et de M. Ch. Denis, chasseur au 4e bataillon, à St-Nicolas, présentés par MM. Gley, Gérard et Tanant.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1884

Président : M. Tanant, Vice-président.

Secrétaire : M Haillant, Secrétaire perpétuel.

Présents : MM. ADAM, CHATEL,' GANIER, GLEY (Gérard), GLEY (Emile), HAILLANT, HUOT, LE MOYNE, MOTTET, OHMER et RETOURNARD.

Excusés : MM. CHEVREUX, LEBRUNT, MAUD'HEUX, TANANT.

Correspondance.

MM. Ganier, Lepage, Maud'heux, Renault, Savignac et Tanant s'excusent de n'avoir pu assister à la séance publique.

M. Mottet, trésorier, fait connaître que M. Léon Lièvre,

négociant à Epinal, rue de l'Hôtel de Ville, 9, a fait don à la Société d'une somme de 100 francs, qui a été encaissée le 18 décembre 1884. Des remerciments sont votés au généreux donateur.

M. le trésorier a également encaissé de M. Claudel, de Docelles, pareille somme de cent francs, et de M. Krantz une autre somme de cent francs, destinées à récompenser les ouvriers industriels au concours de 1885. Des remerciments sont également votés à ces Messieurs.

M. Lescuyer, membre correspondant, offre ses *Mélanges d'ornithologie*. La Société renouvelle les remerciments qui lui ont été adressés.

Il est donné lecture de deux circulaires de la Société pour l'instruction élémentaire. Elles sont renvoyées à une Commission spéciale composée de MM. Ohmer, Douliot, Lebrunt, Gérard Gley, Dauzat, Tanant, Ganier et Chevreux. La Société décide que M. l'Inspecteur d'Académie sera prié de faire ses propositions à la Commission, et elle exprimera à la Société pour l'instruction élémentaire son désir de décerner elle-même, à la séance publique et solennelle de 1885, les récompenses qui pourraient être accordées.

La circulaire de la Société des Agriculteurs de France, en date du 1er décembre 1884, est renvoyée à la Commission d'agriculture.

Lettre de M. de Sauvage remerciant la Société de la récompense qui lui a été décernée, et proposant de faire noter les frais et la production d'une vacherie chez un cultivateur. Renvoi à la même commission. Il est aussi donné lecture d'une note sur les travaux de comptabilité de M. de Sauvage: « Agriculture. Hier mardi, la sous-commission du groupe agricole de la Chambre, composée de MM. Jametel, Mir, Dreux et Bernot, a pris connaissance, chez M. de Sauvage, de plusieurs comptabilités. M. de Gauderon avait obtenu des intéressés l'autorisation de communiquer ces documents. Des comptabilités ne fonctionnant que depuis un an ont servi à

faire connaître la situation actuelle de nos agriculteurs, alors que les pertes et profits de leur exploitation ne leur avaient pas encore indiqué l'utilité des améliorations à apporter dans l'administration de leur ferme. Moyenne de la perte : 11 0/0 du capital d'exploitation. « Puis M. de Sauvage a présenté à MM. les membres de la commission : 1° Une comptabilité du Loiret, ayant donné en 1885 5 0/0 de bénéfice, intérêt du capital d'exploitation non compris ; valeur de location, 21 fr. l'hectare. 2° Une comptabilité de l'Aisne, ayant produit en 1883 9 0/0 de bénéfice, intérêt du capital d'exploitation non compris ; valeur du fermage, 65 fr. 3° Une comptabilité de Seine-et-Marne, dont le bénéfice a été de 5 0/0 à l'hectare, sans intérêt du capital ; mais le chef de culture a touché 1,800 fr. de gages ; fermage de 75 francs l'hectare. Les fermes du Loiret et de l'Aisne sont exploitées avec bail d'association entre le propriétaire et le fermier. Dans les deux exploitations, les frais de nourriture du fermier sont compris dans les frais généraux. Les livres originaux de ces agriculteurs resteront encore quelques jours entre les mains de M. de Sauvage, qui les tient à la disposition de MM. les Sénateurs et Députés. On pourra les consulter chez lui, 16, rue Barbette ». *(République Française* du 11 décembre 1884.)

M. Muel adresse une lettre de remercîments pour la récompense qui lui est décernée pour ses *Notions de sylviculture.*

M. l'Inspecteur d'Académie adresse deux lettres annonçant la demande de subvention pour l'acquisition de cet ouvrage au profit des bibliothèques scolaires, et le renvoi de ce même ouvrage à l'un des rapporteurs de la Commission des bibliothèques populaires.

M. Forquignon, docteur ès-sciences, nommé récemment professeur à la Faculté des sciences de Dijon, remercie la Société de son élection comme membre correspondant.

M. le Ministre des Beaux-Arts adresse une circulaire sur

4

la réunion annuelle de 1885. Renvoi à la Commission artistique.

M. Voulot adresse une note manuscrite et un numéro du *Mémorial* sur une découverte archéologique faite à Grand. La Société fait observer que M. Voulot ayant été délégué par la Commission d'archéologie, qui a du reste payé ses frais de voyage, aurait dû adresser ces documents à cette Commission. En conséquence, elle les renvoie à la Commission d'histoire et d'archéologie.

M. le docteur Chevreuse, de Charmes, adresse une lettre sur l'application thérapeutique de la conferve. Renvoi au docteur Berher.

M. Ohmer, maire d'Epinal, adresse à la Société les ouvrages qu'il a retirés de la Société littéraire et philosophique de Manchester pour la Société d'Emulation. La Société renouvelle les remercîments que lui a déjà adressés le Secrétaire perpétuel.

Il est donné lecture de la liste des ouvrages reçus depuis la dernière séance.

M. le Président donne lecture des appréciations faites par M. G. Paris dans le *Bulletin historique* et la *Revue d'Alsace* sur quelques travaux des membres de la Société.

M. Ganier demande à la Société son patronage pour les publications de ses *Voyages aux châteaux historiques des Vosges*, illustrés de 250 dessins dont il est également l'auteur. La Société, à l'unanimité, déclare qu'elle sera heureuse de voir publier sous ses auspices cet ouvrage, et de donner un nouveau témoignage de sa sympathie à un de ses membres les plus dévoués.

Les abonnements pour l'année 1885 sont maintenus.

M. Mottet, président de la Commission d'admission, propose, au nom de cette commission, l'élection de M. Denis, Charles, caporal-fourrier au 4e bataillon de chasseurs, à Saint-Nicolas, présenté par MM. G. Gley et Tanant, et de M. Paul Delorme, à Rochevilliers, Haute-Marne, présenté

par MM. Ména et Haillant. Ces deux candidats sont élus, à l'unanimité, membres correspondants.

La Société procède au renouvellement et à l'organisation des Commissions.

Commission d'agriculture: MM. Huot, *président;* Adam, Bretagne, Lamblé, Lapicque, Le Comte et Ména.

Histoire et archéologie: MM. Chevreux, *président;* Bretagne, Ganier, Gley Gérard, Ohmer, Tanant et Voulot.

Littérature: MM. Gley Gérard, *président;* Chatel, Garnier, Gley Emile, Goguel et Ohmer.

Beaux-Arts: MM. Ganier, *président;* Ballande, Chevreux, Ollivier, Pellerin, Tanant et Tourey.

Sciences et industrie: MM. Adam, *président;* Chatel, Dauzat, Douliot, Huot, Kiener fils, Lebrunt.

Admission: MM. Mottet, *président;* Garnier, Gley Gérard, Guyot, Lebrunt, Retournard et Tanant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à trois heures trois quarts.

Dons du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

1. HIPPEAU. — *Dictionnaire topographique du département du Calvados*, Paris, imp. nat. 1883, in-4° LVI, 330 p.
2. *Revue des Travaux scientifiques*, tome III ; travaux publiés en 1882, n°s 10, 11, Paris, imp. nat. 1883, in-8°, p. 679-882 p., tome IV ; travaux publiés en 1883, n° 1, Paris, imp. nat. 1883, in-8°, p. I-XV, 64 p.
3. *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques*. Section des sciences économiques et sociales, année 1883, Paris, imp. nat. 1883, in-8°, XV-116.
4. *Romania*, année 1884.
5. *Journal des Savants*, année 1884.
6. *Le Cabinet historique*.
7. *Le Répertoire des Travaux historiques*.
8. *Bulletin des Travaux scientifiques*.
9. *Bulletin du Comité des Travaux historiques et Scientifiques* (Section d'archéologie, et section d'histoire et de philologie).

Dons du Ministère de l'Agriculture

1. *Concours régional d'Épernay* du samedi 31 mai au dimanche 8 juin 1884. Arrêté.
2. *Bulletins, documents officiels, Statistique, Rapports, Comptes-rendus de Missions de France et à l'Étranger*, 2e et 3e années, n° 1.

Dons de la Préfecture

1. *Compte-rendu sommaire de la Commission départementale des Vosges au Conseil général*. Session d'avril 1884. Epinal, Busy, 1884, in-8°, 102 p. — 2. République française, département

des Vosges. *Conseil Général*. Session d'août 1884. *Rapport du Préfet*, Epinal, Busy, 1874, in-8°, 205 CCLXXX p. — 3. République française, département des Vosges. *Conseil général*. Session d'août 1884. *Rapport supplémentaire du Préfet*, Epinal, Busy, 1884, in-8°, 56 p. — 4. *Compte-rendu sommaire de la Commission départementale des Vosges au Conseil général*. Session d'août 1884, Epinal, Busy, 1884, in-8°, 31 p. — 5. République française. *Conseil général du département des Vosges*. *Rapports* présentés par M. le Préfet et par la Commission départementale. *Procès-verbaux* des délibérations du Conseil général. Session d'août 1884, Epinal, Busy, 1884, in-8°, CCLXXX — 542 p.

Ouvrages périodiques offerts à la Société d'Emulation pendant l'année 1884

Le Bon Cultivateur, recueil agronomique de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, du Comice agricole de Nancy et de la Société agronomique de l'Est.
L'Apiculteur, Rédacteur en chef : M. Hamet, professeur d'agriculture au Luxembourg, 66, rue Monge, à Paris.
Le Cultivateur agenais, revue populaire mensuelle d'agriculture. Directeur, M. Goux, cours St-Antoine, 25, à Agen.
Maître Jacques, journal d'agriculture des Deux-Sèvres.
L'Industriel vosgien, journal publié à Remiremont.
La Feuille des Jeunes Naturalistes.
La Presse vosgienne, journal de Mirecourt.
ROUMEGUÈRE. — *Revue mycologique*, recueil trimestriel illustré, consacré à l'étude des champignons et des lichens. Toulouse, 37, rue Riquet.

Et les publications des Sociétés savantes dont la liste est ci-après.

Liste des Ouvrages non périodiques offerts à la Société d'Emulation pendant l'année 1884.

ABERT (Ch.). — *Service de la Protection des Enfants du premier âge.* (Exécution de la loi du 23 décembre 1874.) *Rapport annuel* de l'inspecteur départemental sur l'ensemble du service ; année 1883, Melun. H. Michelin, in-8°, 57 p. — 2. *Conseil général de Seine-et-Marne*, session ordinaire d'août 1884. *Assistance publique. Rapport de l'Inspecteur départemental sur l'ensemble des diverses branches des Services d'Assistance et de protection infantiles de Seine-et-Marne, en* 1883. Melun, typographie E. Drosne, gendre et successeur de A. Lebrun, rue de Bourgogne, 1884, in-8° 38 p. (Hommages de l'auteur, membre correspondant.)

AMARAL B. DE TORO (José do). — *Diccionario de Numismatica Portugueza. Decima cadernata.* Porto, Da Silva Teixeira 1884, in-8°, p. 217-264. (Don de l'auteur, membre correspondant.)

ARTIN-BEY (Yacoub). — *La Propriété foncière en Égypte*, par Yacoub Artin-Bey, bibliothécaire et trésorier de l'Institut. Le Caire, imp. nat. de Boulaq, 1883, in-8°, 349 pages. (Don de l'Institut Egyptien.)

BALTET. — 1. *De l'Action du Froid sur les Végétaux pendant l'hiver* 1879-1880, *ses Effets dans les jardins, les pépinières, les parcs, les forêts et les vignes,* avec la nomenclature des arbres et des arbustes qui ont succombé ou résisté à la gelée. Paris, Masson, 1882, in-8°, 340 pages. — 2. L'*Art de greffer les arbres, arbrisseaux et arbustes fruitiers, forestiers, etc.* 3e édition, in-18, III — 464 p. avec 115 figures. Paris, Masson, 1883. (Hommages de l'auteur.)

BARBIER DE MONTAULT (Mgr). — *Le Reposoir du Jeudi-Saint à la Cathédrale d'Angers*, 6 p. in-4°. (Extr. de la *Revue de l'Art chrétien*) S. L. N. D. [1884.]

BENOIT (Arthur). — 1. *Les Ex-Libris de Schœpflin*, Notice,

Paris, Rouveyre et Blond, 1883, in-8°, 14 p., 2 planches. 2. *Armorial de quelques Monastères lorrains*, Nancy, Crépin-Leblond, 1873, in-8° 8 p. (Extrait du *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, une planche, 4 grav. H. Benoït de la lith. Christophe. — 3. *Bébé le Nain du roi Stanislas*, 1741-1764 p. (Extr. du *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, année 1883-1884, St-Dié, typ. et lith. L. Humbert, in-8° 18 p., — *Un Portrait de « Nicolas Ferry, dit Bébé »*. L. Benoît de R. Wiener, éditeur 0m15 sur 0m095. (Hommages de l'auteur, membre correspondant.)

Berher (Eugène). — *Le Martyrologe social*, sonnets. Epinal, Collot, 1884, in-8°, 24 p.

Boucher de Molandon. — 1. *Première evpédition de Jeanne d'Arc. Le ravitaillement d'Orléans*, nouveaux documents. *Plan du Siège et de l'Expédition*. Orléans, Herluison, 1874, in-8° xix-112 p. *Une carte au 40,000e :* Orléans, la Loire et ses îles en 1429. — 2. *La Famille de Jeanne-d'Arc, son séjour dans l'Orléanais*, d'après les titres authentiques récemment découverts. Tableaux généalogiques. Orléans, Herluison, 1878, 156 p. in-8°. — 3. *Note de Guillaume Giraut, notaire au Chatelet d'Orléans, sur la levée du siège*, inscrite de sa main sur son registre de minutes le 9 mai 1429, avec fac-simile et notice. Orléans, Jacob, 1858, in-8°, 10 p. — 4. *Études sur une bastille anglaise au XVe Siècle*, retrouvée en la commune de Fleury (près Orléans), accompagnée d'une carte du siège de 1428-1429 et du plan de la bastille..., suivies du rapport fait à la Société archéologique de l'Orléanais par M. A. Colin. Orléans, Jacob, 1858, in-8°, 64 p. *Un plan de la Ville et du Siège d'Orléans en* 1428 *et* 1429. — 5. *Rapport sur l'inventaire et le classement de la Bibliothèque de la Société archéologique de l'Orléanais au* 31 *décembre* 1864. Orléans, Jacob, 1865, in-8°, 12 p. — 6. *Compte moral de la situation financière de la Société archéologique de l'Orléanais au* 1er *janvier* 1867. Orléans, Jacob 1867, in-8°, 11 p. — 7. *Notice nécrologique sur M. l'abbé Rocher, secrétaire et vice-président de*

la Société archéologique de l'Orléanais, chanoine, etc. Orléans, Jacob, 1868, in-8°, 13 p. — 8. *Nouvelles études sur l'Inscription romaine récemment trouvée à Mesve* (département de la Nièvre). *Conséquences de cette découverte pour la détermination géographique de « Genabum »*. Paris, imp. impér. 1868, in-8°, 33 p., une planche, une carte sans échelle. — 9. *Nouvelles Études sur l'Inscription romaine récemment trouvée à Mesve* (département de la Nièvre). *Conséquences de cette découverte pour la détermination géographique de « Genabum »*; seconde édition, revue. Orléans, Jacob, 1868, in-8°, 38 p., une planche, une carte sans échelle. — 10. *M. Alfred de Puyvallée*, décédé à Orléans le 24 décembre 1870, victime de son dévouement aux blessés. Orléans, Colas, 1871, in-8°, 11 pages.— 11. *La Société archéologique de l'Orléanais pendant les années* 1867, 1868, 1869. Compte-rendu de sa situation et de ses travaux. Orléans, Jacob, 1872, in-8°, 7 p. — 12. *La Salle des Thèses de l'Université d'Orléans*; 2e édition entièrement refondue, augmentée de plusieurs documents inédits; dessins de M. Ch. Pensée. Orléans, Herluison, 1872, 95 p., cinq planches, vingt figures. — 13. *Station préhistorique aux bords de l'Essone; silex taillés, ossements et fragments de poterie primitive, découverts en quelques grottes de grès à Buthiers* (Seine-et-Marne), près Malesherbes (Loiret); dessins. Orléans, Herluison 1874, 16 p., une planche, vingt-deux figures. — 14. *Note sur un gros tournois de saint Louis*, trouvé à Reuilly, commune de Chécy (Loiret), 2e édition, revue. Orléans, Herluison, 1875, in-8°, 6 p., une fig. — 15. *M. François Maupré, archiviste du Loiret, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*. Notice nécrologique. Orléans, Jacob, in-8°, 1876, 13 p. — 16. *Société archéologique et historique de l'Orléanais*. Compte-rendu de la gestion et des travaux... pendant les années 1874, 1875, 1876. Orléans, Jacob, 1877, in-8°, 11 p. — 17. *Médailles d'honneur décernées à la Société archéologique et historique de l'Orléanais, en* 1875 *et* 1876. Rapports sur les travaux de

la Société lus en séances solennelles de la Sorbonne le 3 avril 1875 par M. Hippeau, secrétaire de la section d'histoire... et le 22 avril 1876, par M. A. Chabouillet, conservateur... Orléans, Jacob, 1877, in-8°, 25 p. — 18. *La Citadelle et la Porte Bannier, construite à Orléans sous Charles IX; le capitaine Caban, premier commandant de cette forteresse.* Orléans, Jacob, 1879, 8 pages. — 19. *Les Comptes de ville d'Orléans des XIVe et XVe Siècles;* transcription littérale de ces registres historiques. Période de 1384 à 1460. *Défense contre l'invasion anglaise. Jeanne d'Arc et sa famille.* Orléans, Herluison, 1880, in-8°, 25 p.— 20. *M. Alfred Giraud, archiviste-paléographe et docteur en droit, ancien député ..* Notice nécrologique. Orléans, Herluison, 1880, in-8°, 10 p. — 21. *Antoine Brachet, sa famille, sa mort, en 1504, son monument funéraire retrouvé en* 1879 *à Pavie.* Orléans, Herluison, 1880, in-8°, 14 p., une figure. — 22. *Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste. Statuts donnés aux tisserands d'Orléans; limites de la Juridiction de l'évêque d'Orléans à Pithiviers; enquête sur les droits d'usage dans la forêt; le donjon royal. dit la Tour-Neuve; sa reconstruction, ses souvenirs.* Orléans, Herluison, 1881, in-8°, 30 p. — 23. *Élections communales d'Orléans du 6 mars 1485. Atteintes aux privilèges de la cité. Annulation de l'élection et confirmation des droits des habitants par Charles VIII.* Extrait des registres de comptes d'Orléans. Paris, imp. nat. 1881, in-8°, 14 p. — 24. *M. l'abbé Patron, chanoine de l'église d'Orléans, ancien secrétaire...* Notice nécrologique. Orléans, Jacob, 1882, in-8°, 9 p. — 25. *Charte d'Agius, évêque d'Orléans, au IXe siècle; l'ancienne chapelle d'Orléans (Église Notre-Dame du Chemin)*, étude archéologique et historique. Orléans, Jacob, 1868, gr. in-8°, 88 p., 2 planches, 4 fig., un fac-simile de la charte par Adam Pilinski; imp. lith. Ch. Barousse, 0m61 sur 0m45. — 26. *Inscriptions tumulaires des XIe et XIIe siècles à Saint-Benoît-sur-Loire.* Moulage de ces monuments épigraphiques; calques annexés à cette étude. Orléans, Herluison, 1884, in-8°,

52 p., six planches. — 27. *La maison de Jeanne d'Arc à Domremy, et Nicolas Gérardin, son dernier possesseur.* Tableau de M. de Cypierre, donné au musée d'Orléans par Madame l'amirale Coulette Maussion de Candé. Orléans, Herluison, 1884, in-8°, 15 pages. Hommages de l'auteur, membre correspondant.

BOUDIER (Emile). — 1. *Des champignons au point de vue de leurs caractères usuels, chimiques et toxicologiques.* Mémoire couronné par l'Académie de médecine de Paris (prix Orfila), avec deux planches lithographiées, Paris, 1866. — *Observations sur la quantité et la nature des corps étrangers contenus dans la neige.* Paris, 1876. — 3. *Du parasitisme probable de quelques espèces du genre Elaphomyces,* Paris, 1876. — 4. *De quelques espèces nouvelles de champignons,* Paris, 1878. — 5. *Contribution à l'étude mycologique de l'Auvergne,* Paris, 1879. — 6. *Nouvelles espèces de champignons de France,* Paris, 1881. — 7. *Note sur l'apparition précoce des morilles en* 1884. Paris, 1884. (Hommages de l'auteur, membre correspondant.)

DE BOUREULLE. — 1. *L'abbaye de Remiremont et Catherine de Lorraine.* Saint-Dié, Humbert, gr. in-8°, 33 pages. — 2. *Les côtes et les îles du Finistère.* Châlons-sur-Marne, Thouille, 1884, in-8°, 30 pages.

BURGER. — *Le Pain (question alimentaire), le pain bis de ménage et le pain blanc de boulanger : causes de l'abandon du premier pour le second.* (Ext. du *Bulletin de la Société d'agriculture et comice de l'arrondissement de Meaux, 1884.)* Paris, librairie agricole de la Maison rustique, 1884, in-8°, 88 p. (Don de l'auteur, membre correspondant.)

CHANTEAU (F. de). — 1. *Notes pour servir à l'histoire du chapitre de Saint-Dié aux XVe et XVIe siècles ; la vie privée des chanoines.* Nancy, Berger-Levrault, 1875, in-8°, 36 p. — 2. *Les sorciers à Saint Dié et dans le val de Galilée ; les archives du chapitre.* Nancy, Berger-Levrault, 1877, in-8°, 69 p. — *Notice historique et archéologique sur le château de Montbras (Meuse).* Nancy, Crépin-Leblond, 1878, in-8°, 32 p., 3

planches. — 4. *Anciennes sépultures de l'église du prieuré de Saint-Pierre de Châtenois (Vosges) ; le cartulaire de Dom Claude Grandidier*. Nancy, Crépin-Leblond, 1879, in-8°, 28 pages, 2 planches. — 5. *Maudru, évêque constitutionnel des Vosges, sa vie, ses visites pastorales, ses écrits*. Nancy, Sidot, 1879, in-8°, 63 p. — 6. *Collections lorraines aux XVIe et XVIIe siècles*. Documents conservés à la bibliothèque nationale, recueillis et annotés par F. de Chanteau. Nancy, Crépin-Leblond, 1880, in-8°, 80 p. — 7. *Notice historique sur l'hôpital du Saint Esprit de Vaucouleurs (Meuse)*. Nancy, Crépin-Leblond, 1881, in-8°, 60 p., une planche. Dons de M. Maurice de Chanteau, en mémoire de l'auteur, son frère, alors membre titulaire.

Courtonne (E.) — *Langue internationale néo-latine ou langage auxiliaire simplifié, destiné à rendre possibles et faciles les relations directes entre tous les peuples civilisés d'origine latine*. A Nice, librairie Visconti ; à Paris, librairie Baudry ; Rouen, Metérie, 1875-1881-1884, in-8°, 44 p. Extr. du Bulletin de la Société niçoise des sciences naturelles et historiques.

Crussard (D^r). — *Fête du certificat d'études*. Discours prononcé le 16 août 1884 par M. le Docteur Crussard, président de la délégation cantonale, officier d'Académie. Neuchâteau, imprimerie Kienné, place Jeanne d'Arc, 1884, in-18, 15 p. (Don de l'auteur).

Daguin (Arthur), membre correspondant. — 1. *Les Évêques de Langres*, étude épigraphique, sigillographique et héraldique ; feuilles 19 à 24 (p. 145 à 192). Nogent, chez l'auteur, 1880-1883, gr. in-4°. — 2. *Bibliographie Haute-Marnaise :* Catalogue d'ouvrages et de pièces concernant le département de la Haute-Marne, offerts à la bibliothèque départementale, Barotte, Paris, Champion 1883, gr. in-8°, VIII-129 p. — 3. *Notice sur M. A. Daguin, de Nogent*, par M. V***, Paris, S. N. 1883, in-8°, 14 p. (imp Ve Ethiou Pérou). — 4. *Notice sur les collections et ouvrages de M. Daguin*. Arcis-sur-Aube, Frémont, 1884, in-8°, 33 p. — 5. *Notice sur*

Mme Dayuin (Valérie-Rose Girard), par M. V***. Arcis-sur-Aube, Frémont, 1884, in-8°, 13 p. (Dons des auteurs).

DEMANGEON (A.). — 1. *Extrait des notes recueillies à Epinal pendant les hivers* 1870-1871 *et* 1879-1880. Epinal, 16 février 1884, autogr. petit in-fol. — 2. *Climatologie d'Epinal*, 24 février 1884, autogr. petit in-f°. — 2. *Observations météorologiques d'Epinal*. Résumé général pour 10 années, de 1872 à 1881 inclusivement, à l'altitude moyenne de 330 mètres, lith., 1 p. in-f°, daté Epinal 11 avril 1884. — 4. *Gnomonique. Table pour construire un cadran solaire horizontal* de 5 en 5 minutes pour la latitude septentrionale de 48° 10' 15" (log. sin. 9.8722359), calculée par A. Demangeon. Cette table peut servir sans différence appréciable pour tout le territoire d'Epinal. (Dons de l'auteur, membre titulaire.)

FLICHE.— *Description d'un nouveau cycadeospermum du terrain jurassique moyen*. (Extr. du *Bulletin de la Société des sciences*, 1883), in-8° s. l. n. d. Nancy, imp. Berger-Levrault, 4 p. une planche, 4 fig. (Hommage de l'auteur, membre correspondant.)

GANIER (H.) — *Récits et légendes d'Alsace*, dessins de H. Ganier, 12 compositions hors texte gravées sur bois et 44 sujets dans le texte. Paris, Berger-Levrault et Cie, libraires-éditeurs, in-4°, 71 p. (Hommage de l'auteur.)

GEBHART. — *Département des Vosges. Travaux des conseils d'hygiène publique et de salubrité pendant l'année* 1883, présenté à M. le Préfet des Vosges par M. Gebhart, pharmacien à Epinal, secrétaire du conseil central. Epinal, E. Busy, 1884, in-8°, 152 pages. Don de l'auteur, membre titulaire.

GERMAIN (Léon). — *Le camée antique de la bibliothèque de Nancy*. Tours, Bousrez [1883]. Ext. du Bulletin monumental, 1883, in-8°, 11 p., une hiélogravure Dujardin, imp. Eudes. Camée de Nancy, apothéose de l'empereur Hadrien. Don de l'auteur, membre correspondant.

GRAD (Ch.). — 1. *Récents travaux sur l'histoire naturelle de l'Alsace et des Vosges*, in-8° s. l. n. d. 11 p. (Extr. de la *Revue d'Alsace*). — 2. *Observation sur la température des mers*

de France, Association française pour l'avancement des sciences, 1875, in-8°, 7 p. — 3. *Sur la formation des charbons feuilletés glaciaires de la Suisse*, id. 1879, 11 p. — 4. *Sur les observations météorologiques internationales dans les régions polaires*, id., 1881, 5 p. — 5. *Biographies alsaciennes*, Charles Grad, publiciste et député de l'Alsace. Extr. des Alsaciens illustres, Colmar, Jung, 1883, in-8°, 8 p. — 6. *Etudes historiques sur les naturalistes de l'Alsace. Le curé Muller*, 1803 à 1880. Colmar, Decker, 1883, in-8°, 23 p. — 7. *Ueber unsere Lage im Reichslande. Rede gehalten bei der Generaldebatte ueber den Haushalt-Etat im Landesausschuss von Elsass-Lothringen.* Sitzung vom 16 januar 1883, in Colmarer Dialeckt. [*Notre situation dans l'Empire allemand. Discours à la diète d'Alsace-Lorraine en dialecte Colmarien.*] Colmar, Jung, 1883, in-8°, 26 p. — 8. *Rapport sur les pétitions adressées à la délégation d'Alsace-Lorraine, touchant l'organisation des caisses d'épargne*. Strasbourg, Bauer, 1883, in-18, 32 p. — 9. *Zigs-zags à travers l'Alsace.* Strasbourg, Bauer, 1883, in-18, 19 p. — 10. *La situation des finances de l'Alsace-Lorraine... Budget pour* 1884, Mulhouse, Bader, 1884. in-8°, 18 p. — 11. *Caisse de secours des établissements Herzog, Logelbach* (*Alsace*). S. l. n. d. [1884], in-8°, 4 p. Colmar, Jung. — 12. *Zigs-zags à travers l'Allemagne.* Strasbourg, Bauer, 1884, in-18, 51 p. Dons de l'auteur, membre correspondant.

Greuell (le Dr).— *Etablissement hydrothérapique de Gérardmer, Guide du baigneur et du touriste*, avec une carte des environs. Paris, Doin, 1880, in-18, 97 p., une carte des environs, un tableau des promenades et excursions. (Don de l'auteur.)

Guilbert (Mme E.). *Petit manuel pour l'application du Régénérateur-Guilbert, engrais liquide et insecticide fertilisant.* 2e édition, Mézières (par Epone, Seine-et-Oise), et Paris, Dubuisson, in-18, 17 p. (Don de Mme Guilbert.)

Haillant (N.). — *Essai sur un patois vosgien* (Uriménil, près Epinal). Troisième section, grammaire; formation des mots (dérivation, composition), syntaxe; petit programme

de recherches sur les patois vosgiens. Paris, Maisonneuve ; Epinal, Durand, 1884, in-8°, 106 p. — 2. *Bibliographie vosgienne de l'année* 1883, ou Catalogue méthodique et raisonné des publications (imprimés, gravures. etc.), sur les Vosges, comprenant 463 numéros, dont 22 sur Jeanne d'Arc, avec une table des noms d'auteurs, éditeurs ou imprimeurs, de lieux, de personnes et de matières. Paris, Lechevalier; Epinal, Durand, 1884, in-8°, 87 p. (Hommages de l'auteur, Secrétaire perpétuel.)

LALLEMEND et BOINETTE. — *Jean Errard, de Bar-le-Duc, « premier ingénieur du très chrestien roy de France et de Navarre Henry IV », sa vie, ses œuvres, sa fortification.* (Lettres inédites de Henry IV et de Sully), par Marcel Lallemend et Alfred Boinette, membre de la Société des études historiques. Paris, Thorin et Dumoulin ; Bar-le-Duc, Comte Jacquet et Alfred Boinette, 1884, in-16, VI — 333 pages. (Hommage des auteurs, envoi de M. Boinette.)

LESCUYER (F.). — *Mélanges d'ornithologie.* Introduction ; mémoire ayant pour objet une loi internationale protectrice des oiseaux; la répartition des oiseaux à la surface du globe; des stations nationales ornithologiques et l'enseignement ornithologique dans les écoles primaires. Appendice, pièces justificatives. Imp. du Fort-Carré, à Saint-Dizier, 1884, in-8°. (Hommage de l'auteur, membre correspondant.)

LIÉNARD (Félix). — *Publication de la Société philomathique de Verdun. Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine,* par M. Félix Liénard, tome II, partie centrale du département, texte et planches. Verdun, imp. de Charles Laurent, éditeur, 1884, gr. in-4°, 192 p., 43 planches.

LOUIS (Léon). — Ville d'Epinal. *Bulletin annuel de l'Orphéon spinalien, Société chorale et instrumentale,* année 1884, n° 3. Epinal, imp. E. Busy, rue d'Ambrail, 8, 1884, in-8°, 32 p.

MAXE-WERLY. — 1. *Numismatique Soissonnaise.* Extrait de la

Revue numismatique, 3e série, t. 2, 1er trim., 1884, p. 82-107, in-8°, 26 p., une planche, 10 fig., s. l. n. d. Paris, Boudet. — 2. *Trouvaille d'Autreville* (*Vosges*), monnaies inédites d'Adhémar de Monteil, évêque de Metz, et de Henri IV, Comte de Bar. Extrait de la *Revue numismatique*, 3e série, t. II, 2e trim. 1884, p. 203-219, in-8°, 17 p. — 3. *Les vitraux de Saint Nicaise de Reims*. Ext. du *Bulletin du comité des travaux historiques et archéologiques* n° 2, de 1884, in-8° 8 p, Imprimerie nationale, 1884, une planche héliogr. Dujardin. — 4. *Numismatique gauloise*. De la transformation des types monétaires et des résultats auxquels elle conduit. Lecture faite à la Sorbonne le 16 avril 1884. Extrait du *Bulletin monumental*, 1884. Tours, imp. Paul Boursez, in-8°, 12 p. Dons de l'auteur, membre correspondant.

Méline (C.). — *Catalogue des musées scolaires*, connaissances usuelles et éléments des sciences. Epinal, Busy, 1884, gr. in-8°, 39 p. (Don de l'auteur, membre associé.)

Merlin (Ch.). — *Annuaire de l'Instruction publique dans les Vosges*, pour 1884, vingt-troisième année. Epinal, Durand, 1884, in-18, 200 — LVI pages. (Don de l'auteur, membre titulaire.)

Moreau.— *Album Caranda (Suite). Les fouilles de Chouy (Aisne)*, 1883. Saint-Quentin, imp. typogr. et lithogr. Ch. Poette, 1884, in-4°, texte et planches. (Don de M. Fréderic Moreau, père, à la Fère en Tardenois, Aisne.)

Mourot (M. l'abbé V.). — *La Terre-Sainte et le pèlerinage de pénitence en* 1882; impressions et souvenirs, Paris, lib. cathol. internat. de l'Œuvre de St-Paul; Mirecourt, Chassel, Monthureux-le-Sec, chez l'auteur. Deux vol. in-18, x — 396, 346 pages. Un portrait gravé de l'auteur ; une carte (sans échelle) quatre plans. (Don de l'auteur.)

Perrin (S.). — *Considérations botaniques sur la culture fourragère de l'arrondissement de Remiremont*, in-8° 15 pp. s. l. n. d. (Hommage de l'auteur, membre associé.)

Petite géographie méthodique des Vosges, en 24 leçons, avec

19 cartes dans le texte et une carte générale des Vosges, par plusieurs instituteurs du département. Première édition, prix : 60 centimes. En vente chez Mme Tremsal, libraire à St-Dié, éditeur, rue de la Gare, 11, et chez les principaux libraires du département. A Paris, librairie Picard-Bernheim et Cie, 11, rue Soufflot, in-16 carré, 52 pp.

Petite géographie méthodique des Vosges en 21 leçons, avec 19 cartes dans le texte et une carte générale des Vosges, par plusieurs instituteurs du département. Cet ouvrage qui figure sur la liste des livres admis pour les écoles des Vosges a obtenu une mention honorable à l'exposition de géographie de Nancy (1880), 2e édition, revue, corrigée et augmentée. Prix : 60 centimes. En vente chez Mme Tremsal, libraire à St-Dié, éditeur, rue de la Gare, 21, et chez les principaux libraires du département. A Paris, librairie Picard-Berheim et Cie, 11, rue Soufflot. (Hommages des auteurs et de l'éditeur.)

PIROUX. — *Institution des sourds-muets de Nancy. Essai d'un tableau philosophique..... du système, de la méthode et des procédés français de l'enseignement des sourds-muets.....*, mai 1884, Nancy, Crépin-Leblond, gr. in-4°, 4 p.

Le Postillon lorrain, almanach moral, historique et récréatif, pour l'an de grâce 1885, 48e année. Nancy, Vagner, imprimeur-libraire, E. Chevry, in-4°, 66 pp. (Don de M. Vagner, membre correspondant.)

PUTON (A.). — *Organisation de l'enseignement forestier dans l'empire d'Allemagne*, in-8° 6 pp. s. l. n. d. (par M. A. Puton, directeur de l'Ecole forestière). Extrait de la *Revue des eaux et forêts*, Paris, typ. A. Hennuyer, rue Darot, 7 (1884.) Hommage de l'auteur.

Dr L. QUÉLET. — *Quelques espèces critiques ou nouvelles de la flore mycologique de France.* (*Association française pour l'avancement des sciences*, congrès de Rouen, 1883), s. l. n. d. (1884), in-8°, 15 p. 2 planches, 13 fig. Hommage de l'auteur, membre correspondant.

QUÉLET, MOUGEOT et FERRY (Les Drs). — 1. *Liste des espèces de champignons observées par les Drs Quélet, Mougeot et Ferry, dans une course au Donon et au Champ-du-Feu, les 21 et 22 septembre 1882.* — 2. *Liste des champignons observés dans les Vosges en 1883, par MM. les Drs Quélet, Mougeot et Ferry, ainsi que par le professeur Forquignon et M. Bardy* (Dons de M. le Dr Mougeot, membre associé).

Ce sont les 3e et 4e listes publiées dans la *Revue mycologique* n° 17, janvier 1883 et n° 21, janvier 1884.

QUINTARD (Léopold). — *Monnaie inédite d'un maître échevin de Metz*, s. l. n. d. Nancy, Crépin-Leblond, in-8°, 3 p. (Extrait des *Mémoires* de la Soc. d'archéol. lorraine pour 1884. (Hommage de l'auteur.)

RANCE (M. l'abbé). — *Le secret de la confession, examen d'un passage de l'historien J.-A. de Thou. Le goût d'après Vauvenargues.* Paris, Soc. générale de librairie catholiq. Aix-en-Provence, Makaire ; Marseille, Chauffard 1884, gr. in-8°, 19 pages.

RAVON (St.) — *Les peupliers de bordures des routes.* Charmes, Claude, 1884, in-18, 7 p. (Don de l'auteur.)

RICHARD. — *Règlement (du chapitre de Remiremont) pour l'administration de la justice ; ordonnances pour la police (de cette ville).* Extr. des *Documents sur l'histoire des Vosges*, in 8°. 21 p., Epinal, s. d. [1884]. V. Collot, imp. Don de M. Richard, membre associé.

DES ROBERT (Ferdinand). — *Ex-voto de Charles V, duc de Lorraine, dans l'église de Todmoos (Brisgau).* Nancy, Crépin-Leblond, 1884, in-8°, 13 p. (Hommage de l'auteur, membre correspondant.)

ROUMEGUÈRE (C.). — 1. *Cryptogamie illustrée, ou histoire des familles naturelles des plantes acotylédones d'Europe*, coordonnée suivant les dernières classifications, et complétée par les recherches les plus récentes. Famille des champignons, contenant 1,700 figures représentant, à ses différents

âges, la plante de grandeur naturelle et l'anatomie de ses organes de végétation et de reproduction, dessinés au microscope, composé par Casimir Roumeguère, membre et lauréat de plusieurs Sociétés savantes. Ouvrage honoré des souscriptions des Ministères de l'Instruction publique, de la Marine, de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics; des principales bibliothèques de France et de l'étranger. 1870. Chez les libraires-éditeurs. Paris, J.-B. Baillère et fils, F. Lavy, in-4°, 164 p. — 2. *Index synonymique de la famille des champignons*. Complément du tome II de la Cryptogamie illustrée, in-8°, 20 p., autographiées, 1873, s. l. — 3. *Flore mycologique du département de Tarn-et-Garonne. Agaracinées*. Quelque complètes ou étendues qu'elles soient, il est possible d'appliquer aux recherches mycologiques entreprises, même sur un espace nettement déterminé, ces mots de Guy de la Bresse: « Le champ est grand ouvert à ceux qui voudront y faire gerbe, il y en a plus que l'on en a moissonné. » Etude qui a obtenu la médaille d'or de 400 francs au concours de 1877, par M. E. Roumeguère, lauréat de l'Institut, ancien membre résidant de la Société des sciences, belles lettres et arts de Montauban. Montauban, imp. et lith. Forestié, rue du Vieux-Palais, 1880, gr. in-8°, 278 p. — 4. *Statistique botanique du département de la Haute-Garonne*, par Casimir Roumeguère, membre et lauréat de plusieurs Sociétés savantes (Ext. de l'*Echo de la Province* du 5 avril 1876). Paris, J.-B. Baillère et fils, libraires de l'Académie de médecine et de la Société botanique de France, rue Hautefeuille, 19, 1876, in-8°. 101 p. — 5. *Revue mycologique* de 1879 à 1884 inclus.

SAINT-DIÉ. — *Comice. Procès-verbaux des séances du Comice agricole de l'arrondissement de Saint-Dié*, 1884. typ. et lith. Dufays, petit in-8°, paginé 49 à 68.

SALMON. — *M. le baron de Gérando, premier président honoraire de la Cour d'appel de Nancy*. Gr. in-18, 12 p., s. l. n.

Bar-le-Duc, imp. veuve Numa Rolin, Chuquet et Cie. (Hommage de l'auteur, membre correspondant, conseiller à la Cour de cassation. [1884.]

H. DE SAUVAGE. — 1. *Comptabilité agricole* ; *livre des auxiliaires*. Paris, Paul Dupont, 1882, in-8° oblong, X — 35 p. — 2. *Livre journal*. Paris, Dupont, 1882, in-8°, X — 24 p. — 3. *Grand livre*, Paris, Dupont, 1882, in-8°, V — 44 p. — 4. *De l'étude de la comptabilité dans l'enseignement primaire. Enseignement de la comptabilité agricole*, par M. A. Richard. Simplicité de son application et importance de ses services, par M. Edouard Boniface. Lille, Danel, in-8°, 16 p. — 5. *Économie agricole*, *prix de revient agricole*, *relevés*. Décembre 1883, 1re série. Loiret, Seine-et-Marne, 1881, Loiret 1882. Dakotah (Etats-Unis), 31 études (Dons de l'auteur, maître de conférence à l'Institut national agronomique.)

Société de Saint-Vincent-de-Paul. 1. Conférences de Nancy. Assemblée générale du 1er mai 1884. Nancy, au Secrétariat de la Société, rue du Manège, 3, 1884, in-8°, 28 pag. *Société de Saint Vincent-de-Paul*. 2. Assemblée générale des conférences de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges du 24 juillet 1884, sous la présidence de Mgr Turinaz. Nancy, au Secrétariat de la Société, rue du Manège, 3, août 1884, in-8°, 28 p. (Dons de M. Vagner, membre correspondant.)

Société des Ouvriers de Saint-François-Xavier de Nancy. — Assemblée générale du 6 avril 1884. Compte-rendu et liste des membres. Nancy, Vagner, 1884, in-8°, 62 p. (Don de M. Vagner, membre correspondant.)

THÉVENOT (A.).— 1. *Faits et accidents météorologiques survenus à Reims et aux environs, avant* 1790. — 2. *Notice topographique, statistique et historique sur Fontette* (Aube). Bar-sur-Seine, Saillard, 1884.

VAGNER. — *Compte-rendu des travaux de l'œuvre de Saint-François-Régis en* 1883, 45e année. Nancy, au Secrétariat de la Société, 1884, in-8°, 29 p. (Don de l'auteur, membre correspondant.)

VOULOT (Félix). — *Le « Dieu au marteau » et une nouvelle triade gauloise (?) sur un cippe vosgien*, in-8°, 4 pages, une planche, trois figures. (Don de l'auteur, membre titulaire.)

MANUSCRITS

BENOIT (A.). — *Note sur les Bibliothèques religieuses de Remiremont en* 1790.

BERHER (le Dr). — *Le Martyrologe social.* (Sonnets.)

DE BOUREULLE. — *La Corse historique depuis l'antiquité jusqu'à l'an* 1769.

CHEVREUX (P.). — *La Galerie de peinture des Princes de Salm.*

DELORME (Paul). — *Essai de Faune vosgienne*, petit in-4°, 145 p.

DENIS (Charles), chasseur au 4e bataillon de chasseurs à pied. — *Notice historique sur Châtillon-sur-Saône.*

FINOT (Jules). — *Les Sires de Faucogney, vicomtes de Vesoul.* Notice et documents. 1019-1372.

HAILLANT (N.). — *Essai sur un Patois vosgien.* Dictionnaire phonétique et étymologique contenant : 1. Tous les mots du langage courant, les termes techniques et les idiotismes ; les prénoms et noms de famille, les sobriquets, les noms d'animaux, de plantes avec leur correspondance scientifique ; les lieux dits, hameaux, sections et communes environnantes ; l'origine philologique, la signification primitive et littérale. — 2. La prononciation de chaque mot figurée. — 3. La comparaison avec les autres patois vosgiens, imprimés ou inédits, lorrains, français et étrangers de langue française, et avec les dialectes lorrains et français. — 4. Les proverbes, dictons, comparaisons et devinettes recueillis à Uriménil et dans les autres localités vosgiennes.

LAURENT. — 1. *De l'Érissé, Cépage vosgien.* — 2. *Méthode pratique pour planter et cultiver la Vigne.* Deux parties : 1° plantation ; 2° culture.

LECOMTE. — *Considérations sur les caractères de la Race bovine vosgienne.*

LIÉGEY (Dr). — 1. *Note relative au poisson d'eau douce.* Circonstance ayant inspiré l'idée de cette note. Épizootie chez le poisson. Diminution de cette substance alimentaire. Les causes de ces maux. Le reboisement considéré comme principal remède. — 2. *Note relative au danger de l'usage alimentaire, même passager, du poisson mal conservé au malade.* Résumé, conclusions et réflexions. — 3. *Avis aux personnes qui manient des armes à feu.*

MOUGEOT (Dr). — *Les Desmidiées des Vosges* observées par M. Lemaire.

SAVIGNAC (Antonin). — *A Paul Déroulède.* Poésie.

THIRIAT (Xavier). — *Légendes des Vosges. 1. La Chevrière de Xoulce. — 2. Le Houeran.*

GRAVURES ET LITHOGRAPHIES

BEAURAIN (Jean-Charles). — *Plan des ville et fauxbourgs d'Épinal,* dressé en 1789 ; fac-simile autogr. Aost et Gentil 188-190. b. Saint-Denis, Paris. (Hommage de M. E. Beaurain, architecte à Paris). 0m555 × 0m305.

COLLIGNON. — *Plan du chasteau de Moyen, anciennement dit Quinquengrogne,* basti l'an 1441, assiégé par Monseigneur du Hallier, gouverneur des duchés de Lorraine et de Bar, l'an 1639. Dédié et présenté à mondit seigneur. François Collignon fecit. Tirage moderne, 0m19 sur 0m28. Cuivre rouge. Deux exemplaires. (Don de M. Voulot.)

OLIVIER-PINOT. — 1. *La Vigne, greffe anglaise,* 20 fig. — 2. *Greffe en fente,* 10 fig. — 3. *Marcotage* et *Bouturage,* 17 fig., trois tableaux publiés par M. Olivier-Pinot, en collaboration avec M. Charles Baltet. (Dons de M. Olivier-Pinot, membre libre.)

Liste des Sociétés savantes auxquelles la Société d'Emulation des Vosges adresse ses publications en les priant de continuer cet échange mutuel.

AIN.

1. Société d'Emulation, agriculture, sciences, lettres et arts de l'Ain, à Bourg.

AISNE.

2. Société académique de Laon.

3. Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

4. Société archéologique, historique et scientifique de Château-Thierry.

5. Société de pomologie et d'arboriculture de Chauny.

6. Société régionale d'horticulture de Chauny.

ALPES-MARITIMES.

7. Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

ARDÈCHE.

8. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Ardèche, à Privas.

AUBE.

9. Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube à Troyes.

10. Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, à Troyes.

11. Société d'apiculture de l'Aube, à Troyes.

BOUCHES-DU-RHONE.

12. Société de statistique de Marseille, rue Saint-Sépulcre, 19.

13. Union des arts, à Marseille.

14. Société botanique et horticole de Provence, rue des Dominicains, 2, à Marseille.

CALVADOS.

15. Société d'agriculture et de commerce de Caen.

16. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

17. Société de médecine de Caen et du Calvados.

18. Société linnéenne de Normandie, à Caen.

19. Association normande pour les progrès de l'agriculture, de l'industrie et des arts, à Caen.

20. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux.

21. Société d'horticulture et de botanique du centre de la Normandie, à Lisieux.

22. Société française d'archéologie, pour la conservation et la description des monuments historiques à Caen.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

23. Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

COTE-D'OR.

24. Société centrale d'agriculture de la Côte-d'Or, à Dijon.

25. Société d'agriculture et d'industrie agricole de la Côte-d'Or, à Dijon.

26. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

27. Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.

28. Société archéologique d'histoire et de littérature de l'arrondissement de Beaune.

DEUX-SÈVRES.

29. Société centrale d'agriculture du département des Deux-Sèvres, à Niort.

DOUBS.

30. Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.

31. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

32. Société d'Emulation de Montbéliard.

DROME.

33. Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.

34. Société d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, à Romans.

EURE.

35. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à Evreux.

36. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, section de Bernay, à Bernay.

FINISTÈRE.

37. Société académique de Brest.

GARD.

38. Académie de Nîmes.

HAUTE-GARONNE.

39. Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariège à Toulouse.

40. Société d'histoire naturelle, de Toulouse.

41. Société archéologique du midi de la France, à Toulouse.

42. Institut des provinces de France, à Toulouse.

43. Société académique hispano-portugaise à Toulouse.

HAUTE-LOIRE.

44. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy.

HAUTE-MARNE.

45. Société historique et archéologique de Langres.

46. Société des lettres, sciences et arts de Saint-Dizier.

HAUTE-SAONE.

47. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Haute-Saône, à Vesoul.

48. Société littéraire : *La Jeune Université*, à Lure (1884).

HAUTE-VIENNE.

49. Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.

GIRONDE.

50. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

51. Commission des monuments et documents historiques, à Bordeaux.

52. Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux.

HÉRAULT.

53. Académie des sciences et lettres de Montpellier.

54. Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, à Montpellier.

55. Société languedocienne de géographie, à Montpellier.

56. Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

INDRE-ET-LOIRE.

57. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours.

58. Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, rampe de la Tranchée, 61, à Tours.

JURA.

59. Société d'Emulation du Jura, à Lons-le-Saulnier.

60. Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

61. Société de viticulture et d'horticulture d'Arbois.

LOIRE.

62. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à Saint-Etienne.

LOIRE-INFÉRIEURE.

63. Société académique du département de la Loire-Inférieure.

LOIRET.

64. Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (1884).

LOT-ET-GARONNE.

65. Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.

LOZÈRE.

66. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, à Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

67. Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
68. Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

MANCHE.

69. Société académique de Cherbourg.

MARNE.

70. Académie nationale de Reims.
71. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
72. Société des sciences et arts de Vitry-le-François.
73. Société d'horticulture de l'arrondissement d'Epernay.

MAYENNE.

74. Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

75. Académie de Stanislas, à Nancy.
76. Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.
77. Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain, à Nancy.

78. Société de médecine, à Nancy.
79. Société des sciences de Nancy.
80. Société de géographie de l'Est, à Nancy.
81. Société de Saint-Vincent-de-Paul, à Nancy.
82. Société philotechnique de Pont-à-Mousson.

MEUSE.

83. Société philomathique, à Verdun.
84. Société du Musée, à Bar-le-Duc.
85. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

NORD.

86. Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.
87. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Dunkerque.
88. Société d'agriculture, des sciences et arts de Douai.
89. Société d'Emulation de Cambrai.
90. Société d'histoire et des beaux-arts de Bergues.

OISE.

91. Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, à Beauvais.
92. Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne.
93. Société historique de Compiègne.

PAS-DE-CALAIS.

94. Société académique de Boulogne-sur-Mer.
95. Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

96. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

RHONE.

97. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
98. Société linnéenne de Lyon.
99. Société des sciences industrielles de Lyon.
100. Société d'agriculture, d'histoire naturelle et arts utiles de Lyon.
101. Société d'études scientifiques de Lyon.
102. Musée Guimet, boulevard du Nord, Lyon.

SAONE-ET-LOIRE.

103. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Mâcon.
104. Société éduenne des lettres, sciences et arts, à Autun.

SARTHE.

105. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au Mans.
106. Société philotechnique du Maine, au Mans.

SAVOIE.

107. Société centrale d'agriculture du département de la Savoie, à Chambéry.

SEINE.

108. Académie française, quai Conti, 23, à Paris.
109. Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
110. Académie des sciences, à Paris.

111. Académie des beaux-arts.

112. Académie des sciences morales et politiques, quai Conti, 23, à Paris.

113. Académie de médecine, rue des Saints-Pères, 49, Paris.

114. Société nationale d'agriculture de France, rue de Bellechasse, 18, à Paris.

115. Société nationale et centrale d'horticulture de France, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

116. Société pour l'instruction élémentaire, rue du Fouarre, 14, à Paris.

117. Société nationale des antiquaires de France, au Louvre, à Paris.

118. Société de géographie, boulevard Saint-Germain, 184, à Paris.

119. Société protectrice des animaux, rue de Grenelle, 84, à Paris.

120. Société d'acclimatation, hôtel Lauraguais, rue de Lille, 19, à Paris.

121. Société géologique de France, rue du Vieux-Colombier, 24, à Paris.

122. Société Franklin, rue Christine, 1, à Paris.

123. Société des agriculteurs de France, rue Le Pelletier, 1, à Paris.

124. Congrès des délégués des Sociétés savantes, rue Bonaparte, 44, à Paris.

125. Société philotechnique, rue de la Banque, 8, à Paris.

126. Société française de numismatique et d'archéologie, rue de Verneuil, 46, à Paris.

127. Société d'instruction professionnelle horticole, boulevard de l'Hôpital, 34, à Paris.

128. Société des jeunes naturalistes, à Paris.

129. Bibliothèque de la ville de Paris, hôtel Carnavalet, rue Sévigné, à Paris.

130. Association philotechnique, rue Serpente, 24, à Paris.

131. Athénée oriental, rue Royale-Saint-Honoré, 6, à Paris.

132. *Alliance française*, association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger, 2, rue Saint-Simon, 215, boulevard Saint-Germain (1884).

SEINE-INFÉRIEURE.

133. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

134. Société libre d'Emulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen.

135. Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Hâvre.

136. Société nationale hâvraise d'études diverses, au Hâvre.

137. Société industrielle d'Elbeuf.

SEINE-ET-MARNE.

138. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne, à Melun.

139. Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Meaux.

140. Société d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers.

SEINE-ET-OISE.

141. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

142. Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

143. Société d'horticulture de Saint-Germain-en-Laye.

SOMME.

144. Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.

145. Académie des sciences, belles-lettres et des arts d'Amiens.

146. Société linnéenne du nord de la France, à Amiens.
147 Société d'Emulation d'Abbeville.
148. Conférence scientifique d'Abbeville et du Ponthieu.

TARN.

149. Société littéraire et scientifique de Castres.

VAR.

150. Société académique du Var, à Toulon.
151. Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du département du Var, à Draguignan.
152. Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt.

VIENNE.

153. Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.
154. Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

VOSGES.

155. Société d'horticulture et de viticulture des Vosges, à Epinal.
156. Section vosgienne de la Société de géographie de l'Est, à Epinal.
157. Société philomathique vosgienne, à Saint-Dié.
158. Comice agricole d'Epinal.
159. Comice agricole de Saint-Dié.
160. Comice agricole de Remiremont.
161. Comice agricole de Rambervillers.
162. Comice agricole de Neufchâteau.
163. Comice agricole de Mirecourt.
164. Société agricole, horticole et viticole de l'arrondissement de Mirecourt.

165. Ligue de l'enseignement d'Epinal.

166. Société mycologique, à Epinal (1884.)

YONNE.

167. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.

168. Société archéologique de Sens.

ALGÉRIE.

169. Société de climatologie, sciences physiques et naturelles d'Alger.

170. Société archéologique de la province de Constantine.

171. Académie d'Hippone, à Bône.

ALSACE-LORRAINE.

172. Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.

173. Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz.

174. Société d'histoire naturelle de la Moselle, à Metz.

175. Société d'horticulture de la Moselle, à Metz.

176. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

177. Société d'horticulture de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

178. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.

179. Société médicale du Haut-Rhin, à Colmar.

180. Société d'histoire naturelle de Colmar.

181. Société industrielle de Mulhouse.

Sociétés diverses

182. Société des sciences naturelles, à Neufchâtel (Suisse).

183. Société jurassienne d'Emulation, à Porrentruy, canton de Berne (Suisse).

184. Institut géographique international à Berne (Suisse).

185. Société d'histoire naturelle de Bâle (Suisse).

186. Société philosophique et littéraire de Manchester (Angleterre). Literary and philosophical society, Manchester.

187. Société des sciences naturelles (Polichia), à Neustadt (Bavière).

188. Académie Giœnia des sciences naturelles, place de l'Université royale, nº 11-12, à Catane (Sicile).

189. Smithsonian Institution, Washington.

190. Université royale de Norwège (Det kgel Norske Universited, à Christiana.

191. Commission de salubrité de Cleveland (Etats-Unis).

192. Institut Egyptien au Caire (Egypte).

193. Institut Royal Grand Ducal de Luxembourg.

Bibliothèques diverses

194-198. Bibliothèques administratives de la préfecture et des sous-préfectures des Vosges.

199. Bibliothèque de la ville d'Epinal.

200. Bibliothèque de la mairie d'Epinal.

201. Bibliothèque de la ville de Nancy.

202. Bibliothèque de la ville de Lunéville.

203. Bibliothèque de la ville de Neufchâteau.

204. Bibliothèque de la ville de Rambervillers.

205. Bibliothèque du collège et de l'école industrielle d'Epinal.

206. Comité de météorologie vosgienne, à Epinal.

207. Bibliothèque des Sociétés savantes au Ministère de l'Instruction publique.

SÉANCE

PUBLIQUE ET SOLENNELLE

DU 14 DÉCEMBRE 1884.

La séance s'est ouverte à une heure et demie sous la présidence de M. Boegner, Préfet des Vosges, président d'honneur et membre titulaire de la Société.

M. le Préfet avait à sa droite M. Ohmer, maire de la ville d'Epinal, M. Dauzat, inspecteur d'Académie, M. Haillant, secrétaire perpétuel de la Société, et à sa gauche M. Le Moyne, président de la Société, M. Gabé, conservateur des forêts et M. Adam, président de la Société d'horticulture, membres titulaires de la Société.

Etaient présents : MM. Adam, Ballande, Boegner, Bretagne, Chatel, Chevreux, Dauzat, Gabé, Garnier, Gley (Emile), Gley (Gérard), Grisouard, Guyot, Huot, Lapicque, Lebrunt, Le Comte, Le Moyne, Merlin, Mottet, Noel, Ohmer, Retournard, Tourey, membres titulaires ; Dr Chevreuse, Figarol, Henri Mougeot, Méline, Sulpice Perrin, membres associés, et M. Thévenot, membre correspondant.

On remarquait, dans l'assistance, MM. Gaillot, capitaine en retraite, Roy, percepteur, Clément Perrin, secrétaire général du Comice agricole de Remiremont, Besnard, directeur des contributions indirectes, Boulay, président du Tribunal, Tremsal directeur de l'instruction primaire à Epinal, Louis Boucher, industriel, M. Boucher, président de la Chambre de commerce, Durand, profes-

seur, Conus, ancien professeur au Collège, Loppinet, inspecteur des forêts, etc.

Un grand nombre de dames de notre ville ont voulu rehausser par leur présence l'éclat de cette solennité.

M. le Préfet donne la parole à M. Chevreux, qui prononce le discours d'ouverture, fréquemment applaudi.

M. Figarol rend compte, d'une façon brillante et solide, du concours ouvert cette année dans l'arrondissement de Remiremont.

M. Le Moyne expose le résultat des concours historique, littéraire et artistique, et rappelle ensuite les travaux de la Société et de ses membres pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. Adam, que son grand âge n'empêche pas de rechercher les travaux les plus ardus, lit le rapport de la Commission scientifique.

Les orateurs ont été souvent applaudis.

M. Haillant a proclamé ensuite les récompenses accordées aux lauréats, et la séance a été levée à 4 heures.

Le Secrétaire perpétuel,

N. HAILLANT.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES,

LE 18 DÉCEMBRE 1884

Par M. CHEVREUX

Membre titulaire.

Messieurs,

Vous avez désigné cette année l'un des derniers venus parmi vous pour prononcer à la séance publique de la Société d'Emulation le discours d'usage. J'ai reçu cette mission avec reconnaissance; je l'ai acceptée, surtout parce que je savais y trouver l'occasion de rendre à mon tour un public hommage à la vieille et féconde association qui nous réunit aujourd'hui.

Je ne vous rappellerai pas en détail la longue suite de ses travaux. D'autres, avant moi, vous ont dit ses mérites, et des voix plus autorisées que la mienne ont conté son histoire et chanté ses louanges. Mon rôle se bornera, après vous avoir parlé de son origine et de son développement, à mettre sous vos yeux un des nombreux points de ses études.

L'origine de la Société d'Emulation qui est parvenue à sa soixantième année d'existence, vous la connaissez tous, Messieurs. Vers 1818, après les évènements qui, pendant plus de vingt ans, avaient si profondément remué la France, l'étude des lettres, des sciences et de l'histoire redevint en faveur ; et, dans les Vosges, deux commissions se formèrent au chef-lieu du département, la commission des antiquités et la commission d'agriculture, toutes deux bien humbles, bien faibles, et disposant de fort peu de ressources. Pourtant, grâce au dévouement de ceux qui les composaient, ces deux petites sociétés grandirent, leurs travaux se multiplièrent, et bientôt personne ne contesta plus leur utilité. Et, quand sept ans plus tard, les hommes qui dirigeaient ces deux comités, sentirent le besoin de s'unir en une seule société, sachant combien la réunion de leurs efforts en augmenterait la valeur, comprenant les bienfaits d'une centralisation plus puissante, alors la Société d'Emulation du département des Vosges fut fondée, ayant cette bonne fortune de commencer son existence avec l'expérience acquise par les deux comités qui la constituaient en se réunissant.

D'abord la Société d'Emulation s'occupa surtout de recherches d'antiquités et d'encouragements à l'agriculture ; mais peu à peu le cercle de ses études s'élargit, le nombre des questions qu'elle eut à traiter augmenta. Avec les antiquités et l'agriculture, l'histoire locale, les légendes du temps passé, la poésie, la littérature, les questions industrielles vinrent tour à tour prendre place dans ses discussions et figurer dans ses *Annales*. Enfin, Messieurs, vous le savez, elle n'a rien considéré comme indigne d'elle ou étranger à ses études ; les programmes de ses séances, les listes de ses publications contiennent l'indication des plus divers travaux, depuis les vieux récits d'autrefois jusqu'aux questions scientifiques nées d'hier ; et elle a fini par embrasser toutes les connaissances humaines.

Cette large extension donnée à ses travaux, cette universa-

lité de recherches et d'études, la Société a-t-elle eu à les regretter et doit-elle aujourd'hui s'en repentir ?

Pour le passé, le nombre respectable d'œuvres estimées publiées par elle suffit à répondre. Quant à notre époque, elle semble au contraire éviter tout ce qui présente le caractère d'une « spécialisation » trop absolue. Les divers ordres de sciences, loin de se séparer, tendent à se rapprocher, et leurs points de contact deviennent plus nombreux. La méthode expérimentale, si généralement appliquée de nos jours, a resserré les liens qui existaient entre les différentes branches des connaissances humaines. L'homme d'étude, tout en suivant la voie particulière où il est engagé, s'intéresse à la marche et au progrès de toutes les sciences, même de celles dont il semble être le plus éloigné ; il comprend que tous les efforts jusqu'aux plus humbles tendent au même but, et il peut dire, comme le poète : « *Homo sum et nihil humani a me alienum puto.* Je suis homme, et rien de ce qui intéresse l'homme ne m'est indifférent. »

C'est en effet cette unique pensée, « améliorer l'homme », qui seule a pu créer et vivifier tant de sociétés diverses. Tous les travaux humains ont le même objet et la même raison d'être : les uns tendent au développement intellectuel et moral de l'homme, les autres à son développement matériel ; et les deux groupes de sciences dans lesquels on les répartit, se touchent, se pénètrent en bien des points ; ils sont indissolublement liés ; et nous n'avons pas le droit, parce que nous suivons la route plus ou moins large où nous ont conduits nos goûts ou les hasards de la vie, de nous désintéresser des efforts tentés sur un terrain qui n'est pas le nôtre. Ces idées, Messieurs, ont droit de cité parmi vous. Vous aimez à insérer dans vos *Annales* et à récompenser tous les travaux, si opposés qu'ils paraissent. Vous accueillez parmi vous toutes les bonnes volontés ; et vos lectures et vos discussions, si diverses qu'elles puissent être, sont écoutées avec un intérêt réciproque, et profitent de mutuelles observations.

C'est cette bienveillance, Messieurs, dont vous avez donné tant de preuves, c'est en même temps votre sollicitude à recueillir les traditions du passé qui m'encouragent aujourd'hui à vous parler de notre vieille terre de Lorraine, et surtout des Vosges.

Tous les écrivains lorrains, depuis les plus vieux chroniqueurs jusqu'aux érudits modernes, n'ont guère raconté que l'histoire politique du duché de Lorraine. Les habitants des villes, avec leur organisation souvent puissante, leurs industries et leurs arts, ont aussi trouvé des historiens. Quant aux populations des campagnes, on ne s'est en général occupé de leur passé que d'une manière incidente et superficielle; et pourtant, la condition de l'agriculture et de la classe rurale en Lorraine au moyen-âge, mérite d'attirer l'attention. C'est ce peuple des monts et de la plaine, dont je voudrais vous entretenir, non pas pour le suivre à travers les siècles, mais simplement pour montrer l'intérêt dont il est digne, et pour tracer le cadre d'un travail à faire.

Je ne veux remonter, dans la rapide esquisse que je vous présente, ni aux temps préhistoriques, ni aux périodes gauloise, gallo-romaine et barbare, mais seulement à l'époque où, après le démembrement définitif de l'empire d'Occident, les nationalités modernes se constituèrent, les communautés rurales prirent un large développement, c'est-à-dire à l'origine du monde féodal.

A l'époque gallo-romaine, il y avait certainement des agglomérations rurales, mais les habitants des grandes propriétés agricoles, colons ou esclaves, de mœurs, de nationalités diverses, n'étaient pas attachés d'une façon définitive au sol qu'ils cultivaient. Ce fut après les invasions barbares, quand l'antique esclavage fit place au servage, quand les seigneuries territoriales s'établirent, que les habitations des paysans se groupèrent autour des châteaux, et qu'un nombre considérable de villages en Lorraine, comme dans toute la France, parvinrent à se constituer. Les uns doivent leur origine à l'établissement d'un chef

barbare dont le manoir sert de protection aux cabanes qui s'élèvent et se groupent, d'autres à la fondation d'une église ou d'un monastère.

En Lorraine, dans les Vosges surtout, terre par excellence des seigneuries ecclésiastiques, les agglomérations rurales se multiplièrent sous l'impulsion des abbayes bénédictines qui vinrent s'y fixer. Beaucoup de fermes, de centres d'exploitation agricole, qui sont devenus d'importantes communes, ont été fondés par ces moines dès premiers siècles, auxquels l'histoire impartiale a su rendre hommage, et qu'on a si justement appelés « les défricheurs de l'Europe ».

Ces grands monastères vosgiens, vous les connaissez, Messieurs, et plusieurs fois vos *Annales* ont raconté des fragments de leur histoire, qui souvent est l'histoire même de la terre vosgienne. C'est l'évêque de Sens, Gondebert, qui fonde à Senones, au VIIe siècle, la célèbre abbaye bénédictine, qu'illustra D. Calmet. C'est l'évêque de Nevers, Dieudonné, qui établit à la même époque, au confluent de la Meurthe et du ruisseau de Robache, le couvent du Val de Galilée qui, sécularisé dès le Xe siècle, devint le chapitre des chanoines de Saint-Dié. Ce sont les abbayes de Remiremont, d'Epinal, de Poussay, de Moyenmoutier, d'Etival et tant d'autres, que je ne puis énumérer dans cette brève notice, qui eurent en main, pendant le cours du moyen-âge, une puissance presque illimitée, et qui possédèrent pendant douze siècles une part considérable du département actuel des Vosges. Du VIIe au Xe siècle, on pourrait se rendre compte du développement et des progrès de la population agricole dans ce pays, en étudiant l'histoire de ces grandes fondations.

Dès l'établissement des seigneuries, les villages et, par conséquent, les populations qui les habitaient, formèrent deux groupes, deux classes distinctes : les villages dépendant de seigneurs laïques, et les villages, fort nombreux dans les Vosges, appartenant à des seigneurs ecclésiastiques.

Le régime féodal, qui attacha à la possession du sol les droits régaliens, qui fit de chaque grand propriétaire laïque ou ecclésiastique un véritable souverain sur ses terres, vint en général aggraver la situation des paysans. Comme il n'y eut plus de pouvoir central, il n'y eut plus de recours contre les abus de l'administration seigneuriale ; et le seigneur, maître en sa seigneurie, n'eut souvent d'autres limites à ses droits que celles qu'il voulait bien s'imposer. Il faudrait, Messieurs, pour pénétrer dans l'histoire des Vosges, étudier la formation de chacune de ces seigneuries, montrer leurs développements successifs et leur organisation intérieure; depuis les domaines situés à l'ouest du département, comme la vieille baronnie de Deuilly, dont le château ruiné se voit encore au canton de Lamarche, jusqu'aux seigneuries de la montagne, comme la Grande-Fosse, qui appartenait aux chanoines de St-Dié.

En raison de cette souveraineté qu'avait le seigneur sur sa terre, en raison de son droit d'appliquer à ses sujets le régime qui lui convenait, l'histoire de la vie, de la condition des personnes au moyen-âge présente une extrême variété. Cependant, malgré cette diversité, pendant toute cette période et jusqu'aux temps modernes, les habitants des campagnes peuvent être répartis en deux grandes classes : les serfs et les hommes libres.

Parmi les serfs, les uns, serfs proprement dits, étaient de véritables esclaves, appartenant en toute propriété à leur maître, qui avait sur eux un pouvoir absolu et sans limites. Cette catégorie de serfs, assez nombreuse dans les premiers siècles de la féodalité, diminua rapidement en Lorraine ; on en trouve encore dans les Vosges à la fin du XIIIe siècle, mais le XIVe les vit disparaître. La classe qui fut alors la plus nombreuse et qui forma l'immense majorité de la population des campagnes fut celle des serfs à liberté limitée, qu'on peut appeler, pour les distinguer des serfs proprement dits, hommes de mainmorte ou mainmortables.

Les mainmortables étaient des paysans plus ou moins libres, chez qui l'exercice de la liberté subissait d'importantes exceptions. Ils ne pouvaient quitter la seigneurie sans la permission du seigneur : c'était le droit de poursuite. Il leur était interdit de se marier en dehors de la seigneurie : c'était le droit de formariage. Enfin, ils ne pouvaient disposer de leurs biens, qui devenaient à leur mort la propriété du seigneur : c'était la mainmorte. Ces trois grandes restrictions à la liberté de l'homme suffisent à distinguer le mainmortable du paysan libre. Pourtant il ne faudrait pas croire que la démarcation entre ces deux classes fut bien tranchée ; souvent, l'application de ces mesures restrictives se trouvait tellement adoucie, que la différence entre le mainmortable et l'homme libre était insaisissable. La mainmorte, en effet, ou limitation de la faculté de disposer de ses biens, était loin de constituer un droit fixe, absolu, invariable. Elle s'exerçait de vingt manières différentes. Dans certaines seigneuries, elle était rigoureuse et dure, dans d'autres, une simple redevance en tenait lieu. Dans les Vosges, en général, le droit de mainmorte ne s'appliquait guère qu'aux biens meubles, et encore seulement quand le mainmortable ne laissait pas d'héritiers directs, d'enfants légitimes ; on voit même souvent le paysan se racheter de la mainmorte moyennant le payement d'une somme fixée d'avance.

La classe des mainmortables, qui formait à l'époque féodale la plus grande partie des populations rurales, diminua dans le cours des siècles au profit de la classe des hommes libres ; et l'accroissement du nombre des paysans libres s'opéra principalement grâce aux chartes de franchises données par les seigneurs aux communes. Les seigneurs octroyaient ces chartes, très-fréquentes dans les Vosges aux XVe et XVIe siècles, surtout quand la peste ou la guerre avaient dépeuplé leurs villages : pour attirer de nouveaux habitants dans leurs seigneuries dévastées, ils abandonnaient à jamais leurs droits de mainmorte, de formariage et de

poursuite, moyennant le paiement d'une redevance déterminée. A la fin du XV[e] siècle, nous voyons affranchir de cette façon Châtillon-sur-Saône, Derbamont, Sauville, S[t] Ouen-les-Parey, Bellefontaine, Isches, Serécourt, et bien d'autres encore. Cependant, malgré ces affranchissements, le servage de mainmorte subsista dans les Vosges jusqu'aux dernières années du XVIII[e] siècle, mais singulièrement adouci; une déclaration de 1719 avait transformé cette servitude en une redevance de 2 francs par sujet mainmortable : le 27 juin 1792, l'assemblée constituante l'abolit entièrement sur toute la surface de la France.

Telle était en résumé, Messieurs, la condition personnelle des habitants des campagnes avant 89. Pour bien mettre en lumière la vie de ces populations, il faudrait indiquer exactement, avec toutes leurs variétés, les nombreuses redevances dues aux seigneurs : c'est là le point souvent douloureux dans l'histoire des paysans du moyen-âge.

Le seigneur était à la fois propriétaire et souverain. Comme propriétaire, il touchait des revenus, des cens en nature et en argent pour les terres qu'il abandonnait à ses tenanciers. Comme souverain, il prélevait des tailles et des redevances dont il fixait lui même la quotité; il imposait des corvées; enfin il rendait la justice et avait le profit des amendes et confiscations.

De tous les seigneurs qui se partageaient les Vosges, le plus puissant et le plus riche était, sans contredit, le chapitre des chanoinesses de Remiremont. Sa juridiction s'étendait sur la ville de Remiremont d'abord et sur un nombre considérable de villages et de hameaux. Entre ces diverses seigneuries existaient de grandes et nombreuses différences, et il faudrait presque, pour bien connaître la condition des hommes qui les habitaient, faire la monographie de chacun de ces villages. Pourtant il est possible, du moins au sujet des redevances, d'indiquer quelques-uns des points communs à toutes les seignéuries. Le paysan devait d'abord payer les cens en argent et en nature

pour la terre qu'il cultivait. Il devait s'acquitter ensuite de la dîme, redevance ecclésiastique qui variait dans les Vosges de la 10e à la 20e partie des récoltes. Il payait la taille, levée généralement deux fois l'an, à Pâques et à la Saint-Remy, le 1er octobre. Il ne pouvait ni quitter la seigneurie sans payer un droit de sortie, ni entrer dans une autre sans payer un droit d'entrée. S'il se mariait en dehors de la terre seigneuriale, il lui fallait acheter la permission du seigneur. S'il mourait sans enfants légitimes, ses biens étaient confisqués, mais il pouvait, à prix d'argent, racheter sa mainmorte. Il devait en outre un certain nombre de jours de travail qui variait de village à village, obligation dont il pouvait se dispenser en payant, mais qu'il préférait presque toujours accomplir en nature. Toutes ces redevances seigneuriales n'exemptaient pas le paysan des tailles dues au Souverain, c'est-à-dire aux ducs de Lorraine. En dehors de ces impôts, il était soumis à une infinité de taxes indirectes, dont l'extrême variété ne peut permettre ici l'énumération. Enfin le paysan était sujet à la justice du seigneur qui se traduisait en amendes et en confiscations.

Ces charges, on le voit, étaient nombreuses ; il faut ajouter cependant qu'elles étaient loin de peser d'une façon aussi lourde dans tous les temps et dans toutes les seigneuries. On a émis sur la situation du paysan au moyen âge bien des opinions différentes. Les uns voient les populations vivant heureuses autour des monastères et à l'ombre des châteaux forts. Les autres n'ont trouvé partout qu'oppression et violence, et ont appelé cette période une terreur de mille ans. La vérité n'est pas dans ces jugements extrêmes. La vérité, c'est que tout est complexe et d'une infinie variété pendant cette époque, c'est qu'il y a une différence profonde entre l'état des campagnes considéré à tel ou tel moment, dans telle ou telle seigneurie, entre la condition, par exemple, d'un village vosgien au XIIIe siècle, et sa condition au XIVe, entre la vie d'une communauté rurale affranchie, et la vie d'un hameau soumis à la mainmorte et taillable à volonté.

Il est certain que très-souvent les redevances seigneuriales étaient relativement légères, et que le paysan pouvait facilement s'acquitter, quand aucun malheur ne venait fondre sur lui, et quand il pouvait récolter en paix le fruit de son travail. Mais il est certain aussi que, dans les années de guerre, de peste ou de disette, ces charges, si légères qu'elles pussent être en réalité, durent peser lourdement sur lui, et lui paraître écrasantes. Et d'ailleurs, on ne peut étudier les documents de ces temps troublés sans rencontrer, trop souvent, l'expression des souffrances endurées, et la trace de réelles misères.

Je n'ai fait, Messieurs, que vous parler d'une façon très générale de la condition personnelle des paysans autrefois. Je voudrais en terminant vous persuader de l'intérêt que présenterait l'histoire détaillée, siècle par siècle, commune par commune, des habitants des campagnes dans les Vosges. La Société d'Emulation a bien voulu, plusieurs fois déjà, inscrire dans ses programmes et encourager les recherches d'histoire communale. C'est par la réunion des monographies de villages qu'on pourra déterminer la part des populations rurales dans les changements survenus, et le degré de misère ou de bonheur auquel elles purent arriver. Il est probable que l'histoire des années douloureuses serait plus longue que le récit des temps heureux.

On ne trouve pas un siècle, en effet, depuis l'époque féodale, pendant lequel une calamité n'ait marqué profondément son passage dans chacun des villages vosgiens.

La famine, les maladies contagieuses, *le mal des ardents*, *le feu sacré*, la peste, les guerres générales et privées, si fréquentes au Moyen-Age, vinrent, tour à tour, et quelquefois ensemble, ravager et dépeupler les hameaux lorrains. Dès le XII[e] siècle, le val de Senones, si florissant après la fondation bénédictine, était redevenu presque désert. Après cent ans environ de tranquillité relative, la grande guerre qui ensanglanta la France sous Philippe VI, Jean II, Charles VI et Charles VII, eut son contre-coup en Lorraine.

Les actes de violence des seigneurs se multiplièrent ; les travaux des champs furent abandonnés, et la misère fut grande aux campagnes vosgiennes. Mais la période la plus douloureuse à traverser, pour les Vosges comme pour toute la Lorraine, fut, on le sait, celle de la guerre de Trente ans. » « Les Suédois, en 1635, dit M. d'Haussonville, s'abattirent sur notre pays comme sur une proie dévolue à leur cupidité » ; et en même temps que les Suédois, les bandes de Hongrois et de Croates du duc de Lorraine exercèrent à l'envi leurs ravages. La famine et la peste suivaient les armées. La dépopulation fut effrayante ; chaque communauté en porte la trace, et on dresserait une liste assez longue des villages qui ne purent jamais se relever de leurs ruines. Les maisons incendiées, les terres sans culture, les habitants disparus, morts ou réfugiés dans les bois, ainsi se résume l'histoire des campagnes pendant cette période.

Il faudrait donc, Messieurs que l'historien communal pût déterminer d'abord la condition sociale et politique de chaque agglomération rurale, et suivre ensuite le développement du village à travers les évènements favorables ou désastreux qui s'accomplissaient. Il mettrait en lumière les caractères particuliers de la race, avec ses variétés de la montagne à la plaine, ses coutumes si diverses, ses légendes curieuses et ses croyances naïves, Il montrerait l'attachement profond du paysan au sol qu'il cultive, son amour constant pour la petite patrie lorraine, amour, qu'à la réunion à la France, il sut ardemment reporter à la grande patrie. Il aurait souvent, dans son récit, à glorifier l'abnégation, la patience et le courage de ce peuple fécond des campagnes. Que de fois, en effet, à l'approche des bandes ennemies, des laboureurs ont saisi leur pique ou leur fourche, défendu leurs foyers menacés, poignées de héros contre des armées, et sont morts, martyrs obscurs dont l'histoire n'a pas gardé les noms ! Que de fois aussi des fils de paysans, sortis de leurs chaumières, mêlés aux évènements qui remuaient le monde, ont laissé de leur passage un sou-

venir éternel ! C'est le sang des paysans qui coulait dans les veines de Jeanne d'Arc. C'était un paysan, ce Varin Doron, qui, au XVe siècle, chassa de Bruyères les Bourguignons du duc Charles. C'étaient des paysans, ces soldats improvisés, qui se levèrent en 92 à l'appel de la patrie en danger, et qui

« ....En haillons, sans souliers »
« Ont repoussé l'assaut de dix rois alliés ! »

Enfin, Messieurs, depuis les temps passés jusqu'aux années récentes des revers inoubliables, dans les luttes pour la défense du sol, comme dans les travaux de la paix, le paysan vosgien a su remplir son devoir, payer largement sa dette à la patrie, marcher en bon rang dans la voie du progrès et de la liberté ; et, de nos jours, comme au siècle dernier, le décret célèbre de la Convention pourrait encore être rendu : « Le Département des Vosges a bien mérité de la patrie ! ».

Il me reste, Messieurs, un dernier devoir à remplir, celui de vous donner la liste des menbres qui nous ont quittés, et de ceux qui sont venus, au cours de cette année, occuper les places vides.

Dans le cours de cette année, la Société d'Emulation a perdu deux de ses membres titulaires ou libres résidant à Epinal, l'un par suite de démission, l'autre par suite de départ :

M. Conus, ancien professeur au collège, ancien inspecteur de l'Académie de Nancy dans les Vosges, membre de la Société depuis 1859; dont nous avons regretté la trop prompte démission.

M. Marqfoy, trésorier-payeur du département, nommé à Toulouse, dont le concours n'a jamais fait défaut à votre Commission des beaux-arts, et qui a bien voulu accepter le titre de membre correspondant.

Si la Société n'a eu à regretter la mort d'aucun de ses

membres titulaires, elle a perdu, depuis le mois de janvier 1884, plusieurs de ses membres correspondants ;

Le docteur Gaillardot, médecin sanitaire à Alexandrie, membre de notre Société depuis 1844 ;

L'abbé Guillaume, chevalier de la Légion d'honneur, aumônier de la chapelle ducale à Nancy, également entré dans la Société en 1844, auteur de diverses publications estimées concernant l'archéologie lorraine ;

M. Renault, juge suppléant au tribunal civil à Nancy, vice-président de la Société d'archéologie lorraine, notre correspondant depuis 1872, auteur de plusieurs études sur la vie privée au moyen-âge :

Le docteur Oulmont, chevalier de la Légion d'honneur, médecin de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, membre de la Société depuis 1845, et l'un des plus fermes soutiens de l'Association vosgienne à Paris;

M. Perrey, chevalier de la Légion d'honneur, professeur honoraire de la faculté des sciences de Dijon, entré dans la Société en 1847 ;

M. Saucerotte, chevalier de la Légion d'honneur, médecin en chef honoraire de l'hôpital de Lunéville, l'un des plus anciens membres de la Société d'Emulation à laquelle il appartenait depuis 1829 ;

M. Simonin, docteur en médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien professeur à la Faculté de médecine de Nancy, membre de notre Société depuis 1843.

Enfin M. Piroux, chevalier de la Légion d'honneur, correspondant depuis 1829, le fondateur de l'institution des sourds-muets, à Nancy, l'homme de dévouement qui consacra sa vie et sa fortune au soulagement de ces déshérités.

Pendant cette année, la Société d'Emulation a admis trois nouveaux membres titulaires ou libres résidant à Epinal :

M. Ballande, ancien élève de l'école des beaux-arts, professeur de dessin à Epinal, artiste dont les toiles ont figuré aux Salons annuels depuis 1873, dont vous avez pu appré-

cier déjà le solide talent, et qui sera pour nous, à la Commission des beaux-arts, un puissant auxiliaire.

M. Barbier, receveur d'enregistrement, à qui les questions historiques et littéraires ne sont jamais indifférentes, et qui est, depuis sa fondation, membre du Comité d'histoire vosgienne.

M. Ména, inspecteur des forêts attaché à la conservation d'Epinal, sur le concours duquel nous pouvons compter ; car il appartient à cette administration forestière, qui a donné à notre Société tant de preuves d'attachement, et qui a enrichi nos *Annales* de tant de travaux remarquables.

Comme membres associés, résidant dans le département, la Société a reçu :

M. Bouloumié, licencié en droit, directeur de l'établissement hydro-minéral de Vittel ;

M. Sauvage, inspecteur des forêts à Remiremont, membre du comice agricole de cette ville.

Enfin, Messieurs, six nouveaux membres correspondants sont venus s'inscrire parmi nous :

M. Fliche, professeur d'histoire naturelle à l'école forestière, membre et ancien président de l'Académie de Stanislas, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de botanique, de géologie, et de paléontologie, dont plusieurs intéressent notre département, savant dont le nom fait autorité dans la science.

M. Pfluck-Hartung, professeur à Tubingen, auteur d'un important recueil d'actes pontificaux : *Acta pontificum romanorum*, parmi lesquels figurent plusieurs bulles intéressant les Vosges, conservées aux archives du département ;

M. Génin, officier d'académie, professeur d'histoire et de géographie au lycée de Nancy ;

M. Boudier, pharmacien honoraire à Montmorency, membre de la société de botanique de France, membre correspondant de l'académie de médecine ;

M. Forquignon, maître de conférences à la faculté des

sciences de Bordeaux, secrétaire de la Société des sciences physiques et naturelles de cette ville;

Enfin M. Roumeguère, directeur-fondateur de la *Revue mycologique*, auteur de la cryptogamie illustrée et d'un grand nombre d'autres ouvrages.

Avec le concours de nos savants collègues, le docteur Mougeot, de Bruyères, le docteur Quélet, Lapicque et Haillant, MM. Boudier et Forquignon, dont je viens de vous citer les noms, sont les fondateurs de la Société Mycologique qui s'est récemment constituée dans les Vosges.

En entendant la lecture de cette liste, Messieurs, vous avez pu constater que, si nous avons eu des pertes à déplorer pendant le cours de l'année 1884, nous devons aussi nous féliciter des nombreuses et précieuses acquisitions que nous avons faites. La Société d'Emulation, au nom de laquelle j'ai l'honneur de parler, adresse à ceux que la mort a séparés d'elle un dernier adieu, et souhaite à tous ses nouveaux membres une cordiale bienvenue, certaine qu'ils donneront à l'œuvre de tous le concours de leurs talents ou de leur bonne volonté, et que chacun d'eux apportera sa pierre à l'édifice commun.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION D'AGRICULTURE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES

SUR LES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES A LA SUITE DES CONCOURS DE 1884,

PAR M. FIGAROL,

Membre associé.

Messieurs,

En 1884, votre jury voyageur avait à visiter l'arrondissement de Remiremont. Quand on sort de celui de Neufchâteau, que nous parcourions l'année dernière, on se trouve comme transporté dans une nouvelle contrée et l'on a peine à concevoir que l'on n'est point sorti du même département. Il ne s'agit plus de grande culture, il n'est plus question de céréales, et les plantes sarclées elles-mêmes disparaissent quand on atteint certaine altitude. Ici la culture unique c'est la prairie, et le produit des animaux ne consiste pas ordinairement en lait ni en beurre ; il ne provient pas en général de l'élevage ni de l'engraissement : nous sommes dans la patrie du fromage. Si cette variété de

spectacles et de cultures n'est pas sans charmes pour votre rapporteur, elle ne laisse pas d'avoir ses inconvénients, et, sans fausse modestie, il lui faut bien faire aveu d'incompétence.

Heureusement pour les membres de votre Jury, ils ont trouvé un guide aussi autorisé que complaisant en M. Louis, ancien avoué à Remiremont, délégué auprès de nous par le Président du Comice agricole de l'arrondissement. L'empressement de M. Louis à nous conduire dans nos visites était d'autant plus méritoire qu'il s'était d'abord porté candidat à nos récompenses, et que sa présence parmi nous le mettait hors concours.

Nous avons tenu néanmoins à visiter sa propriété de la Goutte, commune de Basse-sur-le-Rupt. Les deux fermes dont elle se compose ont été en partie reconstruites par le propriétaire, et les terrains en ont été augmentés d'environ 6 hectares achetés à la commune, défrichés et convertis en prairie. Le régime d'irrigation a été méthodiquement amélioré. Notre attention a été attirée sur un étang où se ramassent les eaux de différentes sources pour être dirigées à flanc de coteau et irriguer 5 hectares. Un des déchargeoirs de l'étang reçoit le purin des étables et les égoûts de la maison. Des cultivateurs indolents, qu'ils habitent la plaine ou la montagne, n'ayant à disposer que d'un mince filet d'eau le laissent arroser un are ou deux qui l'absorbent promptement et qui souvent, pour peu que l'eau soit riche, deviennent promptement trop gras. Si la disposition des lieux le permet, il serait peu coûteux d'emmagasiner ces eaux et de les lancer en masse à une certaine distance où elles porteraient la fertilité. C'est une pratique que nous avons remarquée chez la plupart de vos candidats, et que nous avons tenu à signaler pour que la leçon ne soit pas perdue. M. Louis a reconstruit les deux étables de ses deux fermes et on peut les citer comme des modèles de salubrité, d'aisance et de solidité. Nous y trouvons un autre mérite : elles n'ont pas coûté trop cher, bien que le granit

y soit uniquement employé. La jovée et les seuils, ainsi que les montants, à la hauteur du plafond, sont en granit. Le poutrage en jeune chêne au lieu d'être engagé dans le mur repose sur des consoles en granit : non-seulement il risque moins de pourrir, mais encore chaque poutre peut facilement être remplacée au besoin. L'aération et la lumière sont ménagées par des croisées en coulisse. Le purin est entraîné par les eaux de la fontaine qu'on peut faire passer sur le plancher en bois, quand on veut procéder à un nettoyage complet.

Beaucoup de propriétaires se plaignent de l'abaissement des fermages et même de l'impossibilité de trouver des fermiers : M. Louis loue aujourd'hui 1360 fr. outre les contributions et l'entretien qui incombent au fermier locataire, au lieu des 740 fr. qu'il recevait irrégulièrement autrefois.

C'est une erreur trop généralement répandue que de considérer le propriétaire rural comme un rentier qui n'a pas autre chose à faire qu'à encaisser un loyer. Qu'il le veuille ou non, le propriétaire est en quelque façon l'associé de son fermier, A ce dernier de tirer de la ferme le plus qu'elle peut produire, au propriétaire, par des travaux intelligemment conduits, de le mettre à même d'en tirer chaque année davantage. Un fermier ruiné décrédite la ferme et le propriétaire pâtit toujours de l'insuccès de son locataire qu'il trouve difficilement à remplacer quand il sort ruiné

Vous le voyez, Messieurs, nous ne pouvions commencer sous de meilleurs auspices notre voyage d'explorations, et nous avions désormais comme un modèle auquel comparer les exploitations qui ont pour moyen l'irrigation et pour but la fabrication des fromages.

Ce n'est pas cependant à une exploitation bornée à ce genre de culture qu'est échue votre première récompense, qui consiste en une médaille d'argent de 1re classe et une prime de 400 fr. accordées à M. Rapin Louis, aux Granges-de-Plombières.

Cette distinction bien méritée confirme les récompenses obtenues par M. Rapin au Comice de Remiremont et la prime d'irrigation qui lui a été décernée au concours régional d'Epinal en 1881.

Il y a treize ans, M. Rapin achetait une propriété de 18 hectares d'un seul tenant en mauvais état : ni champs, ni prés, les uns trop humides, les autres peu ou mal irrigués. Le propriétaire a eu le rare mérite de concevoir un plan d'ensemble qu'il a exécuté d'année en année et aujourd'hui presque entièrement réalisé. Il a drainé les champs, capté les sources et amené les eaux, les unes à la maison, les autres à la tête de la prairie. Mêlées au purin des écuries qu'elles nettoyent, elles sont conduites dans des réservoirs d'où des roies les dirigent dans les différentes parties de la prairie qu'elles atteignent et fécondent toutes. On peut estimer que les travaux exécutés ont triplé le revenu de la propriété. L'étable renferme 7 vaches, 1 bouvillon, 4 génisses et 3 chevaux, soit 15 têtes de bétail pour 18 hectares dont 6 en pré. Le lait est vendu à Plombières où, pendant la saison des bains, il atteint le prix élevé de 0,20 c. ; l'étable est renouvelée par elle-même : les animaux y sont ordinaires, mais en bon état. Le personnel se compose du propriétaire, de sa femme et de son fils, animés tous trois de la même passion, non d'agrandir le domaine, mais de le mettre en état de rendre le plus possible : ils sont aidés de trois domestiques dont deux jeunes garçons.

Votre second lauréat, M. *Houot*, Amé, aux Cailles Joliot, commune de Saint-Etienne, pour lequel nous vous demandons une médaille d'argent et une prime de 100 fr. est un des rares féculiers des Vosges qui peuvent utiliser à leur profit les eaux provenant du lavage des pommes de terre et de la fécule ; ce n'eût pas été un mérite suffisant pour la distinction dont il est l'objet, mais il a su en tirer un excellent parti et n'a pas reculé, pour arriver à ce résultat, devant de grands travaux. Deux roies mères

partent de la féculerie dans des directions différentes et s'étendent comme un vaste fer à cheval sur la partie haute du pré : elles atteignent une longueur de près de 500 mètres. M. Houot arrose ainsi 12 hectares de prés qui donnent un fourrage remarquable moins par sa qualité que par son abondance. Par 100 kil. de vinasse de pommes de terre, on compte 0k 16 d'azote, 0,12 d'acide phosphorique, 0,24 de potasse, 0.04 de chaux, 0,05 de magnésie : c'est une valeur d'environ 0,30 ces dont les féculiers, malgré eux, gratifient leurs voisins en aval et dont M. Houot a l'heureuse chance et l'habileté de tirer profit. Son exploitation qui comprend outre les 12 hectares de prés 6 hectares de terres en culture nourrit 14 vaches. Tous les travaux sont exécutés par la famille composée du père, de la mère et de sept enfants dont l'aîné a 24 ans et le plus jeune 8.

M. *Thiaville*, Jean-Joseph, cultivateur à Cleurie (St-Amé), possède une propriété de 20 hectares qu'il exploite depuis neuf ans de concert avec sa femme, à l'aide de deux domestiques. Si M. Thiaville avait, dès le principe, conçu un plan d'ensemble des améliorations qu'il jugeait utiles, son travail ne laisserait pas quelques lacunes qu'il a été du reste le premier à nous faire remarquer. Nous ne saurions donner trop d'éloges à ses habitudes de travail, d'ordre et d'économie. A ces qualités il joint un mérite rare parmi les cultivateurs : il tient exactement ses comptes. Ce n'est pas tout à fait une comptabilité, mais un livre de dépenses et de recettes tenu régulièrement chaque jour, puis une récapitulation et un classement annuel des articles de ce livre de caisse. C'est peu, c'est déjà beaucoup et suffisant pour une culture qui n'a qu'un seul produit, la vente des fromages.

Il ne faut pas, si l'on veut que l'habitude des comptes exacts s'établisse chez nos cultivateurs, les effrayer tout d'abord par les grands mots de comptabilité, de partie double, de grands livres, de balance. Ce serait pour l'heure un progrès suffisant et qui assurerait ceux de l'avenir que

d'obtenir de tous nos agriculteurs qui, Dieu merci! dans les Vosges, savent tous lire, écrire et compter, de tenir un livre de caisse et de le relire de temps à autre.

Ce n'est pas seulement une garantie d'ordre, c'est encore une école de moralité. On reproche quelquefois et, paraît-il, non sans quelque raison à nos montagnards l'abus de l'eau-de-vie. Si au bout de l'année un buveur faisait l'addition de ce qu'il a inutilement dépensé en *goutte*, je ne dis pas qu'il ne boirait jamais plus, mais je suis sûr qu'il boirait moins et moins souvent. Il faut un effort d'esprit plus grand qu'on ne suppose pour ne jamais oublier qu'à dépenser deux sous par jour, on a 36 fr. 50 de moins au bout de l'an et une simple addition qui le remet sous les yeux de temps à autre n'est pas inutile.

M. Thiaville n'a pas besoin de ce genre d'avertissements. Ses livres nous ont permis, comme à lui, de constater les résultats de ses travaux d'amélioration. Son domaine qui en 1880 ne pouvait nourrir que 10 vaches en entretient 13 aujourd'hui : c'est tout ce que peut contenir l'écurie qu'il faudra bientôt agrandir. Aux fumiers bien employés M. Thiaville ajoute des engrais provenant des résidus de la fabrication du prussiate de potasse. Ces déchets sont à bas prix, 5 fr. la tonne en gare de Varangéville, et réussissent en général sur tous les terrains dépourvus de calcaire. Voici leur analyse d'après M. Grandeau :

4,33	sulfate de potasse;
0,50	acide phosphorique;
0.44	azote organique;
2,21	sulfate de chaux;
0,22	magnésie;
92,30	silicate de chaux, fer, alumine.
100,00	

Chez M. Thiaville, l'effet de cet engrais est très sensible, et le foin y gagne en qualité. Outre le foin, les vaches sont abondamment nourries de tourteaux, puisqu'elles en con-

somment en moyenne 430 livres par an. A ce surcroît de nourriture, le propriétaire attribue le haut rendement de ses vaches en fromage et la bonne qualité de ce produit.

Nous regrettons que M. Thiaville ne nous ait pas autorisé à publier le compte de ses recettes et de ses dépenses. Vous y auriez vu qu'avec du travail et de l'ordre dans la culture, on fait mieux que joindre les deux bouts, mais qu'il ne faut pas compter sur de gros bénéfices. Quelque protection dont on défende l'agriculture, quelques dégrèvements dont on la soulage, l'économie restera chez elle, plus encore qu'ailleurs, la condition maîtresse du succès.

L'économie est une vertu éminemment française, qui a contribué plus que toute autre au prompt relèvement de notre patrie en ses jours de malheur : c'est à la campagne qu'elle a son séjour préféré et c'est elle qui, en permettant aux populations laborieuses de supporter les temps de crise, leur rendra, j'en ai le ferme espoir, l'ancienne prospérité.

Une autre conclusion à tirer de l'exploitation de M. Thiaville, c'est qu'en général, tout entiers à la passion d'accroître leurs propriétés, nos cultivateurs achètent trop cher des terrains pour l'entretien desquels ils ne se réservent point assez d'argent ; de là et la gêne fréquente et une production insuffisante. La terre paye les avances qu'on lui fait ; il est rare qu'elle donne à qui ne lui prête pas généreusement. L'âge d'or est passé.

Nous vous demandons pour M. Thiaville, une médaille d'argent.

Ce sont des mérites moindres, mais du même ordre, qui ont valu aux lauréats suivants les récompenses que vous allez leur décerner.

Nous demandons une médaille de bronze 1re classe et une prime de 80 fr. pour M. *Villemin*, Ch.-Auguste, propriétaire aux Breuleux (St-Etienne).

M. Villemin a débuté comme garçon de ferme : il a écono-

misé ses gages, épousé une femme qui lui apportait 5000 fr. de dot. Il achetait pour 23,000 fr. une ferme de 16 hectares, entièrement payée aujourd'hui et améliorée par son travail. M. Villemin se charge de l'entretien des ruches du voisinage: c'est un service rendu aux autres et pour lui un petit profit.

Si vous aimez à récompenser en M. Villemin un homme qui doit tout à lui-même, vous louerez dans M. *Cadet*, Aristide, cultivateur au Croc (Eloyes), un fils qui a suivi les traces et les exemples de son père. En 1877, M. Cadet père recevait une prime du Comice de Remiremont, et en 1882, son fils qui lui avait succédé en 1878 obtenait une médaille d'argent pour le bel ensemble de ses améliorations. Dix hectares, dont 6 de prés, nourrissent quatre vaches, deux bœufs et trois taureaux. Vous accorderez à M. Cadet une médaille de bronze :

Une médaille de bronze et 80 fr. à M. *Thiébaut*, Georges, propriétaire à Vagney, pour défrichements et améliorations de prairies :

Une médaille de bronze et 50 fr. à M. *Arnould*, Joseph-Nicolas, à Bouvacôte, pour défrichements :

Une médaille de bronze et 50 fr. à M. *Ferry*, Joseph-Aristide, cultivateur aux Founelles, commune de La Forge, pour défrichements et drainage :

Une mention honorable à M. *Cunin* J.-François, à Bouvacôte (Vagney), dont les travaux bien conçus ne sont pas encore achevés :

Une mention honorable à Mme veuve *François*, à La Neuvelotte (Le Tholy).

M. *Lamay*, Prosper, cultivateur à Bonnefontaine (Tholy), est depuis 21 ans locataire de la même ferme qu'il a améliorée et agrandie par des défrichements. Il nous a été facile d'apprécier la valeur des travaux de M. Lamay, puisque son canon de 350 fr. a été élevé à 400 fr. et qu'il ne s'en plaint pas.

Il aurait été à souhaiter que M. Lamay eût rencontré pour propriétaire un homme comme M. Louis, Emile, du Tholy.

Ils auraient tous deux donné un intéressant spectacle de désintéressement. Si M. Lamay voit augmenter son loyer en raison des améliorations qu'il opère sur la propriété d'autrui, M. Louis met en état de prairie deux hectares de terrain et en laisse sans augmentation tout l'avantage à son fermier. Vous récompenserez ainsi le même jour et dans la même commune le modèle des propriétaires et le parangon des locataires. Nous vous demandons pour M. Lamay une médaille de bronze et 50 fr. et pour M. Louis une médaille d'argent de 1re classe.

Votre Commission n'aurait rempli qu'incomplètement son mandat si elle n'avait examiné de près la fabrication des fromages. Parmi les membres qui la composaient, ceux qui connaissaient de longue date l'arrondissement de Remiremont, ont été frappés du progrès accompli. Les caves sont en général mieux aménagées, plus aérées et beaucoup de marcaires ont compris que la propreté était une condition nécessaire de bonne fabrication ; ce n'est pas encore assez, il faut que la propreté s'implante dans les habitudes comme un agrément et un besoin. Malgré ces efforts, la vente a, paraît-il, été difficile, et on a revu un instant pour les fromages le cours de 28 fr. qui n'avait pas été coté, nous a-t-on assuré, depuis 1827.

Je ne puis me permettre à ce sujet aucune observation, ni donner aucun conseil. Il est cependant une remarque que vous avez faite tous aussi bien que moi. Comment se fait-il que le consommateur ne se soit pas aperçu de cette baisse de prix ? N'en est-il pas de même de tous les produits agricoles et n'est-ce pas le fait le plus singulier et le plus significatif de la crise que nous traversons en ce moment, que le producteur se plaigne non sans raison de ne pas trouver un prix suffisant de ses denrées, tandis que le consommateur, de son côté, n'ait pas tort de se plaindre de l'augmentation toujours croissante du prix de toutes les choses nécessaires à la vie ?

Nous avons constaté toutefois que les marcaires qui donnaient à leur marchandise tous les soins convenables, qui diminuaient, suivant les demandes et même suivant les époques de l'année, la grandeur des formes, obtenaient des prix supérieurs. Déjà chez M. Thiaville, nous avions vu une moyenne de prix de 43 fr. environ. Chez M. *Maxel* Joseph, à Julienrupt (commune du Syndicat), le prix moyen aurait été de 55 fr. Nous vous proposons d'accorder à M. Maxel uue médaille de bronze et 50 fr. pour la bonne fabrication de ses fromages. Que nos marcaires finissent par être convaincus qu'il n'est pas de leur intérêt de fabriquer le meilleur marché de tous les fromages, et que le principal grief du consommateur contre le Gérômé, c'est la difficulté d'en trouver deux de suite de même qualité.

Il ne nous a pas semblé sans intérêt de comparer à celui des vaches de nos marcaires le rendement des vaches du Cantal, race de Salers, dont le lait est aussi entièrement converti en fromage, sauf ce qui est nécessaire à la nourriture du veau. Une vache de Salers produit annuellement, bien nourrie, 2400 litres de lait, 1800 avec une nourriture ordinaire. A raison de 10 litres de lait pour un kilog. de fromage, déduction faite d'un sixième employé à la nourriture du veau, il reste 200 kil. de fromage dans le premier cas et 150 dans le second. Le fromage du Cantal se vend en moyenne 120 fr. les 100 kil. : c'est 240 fr. et 180 fr. En tenant compte du produit du veau et du petit lait servant à la nourriture de l'exploitant ou à l'engraissement des porcs, on conclut qu'une vache de Salers produit 324 fr. par an avec 2400 litres et 248 avec 1800.

Les vaches de nos montagnes donnent en moyenne 2000 litres. (Discours de M. Méline, ministre de l'agriculture, au Comice de Remiremont.) Leur production en fromage est d'environ 300 kil. dont le prix moyen est de 90 fr. les 100 kil. C'est un produit annuel de 270 fr. Si vous ajoutez, comme dans le compte précédent, un sixième pour le veau et 3,50

pour 100 pour le petit lait, vous arriverez à 323 fr. 10, somme sensiblement égale aux 324 fr. que produit la vache du Cantal, la mieux nourrie. On nous a cité des marcaires vosgiens obtenant jusqu'à 320 kil. de fromage en moyenne, mais ils sont rares.

Vous avez encore décerné une médaille de bronze 1re classe à M. *Mathieu* Prix, propriétaire à Dommartin, pour reboisement d'un hectare 62 ares. Acheté et reboisé en 1872, ce terrain donnera en 1885 un premier produit provenant d'un nettoiement devenu nécessaire. Ainsi, Messieurs. de toutes parts et de toutes façons le travail de nos laborieuses populations conquiert à la production le sol de nos montagnes. Partout où l'irrigation est possible, un pré s'étend, ailleurs un bois s'élève et ces conquêtes sont aujourd'hui singulièrement facilitées par la vente des granits destinés au pavage des villes.

Si les particuliers se décident, en nombre encore trop restreint, à reboiser les terrains improductifs, ils y sont pourtant incités par l'exemple des préposés forestiers, dont tous les ans vous vous plaisez à signaler et à récompenser le zèle. Cette année, l'administration des forêts a présenté sur la même ligne à vos suffrages, les brigadiers *Fresse,* du Syndicat, et *Humbert,* Nicolas, de St-Amé. Vous avez accordé à l'un et à l'autre, une médaille d'argent de 1re classe et une prime de 60 fr.

C'est tous les ans un plaisir pour votre rapporteur de vous signaler et pour vous tous de récompenser quelqu'un de ces serviteurs dévoués, que leur long attachement pour leurs maîtres a faits membres de la famille. Cette année, on nous a particulièrement recommandé Mlle Marie-Claire-Justine *Cuny*, depuis 30 ans chez les enfants Claude Joly, cultivateurs à Lemont, commune de Vagney. Tous les témoignages s'accordent pour nous la représenter comme un modèle de dévouement et de bonne conduite. Nous vous demandons pour Mlle Cuny une médaille d'argent et 60 fr.

Un de nos collègues, M. Muel, inspecteur des forêts, a été chargé, pendant les trois années qu'a duré son séjour à Mirecourt, de l'enseignement de la sylviculture aux élèves de l'école normale. Il a réuni ses leçons dans un volume dont il a adressé un exemplaire à la Société d'Emulation. C'est un précis qui résume avec beaucoup d'ordre et de lucidité les connaissances nécessaires pour cultiver et gérer les bois en général et en particulier les bois soumis au régime forestier. Vous avez pensé que ce livre était appelé à rendre de grands services et vous avez émis le vœu que les *Notions de sylviculture* de M. Muel fussent comprises parmi les livres des bibliothèques populaires du département. Vous avez décidé en outre que cette œuvre serait inscrite dans la liste des ouvrages à donner en prix par notre Société; enfin la seule récompense que nos statuts nous permettent d'accorder à un de nos collègues, c'est-à-dire une mention très honorable, a été décernée à M. Muel.

Nous vous demanderons d'accorder à M. *Mathiot*, instituteur public à Domptail, une médaille d'argent de 1re classe. C'est M. l'inspecteur primaire de Bruyères qui nous a adressé la demande en assurant qu'une récompense accordée à M. Mathiot exciterait encore le zèle des autres instituteurs en faveur de l'enseignement agricole.

Cette demande est appuyée par le président du Comice agricole d'Epinal, notre collègue M. Maud'heux, qui nous écrit : « Pendant plusieurs années, M. Mathiot a exercé ses fonctions à Girancourt : il avait su donner à son école une sérieuse impulsion qui lui a valu les récompenses du comice et l'enseignement de l'agriculture y florissait à une époque où la loi ne l'avait pas encore rendu obligatoire. » Je trouve encore au dossier une délibération du conseil municipal de Domptail ainsi conçue :

« Considérant que les petits garçons de l'Ecole primaire se livrent avec ardeur et succès à la destruction des hannetons et des chenilles pour le plus grand bien de l'agriculture ;

» Considérant que cette année, malgré les plus actives recherches, ces enfants n'ont pu détruire que neuf cents nids de chenilles et peu de hannetons, mais qu'ils avaient tué 67,000 hannetons en 1880, 91,000 en 1881 et plus de 6,000 nids de chenilles en 1882 ;

« Considérant que le conseil municipal encourage chaque année cette destruction par une indemnité équitablement répartie entre les enfants ;

» Considérant que cette indemnité a servi de point de départ à de nombreux livrets de la caisse d'épargne postale et qu'ainsi on a atteint un double but poursuivi par l'administration de Domptail,

» Le conseil municipal vote la somme de 15 fr. jugée suffisante par l'instituteur public en 1882. »

A ces éloges autorisés et à ces faits qui parlent d'eux-mêmes, je n'ai rien à ajouter que les félicitations qu'en votre nom j'offre à M. Mathiot,

Vous avez bien voulu, Messieurs, dès sa fondation, appuyer de votre patronage la Société de Girecourt pour l'essai des engrais chimiques suivant les formules de M. Ville, et vous voulez bien donner asile dans vos *Annales* au rapport que son président adresse tous les ans à ses collègues. Cette société vous en sait gré et n'a pas cru pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance qu'en présentant pour une récompense M. Gaston Saget, chimiste à la blanchisserie de Thaon. Avec l'autorisation de notre collègue l'administrateur, M. Lederlin, dont l'activité obligeante est toujours prête, M. Saget a bien voulu prendre sur ses loisirs le temps d'analyser pour les membres de notre Société les engrais et les matières premières qui entrent dans leur composition. J'ajouterai qu'il l'a fait gratuitement. Je ne saurais vous faire mieux comprendre l'étendue des services qu'il nous a rendus qu'en vous disant que ses analyses nous ont mis dernièrement en garde contre des engrais qui se présentaient sous l'apparence du bon marché et dont la valeur réelle atteignait à

peine la moitié de leur prix de vente. En accordant à M. Saget une médaille d'argent de 1re classe, vous acquitterez la dette de la Société de Girecourt et de l'agriculture vosgienne.

Vous avez réservé votre médaille de vermeil du prix Claudel à M. de Sauvage, professeur de comptabilité à l'institut agronomique de Paris, pour sa *Méthode de comptabilité agricole.*

La haute situation que M. de Sauvage occupe dans l'enseignement agricole, les récompenses qu'il a reçues de la Société nationale d'agriculture, les éloges que lui a décernés le président de la chambre de commerce de Paris, me dispensent d'entrer dans aucun développement tendant à justifier votre décision (1).

Permettez-moi néanmoins de répondre à quelques critiques qui, dans votre Commission même, ont été élevées contre la méthode de comptabilité agricole de M. de Sauvage.

Quelques-uns d'entre vous ont trouvé trop compliquée la tenue de livres de M. de Sauvage et l'ont jugée impraticable. S'il s'agissait en effet de faire tenir une pareille comptabilité par tous les cultivateurs, il est incontestable que le plus grand nombre serait incapable de s'y reconnaître. Mais le livre de M. de Sauvage est avant tout une œuvre de haut enseignement. Fait par un professeur et pour des professeurs, il a sa place marquée dans les écoles normales, les écoles primaires supérieures et dans les mains des exploitants agricoles les plus éclairés. Les conclusions précises que M. de Sauvage a pu tirer dans les 31 tableaux de prix de revient que vous avez eus sous les yeux montrent bien la nécessité des nombreux comptes ouverts, dont la multiplicité a effrayé quelques-uns d'entre vous. A vrai dire, chaque exploitation doit avoir son système particulier de comptabilité comme son régime propre de culture. Que tout se borne et ne tende qu'à la fabrication et à la vente du fromage, comme dans la plus

(1) Voir : *Une visite au Concours régional d'agriculture. Annales* 1884 p, 160.

grande partie de l'arrondissement de Remiremont, n'est-ce pas en vue de la vacherie et de ses produits que doivent être établies et la culture et la comptabilité? Mais qui voudra, dans une exploitation compliquée, se rendre compte de toutes les sources de bénéfice ou de perte ne pourra mieux s'éclairer qu'en adoptant de point en point la méthode de M. de Sauvage.

En recevant la plus haute de ces récompenses, l'éminent professeur éprouvera une double satisfaction : il apprendra que ses efforts ont été appréciés par des juges compétents, il verra une publicité plus grande donnée à son œuvre destinée à rendre les plus grands services à l'agriculture et à l'enseignement agricole.

RAPPORT

DES COMMISSIONS

ARTISTIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR LES ŒUVRES

PRÉSENTÉES AU CONCOURS DE 1884,

Par M. LE MOYNE, Président.

Messieurs,

La Société m'a chargé de résumer devant vous les propositions de récompenses et les rapports de ses trois commissions, littéraire, artistique et historique. C'est un cumul dont je me serais bien passé, et qui n'est guère de ma compétence. Mais quand on accepte une charge, c'est pour en remplir les devoirs; quand on est mis à la tête d'une société, c'est pour obéir à ceux qui vous y ont placé. J'ai donc cédé aux désirs de mes collègues, et je vous prie de m'excuser si, malgré ma bonne volonté, je ne mets pas assez en relief les titres et les mérites de nos candidats.

COMMISSION DES BEAUX-ARTS.

MUSIQUE

M. Grosjean, organiste de la cathédrale de St Dié, a soumis à notre jugement un Recueil de Musique d'orgue intitulé *Journal des organistes* qu'il édite depuis 25 ans. Cette publi-

cation renferme un grand nombre de morceaux de grande valeur, œuvres des principaux organistes de notre région, qui sans elle seraient restées inédites et inconnues. Elle contient en outre beaucoup d'œuvres personnelles de M. Grosjean, *Noëls*, *pastorales*, *offertoires*, *etc.*, d'une réelle élévation. Cet auteur n'est pas d'ailleurs un inconnu pour vous. En 1863, vous lui avez accordé une médaille de vermeil pour son *Recueil des airs des Noëls lorrains*, et il se présente à nous, cette année, avec un bagage bien plus considérable qui mériterait une plus haute récompense. Mais M. Grosjean, en homme de valeur, a obtenu dès 1863 le maximum de celles que nous distribuons. Nous ne pouvons donc aujourd'hui, malgré tout le mérite de ses nouvelles œuvres, que lui décerner un rappel de la médaille de vermeil qui lui a été donnée en 1863 ; nous y ajoutons seulement la vive expression de nos regrets de ne pouvoir l'honorer et le récompenser, davantage.

SCULPTURE.

Le buffet d'orgues de l'ancienne église abbatiale de Moyenmoutiers, œuvre d'art du commencement du XVIIIe siècle devenue à la Révolution propriété nationale, avait été, en 1804, malgré la résistance la plus vive des habitants de cette localité, attribué et transféré à la cathédrale de St-Dié.

La pauvre commune désolée réclama en vain à plusieurs reprises, par voie administrative et judiciaire, le buffet d'orgues dont l'enlèvement déparait son église et attristait ses habitants ; en 1867, elle le revendiqua une dernière fois, et sa demande fut formellement rejetée.

Devant cet insuccès, la commune réunit toutes ses ressources pour rétablir les orgues perdues ; elle fit appel à toutes les bonnes volontés, à toutes les bourses généreuses ; elle chargea M. Charles Didier, d'Etival, de la construction du jeu d'orgues, et M. Couturieux, sculpteur à Mirecourt, de l'établissement du buffet.

La commune tenait à avoir un buffet d'orgues entièrement semblable à l'ancien. Avec une simple photographie prise à Saint-Dié, M. Couturieux a réussi à reproduire cette œuvre remarquable du temps passé dans tous ses détails d'ornementation, ses dimensions et son ensemble.

Notre Société veut récompenser hautement l'habile praticien, qui, seul et avec des moyens extrêmement restreints, a su faire revivre l'œuvre du sculpteur du XVIII[e] siècle et elle lui décerne une médaille d'argent grand module et une prime de 100 francs.

DESSIN.

M. Ganier, juge au tribunal d'Epinal, le collègue zèlé auquel nous devons déjà une magnifique publication illustrée, *Costumes des Milices d'Alsace et de Lorraine*, et qui a été, vous vous le rappelez, le promoteur et l'organisateur de l'exposition des beaux-arts qui a eu lieu à Epinal en 1881, nous a présenté le 20 mars 1884, avant de les envoyer à Paris pour être gravés sur bois, 60 dessins à la plume, destinés à l'illustration d'un ouvrage intitulé : *Récits et légendes de l'Alsace.* Le texte de cet ouvrage a été fait également par M. Ganier, en collaboration avec M. Tuefferd, membre de la Société d'Émulation de Montbéliard. Lès principaux sujets de ces illustrations, les uns imaginés par l'auteur, les autres pris sur la nature et la reproduisant avec un fidélité qui n'exclut ni l'art ni le goût, sont les suivants :

1° La montagne de S[te]-Odile, aux âges préhistorique, celtique et mérovingien ;

2° Le Nideck ;

3° L s légendes des nains, des sylphes et des gnômes ;

4° Les légendes des géants ;

5° Les origines de la musique ;

6° La danse des chevriers ;

7° Les confréries bachiques de l'Alsace.

A la vue de ces dessins, frappés de leur netteté et du profond sentiment artistique qu'ils révèlent, nous avons adressé d'une commune voix nos plus vives félicitations à leur auteur, et, sans qu'il le demandât, sans même qu'il y pensât, nous avons décidé de lui décerner la seule récompense que, comme membre titulaire de la Société, il puisse recevoir, c'est-à-dire une mention très-honorable, que toutes les personnes qui ont vu ou qui verront les dessins de M. Ganier (1), ratifieront de leur suffrage, et que vous voudrez bien augmenter ici de la valeur de vos acclamations.

COMMISSION LITTÉRAIRE

Une seule œuvre de quelque valeur nous a été soumise. M. Savignac, huissier au Thillot, nous a envoyé une pièce de vers intitulée : *A Paul Déroulède*, qui laisse beaucoup à désirer comme facture, mais à laquelle cependant, en raison des sentiments chaleureux et patriotiques qu'elle exprime, nous avons accordé une mention honorable. Permettez-moi, pour justifier cette récompense, de vous lire quelques courts extraits de cette poésie.

Voilà treize ans et plus que la France vous pleure,
Provinces arrachées violemment de son cœur !
Vous oublier ? Jamais ! Ah ! plutôt qu'elle meure
Jetant aux nations un dernier cri vengeur.

. . . .

Non ; l'oubli n'est point là où toute haine couve,
Prête, au premier signal à se voir assouvir.
C'est l'espoir du vaincu ; c'est l'instinct de la louve
Songeant à ses petits qu'on vient de lui ravir.

. . . .

(1) L'ouvrage est actuellement édité et mis en vente chez tous les libraires.

France ! Quand apparut l'instant du sacrifice,
Un cri de désespoir retentit tout là-bas !
Mais vienne, un jour, sonner l'heure de la justice,
Des revendications, des décisifs combats,

Aux sauvages hurrahs de la tudesque engeance,
De sublimes élans nos montagnards remplis
Jetteront aux échos leur houle de vengeance ;
Crois m'en, ô vaillant preux ! terreur des noirs oublis !

C'est à Paul Déroulède que ce dernier vers fait allusion ; c'est à lui, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, que la poésie de M. Savignac est adressée. Le fondateur de la Ligue des patriotes verra que les Vosgiens ne se consolent pas de leur séparation violente d'avec l'Alsace et la Lorraine, et qu'ils ne sont pas près de l'oublier. Il y a des blessures qui ne se cicatrisent jamais.

COMMISSION D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Parmi les œuvres qui nous ont été soumises, nous en avons tout particulièrement distingué trois.

La première est due à un archéologue bien connu, dont le nom a été déjà bien souvent cité dans nos séances publiques, M. Henri Lepage, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, et elle est intitulée : *L'organisation et les institutions militaires de la Lorraine*. Dans ce travail important, M. Lepage a réuni tous les documents se rattachant aux institutions militaires de la Lorraine, depuis les premiers temps de la féodalité jusqu'aux dernières levées du règne de Léopold. Il passe en revue le service militaire des gentilshommes, le détail des contingents fournis par les vassaux, le recrutement militaire des roturiers, les milices bourgeoises, les compagnies d'arbalétriers et d'arquebusiers. Il montre ensuite la composition des armées lorraines jusqu'au

milieu du XVIe siècle, sous Jean I, René I, René II et le duc Antoine, et parle de son artillerie, dont l'organisation avait dès lors atteint un haut degré de perfectionnement. Trois chapitres spéciaux sont consacrés à l'armée lorraine dans la deuxième moitié du XVIe siècle, au XVIIe et au XVIIIe. Les pièces justificatives qui accompagnent cet ouvrage en font un recueil de documents des plus précieux et d'une haute érudition. Aussi notre Société, qui a déjà décerné de nombreuses récompenses à M. Lepage, y ajoute aujourd'hui le rappel de la médaille de vermeil qu'elle lui a donnée en 1878 pour sa monographie de la ville de Bruyères.

La seconde œuvre que nous avons à vous signaler est due à un tout jeune homme, M. Charles Denis, soldat au 4e bataillon de chasseurs à pied en garnison à St-Nicolas, déjà membre de la Société d'Archéologie lorraine et du Comité d'histoire vosgienne. C'est un opuscule manuscrit intitulé : *Notice historique sur Châtillon-sur-Saône,* petite ville du canton de Lamarche, tout au sud de notre département, de bien peu d'importance aujourd'hui, mais qui jadis était fortifiée, fut le siège d'une seigneurie et a joué un certain rôle dans l'histoire.

L'ouvrage de M. Denis, un peu sobre de détails, est écrit simplement et méthodiquement : on sent que l'auteur fait partie de sociétés savantes, et qu'il a su s'inspirer des travaux analogues de ses devanciers. Nous aurions aimé que l'auteur, au lieu de se borner à traiter la partie historique de cette localité, nous en fît une monographie complète. « Peut-être « a-t-il jugé qu'il y a trop de dissemblance entre l'époque « actuelle et celle des temps glorieux de Châtillon-sur-Saône ? « C'est cependant, disait notre collègue M. Tanant, en nous « rendant compte de la valeur de cet ouvrage, de la comparaison de ces dates extrêmes que naît la philosophie « de l'histoire. »

Pour récompenser ce jeune militaire, qui utilise si bien le peu de loisirs que lui laisse le métier des armes, et pour prouver combien nous tenons à encourager les recherches

historiques sur notre vieille Lorraine, nous avons accordé à M. Denis, une médaille de bronze, à laquelle viendront certainement s'ajouter plus tard, s'il continue ses recherches historiques, de plus hautes et de plus frappantes distinctions.

Enfin, nous décernons une médaille de bronze grand module à M. Emile Tremsal, instituteur à St-Dié, qui, avec le concours de plusieurs collègues, vient de publier une *Petite Géographie méthodique des Vosges*, en 21 leçons, avec de nombreuses cartes dans le texte et une carte générale du département. Malgré cette abondance de cartes, le prix de ce petit livre est seulement de 60 centimes. Destiné aux écoles primaires, il montre clairement aux jeunes enfants la disposition naturelle de notre département partagé entre 4 bassins différents et coupé par 4 grandes chaînes de montagnes ; il en décrit brièvement, mais sans sécheresse, la division administrative, les chemins de fer, les productions minérales, agricoles, industrielles ; il en expose sommairement l'histoire ; il fait connaître enfin les hommes célèbres auxquels il a donné naissance. Puisse ce bon petit livre faire son chemin dans toutes nos écoles, et servir de modèle pour des livres semblables dans les départements qui en sont encore dépourvus.

J'ai fini, Messieurs, le détail de nos récompenses ; mais, si vous ne m'avez pas trouvé trop long et trop ennuyeux, je voudrais encore vous rendre compte sommairement, comme l'a fait, il y a deux ans, mon honorable prédécesseur, M. Gley, des autres travaux accomplis depuis cette époque par notre Société et par ses membres correspondants. Tous nos associés sont vosgiens, ou ont habité assez longtemps le département pour y avoir laissé quelque souvenir ; ou bien encore, conformément à notre règlement, ils ont traité des sujets vosgiens. Je pense donc que ce résumé de leurs travaux ne sera pas sans intérêt pour vous, et je vais le faire passer sous vos yeux le plus rapidement qu'il me sera possible. Je me bornerai d'ailleurs à citer les tra-

vaux manuscrits, en laissant de côté les brochures et les nombreux livres qui nous ont été envoyés.

En suivant l'ordre chronologique, je citerai :

1° *Le deuxième supplément au Catalogue des plantes vasculaires du département des Vosges,* rédigé par notre collègue M. le docteur Berher, d'Epinal ;

2° Une note de M. le docteur Liégey, de Choisy-le-Roi, un de nos correspondants les plus actifs, sur la *constitution médicale des plantes, des animaux et de l'homme,* et un *Mémoire relatif aux maladies des arbres fruitiers* ;

3° Une *Notice sur la Galerie de peinture du musée départemental des Vosges*, par M. le docteur Bailly, de Bains ;

4° Une *Notice historique sur la commune de Moyemont*, par M. Chevreux, archiviste du département des Vosges, suivie d'une indication du plan à suivre pour faire des monographies semblables de chacune des autres communes du département ;

5° Un *Rapport* de M. Voulot, conservateur du Musée départemental, sur les accroissements des diverses collections de ce musée, de juillet 1882 à juillet 1883.

Tous ces travaux ont été insérés dans notre volume d'*Annales* de 1883 à la suite de ceux que M. Gley avait déjà signalés à votre attention dans notre séance publique de décembre 1882.

Voici maintenant la liste des mémoires inédits insérés dans notre volume de 1884. Vous y trouverez :

1° Un *Rapport* de M. Figarol sur les essais d'engrais chimiques que poursuit avec tant de zèle, d'intelligence et de succès la Société agricole de Girecourt, dirigée par ce savant agriculteur.

2° 24 Sonnets, groupés sous le nom de *Martyrologe social,* par notre collègue M. le docteur Berher, déjà nommé plus haut, aussi bon poète que bon médecin et savant botaniste ; et, à l'appui de cette appréciation, permettez-moi d'interrompre cette sèche énumération pour vous lire un de ces sonnets, le XIVe intitulé « *Le soldat* ».

(Voir *Annales* de la Société, année 1884, page 192.)

3° *La Chevrière de Xoulce*, légende des Vosges, recueillie et peut-être bien imaginée par M. Thiriat, notre lauréat de 1861, 1864, 1866 et 1882, qui vient de recevoir cette année de l'Académie française pour son ouvrage « *Journal d'un solitaire et Voyage à la Schlucht* », un des prix Montyon de 2000 fr. destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs (1).

(1) Ce prix a été accompagné par M. le Président de l'Académie française d'éloges si honorables et si flatteurs pour M. Xavier Thiriat, que nous croyons devoir les reproduire ici *in-extenso* :

« Le dernier des quatre ouvrages auxquels a été attribué un prix de deux mille francs mérite de vous, Messieurs, une attention particulière :
Journal d'un solitaire, par Xavier Thiriat.

» Par une coïncidence singulière et peut-être sans précédent, le livre et l'auteur pourraient en même temps prétendre à l'une et à l'autre des récompenses fondées par M. de Montyon, le livre étant digne de figurer honorablement parmi les ouvrages utiles aux mœurs, et, de son côté, l'auteur, le pauvre brave auteur en ayant assez fait, sans le savoir, pour mériter un de ces prix que l'Académie a la douce mission de décerner à la vertu, au courage et au dévouement.

» Xavier Thiriat est infirme.

» Il ne l'était pas en décembre 1845, quand à peine âgé de dix ans, par la pluie et la neige, il se jeta dans le canal de son village pour sauver une petite fille qui s'y noyait !

» Perclus depuis lors, ne pouvant marcher, se traînant à peine, cet enfant chétif, né de paysans sans ressources, s'éleva lui-même et s'instruisit, Dieu sait comment ! si bien toutefois qu'aujourd'hui, toujours pauvre, mais heureux dans sa modestie, il se trouve entouré, choyé et récompensé de ses efforts par la sympathie, par l'estime de tous ses concitoyens.

» Il faut le voir dans son humble librairie de village, accueillant, aimable, familier, souffrant sans le dire, et toujours de bonne humeur. Sa petite boutique est le port où, après bien des traverses, il s'abrite enfin sous ses livres.

» Ses livres : ceux qu'il vend, et ceux qu'il fait.

» Il en a déjà publié plusieurs qui ont leur grâce à part et leur cachet personnel.

» Dans le dernier, le meilleur et le plus touchant, il a mis tout son cœur, versé toutes ses larmes et, jour par jour, en prose et en vers, raconté toute sa vie laborieuse et solitaire. Ce journal qu'on ne peut lire sans émotion méritait un prix par lui-même, par lui seul, tant il est plein de beaux sentiments, tant il joint l'honnêteté du fond à l'élégance naïve de la forme.

» L'Académie a subi son charme et c'est avec plaisir qu'elle couronne des deux mains le digne homme, deux fois respectable, qui commença par une bonne action et qui finit par un beau livre. »

4° Compte-rendu d'*Une visite au concours général d'agricul-culture*, à Paris, par M. Figarol, travail dont je n'ai pas besoin de faire l'éloge, car vous avez pu juger vous-mêmes, il y a quelques instants, combien les rapports de notre collègue sont clairs, précis, intéressants.

5° Des notices sur la *Rouille des blés*, sur le *Peronospora viticola*, destructeur de nos vignes, sur le *Nectria ditissima*, rongeur de nos fruits, sur le *Pourridié de la vigne*, champignon non moins dangereux que le peronospora, sur le *Cephus compressus* et sur le *Fusicladium pyrinum*, parasites de nos arbres fruitiers, toutes les six par M. d'Arbois de Jubainville, inspecteur des forêts à Neufchâteau, nommé récemment, à juste titre, Chevalier de l'ordre du Mérite agricole.

5° Un *Mémoire sur l'âge des roches des Vosges*, par M. Le Brun architecte à Azerailles, dans lequel ce savant géologue passe en revue toutes les roches primitives, plutoniennes et stratifiées de nos montagnes vosgiennes, résout de nombreuses questions, et en soulève un plus grand nombre encore, qu'avec trop de modestie il laisse à résoudre à ceux qui viendront après lui visiter ces terrains si variés et si curieux ;

6° La troisième partie de l'*Essai sur le patois vosgien*, de M. Haillant, notre secrétaire actuel, dans lequel, comme vous le disait en 1882, notre très compétent collègue M. Gley, cet auteur montre un sens critique élevé et une érudition étendue. Dans cette troisième partie, M. Haillant nous donne une grammaire complète, fort curieuse, (avec déclinaison, conjugaisons, formation des mots et syntaxe) du patois d'Uriménil, son pays natal.

7° Un résumé de l'*Histoire de la Corse*, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par M. de Boureulle, colonel d'artillerie en retraite à Docelles, qui, toujours infatigable, travaille toujours, s'assimile admirablement tout ce qu'il lit et ce qu'il voit, et sait l'exposer avec charme à ses auditeurs et à ses lecteurs;

8° La *Bibliographie vosgienne de* 1883, travail étendu, dans lequel notre secrétaire, M. Haillant, sous la juste rubrique

Sparsa colligo, a reproduit et encadré tout ce qui a été publié en 1883, sur les Vosges, n'importe où et en n'importe quel genre. On n'y trouve pas moins de 463 citations diverses et de 166 noms d'auteurs : qui croirait que le département renferme autant d'écrivains ? Il est vrai que j'y suis inscrit pour un mauvais petit rapport présenté en 1882, au nom de la Commission littéraire de notre Société, et inséré dans nos *Annales* en 1883. Je ne voudrais pas vous dire : *ab uno disce omnes* (par celui-ci jugez des autres) ; je veux seulement vous faire entendre par là combien la bibliographie de M. Haillant est complète et étendue.

9° Un *Mémoire*, par M. Chevreux, sur la galerie de peinture des princes de Salm, à leur château de Senones, avant 1789, laquelle après des fortunes diverses est devenue et forme la majeure partie du Musée départemental actuel.

10° Enfin un rapport de M. Voulot sur les divers accroissements du Musée en l'année 1884, et sur les améliorations qui ont été apportées à la galerie de peinture, tant par l'initiative éclairée de M. le docteur Bailly, que par le zèle infatigable de son Conservateur.

Tels sont, Messieurs, les travaux mis en évidence par la publication de nos *Annales* ; permettez-moi d'y ajouter la nomenclature de ceux qui, sans y avoir été insérés, ont été entendus par nous avec un vif intérêt, dans nos séances ordinaires de 1883 et 1884, et ont contribué grandement au développement de nos connaissances dans les diverses branches cultivées par notre Société.

Je cite rapidement les noms des auteurs et les titres de leurs travaux :

M. Perdrix : Analyse d'une brochure sur la maladie des pommes de terre.

M. de Bourculle : Compte-rendu d'un travail de M. Charles Grad intitulé : *Les Travaux publics en Algérie*.

M. Gaudel : Rapport sur un article de M Lecoulteux intitulé : *Les fourrages verts*, et sur le mémoire du docteur Liégey, relatif à l'oïdium des arbres fruitiers.

M. Lecomte : *Rapport* sur le concours régional de Troyes.

M. Ganier : *Rapport* sur la *Notice* de M. le docteur Bailly, sur le Musée d'Epinal.

M. Tanant : Analyse de l'ouvrage de M. Burger sur le déboisement des campagnes dans ses rapports avec la disparition des petits oiseaux.

M. Bretagne : Rapport sur l'ouvrage de M. des Robert : *Histoire des campagnes de Charles IV, duc de Lorraine.*

M. Voulot : Rapport sur *les fouilles de Gran,* et *Etude sur deux mégalithes vosgiens.*

M. Berher : Rapport sur la note de M. Lailler, pharmacien en chef à Saint-Yon, annonçant une poudre de lin inaltérable de son invention.

M. Mougeot, de Bruyères : Rapport sur l'ouvrage de M. Lemaire de Nancy, intitulé : *Liste des desmidiées observées dans les Vosges.*

M. D'Arbois de Jubainville : Compte-rendu de l'ouvrage de M. Baltet, de Troyes, intitulé : *De l'action du froid sur les végétaux pendant l'hiver* 1879-1880 et rapport sur le *Traité d culture fruitière* du même auteur.

M. Lecomte : *Exposé* des difficultés que la race bovine vosgienne a eu à surmonter pour être admise officiellement dans les concours régionaux.

M. Huot : Rapport sur le mémoire de M. Burger, relatif à la *fabrication du pain,* et sur celui de M. Laurent, relatif à la *culture de la vigne.*

M. Le Moyne : Analyse des brochures de M. Grad, intitulées : *Zigs-zags en Allemagne, Situation des finances de l'Alsace-Lorraine,* et *Zigs-zags à travers l'Alsace.* Compte-rendu d'une brochure de M. Dietz, sur *les pluies en Alsace-Lorraine.*

J'omets, pour ne pas trop prolonger cette sèche énumération, beaucoup de rapports et de comptes-rendus sommaires sur des sujets moins importants, et je termine en vous remerciant, Messieurs, de la bienveillante attention que vous avez bien voulu m'accorder et qui m'est une preuve de l'intérêt que vous portez à nos études, à nos recherches, à nos modestes travaux.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

SUR

LE CONCOURS DE 1884

PAR M. V. ADAM.

MESSIEURS,

Je viens au nom de la Commission scientifique et industrielle vous rendre compte des récompenses accordées pour le concours de 1884.

Le programme est divisé en trois sections que nous allons successivement passer en revue.

Inventions et perfectionnements dans les arts mécaniques et industriels.

Une seule demande est parvenue à votre commission; elle a pour objet un appareil à mesurer les liquides inflammables, par M. *Jolibois,* négociant à Remiremont.

L'appareil nous a paru assez ingénieux, les liquides qui y sont contenus n'ont aucune communication avec l'air extérieur, ce qui permettrait, suivant l'inventeur, de débiter les huiles et essences de pétrole, et autres matières de même

nature, à la lumière comme en plein jour. Il n'y aurait plus de dégagements de gaz inflammables, plus d'odeurs désagréables, le mesurage s'opèrerait mécaniquement, et avec propreté par une manipulation simple et facile.

Votre Commission, tout en rendant justice au mérite de l'invention, n'a pas trouvé que les avantages pratiques en fussent suffisamment démontrés, et a cru devoir, pour le moment, ajourner toute proposition de récompense.

Mémoires scientifiques et applications des sciences à l'industrie.

A son grand regret, aucun mémoire n'a été adressé cette année à votre Commission.

Ouvriers et employés des fabriques et des grands ateliers.

Les demandes de récompenses pour les ouvriers, qui se sont distingués par de bons et loyaux services, sont toujours nombreuses, et si nous pouvons y faire droit, c'est grâce aux chefs d'établissements, qui nous apportent toujours un généreux concours, dont nous ne saurions les remercier avec trop de reconnaissance.

M. Claude *Gremillet*, dessinateur chez Mme ve Ory, imprimeur en broderies à Epinal, nous a été présenté par notre collègue, M. Garnier, et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la demande qu'il a faite en sa faveur.

« Claude Gremillet est né sourd et muet, en 1837, de parents très pauvres.

» En 1851, à son retour de l'institut de Nancy, où il a été élevé à l'école du travail et de la probité, il est entré au service de Mme veuve Ory, imprimeur en broderies à Epinal. Trente-trois années se sont écoulées et Gremillet, animé des plus purs sentiments de reconnaissance, est toujours là, dévoué et affectueux pour sa digne maîtresse, qui, de son côté, l'estime et lui accorde toute sa confiance.

» Humble ouvrier au début, il doit à son ardent désir

de bien faire, à sa persévérance et à un énergique effort de sa volonté d'être devenu un dessinateur fort habile, que la concurrence a plus d'une fois, mais sans succès, cherché à distraire de son devoir.

C'est à son attachement à une maîtresse pleine de goût, autant qu'à son crayon et à son adresse, que nous devons quelques-uns de ces beaux chiffres, de ces magnifiques dessins, qui ornent et embellissent le trousseau des jeunes filles, le linge et l'habillement de nos dames.

» Gremillet se recommande encore à vous, comme un excellent fils. Depuis 33 ans, il n'a cessé d'aider ses parents ; sa mère est morte depuis longtemps, son père remarié est mort lui-même, il y a quelques années, il n'a pas quitté sa belle-mère ; il l'affectionne et soutient dignement ses vieux jours. »

Nous avons décidé d'accorder à Claude Gremillet une médaille d'argent avec une prime de 50 fr.

Mme Rosalie *Galmard* est, depuis 45 ans, employée à la papeterie de Laval, pendant 28 ans, comme simple ouvrière et depuis 24 ans comme contre-maîtresse. Son intelligence, ses bons et loyaux services, lui ont valu cet avancement, justement mérité. Ses patrons ont pour elle une grande estime et elle jouit de la considération de tous ceux qui la connaissent.

Cette belle carrière, continuée sans défaillance, nous a paru digne d'être mise en relief, et la Société a décerné à Rosalie Galmard une médaille de vermeil et une prime de 30 francs.

Trois sœurs, trois tisserandes, nées au Ménil, qu'elles n'ont jamais quitté, MM^mes^ Marie *Briot*, âgée de 43 ans, Marie-Victoire *Briot*, âgée de 40 ans, mariée en 1876 au sieur Grosjean, menuisier, et Marie-Eugénie *Briot*, âgée de 33 ans, ont travaillé sans interruption dans le même établissement, la première pendant 30 ans, la seconde pendant 28 ans et la troisième pendant 20 ans.

Les propriétaires successifs de cette usine signalent leur excellente conduite, et expriment leur vive satisfaction de l'intelligence et du dévouement avec lesquels elles se sont constamment acquittées de tous leurs devoirs d'ouvrières. Ces bons témoignages, confirmés par un avis très favorable du maire de Ménil, ne peuvent laisser aucun doute sur les mérites de ces trois sœurs.

La Société accorde en conséquence à chacune des deux aînées, Marie Briot et Marie-Victoire Briot, une médaille de bronze et une prime de 40 francs.

Quant à Marie-Eugénie Briot, tout en reconnaissant son mérite et son amour du travail, votre Commission l'a trouvée un peu jeune : c'est un défaut dont elle se corrigera vite, d'aucuns diraient trop vite : nous espérons qu'elle persévérera dans sa belle et bonne conduite et que, dans quelques années, nous pourrons lui décerner une récompense égale à celle obtenue par ses sœurs.

Deux ouvriers papetiers, M. Jean-Baptiste *Colin* et M. Auguste-Eugène *Mathieu*, méritent aussi d'être signalés à votre attention : ils travaillent depuis leur première jeunesse dans l'usine de MM. Boucher à Docelles. Leur conduite qui devrait servir d'exemple à tous les travailleurs, est digne des plus grands éloges, et montre qu'avec de l'ordre et de l'économie, quel que soit le point de départ, on peut arriver à l'aisance pour les durs jours de la vieillesse.

Voici comment s'expriment sur leur compte les patrons chez lesquels ils sont employés.

Jean-Baptiste Colin est né en 1831, à l'usine où il travaille encore, dans une vieille famille de papetiers, dont les huit enfants ont fait autour de nous souche d'honnêtes gens.

Il fallait travailler jeune dans une si nombreuse famille. Dès l'âge de 14 ans, Jean-Baptiste dut quitter le travail irrégulier de la maison pour celui de l'atelier, et voilà tantôt quarante ans, sauf une interruption de courte durée, qu'il donne autour de lui, dans la même usine, l'exemple du

travail intelligent, de la probité, et du dévouement aux intérêts qui lui sont confiés.

S'agit-il d'un coup de collier à donner, d'une mission de confiance à remplir, c'est toujours à Colin que ses patrons ont recours ; il leur a rendu de signalés services pendant la guerre, et les trois générations qu'il a servies ont trouvé en lui mieux qu'un serviteur fidèle, un aide intelligent et un ami dévoué.

Ne croyez pas d'ailleurs que Colin soit né parfait : comme bien des cœurs chauds, il avait le verbe haut, la main prompte, et comment dirais-je? la fête un peu trop facile.

Il est un des nombreux exemples de l'influence si pénétrante et si moralisatrice de la famille.

Il a eu le bonheur d'épouser une femme d'élite, fille du premier lauréat de vos concours, de ce vieux Jean-René Pharisien, qui honore encore aujourd'hui, de ses soixante-quinze ans de services, l'usine dont il est le vétéran. C'est elle qui a su calmer un tempérament trop généreux et lui a fait goûter les charmes de la vie tranquille. Ces époux dignes l'un de l'autre ont marché côte à côte dans la vie, élevant dans les meilleures traditions deux fils, qui ont su faire leur devoir dans l'atelier et sous les drapeaux, et amassant pour eux un double héritage de biens et d'honneur.

Colin est chef d'atelier depuis près de 20 ans : il forme aujourd'hui son successeur.

Dépourvu d'instruction, né pauvre, il est aujourd'hui propriétaire d'une petite fortune; il a pignon sur rue et bons biens au soleil, il a conquis le droit de se reposer. Il tient néanmoins, à ne pas abandonner l'usine où il a vécu; ses patrons se le sont attachés sans fonctions fixes, heureux de pouvoir le donner comme exemple aux jeunes hommes qui l'entourent.

Eugène-Jean Mathieu est digne de son vieux compagnon. Ouvrier de tradition, il est né, lui aussi, dans l'usine où il travaille encore et où il a débuté aux côtés de son père, il y a 35 ans.

Un moment il l'a quittée pour aller aider dans sa culture son beau-père, vieux débris des grandes armées, qui chargé d'âge et de campagnes, succombait à la tâche. Son devoir une fois rempli, il est rentré au bercail entouré de ses deux fils, dont il a fait d'honnêtes gens et de bons travailleurs. Il continue à associer les travaux des champs à ceux de l'industrie, et grâce à cette heureuse alliance, excellente pour la santé morale et physique, comme pour les intérêts de ceux qui ont su se la ménager, il vivra longtemps encore, nous l'espérons bien, heureux et honoré comme doit l'être l'ouvrier laborieux, sobre, impeccable qu'il a été pendant toute sa vie.

Après ces témoignages si honorables pour ceux qui en sont l'objet, nous ne pouvons pas hésiter à décerner à chacun de ces deux candidats une de nos plus hautes récompenses, savoir :

A Jean-Baptiste *Colin*, une médaille d'argent grand module et une prime de 50 francs:

Et à Eugène *Mathieu* une médaille d'argent petit module et une prime égale à celle de son collègue.

Nous venons encore vous recommander Jean-Joseph *Claudel*, tisserand à Laveline-du-Houx. Pendant 42 ans, il a travaillé, d'abord pour M. Lièvre-Picard et ensuite pour ses fils, qu'il ne veut quitter que lorsque le travail lui sera devenu impossible. Claudel est né à Tendon en 1823, et s'est marié en 1859, il a élevé trois enfants, qui continuent les traditions de leur père, et sont aujourd'hui à même de pourvoir à leurs besoins.

Avec son exactitude, sa tempérance et sa bonne conduite, Claudel a pu faire quelques économies, qu'il est content de trouver aujourd'hui que la vieillesse arrive, et avec elle la diminution des forces si indispensables aux travailleurs.

C'est un modèle d'ordre et de probité, il jouit de la confiance de ses patrons et de l'estime de tous les habitants de la commune.

Vous couronnerez cette longue vie de labeurs, en lui accordant la médaille d'argent et la prime de 50 fr. que nous vous demandons pour lui.

J'ai fini, Messieurs : ai-je réussi à vous faire apprécier à leur valeur les mérites de ces estimables et honorables travailleurs ? je ne sais : si j'ai échoué, ma bonne volonté me servira d'excuse.

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR

LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES

dans sa séance publique
et solennelle du 18 décembre 1884.

Sur les rapports de ses diverses Commissions, la Société d'Émulation des Vosges a décerné les récompenses suivantes :

CONCOURS AGRICOLES, OUVERTS SPÉCIALEMENT, EN 1884, DANS L'ARRONDISSEMENT DE REMIREMONT (1).

M. le Ministre de l'Agriculture a bien voulu accorder, en 1884, à la Société d'Emulation, une allocation de treize cents francs, pour primes aux améliorations agricoles.

EXPLOITATIONS BIEN DIRIGÉES.

M. *Rapin,* Louis, cultivateur aux Granges-de-Plombières, médaille d'argent et prime de 400 fr.

M. *Houot*, Amé, féculier aux Cailles Jaillot, commune de St-Etienne, médaille d'argent et prime de 100 fr.

M. *Thiaville*, Jean-Joseph, cultivateur à Cleurie, médaille d'argent.

(1) Le concours agricole sera ouvert en 1885 dans l'arrondissement de Mirecourt ; 1886, St-Dié ; 1887, Epinal, et 1888 Neufchâteau.

M. *Villemin*, Charles-Auguste, propriétaire aux Breuleux, commune de St-Etienne, médaille de bronze de première classe et prime de 80 fr.

M. *Cadet*, Aristide, cultivateur au Croc, commune d'Eloyes, médaille de bronze.

DÉFRICHEMENTS ET AMÉLIORATIONS DE PRAIRIES

M. *Thiébaut*, Georges, propriétaire à Vagney, médaille de bronze et 80 fr.

M. *Arnould*, Joseph-Nicolas, à Bouvacôte, médaille de bronze et prime de 50 fr.

M. *Ferry*, Joseph-Aristide. cultivateur aux Founelles, commune de La Forge, médaille de bronze et prime de 50 fr.

M. *Cunin*, Jean-François, à Bouvacôte, mention honorable.

Mme veuve *François*, à La Neuvelotte, commune du Tholy, mention honorable.

M. *Lamay*, Prosper, cultivateur à Bonnefontaine, commune du Tholy, médaille de bronze et prime de 50 fr.

M. *Louis*, Emile, propriétaire au Tholy. médaille d'argent grand module.

FABRICATION DES FROMAGES

M. *Maxel*, Jean-Baptiste, cultivateur à Julienrupt, commune du Syndicat, médaille de bronze et prime de 50 fr.

REBOISEMENTS.

M *Mathieu,* Prix, propriétaire à Dommartin, médaille de bronze grand module.

M. *Fresse,* Jean-Joseph brigadier forestier au Syndicat, médaille d'argent grand module et prime de 60 fr.

M. *Humbert,* Nicolas, brigadier forestier à St-Amé, médaille d'argent grand module et prime de 60 fr.

BONS SERVICES RURAUX.

Mlle *Cuny,* Marie-Claire-Justine, domestique chez les enfants Claude Joly, à Lemont, commune de Vagney, médaille d'argent et prime de 60 fr.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

M. *Muel,* Edmond, Inspecteur des forêts, 13, Boulevard de La-Tour-Maubourg, à Paris, mention très-honorable.

M. H. *de Sauvage,* professeur de comptabilité à l'Institut agronomique de Paris, médaille de vermeil (Prix Claudel).

M. *Mathiot,* Jean-Baptiste, instituteur à Domptail, médaille d'argent grand module.

ANALYSE D'ENGRAIS CHIMIQUES.

M. *Saget,* Gaston, chimiste à la Blanchisserie de Thaon, médaille d'argent grand module.

CONCOURS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE.

M. *Lepage*, Henri, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, rappel de médaille de vermeil (1878), pour son ouvrage intitulé : *L'organisation et les institutions militaires en Lorraine.*

M. *Denis*, Charles, soldat au 4e bataillon de chasseurs à pied, à St-Nicolas, médaille de bronze, pour son étude manuscrite intitulée : *Notice historique sur Châtillon-sur-Saône.*

M. *Tremsal*, Emile, et ses collaborateurs, (1) à St-Dié, médaille de bronze grand module, pour leur *Petite Géographie méthodique des Vosges.*

CONCOURS LITTÉRAIRE.

M. *Savignac*, Antonin, huissier au Thillot, mention honorable pour sa pièce de vers manuscrite intitulée : *A Paul Déroulède.*

CONCOURS ARTISTIQUE.

M. *Ganier*, Henri, docteur en droit, juge au tribunal d'Epinal, membre titulaire de la Société d'Emulation des Vosges, mention très honorable pour ses *Récits et légendes de l'Alsace.*

M. *Grosjean*, Romary, organiste de la Cathédrale de St-Dié, rappel de médaille de vermeil (1863), pour nombreuses compositions et publications musicales.

(1) MM. Viriot, instituteur à Mandray, Grosgeorge instituteur à Lusse et leurs adjoints.

M. *Couturieux,* Alphonse, sculpteur à Mirecourt, médaille d'argent grand module et prime de cent francs, pour construction du buffet d'orgues de l'église de Moyenmoutier.

CONCOURS SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL
RÉCOMPENSES
AUX OUVRIERS ET EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE
POUR BONS ET LONGS SERVICES.

Mlle *Galmard*, Rosalie, contre-maîtresse à la papeterie de M. Henri Mougeot, de Laval, médaille de vermeil et prime de 30 francs.

M. *Gremillet,* Claude, dessinateur chez Mme veuve Ory, imprimeur en broderies à Epinal, médaille d'argent et prime de cinquante francs.

Mme *Briot,* Marie, tisserande au Ménil, chez M. Dépierre, médaille de bronze et prime de 40 fr.

Mme *Grosjean*, Marie-Victoire, née Briot, tisserande au Ménil, chez M. Dépierre, médaille de bronze, et prime de 40 fr.

M. *Colin*, Jean-Baptiste, ouvrier papetier chez MM. Boucher, à Docelles, médaille d'argent grand module et prime de 50 fr.

M. *Mathieu*, Eugène, ouvrier papetier chez MM. Boucher, à Docelles, médaille d'argent et prime de 50 fr.

M. *Claudel*, Jean-Joseph, tisserand à Laveline-du-Houx, chez MM. Lièvre-Picard, médaille d'argent et prime de 50 fr.

PROGRAMME

DU

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE EN 1885

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser le programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1885, en vous priant de lui donner toute la publicité désirable; comme l'an dernier il comprend cinq parties distinctes répondant aux sections du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Vous pourrez y remarquer le maintien d'un certain nombre de questions qui vous avaient été signalées précédemment : elles ont déjà donné lieu, je le sais, à de très importantes communications; mais le Comité, les sociétés savantes elles-mêmes, n'ont pas jugé que l'intérêt en fût diminué : il est tels sujets d'études qui ne comportent point d'enquêtes de trop courte durée; il faut les continuer, les poursuivre sans relâche, en raison de leur importance, de leur utilité au point de vue scientifique, du résultat qu'on veut atteindre, qui est de réunir toutes les découvertes locales susceptibles d'éclaircir certains points obscurs de l'histoire ou de la philologie, de l'archéologie ou des sciences.

C'est là véritablement, Monsieur le Président, le but de vos réunions; c'est aussi le vœu manifesté par le Comité tout entier le jour où il a cru devoir arrêter un programme, en invitant les sociétés savantes à collaborer à la solution

des questions qu'il renferme, et à faire présenter annuellement par leurs Délégués, devant la publicité d'un congrès, tous les résultats de leurs recherches.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,

Signé : FALLIÈRES.

I. — SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

1° Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux États provinciaux.

2° Les villes neuves, les bastides, les sauvetats et autres fondations analogues à partir du XIIe siècle.

3° Recherche des documents d'après lesquels on peut déterminer les modifications successives du servage.

4° Origine, étendue, régime et formes d'aliénation des biens communaux au moyen âge.

5° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

6° Origine, importance et durée des anciennes foires.

7° Anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille.

8° Etat de l'instruction primaire et secondaire avant 1789.

9° Liturgies locales antérieures au XVIIe siècle.

10° Origine et règlements des confréries et charités antérieures au XVIIe siècle.

11° Étude des anciens calendriers.

12° Indiquer les modifications que les recherches les plus

récentes permettent d'introduire dans le tableau des constitutions communales tracé par M. Augustin Thierry.

13° Des livres qui ont servi à l'enseignement du grec en France depuis la Renaissance jusqu'au XVIII° siècle.

14° Rôle des maîtres écrivains dans l'instruction populaire et la rédaction des actes.

15° Étude des documents antérieurs à la Révolution pouvant fournir des renseignements sur le chiffre de la population dans une ancienne circonscription civile ou ecclésiastique.

II. — SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine?

Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières?

2° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique, des inscriptions et des marbres grecs, qui existent dans les collections publiques ou privées des divers départements. Distinguer ceux de ces monuments qui sont de provenance locale de ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

3° Étudier les plus récentes théories qui ont pu être émises sur l'origine des basiliques chrétiennes. Décrire les plus anciennes basiliques que l'on connaisse en dehors de l'Italie, en particulier celles de l'Afrique romaine.

4° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

5° Grouper les renseignements que les noms de lieux-dits peuvent fonrnir à l'archéologie et à la géographie antique.

6° Signaler les édifices antiques de l'Afrique tels que arcs

de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

7° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen-âge. En donner des statistiques, signaler les documents historiques qui peuvent servir à déterminer la date.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner, autant que possible, les coupes et plans.

10° Étudier les tissus anciens, les tapisseries et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitaux, dans les musées et dans les collections particulières.

11° Signaler les actes notariés du XIVe au XVe siècle, contenant des renseignements sur la biographie des artistes et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

12° Étudier les produits des principaux centres de fabrication de l'orfèvrerie en France pendant le moyen âge et signaler les caractères qui permettent de les distinguer.

III. — SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

1° La division de la propriété en France.

(Cette question ayant déjà été discutée dans son ensemble au congrès de 1884, les études nouvelles auxquelles elle pourra encore donner lieu devront être limitées, soit à un point déterminé du territoire, soit à l'une seulement des causes principales du morcellement.)

2° L'aménagement et la conservation des forêts en France, avant et après 1827.

3° La législation et le régime des routes et chemins en France, aux XVIIIe et XIXe siècles.

4° Étudier, au point de vue de leur valeur comparative, les divers documents qui peuvent être utilisés pour l'évaluation des populations de l'ancienne France (évaluation en feux dans les recensements dressés par les officiers des élections ou les agents des seigneurs, évaluation en communiants dans les pouillés et les registres des visites pastorales, etc...).

5° Étudier, sur un point déterminé ou dans une industrie particulière, le salaire et les conditions des ouvriers, sous l'ancien régime et dans la France contemporaine.

6° De la propriété en pays musulman.

7° Étudier la situation légale des sociétés commerciales françaises à l'étranger et des sociétés étrangères en France.

8° Des modifications à introduire dans la législation en vue d'autoriser ou de régulariser la preuve du décès d'une personne disparue, dont la mort ne peut pas être constatée par un acte régulier de l'état civil.

9° L'enseignement secondaire spécial, ses caractères distincts, son utilité sociale et ses relations avec les autres ordres d'enseignement.

IV. — SECTIONS DE SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, CHIMIQUES ET MÉTÉOROLOGIQUES.

1° Étude du mistral.

2° Observations de tremblements de terre avec les enregistreurs.

3° Éclairs de chaleur : fréquence des orages dans la même journée.

4° Étude des phénomènes périodiques de la végétation.

5° De quelle utilité peuvent être, au point de vue de la

prévision du temps, les renseignements fournis par les observations magnétiques et électriques?

6° Recherches sur la présence de la vapeur d'eau dans l'air par les observations astronomiques et spectroscopiques.

7° Comparaison des climats du midi et du sud-ouest de la France.

8° Des causes qui semblent présider à la diminution générale des eaux dans le nord de l'Afrique et à un changement du climat.

V. — SECTION DE SCIENCES NATURELLES ET DE SCIENCES GÉOGRAPHIQUES.

1° Étude du mode de distribution topographique de chacune des espèces animales qui habitent une partie de notre littoral. Marquer sur une carte à grande échelle (par exemple sur les feuilles séparées du Pilote français), les points où chacune de ces espèces a été trouvée et indiquer par des signes de convention si elle y est très commune, assez commune ou rare.

2° Étude détaillée de la France fluviale dans des régions bien déterminées. Marquer sur une carte les localités fréquentées par chaque espèce de poisson, de crustacé et de mollusque; indiquer si elle est sédentaire ou voyageuse; et, dans ce dernier cas, les époques d'arrivée et de départ. Noter aussi l'époque de la ponte.

3° Étudier les phénomènes périodiques de la végétation, aux époques d'arrivée et de départ des oiseaux de passage, à la date de l'apparition des principales espèces d'insectes qui nuisent à l'agriculture, et à d'autres faits du même ordre.

4° Étudier les relations qui peuvent exister entre les variétés de diverses espèces zoologiques ou botaniques, et les conditions dans lesquelles les représentants de ces espèces vivent (altitude, sécheresse ou humidité, etc., etc.).

5° Étudier au point de vue de l'anthropologie les différentes populations qui, depuis les temps les plus reculés, ont occupé, en totalité ou en partie, une région déterminée de la France.

6° Étudier les changements qui, depuis les temps historiques, ont été effectués dans la configuration du sol d'une localité par l'action de la mer, par la formation d'alluvions, par l'action des vents ou par toute autre cause naturelle.

7° Indication sommaire des anciennes cartes possédées par les différentes sociétés de géographie, par des établissements publics ou par des particuliers.

8° Étudier l'influence de la chaîne des Cévennes dans les limites apportées à la propagation vers le Nord des espèces végétales et animales de la région méditerranéenne.

9° Discuter la question de l'acclimatation en France du ver à soie, de l'ailante (*attacus cynthia vera, G. Men.*) et des autres espèces séricigènes.

10° Particularités anatomiques et morphologiques qui caractérisent la flore des différentes régions botaniques en Barbarie.

11° Cause de la mortalité dans les troupeaux indigènes (Algérie).

12° Étude microscopique des roches sédimentaires et non sédimentaires au point de vue agronomique.

13° Examiner et discuter l'influence qu'exercent sur la conservation des insectes les températures hibernales et leur durée plus ou moins longue.

14° Étude des phénomènes périodiques de la végétation; dates du bourgeonnement, de la floraison et de la maturité.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

N. HAILLANT.

NOTE

SUR

LES BIBLIOTHÈQUES RELIGIEUSES

DE REMIREMONT EN 1790

PAR A. BENOIT, Membre correspondant

Lors de la suppression des ordres religieux, en 1790, les livres et les manuscrits des couvents furent déposés au chef-lieu du district. C'était le vœu de la loi, et après bien des années, ces intéressantes épaves formèrent le premier fonds de la bibliothèque de la ville de Remiremont.

Les établissements religieux furent, dans cette ville, l'insigne chapitre des chanoinesses, le clergé de la ville, les capucins et les bénédictins du prieuré du Saint-Mont, auxquels il faut ajouter les chanoines du prieuré d'Hérival et les capucins de Plombières, et enfin les livres provenant des bibliothèques confisquée aux émigrés.

Nous ne nous occuperons que des bibliothèques religieuses de la ville.

I. — Bibliothèque des chanoinesses

Elle fut créée, dit-on, par le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, commissaire nommé par le pape pour procéder à la visite de l'illustre chapitre. La Cour souveraine de Lorraine, en homologuant la visite du cardinal, ordonne par arrêt du 18 juin 1727 « qu'en cas de contestation à l'égard « des copies des titres que le chapitre pourrait produire en « des instances en procès, les originaux seraient représentés

« ou compulsés, s'il écheoit, en la forme prescrite par « l'ordonnance. » Ce fut la sanction légale de la visite du prélat.

La bibliothèque du chapitre devait être composée principalement de livres de droit ou de science héraldique, les nobles dames se trouvant exposées à tout moment à défendre les immenses propriétés qui leur appartenaient ou à discuter les titres de leurs futures compagnes. La bibliothèque publique de Remiremont doit encore conserver quelques-uns de leurs livres portant en manuscrit l'*ex-libris* suivant sur le premier feuillet de garde :

J'appartiens
au Chapitre insigne
de Remiremont
1749

sous une estampille de couleur vermeille obtenue au moyen d'une plaque découpée à jour, reproduisant les armoiries du chapitre : « de gueules aux deux clefs d'or mises en sautoir » entre deux palmes et sous une couronne.

Le n° 481, écrit à la main, indique déjà une collection considérable.

(Volume de l'ancienne bibliothèque Dumont de St-Mihiel, aujourd'hui à M. J. Rouyer. Tableau généalogique ou les seize quartiers de nos rois depuis Saint Louis, jusqu'à présent, des princes et princesses qui vivent et de plusieurs seigneurs et ecclésiastiques de ce royaume par M. Laboureur, avec un traité préliminaire de l'origine et de l'usage des quartiers pour les preuves de noblesse par le P. Menestrier, de la Compagnie de Jésus. A Paris, chez François Coustelier, 1733, in-fol. Reliure en veau fauve.)

Les recherches sur l'art héraldique, par Nicolas Marquis, né à Remiremont en 1761, et qui sont restées manuscrites en plusieurs volumes in-4°, ont dû être déposées aux archives de l'abbaye. Il serait très intéressant de retrouver les ouvrages

de ce prêtre, qui était sacristain du noble chapitre, généalogiste et examinateur des preuves pour les dames qui demandaient à être reçues chanoinesses.

La résistance du chapitre aux décrets de l'Assemblée nationale fut des plus opiniâtres. Lors de la session du Conseil général du département à Epinal au mois de juillet 1790, il fut décidé « que la résistance affectée du ci-devant chapitre « de Remiremont déterminera le Conseil général à envoyer « des commissaires pour apposer les scellés et faire exécuter « la loi. » (1)

Ce fut le 5 août 1790 que le procureur général syndic du département, Poulain-Grandprey, se présenta à l'abbaye avec quelques-uns de ses collègues, des officiers municipaux et des gardes nationaux. Il signifia, en plein office, à Madame de Monspey, lieutenante de l'abbesse, que le Chapitre avait cessé d'exister. Les scellés furent de suite posés (2).

II. — Bibliothèque du Clergé

D'après un rapport adressé par le Préfet des Vosges au Ministre de l'Instruction publique, en 1851, le cardinal de Rohan aurait ordonné le 12 mai 1727 le rétablissement des conférences ecclésiastiques, et prescrit la formation d'une petite bibliothèque commune à laquelle les ecclésiastiques pourraient avoir recours.

L'ordonnance du prélat ne fut pas lettre morte et le clergé de la ville, composé de dix chanoines-aumôniers du noble Chapitre ayant à leur tête l'écolâtre, du curé et de ses trois vicaires, se mit avec une louable ardeur à remplir ses intentions. Ce ne fut seulement qu'en 1742, selon Richard, que la bibliothèque fut fondée et des livres de théologie et de piété réunis dans une maison particulière. Des chanoinesses en-

(1) *Almanach civique des Vosges pour* 1791. Epinal, p. 139.

(2) C. Georgeot *Conférence sur l'histoire de Remiremont* 1879, p. 44.

voyèrent au naissant établissement une centaine d'ouvrages de littérature et d'histoire sacrée et profane ; la surveillance en fut confiée à M. Andreu, chanoine écolâtre, homme de mérite, qui unissait beaucoup de savoir à une grande modestie.

Dom Calmet dit qu'Andreu était un « homme de lettres qui avait eu le dessein de former une bibliothèque publique dans la ville de Remiremont ». En effet, il avait eu cette louable pensée, mais c'est à tort que (1) feu Richard prétend qu'à sa mort il légua au clergé ses livres au nombre desquels il y en avait de fort curieux pour l'histoire de Lorraine.

Cette assertion est en contradiction avec celle de Calmet, témoin oculaire, et qui comme on le verra, sut tirer parti des circonstances, et elle est complétement annihilée par un arrêt de la cour souveraine de Lorraine dont le texte est donné par le célèbre juriste Guillaume de Rogéville. Le projet de l'érudit chanoine donna lieu à un long procès entre les héritiers et les membres du clergé de la ville, et voici de quelle manière ces derniers expliquaient leurs douteuses prétentions : (2).

« Andreu (3), chanoine écolâtre du chapitre de Remiremont, avait déclaré pendant sa vie à beaucoup de personnes au-dessus de tout soupçon qu'il était dans le dessein de donner au clergé de cette ville ses livres et sa maison, pour y former une bibliothèque ; sa maison paraissoit effectivement distribuée d'une manière convenable à l'exécution de ce projet et

(1) Notice sur la bibliothèque de Remiremont (*Revue de Lorraine*, Nancy, 1837, t 11, p. 166).

(2) Jurisprudence des tribunaux de Lorraine. Nancy, 1785, p. 708.

(3) François Andreu, né à Chatenois en 1686, mort le 8 août 1748 à Remiremont, dont il avait été curé. Il devait avoir aussi des médailles, car Dom Calmet vit chez lui une pièce en argent de Thierry, roi d'Austrasie ? (728). — « *TRVD* — *R*... *Romarici* et *T*.. *OD* (Not. II, 284). En 1790, il y a à Remiremont le chanoine Andreu, aumônier de l'hôpital, et J.-B, Andreu, membre du district.

il achetait chaque année beaucoup de livres propres à l'état ecclésiastique ; mais il mourut subitement sans avoir fait de testament, ni aucune disposition entre vifs. On trouva seulement dans ses papiers des notes qui confirmaient son dessein, des règlements qu'il voulait faire pour cet établissement et une inscription gravée sur du marbre pour être placée à son entrée.

« Le clergé de Remiremont prétendit que c'était assez pour lui adjuger les objets dont il s'agit, qu'on ne pouvait douter de la volonté du défunt et qu'il y avait au moins de sa part un engagement appelé dans le Droit romain *Pollicitation*.

Le bailliage de Remiremont suivait la coutume de Lorraine, et les héritiers répondaient avec raison que le Droit romain ne faisait pas loi ; qu'il serait très dangereux de décider contre la coutume, qui n'admettait avec raison que les actes entre vifs et à cause de mort ; qu'il serait fort nuisible de laisser rechercher les discours que les vieillards tenaient journellement, etc. Après un rapport du conseiller Perrin de Brichambeau et neuf grandes audiences de la Cour, ils eurent gain de cause par arrêt du 20 mai 1749, et ils purent disposer, à leur guise, des livres et des manuscrits de leur parent.

Dom Calmet, toujours à l'affût de tout ce qui pouvait enrichir la riche bibliothèque de son monastère, leur acheta six manuscrits qui provenaient des archives des chanoinesses et qui étaient devenus la propriété du chanoine, soit par don, soit par négligence de la part du noble chapitre. Ces précieux manuscrits étaient : « 1° Un Missel en vélin, d'environ sept cents ans d'antiquité, où l'on voit des notes de l'ancien plain-chant ; 2° un livre écrit sur parchemin, contenant les deux premiers livres des Rois, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse et l'Ecclésiastique, les Morales de Saint Grégoire sur Job, Tobie et le premier livre des Machabées ; 3° un manuscrit sur vélin contenant les Dialogues de Saint Grégoire, les vies des saintes Euphrosine,

Euphrasie et Pélagie, celles de Saint Abraham et de sa nièce, le martyre des Machabées; 4° un livre en parchemin contenant les Evangiles, de près de huit cents ans d'antiquité; au commencement et à la fin de ce manuscrit, il y avait, d'une écriture plus récente, des donations faites à l'église de Remiremont; 5° un Bréviaire de Remiremont, manuscrit sur papier du VI° siècle, avec les rubriques en français; 6° un Glossaire ou Dictionnaire de la Bible, que l'on croit être de Guillaume Le Breton, de l'ordre des Frères mineurs, manuscrit sur vélin, de près de trois cents ans. » (1)

La maison du chanoine Andreu était située dans la rue des Prêtres, et elle fut connue longtemps sous le nom de *Maison de la Bibliothèque*. Le chanoine y avait fait préparer un local spacieux et avait donné la garde de ses livres au vicaire Bagre, qui lui paraissait apte à en devenir le futur bibliothécaire. (2)

Malgré la perte du procès, le clergé de Remiremont continua à avoir sa bibliothèque et le bénédictin Dom Tailly (3) qui visita Remiremont en 1787, dit que cette bibliothèque était fort nombreuse et bien composée. « Ces messieurs ont une émulation louable entre eux pour l'augmenter par l'achat de livres nouveaux et estimés. » Le chanoine Louis-Joseph Renaud, (4) chanoine écolâtre et secrétaire du chapitre, lui

(1) Il est incroyable que les chanoinesses aient pu permettre à Andreu de s'approprier de pareilles richesses. Heureusement qu'elles conservaient encore le Codex in-folio en vélin couvert de plaques d'or et doré sur tranche, sur lequel les ducs de Lorraine signaient leurs serments de maintenir les droits et privilèges de l'abbaye.

(2) *Annuaire des Vosges*, 1854, 91.

(3) *Lettres vosgiennes*, Liège-Neufchâteau, 1789, 187. Dom Tailly était religieux à Châtenois.

(4) Il était né à Remiremont: on lui doit une histoire manuscrite de l'abbaye en trois gros volumes in-folio. Il assista, le 16 mars 1790, à Nancy, à l'assemblée des Trois Ordres comme délégué des chanoinesses. Il mourut vers 1793, peu après sa détention à la prison du couvent des Annonciades d'Epinal.

en fit les honneurs. Cet ecclésiastique avait lui-même une petite bibliothèque bien choisie, une collection de tableaux et un cabinet de curiosités et d'histoire naturelle.

Parmi les bienfaiteurs de la bibliothèque du clergé, on peut citer la princesse Béatrix de Lorraine, Lillebonne (1711-1738), abbesse, Madame de Briey, grande doyenne, et plusieurs dames qui faisaient acheter des livres à Paris et à Nancy, le chanoine Jean-Nicolas Petit-Mengin (1), écolâtre et curé de la ville, etc.

III. — Bibliothèque des Capucins

En 1610, d'après le P. Benoît Picart, le couvent avait été fondé par Catherine de Lorraine, et la petite église était dédiée à la Vierge « au pied de la croix ».

Leur bibliothèque devait être riche en ouvrages sur la théologie et la médecine, car ils étaient les prédicateurs des campagnes et les chirurgiens des pauvres.

IV. — Bibliothèque du prieuré du Saint-Mont (2)

Elle était la plus ancienne bibliothèque de Remiremont, et Dom Ruinart, qui la visita en 1696, dit qu'elle renfermait

(1) Mort en 1760. Il serait l'auteur d'une vie manuscrite de la Mère Alix Leclerc, institutrice des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, qui se trouve dans la riche bibliothèque lorraine de M. Thierry-Solet, à Nancy ; feu Noël en avait une copie (n° 1766).

Charles Jolyot, docteur en théologie, écolâtre et chancelier du chapitre, prononça, le 15 décembre 1776, l'oraison funèbre de la princesse Anne-Charlotte de Lorraine, dans l'église du chapitre. A la Révolution, le premier vicaire de la paroisse était l'abbé Louis Didelot, né à Bruyères en 1761, mort curé de Pouxeux en 1825. Il s'occupa beaucoup d'archéologie et de météorologie ; on peut voir de ses notices dans l'*Annuaire des Vosges* de 1827. On conserve à la bibliothèque d'Epinal un de ses manuscrits écrit en français et en latin, contenant ses recherches historiques sur Epinal et Remiremont. Feu Noël avait ses observations météorologiques (n° 2730).

(2) *Sainct-Mont*, *Sti Montis* (*Exlibris* manuscrits).

beaucoup de manuscrits, et même des plus anciens, contenant divers traités des Saints Pères et autres opuscules. Richard mentionne les manuscrits sur vélin, dont le plus ancien était du Xe siècle, un bréviaire sur papier de chiffons que l'on croyait appartenir au XIIIe siècle, que Dom Belhomme, abbé de Moyenmoutier, enleva après l'incendie de 1720 pour les faire déposer dans la bibliothèque déjà si riche de son monastère.

On trouve parmi les manuscrits de la ville de St-Dié trois gros in-4° du XVIe au XVIIIe siècle, provenant du Saint-Mont et renfermant des titres précieux sur l'histoire de Metz. Il n'y a malheureusement que les tomes I, III et V.

Les nnméros 27 et 28 doivent aussi avoir été au Saint-Mont. Ils traitent de l'abbaye de Remiremont et sont dus à la plume du prieur Dom Grenel, qui, étant sur les bords de la Moselle, chercha toujours à ruiner les vaines prétentions des chanoinesses sur les premières années de leur institut.

Au moment de la Révolution, les livres du Saint-Mont ne consistaient plus, selon Richard, qu'en ouvrages de théologie, scolastique, morale, mystiques et en interprètes et commentateurs de l'Ecriture sainte, reste d'une collection assez bien choisie et échappée à l'incendie de 1720. Dom Tailly y vit la relation manuscrite par Dom François Georges, des singuliers effets de la foudre qui était tombée sur le couvent le 5 juin 1743.

En 1750, Dom Calmet dit qu'on conservait au prieuré une crosse abbatiale en cuivre doré qui avait été émaillé, et qui avait été trouvée dans une tombe sept à huit ans auparavant. Il transporta au sacraire de son abbaye deux petits plats en cuivre, « de la grandeur à peu près de la palette d'un chirur-« gien, que l'on tient avoir servi de mesure pour la nourriture « de saint Amé dans la grotte au pied du Saint-Mont. »

L'abbé de Senones *(Bib. Lor. Descoués)*, cite aussi comme étant au Saint-Mont « un manuscrit en vélin de six à sept « cents ans, contenant une espèce de *kiriollé* en l'honneur de

« la Sainte Vierge, où il y a plus de seize cents épithètes en « son honneur ; le manuscrit n'a ni commencement ni fin, « il y manque quelques feuillets, qui en auraient pu marquer « l'auteur et le temps. »

Des moines érudits occupèrent l'humble cloître. Le prieur Dom Philbert Ignace (1628-1631) composa en 1629 un gros manuscrit pour prouver que saint Colomban et ses disciples furent des bénédictins ; Dom Colson (1) y écrivit un long poème : « Louis XIV discutant avec l'ombre de Louis V » dont s'est justement moqué Chevrier ; le curé de Dommartin laissa au prieuré à sa mort ses recherches sur le droit canon (1742) ; Dom Charles Georges, prieur, y batailla en 1687 contre les prétentions des chanoinesses de Remiremont ; son manuscrit a-t-il été conservé ? La bibliothèque de Saint-Dié (n° 22), contient les recherches de Dom Mathieu Grenel sur les rites de l'église de Remiremont. Le manuscrit de ce prieur est enrichi de notes de Dom Fangé sur les *Kiriolés*. Enfin, ce fut un moine du Saint-Mont qui donna à Calmet, au mois de juillet 1750, des renseignements sur les Fleurot du Val-d'Ajol (2).

Le prieuré de Saint-Mont fut démoli en 1793, peu après sa vente comme bien national.

L'histoire des bibliothèques religieuses depuis leur sortie des monastères jusqu'à l'établissement de la biblothèque publique est la même à Remiremont que dans les autres villes. En vain la Convention nationale avait placé sous la surveillance des bons citoyens les richesses bibliographiques et artistiques appartenant à la nation : la plus profonde apathie, troublée seulement par les feux de joie, le service de l'artillerie, les menées de marchands barbares et le zèle

(1) Ce moine poète mourut au Saint-Mont en 1712 (Bib. Lor.)

(2) « Il y a plus de 150 ans qu'on les connaît à la Broque, dans le Val-« d'Ajol. Nicolas Demenge maria sa fille à Nicolas Fleurot et lui laissa ses « secrets...... Ils viennent opérer à Remiremont. »

d'amateurs indiscrets, succéda à l'impatiente mise en possession du premier jour.

Ce ne fut qu'en 1825 que le conseil municipal, en réorganisant la bibliothèque publique de la ville, vint enfin assurer l'avenir des volumes déposés dans une des salles de l'hospice civil. Il n'y avait plus que 847 ouvrages faisant 1632 volumes, dont cinq incunables des années 1474, 1483, 1484, 1491 et 1499. En 1851, il y avait 8000 volumes, dont huit manuscrits sur Remiremont, achetés en 1844, au décès de Vuillemin. L'incendie de 1871 vint encore une fois compromettre l'existence de l'utile établissement..... Puisse un érudit local en écrire une notice plus détaillée que mes simples notes !

LES

DERNIERS SEIGNEURS DE BAINS-EN-VOSGES

A PROPOS D'UNE INSCRIPTION

RETROUVÉE EN 1832

PAR A. BENOIT, Membre correspondant

Monsieur le docteur Bailly, dans sa remarquable monographie sur les *Eaux thermales de Bains en Vosges* (1), dont il est l'inspecteur, nous apprend que le *Bain vieux* ou le *Bain romain* a été reconstruit en 1771, comme le montre l'inscription suivante gravée sur une plaque de cuivre et retrouvée en 1832 sous une des colonnes de l'édifice :

Conditum a Romanis
Imperante....
A fundamentis, regnante
Ludovico XV
Reconditum a Duce de Croy
D'Havré et a Dupasquier,
Barone de Dommartin
Anno Christi MDCCLXXI.

On voit par cette inscription que le comté de Fontenoy en Vosges, dont dépendait Bains, en 1771, lors de la reconstruction du *Bain romain*, appartenait par indivis au duc de Croy-Havré (2) et à M. Dupasquier, baron de Dommartin-sur-Vraine.

Le premier était possesseur du chef de ses ancêtres, les

(1) Paris. 1852. grand in-8°, 206 pp. Carte géologique, p. 65.

(2) On prononce *Crouy*. Crouy est un village du canton de Pecquigny (Somme), non loin d'Amiens.

Neufchatel et les Dommartin, par Diane de Dommartin, comtesse de Fontenoy, dame en partie de Fénétrange, épouse en secondes noces de Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havré, chevalier de la Toison d'or, etc., originaire des Pays-Bas espagnols, et mort en Bourgogne en 1613 (1).

Le second possesseur était co-seigneur par suite de l'achat fait par son aieul Michel du Pasquier, de la Forest, colonel de dragons au service de France, issu d'une famille noble du Bassigny, moyennant la somme de 11,000 livres tournois lorsque cette moitié du comté et d'autres seigneuries furent saisies par des créanciers sur le prince Ernest-Bogeslas de Croy, évêque luthérien de Camin en Poméramie, petit-fils de Diane de Dommartin, et vendues le 19 mai 1681 à la barre du parlement de Metz (2).

Un mot sur ces deux propriétaires du comté de Fontenoy en 1771.

Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croy, duc de Croy-Havré, grand d'Espagne de première classe, chevalier de la Toison d'or, prince du saint empire romain, colonel du régiment de Flandre, infanterie, naquit à Paris le 12 octobre 1744, de Louis-Ferdinand-Joseph de Croy, duc de Croy-Havré, lieutenant général au service de France, châtelain héréditaire de Mons (3), mort le 17 juillet 1761 par suite de blessures reçues la veille au combat de Willinghausen, dans la malheureuse guerre de sept ans; et de Marie-Louise-Cunégonde de

(1) Peut-être au château de Fontenoy, les portions de la seigneurie faisant partie du comté de Bourgogne n'ayant été cédées à la Lorraine que par le traité fait à Besançon le 29 octobre 1703 entre Louis XIV et le duc Léopold. (Bourcier, *Arrests choisis de la cour souveraine de Lorraine*, Nancy, 1732, t. II, 98).

Le château de Fontenoy fut rebâti par Diane de Dommartin. D'après Durival, on voyait sur une cheminée du château cette devise: « J'aime qui m'aime, vive Croy! ».

(2) L'acte se trouve dans les *Documents de l'Histoire des Vosges*. Paris, 1873, p. 281 et suiv.

(3) Le château d'Havré est situé près de Mons.

Montmorency-Luxembourg, décédée à Paris le 18 avril 1764 en son hôtel, rue Bourbon, faubourg Saint-Germain, après avoir vu le mariage de son fils avec sa cousine, la princesse Adélaïde-Louise de Croy-Solre. La famille royale avait signé le contrat le 16 février 1762, et la jeune duchesse fut présentée le 6 février de l'année suivante et prit le tabouret chez la reine (1).

Gouverneur de Schlestadt à la mort de son père, le duc d'Havré fut créé duc en France en 1773, et maréchal des camps et armées du roi le 1er janvier 1784. En 1787 il fit partie de l'assemblée des notables, et en 1789, la noblesse de Picardie l'envoya le premier de son ordre pour le bailliage d'Amiens, siéger à l'Assemblée nationale, et son portrait figure dans la collection Déjabin (in-4°, *Moreau del. Courbe sculp.* profil). (Les armoiries sont écartelées, 1 et 4, de Croy, 2 et 3 de Lorraine pleines, sur le tout de Croy; couronne et manteau de duc, toison d'or). (2)

A l'Assemblée, il vota toujours avec la droite; il fit quelques propositions qui furent repoussées par la majorité et enfin il rejoignit les princes à Coblentz. Il fut alors envoyé comme ambassadeur à Madrid par ceux-ci. Revenu d'Espagne, il ne quitta la terrre d'exil qu'en 1814.

Les honneurs ne lui manquèrent pas dès son retour à Paris. Pair de France le 4 juin 1814, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant général, capitaine de la compagnie écossaise des gardes du corps, il défilait à côté du maréchal Victor, qui était tout couvert de rhumatismes par suite de blessures reçues à l'ennemi (3). En 1816, il fut chargé d'aller recevoir la duchesse de Berry à Marseille; il avait alors

(1) *Table de la Gazette de France.* Paris, 1766. — *La Chesnaye des bois Calendrier des princes*, Paris; 1765. — *Almanach royal*, 1786. — *Almanachs de Gotha.* — *Biographie Michaud.* Paris, 1817.

(2) En 1789, il est inscrit au bailliage de Remiremont comme co-seigneur de Fontenoy et de Bains.

(3) Chateaubriand. *Mémoires.*

soixante-douze ans. Plus tard, ses propriétés qui n'avaient pas été vendues lui furent rendues.

A la Chambre des pairs, le duc de Croy-Havré fut de la majorité qui condamna le maréchal Ney.

Il s'éteignit le 12 novembre 1839, à l'âge de 95 ans. Son fils unique Ernest, grand maréchal de la reine des Pays-Bas, né le 20 mars 1780, mourut sans avoir été marié ; l'aînée de ses filles épousa son cousin, le prince de Croy-Solre, frère de l'évêque de Strasbourg ; la seconde devint la marquise de Conflans et la troisième resta fille.

Le duc Joseph, pour perpétuer le souvenir de son nom, laissa par testament le droit de prendre le titre de duc de Croy-d'Havré à son arrière petit-fils, le prince Maximilien, fils du duc de Croy-Dulmen et de la princesse Constance, fille unique du prince et de la princesse de Croy-Solre, dont il vient d'être parlé. Le prince Maximilien, né le 2 janvier 1821, resta célibataire et avec lui s'éteignit le nom de Croy-Havré.

Le second propriétaire du comté de Fontenoy eut une carrière plus modeste.

Messire François-Amand du Pasquier, baron de Dommartin, comte de Fontenoy, par suite de l'achat de 1681, était fils de Nicolas du Pasquier, seigneur de Hayes, conseiller, chevalier d'honneur au parlement de Metz (1), charge qu'il céda à son fils le 5 avril 1727, comme celui-ci l'abandonna au sien en 1776, et de Jeanne-Marie de Blair. Le 14 février 1733 (2) il fit ses actes de foi et hommage pour le comté de Fontenoy à la Chambre des comptes de Nancy ; il y avait avec le duc d'Havré un juge-prévôt dont les appels allaient au bailliage ducal de Mirecourt, puis en 1751 à celui de Remiremont. Sa femme se nommait Anne Masson, fille d'un conseiller au parlement de Metz. Charles-François, leur fils, devint capi-

(1) E. Michel. *Biographie du Parlement de Metz*, 1853.

(2) H. Lepage. *Communes de la Meurthe*. Nancy, 1853, II, 745.

taine au régiment de Champagne et chevalier de Saint-Louis, il épousa Cécile-Thérèse Pothier d'Ennery, dont il eut postérité (1); son père était décédé à Metz le 19 novembre 1785, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et avait été, selon ses intentions dernières, inhumé dans l'église Saint Simplice de cette ville.

Telles sont les quelques notes généalogiques qui me sont suggérées par l'inscription du « Bain romain. »

(1) Il figure parmi les électeurs de 1789, comme co-seigneur de Damas-devant-Dompaire (bailliage de Darney).

LA MAISON D'ANJOU-LORRAINE

ET SON

HÉRITAGE DE NAPLES

Nous savons tous que *Réné d'Anjou*, destiné dès son enfance à devenir duc de Bar par la grâce d'un de ses oncles, puis duc de Lorraine par alliance, était le fils de Louis II d'Anjou, lequel avait eu pour père Louis Ier de Valois-Anjou, le deuxième des quatre fils du roi de France Jean-le-Bon.

D'autre part, nous n'avons pu oublier que, dès le temps de la branche ainée des Capétiens, il y avait eu déjà en France une maison d'Anjou, celle d'un frère de Saint Louis nommé Charles, à qui un mariage avait permis d'ajouter à son apanage personnel la possession du comté de Provence, et qu'un souverain pontife de l'Église avait aidé, à dater de 1265, à conquérir le royaume des Deux-Siciles. Quelques années plus tard, une insurrection terrible, — celle connue depuis lors sous le nom de Vêpres Siciliennes, — avait enlevé à ce conquérant la Sicile insulaire ; mais le midi de la Péninsule italique ne lui en était pas moins resté, sous le titre particulier de *royaume de Naples*. Sa dynastie s'y était maintenue ; et sa dernière descendante, — une reine Jeanne II, approchant déjà de la cinquantaine, — régnait à Naples, alors que notre futur Réné Ier épousait Isabelle de Lorraine, fille ainée de notre duc Charles II.

Or il advint, dans les années suivantes, que cette reine Jeanne II, se voyant déjà vieille et définitivement privée de postérité, s'avisa d'adopter tour à tour pour héritier présomptif de sa couronne :

1° Le roi d'Aragon et de Sicile Alphonse V ;

2° Le jeune duc d'Anjou Louis III, fils ainé de Louis II ;

3° Enfin, au lendemain de la mort imprévue de ce Louis III, son frère Réné.

Quels motifs avaient décidé cette vieille reine à déchirer son premier acte d'adoption pour en signer successivement deux autres en faveur d'une famille qui ne se rattachait à ses propres ancêtres que par une filiation déjà si lointaine? — Par quelles illusions, par quelles espérances trompeuses, par quelles alliances infidèles ou impuissantes, la maison d'Anjou-Lorraine se trouva-t-elle engagée, à plusieurs reprises, dans une longue lutte contre deux rois de race espagnole pour la possession de ce bel héritage italien? — Telles sont les diverses questions qui composent le programme de cette étude. Je demande aujourd'hui qu'on veuille bien me suivre sur la terre d'Italie pour y relever les traces de nos princes lorrains. — Chemin faisant, nous y rencontrerons quelques autres personnages dont les physionomies nous offriront un autre genre d'intérêt.

I.— Les deux Jeannes de Naples et les trois Louis d'Anjou. — Le roi d'Aragon Alphonse V.— Le pape Martin V et le grand schisme d'Occident. (1380-1434).

C'est dans la sinistre et scandaleuse histoire de deux arrière-petites-filles de Charles d'Anjou qu'il faut aller chercher l'origine des prétendus droits de la maison d'Anjou-Lorraine sur les deux couronnes de Naples et de Provence. Dans cette première dynastie de race française, la reine Jeanne II, tardivement parvenue au trône en 1414, était la petite-cousine d'une Jeanne Ire, ou l'*Ancienne*, qui avait longtemps régné dans le siècle précédent, et qui, trente-sept ans après le meurtre du premier de ses quatre maris successifs, était morte étouffée entre deux matelas, en 1382, par les soins de son parent Charles de Duras, ou Durazzo.

A part les crimes, il y a toute une série d'analogies entre ces deux reines du même nom. L'une et l'autre avaient hérité du trône par droit personnel; l'une et l'autre ont dû aux désordres de leur vie une triste célébrité; l'une et l'autre

sont demeurées stériles ; et enfin, c'est la première qui, deux années avant sa mort violente, a légué à la seconde l'idée d'adopter pour successeur un prince de la famille de Valois-Anjou. Dès l'an 1380, en effet, Jeanne l'Ancienne, inspirée par sa haine contre son futur meurtrier, s'était choisi pour héritier présomptif, au double titre de roi de Naples et de comte de Provence, le duc d'Anjou Louis Ier, frère du roi de France Charles V, et futur aïeul de notre Réné Ier. — Mais en son temps, il y avait encore sur la scène du monde une branche cadette de la maison angevine primitive : c'était celle qui, dès le commencement du XIVe siècle, était allée se greffer sur une dynastie de Hongrie, — celle dont le représentant direct, en 1380, était précisément Charles Durazzo. Ce cousin s'était emparé du gouvernement de Naples avant que le légataire de sa victime ait pu s'y présenter ; de telle sorte qu'après Jeanne Ire, le comté de Provence seul avait reconnu Louis Ier d'Anjou pour souverain. Quant à la portion italienne de son héritage, celui-ci n'avait pu léguer à son propre fils Louis II, puis Louis II à l'aîné de ses enfants, qu'une royauté *in-partibus*. — Et voilà comment, à dater de 1417, la seconde Jeanne, sœur de Ladislas Durazzo et dernière descendante de la branche de Hongrie, dut compter au nombre des candidats appelés à se disputer après elle sa couronne de Naples le jeune duc d'Anjou et comte de Provence Louis III.

Malheureusement pour ce troisième Louis, à peine arrivé à l'âge d'homme, il trouvait à son tour sur les parages de Naples un rival des plus redoutables : le roi d'Aragon et de Sicile Alphonse V (1). Ce rival, plus âgé que lui de quelques années, avait déjà fait preuve de valeur militaire ; et à cette valeur il joignait les qualités qui devaient, un jour, lui

(1) Ce roi de Sicile possédait aussi la Sardaigne ; et peu de temps avant sa candidature à la couronne de Naples, il avait entrepris la conquête de la Corse, mais avec moins de succès.

mériter le surnom de *Magnanime*. De plus, c'était un esprit remarquablement cultivé, un conteur habile et séduisant. Enfin, — car il ne faut pas oublier le prestige des souvenirs historiques, — cet Aragonais descendait de Constance de de Sicile, fille du roi Manfred, l'illustre vaincu de Bénévent. De sa capitale de Palerme, Alphonse pouvait mieux que tout autre compétiteur se créer un parti dans l'aristocratie napolitaine ; aussi tarda-t-il peu à y réussir.

C'était là un premier gage de succès, après lequel, en pareil cas, il fallait en obtenir un second, non moins essentiel : le patronage ou, tout au moins, le consentement du pape Martin V ; car en ces temps-là, aussi bien que dans l'âge des conquêtes normandes, les rois de Naples et de Sicile devaient reconnaître le successeur de Saint Pierre pour suzerain. Or, en cette autre affaire, il n'était pas moins évident que l'avantage se trouvait encore du côté de l'Aragonais, grâce aux difficultés de la situation qui résultait alors, pour la papauté romaine, de la persistance du grand schisme. Cette crise religieuse, dont le commencement remontait à l'époque où une majorité de cardinaux avait entrepris de ramener le Saint-Siège d'Avignon à Rome (1378), était encore bien loin de son terme au jour de l'élection de Martin V ; et l'anti-pape Benoit XIII, aragonais de naissance tout comme le roi Alphonse, vivait en Espagne, où son autorité était soutenue, si bien qu'il refusait obstinément sa soumission, au mépris des sentences réitérées des conciles de Pise et de Constance. Evidemment, une telle conjoncture était particulièrement favorable à Alphonse V. Il proposa au pontife romain de s'employer en Espagne à ruiner le crédit de son adversaire obstiné ; et il ajouta à cette promesse l'offre d'un subside pécuniaire au profit du trésor pontifical, dont les revenus étaient depuis si longtemps compromis par le schisme. Martin V ne pouvait résister a de pareils arguments.

Après avoir ainsi gagné sa cause à Rome par l'organe d'un ambassadeur, l'heure était venue pour le royal candidat de

se montrer en personne sur le golfe de Naples, entouré d'une brillante escadre de galères catalanes et siciliennes, afin de gagner aussi, moitié par séduction, moitié par intimidation, le suffrage d'un grand-sénéchal nommé Caraccioli, favori tout puissant sur le cœur et sur le pauvre esprit de la reine Jeanne II. Au printemps de 1421, ce coup de théâtre s'était victorieusement accompli ; l'acte d'adoption était signé ; et il eut été définitif, peut-être, si le jeune monarque s'était moins pressé d'entreprendre l'épuration du scandaleux entourage de la reine. Caraccioli, menacé dans son pouvoir, en conçut les plus vives alarmes ; et un certain jour, profitant d'une absence du roi, qu'une affaire pressante avait appelé en Aragon, il décida la vieille souveraine à se jeter dans les bras du parti angevin. Alphonse V, momentanément retenu sur la rive espagnole, y apprit que la reine de Naples le déclarait « indigne par son ingratitude de la faveur qu'elle lui avait accordée, et qu'elle reportait son choix sur le duc Louis III d'Anjou ». (1)

Ce fut alors que ce jeune prince français, secrètement encouragé par un revirement semblable dans les dispositions de la cour de Rome, vint s'exercer à Naples, à son tour, au rôle d'héritier présomptif. Mais lui-même, quoiqu'absolument inoffensif par nature, et entièrement soumis par prudence aux caprices de sa mère adoptive, tarda peu à se voir en butte aux défiances jalouses du grand-sénéchal. Au lendemain de son arrivée à Naples, — au milieu des fêtes dans lesquelles la ville et la cour rivalisaient pour lui de magnificence et de démonstrations joyeuses, — Jeanne lui avait attribué en apanage le *duché de Calabre* ; bientôt les manœuvres de Carraccioli en firent son lieu d'exil. Ce fut là seulement qu'il put vivre avec quelque tranquillité, trouvant son bonheur à mériter l'affection des habitants de

(1) Sismondi, *Histoire des Républiques Italiennes du moyen-âge*, t. V de l'édition de 1840.

la province dont on daignait lui laisser le gouvernement. C'est à *Cosenza*, chef-lieu de cette province, qu'une fièvre maligne trancha prématurément le cours de sa vie, en 1434. Celle de Jeanne II se termina quelques mois plus tard. Avant de perdre le peu d'esprit qui lui restait encore au jour du décès de Louis III, elle avait signé un testament suprême en faveur de son frère puiné, « Réné, duc d'Anjou et de Bar, comte de Provence, etc. »

Sur ces entrefaites, on s'en doute bien, le prétendant espagnol n'était pas resté inactif. Il avait fait de grands efforts pour obtenir de ses vassaux d'Aragon et de Sicile tous les subsides nécessaires pour la conquête du trône vacant. Il n'y avait pas réussi à souhait, mais jamais il ne désespérait de l'avenir; et d'ailleurs il comptait aussi pour beaucoup les forces du parti rallié à sa cause sur le territoire même du royaume en litige.

II. — Réné d'Anjou prisonnier à Dijon. — Départ d'Isabelle de Lorraine pour Naples. — Etat politique de la Péninsule. — Aventure de Gaëte. — Guerre commencée par Isabelle. — Arrivée tardive de Réné (1435-38).

Au jour où l'on apprenait en Lorraine que le duc Réné était appelé au trône de Naples, ce vaincu de Bulgnéville n'avait pas encore cessé d'être le prisonnier de son parent de Bourgogne, Philippe III, dit *le Bon*, qui ne justifiait guère ce surnom par sa conduite envers lui. Dans les trois années précédentes, Réné avait obtenu de son geolier quelque temps de liberté provisoire, afin de pouvoir mettre ordre à ses affaires et requérir lui-même dans ses états, ou bien emprunter ailleurs les sommes voulues pour atteindre l'énorme chiffre de sa rançon ; mais encore avait-il dû, pour la durée de ces négociations financières ou autres, faire venir à Dijon et y laisser en otages deux de ses enfants (1).

(1) L'aîné de ces deux fils était le futur Jean II, né en 1424 ; le second, nommé Louis, après un séjour à Naples avec sa mère, revint en Lorraine, pour y mourir à vingt ans.

Sa rançon n'étant pas soldée au complet, il ne pouvait espérer que le duc Philippe lui fît ouvrir de nouveau et sans plus de retard les portes de sa prison.

Entre temps, un conseil de régence napolitaine, composé de seize grands seigneurs du royaume, avait fait partir pour la côte de Provence une députation chargée d'inviter l'héritier de Jeanne II à venir ceindre la couronne. Les députés, à leur arrivée à Marseille, avaient été informés de l'état de choses; mais ils n'en devaient pas moins continuer leur voyage jusqu'à Nancy. Ce fut la duchesse qui les reçut en audience solennelle, investie qu'elle était d'une délégation par laquelle son époux la déclarait « lieutenante-générale de ses Etats de Provence, d'Anjou, de Naples et de Sicile, et la priait d'aller en personne recueillir la succession du royaume de Naples ». A la même date (mars 1435), et par d'autres lettres de délégation, Réné « commettait en son absence les évêques de Metz et de Verdun pour administrer les duchés de Lorraine et de Bar ». — Dom Calmet, à qui j'emprunte ces renseignements, y ajoute les lignes suivantes : « L'histoire nous décrit Isabelle comme une héroïne, d'une taille avantageuse, d'un tempéramment robuste, vif et ardent, d'un grand courage, et capable des plus grandes entreprises » (1).

Isabelle partit pour Naples avec la députation qui en était venue, laissant à Nancy, sous bonne tutelle, son fils aîné Jean, — bien que celui-ci fut déja lui-même devenu napolitain par le titre de *duc de Calabre*. — Le voyage de la nouvelle reine s'effectua sans accidents; et avant la fin de septembre elle abordait la terre promise. Peu s'en était

(1) Ces mots nous laissent ignorer si la duchesse Isabelle était jolie. En un autre passage, Dom Calmet est plus explicite à l'égard de Réné; d'après une « Vie manuscrite », il représente le nouveau roi comme « un prince bien fait, beau de visage, haut, droit, bien pris. Une plaie qu'il avait reçue au visage dans le combat de Bulgnéville lui laissait une cicatrice qui ne lui messéyoit pas. ».

fallu qu'en passant devant *Gaëte* elle ait été témoin d'un évènement qui était de nature à lui causer une grande joie, trop tôt suivie d'une déception non moins vive. Afin de comprendre bien clairement l'une et l'autre, jetons d'abord un coup d'œil sur la situation politique de la Péninsule, telle que ses historiens nous la représentent sous la date de 1435.

A cette époque, le pontife de l'Eglise, suzerain du royaume dont l'héritage est revendiqué par deux princes rivaux, s'appelle Eugène IV. Il est de famille vénitienne. Quelque temps avant son élection, une mort opportune a fait disparaître l'anti-pape espagnol Benoit XIII; mais la position d'Eugène IV n'en est pas plus solide pour cela, car déjà elle est sérieusement menacée par le concile de Bâle; et par surcroît de disgrâce, une révolte de ses vassaux, tant laïques qu'ecclésiastiques, l'a contraint à s'éloigner de Rome. Il est de force à lutter contre sa mauvaise fortune jusqu'à son dernier jour; mais il mettra dans cette lutte plus de passion, plus d'esprit d'intrigue que de sagesse; et jamais il ne parviendra à rétablir son autorité.

Entre les États romains et la chaine des Alpes, deux puissances se disputent la prépondérance politique: c'est la République de Florence et le duché de Milan. Florence s'est définitivement livrée aux Médicis, en la personne de Cosme l'Ancien. Ce « père de la patrie » entretient de nombreuses relations avec le Midi de l'Italie; et personnellement, sur ce côté, il inclinerait volontiers vers le parti d'Anjou; mais certaines considérations, dont il serait inutile de nous occuper ici, l'empêchent d'accorder à ce parti un concours actif. Dans cette question napolitaine, l'influence maîtresse appartient au duc de Milan, d'autant plus que ce despote, à l'heure actuelle, est le protecteur attitré de la République de Gênes, et que les Gênois, par suite de rivalités séculaires, sont animés d'une vieille haine contre les Catalans du roi d'Aragon.

Philippe-Marie, le dernier des Visconti, est digne de ses

prédécesseurs immédiats : c'est un homme détestable ; c'est un esprit ombrageux, envieux et fourbe, — presqu'aussi dangereux pour ses amis que pour ses ennemis, parce qu'il a le goût et même, pourrait-on dire, la manie des trahisons. — Pourtant, dans cette famille si riche en traditions de crimes, on conserve le souvenir plus flatteur d'un lien de parenté avec la maison royale de France. A ce titre, la cause des princes de Valois-Anjou paraît intéresser réellement le demi-frère de Valentine Visconti : car il a pris soin, dès les premiers jours du printemps, de lancer une flôtte gênoise sur Gaëte, où elle a débarqué un petit corps de troupes commandé par un des membres de l'illustre famille Spinola. Cette place maritime, — à laquelle devaient s'attacher, dans le cours des siècles suivants, tant d'autres souvenirs historiques, — s'est trouvée ainsi au pouvoir du parti d'Anjou avant que les Aragonais aient songé à la mettre en état de défense.

Le roi Alphonse V, informé du fait, arrive en personne, à la tête d'une flotte qu'il a réunie à Messine, et assiège Spinola par terre et par mer. « C'est au mois de mai, les greniers de la place sont vides, et personne ne vient à son secours..... Le général gênois, déterminé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, renvoie les bouches inutiles. Des foules de femmes, d'enfants, de vieillards, déjà accablés de misère et languissant de faim, arrivent au camp d'Alphonse..... Les conseillers du roi lui représentent que le droit funeste de la guerre l'autorise à les refouler impitoyablement. « J'aime mieux, dit-il, manquer ce siège que de manquer à l'humanité. » Il fait distribuer des vivres aux fugitifs et leur permet de se retirer où ils voudront ». Par cette noble conduite, l'assiégeant compromet le succès de son entreprise, « mais il gagne le cœur des Napolitains » ; — et c'est à dater de ce jour qu'il commence à mériter dans l'histoire le nom d'Alphonse-le-Magnanime. (1)

(1) Sismondi, *Histoire*, etc., déja citée, t. VI. — C'est encore au même auteur que j'emprunte la plupart des citations que l'on rencontrera plus loin.

Toutefois, en août 1435, l'heure de la récompense n'a pas encore sonné pour ce roi-chevalier ; car, au contraire, c'est une humiliante aventure qui va interrompre ses opérations. Un beau matin, avant qu'il ait pu en venir à bout, une seconde flotte ligurienne arrive à toutes voiles pour débloquer Spinola ; elle s'attaque aux galères siciliennes, qui se laissent désemparer. Après un rude combat, la victoire se décide pour le pavillon de la République ; et Alphonse V, forcé de rendre son épée, est emmené captif à Savone. Trois jours après, par ordre de l'impérieux protecteur, — et sans souci des colères du Sénat et du peuple gênois, — on le transporte à travers l'Apennin jusqu'à Milan..... Singulier jeu de la fortune ! Voici que les deux prétendants au trône de Naples sont tous deux sous les verroux, l'un au delà, l'autre en deçà des Alpes.....

Par malheur pour notre « héroïne », celui des deux captifs qui parviendra le premier à recouvrer sa liberté n'est pas celui qu'elle a dû laisser à Dijon Si l'ambitieux Philippe-Marie a fait venir jusqu'à lui le prisonnier des Gênois, comme si la victoire de Gaëte lui était personnelle, c'est afin de mieux le sonder au sujet d'un projet de partage de domination sur la Péninsule toute entière. Dès ce moment il est prêt à abandonner le parti d'Anjou ; il aidera l'Aragonais à s'installer sur l'Italie méridionale, à condition que, par cette volte-face, il verra sa propre suprématie assurée sur l'Italie du Nord. Alphonse, nous le savons déjà, est un ambitieux lui aussi, mais de l'espèce la plus aimable. Il saisit cette occasion de séduire par ses réponses et par ses aperçus politiques « cet homme défiant et sombre, qui jusqu'alors ne s'était jamais ouvert à l'amitié ». Bientôt le dernier des Visconti « n'a plus d'autre conseiller, d'autre confident que son captif..... Alphonse, comblé de présents, et dégagé de toute rançon, est reparti pour le royaume de Naples. »

— Ce début de l'histoire des campagnes d'Isabelle sur les mêmes parages méritait toute la place que je viens de lui

donner ici ; mais il convient de résumer beaucoup plus brièvement les faits qui vont suivre, car ils n'ont plus rien d'imprévu pour le lecteur. L'instant où nous voici est le commencement d'une longue guerre ; c'est tout une conquête qu'il s'agit de poursuivre ; et l'on devine aisément que la vaillance d'une jeune reine, — fut-elle venue du pays de Jeanne Darc, — n'y suffira pas.

La duchesse de Lorraine, nous dit Sismondi, avait débarqué à Naples sans argent et sans soldats, « comptant uniquement sur les partisans de son mari, à la merci desquels elle était forcée de se livrer. » Il est vrai que, de son côté, le roi Alphonse V, « peu d'accord avec ses Etats d'Aragon, n'était pas beaucoup plus riche qu'elle. » L'un et l'autre se trouvaient donc à peu près réduits à leurs parts respectives, et sans cesse variables, des forces du royaume de Naples. « Ils demeuraient ainsi dans la dépendance des factions tour à tour triomphantes ou abattues, et plus encore des intrigues, des jalousies et de la vénalité des *condottieri* ou des princes feudataires qui leur vendaient chèrement leurs secours. Jean-Antoine Orsini, prince de Tarente, était le principal appui d'Alphonse, tandis que le condottière Jacques Caldora, créé duc de Bari, puis connétable du royaume, soutenait la cause de René. Tous deux évitaient d'exposer leurs soldats dans des batailles rangées.... Mais les vexations inouïes qu'ils exerçaient dans les provinces où ils étaient cantonnés poussaient les populations à la révolte et détachaient, tantôt du parti d'Anjou, tantôt du parti d'Aragon, les gentilshommes et les villes qui avaient d'abord paru dévoués à la cause de l'un ou de l'autre roi. »

Ce fut avec Jacques Caldora qu'Isabelle ouvrit en personne sa campagne de 1436. Elle l'accompagnait dans ses principales expéditions ; elle s'efforçait avec lui de réduire à l'obéissance les places de Campanie, ou Terre-de-Labour, qui s'étaient prononcées pour son antagoniste. Ce fut alors, par exemple, que la reine et son principal champion tentèrent

le siège de Capoue, mais sans pouvoir se rendre maîtres de cette forteresse, l'une des plus considérables du bassin du Volturno. Dans l'année suivante, Isabelle obtint du pape Eugène IV le secours d'une bande de mercenaires, commandée par un patriarche du nom de Vitelleschi. Arrivé du nord-est par les Abruzzes, pour traverser l'Apennin et prendre appui sur Bénévent, fief particulier du Saint-Siège, ce prélat guerrier n'aboutit qu'à se faire maudire dans tout le pays, même par le parti qu'il venait soutenir, « car il ne se distinguait des condottieri que par plus de perfidie et de cruauté. »

Ceci nous conduit aux premiers mois de 1438, époque pour laquelle s'annonce enfin l'arrivée de Réné d'Anjou. Sa femme lui ménage une heureuse nouvelle, car elle rallie à leur cause le vaillant et habile François Sforça, futur gendre de Philippe-Marie Visconti. Et c'est grâce à ce fragile succès que les annalistes contemporains auront prochainement à enregistrer cette remarque originale : un duc de Milan favorisant tour à tour deux prétendants aux prises l'un contre l'autre sur l'Italie méridionale, afin que leur lutte se prolonge jusqu'à les ruiner tous les deux.

Voilà dans quelles conditions le roi Réné trouve ses affaires, à la date du 19 mai 1438, jour où il apparaît sur la rive napolitaine, débarquant d'un navire Génois. Il amène avec lui son fils aîné, Jean de Calabre. Peu de temps avant leur départ, il s'est plû à lier le destin de cet adolescent à celui d'une jeune princesse française, Marie de Bourbon, fille de Charles Ier de Bourbon et d'Auvergne.

III. — François Sforça, Philippe-Marie Visconti et le pape Eugène IV. — Campagnes de Réné. — Succès partiels. — Revers et déceptions. — Découragement du parti angevin. — Prise de Naples par Alphonse V. — Voyage de Réné à Florence et sa rentrée en Lorraine (1438-42).

La coopération de Sforça serait d'une importance décisive en faveur du parti angevin, s'il pouvait y mettre de la conti-

nuité et de la persévérance. Malheureusement il en sera empêché, d'abord par les manœuvres de Visconti, plus tard par celles du page Eugène IV. Et ce qu'il y a de remarquable ici, c'est qu'Eugène IV n'en continuera pas moins à protester de ses bonnes dispositions en faveur de la maison d'Anjou-Lorraine. Pour expliquer cette duplicité d'intrigues, il faut dire quelques mots des antécédents de l'aventurier déjà célèbre que nous rencontrons sur notre chemin. (1)

François Sforça est le fils aîné de ce fameux Jacques Attendolo, qui, de l'humble condition de paysan illettré, s'est élevé au premier rang des condottieri de son siècle. Le nom de *Sforza*, que portera après lui toute une dynastie milanaise, n'est qu'un surnom destiné à rappeler la force athlétique de cet ancêtre romagnol. Attendolo, vers la fin de sa carrière, a rendu de grands services à la reine de Naples, Jeanne II ; elle l'en a récompensé, non seulement par la dignité de connétable, mais aussi par diverses concessions de fiefs territoriaux, les uns situés en deçà de l'Apennin, les autres sur le versant de l'Adriatique ; et en 1424 ces fiefs sont venus en héritage à son fils François. Mais peu à peu les visées de ce jeune feudataire s'étendirent bien au-delà de l'horizon du royaume de Naples. De très bonne heure, et à l'exemple de son père, qui lui avait également laissé des compagnies toutes formées, il est allé guerroyer avec elles sur les bassins de l'Arno et du Pô, — tantôt au service de Florence, tantôt pour le compte de Venise, tantôt pour le duc de Milan, qui lui a promis la main de sa fille Blanche. — Enfin, quelque temps après, par son habileté à conduire une autre guerre pour le compte du pape Eugène IV, il a obtenu de celui-ci, avec le titre de « gonfalonier de l'Eglise », la souveraineté de la Marche d'Ancône. Mais ce pontife, après mûres réflexions, s'est vivement repenti de lui avoir fait un si beau cadeau ;

(1) A cette époque, François Sforça, né en 1401, atteint à peine sa trente-huitième année.

et comme il est beaucoup moins scrupuleux en fait d'expédients politiques qu'en matière de foi, il se promet *in petto* de mettre tout en œuvre pour le lui reprendre aussitôt que possible, bien qu'il lui en eût garanti la possession « par mille serments » (SISMONDI). — Voilà par quel côté sera définitivement compromise la liberté d'action du brillant auxiliaire de notre roi Réné.

Quoiqu'il en soit, dans les derniers mois de 1438, la présence de Sforça sur ses fiefs napolitains procure à celui-ci une heureuse entrée en campagne; car ce seigneur détermine ses vassaux de l'un et de l'autre côté des monts à se prononcer pour lui ; et leur exemple est suivi par d'autres populations de leurs voisinages. C'est ainsi que Réné parvient à reprendre aux Aragonais un petit duché de *Melfi*, en Basilicate, à propos duquel ses historiographes lorrains ont soin de dire qu'il en fit hommage à la reine Isabelle, sa compagne bien-aimée (1). Vers la même époque, il s'engage personnellement, semble-t-il, jusque dans les Abruzzes, pour y prendre Castelnovo et Chiéti. Bientôt il est rappelé précipitamment du côté de sa capitale de Naples, que le roi Alphonse V menace une première fois. Il le force à la retraite et le poursuit jusqu'en Calabre ; mais c'est alors que son précieux allié le quitte, inopinément attiré ailleurs par d'autres intérêts.

C'est le duc de Milan qui appelle Sforça en Lombardie, dans le double but de modérer les succès du parti d'Anjou et de se procurer à lui-même un défenseur contre une coalition des gouvernements de Florence et de Venise, qui ont des griefs à venger sur lui. Sforça se dirige vers le nord par la Toscane ; et c'est après y avoir reçu, de la part des deux Républiques coalisées, l'offre de s'engager à leur service contre le duc de Milan, qu'il arrive jusqu'à Philippe-Marie.

(1) V. Dom Calmet, d'après Champier, etc. — Ils ajoutent à cet hommage ceux de deux villes plus rapprochées de Naples. — Dom Calmet paraît ignorer l'intervention de Sforça au profit de Réné d'Anjou.

A dater de ce moment, que se passe-t-il entre eux ? Et comment pourrais-je raconter cela sans me laisser entraîner hors de mon sujet actuel ? — Le dernier des Visconti est un des types les plus curieux de la longue galerie des tyrans de l'Italie du moyen-âge ; et cette page de sa biographie aurait de quoi fournir matière à un des chapitres les plus caractéristiques de l'histoire de la Lombardie de son temps.

Cet homme qui, dans un recoin de son palais de Milan, rêve d'étendre sa puissance jusqu'au phare de Messine, — ce despote redouté et vraiment redoutable par ses perfidies, — est une nature efféminée et timide. Il sait choisir les instruments de son insatiable ambition, mais on ne l'a jamais vu sur un champ de bataille : « il n'a jamais osé se montrer au milieu de ses soldats ». Depuis sept ans, il flotte entre le désir de donner pour mari à sa fille un vaillant capitaine et la peur de se donner à lui-même un associé dangereux. — François, après quelques semaines d'inutile diplomatie, s'est convaincu qu'avec un tel homme, il y a plus de chance de réussite à lui faire une guerre ouverte qu'à se dévouer pour le défendre. Il accepte les propositions de Florence et de Venise contre le duc de Milan ; il combat à outrance les condottieri de son futur beau-père ; — et en effet, le traité qui termine cette guerre est immédiatement suivi de la célébration de son mariage (1).

— Cette courte digression nous a conduit par avance jusqu'en novembre 1441 ; revenons au roi Réné, qui est moins heureux sur les territoires de son royaume. En 1439, peu de temps après le départ de Sforça, il a fait une seconde perte, celle de son connétable Caldora, mort subitement d'apoplexie. Ce seigneur a été remplacé dans ses fonctions

(1) Blanche Visconti, fruit d'un amour illégitime, avait été légitimée par son père à défaut d'autres héritiers de sa maison. — Par un heureux contraste, qui s'est vu plus d'une fois dans cette famille, cette jeune femme s'est distinguée par ses qualités de cœur autant que par sa beauté.

par son fils Antoine, qui s'est montré peu digne de les conserver. Réné les lui a reprises, non sans lui témoigner une vive irritation ; le second Caldora s'est vengé de cette injure en passant à l'ennemi. Mal secondé par ses lieutenants, le bon Réné éprouve en outre le chagrin de voir les rangs de leurs troupes s'éclaircir de jour en jour et de ne pouvoir les renforcer, faute d'argent. Ses partisans continuent à rendre hommage à sa bonté comme à sa vaillance ; « ils étaient d'abord animés du zèle le plus vif pour lui ; mais quand ils se sont aperçus qu'ils devaient conquérir son royaume à leurs frais, leur zèle s'est refroidi ; et ses affaires ne cessent de décliner ».

En 1440, la place de Cosenza, — en dépit des anciens amis de son frère Louis, — lui a été enlevée par surprise ; et bientôt la Calabre tout entière a suivi le sort de son chef-lieu. Presqu'en même temps, sur le versant de l'Adriatique, le duc de Tarente, lieutenant d'Alphonse V, a regagné toutes les villes fortes, sauf une seule, dans laquelle Sforça avait pu laisser une garnison suffisante pour la lui garder. Quant aux autres fiefs de ce condottière, qui est encore occupé sur le bassin du Pô, Alphonse s'en empare ; et désormais il espère « fermer sans retour l'entrée du royaume au seul allié qu'il connût à Réné ».

En 1441, cet espoir de l'Aragonais est devenu une certitude : car au lendemain des noces de Sforça, le pape Eugène IV, en accord secret avec le perfide beau-père, s'apprête à lancer sur la Marche d'Ancône une colonne d'invasion, conduite par un des rivaux les plus dangereux du gonfalonier de l'Eglise ; — et c'est par suite de cette diversion funeste que Réné va se trouver réduit à s'enfermer à Naples, pour y attendre passivement que son ennemi vienne l'y assiéger, — ce qui arrive dès les premiers mois de 1442.

— Au moment où le roi d'Aragon entreprend, pour conquérir enfin sa capitale de Naples, un siège semblable à celui qu'il avait tenté sans succès sur Gaëte en 1435, il est

naturel de se demander quels étaient, en son temps, les moyens matériels d'attaque des places fortifiées; et à cet égard, à défaut de documents capables de m'éclairer spécialement sur les opérations subies par la place de Naples en 1442, je ne pouvais oublier certain chapitre de la chronique latine de Pierre Cyrnée *(De rebus Corcicis)*, consacré à une relation du siège qu'avait déjà dirigé en 1420 le même roi Alphonse V contre Bonifacio. (1) Ce n'était pas sans profit que j'avais pu, jadis, consulter ce brave insulaire du XVe siècle pour l'étude de la période de transition, — période confuse et imparfaitement délimitée, — pendant laquelle on continuait à employer les anciens engins de siège concurremment avec les premières inventions pyrobalistiques de l'artillerie moderne. Sans préjudice des antiques et colossales tours de bois, et des énormes catapultes lançant leurs quartiers de rochers en paraboles menaçantes, Pierre-le-Corse a grand soin de signaler à ses futurs lecteurs les bombardes-à-feu que l'artillerie du monarque espagnol avait fait mettre en batterie contre la face septentrionale de l'enceinte de Bonifacio. A ce propos, il mentionne, entr'autres inventions « infernales », un tir de projectiles incendiaires remplis d'une mixture de soufre, celle-ci destinée, dit-il, à mettre le feu aux maisons en même temps qu'à asphixier leurs habitants. — Enfin, dans un autre passage de son récit, après avoir parlé du tir des archers espagnols, il signale d'autres soldats dont l'arme consiste en une « petite bombarde-à-main, appelée escopette *(scopetum)*, espèce de canne métallique creuse qui, par le jet d'un gland de plomb *(glande plombeâ)*, vivement chassé par l'explosion d'une flamme, peut transpercer un homme revêtu de son armure. » — Je ne crois pas qu'il existe, soit en Italie, soit en France, un témoignage

(1) V. dans le précédent volume des *Annales* de la Société d'Emulation (1884), une note bibliographique annexée à mon étude sur *La Corse historique*.

plus précis des premiers emplois de la mousqueterie dans les armées européennes.

Sans aucun doute, l'heureux adversaire de notre Réné, en 1442, se trouvait en mesure d'employer contre Naples toutes les innovations déja expérimentées par lui-même au temps de sa jeunesse; et il est permis de croire que, de leur côté, les défenseurs de cette capitale n'en étaient pas complètement dépourvus. Quoiqu'il en fût, c'était surtout les vivres qui manquaient à ces derniers. La lenteur des travaux d'attaque, s'ajoutant à la durée des opérations d'investissement, devait leur être encore plus funeste que les effets des machines de guerre; car la faim, mauvaise conseillère, comme chacun sait, est en pareil cas le plus actif de tous les agents de trahison. « Un maçon, que la famine avait fait sortir de Naples, indiqua au roi d'Aragon les détours et l'issue d'un aqueduc abandonné, par lequel Bélisaire était autrefois entré dans cette ville..... Ce maçon conduisit, le 2 juin, deux cents soldats aragonais au travers de cet aqueduc jusqu'à une tour où il venait aboutir. Alphonse fit donner l'assaut aux murailles pour distraire les assiégés; malgré la vaillante résistance de Réné, l'ennemi pénétra ainsi dans la ville, par deux endroits différents.... ; et dès lors il fut impossible de retenir les fuyards. Réné, entrainé par eux, s'enferma dans le Château-Neuf ». (1) — Pendant quelques heures, il eut l'espoir d'en sortir pour reprendre l'offensive; mais cela lui fut impossible; et il n'échappa à une captivité nouvelle qu'en sortant de nuit, par une poterne, pour s'embarquer en fugitif sur un navire gênois. En quittant ses amis napolitains, il leur recommanda de cesser toute tentative de résistance, « afin de ne pas prolonger inutilement les souffrances d'un peuple qui lui avait témoigné tant de dévouement et de fidélité ».

(1) Cette citadelle, qui n'était déja plus neuve en ce temps-là, existe encore aujourd'hui sous cette même dénomination de *Castel-Novo*.

Avant de se diriger vers Marseille, cette victime de la politique pontificale se détourna de sa route pour passer à Florence, où se trouvait alors Eugène IV, « voulant du moins reprocher son manque de foi à son imprudent allié. » C'est alors que ce pontife imagina pour lui un genre de consolation platonique, qui consistait à lui donner solennellement l'investiture fictive du royaume qu'il venait de lui faire perdre. « Il imposa sur la tête de Réné, en grande cérémonie et au nom de l'Eglise, la couronne du royaume que ce prince était contraint d'abandonner. »

La reine Isabelle ne figurait pas dans cette comédie : elle avait quitté Naples quelque temps avant son mari pour se faire transporter à Gênes, accompagnée de son fils Jean.

IV. — Iolande et Marguerite d'Anjou. — Mort d'Isabelle et retraite de Réné dans son comté de Provence. — Jean II de Lorraine et Ferdinand Ier de Naples (1443-64).

Isabelle et Réné, revenus l'un après l'autre en Lorraine, avaient dû songer à marier leurs filles Iolande et Marguerite. La première, depuis longtemps déjà, était promise à Ferry II de Vaudémont, fils de l'ancien prétendant Antoine, comme gage d'une paix longuement débattue; la seconde fut demandée pour le jeune roi d'Angleterre Henri VI. Ces deux mariages furent célébrés à peu d'intervalle l'un de l'autre, dans le cours des années 1444 et 45. C'est par Iolande, on ne saurait l'oublier, que la double couronne de Lorraine et de Bar s'est transmise à toute une dynastie de Lorraine-Vaudémont. Quant à sa malheureuse sœur, dont les destinées sont absolument étrangères à notre sujet actuel, si je rappelle ici son nom, c'est qu'en feuilletant la collection des *Preuves* de Dom Calmet, j'y rencontre, sans l'avoir cherchée, une reproduction textuelle du contrat de mariage de cette princessse, — singulier acte, par lequel son père lui attribue en dot « les Pays et Royaumes de Millorques et Maillorques », sous la

condition que son époux se chargera de les conquérir..... C'est qu'en vérité le bon Réné s'était vu, par les hasards de sa propre naissance, tout spécialement voué à la carrière des revendications de royaumes maritimes : celle des iles Baléares était un vieux legs des aïeux de sa mère, Iolande d'Aragon, — lesquels aïeux sortaient de la même souche que ceux d'Alphonse V, l'heureux rival de Naples. — Nous verrons plus loin que le souvenir de cette parenté sera fatal à notre duc Jean II.

C'est en 1453 que Réné d'Anjou et de Bar, ayant récemment perdu sa vaillante compagne, remet la couronne de Lorraine à leur fils Jean ; et c'est alors aussi qu'il prend la résolution de se retirer sous le climat plus doux de son comté de Provence, afin de s'y livrer en toute liberté à la culture des beaux-arts (1). C'est à Aix, dans son atelier de peintre, que le duc Jean retrouve son père en 1458, époque où il se rend à Gênes pour y exercer, au nom du roi de France Charles VII, ce même protectorat que nous avons vu autrefois dans les mains du dernier Visconti. — Depuis la mort de ce tyran (1447), divers changements se sont produits en Italie. C'est François Sforça qui, désormais, règne à Milan ; et il n'a pas encore brigué la seigneurie de Gênes. C'est maintenant à un roi de France que cette « république de mauvaise vie » adresse son hommage, comme elle l'avait déjà fait jadis à Charles VI, dont le représentant était alors chez elle le rude et avide Boucicaut. — Charles VII, à son tour, accepte la tâche difficile de modérer les continuelles agitations de la noblesse et de la bourgeoisie liguriennes ; il leur témoigne plus de bienveillance que n'en aura pour elles son fils Louis

(1) Je passe sous silence une campagne de Lombardie dans laquelle nos deux princes se sont engagés successivement, pour quelques mois de cette même année 1453, avec des troupes françaises, comme alliés de Sforça et des Florentins contre les Vénitiens, soutenus par le roi de Naples. Cette querelle, interrompue par l'effroi que la nouvelle de la prise de Constantinople vint alors répandre en Italie, ne nous offrirait ici aucun intérêt.

XI, dont on connait le mot, prononcé en semblable occasion: « les Génois se donnent à moi, moi je les donne au diable. »

Mais ces changements ne sont pas ceux qui touchent de plus près nos deux princes angevins: c'est la mort toute récente d'Alphonse V. Par testament, il a légué sa couronne de Naples à son fils unique Ferdinand, — fils naturel légitimé, — tandis que la Sicile, la Sardaigne et les îles Baléares retournent ou demeurent à son frère, Jean II de Navarre, comme annexes de son héritage d'Aragon. Et en dépit d'une opposition napolitaine qui reproche au jeune Ferdinand l'irrégularité de sa naissance, ce dernier réussit à obtenir l'investiture de l'illustre pape Pie II !.... Grand émoi dans les cours d'Aix et de Nancy ; vive protestation du roi Réné, qui a précieusement conservé dans la collection de ses titres le diplôme du pape Eugène IV !

A peine est-il besoin de dire que la mission alors donnée à Jean II, par son oncle Charles VII, a pour principal objet de lui faciliter une entreprise personnelle sur les parages de Naples. Le parti angevin de ce pays, qui n'a jamais abdiqué, l'y invite, et la faction qui domine en ce moment à Gênes est disposée à l'y aider. — Par malheur, il n'en sera pas de même de Sforça. Depuis le jour où il s'est coiffé de la couronne ducale de Milan, cet ancien partisan de Réné d'Anjou s'inquiète des velléités de revendication de la lignée française de Valentine Visconti ; et cette inquiétude l'a mis en défiance systématique contre tout ce qui tient de près ou de loin à la famille royale de France. Dans la nouvelle querelle qui se prépare, il optera pour le jeune Ferdinand. A Florence, Cosme de Médicis, influencé par ses conseils, observera une neutralité presque malveillante. Enfin, circonstance plus grave encore, le pape Pie II, tout préoccupé d'un projet de croisade pour la délivrance de Constantinople, s'irrite de voir un prétendant d'outre-monts venir l'entraver dans les préparatifs de cette œuvre sainte; et il fera ou laissera diriger contre lui une grande partie des forces déja réunies contre

les Turcs. — Pour vaincre tant d'obstacles, Jean de Lorraine aurait besoin d'un vigoureux concours de Charles VII, mais il ne lui est pas permis de l'espérer. A défaut de troupes françaises, il compte sur les Génois, mais le gouvernement de Gênes est changeant comme les flots qui baignent ses rivages. En résumé, la plus grande force de notre prince, pour ne pas dire la seule, c'est la haine dont une majorité du peuple napolitain est animée contre son roi Ferdinand.

En effet, le bâtard d'Alphonse-le-Magnanime est tout l'opposé de son père. C'est un homme faux et cruel, « un des hommes les plus odieux qui aient jamais régné » (Sismondi). Et à ce propos, voici encore un autre contraste, d'autant plus intéressant que nous le trouvons lié à une gracieuse analogie : dans cette nouvelle lutte de la maison de Lorraine contre la maison d'Aragon, c'est l'Aragonais qui a près de lui une compagne du nom d'Isabelle ; et celle-ci, sans être précisément une héroïne, est une âme d'élite, une femme vertueuse et charmante, occupée sans cesse à relever le crédit de son triste mari. C'est à elle surtout qu'il devra le salut de sa couronne. (1)

— L'entreprise de Jean II se développe sur cinq années consécutives (1459-64) ; toutefois, l'on y remarque une interruption de quelque durée à dater de la mort de Charles VII (juillet 1461). Nous allons parcourir cette période aussi rapidement que cela se peut faire sans rien négliger d'essentiel. Et dans ce parcours, nous nous souviendrons aussi de ce portrait, légèrement flatté peut-être, qu'un chroniqueur célèbre a tracé de notre duc de Lorraine en une autre occasion : « il estoit bien faict de sa personne, beau, gracieux, doux, éloquent, modéré, libéral, grand capitaine ; il avoit

(1) A cette époque, Jean de Lorraine, quoique jeune encore, est déjà veuf depuis dix ans : c'est en 1448 que sa femme, Marie de Bourbon, est morte en couches de son fils Nicolas. — Lors de son séjour à Gênes, il a indirectement sollicité, mais sans succès, la main d'une fille de François Sforça et de Blanche Visconti.

l'estime et la confiance des troupes, qui n'obéissoient à personne plus volontiers qu'à lui. » (1)

En octobre 1459, Jean de Calabre, abordant la côte napolitaine par l'embouchure du Volturno, y trouve la Campanie presqu'entièrement soulevée en sa faveur. A la tête de son parti il revoit, à côté d'un duc de Sora, cet Antoine Caldora qui, jadis, a successivement servi et trahi son père, et qui néanmoins pour cette fois lui sera fidèle. Il y trouve également un de ces comtes de Campobasso, dont le nom retentira en Lorraine, dix-huit ans plus tard, avec les échos d'une autre et plus mémorable trahison. Les premières journées de marche du roi angevin sont autant de journées de triomphe ; et il apprend que les provinces du versant de l'Adriatique se sont également prononcées pour lui. Il rencontre son ennemi sur la plaine de Sano, à quelques lieues de Naples ; et pour lui le résultat de cette rencontre est une victoire qui, bien que chèrement achetée, lui ferait ouvrir les portes de cette capitale pour peu qu'il ait mis de hâte à y porter sa bannière victorieuse. Mais, « parmi ses conseillers napolitains, quelques-uns manquaient de résolution, ou même avaient l'arrière-pensée de prolonger la lutte..... Il s'attarde à réduire diverses places de Campanie (1460), pendant qu'un autre succès, presqu'aussi ruineux que brillant, est remporté par son principal condottière dans les Abruzzes, contre des troupes lombardes et romagnoles commandées par Alexandre Sforça, frère de François. »

A cette dernière nouvelle, le parti d'Aragon est frappé de terreur. C'est alors qu'un chroniqueur contemporain représente la jeune reine Isabelle « faisant elle-même une quête dans Naples pour subvenir aux dépenses du rétablissement de l'armée de son mari ». Heureusement pour leur cause, le duc Sforça, qui regarde désormais cette guerre comme étant son affaire personnelle, se charge lui-même de fournir de

(1) *Mémoires* de Commines, dans ses récits sur la *Ligue du Bien public*.

nouvelles troupes au roi Ferdinand ; — et en même temps il saisit une occasion imprévue de déterminer à Gênes une révolte contre la seigneurie du roi de France. — C'est Charles VII qui, fort maladroitement, lui a procuré cette occasion, en s'avisant de demander au Sénat gênois l'armement d'une flotte à diriger pour son propre service contre les Anglais. Une telle proposition, adressée à un gouvernement dont les finances se trouvaient déjà compromises par de grandes dépenses faites pour l'entreprise de Jean II, n'était pas seulement intempestive, elle était dangereuse : elle venait provoquer une crise funeste à la cause angevine, par conséquent à la politique dans laquelle Charles VII s'était engagé sur le midi de la Péninsule.

A cette époque, les affaires de la République ligurienne étaient gouvernées par la riche bourgeoisie de sa métropole, à l'exclusion de sa noblesse, qui avait jadis abusé du pouvoir. Mais cette bourgeoisie turbulente se divisait en deux partis hostiles, celui des Frégosi, qui dominait alors, et celui des Adorni, leurs perpétuels antagonistes ; et ces deux factions se disputaient habituellement les fonctions publiques avec une ardeur, avec une violence et, parfois aussi, avec un cynisme à peine croyables. Pour en donner une juste idée, il faudrait montrer, par exemple, un Paul Frégose, archevêque de Gênes, se livrant successivement au métier de chef de corsaires et à celui de chef de brigands, — ce qui, du reste, ne le priva pas de l'honneur de recevoir de Rome, quelques années plus tard, le chapeau de cardinal.

Dans un pareil milieu, il ne fut pas difficile aux agents de Sforça de provoquer une levée de boucliers contre le représentant que le roi de France avait envoyé à Gênes lors du départ de Jean II. Dans cette révolte, les Adorni et les Frégosi se trouvèrent un instant d'accord pour écraser une poignée de Français, et pour incarcérer leur malheureux chef. Charles VII, aidé par Réné, fit armer en toute hâte à Marseille une dizaine de navires ; et Réné en personne se chargea

de les conduire jusqu'aux portes de Gênes ; mais ce fut pour assister en témoin désolé et impuissant au massacre des troupes débarquées par lui à St-Pierre d'Arèna (1). Ces déplorables scènes datent de juillet 1461 ; avant la fin de ce mois, Charles VII, « dont l'esprit n'était pas exempt de la démence de son père », (2) se laissait mourir de faim pour éviter d'être empoisonné par son fils.

C'est dans le mois suivant que Jean II quitte temporairement son poste de combat pour venir chercher des secours en France ; sa présence à Reims nous est signalée dans un récit des fêtes du sacre de Louis XI (3). L'appui de ce nouveau roi lui est devenu absolument nécessaire ; il espère l'obtenir du prince qui, dans ses intrigues de dauphin, entretenait des relations amicales avec Sforça. De part et d'autre, le changement de situation a déterminé un changement de langage : Louis XI, personnellement atteint dans la dignité de sa couronne par le sinistre épisode de Gênes, fait dire à son ancien ami « qu'il punira désormais, comme roi de France, les hostilités qu'il avait encouragées avant de régner » (SISMONDI). Mais le duc de Milan demeure inébranlable dans sa résolution de maintenir son allié Ferdinand sur le trône de Naples ; et Louis XI, occupé par d'autres soins, renonce à s'y opposer.

Jean de Calabre, revenu en 1462 à la tête de son armée angevine, n'a pu lui amener que de faibles secours. A la date du 18 août, Alexandre Sforça, grâce aux renforts considérables qu'il a reçus de son frère, met cette armée en pleine déroute par une victoire remportée aux environs de Troja. Le duc Jean est contraint d'abandonner, non seulement cette place de la Pouille, mais cette province presque tout entière. En cet état de choses, grâce aux instances du pape Pie II,

(1) Ce faubourg de Gênes, situé sur la côte même (*Rivière du Ponent*), possède son mouillage particulier.

(2) *Lettres d'Œneas Sylvius*, alors pape sous le nom de Pie II.

(3) V. DOM CALMET, *Histoire de Lorraine*.

une trêve consentie par le vainqueur donne quelque répit au vaincu, à qui sont encore restés quelques villes et châteaux des Abruzzes. Mais dans l'année suivante (1463), cette province lui est enlevée; et peu à peu il perd également celles du versant occidental qui lui avaient servi de base d'opérations jusqu'alors. — C'est ainsi que, dans les premiers jours de 1464, « le malheureux prince d'Anjou, après avoir été accueilli avec enthousiasme par un parti nombreux, et proclamé par toutes les provinces, se voit abandonné par la fortune....., et forcé de chercher un asile sur l'île d'Ischia, qui lui est livrée aussi bien que le Château de l'Œuf, près de Naples, par deux Catalans mécontents de Ferdinand Ier ».

Entre temps, « le vieux Réné était parti de Marseille encore une fois, avec dix galères, pour porter des secours à son fils; mais après l'avoir joint à Ischia, et avoir délibéré avec lui sur l'état de leurs affaires, ils sentirent tous deux qu'il était inutile de répandre plus de sang et de dépenser plus d'argent pour une cause déjà perdue. Ils se rembarquèrent donc, et s'en retournèrent en France, abandonnant, après tant de combats, un pays où ils avaient signalé leur valeur et leur loyauté, mais où leur courage, non plus que leurs douces vertus, ne les avaient point préservés d'une suite de calamités. » (1)

V. — Expédition et mort de Jean II en Catalogne. — Règne éphémère de Nicolas. — Avènement de Réné II. — Mort de Réné Ier. — Partage de ses États et de ses droits (1464-80).

Ainsi finit l'histoire des longs et impuissants efforts accomplis par deux de nos princes d'Anjou-Lorraine pour la conquête du royaume de Naples. Toutefois, en ce qui concerne le plus jeune des deux, cette histoire est suivie d'un épilogue plus pénible encore, et je n'en dois pas moins considérer cet épilogue comme faisant essentiellement partie de mon sujet.

(1) Sismondi, t. VI, chap. XII.

Transportons-nous donc pour un instant sur la Péninsule espagnole.

Jean II d'Aragon et de Navarre, frère d'Alphonse-le-Magnanime, est le père du trop fameux Ferdinand-le-Catholique, l'aïeul espagnol de Charles-Quint. C'est dans la biographie de cet autre Jean II que se trouve l'explication des évènements qui devaient, un jour, lui attirer pour ennemi son homonyme de Lorraine dans ses propres Etats. Primitivement, le futur Ferdinand-le-Catholique n'était pas son unique héritier ; car un premier fils, nommé Carlos, lui était né d'un premier mariage ; et celui-ci, plus connu sous le titre de comte de Viane, avait droit à l'héritage immédiat de la couronne de Navarre, qui lui venait de sa mère. Ce fils aîné était d'ailleurs l'objet des sympathies populaires, même en Aragon ; et néanmoins Jean II, dominé par sa seconde femme, prétendait le frustrer de son droit Maltraité par son père, encouragé à la révolte par ses partisans, qui étaient nombreux surtout dans la province aragonaise de Catalogne, ce jeune comte avait pris les armes et s'était mis à leur tête. Le roi, pour étouffer cette rébellion jusque dans son germe, avait fait périr le jeune insurgé par le poison (1461) ; et trois ans plus tard, le même procédé lui avait servi pour faire disparaître l'aînée de ses filles, qui le gênait également. L'exaspération causée par ces crimes avait de nouveau soulevé les Catalans contre lui ; et la guerre civile qui en était résultée durait déjà depuis longtemps lorsque, vers la fin de 1467, l'idée leur vint d'offrir la couronne d'Aragon à Réné d'Anjou, en sa qualité de fils d'une princesse Iolande qui avait elle-même appartenu à leur dynastie nationale.

Une députation partie de Barcelone pour cet objet vint trouver Réné dans sa petite cour de Provence. Il se déclara très heureux de cet hommage ; mais, ne pouvant se dissimuler que son âge et ses infirmités le condamnaient à s'abstenir, il conseilla aux députés de s'adresser à son fils Jean de Lorraine, ce qu'ils firent aussitôt ; — et voilà comment, dans

le cours de l'année 1468, un nouveau mirage attira notre duc vers cette autre contrée méditerranéenne, d'où il ne devait jamais revenir.

Avant de s'y rendre, il jugea bon de passer en Touraine, afin d'y voir le roi Louis XI, et d'obtenir son appui. Louis XI lui fit des promesses qu'il n'avait pas l'intention de réaliser. Le seul avantage de cette démarche fut l'autorisation donnée à Jean de recruter à ses frais, dans le midi de la France, quelques milliers de soldats, pour les joindre aux compagnies lorraines que devait lui amener prochainement le comte Ferry de Vaudémont, son beau-frère. Cela fait, il alla s'embarquer à Marseille pour Barcelone, où il arriva en décembre, et où il fut reçu en roi.

Cependant, la population de cette importante cité n'était pas unanime en sa faveur ; la suite le lui fit bien voir. Un parti aragonais s'y était maintenu ; et les forces de ce parti s'étendaient sur plusieurs autres points considérables de la province. Il fallait conquérir celle-ci avant de s'engager dans l'intérieur du royaume. Sur ce nouveau terrain, comme autrefois sur l'Italie méridionale, c'était une longue entreprise à poursuivre. Notre prince y fut vaillamment secondé par Ferry de Vaudémont, et il y donna lui-même de nouvelles preuves de talent militaire. Mais il était encore bien loin du but à atteindre, lorsqu'une fièvre maligne vint le surprendre et le forcer de rentrer à Barcelone : il y succomba, — nous dit Dom Calmet, — le jour de Sainte Lucie, 13e de décembre 1470. »

Le même historien, d'après la « Chronique de Lorraine », rapporte que le duc Jean II, peu de temps avant ce coup fatal, était sur le point d'obtenir la main d'Isabelle de Castille, — celle qui, dans l'année suivante, épousa Ferdinand-le-Catholique pour mériter le même surnom que lui. — Si ce renseignement est exact, et si Jean de Lorraine, au lieu de mourir ainsi à quarante-cinq ans, était parvenu à enlever à ce jeune Ferdinand sa couronne d'Aragon et sa fiancée de Castille,

tout à la fois, — que de changements pouvaient résulter de là dans les choses de ce monde !....

— Revenons une dernière fois au vieux René (qui vivra jusqu'en 1480), pour retracer en quelques mots les faits dont il sera encore le témoin, sinon l'auteur, et la situation qu'il laissera après lui. L'existence de la branche ducale d'Anjou-Lorraine, dont il est la tige, se termine avant lui par le règne éphémère de son petit-fils Nicolas. Ce dernier meurt jeune et célibataire en 1473, laissant la couronne de Gérard d'Alsace à Iolande d'Anjou, sa tante, par qui elle est immédiatement transmise à son fils René II (1). Quant au duché de Bar, ce chef de la troisième et dernière dynastie de Lorraine, en attendra encore l'annexion définitive jusqu'en 1480. — Notons pour mémoire que le duché d'Anjou et le comté de Provence, dont l'héritage est alors recueilli par Charles du Maine, fils du dernier frère de René Ier, seront presqu'aussitôt réunis à la France par l'habileté de son souverain.

— Après tout cela, qu'adviendra-t-il des droits à l'héritage de Jeanne de Naples? — Le fils de Louis XI les revendiquera, comme inhérents à la possession de la Provence et de l'Anjou. Pourtant, il n'empêchera pas René II de conserver à son usage le titre inoffensif de « Roy de Sicile »; et celui-ci pourra même, sans que personne s'y oppose, ajouter aux emblêmes de son écusson « les armes de Hongrie et de Jérusalem, et sur le tout d'Aragon » (2).

C'est en 1495 que commence la série des expéditions françaises de ce temps sur l'ancien royaume du frère de St-Louis. Charles VIII, dans cette année même, fait son entrée à Naples en conquérant; mais le vice-roi qu'il y a installé aura été contraint d'en disparaître avant que les débris de son armée aient pu repasser les Alpes. Après lui Louis XII, en 1501,

(1) Ferry de Vaudémont, père de René II, est mort peu de temps après son retour de Catalogne.

(2) Dom Calmet, *Remarques sur les sceaux gravés dans l'Histoire de Lorraine.*

refait la même conquête, pour aboutir au même dénouement. Les trésors que ces deux Valois y ont dépensés, le sang qu'ils y ont fait verser, les ravages que la malaria, la peste, la famine, ont fait dans leurs armées, — tout cela n'a servi qu'à doter cette terre napolitaine du surnom de *Tombeau des Français.*

En 1528, — trois années après le désastre de Pavie, où a péri le jeune François de Lambesc, cinquième fils de René II, — un de ses autres fils, Louis de Vaudémont, succombe devant Naples, au mal qui fait périr également le chef de cette expédition nouvelle, Lautrec, lieutenant-général de François Ier.

En 1557, — vers la fin des guerres d'Henri II contre son ennemi espagnol, — François de Guise s'est fait donner mission de chasser de Naples le vice-roi qui y représente Philippe II. Ce sont les souvenirs de ses aïeux d'Anjou-Lorraine qui l'ont conduit vers cette contrée ; il en revient comme eux, l'honneur sauf, mais l'âme attristée par l'évanouissement du même rêve.

Enfin, vers le milieu du siècle de Louis XIV, un dernier duc de Guise tentera encore de réveiller à son profit les mêmes souvenirs sur la belle région du Vésuve; mais son échauffourée, peu digne d'un descendant du héros de Metz et de Calais, méritera tout au plus de figurer comme un appendice à l'histoire de la révolution de Masaniello.

P. DE BOUREULLE.

SOCIÉTÉ DE GIRECOURT

1884

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Voici les résultats obtenus cette année tant dans nos champs d'expériences que dans la culture même. L'emploi de l'engrais chimique a un peu diminué cette année à cause du bas prix auquel on a pu obtenir le fumier de caserne à Epinal. C'est avec raison que les cultivateurs voisins de la ville ont employé le fumier, qui, au prix de 1 fr. 65 le mètre cube, au sortir de l'écurie, leur coûte moins cher que l'engrais chimique.

TABLEAU N° I

Blé. — Récoltes à l'hectare

	M. VAIREL de Docelles		GALLAND de Dompaire		LEDERLIN de Thaon	
	Grain	Paille	Grain	Paille	Grain	Paille
Sans engrais. . .	1170	1700	1600	2900		
Fumier, 25,000 k.	1280	2000			1471 —	4529
Engrais complet .	2050	4100	2300	4000	2486 —	6086
1/2 fum. 1/2 eng..	1840	3300			1828 —	4228
Sans azote	1020	1400			2147 —	4800
Azote seul	1430	2800			2059 —	4575
Sans potasse. . .	1380	2500	2200	3800	Moyenne :	
Sans chaux . . .	1690	3000			1998 —	4843
Sans phosphate .	1690	2900				
Complet 1/2 azote			2700	5200		
Superphosp. seul			2500	4600		

Nota. — M. Vairel a essayé sur blé de printemps, M. Galland sur blé d'automne, M. Lederlin sur blés divers : la surface totale semée en blé par ce dernier est de 31 ares 50.

M. Heulluy, d'Aydoiles, a obtenu les résultats suivants sur méteil :

550 kil. d'engrais complet à l'hectare coûtant 137f50 ont produit 4350 kil. de récolte paille et grain.

250 kil. d'engrais complet et 15 m. cubes de fumier : 1950 kil. paille et grain pour 132 fr. de dépenses d'engrais.

25 m. cubes de fumier, soit 200 fr., ont produit 3650 kil.

M. Bailly, avec 500 kil. d'engrais complet, obtient 1250 k. de grain et 2500 de paille ; avec 1000 kil., 2000 kil. de grain et 3500 de paille.

Il estime que 5 mètres cubes de fumier représentent 100 k. d'engrais complet.

TABLEAU N° II

Avoine (M. Vairel, à Docelles)

	Grain	Paille
Sans engrais.	1670	2300
Fumier, 12,500 kil	2610	3300
Engrais complet	3130	4200
1/2 engrais, 1/2 fumier. . . .	2870	4500
Sans azote	2030	2500
Sans minéraux	2350	3200
Sans potasse.	2200	2800
Sans chaux	2660	3300
Sans phosphate.	2240	3000

M. Lederlin, avec l'engrais complet, n'a obtenu que 1033 k. de grain et 1066 de paille. M. Galland, sur des avoines semées tardivement et prises par la sècheresse, n'a obtenu qu'une faible récolte avec l'engrais complet.

M. Heulluy, d'Aydoiles, nous écrit que 300 kil. d'engrais sans potasse coûtant 20 fr. les 100 kil., soit 60 fr., ont donné en plus que la terre sans engrais 475 kil. d'avoine et 312 k. de paille ; 475 kil. d'avoine à 16 fr. font 76 ; 300 kil. de paille à 3 fr. font 9 fr., soit 85 fr. au total pour une dépense de 60 fr. C'est 25 fr. de bénéfice net pour une dépense de 60 fr., ou 41f66 p. 0/0.

M. Ferry, de Corcieux, obtient 2340 kil. d'avoine noire de Californie.

Plusieurs associés du canton de Xertigny ont constaté une augmentation du double de la récolte en sarrazin par l'emploi du phosphate.

TABLEAU N° III.

Pommes de terre.

	M. VAIREL de Docelles	M. GALLAND de Dompaire	M. LEDERLIN de Thaon	M. FERRY de Corcieux
Terre sans engrais . .	6350 k	20500 k		
Fumier, 25000 kil . .	12300		28000	
Engrais complet. . .	12900	23300	26400	24550
— au phosphate.			21300	
1/2 fum., 1/2 engrais	15700			
Sans azote	10400	22200		
Sans minéraux. . . .	8350			
Sans potasse.	11000	23200		
Sans azote et sans pot.		26800		
Sans chaux	12700		21900	
Sans phosphate . . .	10400			
Complet avec magnésie		25200	18550	25425
— cendr. houille			20000	

TABLEAU N° IV

Prairies naturelles.

	M. GALLAND de Dompaire	M. LEDERLIN de Thaon	
		Foin	Regain
Sans engrais	3800	1600	1000
Engrais complet . . .	6500	3600	1400
— sans potasse. .	6700	2900	1100
— sans azote . .	6100	4000	1500
Superphosphate seul . .	6700		
Azote seul	7800	3900	1400
Plâtre seul	7200		
400 kil. cendres lessivées.		4900	1600

TABLEAU N° V

Comparaison de différentes variétés de pommes de terre

Expériences de M. Lederlin, de Thaon

Ces essais ont été faits sur des champs d'une étendue variant de 0,29 à 12 ares. Tous les résultats ont été résumés à l'hectare. La nature de chaque fumure est mise en regard de chaque résultat.

N° 1	Prolifique de la Bresse. .	fumier	32000 k.
N° 2	Merveille d'Amérique . .	—	30500
N° 3	Champion.	—	23305
N° 4	Champion.	eng. chim.	21616
N° 5	Champion.	fumier	21612
N° 6	Envoi de M. Schupp . .	—	20200
N° 7	Champion.	—	20192
N° 8	Early rose.	—	18526

N° 9	Creak de Mulhouse. . .	fumier	18465 k
N° 10	Creak de Mulhouse. . .	—	18180
N° 11	Champion	—	17847
N° 12	Eléphant blanc	rien	16949
N° 13	Magnum bonum . . .	—	16392
N° 14	Envoi de M. Schupp . .	fumier	15866
N° 15	Farineuse rouge . . .	rien	15426
N° 16	Américaine	fumier	14600
N° 17	Alsacienne	rien	14139
N° 18	Américaine	fumier	12391
N° 19	Sutton	rien	12143
N° 20	Grampian	—	10339
N° 21	Boule de neige	fumier	7000

M. Bailly, de Fontenay, a obtenu en pommes de terre Van der Weer 400 hectolitres à l'hectare ; en pommes de terre Champion, 300 hect.; en grosse américaine, 300 hect.; en Early rose, 200.

M. Figarol, avec 1/2 fumier et 1/2 engrais complet, a obtenu 480 hectolitres de pommes de terre Champion, semence provenant directement d'Angleterre.

Avec les mêmes semences et engrais complet, M. Ferry obtient 25550, 24300 et 24550 kil.

Le même membre nous envoie un compte de culture de pommes de terre.

A.—Champ vers la Briquerie (Remaingoutte), 60 ares ensemencés en avoine en 1882 avec cendres de tannerie et engrais Solvay ; en 1883 avec 1/2 fumier et 1/2 engrais chimiques en pommes de terre, en 1884 en pommes de terre Champion avec engrais chimiques.

Il a obtenu pour les 60 ares 14,038 kil., ou 4679 kil. le jour, ou 23,396 à l'hectare.

Location de 60 ares à 10 fr. les 20 ares . . .	30f
Labour et hersage à 7 fr.	21
A reporter. . . .	51f

Report	51f
900 kil. semences Champion de ma récolte. .	72
Plantation à la machine Lafleur	7 50
Un hersage après plantation	3
Engrais :	
Superphosphate de chaux 240 k. à 17 25 . .	41 40
Nitrate de soude, 150 k. à 33 85	50 77
Chlorure de potassium, 168 kil. à 27 fr.. . .	45 36
Plâtre, 120 kil. à 3 fr.	3 60
Un hersage	3
Un sarclage à la houe à cheval	7 50
Un buttage —	7 50
Arrachage à façon à 18 fr. le jour	54
Conduite à la féculerie à 1 fr. 50 les 100 kil. .	21 05
Total des frais pour 60 ares	367f 68

Rendement, 14,038 k. à 4f . .	561f 52
A déduire frais.	367 68

Bénéfice pour 60 ares. . . . 193f 84 soit par jour de 20 ares 64 fr. 61, et pour un hectare 320 fr. 65.

B. — Champ de Plainfaing (haut de Rennegoutte), contenant 50 ares, plantation après avoine précédée de pommes de terre.

Location à 10 fr. le jour	25f
10 voitures de fumier à l'automne, à 8 fr. l'une.	80
Epandage	3 75
Labour et hersage d'automne.	17 50
— de printemps	17 50
Semences Champion de ma récolte à 8 fr., 300 k. le jour, soit 750 kil.	60
Plantation à la machine Lafleur	6 25
A reporter	210f »

Report. . . .	210f »
Engrais chimiques : 100 k, superphosphate d'os	19 50
— 62k500 nitrate de soude .	21 15
Un hersage	2 50
Deux sarclages à la houe à cheval	6 25
Deux buttages	6 25
Arrachage à 18 fr. le jour.	45
Conduite à la féculerie, à 1 fr. 50 les 100 kil .	21 20
Dépenses des 50 ares.	331 85

Rendement, 14,145 kl. à 4 fr.	565f 80
A déduire frais . . .	331 85

Bénéfice des 50 ares . . . 233 95, soit 93 fr. 58 pour le jour et 663 fr. 70 à l'hectare.

TABLEAU N° VI

Nous devons à l'obligeance du même membre un compte de rendement de blés anglais à grands produits.

A. — Blé Mold

DÉPENSES			RÉCOLTES	
Location de 20 ares,	20f		533 k. à 24 fr. .	139f 90
Labour et hersage .	8		920k paille à 4f .	36 80
50 k. de semences .	22			176 70
Engr. semé à l'aut.			A déd. dépenses .	101 64
1400 kil. cendres de tannerie à 1 fr. 50 les 100 kil. . .	21		Bénéf. p. 20 ares.	75f 06
Engr. de printemps				
20k superphosphate.	3 60			
26k 60 nit. de soude	9 04			
Moisson	8			
Battage	10			
	101 64			

soit à l'hectare une récole de 2915 kil. de blé et 4600 kil. de paille et un produit net de 375 fr. 30.

B. — Blé Browick

		RÉCOLTE
Mêmes dépenses que ci-dessus, 101f 64.	550 k. à 24 fr. .	233f 20
	950 k. paille à 4 fr.	38
		170f 20
	Frais à déduire .	101 64
	Bénéfice pour 20 ares . .	69 56

soit à l'hectare une récolte de 2750 kil. de blé et de 4750 kil. de paille et un bénéfice de 347 fr. 80.

A Corcieux, on sème plus de seigle que de blé : comparez le produit. Les frais seront les mêmes, sauf la différence des prix des semences et une partie de l'engrais : ils monteront encore à 73 fr. par 20 ares.

La récolte sera de 420 k. de seigle à 16 fr. . . .	67 20
750 k. de paille à 4 fr. . . .	73
	97 20
A déduire frais. . . .	73
Bénéfice	24f 20

ou 121 fr. à l'hectare au lieu de 347 fr. 80 et de 375 fr. 30.

TABLEAU N° VII

La terre est-elle épuisée par l'emploi prolongé de l'engrais chimique ?

La parcelle sans engrais depuis trois ans a reçu cette année pour seigle et pommes de terre 15000 kil de fumier à l'hectare, 17500 kil. pour orge et avoine. Les parcelles traitées depuis trois ans au fumier ou à l'engrais chimique n'ont rien

reçu cette année. Les expériences ont été faites par M. Lederlin à Thaon.

	ORGE		SEIGLE		AVOINE		POMMES DE TERRE
Terre sans engrais depuis 1880. Fumier en 1884 .	1100	2100	1700	4100	1800	3000	19700
Engrais intensif, rien en 1884 . . .	800	1850	1650	3650	1000	1100	12100
Engr. complet, rien en 1884 . . .	700	1100	1800	3800	1200	1500	12500
Sans azote, rien en 1884. . . .	700	1500	1700	3750	1300	1900	13700
Sans phosphate, rien en 1884 . . .	600	1300	1150	3100	950	1100	12000
Sans potasse, rien en 1884, . . .	450	1200	2200	4100	1200	1800	11800
Sans chaux, rien en 1884. . . .	550	1100	2300	4950	1300	2000	11200
Azote seul, rien en 1884. . . .	500	1300	1200	2600	400	500	9500
Fumier 15000 kil. rien en 1884. .	1500	2950	1900	4200	1000	1500	17200
Fumier 30000 kil. rien en 1884. .	1600	3300	2650	6700	1100	3200	21200
1/2 fum. 1/2 engr. rien en 1884. .	1000	1950	2000	5100	1000	1700	15700
Sans engrais depuis 1880, fum. en 84	1300	2950	1100	3650	950	1600	15000

Si nous réfléchissons à la sécheresse de l'année 1884, nous ne serons pas étonnés de l'infériorité des parcelles traitées à l'engrais pendant trois ans de suite. Il suffit de comparer les résultats obtenus sur le seigle, c'est-à-dire sur une récolte qui a profité des pluies de l'automne et de l'hiver, pour conclure que c'est bien la sécheresse du printemps qui a agi défavorablement sur les autres céréales et les pommes de terre. C'est une expérience à recommencer dans trois ans.

Constatons néanmoins l'épuisement des parcelles sans phosphate et azote seul.

Nous donnerons encore, à titre de renseignements intéressants à consulter, mais qu'il serait bon de contrôler, un prix de revient de fumier, fourni par M. Henry, de Ménil-sous-Harol.

TABLEAU N° VIII

Dépenses et recettes d'une vache de race comtoise, d'une valeur de 300 fr., nourrie constamment à l'étable.

Dép. journal. : foin et regain, 12k 500 à 30f les 500k	275f 75
— léchure pour une valeur de 0,30 .	109 50
— paille, 5 k. à 15 fr. les 500 kil .	54 75
Intérêts du capital à 5 0/0.	15
Frais d'entretien de l'étable	5
Main d'œuvre pour les soins à donner	36 50
	494 50
Lait fourni : 8 litres par jour pendant 9 mois, vendus 0,15 le litre, soit 1 fr. 20 par jour.	328 50
Veau.	70
Fumier : 8 mètres cubes valant 7 fr. 50 le m. cube (prix marchand à Ménil)	56
	454f 50
Soit une perte de	40
	494f 50

Le fumier, compté au prix de revient, coûte 7 fr., plus 40 fr. divisé par 8, soit 12 fr. le mètre cube.

Observations. — Ne sont pas compris dans ce compte la dépréciation de la vache, l'assurance et le loyer de l'étable. Le rendement de 2188 litres de lait, sans compter la nourriture du veau, a paru considérable à votre commission. Le

prix de 0,15 ne peut être obtenu que par la vente directe en lait ; converti en beurre ou en fromage, le lait n'aurait pas atteint ce taux. En dernier lieu, la paille est cettte année à un prix extrêmement bas. Il n'est pas rare de la voir à un prix double, soit 30 fr. le mille de 500 kil.

MES CHERS COLLÈGUES,

Vous avez suivi cette année avec un intérêt légitime les enquêtes qui ont été faites par les pouvoirs publics et celles qu'ont menées à bien de leur côté les sociétés d'agriculture. On ne peut nier plus longtemps les souffrances de l'agriculture française, et il n'est presque plus personne qui n'avoue qu'il faut lui venir en aide par des redressements de tarifs. Il est probable que cette justice ne nous sera pas refusée (1) ; mais quels que soient les droits qui seront votés, ils ne suffiront pas à ramener la prospérité.

C'est à notre persévérance dans le travail, dans l'étude et la comparaison des nouvelles méthodes de culture; dans l'association, que nous devrons des jours meilleurs. Lisez tous les rapports des hommes compétents, suivez les études faites dans les pays étrangers par les gens du métier, vous trouverez des conclusions qui ne varient jamais. Il faut, disent les uns et les autres, que le cultivateur français emploie avec méthode les engrais chimiques, il faut, disent-ils encore tous, que les cultivateurs français fondent des associations qui leur servent, les unes à s'instruire par des expériences faites en commun, les autres à diminuer leurs dépenses par l'achat en gros des engrais et des denrées nécessaires à la vie, d'autres enfin à accroitre leurs bénéfices par la fabrication et la vente en commun de certains produits de leurs étables et de leurs champs. On nous cite, et on a raison, l'exemple de l'Alle-

(1) La loi portant modification des tarifs des douanes (céréales et bestiaux) a été votée depuis la lecture publique de ce rapport.

magne qui, depuis dix ans, a vu ces Sociétés de paysans s'élever au nombre de 800, comptant des millions d'adhérents. Une d'entre elles, celle de Hainichen, dans le royaume de Saxe, a acheté en 1881 :

Engrais divers	10971	quintaux
Substances alimentaires . . .	9809	—
Sel	1144	—
Charbon de terre	5660	—
Charbon brun	1000	—

L'acquisition de tous ces produits a valu à l'association un bénéfice sur l'achat de 20,688 marcs (le marc vaut 1 fr. 25), qui, déduction faite des dépenses, a laissé un bénéfice de 6944 marcs, bien que les marchandises aient été fournies à chaque membre à un prix inférieur à celui qu'elles lui auraient coûté s'il se les était procurées par la voie ordinaire (1).

Nous avons, Messieurs, et ce sera un jour pour nous un juste sujet de fierté, été des premiers en France à créer une société d'études. C'est à nous qu'il appartient encore d'être des premiers à fonder des sociétés d'achat. La voie nous est toute tracée. Plusieurs industriels des Vosges, et notamment notre collègue, M. Lederlin, ont déterminé les ouvriers de leurs usines à établir des sociétés de ce genre, qui fonctionnent depuis plusieurs années et avec un succès toujours croissant. Imitons-les ; faisons pour nous-mêmes et pour ceux qui nous entourent ce que les industriels ont fait pour leurs ouvriers. Nous nous plaignons de la dépopulation des campagnes et du manque de bras, pourquoi les choses nécessaires à la vie se vendent-elles généralement plus cher au village qu'à la ville ? Le pain est plus cher et moins bon, plus chère

(1) *Bulletin du Ministère de l'Agriculture*, 3e année, n° 6. Rapport sur la situation de l'agriculture en Allemagne et sur son organisation en vue d'une culture intensive, par M. Henri Méron, chancelier substitué du consulat de France à Breslau.

la viande de porc, la seule qui s'y vende, plus cher aussi le vin, bien qu'il n'y ait pas d'octroi, plus chères les denrées d'épicerie : café, sucre, savon, huile. Comment nos manœuvres ne seraient-ils pas tentés d'aller s'établir à la ville, où la main d'œuvre est mieux rétribuée, et la vie, sauf le loyer, moins coûteuse? C'est à nous de les retenir, non par une augmentation de salaires, que nous ne pouvons accorder, mais par une diminution du prix des denrées. Nous en profiterons les premiers. Nous ne trouverons pas là seulement la satisfaction d'un profit matériel qui n'est pas à dédaigner, nous y gagnerons l'habitude de ne pas séparer nos intérêts de ceux de nos voisins et de nos auxiliaires ; nous sentirons nos esprits s'élargir et nos cœurs se hausser par le bien que nous ferons autour de nous. Aide-toi, le ciel t'aidera, dit la sagesse des nations ; ce n'est pas assez. Pour mériter et forcer l'aide du ciel, aidons-nous les uns les autres, c'est-à-dire associons-nous.

DEUX POÉSIES

EN PATOIS

De LA BRESSE (Vosges)

Par X...

A MONSIEUR HAILLANT,

Secrétaire perpétuel de la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION, *à Epinal.*

Vous êtes donc persuadé, très honoré Secrétaire, qu'une petite poésie *bressaude* ne ferait pas mauvaise figure et serait la bienvenue dans le *Bulletin* de votre savante Société? Je ne puis rien refuser à votre amitié, et j'extrais de mon répertoire un *Noël* qui vous paraîtra peut-être aussi original pour le fond que pour la forme, et une petite *Élégie*.

Aux yeux du poète anonyme, les *Mages* étaient des *magiciens* qui, ayant appris la naissance merveilleuse d'un enfant extraordinaire à Bethléem, se rendirent près de lui pour *deviner* ses destinées et les lui annoncer.

Nous avons tous entendu parler de ces bohémiens, sorciers ou devins ambulants, qui logeaient sur le grenier, y faisaient leur cuisine, suspendaient même la marmite à une perche fichée horizontalement dans le tas de foin, que la flamme léchait sans jamais y faire prendre le feu. On ne les appelait pas du nom usité ailleurs de *bohémiens*, mais du nom plus significatif de *Jeupsiès*, c'est-à-dire égyptiens, sans doute parce que l'Egypte a toujours été, depuis les Pharaons jusqu'à nos jours, la terre classique de la magie et de la sorcellerie. Et ces *Jeupsiès* de nos montagnes sont la même chose que les *Jypsie* d'Angleterre, les *Gitanos* d'Espagne, etc.; ils ont rempli le monde de leurs souvenirs et de leur réputation.

L'idée assez bizarre de faire prendre par des *Jeupsiès* la place des Mages de l'Evangile n'est pas exclusivement propre au chanteur de La Bresse. Je la retrouve dans un noël provençal,

avec les différences de ton et de forme, qui naissent tout naturellement des différences de caractère si bien tranchées entre les populations du nord et du midi. Le noël de la Provence est aussi criard et mouvementé que celui de La Bresse est calme, posé et digne; les diseurs de bonne aventure qu'il met en scène commencent par avouer sans détour qu'ils sont

« Très Booumian
« Qu'arrapan pertout mounte sian »,

et chacun a soin d'intercaler dans son horoscope la réclamation de son payement:

« Bouto, bouto, beou Messi »,

dit le premier,

« La pèço blanco ooussi
« Per nou faire rejouï »;

et le second, qui promet aussi de révéler quelque chose de glorieux, y met cette condition :

« Mai vengue d'argèn,
« Aoutramèn
« Senso, noun si fa rèn »:

ce qui ne l'empêche pas de vaticiner sans avoir reçu de réponse.

Dans le noël *bressau*, la démarche des devins ne parait pas d'abord tout à fait désintéressée; ce serait trop invraisemblable pour des gens de cette profession; mais c'est à peine s'ils font, en s'annonçant, une allusion insinuante et discrète au salaire espéré; et à la fin, lorsqu'ils ont reconnu et proclamé bien haut que l'enfant de la crèche est le fils de Dieu fait homme et sauveur du monde, ils lui demandent, pour prix de leur tâche, des biens

« Qué ne son mi de lai feumâe.
« E pairaidi
« Té fré nóte bwóne fortune ».

De plus, ils mettent eux-mêmes à ses pieds les présents évangéliques : l'or, la myrrhe et l'encens, avec leurs adorations ; tandis que les *Booumians* provençaux restent purs bohémiens jusqu'au bout, et partent sans avoir plus donné qu'ils n'ont reçu.

Un autre point pourra vous étonner ; c'est l'assurance et la précision avec lesquelles un simple paysan formule en vers patois les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, et la perpétuelle virginité de la Mère de Dieu. Dans les montagnes des Vosges, l'instruction est très avancée. A La Bresse, sur une population de 4,000 âmes, vous ne rencontreriez peut-être pas un seul *illettré*. Mais l'instruction religieuse y a devancé depuis très longtemps les progrès de l'instruction primaire et y a toujours été florissante ; petite preuve, en passant, qu'elle s'accommode fort bien de ce qu'on appelle avec un peu trop d'emphase *les lumières*. Notre rimeur n'a fait que traduire dans son noël les notions du catéchisme, également familières à tous ses compatriotes.

Je joins à ce noël une autre composition en vers, qui ne me paraît pas tout à fait dépourvue de poésie pour venir d'une si humble origine. Elle est du même auteur que la première.

Quant au langage dans lequel ces poésies sont composées, comment a-t-on pu suggérer à ceux qui le parlent que c'est une vieille et misérable défroque de leurs ancêtres, dont ils n'ont qu'à rougir et à se défaire ? On ne saurait pardonner au pédantisme qui leur a inspiré un sentiment si peu fier et si erroné. Quiconque n'est pas étranger à la linguistique et à la saine littérature, s'il possède en même temps à ce double point de vue une connaissance suffisante du dialecte qui se parle dans les deux vallées supérieures de la Moselle et de la Moselotte, ne peut qu'admirer sa régularité, son énergie, sa franche sonorité, en un mot sa perfection grammaticale et sa beauté plastique ou matérielle.

Je tiens beaucoup, Monsieur le Secrétaire, à ce que vos lecteurs ne déforment pas par une prononciation fausse et peut-être inintelligible, cette physionomie pure et rayonnante, et ne fassent pas d'un langage si remarquable un jargon barbare et une caricature. Je vais donc vous signaler brièvement les particularités les plus importantes de sa prononciation.

Et tout d'abord, je dois vous avertir qu'afin d'écarter plus efficacement les pièges dans lesquels une orthographe à la française ferait tomber à chaque pas les lecteurs qui ne sont pas du pays, j'ai supprimé toutes les lettres dont la présence n'aurait pour prétexte que l'imitation et l'étymologie. Ainsi, par exemple, pas d'*s* comme signe du pluriel dans l'écriture, puisqu'il n'y en a jamais l'ombre dans la prononciation.

A cette exclusion radicale de toute lettre parasite, une exception m'a paru nécessaire en faveur des lettres dormantes ou intermittentes, parce que si on ne les écrivait pas quand elles dorment, l'orthographe des mots oû elles se rencontrent souffrirait une variation perpétuelle.

La première de ces lettres est l'*e* muet, qui devient sonore et se change en *e* bref et fermé (*é*), suivant des lois inflexibles dictées par l'euphonie. En l'écrivant, lors même qu'il ne se prononce pas, on marque sa présence, qui se trouve cachée accidentellement, on révèle sa sonorité éventuelle, on fait articuler avec exactitude la consonne dont il est le complément. Suivant ce principe, toute consonne qui doit s'entendre à la fin d'un mot est suivie de l'*e* muet.

De même pour *s* des articles, des adjectifs possessifs et démonstratifs, et des pronoms au pluriel : *las, das, mas, nós, vós. ços, lòs, lòs,* etc., etc.; elle se prononce toute pleine quand la lettre initiale du mot suivant est une voyelle; elle se tait quand cette initiale est une consonne; c'est donc là aussi une lettre intermittente, et il faut l'écrire toujours. Prononcez donc : *las òme* les hommes, comme *làse òme, las fòme* les femmes, comme *là fòme, nós èfan* nos enfants, comme *nóse èfan, vós mainiée* vos domestiques, comme *vó mainiée*, etc.

Même règle ou même exception, si vous voulez, pour *l* du pronom *el* (il, ils), qui se prononce *è* devant une consonne, et *èle* devant une voyelle.

Enfin, il y avait tout avantage et nul inconvénient à conserver le *t* final de la conjonction *et*, bien qu'il ne se prononce jamais.

Ce n'est pas sans regret, Monsieur le Secrétaire, que j'abandonne ainsi l'orthographe plus ou moins française des patoisants lorrains. Mais si vous me condamnez, j'en appellerai à la Société de linguistique de Paris, sûr à l'avance de sa haute approbation.

Il y a certaines lettres, et certains groupes de lettres qui ne s'articulent pas en *bressau* comme en français, savoir : *y* d'une part, et *ch*, *g* (devant *e* et *i*), *j*, et *in* de l'autre.

Y n'est pas une voyelle proprement dite ; il n'a que le rôle d'euphonique, servant à mouiller la voyelle suivante sans altérer le son naturel de la précédente.

Le groupe *ch* se prononce *tch* (sans faire entendre néanmoins ce *t* supposé), comme en anglais et en espagnol, et encore comme *c* devant *e* et *i* en italien.

G devant *e* et *i* *(ge, gi)*, et *j*, se prononcent *dg*, *dj* (mais sans faire entendre ce *d* fictif), comme en anglais et en italien.

Quand *n* est simplement nasale dans la syllabe *in*, elle ne transforme pas l'*i* en *ei*, et la syllabe ne fait jamais *ain* ou *ein*, mais l'*i* conserve le son qui lui est propre, aussi bien que quand *n* n'est pas nasale.

Vos lecteurs seront sans doute surpris à la vue du groupe *kh*, et de la voyelle consonne *w*, qu'ils n'ont jamais rencontrés que dans des mots étrangers ; je dois en justifier l'introduction dans mon orthographe.

La *spiration palatale* étant inconnue au français, j'ai demandé à l'une ou à l'autre des langues qui la possèdent le signe le plus admissible pour l'exprimer. Le breton m'offre *c'h* (= *kh*) ; l'allemand *ch* (= *kh*) ; le latin *ch* (= *kh*) ; l'espagnol *j* et *x* ; le grec χ (chi) ; les langues sémitiques *kh* ; les

patoisants lorrains *hh*. Or, ce dernier graphisme, le plus rapproché de moi par l'espace et le temps de son invention, m'est apparu, en revanche, le plus éloigné de la vérité sous le rapport de la physiologie du langage. En effet, l'aspiration palatale diffère essentiellement de l'*aspiration gutturale* exprimée par *h*, et *hh* ne peut indiquer naturellement, ou selon toutes les conventions reçues en philologie, qu'un renforcement extraordinaire de cette aspiration, tirée par l'arrière-gorge des dernières profondeurs de la poitrine.

Le *j* et l'*x* usités en espagnol ont un son beaucoup plus rapproché du sifflement palatal que *h*, et surtout que *hh* ; et j'aurais d'autant plus volontiers adopté l'*x* qu'il reste sans emploi dans le pur *bressau;* mais le son qu'il a en français et auquel tous les lecteurs sont habitués occasionnerait une confusion continuelle, inconvénient majeur qui me le fait rejeter.

Le X grec serait parfait en lui-même, mais outre que ce caractère offre un aspect absolument exotique chez nous, il n'existe pas dans les imprimeries ordinaires.

Reste donc le composé *kh*, équivalent rigoureux du *ch* allemand, breton et latin. Sous le rapport de l'exactitude phonique, il n'est peut-être pas irréprochable non plus ; mais ce qui l'explique très bien et le justifie, c'est que le *c* dur ou *k*, en venant se placer devant l'aspiration gutturale, ramène forcément celle-ci au palais, et la change en sifflement palatal. Ajoutez-y l'exemple tout à fait péremptoire des trois langues maîtresses que je viens de nommer, surtout de l'allemand et du latin ; et je me croirai en droit de faire encore agréer là-dessus, aux linguistes lorrains, les mêmes regrets et les mêmes excuses que sur l'ensemble de mon système d'orthographe.

Comme le *bressau* diphthongue très souvent ses voyelles par *ou*, à la façon de l'espagnol et de l'italien, la voyelle consonne *w*, qui se prononce *vou* au commencement des mots, ainsi qu'au milieu après les liquides *l* et *r*, et *ou* dans tous les autres cas, me parait très avantageuse pour éviter une accumu-

lation de voyelles qui troublerait la vue et embarrasserait la lecture. Comparez, si vous voulez, ces deux formes : *el khér-vouaue* il bouleverse, et *el khérwaue*. Cette simple démonstration vous suffira.

Vous savez, Monsieur le Secrétaire, que dans le dialecte *bressau*, toute syllabe a sa quantité prosodique très précise, et qu'en ne l'observant pas, on se rendrait inintelligible souvent, ridicule toujours. Par exemple : *fwo* avec *o* fermé et *bref* signifie *four*, et avec *o* fermé et *long* signifie *fort* ; *ché* avec *e* fermé et *bref* signifie *cher*, et avec *e* fermé et *long* signifie *pomme de sapin* (c'est-à-dire chef, tête). La distinction des *e* et des *o* en ouverts et en fermés n'est pas moins essentielle à ce double point de vue du sens et de l'élégance. Malheureusement, les imprimeries ordinaires ne nous fournissent pas le moyen de marquer toutes ces différences. Me bornant à ce qui est possible, j'écris les *e* et les *o* brefs et ouverts avec l'accent grave *è*, *ò* ; les mêmes, ouverts et longs, avec l'accent circonflexe *ê*, *ô* ; enfin les mêmes fermés, soit brefs, soit longs, avec le simple accent aigu *é*, *ó*, à charge pour le lecteur d'en démêler la quantité prosodique le mieux qu'il pourra.

VERSIFICATION

Les règles de la versification patoise sont beaucoup plus simples, et aussi plus rationnelles que celles de la versification française, mais elles ne sont pas moins rigoureuses.

D'abord, bien que l'*e* muet reste dans l'écriture, il ne saurait compter dans la mesure du vers, puisqu'il ne peut se laisser entendre en aucune manière dans la prononciation.

En second lieu, il faut que toute rime masculine soit une voyelle sonore (*a*, *an*, *ai*, *ain*, *è*, *ei*, *ê*, *é*, *ein*, *eu*, *i*, *in*, *o*, *on*, *ò*, *ó*, *ô*, *ou*), à l'exclusion de ces rimes, qu'une vaine fiction orthographique fait prendre en français pour masculines (ex.: *er*, *eur*, *or*, *our*), tandis qu'elles sont purement féminines, la consonne finale résonnant comme si elle était suivie d'un

e muet. En patois, cet *e* muet s'écrit toujours, ce qui supprime l'apparence même du prétexte à la supercherie et à la confusion. Au surplus, la perfection que l'on doit exiger en patois aussi bien qu'en français, c'est de faire rimer brèves avec brèves, longues avec longues, ouvertes avec ouvertes et fermées avec fermées.

En troisième lieu, extrêmemont délicat sur l'article de l'hiatus, le patois n'a garde cependant de le voir, comme le français, où il n'est pas, c'est-à-dire dans la rencontre de deux voyelles qui n'ont pas un son absolument identique. Il y a toutefois une exception pour les particules *ai* (à), *è* (en) et *et* (conj.), qui ne peuvent rencontrer à leur suite une autre voyelle sans la mouiller, ou sans intercaler une euphonique pour adoucir le choc.

Le patois admet tous les agencements possibles de rimes, jusqu'aux strophes monorimes d'un bout à l'autre, comme le vieux français. D'ailleurs, il se prête à tous les rhythmes, aussi bien, et mieux peut-être, que le français moderne.

La strophe du noël comprend huit vers à rimes croisées. Les vers impairs sont de quatre syllabes et à rime masculine; les vers pairs sont de six syllabes et à rime féminine. Au fond, c'est le même rhythme que si la strophe se composait seulement de quatre vers décasyllabiques, avec tous les hémistiches rimés masculin, et, par suite, avec des rimes finales toujours féminines. Les vers de l'élégie sont de six syllabes.

Une traduction mot pour mot servira de glossaire et fera comprendre suffisamment les termes les plus difficiles et les tournures propres au dialecte.

En conclusion, j'ose penser que si nos montagnards avaient eu plus de confiance dans leur génie poétique et dans l'instrument, c'est-à-dire le langage admirable qu'ils ont reçu de la Providence, ils auraient pu, eux aussi, se faire une littérature.

Agréez, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'hommage de l'éditeur, qui veut rester anonyme avec l'auteur.

I

LAS MAGE

von rkénőkhe et-y-aidôra

L'ĖFAN-JĖSU

I

Das nêre Jeupsiè
On veni ène gran qwériée
Wêre das Kértiè
Lé nóvé ra i bwée.
Douce et piaihan,
Mairie lôs-i perzòte
Sé bé èfan
Qué ne prò mi l'ekhpavòte.

I

Des noirs Egyptiens
Sont venus une grande bande
Voir des Chrétiens
Le nouveau roi au berceau.
Douce et complaisante,
Marie leur (y) présente
Son bel enfant,
Qui ne prend pas l'épouvante.

II

« Nós sò trô dehou
« Dé lai bwòne aivètûre.
« As bwò pwayou
« Nós ne déhò rò qué de khûre.
« Lé nieu, lé vié,
« L'aivnîne lai pu creuvie,
« Khu tierre, i cié,
« Rò ne khape ai nóte mâgie ».

III

In pó sórpri
D'ouyé das sevai discoure,
Jósé sóri,
Rcouda qu'el a d'ailloure:

II

« Nous sommes trois diseurs
« De la bonne aventure.
« Aux bons payeurs
« Nous ne disons rien que de sûr.
« Le neuf, le vieux,
« L'avenir le plus couvert,
« Sur terre, au ciel,
« Rien n'échappe à notre magie ».

III

Un peu surpris
D'ouïr de semblables discours,
Joseph sourit,
Recordé qu'il est d'ailleurs :

« Quante aichi nós,
« El n'ié mi besò de vós siòce.
« Sé ce n'a que pou vós,
« Fèyi ai vóte auhòce ».

IV

Lé congé dena,
Veici las trô pu mâte,
(Das chére dé hna
Ou de crômanciou tóte fâte),
Dé pwòte rògé
Déwa Jésu qué se quine,
Et sò boûgé
Lôs-i fâ sai bale mîne.

« Quant à chez nous,
« Il n'y a pas besoin de vos sciences (industries);
« Si ce n'est que pour vous,
« Faites à votre aisance (convenance).

IV

La permission donnée,
Voici les trois plus maîtres (chefs),
(Des figures de sorciers
Ou de chiromanciens toutes faites),
Debout rangés
Vers Jésus qui s'incline,
Et sans bouger
Leur (y) fait son beau minois.

V

Gaspare :

« Dée-z-i â pâ !...
« Aute las brai dé tai mére,
« Khtéle, bé poupâ ;
« Khu te visaige i vô lére...
« Mâ i sètè
« Qué dò mi tórtó rmue !
« Hmâ té tiaitè
« N'é èblûtié mai vue ! »

VI

« Pwa desó le dédfieu
« Dé nóte comûne sókhtance

V

Gaspard :

« Dieu y ait part !...
« Entre les bras de ta mère,
Tranquille, beau poupard (poupon) ;
« Sur ton visage je vais lire...
« Mais je sens
« Que dans moi tout remue (s'émeut) !
« Jamais telle clarté
« N'a ébloui ma vue ! »

VI

« Par dessous l'extérieur
« De notre commune substance (constitution)

« Trèlu d'in Dieu
« Lai vrâ et geinge essence.
« Dé Dée t'a le fé
« Qu'è lé-maume el ègenre,
« Mò-ce qué le monde vé,
« To-t-ébaubi, l'aipenre. »

VII

Melquiôre :

« Tô-t-è crayan
« Qué t'a dé dou pârére,
« Lôde né saivan
« N'ò dètouflleré le mystére.
« Mâ çou qu'i sai,
« Ç'a que pou sóti lai sòme
« Dé nóte raichai,
« Veici Dée fâ è-y-òme. »

« Entreluit d'un Dieu
« La vraie et pure essence.
« De Dieu tu es le fils
« Qu'en lui-même il engendre,
« Comme *(est-ce-que)* le monde va,
« Tout étonné, l'apprendre. »

VII

Melchior :

« Tout en croyant
« Que tu es de deux natures,
« Ignorant ni savant
« N'en démêlera le mystère.
« Mais, ce que je sais,
« C'est que pour fournir la somme
« De notre rachat,
« Voici Dieu fait *(en)* homme. »

VIII

Baltasare:

« Da tó petira
« I te wé hmeû dò lai voue
« Qué te mwòneré dra
« Wace qué te-n-aimoure t'èvoue.
« Té pâtieré
« Tó-pien tai vie mortèle,
« Et peu te meurré
« Dé mwô ciête mou kérièle. »

IX

Gaspare:

« Di pu bé jó
« Lai nêre neû dreuve lai jème.

VIII

Balthazard :

« Dès tout petit,
« Je te vois mis en mouvement dans la voie
« Qui te mènera droit
« Où (*est-ce que*) ton amour t'envoie.
« Tu souffriras
« Tout plein ta vie mortelle,
« Et puis tu mourras
« De mort certes moult cruelle. »

IX

Gaspard:

« Du plus beau jour
« La noire nuit ouvre la barrière.

« Dé-gran le sélô
« Qu'ò-z-on cru khtè se railème,
« Et pu khteincelou
« Fâ dukhe ai rpenre lai vie
« Pwa sai chalou
« I monde qué s'i sôlie. »

X

Melquióre :

« Téle qué le boûkhon
« Qué le feu ne breule né ne dèfreuge,
« Tai mére Mairion
« T'èfante et se démoure ieuge.
« D'in même khélau,
« Tôte naution se lóve et chante

« *De grand* (de suite) le soleil
« Qu'on a cru éteint se rallume,
« Et plus étincelant
« Fait puissamment *(à)* reprendre la vie
« Par sa chaleur
« Au monde qui s'y ensoleille. »

X

Melchior :

« Telle que le buisson
« Que le feu ne brûle ni ne défigure,
« Ta mère Marion
« T'enfante et *(se)* demeure vierge.
« D'un même élan,
« Toute nation se lève et chante

« In ran si hau
« Et das vertu si grante. »

XI

Baltasare :

« Pré de lée, lé sain
« Qu'elle é pri è mairiaige
« Aivô le dessein
« Dé n'ò mi fare eusaige,
« N'a que pou creuvi
« L'ôneure d'ène ieuge féconde,
« Et ca servi
L'èfan qu'elle bóte i monde. »

« Un rang si haut
« Et des vertus si grandes. »

XI

Balthazard :

« Près d'elle, le saint
« Qu'elle a pris en mariage
« Avec le dessein
« De n'en pas faire usage,
« N'est que pour couvrir
« L'honneur d'une vierge féconde,
« Et (encore) servir
« L'enfant qu'elle met au monde. »

XII

Ti trôkhe essône:

« Dée, t'é le mouyè
« Dé pwayé nóte órpâe
« Aitó das biè
« Qué ne son mi de lai feumâe;
« Pou ce qu'ò t'on di,
« Qu'a lai virtè tóte nûne,
« E pairaidi
« Té fré nôte bwòne fórtùne. »

XIII

Biè meu ! Pwa dekhu
Dé ne pwò tirié de sélare,

XII

Tous trois ensemble:

« Dieu, tu as le moyen
« De payer notre tâche
« *A tout* (avec) des biens
« Qui ne sont pas de la fumée;
« Pour ce qu'on t'a dit,
« Qui est la vérité toute nue,
« En paradis
« Tu feras notre bonne fortune. »

XIII

Bien mieux ! Par dessus
De ne point tirer de salaire,

El on voukhu
Li eufri âque dé rare ;
Ai kérpéton
In chaiqui de lós l'aidóre,
Et se li fâ don
D'èceò, dé mire et d'óre.

Ils ont voulu
Lui offrir quelque chose de rare ;
A croupeton,
Un chacun d'eux l'adore,
Et (se) lui fait don
D'encens, de myrrhe et d'or.

II

MAI PU LON SÉVNANCE

Lai mwô dé me péti frêre Anastase

J n'awée mi trôhe an.
J le wé ca, le póre èfan,
Dò lai bianche serviyate
Qué li servi de fwakhate.
Insi qué ce sâe aineû
Et qu'i sâe ca khu le leû,
I le wé gére khu lai piainche
Daitò sai chére si hbiainche,
Pwahousemò èdreumi
Di som qu'ò n'ò rviè mi.
El é se cramau de batème;
Sé fron dé jóe railème;
O posse qu'el fâ sòbian
Dé semwayé è sórian.
Tròbiouse et pâle ékhtêle,

MON PLUS LOINTAIN SOUVENIR

La mort de mon petit frère Anastase

Je n'avais pas trois ans. — Je le vois encore, le pauvre enfant, — dans la blanche serviette — qui lui servait de maillot. — Ainsi que ce soit aujourd'hui, — et que je sois encore sur le (s) lieu (x), — je le vois gîre sur la planche — avec sa figure si blanche, — paisiblement endormi — du sommeil *qu*'on n'*en* revient pas. — Il a son crémeau de baptême; — son front de joie reluit; — on pense qu'il fait semblant — de sommeiller en souriant. — Trem-

Breule ène bénisse chandêle.
Dé pwòte, in crucifi
Rmótère qué le mwó a vi,
Et que sai jène âme a sauve.
Ène aikheûte dé benisse auve,
Sôtie d'ène brance d'órié,
A pósaue ai sas pié,
Pou qu'aivô ène périére
Disse ai hnó dan lai biére,
Çós que vièn'te et çós qu'ò rvon
Li ò khtiéste in hgôtion.

Dé seufri el ta quite.
Sai mesure feu cwóran mite.
D'in da l'ange dé lai mwô
Taquelé mâque in peti cwó
Khu le fron si bé et pure
Dé lai fiave créature ;
Et cèle-cite ò khtérmé ;
Sai ménate sé feurmé ;
Sas jeûhe rógelan fieurie
Dévenon tóte grimeuhie ;

---

blante et pâle étoile, — brûle une bénite chandelle. — Debout un crucifix — remontre (avertit) que le mort est vivant, — que sa jeune âme est sauve. — Une assiette d'eau bénite — assortie d'une branche de laurier, — est posée à ses pieds, — pour qu'avec une prière, — dite à genoux devant la bière, — ceux qui viennent et ceux qui s'en revont — lui en jettent une gouttelette.

De souffrir il était quitte. — Sa mesure fut bientôt comble. — D'un doigt l'ange de la mort — frappa seulement un petit coup — sur le front si beau et si pur — de la faible créature. — Et celle-ci en tressaillit. — Sa petite main se ferma ; — ses joues en rouge fleuries — devinrent toutes grimoisies ; —

Sas eue tònon doucemò
Aivó in rseimpótmò ;
Et sò-z-aute pian né khcousse,
Dègaigée et rèsousse,
L'âme perné se bwô-n-alan
Déwa le ciéle si aiblan ;
Et dé se-n-ange raibraissiée
Mò qu'el ò ta pérhée,
Et poutaue dò sas main,
Nalé parmeu las sain
Sé mate ai sai petite piaice
Pou-z-y chanta d'ène peice,
Conte ène dé sas dou kheu
Qu'awi ja passa le seu
Dé l'eukhe dreûvi tò lâge
Ai l'inôcence dé l'âge.

Khu tierre, pwakhêne n'ôseré
Dé sevaite mwó awé gré.
Lai mére sé cwache pou brâre ;
Ène mére né pieu mwò fâre ;

---

ses yeux tournèrent doucement — avec un gémissement ; — et sans autre plainte ni secousse, — dégagée et contente, — l'âme prit son bon (vigoureux) élan — vers le ciel si charmant ; — et de son ange embrassée, — comme elle en était aimée, — et portée dans ses mains, — (en) alla parmi les saints — se mettre à sa petite place — pour y chanter perpétuellement, — à côté d'une de ses sœurs, — qui avait déjà passé le seuil. — de l'huis ouvert tout large — à l'innocence de l'âge.

Sur terre personne n'osera — de pareille mort avoir regret. — La mère se cache pour pleurer ; — une mère ne

Elle é tan de larme ai khtié !
Tan de pwòne ai pôpirié !
Las èfan di véhnaige
Son heuché ai cwôraige,
Las peti pou dèjunè,
Et las gran pou rcinè.

Lai tierre pamwò rétiame
Lé córe délaikhé de l'ame;
O-z-ètió dò le wakhé
L'èfeû das vermékhé.
I rwé las geò que naléte
Aitó das rôbe de féte,
Aipré le pwaurain que pouté
Sé filieu i móté.

O s'airèton dan l'eukhe.
I rwé ca le préte qué n'eukhe,
Et se sórpli festóna,
Et se l au cwârou bóna,
Et sai bianche sainte estóle ;

---

peut moins faire ; — elle a tant de larmes à jeter ! — tant de peines à soupirer ! — Les enfants du voisinage — sont invités au *festoyage*, — les petits pour diner, — et les grands pour *reciner*.

La terre néanmoins réclame — le corps délaissé de l'âme. — On enferme dans le cercueil — la ration des vermisseaux. — Je revois les gens qui s'en allaient — avec des habits de fête; — à la suite du parrain qui porta — son filleul au moutier.

On s'arrêta devant la porte. — Je revois encore le prêtre qui en sort, — et son surplis festonné,—et son haut bonnet carré, — et sa blanche sainte étole ; —



Aivó in mâte d'ècóle
El viè fare dévôtemò
L'ófice dé l'étarmò.

Lai petite tiôche gâemò siène.
Das saume et das antiène
Las ton dikhte âque dé dou,
Dé rlóvan et de jayou.

Dèvan l'auta ò prée
E ròdan grâce ai Dée
D'awé dena ai se-n-èlu
Si cwétoûsemò le salu.
O rtòne ai lai benisse ére,
I ieu dire lé cèmetére,
Séma le córe inócen
Dò le pètu di gongan,
Pou qu'in jô el rlôvésse,
Et ca pu bé rfieurésse
Dé sas bénédiction
Ai lai résurrection.

---

avec un maître d'école (un chantre), — il vient faire dévotement — l'office de l'enterrement.

La petite cloche gaiement sonne. — Des psaumes et des antiennes — les tons disent quelque chose de doux, — de *relevant* et de joyeux.

Devant l'autel on prie - en rendant grâces à Dieu — d'avoir donné à son élu — si prestement le salut. — On retourne au bénit jardin, — je veux dire le cimetière, — semer le corps innocent — dans le creux (du glas) funèbre, — pour qu'un jour il lève de nouveau — et encore plus beau refleurisse — de ses bénédictions — à la résurrection.

Ç'a khu çoula qué se base
Sé bwò nó d'Anastase,
Nô qué selon sai virtè
Ieu dire *Ressuscitè*.

È-y-aitòdan ce bwònoure
Dé lai tóte dèrére oure,
O-z-aikhtaque ène creû de bô
Pou sôrwada sé rpó.

Ç'a lai pu lon sévnance
Dé mai peurmére èfance.
Nian ! i ne l'â mi rauva !
Çoula s'awi grava
Si bai dò mai mémwère
Qu'el me sòne ca tórtó wêre
Insi que ce sâe aineû,
Et qui sâe ca khu le leù.

C'est sur cela que se base — son vrai nom d'Anastase, — nom qui selon sa vérité, — veut dire *Ressuscité*.

En attendant ce bonheur — de la toute dernière heure, — on plante une croix de bois — pour protéger son repos.

C'est la plus lointaine souvenance — de ma première enfance. — Non ! je ne l'ai pas rêvé ! — Cela s'était gravé — si bas (profondément) dans ma mémoire — qu'il me semble encore tout voir — comme si c'était aujourd'hui, — et que je sois encore sur le lieu.



ESSAI

SUR UN

PATOIS VOSGIEN

(Uriménil, près Épinal)

QUATRIÈME SECTION

DICTIONNAIRE
PHONÉTIQUE ET ÉTYMOLOGIQUE

CONTENANT

I. — Tous les mots du langage courant, les termes techniques et les idiotismes ; les prénoms et noms de famille, les sobriquets, les noms d'animaux, de plantes, avec leur correspondance scientifique ; les lieux dits, hameaux, sections et communes environnantes ; l'origine philologique, la signification primitive et littérale.

II. — La prononciation de chaque mot figurée.

III. — La comparaison avec les autres patois vosgiens, imprimés ou inédits, lorrains, français et étrangers de langue française, et avec les dialectes lorrains et français.

IV. — Les proverbes, dictons, comparaisons et devinettes recueillis à Uriménil et dans les autres localités vosgiennes,

Par N. HAILLANT

Docteur en droit, Avoué à Epinal,
Secrétaire perpétuel de la Société d'Émulation des Vosges.



PRÉFACE

Le *Dictionnaire* que nous présentons avec confiance (1) à la bienveillance de la Société d'Emulation et aux patoisants

---

(1) ***Extrait du Rapport de M. Tanant, président de la Commission d'histoire et d'archéologie.***

MESSIEURS,

Notre infatigable secrétaire perpétuel, M. Haillant, a soumis à l'examen de notre Commission la dernière partie de son travail sur un patois Vosgien, en nous demandant de vous en proposer l'insertion dans nos *Annales*.

Ce complément est un *Dictionnaire phonétique et étymologique*.

Ce travail de patience et de longue haleine est précédé d'une introduction simple, méthodique, qui fait comprendre, en quelques mots, toute l'économie de l'ouvrage.

Nous ne pouvons que féliciter notre collègue de son dévouement, de sa patience, de ses longues recherches. La philologie est une science qui occupe un rang très honorable à notre époque, et grâce à M. Haillant, notre Société ne restera pas étrangère à son développement.

Nous vous proposons donc l'insertion dans nos prochaines *Annales* du volumineux travail de M. Haillant.

Epinal, le 19 novembre 1884.

Le Président de la Commission d'histoire et d'archéologie,

Signé ADRIEN TANANT.

Extrait du procès-verbal de la séance du 21 novembre 1884.

..... M. Tanant, président de la Commission d'histoire et d'archéologie lit au nom de cette Commission un rapport sur le *Dictionnaire patois phonétique et étymologique* de M. Haillant..... Il propose l'insertion de ce travail dans les prochaines *Annales*. La Société, à l'unanimité, adopte la proposition de M. Tanant. M. Haillant prie la Société de recevoir ses plus sincères remercîments pour sa sympathie et sa générosité.....

Le Président,

LE MOYNE.

Le Secrétaire perpétuel,

N. HAILLANT.

doit clore la monographie (1) du patois de notre pays natal. Il est le résultat de recherches faites sans interruption pendant les cinq dernières années.

Nous allons esquisser rapidement les parties essentielles de cet ouvrage : c'est-à-dire la nomenclature, la prononciation, l'orthographe et l'étymologie, et relater sommairement les documents imprimés ou manuscrits mis à contribution.

---

(1) Cette monographie comprend à ce jour les opuscules suivants :

1° Phonétique. Inventaire, origine et notation des sons. *Annales* de la Société d'Émulation des Vosges, Epinal, Collot 1882, p. 261-303. — Tirage à part IV-43 p.

2° Phonétique. Traitement des lettres originaires, latin, roman, bas-latin ; germanique. *Annales* 1883, p. 195-248. Tirage à part 56 p.

3° Grammaire ; formation des mots (dérivation, composition) ; syntaxe ; petit programme de recherches sur les patois vosgiens. *Annales* 1884, p. 345-450. Tirage à part, 106. p.

AUTRES OUVRAGES SUR LES PATOIS VOSGIENS.

4° *Concours du patois vosgien à la détermination des lieux dits des Vosges* (Congrès de la Sorbonne 1883). *Annales* 1883, p. 249-279. Tirage à part 34 p.

5° *Les Ventes d'amour*, daillons français et patois du *plain-pays* (en collaboration avec M. Laurent). *Mélusine*, du 5 avril 1885, p. 327-331.

6° *Flore populaire des Vosges*, ou Recueil des noms patois et vulgaires des plantes des Vosges,... mis en regard des noms scientifiques,... couronné du premier prix (médaille d'or unique) par la Société nationale d'Horticulture de France (sous presse).

EN PRÉPARATION :

Glossaire vosgien, contenant les patois, les dialectes et le langage populaire des Vosges.

Les noms de famille et les noms de lieux habités des Vosges. Origine, formation et signification.

L'auteur sera fort reconnaissant à tous ceux qui voudront bien concourir à ces derniers ouvrages.

NOMENCLATURE

Pour recueillir tous les vocables dont se compose le langage populaire d'Uriménil, nous avons utilisé en premier lieu notre connaissance personnelle de cet idiome. Un séjour prolongé jusqu'à notre adolescence dans ce village, de fréquentes visites dans notre famille pendant de longues vacances, les relations nombreuses que nous créent, avec nos compatriotes, nos devoirs professionnels, nous ont tenu constamment en haleine. Dans les cas douteux et difficiles, nous avons interrogé les anciens du pays et les gens du métier, bien que nous les ayons tous constamment fréquentés presque en tout temps.

A ces documents personnels, il faut joindre ceux que nos obligeants correspondants ont recueillis pour nous sur d'autres patois vosgiens.

Grâce à eux, nous avons pu explorer *soixante-seize* communes des Vosges pour tout ou partie de nos recherches sur les patois vosgiens.

Nous remercions de nouveau toutes ces personnes qui, depuis le commencement de nos recherches, jusqu'au moment de l'impression de ces lignes (4 mai 1885) ont bien voulu s'associer à notre œuvre comme travailleurs soit de la première, soit de la dernière heure, et c'est pour nous un devoir à la fois et un plaisir de rappeler leurs noms :

M. Adam, de Romont ; Mlle André ; M. Aubry ; Mme Babel, née Justine Houberdon ; MM. Babelot ; Blandin ; Bardy ; Bouchy ; Bourguignon ; Chapellier ; Dr Chevreuse ; Chicanaux ; Clément ; Collot ; Conraud ; Conus ; Dr Cosserat ; Crovisier ; Cuny ; Dechambenoit ; Demangel ; Didier fils ; Drouin ; Drouot ; Durand ; Edme ; Etienne (décédé) ; Ferry (René) ; Galland ; Garnier ; Dr Georgeon ; Georges ;

l'abbé Hingre ; Grandemange ; Houot ; Lambert-Thiriet ; Lapicque ; Laurent ; D[r] Leclerc ; Lemoine ; D[r] Liégeois ; Lorrain ; Louis (Jules) ; Louis (Alexandre) ; Lung (Albert) ; Marchal ; D[r] Mathieu ; Mathis ; Méline ; Michel ; Morlot (de la Neuveville-s.-Chât.) ; Morlot (de Morelmaison) ; D[r] Mougeot ; Oudot ; Perrin (de Charmes) ; Perrin (de La Croix) ; Perrin (de Médonville) ; Perrin (de Moyenmoutier) ; Perrin, Sulpice (de Vagney) ; l'abbé Pierfitte ; Pierrat ; Pierron ; D[r] Raoult ; Renault ; Thiriat ; Troyon ; Valroff.

Nous ne croyons avoir oublié personne. Mais ce sont tout particulièrement nos savants maîtres, MM. Lucien Adam, Bonnardot, Hingre, Michelant, G. Paris et P. Meyer, que nous prions de nouveau de croire à notre respectueuse reconnaissance.

Enfin M. l'abbé Hingre a déjà été pour nous d'une générosité exceptionnelle ; il a bien voulu en outre revoir notre manuscrit et nous aidera même, avec M. F. Bonnardot, à revoir et corriger les épreuves.

La nomenclature contient : 1° tous les mots du langage courant, les termes techniques et les idiotismes ; 2° les prénoms et noms de famille patois, les sobriquets ; 3° les noms d'animaux, de plantes, avec leur correspondance scientifique ; 4° les lieux dits, hameaux, sections et communes environnantes ayant un nom patois. Mais les mots communs au patois et au français seront ajoutés à la fin du *Dictionnaire*.

Elle a été dressée à l'aide du *Dictionnaire* et autres œuvres de Littré, Scheler, la *Romania*, et surtout Du Cange et Godefroy. Joignez une centaine d'autres ouvrages parmi lesquels je cite ceux de MM. L. Adam, Cornu, Dartois, Gilliéron, Jouve, P. Meyer, Oberlin, G. Paris, Pétin, Rolland, Thévenot et Thiriat. Le temps nous a manqué pour

en dépouiller plus d'un millier d'autres dont nous avions recueilli les titres.

PRONONCIATION

La prononciation figurée a été notée au moyen des lettres et des sons de l'alphabet français, auxquels on a conservé leur valeur habituelle.

D'une part, en effet, il a semblé indispensable de noter pour la première fois dans notre pays cette prononciation qui offre certains traits complètement originaux et totalement inconnus du français : l'*é* fermé et bref, l'*in* nasal, l'*ô* résonnant, les diphthongues mouillées, notamment *yi,* la quasi-muette *ie,* le *bb,* le *w* = *ou,* etc. Mais on l'a fait sans rien emprunter aux alphabets étrangers et au moyen de signes particuliers. Nous sommes parti de cette idée que, si le but du patoisant est de faire connaître l'idiome qu'il a étudié, le point de comparaison tout indiqué et tout trouvé est évidemment le français, qui est la langue la plus généralement connue de tous. C'est donc le français qui nous prêtera son appareil philologique et phonétique. C'est aussi le français qui nous donnera son orthographe (sauf bien entendu les cas inconnus ou même douteux). Ainsi se trouve indiqué du même coup le système orthographique adopté dans ce *Dictionnaire,* et d'une manière générale dans tous les opuscules composant cette monographie.

Nous rappelons rapidement les principaux sons propres au patois d'Uriménil, et les signes adoptés pour leur notation. (1)

(1) On pourra se reporter du reste à notre premier Essai : *Inventaire, origine et notation des sons,* suivi d'un tableau phonétique récapitulatif. *Annales de la Société d'Emulation,* 1882, pp. 226 et suiv. Tirage à part in-8°, Epinal 1882, 43 pp.

é fermé bref est souligné : brohh*é*, *brobbé*, brosser ; de même pour l'*ai* : el air*ai*, il aura.

ò ouvert.

ó fermé.

ài ouvert.

ái fermé.

yi forme la plupart du temps une diphthongue.

oé = oué }
oè = ouè } prononcés d'une seule émission de voix.

Le son *ou*, faisant corps avec les autres voyelles ou les diphthongues qui le suivent, a été rendu comme en français. Toutefois, le *w* ayant le son *ou* a été conservé par analogie au *v* français correspondant : *wâ* voir, *woèye* voie, *wobb* vert, ou lorsque son origine a semblé l'exiger : *r'wâtié*, regarder, *ban-wâ*, bangard, all. *warten*, *w* all. = *g* fr. = *w* pat.

eu a la valeur du français et a été préféré à l'*ë* ou l'*ö* trématés.

Les sons résonnants (ou aboyants) ont été soulignés : *ô*, oui, *bôs* bois, *dôs* dos, *bautè* cesser, *paûre* pauvre, *Vau d'Aijô* Val-d'Ajol.

Le son nasal qui affecte l'*i* et l'*u* ont été soulignés aussi faute de mieux : in *bômme*, in *boé dèj*un un bon déjeûner.

L'*y* a été utilisé comme semi-voyelle, et surtout pour figurer nos sons mouillés : *botôye* bouteille et non *botoille*.

On constate, non pas à Uriménil, mais aux environs et dans un grand nombre de communes des Vosges, une syllabe finale quasi-muette, c'est l'*e* final plus sensible qu'en français, moins fort toutefois que l'e de *je*, *me* et qui reçoit le choc de la semi-voyelle *i* : *câtië* carte, *pâdië* perdre, *trombië* tremble, *voîtië* garde. Nous l'avons trématé, en avertissant toutefois que *ië* forme diphthongue.

Ces mêmes communes, notamment Vouxey, possèdent

aussi la diphthongue *iu* : *coitiure* couture, *podiu* perdu, *niu* neuf. On l'a soulignée, le tréma pouvant laisser croire à la non-diphthongaison.

Le c dur devant l'*e* et l'*i* s'est écrit par *k* : *keure* cuire, *kiboulè* renverser.

Comme le *g* cédillé nous manque, le *j* l'a remplacé : *jubier* gibier ; mais, autant que possible, il a été conservé avec l'e analogue du français : *mangeons*.

L'*H* aspirée a été soulignée.

La double HH utilisée par ceux qui nous ont précédé, l'abbé Pétin, M. Thiriat, M. Jouve, M. Adam, a été maintenue pour exprimer l'aspiration palatale qui se retrouve en allemand, en espagnol, en arabe, en hébreu, etc. Je dois dire toutefois qu'Oberlin la représentait par *ch* souligné. De nos jours, M. l'abbé Hingre, qui l'avait d'abord écrite *x*, s'en tient actuellement à *kh*. *In dubiis libertas !*

Les autres particularités orthographiques se rencontreront dans la suite du texte. Du reste, la prononciation figurée qui suit chaque mot comblera les lacunes de ce trop court exposé.

En un mot, nous avons visé à la simplicité, et nous avons emprunté à notre appareil phonétique français tout ce qu'il pouvait nous donner.

Quant aux nuances, telles que *oué* ouvert long, *ouô* long fermé, *ouô* long ouvert, *au* ouvert, *au* fermé, etc., *ai* ouvert, *ai* fermé, nous ne les avons pas constamment notées pour ne pas trop compliquer notre graphie. Du reste, ces nuances n'ont même pas été relevées par nos plus consciencieux lexicographes français (1). Et nous n'avions pas de caractères spéciaux.

(1) Aucun d'eux n'a encore distingué l'o fermé français dans bot, mot, pot, de l'o ouvert dans culotte.



ORTHOGRAPHE

D'après le principe posé ci-dessus, qui n'est qu'une application de l'axiôme *partir du connu pour aller à l'inconnu*, le français a été adopté comme type d'orthographe du patois. C'est ce qui nous a paru le plus simple et le plus pratique. Pas plus que M. L. Adam, nous ne tenons pour exacte l'opinion assez répandue que le patois n'a pas d'orthographe. On l'a dit des noms propres également sans plus de succès. Il y a une orthographe aujourd'hui pour le français. Qui oserait de nos jours s'en affranchir ou tenter la réforme américaine ou allemande ? Appliquons le système fécond de notre langue maternelle aux patois. Nous faciliterons la tâche des chercheurs et des érudits, surtout si nous conservons l'appareil phonétique français.

ETYMOLOGIE

Nous avons cru devoir rapprocher de nos vocables ceux des autres patois vosgiens imprimés ou inédits, que nous devons à l'extrême obligeance d'un grand nombre d'amis et de compatriotes. (1) Le français populaire, ou parler local, n'a pas été négligé non plus ; il s'en est glissé sous la plume de nos écrivains vosgiens, dans les ouvrages desquels nous en avons surpris d'abondants exemples. Il en est de même des textes de nos

---

(1) Il ne nous appartient pas d'apprécier le mérite de ces documents inédits. Ils ont été tous utilisés ; la simple lettre missive, ou les quelques mots épars recueillis pendant la conversation ont été mis à contribution aussi bien que les cahiers et manuscrits de toute sorte. Toutefois, en parcourant ce volume, on pourra avoir un aperçu de leur importance relative par la fréquence des citations et le nombre des documents insérés.

anciens dialectes lorrains, dont un grand nombre a été publié. (1) Ils ont fourni des documents précieux, dont la plupart ont pu être utilisés et rapprochés de l'idiome d'Uriménil. (2)

Les autres patois de la Lorraine, de la France et autres pays de langue romane, ont été aussi mis à contribution ; la nomenclature et l'étymologie ayant été puisées aux mêmes sources. Nous avons, en un mot, essayé d'appliquer aux patois vosgiens le système si fécond de comparaison fondé pour l'étude des langues indo-européennes par les Bopp, Burnouf, etc., et pour les langues romanes par Diez, Littré, Scheler, Paris, Meyer, etc.

TEXTES

En fait de textes à joindre, Uriménil ne nous a encore donné que sa littérature orale, que l'on trouvera du reste assez pittoresque, familière parfois, mais souvent énergique et toujours quelque peu gouailleuse. Les locutions vives et ingénieuses, les comparaisons fines et narquoises abondent ; les proverbes respirent la fraîcheur du gentil vallon dans lequel s'éparpillent les maisons de ce village,

(1) La collection des *Documents rares ou inédits de l'Histoire des Vosges* rendra d'utiles services aux philologues, si le texte continue à être mieux soigné que dans les premiers volumes.

(2) Les autres mots, au nombre de plusieurs milliers déjà, avec exemples et citations à l'appui, pourront être utilisés pour notre *Glossaire vosgien*, comprenant notamment les autres patois des Vosges, le langage populaire et surtout les anciens dialectes puisés dans les écrits vosgiens de toute sorte, imprimés ou manuscrits.

et les dictons et devinettes rappellent surtout la vie agricole, toujours simple et paisible de nos compatriotes.

Epinal, 6 novembre 1884.

N. HAILLANT.

P.-S. — Qu'il nous soit permis de renouveler à la Société d'Émulation l'expression de nos plus vifs remerciments pour sa haute marque de sympathie et sa générosité exceptionnelle. En adoptant la proposition du regretté M. Tanant et en votant l'impression de nos recherches, la Société nous a fait le plus grand honneur, et nous lui en serons toujours profondément reconnaissant.

Épinal, le 4 mai 1885.

N. H.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS ET DISPOSITIONS

a. ou *act.*	actif, activement.
adj.	adjectif.
adv.	adverbe.
aff.	affixe.
a.-fr.	ancien français
ags.	anglo-saxon.
allem.	allemand.
als.	alsacien.
anc.	ancien, anciennement.
angl.	anglais.
art.	article.
augm.	augmentatif.
auj.	aujourd'hui.
bav.	bavarois.
berr.	berrichon, du Berry.
b.-l.	bas-latin.
bourg.	bourguiguon.
bret.	breton.
c.-à-d.	c'est-à-dire.
catal.	catalan.
champ.	champenois.
comt.	comtois.
c[ne]	commune.
conj.	conjonction (ou conjugaison).
cpr.	comparez, comparaison.
cymr.	cymrique.
dan.	danois.
dér.	dérivé.
dial.	dialecte.
dim.	diminutif.
Doc. *Vosg.*	*Documents Vosgiens.*
écoss.	écossais.
env.	environs.
esp.	espagnol.
ex.	exemple.
excl.	exclusivement.
expr.	expression.
étym.	étymologie.
f. ou *fém.*	féminin.
fig.	au figuré.
flam.	flamand.
fam.	familièrement.
fr.	français.
fréq.	fréquemment, fréquentatif.
gaël.	gaëlique.
germ.	germanique.
goth.	gothique.
gr.	grec.
h. v.	hoc verbo (à ce mot.)
holl.	hollandais.
ibid.	ibidem (même ouvrage.)
in	dans.
ind.	indicatif.
inus.	inusité.
irl.	irlandais.
ironiq.	ironiquement.
ital.	italien.

langued.	languedocien.
lat.	latin.
l. d.	lieu dit.
litt.	littéralement, proprement.
loc.	locution
loc. adv.	locution adverbiale.
loc. prép.	locution prépositive.
lorr.	lorrain.
L. Sp.	Linné *Speculum*
m.	masculin.
m.-â.	moyen-âge.
mod.	moderne.
ms.	manuscrit.
n.	neutre.
nam.	namurois, de Namur.
norm.	normand.
op. cit.	opere citato, ouvrage cité.
orig.	origine.
part.	participe.
pat.	patois.
pic.	picard.
piém.	piémontais.
plur.	pluriel.
port.	portugais.
préf.	préfixe.
prén.	prénom.
prép.	préposition.
pron.	pronom.
prop.	au propre, proprement.
prov.	provençal.
»	proverbe, proverbialement.
q. q.	quelque.
q. q. ch.	quelque chose.
q. qn.	quelqu'un.
rac.	racine.
rad.	radical.
rappr.	rapprochez.
réfl.	réfléchi.
rem.	remarque.
résonn.	résonnant (l'*ô*).
rom.	roman.
rom.	(après Suisse), Suisse romande.
s.	substantif.
sign.	signifie, signification.
sing.	singulier.
sobr.	sobriquet.
s[on]	section de commune.
suff.	suffixe.
sup.	superlatif.
syn.	synonyme.
t.	terme.
troy.	de Troyes, des environs.
v.	voyez.
v. a. (n.)	verbe actif (neutre).
v. réfl.	v. réfléchi.
val.	valaque.
v. c. m.	voyez ce mot.

v.-fr.	vieux-français.
voc.	vocabulaire.
v. pl. bas.	voyez plus bas, ci-dessous.
v. pl. haut.	voyez plus haut, ci-dessus.
v°	verbo (au mot).
vulg.	vulgaire, vulgairement.
wall.	wallon.

La * placée devant un mot indique le bas-latin.

Les auteurs cités se rapportent aux ouvrages imprimés. Quand la pagination est double, le chiffre le plus faible se rapporte au tirage à part ; le plus fort au *Recueil* où l'ouvrage cité est inséré.

Les localités indiquées appartiennent aux Vosges, sauf indication contraire ; celles qui ne sont pas suivies de noms d'auteurs sont le résultat de notre enquête faite soit par nos correspondants, soit par nous-même aux environs de notre pays natal.

A

A (â) *s. m.* Loc. *E n'mé dit mie A qué jé n'li d'heusse B* litt. il ne me dit pas A que je ne lui dise B (je sais lui répondre).

Abatoér (a-ba-touér) Aibatoér (è-ba-touér) s. m. Abatoir.

Abbé (a-bé) rare s. m. Abbé. On préfère *vicâre* vicaire et même *curé*. La plus grande partie de la population ne connait pas ces distinctions, pour elle tous les prêtres sont des *curés*. De même pour le clergé régulier, dont tous les membres sont des *religieux* ou des *moines*.

Abe (â-b', ou p') s. m. arbre.

Abre (â-br') s. m. terme technique. Arbre de moulin, de roue hydraulique. Yonne : « *Abre*, s. m. ancienne prononciation conservée chez nous, du mot *arbre*. Des *abres* morts : un bel *abre*. Au temps de Vaugelas le beau monde de la cour ne disait pas autrement. » Joissier *Pat. de l'Yonne*.

Absolumot (ab-só-lü-mò) adv. absolument.

Absurditè (ab-sur-di-té) s. f. Absurdité.

A course loc. adv. en hâte: *folleu v'ni à course quoère lo méd'cin* il fallut venir en toute hâte chercher le médecin.

Accord (d') da-côr, (*ô* résonn.) loc. adv. d'accord.

Accourse (a-kour-s') s. *fém.* Elan, poursuite. *E perneut s'n accourse pai s'lamcé su mi* il prit son élan pour se jeter sur moi. Le français a encore *accourse* terme d'architecture, galerie extérieure par laquelle on communique dans les appartements Littré. Godefroy V° *Acorser* donne le verbe : Après les Sarrasins *s'accourse* maintenant (Garerey 6834, A. P...). Poitou, C^on^ de Chef-Boutonne *accourser* poursuivre quelqu'un en courant. Il m'a accoursé dans le jardin (Assises de la Vienne 26 fév. 1869); Le Clerjus a le simple : ils m'ont *coursé* dans le bois. Voy. *Course* et *Aiccouhhe*.

Acé (à-sé) va. Saisir les dents froidement et vivement : *Çai-z-âce tortot les dots* cela saisit les dents. Plus rarement, au figuré, état de la personne qui ressent cette sensation *J'seuye tortot âcé* Je suis tout à fait saisi. Le Tholy et Landremont *acié*

agacer, émousser Adam ; Gloss. messin *acer*; Cornimont, *acié* adj. *dots aciés* dents agacées par un fruit vert qu'on vient de manger ; doit tenir par une contraction assez fréquente au fr. *agacer*, car on trouve l'ancienne forme *aacer*, qui donne avec la substitution moderne de l'accent circonflexe à une voyelle : *âcer* Péchez leur aace les dents, Saint Léocade éd. Barbazan I, 277 in Littré ; l'abbé Pétin, donne *acié* agacer ; Ventron a *acié* glacer (les dents), émousser un tranchant. Godefroy V° *Aacier* : « Vieillesse nos doit *aacier* Les denz de Mangier et de Mordre. Et plus bas : Péchié leur aace les denz. »

Aches (â-ch') Cne, Arches. C'est le pluriel du nom commun français arche.

Acouhhe (a-kou-hh') aicouhhe (è-kou-hh') s. fém. escousse, élan, doublet *d'accourse* V. pl. haut.

Acrou (â-krou) s. f. aigreur. Orig. lat. vulg. *acror* formé d'après amaror (Fulgentius) dans Diez *Gramm.* I p. 4, Paris, Frank 1873).

Acte (akt') s. m. acte ; exclusivement employé dans l'acception de contrat, titre d'acquisition : *fâre quittancé s'n acte* faire quittancer son titre. Voy. *Controt*.

Actionnè (ak-sió-nè) v. a. actionner.

Adiant, ante (â-dian, an-t') adj. aidant, rendant service. L'anc. franç. a *aidant*, qui aide, secourable (Voy. Godefroy h. v°).

Adié (â-dié) v. a. aider. Picard *aidier* Littré ; it. *aiutare*. Orig. *a* et *juvare*. Ind. prés. *j'âdue*, *t'âdues* ; ces formes ont conservé l'*u* lat. Ainsi s'explique la formation en apparence irrégulière de ce verbe. Voy. notre *Gramm.* p. 394 (50). Godefroy donne les formes suivantes : Aidier, *ahider*, *aiuer*, *aier*.. ; Berry *ajider*, Poitou *aïder*, Guernesey *aiguer* ; Suisse rom. *aighudi*, aidi, *aighi*... Vosges *smaidée* (1) certes, Lyonn.

(1) La locution *smaidée* doit s'analyser un peu suivant sa vraie signification = *se m'aide Dée*. La locution lyonnaise doit être : *Maide Diu* ; la champenoise *maieu* (?) répond à notre *ai mahe eue*, c. à d. de mauvais œil. » (Note ms. de M. l'abbé X***)



maidiu certes ; Champ. Troyes *maieu* sorte d'affirmation énergique : Le feras-tu encore ? *Maieu*, je ne le ferai GROSLEY, *Voc. troy.*

ADIOU (â-diou) s. m., féminin plus rare *âdioûse*, pris généralement dans un sens ironique, aide.

ADOU (a-dou) nom propre, Adolphe.

AFFROUX (â-frou) adj. qui cause des affres. De l'inus. *affre.*

AGACIA (a-ga-sia) s. m. Robinier faux-acacia. *Robina Pseudo-Acacia* L. Domèvre-s/-M. et Raon-a/-B. disent de même *agacia.*

AGE (â-j', et â-ch' en suite du renforcement habituel de l'atone finale) s. *fém. Jé sotes d'lai même âge nons dous* nous sommes tous deux du même âge ; *n'y ai bâlle âge* il y a bel âge ; *lai fomme-lai ai jai tot pien d'l'âge* cette femme est déjà âgée. Picard *ache* ; prov. *atge* LITTRÉ.

AGÉ (â-*jé*, en patois l'*é* est très-bref et très-fermé, plus qu'en français) adj. âgé. Masculin presque seul usité.

AGI (â-ji), AGIR (â-jir) v. a. agir.

AGRÉMOT (a-gré-mó) s. m. agrément.

AHANCE (a-*h*an-s') s. f. aisance ; appartenances. La Bresse *auhòce* (l'abbé X*** *Noël ms.* 3) ; Du Cange donne *aasantia*, *aasentia* idem. quod aisantia. Gall. aisance.

AHANT, ANTE (a-*h*an, ant') adj. S'emploie concurremment avec *âhé* 1° Aisé, facile : *Quand on z'ai des sous, ç'ost bien âhant d'fâre* quand on a des sous, il est facile de se tirer d'affaire. 2° commode : in *euté bien âhant* un outil commode. 3° Affable, doux : *El ost bien âhant ai pôlè, mâs sai fômme n'ost m'jai si âhante* il est bien abordable (bien facile à parler) mais sa femme l'est moins. Ventron *auhé, auhan.* Cpr. l'angl. *easy.* Orig. Voy. *ahe, ahhe.*

AHÉ (â-h*é*) ad. aisé. Inus. au fém. Etym. : cpr. anc. fr. (verbe) *aiser, aisier* (l'*h* patoise correspond à l'*s* franç. entre deux voyelles. Voy. en effet notre *Gramm.* et nos *Essais : ouhé* oiseau, *mouôhon* maison etc., etc.) faciliter, pic. *aisie* LITTRÉ ; Saint-Maurice, Vosges *ògé.*

AHÉMOT (â-hé-mò) adv. aisément. Fillières *âgiment* CLESSE.

1. **Ahe** (â-*h'*, â-*hh'*) s. f. aise. *J'seuye bién ai m'n âhe*. Franc-Comt. *aze;* bourg. *ase*; wallon *âhe* Littré; Parux *âhe* Adam; Fillières *âge* Clesse; XIe s. *aise* signifie espace vide aux côtés de quelqu'un; *être à son aise* proprement *avoir de la place pour remuer les bras* et par suite *être libre, pouvoir agir librement*. Area forme rhotacisée d'un hypothétique lat. vulg. *asea* Darmesteter *Romania* 1872 I p. 157; Saint-Amé *ahe* Thiriat.

2. **Ahe** (â-*h'*, â-hh') adj. aise.'

Ah woè (a-ouè) interj. de doute. Saint-Amé *voua* Thiriat.

Ai (è) prép. un *ai* un un à un; *pais ai pais* pas à pas; *ai quoè boé* à quoi bon? *d'mourè ai Ruméni* rester à Uriménil; *nollè ai mâte* aller en condition (litt. à, chez un maître) *ai pied*; à pied, *ai chwau* à cheval, *d'mandè ai z'aipprotè* demander à emprunter, *é s'piât ai z'écrire* il aime d'écrire. (L'*s* douce ou le *z* emphonique sont fort fréquents devant la voyelle (1). *Penre ai feuye*, litt. prendre à feu, s'enflammer. Un composé curieux est *d'rai* (litt. *de-r-ai* de nouveau, à *ç'ost d'rai mi* c'est à moi [à recommencer]. Bourg. *ai* Littré. Cpr. prov. ital. et esp. *a*.

Aibaihhé (è-bè-hhé) v. a. abaisser. *s'aibaihhé* v. réfl. s'abaisser, s'humilier.

Aibaitte (è-bè-t') v. a. abattre. Bourg. *aibaitre*; wall. *abate* Littré.

Aibandnè (è-ban-d'-nè) v. a. abandonner.

Aibayé (è-bè-yé) v. a. aboyer. Montiers-s/-Saulx *aibaïé* Cosquin; anc. fr. *baier* du XIIe s. forme simple d'*abaier* XIVe s. berr. *abayer* Littré.

Aibbaye (è-bai-yi) s. f. Abbaye.

Aibimè (è-bi-mè). v. a. abimer *s'aibimè* v. réfl. employé surtout au figuré, s'épuiser la vie, la santé. Le simple *aibîme* est inusité.

---

(1) « Je soupçonne que l'euphonique *z* est nécessaire après *ai* devant toutes les voyelles,. » (Note ms. de M. l'abbé X***)

Aibordè (è-bor-dè). v. a. et v. n aborder. Le simple *aibord* est inusité.

Aibossé (è-bo-sé) v. a. employé presque exclusivement au part. passé, accointé, associé : *El ost co bièn aibossé tot-bé tot-lai* le voilà encore bien associé avec ce gaillard-là.

Aibounè (è-bou-nè) v. a. 1° Aborner, mettre des bornes. 2° Abonner, très-récent dans cette acception et peu commun. On préfère *tiré ène gazette*. Anc. fr. *abner*, *abonner*, *abooner*, *aboiner*, *aborner*, *abourner*, *abosner*, verbe actif, borner, limiter Godefroy ; berr. *abonner ;* wall. aboner Littré ; anc. fr. *abourner*.

Aibregé (è-bré-jé) v. n. abréger, rare.

Aibreuvè (è-breu-vè) v. a. abreuver. Appliqué familièrement à l'homme. Assez rare dans le sens d'abreuver le bétail : on préfère *fdre boère*, *moénè boère les bétes*, Cornimont *aibouvra* ; Bas lat. *abeverare;* wall. *abuvrer*, *abovrer*, pic. *abruver* Littré.

Aibricot (è-br-icó) s. m. Abricot.

Aibricotier (è-bri-co-tié) s. m. Abricotier, *Prunus armeniaca* L. Sp. 679. Bru *abricoteille*, Celles *abricotieu*, Charmes *abricoteye*, Chatel *abricoté*, Domêvre-s/-M. *ábricotèil*, La Neuveville-s-M. *abricotèi*, Médonville *abricotaye*, Totainville *abricoteille*.

Aibruti (è-bru-ti) v. a. abrutir.

Aibsinthe (èb-sein-t') s. f. Liqueur d'absinthe. La plante est inconnue à Uriménil. Fraize et Médonville *epsinthe*: Moyenmoutier *absite*.

Aibsinthè (è-bsain-tè) adj. aigri, tourné, en parlant d'un liquide potable.

Aibsolution (èb-so-lu-sion) s. f. absolution.

Aibusè (è-bu-zè) v. n. abuser. Le simple *aibus* est inconnu.

Aic (èk) s. m. et f. 1° Chose tangible, objet quelconque, correspond assez au français bibelot ; 2° adj. indét. quelque chose, certaine quantité *On wo'lai* in *bè aic* en voilà une belle quantité : *El y on bayeu ène bâlle aic* il lui en donna beaucoup, *Ene aic dé fer*, *dé bôs* un objet de fer, de bois. Vic *iec* Jouve, *Gloss. du Rec. nouv. ;* vx.-f. *alque*, *auque* Jouve, *Coup d'œil*, p.

22, qui donne aussi le langued. et l'anc. esp. *alques* ; XIIIe s. — *aikes* Si vos dirai aikes de mon avis, Gérard de Vienne, roman en dialecte bourg. (ibid); Les Fourgs *auquet* ; TISSOT, qui cite le vx-fr. *alquès, aucques* un peu, et le lat. *aliquid* ; Bas-Engadinois *alch* J. ULRICH ; Metz *ac* DE PUYMAIGRE Chants pop. mess. II p. 233, 2e édit. Malavillers *iac, ibid.* p. 257 ; Doubs, Haute-Saône *auquoué* DARTOIS ; Jura *aquë* GINDRE ; Saint-Amé *aque* THIRIAT ; Ventron *âque* VALROFF ; Vouxey *yaic.* Anc. fr. *alques... aiques, aikes* un peu, quelque chose assez ; et quelque, quelque chose dans les patois suivants : Vosges et Lorr. *eque, aique, aque, auque,* messin *aque, auque* ; rémois *yauque, je li donrai iauque* je lui donnerai q. q. chose Le patois lorrain dit aussi *yenque, yinque* pour un, certain. (1) Doubs, Jura, Haute-Saône *auquè, âquè, auquouè, aique* quelquechose GODEFROY V° Alques.

AICAJOU (è-ka-jou) s. m. acajou.

AICCABLÈ (è-kà-blè) v. a. accabler, peu usité. Employé adjectivement, il est rare aussi. On préfère *câssè* (V. ce mot) quoique familier.

AICCEPTÈ (è-ksè-ptè), OCCEPTÈ (ok-sèp-tè) ACCEPTÈ (ak-sèp-tè) v. a accepter.

AICCIDENT (èk-si-dan), ACCIDENT (ak-si-dan). s. m. accident. *E n'faut m'lâyé les jènes geots-lai dinné : in aiccident ost biétôt arrivè.* Il ne faut pas laisser ces jeunes gens [agir] ainsi : un accident est bientôt arrivé.

AICCOÉHÉ (è-koué-*hé*) (2) v. a. apaiser, littéralement

---

(1) Ces dernières formes, nous fait-on justement observer, n'ont rien de commun avec *aic*. Nous pensons en effet qu'elles sont l'équivalent exact pat. de l'adj. fr. *un*.

(2) « Si on écoute un peu attentivement, on reconnaît sans peine *coué* et non *coé* ; du reste cela se prouve encore par comparaison avec d'autres patois qui ont *ou* tout simplement pour *oué*. (X***) ». Cette observation est fort juste et fort logique pour la prononciation. Mais on se rappellera que notre notation *oé* est l'équivalent d'*oué*. Même rem. pour *oa* = *oua* dans *aicoayé* (v. pl. b.)



rendre coi : *aiccoéhèz donc l'èfant-lai*. Anc. franç. *acoiser* dès le XIIe siècle, jusqu'au XVIIe (Voy. *coéhé* ci-dessous ; comtois *acoisie, raicoisie* DARTOIS ; Ramerupt (Aube) *accoi* m. abri THÈVENOT ; bourg. *acoisai* et *s'acoisai* MIGNARD, qui le tire d'acquiescere, et cite le châtillonnais *acoyau* et le champenois *écoyau* abri contre le vent ; anc. fr. *acoisier* ; pic. Vermand. *accoisyir* apaiser, *s'accoisyir* s'apaiser ; Vend. *accasâer* apaiser ; Frameries *akoitir* poser, reposer, coucher, étendre ; Mons *s'akoitir* rester coi, Suisse rom. *akaisir, acoasir* faire taire avec douceur un homme qui se fâche, un enfant qui pleure, apaiser, faire tenir coi GODEFROY V° acoisier ; prov. *aquezar*, ital. *cheto*. esp. port. *quedo* ; fr. *coi* adj. et *coiser* (cp. *hausser* de *altus*) *aquoiser* verbes SCHELER V° *coi* ; toscan *acchetare* quietare, acquetare lat. *sedare* ADR. POLITI *Dittionn. toscano*.

AICCOUCHÉ (è-kou-ché) v. a. accoucher, ne se dit en ce sens actif que de la sage-femme et du médecin. Le verbe intransitif enfanter se traduit par l'expression un peu familière *kiboulè, ète kiboulâye* (Voy. ces mots). Bourg. *écouchai*.

AICCÔTÈ (è-kô-tè) v. a. Accoter, appuyer, *aiccôtè in châ* accoter une voiture. 2° *S'aiccôtè* s'accoter, s'accouder. Comtois *coute, cote* fém. étai, cale ; *couter, coutâ* étayer, caler DARTOIS, qui les tire du lang. *couta, accouta* caler. Nam. *acouter* appuyer, genév. *cotte* étai, cale ; Haute-Marne, envir. de Langres *acotier* appuyer ; Forez *acoter* soutenir, appuyer, étayer ; norm. *acouter* v. n. et réfl. s'accouder ; Champ. C^on de Ramerupt *s'acoter* s'accouder, s'appuyer contre un mur, un arbre ; Morvan *aicoter* appuyer, soutenir GODEFROY ; Les Fourgs *coutai* TISSOT, qui cite d'après HONNORAT le prov. *coutar*.

AICCÔTEUYE (è-kô-teu-y', ô résonn.) s. m. Accotoir, utilisé principalement dans les usines pour empêcher que la roue hydraulique, se remplissant d'eau peu à peu, ne mette la machine en mouvement et n'occasionne des accidents. Cpr. *aiccoéhé* aux étymologies, bien qu'il ne soit pas le même mot.

AICCOSTÈ (è-kos-tè) v. a. accoster.

Aiccotumance (è-kò-tu-man-s') s. f. habitudes, usages, ne s'emploie guère qu'au pluriel : *Elle ai ses vées aiccotumances* elle a ses anciennes habitudes.

Aiccotumé (è-kò-tu-mé) v. a. accoutumer ; bourg. *écoutumé* Littré.

Aiccoudé (s') è-kou dè) v. réfl. s'accorder. Inusité au simple. Bourg. *écodai* Littré ; et *accourdre*, v. n. transiger faire accord : Se aucuns mesusans y sont pris, ly sires ne pourra accourdre... sans ly maïeur et les eschevins. Noirs 1262 Dév, *Chartes*.

Aiccouôds (è-kouô) s. pl. assez rare. Accordailles, fiançailles. On emploie habituellement *mairchés* (Voy. ce mot) ; bourg. *écor* Littré. Voy. aussi *aiccoudé (s')*.

Aiccreire (è-krè-r'), Aiccrôre (è-krô-r') v. a. Usité seulement à l'infinitif avec *fâre : fâre aiccreire*. Berry *accreire* et *acrreire*, wall. *acreûre*.

Aiccreuche (è-kreu-ch') s. *fém*. accroc, difficulté, obstacle. Ne s'emploie qu'au figuré. Au propre on dit *caisesse, lâtresse* (Voy. ces mots). Le Tholy *écreche* Adam.

Aiccreuché (è-kreu-ché) v. a. accrocher. Bourg. *écroché* Littré.

Aiccreupi (è-kreu-pi) part. passé du verbe inusité, accroupi. Le simple, qui serait *creupe* croupe est aussi inconnu. Dérivé *ai creupote*. Voy. *creupote*.

Aiccrohhe (è-krò-hh') v. a. Piquer vivement *Çai z'aicròt les dôyes ; lo tops-lai aiccrot tortot les geots*. Ça pique les doigts ; ce temps pique vivement (le monde) ; Le Tholy *s'écrohhe* être sensible à, regretter Adam. L'origine doit probablement être rapportée au radical *ac* lat., *ὰκ* grec, qui se retrouve dans aiguille (acicula, d'acus) acier, aigre etc.

Aiccueuyé (è-keu-yé) v. a. 1° lancer : *Woilai ène pièrre bièn aiccueuyâe* ; 2° verbe réfléchi s'élancer, se précipiter : *Faut s'aiccueuyé duhh pou sauté lo ru-lai*. Vagney *aicueuyé* lancer, jeter, darder Pétin ; Saulxures *s'èqueié* Thiriat, *Kédales*,



p. 12 (1); Saint-Amé *èkeuyiè*; Le Tholy *èkauyi* pousser avec vitesse Thiriat ; Val-d'Ajol *equeyer* aiguillonner, fouetter l'attelage. Comtois *acouilli, akeuilli* chasser, lancer, jeter Dartois ; Ramerupt *acquellier* v. n. faire un détour Thévenot. Anc. fr. *escueillier esquellier* verbe réfl. s'élancer, *escueillie, escoellie, escoeuillie, escoillie, escueillie, escuillie* s. fém. élan, course rapide Godefroy.

Aiccueuyôte (è-keu-yo-t') s. f. élan, course rapide. Anc. fr. *escueilloite, escuelle*, s. f. élan, course rapide. Voy. le verbe ci-dessus et les exemples cités, notamment les substantifs.

Aicharnè (s') (è-char-nè) rare v. réfl. s'acharner; bourg. *écharné* Littré.

Aichaux (è-chô) s. f. chaux. Vagney *aichaux* Pétin. Nous trouverons un certain nombre de mots composés de la même façon.

Aich'tè (èch'-tè) v. a. 1° Acheter. Ce verbe adoucit au singulier de l'ind. prés. *J'aigéte, t'aigétes. Aich'tè* in *champ, ène mouôhon*, acheter un champ, une maison. S'emploie parfois absolument : *tojos aich'tè... j'mâs payé* toujours acheter... ne jamais payer. 2° Autrefois payer un remplacement au service militaire : *J'â aich'tè* in *hòmme ai mo fés*. Voy. *raich'tè*. Bourg. *echetai* Littré ; les qui vendent et aischaitent, Montbéliard 1340, Déy *Vocab.*; Ventron *ehhta* et *escheta*.

Aicholandè (è-chò-lan-dè) adj. achalandé.

Aichosse (è-chò-s') loc. adv. à sec.

Aichossé (è-chò-sé) v. a. assécher. Ventron *essotché*.

Aich'tou, ouse (è-ch'-tou, oûs') s. m. et f. acheteur, euse.

Aich'vi (è-ch'-vi) v. a. 1° Achever, terminer, moins usité que *raich'vi* 2° Suivre q.qu'un dans une besogne *J'pourrâ bié vos aich'vi* ; 3° Pouvoir, même sens que *aissére* (Voy. ce mot et les exemples). Bourg. *echevy* Littré ; Villon donne *Ballade des Escoutans* p. 181 : *Je cheviroye avec l'hoste* dans le sens de venir à bout, se tirer d'affaire ; Godefroy donne l'anc. fr.

(1) C'est l'édition de 1872 qui est citée.

achevir, venir à chef, à bout de, exécuter; Oct. 1464.... « il lui a convenu par la remontrance et conseil de plusieurs pour escheoir les plait et procès et plus grans dompmaiges...» *Doc. Vosg.* IV p. 165.

Aichwaulè (è-chouô-lè) v. a. 1° Hisser, élever, litt. mettre à cheval. 2° V. réfl. se hisser, s'exposer en s'élevant: *woès, ai voù-'st-ce qu'é vâ s'èchwaulè* ! Le mot correspondant ne manque pas précisément en français, car nous avons *achevaler* mettre à cheval, être à cheval sur un fleuve, une rivière, en occuper les deux rives Littré ; on le retrouve aussi dans le dialecte toscan : *accavallare*, sopra porre, lat. super imponere *Dittionn. toscano* dal. S. Adr. Politi. h. v°. Ce dialecte a aussi le part. passé *accavallato*. Anc. fr. *enchevalchié*, *-vauchié*, part. passé, monté à cheval, muni d'un cheval... et *enchevaler*, *— aller*, *encevaler*, *encavaler*, v. a. mettre sur un cheval... syn. d'étayer.. croiser Godefroy.

Aicier (è-sié) s. *fém.* acier.

Aicirè (è-si-rè) v. a. 1° Ferrer à glace, 2° Acérer, garnir d'acier. L'accent circonflexe sur l'i remplace la forme franç. *é* d'acérer qui est contractée. Elle a toutefois subsisté dans *aicier* V. c. m.

Aicmoce (èk-mò-s') s. *fém.* commencement. Godefroy donne *accommencement*... Lorr. *aiquemance.* (Voy. aicmocé, ci-dessous). Le même auteur a aussi *encommencé*, *encomence*, *ancomence* au fém. On trouve aux *Doc. Vosg.* III, p, 50, 9 avril 1392 : il n'est mémoire de l'encommencement ne du contraire.

Aic'mocé (ek-mò-sé) v. a. commencer. L'anc. franç. cité dans Littré h. v° ne donne pas cette forme épenthétique. Même remarque pour *aic'mocé* ci-dessus. Mais j'ai trouvé dans la *Romania* 1872, I, p. 168 les deux formes *acomencé*, *acomance* Darmesteter, et dans Godefroy *acommencier*, *— ancer* et *encommencier*... *encommencer*... Lorr. *aicquemancié*. Saulxures *eccmossièle* commençaient X. Thiriat, *Les Kèlales*, p. 9, 1872 ; Gerbépal *eccmossé*, Landaville *c'mocer* Adam ; Berry *encommencer* ; ital. *incomminciare* et Littré

plus bas donne *encommencer*, entamer, se mettre à..., Ventron à *ecmocié*. Le participe présent *èc'moçant* (ou *aic'moçant*) est assez usité. Vouxey *Des eu à pàt, ocmoci ç'nost m'fât* en vérité, (mot à mot Dieu y ait part !), quand on commence une chose, ce n'est pas la terminer.

AICOAYÈ (s') (è-kouâ-yé) v. réfl., s'accroupir ; Vagney *s'aicouâïé* PÉTIN ; Cornimont *aicouaié*, adj. effondré, *ècoyé* adj. accroupi, affaissé sous une charge. Val-d'Ajol *ecouaïer* accroupir et *s'ecouaïer* ; M. ADAM donne Allain *equoayïe* se dit de l'oiseau qui s'accroupit sur le sol en tendant les ailes pour se cacher.

AICOMPTE (è-kon-t') s. m. Acompte.

AICOUHHE (è-kou-hh') s. *fém.* élan. VAUD *akouet* puissance, faculté forte au physique BRIDEL et FAVRAT.

AICOVÈ (s') (è-kò-vè) v. réfl. s'accroupir, s'asseoir, sur les talons, litt. prendre la position de la couveuse. Le fr. dirait accouver. Orig. *ai* à et *còvè* couver.

AICQUIS (è-ki) part. passé employé adjectivement. Ne paraît guère usité que dans le dicton : *Bié mau aicquis n'profite jâimâs*, bien mal acquis ne profite jamais.

AICQUITTÈ (è-ki-tè) v. a. (rare) acquitter.

AICQUOT (è-kò) s. m. acquêt. Assez fréquent.

AICQUOTÈ (è-kò-tè) v. a. acquêter. Peu usité. Formation verbale d'*aicquot*.

AICRÒT (è-kro) v. défectif, aigrir. *Çai l'aicrot moult, ollez* cela l'aigrit beaucoup, croyez-le ; *lo frod-lai aicròt tortot lęs dòyes* ; bourg *ancrai* être sûr, surir ; *ancre* adj. piquant, suret, se dit des liquides M. BONNARDOT. Vient-il du préf. *ai* à et *crudus* cru, ou *d'acer* qui a donné le subst. *âcrou* ? Voir plus haut *aiccrohhe*.

AIDAIN (è-dein) s. m. andain, fauchée. Genév. *andan* ; le picard *endain* et le norm. signifient tous deux enjambée ; ital. *andana* marche LITTRÉ ; Landremont *andin* ADAM ; Ventron *aidain*, bourg. *ordon* ; anc. Metz *andon*, dans des documents du XIIIe siècle ; bourg. *andain* espace entre les deux jambes écar-

quillées LAMONNOYE et Ms. DELMAS cités par MIGNARD et NICOT : Tantum spatii quantum homo divaricatis cruribus metiri potest (id.). Cette citation doit être empruntée à Du Cange qui dit : « 2. *Andena*, Gallis *andain* tantum spatii quantum quis divaricatis cruribus dimetiatur, ab *andare* italico, ire » et « ANDELLUS, ENDELLUS, ENDENS eadem notione, velut in Schedis ad nos missis exponit D. Aubret, tantum spatii quantum homo uno falcis ictu vel pulsu demetere valet et secare. Charta Tholossiacensis in Dumbis recepta per Bonet notarium ann. 1448. *Pratum continens plateam quindecim Endellarum vel Andellarum foeni*. Et in alia charta ejusdem archivi subsignata *Rolet* ann. 1404 : *Pratum continens duodecim Endens prati*. Rustici Dumbenses etiam nunc utuntur voce Endent, quasi herba dente falcis secaretur. » GODEFROY V° ANDAIN, espace de pré qu'un faucheur, à chaque enjambée, à chaque pas qu'il fait, peut faucher en long et en large ; ce même espace fauché dans toute la longueur du pré en allant du bout d'un pré à l'autre bout. Il était encore de q.q. usage au XVIIe siècle... Perche *ondain* ; rouchi *andame, ondaine ;* lyonn. et Suisse rom. *andain.* »

AIDIOT' NÈ (è-diot'-nè) v. a. Affriander, rendre *diot*. V. c. m. qui est le primitif. PÉTIN donne *adioteni*.

AIDJUGÉ (èd-ju-*jé*) v. a. adjuger.

AIDMINISTRÈ (èd-mi-nis-tré) v. a. administrer.

AIDMINISTRATION (èd-mi-nis-trâ-sion) s. f. administration.

AIDMOTTE (èd'-mò-t') v. a. admettre.

AIDOSSÉ (è-*dô-sé*) v. a adosser.

AIDROSSE (è-drò-s') s. f. 1° Adresse, intelligence. *Çai n'ai poét d'aidrosse*, il (elle) n'a point d'intelligence. 2° Indication du nom sur une lettre missive.

AIDROSSÉ (è-drò-*sé*) v. a. 1° Adresser. 2° v. réfl. s'adresser. Cornimont *aidersië*.

AIDROT, OTE (è-drò, ot') adj. adroit. Cpr. *El ost aidrot d'sai main comme* in *pouhhé d'sai quoue* il est adroit de sa main comme un pourceau de sa queue. Ventron *aidrat*.

Aiffare (è-fâ-r') s. f. Affaire.

Aiffarè (è-fâ-rè) adj. Affairé. Il sonne absolument comme *effârè* effaré, avec lequel on peut parfois le confondre. Ventron *effarié*.

Aiffeumè (è-feu-mè) v. a. affamer. bourg. *efabmai* Littré. Ce mot ne diffère aucunement du fr. *affamer ;* il est de même formation.

Aiffeutiau (è-feu-tiô) **Aiffutiau** (è-fu-tiô) s. m. Affutiau. Ventron *effeutiau* (vieux) s. m. ouvrage avorté, manqué ; Cornimont *effeutiau* s. m. jeune homme sans jugement, qui voudrait se donner du ton.

Aiffiche (è-fi-ch') s. f. 1° Affiche. 2° Ferrements d'une armoire.

Aiffiché (èfi-ché) v. a. Afficher, placarder. Se dit aussi des fiancés dont les publications de mariage sont rédigées.

Aiffichou (è-fi-chou) rare, s. m. Afficheur.

Aiffieuvè (è-fieu-vè) v. a. Abriter d'un vêtement. Ventron *aifieuvon* (vieux) s. m. vêtement quelconque, manteau, pelisse qu'on porte en temps de pluie. Ce mot patois nous semble correspondre exactement comme facture au français *affubler*. L'anc. fr. donne *desafubler* se dévêtir, part. passé, qui a enlevé ses vêtements Godefroy; bourg. *effeublai*, picard *affuler*, wall. *afûler* Littré. Godefroy donne aussi *desflubler*, *deffubler*, *deffeubler*, *défubler*, *defuler* etc., et dit : le mot... est resté dans quelques patois. Pic. et norm. *défubler* dévêtir, déshabiller, ôter un vêtement, pic. et lorr. *se défuler* se décoiffer, ôter son chapeau, saluer ; troy. *défuler* décoiffer, et mettre la chevelure en désordre ; rém. *défuler* ôter son chapeau ; wall. *difûler* ôter les vêtements dont quelqu'un s'est enveloppé le corps ou couvert la tête. Namur. *disfûrler*, rouchi *défuler* décoiffer...

Aiffleurè (è-fleû-rè) v. n. Affleurer, arriver à bord, à hauteur, à niveau.

Aiffligé (è-fli-jé, au fém. **Aiffligeaye** (è-fli-jâ-y') part. passé du verbe inusité *aiffligé*. Mot relativement récent, puisqu'il

doit être, comme le français, de formation savante. Cette rem. peut et doit s'appliquer à quantité d'autres termes importés dans nos patois des Vosges.

Aiffouaige (è-foué-j') s. *fém.* Affouage. Ventron *effoua* (verbe) allumer; 24 fév. 1662 *effouage*, *Doc. Vosg.* IV p. 200.

Aiffouraye (è-fou-râ-y') s. f. Foin et paille pour le repas du bétail : *bayé ène boène aiffourâye és bêtes*. Picard *affourer* donner le pâturage, la pâture...., ; boulonnais *affourer* au figuré, donner une grande quantité, jusqu'à indigestion... Basse-Normandie, pays de Bray et du Mans *affourée* subs. repas des bêtes à cornes ; donner une *affourée* de paille pour la nuit, plein le ratelier, aller donner une *affourée* aux vaches » Godefroy, V° *aforer*.

Aiffranchi (è-fran-chi) et aiffranchir (è-fran-chir) v. a. affranchir, mot très récent qui ne doit dater que de l'organisation du service des postes, car je ne lui connais pas d'autre acception.

Aiffront (è-fron) s. m. affront.

Aiffrontè Voy. Effrontè.

Aiffût (è-fu) s. m. affût.

Aifin (è-fin) prép. afin.

Aigencé (è-jan-sé) v. a. agencer, ajuster. N'est guère usité qu'au part. passé et s'emploie adjectivement. Wallon *ajancener ;* prov. *agenzar* Littré.

Aigeneuyé (s') (è-j-neu-yé) v. réfl. s'agenouiller ; prov. *s'azenoiller* Littré.

Aigent-woèyé (è-jan-ouè-yé) s. m agent-voyer.

Aiggrovè (è-gro-vè) v a. moins usité que *raiggrovè*. (Voy. ce mot) aggraver.

Aigné (è-gné) s. m. agneau. Toul, faubourg St-Epvre *agneil*. Bonnardot Li grief etc. *Romania*, p. 346, V. 19 et 20. Vouxey dicton : *Les loups eun' fayont poet d'aignés*.

Aigostant (è-gos-tan) Hadol ; adj. excitant, encourageant : *ç'ai n'ost m'jai si aigostant d'traivayé pò lo tops-lai*. Il tient à *ai* et *got* goût ; cpr. le fr. pop. *ragoûtant*.

Aigraife (è-grè-f') s. f. agrafe.

Aigraifè (è-grè-fè) v. a. agripper, prendre, saisir avidement. Au figuré enlever, emmener. Suisse rom. *agraff* Bridel et Favrat.

Aigranzè (è-gran-*zè*) v. a. allonger en tirant. 2° v. réfl. s'allonger, s'étirer les membres ; 3° v. n. rare et fam. grandir. Orig. *ai* et *grand*.

Aigrippè (è-gri-pè) v. a. agripper. Bourg. *aigrippai* (Mignard, qui cite *agrappeir* de S. Bernard et les tire du latin arripere). Cornimont *ègripsiè* v. a. prendre lestement avec la main.

Aique (é-k') adj. aigre, âcre.

Aihairnè, aye (è-*h*ernè, â-y') adj. affairé, empressé, conduisant rondement son métier. Orig. tient probablement à *hairnais* harnais ; mais la locution franç. *blanchir sous le harnais* n'a pas le même sens, au contraire. Notre correspondant habituel pense que cette expression doit être formée sur un radical celtique, qui se retrouve dans les divers idiomes occidentaux.

Aihhér (è-hhér ; après bien des hésitations, nous nous en sommes tenu à cette orthographe, qui conserve les *e* du latin *assidere* et du prov. *assezer*) v. a. asseoir. Emploie à tous les temps de la voix pronominale l'auxiliaire *aiwoè* avoir. Voir à notre *Grammaire*, p. 394 (ou 50) les principaux temps de ce verbe. Pic. *achir* et prov. *assezer* Littré ; ital. *assedere* ; Haillainville *èheur* Adam.

Aiheursé (è-*h*eur-*sé*) v. a. Exciter. *El aiheursont zut chiè, qu'è li fayeu ène bâlle lâtresse.* Se dit rarement et fam. des personnes. Houécourt *heursi* fâché tout rouge Adam (1). Anc. fr. *aorser, aorsser, aourser, ahurser* verbe réfl. devenir furieux, se jeter, s'élancer, s'acharner avec la furie d'un ours Godefroy. Orig. *ai* et *heursé*. (Voy. ce mot.)

(1) Les verbes *hinsieu* à Mailly, et Remilly *hhinsiè* (Eug. Rolland) pron. *hhin-sieu*, ont un autre sens, formés qu'ils sont sur l'onomatopée *hs !*

Aihheuye, eute (è-hheu-y', eû-t') part. passé d'*aihher*, assis; bourg. *aicheurté* provient de *a* (sur) et *chaire.*

Aihhouné (è-hhou-nè) v. a. assourdir. Le Tholy *èhhedi* et Mailly *ehhoder* Adam. Mais ces deux expressions ne paraissent pas avoir la même origine qu'*assourdir.* Dans notre patois, sourd se traduit par *hhoudé.* (Voy. ce mot). Si notre verbe patois vient d'un latin (fictif ?) *assonare*, la formation apparaîtrait plus facilement que si on le rattache à *surdus.* Dans ce dernier cas, il faudrait expliquer la disparition ou la contraction du groupe *rd.* Anc. fr. *enssurdir* rendre sourd; Suisse rom., c[on] de Neufchatel, *ensourder* Godefroy.

Aihhurance (è-hhu-ran-s') s. f. assurance.

Aihhuré (è-hhu-ré) v. a. Contracter une assurance. Mot relativement récent. Les autres acceptions françaises et le verbe réfléchi *s'assurer* ne sont pas connus. Orig. *ai* et *sûr*, qui dans quelques localités voisines donne *hhu*: *biẹ hhu* bien sûr; Ventron *ehheurié*; XIV[e] s.... « et quant ceu vient qu'ils rendent lou baton, il doient *axurier* et cil ne puent *axurier* de rendre bon compte... Doc. Vosg. II, p. 210.

Aihhurou (è-hhû-rou) s. m. assureur.

Aihonché (è-hon-ché) v. a. Attaquer franchement et vigoureusement, empoigner. Serres *ahonchi* Adam. Glossaire messin *enhoncher*; Deycimont *èhochè* Adam; Vagney *aihonché* commencer et *aihonche* commencement Pétin; Remilly âhôchë (pron. anhoncheu) mettre dedans avec force, (Eug. Rolland) et *anhonché* flanquer une pile à quelqu'un, le rosser, (id.); La Bresse *raihonché* recommencer, X***, et aux *Proverbes inédits* n° 17 *raihonché*: *O ne raihonche mi lai masse pou in qu'a-t-aidagé* on ne recommence pas la messe pour un retardataire. Le sens primitif est *saisir.* A La Bresse aussi *aihonche* s. f., *d'aihonche* loc. adv., *raihonche*, *dé raihonche.* (*ibid.*); Val-d'Ajol, *ehonchier* commencer Lambert, qui cite le vieux-fr. *ahoncher*, saisir.

Aihuri (è-hu-ri) adj. ahuri.

Aijusté (è-jus-tè) v. a., ajuster. Cette expression doit être

relativement récente : la formation normale eût donné *aijeuti* (de *ai* et *jeute* juste. Voy. ce mot); anc. fr. *ajouster*, ital. *aggiustare*.

Ailambi (è-lan-bi) s. m., alambic.

Ailarme (è-lar-m') s. f., alarme. Assez rare.

Ailigné (è-li-gné) v. a. aligner.

Ailimentè (è-li-man-tè) v. a., alimenter. Assez rare. Terme presque exclusivement technique. Le thême, correspondant au français *aliment*, n'est même pas connu.

Ailinemot (è-lin'-mò) s. m. alignement.

Aill'mè (êl-mè) v. a. 1° allumer : *aill'mè ène lampe, lo feuye*. Fam. qui a un peu bu : *E tòr* (il était) *aill'mè*. 2° éclairer : *aill'mez-m'wâ* in *pô*. Wallon *aloumer* et bourg. *elemai* Littré. A Ramonchamp *ellema* Adam. Cette signification active appliquée aux personnes se retrouve dans *Job* : « sera parfaiz li ans de nostre *alumement* quand le permenables jugières aparat » (Cité par Mignard).

Ailvïn (è-l-vïn) s. m. 1° alevin, 2° poisson rejeté dans l'étang.

Ailvinè (èl-vi-nè) v. a., aleviner.

Aill'motte (èl-mò-t') s. f , allumette. Ventron *elmate* lampe.

Aimain (è-main) adj. des deux genres. Habile, expert, pouvant faire facilement l'ouvrage désiré. Ventron : *èmain*, adj. à portée de la main, la main dextre, ce peut être la gauche. Rapprochez le vx fr. *manevi, amanevi*.

Aimalgamè (è-mal-ga-mè) v. a., amalgamer.

Aimarrè (è-mâ-rè) part. passé, amarré, embourbé. Moins usité qu'*èrotè*. V. c. m.

Aimateur (è-mâ-teur), s. m., amateur.

Aimè (è-mè) v. a., aimer. Prov. et esp. *amar*, ital. et lat. amare.

Aiménaigé (è-mé-nè-jé) v. a. aménager.

Aiméricain, aine (è-mé-ri-kain, eine) adj. américain, aine.

Aimi, ie (è-mi, i) s., ami, amie. *Boène aimie, boén aimi*, maîtresse, galant.

AIMIABE (è-mi-â-b', p', ai l'.) loc. adv. A l'amiable.

AIMID'NÈ (è-mi-d'-nè) v. a., amidonner. Donne au sing. *j'aimidène*.

AIMIDON (è-mi-don) s. *fém.* amidon.

AIMIGNOTÈ (è-mi-gnótè) v. a., amignarder, mignoter, rendre mignot. (Voy. ce mot, dont il est formé). Vouxey : *èmioti* adj., adulé, choyé ; Fillières *amignotaïe* CLESSE ; anç. fr. *amignoter* v. a. parer, ajuster, flatter ; Picardie et pays de Bray, *amignoter* parer GODEFROY.

AIMIRAU (è-mi-rô) s. m., amiral.

AIMODANCE (è-mò-dan-s') s. f. Action de croître, de grandir : in *haibit fât su l'aimodance*, habit amplement confectionné, dans la prévision de la croissance. En Bourgogne : à l'amendement ai l'aimendement.

AIMODÈ (è-mò-dè) v. n. 1° croître, grandir, grossir : *El ai bièn aimòdè l'onnâye-ci, l'éfant-lai*. M. Adam a relevé la même expression au Tholy : *èmodè*, grandir et prendre de l'embonpoint. 2° v. a. fumer, améliorer une terre ; *bièn aimodè ses terrins*. Ce verbe aurait pu être écrit *èmodè*, mais nous avons préféré l'orthographe *ai* par analogie avec l'anc. franç. et le fr. actuel *amender*, écrit par un *a*, bien qu'il ait pour origine le latin *emendare*. Godefroy donne : « *amender*, au neutre, profiter, réussir, bénéficier, s'améliorer : Si amenda l'enfant et creust de jour en jour (*Artus* Vat. Chr. 738, f° 1c). Morvan et Bourgogne *aimender* croître, grandir ; Basse-Normandie, Cotentin *amendé* bien façonné; pain, gâteau bien amendé. »

AIMOÈHHE (è-mouè-hh'), adj. amer. Le Tholy *enmouèhhe* et Landremont *èmèhh* ADAM. Prov. et Berry *amar*, esp. *amargo*. Nous avons plusieurs exemples de correspondance du *hh* patois à l'*r* lat. : *duhh* dur, *tiaihh* clair, *wohh* vert, *muhh* mur. Voir au surplus notre premier *Essai* 1882, p. 292 (32) et suivantes.

AIMOÈNÈ (è-moué-nè) v. a., amener. Bourg. *emené*, prov. *amenar*.

AIMOLETTE (è-mò-lè-t') s. f., omelette. Pic. *amelète* ; Bas-Maine *amelette* LITTRÉ. Scheler dit que la forme ancienne la plus répandue est *amelette*.

AIMONDE (è-mon-t') s. f., amende.

AIMORCE (è-mor-s') s. f., amorce.

AIMORCÉ (è-mor-sé) v. a., amorcer. Prov. *amarzar*, *amorsar* et v.-fr. *amordre* LITTRÉ.

AIMOUREUX, euse (è-mou-reû, eû-s') adj. amoureux, euse. FALLOT donne *amoirou*, p. 120, *Rech. sur le patois de la Franche-Comté* ; Serrauville *amouraou* DE PUYMAIGRE Chants pop. messins, II, p. 266, 2e édit.

AIM'RÉLE (èm-ré-l') s. f. sorte de petit poisson servant à la *friture*. A déterminer quant au nom scientifique de l'espèce.

AIMUSANT, ANTE (è-mu-zan, an-t') adj. amusant, ante.

AIMUSÈ (è-mu-zè) s. a. amuser.

AIMUS'MOT (è-mu-z'-mó) s. m. amusement.

AIMUSOTTE (è-mu-zot') s. f. amusette.

AIMUSOU (è-mu-zou) OUZE (oû-s') subst. 1° amuseur, amuseuse; au sens passif, qui aime à se divertir, à boire volontiers, peu actif au travail, cajoleur ; une mère dirait à sa fille : *qu'ost-ce que t'ieux fâre d'*in *hômme* dinnè, *ç'ost* in *aimusou*. Cette acception est de beaucoup la plus fréquente. 2° Qui recherche des compagnons d'oisiveté et de boisson, et profite de toutes les occasions de faire passer le temps inutilement. Le français a ce sens : « faire perdre le temps en choses qui amusent » LITTRÉ.

AINEUTI (è-neû-ti) adj. anuité. Docelles *enneuti* (ADAM); vieux fr. XIIIe s. *anuitié*, *anuitier*, XVe s. *anuiter* ; XVIe s. *anuicter*, *anuyter* (LITTRÉ); Vienne, arr. de Civay, *aneutzi* commencer à faire nuit ; *anuitir*, *anoitir* v. n. faire nuit... Berry *annuiter*, *ennuiter* passer la nuit. Morvan *s'enneuter* s'attarder dans la nuit ; Lorrain *s'ennuiter*, GODEFROY, p. 305, vol. I et vis *anuitir* et *ennoitier*. En 1392 .. « s'il estoit *aneuty* ou restuy en faisant son entrecourt. » *Doc. Vosg.* VII, p. 56. Dicton : Ç'ost lo maitin qu'on s'aineûte. A La Bresse : Ç'a di main qu'ò s'aineûte.

Aineûti (è-neû-ti) (s') v. réfl. s'attarder dans la nuit. Voy. l'adj. *aineûti* ci-dessus pour les étymologies.

Ainis (è-ni), **anis** (a-ni) s. *fém.* anis.

Ainné (è-né) s. m. anneau.

Ainnonce (è-non-s') s. f. annonce.

Ainnoncé (è-non-sé) v. a. annoncer. Prov. *annunciar*, *anunciar*, et *annonciar*.

Ainot (è-nò) s. m. aneth. XIV[e] s. anethum anois Escallier *Voc. lat. franç.* 170 Littré, Suppl. h. v°.

Aipahé (è-pâ-hé) v. a. apaiser. Prov. *apaziar* Littré.

Aipari (è-pa-ri) s. m. 1° pari, 2° enjeu. *Tè fds les aiparis* tu fais les enjeux (je te gagne une partie).

Aiparié (è-pâ-rié) v. a. accoupler, mettre en paire. Se dit des animaux attelés ensemble, d'une paire de bœufs par exemple. 2° Au fig. fam. : *E s'ai bién aipârié* il s'est choisi là un fameux compagnon.

Aiplani (è-pla-ni) **aiplanir** (è-pla-nir) v. a. aplanir.

Aiplati (è-pla-ti), **aiplatir** (è-pla-tir) v. a. aplatir, rendre plat, aplanir.

Aiplomb (è-plon) s. m. aplomb. *Fi ai-plomb* fil à plomb ; *d'aiplomb* d'aplomb.

Aipôplexie (è-pô-plè-ksi, *ô* résonn.) s. f. apoplexie.

Aipôthicare (è-pô-ti-kâ-r') s. m. apothicaire.

Aipôtre (è-pô-tr', *ô* résonn) s. m. apôtre. Au fig. fam. compagnon de plaisir, d'oisiveté.

Aipostrophè (è-pós-tró-fè) v. a. apostropher. Peu usité et fam. Le subst. *aipostrophe* n'existe pas.

Aipouyé (s') (è-pou-yé) v. réfl. (Hadol) faire effort en s'élevant, essayer d'atteindre. Doit être le même qu'*aippuyé* d'Uriménil.

Aippariteur (è-pâ-ri-teûr) s. m. appariteur, afficheur, crieur public.

Aippartémot (è-par-té-mò) s. m. appartement.

Aipparténi (è-par-té-ni) v. n. appartenir.

Aippel (è-pél) s. m. appel militaire.

Aipp'lè (é-p'-lè) v. a. appeler. Expression presque exclusivement administrative et militaire. On dit commnnément *hoûyé*. V. c. m.

Aippenre (è-pan-r') v. a. apprendre. Prov. *apenre* Littré.

Aipplaudir (è-plô-dîr) v. a. applaudir. Rare.

Aippésantè (s') (è-pé-zan-tè) v. réfl. s'appesantir. Usité au propre seulement.

Aippliquè (è-pli-kè) v. a. appliquer. Peu usité.

Aippôrt (è-pôr, *ô* résonn.) s. m. apport. Assez rare.

Aippoènt'mots (è-pouèn-t'-mò) s. m. plur. appointements. Moins fréquent que *trait'mot.* (Voy. ce mot.)

Aippoétié (è-poué-tié) v. a. tailler, forger en pointe. Orig. *ai* et *poéte* pointe. L'anc. fr. a *apointier*, *-ter*, mais avec le sens de piquer, enfoncer la pointe de, présenter la pointe de Godefroy.

Aipporié (è-pò-rié) v. a. habiller proprement, mettre ses habits de dimanche ou de fête. Le Tholy *èpori* ; Val-d'Ajol *èpoirier* et *s'èpoirier* préparer, se parer ; Ventron *aipouarié*. La forme-doublet à Ventron *ehhpouorié* nettoyer le pré, tient-elle à la même famille ? Notre expr. *aipwarié* est absolument la même qu'*appareiller* (X*** ms.)

Aippoutè (è-pou-tè) v. a. apporter. Bourg. *èpotai* Littré ; comtois *opoutá* Dartois.

Aippréh'nié (è-pré-h'-nié) v. a. apprivoiser. L'origine ne serait-elle pas le lat. *apprehendere*, *ad prehensionem* avec un sens dérivé ? L'acception dérivée se constate aussi en français. Comparez en effet le franç. appréhender, prison, etc. L'idée française comprise dans *priver* a quelque analogie : réduire à l'état domestique. Diez, *Gramm.* III, p. 104, dit : apprehendere comprendre, en roman aussi apprendre et enseigner, faire comprendre. Notre patois doit correspondre à l'anc. franç. *aprisonner*, *apprisonner* v. a. faire prisonnier, détenir en prison (cité par Godefroy). On se rappelle que l'*s* franç. entre deux voyelles correspond à l'*h* aspiré de notre patois. L'abbé Pétin donne *aiparvehi* v. a. apprivoiser. Mais notre proposition sera peut-être contestée : la question d'origne reste

donc à étudier. Notre correspondant pense qu'*aippréh'nié* est simplement *emprisonner*; alors mieux vaudrait écrire ÈPRÉH'NIÉ. M. BONNARDOT nous rappelle *aprisonner*, qui est constant en ancien français.

AIPPRENTI (è-pran-ti) s. m. apprenti.

AIPPRENTISSAIGE (è-pran-ti-sai-j') s. m. apprentissage.

AIPPREUCHANT (è-preu-chan) adv. approchant, à peu près.

AIPPREUCHÉ (è-preu-ché) v. a. et v. réfl. approcher, s'approcher.

AIPPRIS, ÎHHE (è-pri-îhh') adj. appris, élevé.

AIPPROTÈ (è-pro-tè) v. a. 1° apprêter: *Aipprotez vite note dèjün*. 2° Accomoder, assez rare; on préfère *préparè*, *aissaisonnè* (voy. ces mots); 3° *s'aippròtè* s'habiller, assez rare aussi, on dit *s'aiporié*. Il faut bien se garder de confondre l'homophone *èpròtè* emprunter, qui n'est pas du tout le même mot; c'est un des exemples qui prouvent que l'orthographe doit être rigoureusement soignée.

AIPPUYÉ (è-pu-yé) v. a. appuyer, v. réfl. aussi. Pic. *apaèr* LITTRÉ.

AIPRÈS, D'AIPRÈS (è-prè, dè-prè) prép. après, ensuite; quelquefois utilisé d'nne façon absolue et comme ellipse: *lai haiche ost chez Fanfoès, ollez wâ d'aiprès* la hache est chez François, allez la chercher (voir après [elle]). AIPRÈS DÈJUN è-prè-dè-jün) 1° s. m. après diner; 2° loc. adv. de temps. AIPRÈS D'MAIN (è-prè-d'-main) loc. adv. après-demain. AIPRÈS MÉDI (è-prè-mé-di) 1° s. *fém.* après-midi, loc. adv. de temps.

AIRABE (è-râ-b') s. m. ironique, mauvais cheval, (littéral. arabe).

AIRAIGNÉE (è-ré-gné) s. f. araignée; Fillières *araigne* CLESSE.

AIRAISÈ (è-rè-zè) v. a. araser. Peu commun.

AIRÉTE (è-ré-t', le 2e é long et très aigu) s. f. arête.

AIRÉTE (è-r-ét') adj. rétif, indocile.

AIRODI (è-ró-di) AIRODIÉ (è-ro-dié) v. a. raidir. GODEFROY V° aroidir donne pat. lorr. *s'airaidi* se raidir, *airaidi* raidi, raide.

Airraché (è-râ-ché) v. a. arrracher. Prov. *esraigar* ; esp. *arraigar* Littré. Vx-fr. *esrachier*, *esragier*, *arachier* du lat. exradicare Darmesteter *Romania* p. 153 ; M. Diez *Gramm.* p. 12 donne le vx.-fr. *esracher*.

Airrachou d'dots (è-râ-chou-d'-dò) s. m. arracheur de dents. Comparaison : *El ost menteûr comme* in *airrâchou d'dots*.

Airrètè (è-rè-tè) v. a. arrêter. Bourg. *érétai*, Berry *airrèter*.

Airrète (è-rè-t') adj. ou adv. (littéralement) arrêté. 1° Se dit d'une machine, usine, train, etc., dont le mouvement est momentanément ou accidentellement suspendu ; se dit, mais rarement, au fig., d'une personne souffrante qui ne peut sortir ou même dont les affaires vont mal. Même origine qu'*airret* (voy. ce mot).

Airret (è-rè) s. fém. arrêt, fixité, stabilité : *l'èfant-lai n'ai poét d'airret.*

Airrète (è-rè-t') s. fém. retenue, tranquillité; même signification et application que le précédent, dont il semble n'être qu'un doublet. Saint-Amé *airette* Thiriat.

Airrivè (è-ri-vè) 1° v. n. arriver ; 2° donner à boire et à manger au bétail. Très curieux. Est-ce bien le même mot dans cette dernière acception ? L'étymologie venir à la rive, et anciennement mener à la rive, donnée par Littré, est précieuse en ce qui touche précisément la seconde signification, qui se trouve ainsi quelque peu expliquée. On trouve au XIIIe siècle : « Il *les* [hommes, pas bestail] mena tant qu'al rocher *les arriva.* » F. Bonnardot, *Miracles Nostre-Dame*. Bourg. *errivè*.

Airrogance (è-ro-gan-s') s. f. arrogance.

Airrogant, ante (è-ró-gan, an-t') adj. arrogant.

Airrogé (è-rô-jé) v. a. arranger. Prov. *arrengar* Littré L'*n* tombée dans ce mot s'est conservée dans le subst. *airrongemot* arrangement, et dans le verbe patois de Sanchey *airrongé*.

Airrondi (è-ron-di), **airrondié** (ai-ron-dié) v. a. arrondir. Un grand nombre de nos verbes ont deux formes. Voyez au surplus notre *Grammaire*.

Airrondiss'mot (è-ron-dis'mò) s. m. arrondissement.

Airrongemot (è-ron-j'-mò) s. m. arrangement.

Airrosè (è-ro-zè) v. a. arroser. Bourg. *erôzai* Littré. Composé dont le simple n'existe pas non plus en français. Cpr. *rosâye.*

Airrosotte (è-rò-zò t') s. *fém.* arrosoir. La différence de genre s'explique parfaitement par la terminaison patoise. Ce mot, et ses analogues, correspondrait exactement à un type français arrosette : *otte* patois = *ette* français. Voyez notre *Grammaire.*

Airroye, arroche. Voy. *Orròye.*

Aiscension (è-san-sion) s. f. Ascension.

Ai seule fin (è-seû-l'-*fin*) loc. conj. afin, afin que.

Aissaisinè (è-sai-zi-nè) v. a. assassiner. On remarquera l'adoucissement de la 3e syllabe.

Aissaisonnè (è-sè-zó-nè) v. a. assaisonner.

Aissaiwoé (è-sè-oué) v. n. assavoir. *Vo m'lo feros aissaiwoé* vous me le ferez assavoir. « L'origine est sans aucun doute *fare aisaiwé*. Dans le *Bressau*, un verbe régime de *fare* doit toujours être précédé de la particule *ai*; ex : *fare ai wêre, fare ai fare* etc. » (X***).

Aissemblè (è-san-blè) v. a. Terme presque exclusivement technique, (charpentiers, charrons, etc.) assembler.

Aissére (è-sé-r') v. a. suivre quelqu'un en besogne, par exemple le tendeur de gerbes à la machine à battre, la planteuse de pommes de terre à la charrue, deux faucheurs travaillant l'un devant l'autre. Loc. adv. *ó z'aissèvant* à la suite. Anc. franç. *ensuivre* enseure (= *assere*) suivre, aller à la suite Godefroy.

Aisseuti (è-seu-ti) v. n. usité seulement avec *fâre* faire : faire endèver, faire endiabler. Peut-être même peut-on ne voir dans ce mot qu'un part. passé. Nous croyons que l'origine et la signification littérale tiennent à *sot* et que ce mot patois doit correspondre comme facture au franç. *assoter, assortir*. L'abbé Pétin donne l'adj. *aisseuti* insensé, hors de sens, et le verbe *fare aisseuti* faire endiabler, vexer, modester. Il donne

aussi *seuttie* sottise et *seuttion* folâtre. Mon correspondant de Ventron m'a envoyé le verbe *esseûti* pester, maronner. On peut comparer l'ancien français *sotie* farce, etc ; Godefroy a *ensotir* v. a. rendre sot, et on trouve dans le *Magasin pittoresque*, qui donne tant de bonnes choses, *assoter* séduire, rendre hébêté de désir. Quel drap est cecy ? Vrayment, tant plus le voy, et plus m'assote. Il m'en faut avoir une cotte. (Farce de Patelin) *Magas. pitt.* 1883, p. 31, col. 2.

AISSEZ (è-sé) adv. assez.

AISSIETTE (è-sié-t') s. f. 1° assiette ; 2° assiettée. Le patois n'a pas comme le français de mots spécialement formés pour indiquer le contenu; assiettée, cuillerée, verrée, potée, etc. Cornimont *aihheute*.

AISSIGNAT (è-si-gna) s. m. assignat.

AISSINÈ (è-si'nè) v. a. assigner.

AISSISES (è-sî-z') s. f. pl. Cour d'assises. Au sing. assise d'un mur. En ce sens on préfère *deûte* (voy. ce mot).

AISSOCIÉ (è-sô-si-é) v. a associer ; v. réfl. s'associer.

AISSÒLÈ (è-sò-lè) v. a. employé du reste presque exclusivement comme verbe réfléchi. Terme de jeu enfantin, qui semble jeter une sorte d'interdiction sur la personne qui se déclare *aissolâye*, et la soustraire à la *prise* qu'on en pourrait faire : *j'm'aissôle; té n'pieux pas m'penre, j'm'a aissòlè.* « *Aissolè* a pour radical *scel, sceau, sigillum* adj. [à La Bresse] *saule, se sala, etc. saule ;* en Océanien *tapou* (X***) ». Le même auteur, *Lég. pop.*, 1885, p. 31. donne ces deux vers : « Démande pwadon! ç'a le soûle mouyè dé nos rmate in po saule Demande pardon! c'est le seul moyen de nous remettre un peu à l'abri de revendication et de vengeance ». L'origine serait intéressante à rechercher. Il y a peut-être au fond une tradition, une croyance une conservation d'un ancien usage. C'est peut-être, originairement du moins, le même mot que l'adj. *aissolè* altéré (voyez ce mot). Ne serait-ce pas plus simplement « esseuler » au sens de « s'isoler, se retirer du jeu ? » En bourg. la même idée est rendue par *se r'ciâlai : E n'jeûe pus, i me reciâle* BONNARDOT, ms.

Aissòlè (è-sò-lè) adj. altéré : *Woèlai* inchié *qu'boét moult, é dôt éte bién aissòlè.* Homophone du précédent.

Aissômmè (è-sô-mè) v. a. assommer.

Aissomption (è-som'-sion) s. f. Assomption. Moins usité que *Noter-Daime.* Voy. ce mot.

Aitélier (è-té-lié) s. m. atelier.

Aittaiche (è-tè-ch') s. f. attache : *Motte* in *chwau ai l'aittaiche; payé l'aittaiche.* L'anc. franc. *estache, astaiche, aistache* s. f. attache, lien, donné par Godefroy, est sans doute le même. Cet auteur donne aussi lorr. *étoche,* pieu auquel on attache les bestiaux dans les écuries.

Aittaiché (è-tè-ché) v. a. attacher. Bourg. *étaiché.*

Aittention (è-tan-sion) s. f. attention. Souvent, et par corruption on entend pour ce mot in*tention.* :

Aittîré (è-ti-ré) v. a. attirer. Ital. attirare.

Aitt'nant (è-t'-nan) adj. des deux genres, attenant.

Aittolaige (è-tò-lé-ch') s. m. attelage.

Aittolaye (è-tò-la-y') s. f. attelée. Fam. appliqué aux personnes aussi. De même en français : « La moitié d'une journée d'un ouvrier en Normandie Delboulle, *Glossaire de la vallée d'Yères.* Le Hâvre, 1875, p. 25. » Littré. V° Attelée, supplément.

Aittolè (è-to-lè) v. a. atteler. Bas lat. *astellare.*

Aittoleure (è-tò-leû-r') s. f. attelle, attelloire. St-Amé *aitaleure* ; Le Tholy *aitoleure* Thiriat.

Aittonde (è-ton-t') v. n. attendre. Ital. et lat. attendere.

Aittoquè (è-tò-kè) v. a. attaquer. Fig. fam. entamer un mets. Bourg. *étaquai* Littré.

Aittrope (è-trò-p') s. f. attrapoire, piège. Au fig. attrape, farce, tromperie ; très rarement dans le sens de fourberie, filouterie. On emploie en ce cas *fil'lie.* (Voyez ce mot).

Aittropè (è-tro-pè) v. a. attraper.

Aittropou (è-trò-pou) s. m. et **aittropouse** au fém. attrapeur, attrapeuse.

Aivaihé. Voyez Evahhé.

AIVANCE (è-van-s') s. f. avance : *lai bâlle aivance !* *D'aivance* loc. adv. d'avance.

AIVANCÉ, AYE (è-van-sé, â-y') adj. avancé en besogne ; hâtif en parlant des semences, récoltes, etc.: *des rouges aivançâyes* des [pommes de terre] rouges hâtives.

AIVANCÉ (è-van-cé) v. n. avancer, entrer. Bourg. *èvancé* LITTRÉ ; La Bresse *aivancié* X*** *Prov. ms* 10.

AIVANÇ'MOT (è-van-s'-mò) s. m. avancement.

AIVANT (è-van) adv. Dehors, au loin. *El ost aivant* il est parti. Bourg. *el at aivan* il s'en est allé (ms. Delmasse, cité par Mignard).

AIVARE (è-vâ-r') adj. et subst. avare. Prov. *avar* LITTRÉ.

AIVARICE (è-vâ-ri-s') s. f. avarice.

AIVENTURE (è-van-tû-r') s. aventure.

AIVENTURIER (è-van-tu-rié) s. m. aventurier.

AIVERTI (è-ver-ti) v. a. avertir. Prov. *avertir*, ital. *avertire* LITTRÉ.

AIVERTISS'MOT (è-ver-ti-s'-mò) s. m. avertissement.

AIVEULE (è-veû-l') adj. Pris aussi substantivement. Dicton : *E hoûye comme* in *aveûle qu'ai peudu ses crosses.* C'est l'anc. fr. *avule, aveule.* Wallon *aiveûle* LITTRÉ ; bourg. *éveugle* id.; Vexaincourt *éveugne* ; Provenchères *éveugue* ADAM. Le subst. bourg. *aveuleteiz* aveuglementest dans saint Bernard.

AIVIS (è-vi) s. m. avis, conseil, consultation.

AIVISÈ (s') v. réfl. s'aviser.

1. AIV'NANT (è-v'-nan), ANTE (en-t') adj. avenant, affable.

2. AIVENANT s. m. avenant, complément ou mutation d'assurance. (Le subst. français n'est pas donné dans LITTRÉ.)

AIV'NI (è-v'-ni) v. n. avenir.

AIV'NU (è-v'-nu) part. passé avenu : *ç'ai z'i ai bièn aiv'nu.*

AIVO. Voy. *d'aivo.*

AIVOCAIT (è-vò-kè) s. m. avocat. Bourg. *aivocaî* MIGNARD.

AIVOLÈ (è-vò-lè) v. a. avaler. Bourg. *evaulai* LITTRÉ. Le simple *aval* n'existe pas dans notre patois, mais on trouve aussi l'autre composé *dèvòlè* (Voyez ce mot). Bourg. *aivaulai* (ms. Delmasse, cité par Mignard).

Aivoleure (è-vò-leûr) s. f. avaloire. Au fig. fam. gosier. Ce mot est de la même famille qu'*aval*, non pas, comme dit Littré, parce que cette pièce du harnais du cheval est en bas, en aval; elle ne se place pas plus bas que les autres, mais parce que, selon nous, elle n'est utilisée qu'en aval, en descendant les côtes. Godefroy donne *avaleure, avall.* s. f. et *avaloiere, avall.* s. f. aussi. Vouxey, dicton : *I n'ai des geos que n'féiont poét de souchelle* (partie du harnais qui porte les bras d'un tombereau), *is mottont tourtout en aivèleur.*

Aivorté (è-vor-té) v. a. avorter.

Aivot (è-vò) sing. et plur. Avent. Proverbe (Hadol): *Ez Aivots les loups feulgnot* En Avent les loups fouillent [la terre].

Aivotaige (è-vò-tai-j') s. m. avantage.

Aivou (è-voù) adv. où, litt. là-où. Bourg. *laivou.*

Aivoué (è-vou-é) s. m. avoué.

Aivreu (è-vreu) s. m. abri. Bourg. *averi* Littré ; La Bresse *aivreu* Adam ; Suisse rom. *evri* s. m. Bridel ; bourg. *averi* (ms Delmasse, cité par Mignard).

Aivri (è-vri) s. m. avril. Proverbes, Fontenoy-le-Château :

Lo tonère au moès d'aivri,
On püe sé réjoei :
On remplit so baril.
Lo moés d'aivri
Ne s'on vai pas sans épi.
Po lo quinze aivri
Chante coucou si te vix (veux).
Lo raisi de moés d'aivri
Ne vai pas do las barils.

Vouxey *quand on ôye le tenore on avril, i faut se rejoï.*

Aiv'sè, aye (è-v'-z'è, â-y'), **aivisè, ayé** (è-vi-zè, â-y') adj. avisé, intelligent, prudent, prévoyant.

Aiwoé (è-ouè) avoir. Nous avons donné la conjugaison de ce verbe à notre *Grammaire*, 1883, p. 375 (31). 1° Posséder, au propre et au figuré ; 2° obtenir des enfants ; 3° verbe auxi-

liaire ; 4° sens proverbial: n'y ai *rié* d'té qu'd'on aiwoé : si l'on n'a pas de bien, on n'est pas considéré (Prov. cité du reste par LITTRÉ). Bourg. *aivoy* LITTRÉ ; ital. *avere* ; lorr. *éwoy*, Poésies pop. 1r rec. ; Gérardmer *èvi*, *eu* JOUVE *Pottier*, 5. En 1390 part. passé plur. fém. *ehues* Doc. Vosg. I., p. 17. En 1295 [nous] *ehussiens* nous eussions, *ibid*. p. 82 ; [nous] *heussiens*, *ibid*. p. 89. Lorrain *âcheur*.

AIWÉE (è-oué') s. f. aiguille. Wallon *awei* DARMESTETTER *Romania*, 1874, p. 382, *awèie* LITTRÉ ; St-Amé *aiveuye* ; Le Tholy, *ovoèye* THIRIAT ; Ventron *èveuïe*. Dicton : *auj'tant quoère ène aiwée dos* in *tas d'foé* autant chercher une aiguille dans un tas de foin. Autres étym. Berry *agueille* LITTRÉ ; Namur *awie* (id.) ; rouchi *éwile* LITTRÉ ; Vouxey a le dim. *évouillotte* s. f. aiguille à tricoter.

AIWOÈNE (è-ouè-n') s. f. avoine, Avena sativa. Bourg. *aivonne* ; Berry *aveine* ; prov., esp. et lat. *avena* LITTRÉ ; Liverdun *ohainne* ADAM ; Saint-Amé *aivonne* ; Le Tholy *aivône* THIRIAT ; Vexaincourt *moli* avoine moulue, *peïe d'oouonne* barbe, gousse d'avoine. Autres communes rangées alphabétiquement : Ban de la Roche *avouonne* OBERLIN, p. 172 ; Ban-sur-Meurthe *avoûne* ADAM, p. 301 ; Brouvelieures *ovouène* ; Bulgnéville *èwoine* ; Bult *avoène* id. ; Celles *ouonne* id., et *avoène* ; Cleurie, St-Amé, Syndicat *aivoonne* THIRIAT p. 134 ; Deycimont *ovouonne* ADAM 301 ; Docelles *aooune* (*ibid*.) ; Domèvre-sur-Moselle *avoiène* ; Fontenoy *èvoïenne*, *evoiène bianche en raippes* avoines blanches en rappes, en pyramides, *evoiène norre* avoine noire ; La Forge *ovaune* ; Fraize *avone* ; Gerbamont *aivonne* ; Gerbépal *èvône* ADAM 301 et *avône* ; Girecourt-les-Viéville *avouène* ; Grandvillers *ovaûne* ; Hergugney *awaine* ADAM 301 ; Longuet *evoène* Id. 301 ; Médonville *eivouène* ; Morelmaison *aivoenne* ; Mortagne *ovonne* ; Moussey *avoune* ; La Neuveville-sous-Châtenois *évouène* et *eouène bianche* avoine blanche, *èouène nôre* avoine noire ; La Neuveville-sous-Montfort *eouène* ; Ortoncourt *ovouène* ADAM 312 ; Padoux *auone* ; Provenchères *avoine* ; Rambervillers *aivoène* ; Ramon-

champ *aivoène* ADAM 301; Raon-l'Etape *avoine, ovouonne, ovoune*; Raon-sur-Plaine *aoine* ADAM 301; Rouceux *évoine*; Saales *aouenne*; Saulxures *aivouaunne*; Le Tholy *ovaune* ADAM, 301 et 386, et *aivône* THIRIAT, p. 134; Totainville *èvouènne*; Trampot *avouainne*; Tranqueville *avoéne*; Vagney *èvoonne* ADAM 301, *aivouonne* PÉTIN, p. 15; Les Vallois *ovouène* ADAM 301; Ventron *èvouoaune* ADAM 301; Vexaincourt *ohhouonne* id., et *oûonne*, avoine moulue *moli*, barbe ou pousse d'avoine *peïe d'oouenne*; Vrécourt *évouenne;* Wisembach *aoûenne*; Xertigny (Razey) *rape* épi de l'avoine (ADAM 280). Dicton ou proverbe : Quand l'herbe peurit, l'aiwoène rit.

AIWOÈNE SAUVAIGE s. f. Haveron, avoine follette *Avena fatua L.* Liverdun *ohainne* ADAM.

AIWOÉR (è-ouér) s. m. avoir. Peu commun, on préfère *bié* bien.

AIWOÈS'NÉ (è-ouè-s'nè) AIWOÈSINÈ (è-ouè-zi-nè) v. a. avoisiner.

AIYESSE è-yè-s') s. f. pie, *Pica europæa* Cuv. Bourg. *aigaisse*; wallon *aguèse* LITTRÉ; Antelhupt, Serres, Hoéville *èdiesse*; Art s. M., La Neuvelotte *edjesse* ADAM, qui les tire du haut-all. *agalstra*; comtois *agasse*; Saint-Amé *ayesse, èguesse, ouhé d'lè moau, ohé d'lè mô,* (THIRIAT la *Pica caudata* L.) Vosgien *aigaisse* CHARTON qui le tire de l'ital. gazza, *Statistique vosgienne* I. p. 717, 1845. DU CANGE donne *accia, acceia, accela* avis a rostri magnitudine sic dicta. Gall. *bécasse* italis *accegia*, perdrix rustica apud Martialem. DIEZ donne dans sa *Gramm.* I p. 29 *accega* et cite le fr. (pat.) *acée*. LITTRÉ donne l'anc fr. *acée* ou *assée*, et MIGNARD le bourg. *aigaisse*. Enfin PÉTIN a *aïesse*.

AIZEMAIN voy. *Ezmain*. Cette orthographe est de 1401. Doc. Vosg. I p. 197.

ALCÔL (al-kôl, ô résonn.) s. m. alcool. Moins usité que *Toéssix*. (Voyez ce mot).

ALCÔVE (al-kô-f') s. *masc.* alcôve.

ALÉSÉ (à-lé-zé) v. a. aliser.

ALEXANDRE et AILEXANDRE n. pr. Alexandre. Très souvent *Lexandre*, par aphérèse.

Alloué (al-lou-è) v. a. allouer ; rare.

Alméle (al-mé-l')s. f. lame; Lusse, *almène* Adam; Vagn. *armelle*, *allumelle* Pétin ; Littré donne *alumelle* lame de couteau ou d'épée, vieux ; formé de *à* et *lamelle*. M. Bonnardot préfère la formation *la* lemelle, *l'a*lemelle, par le même procédé que l'uette luette, l'ierre lierre, etc. On trouve dans le Bon berger de Jehan de Brie *alemelle*, p. 72. édit. de P. Lacroix, Paris, Lisieux, 1879 ; Ramerupt, Aube, *alumelle* Thévenot ; S[t]-Amé *armelle* ; Vagney *aurmelle* Thiriat ; Cornimont *armelle*. Anc. fr. « *almel*, *-elle*, *alemielle*, *allemelle*, *aslemele*, *alamelle*, *halamelle*, *alemille*, *alemele*, *alumele*.... Norm. *armelle*, H. Norm., vallée d'Yères *alleumelle ;* Pic. Verm. *alémelle*, *alumelle ;* Lorr. *armelle ;* Messin *almèn* ; Sanry *armèn*. A Remilly, on dit prov. quand un individu a fait un mauvais marché, un échange désavantageux : *l'ë chijë s'coté po èn almèn* il a changé un couteau pour une mauvaise lame. Champ. Aube, canton de Ramerupt, *alumelle ;* Bourg. *égumèlle*, *armelle ;* Morvan *alemelle ;* Franche-Comté, Montbéliard *alemelle*. » Fr. Godefroy V° *Alemelle*.

Alors' (à-lor-s') adv. alors. Rare et q. q. peu emphatique. On préfère *do momot-lai*, *do tops-lai*, *quand*, *én' déj'qu'ai ç'ci*, *j'qu'ai lo momot-lai*.

Ambèhh (an-bè-hh') s. f. 1° (rare) mauvais outil ; 2° fig., terme de mépris adressé aux femmes, aux filles de rien. Lusse *ebèhhe* Adam ; Landremont, *embehhe* maladroit (id.) Gloss. messin *ambeuche* personnes s'embarrassant de rien et gênant les autres au lieu de les aider ; Ventron *èbèhhe* s. f., ustensile quelconque. (Vieux déjà). Val-d'Ajol *amboihhe* s. f. terme de mépris, personne qui ne sait rien faire, plus gênante qu'utile ; Remilly *âbëhh* Rolland.

Ambitionnè (an-bi-sio-nè) v. a. ambitionner.

Ambitionnou (an-bi-sio-nou) s. m. pris adjectivement et rare au fém. Ambitieux.

Amè (â-m') s. f. 1° âme, *côrps et âme* corps et âme. (On ne fait fait pas sonner l'*s* comme en français, on prononce cô-rè-âm')

Lo jô des âmes (litt. le jour des âmes), la fête des trépassés. 2° Personne, individu : *j'n'â m' vu ène âme* je n'ai rencontré personne(comparez le fr. âme qui vive). *Ç'ost* in *villaige dè tros mille âmes*. 3° Fig. *l'âme d'*in *violon*, *d'*in *soffiot*.

AMPLÉMOT (an-plé-mò) adv. amplement.

ANABAPTIS' (a-na-ba-tis) le *p* ne se prononce pas; de même dans *Baptis* (Voy ce mot).

AMBÔLI (an-bô-li), ANBÔLIR (an-bô-lir) v. a. abolir. Prov. et esp. *abòlir*. A remarquer la nasale; de même dans *angônie*.

ANCIÉ (an-sié), ANCIÈNNE (an-siè-n') adj. ancien, ancienne; *les anciés* les ancêtres, les personnes âgées.

ANCIEN terme technique. Baliveau réservé lors de l'avant-dernière coupe.

ANCIÈNEMOT (an-siè-n'-mò) adv. anciennement.

ANCIÈNN'TÈ (an-siè-n'-tè) s. f. ancienneté.

ANCRÈ (an-krè) adj. enfoncé, ancré, encastré, retenu fortement. Remilly *âcralë* (*s'*) (pron. ancraleu), s'enfoncer dans un terrain humide ROLLAND. Les Fourgs *ancq'ri* pénétrer profondément TISSOT.

ANDEUYE (an-deu-y'), ANDOUYE (an-dou-y') s. f. andouille. Au fig. personne molle et sans énergie.

ANDOUYETTE (an-dou-yè-t') s. f. andouillette.

ANE (â-n') s. f. âne. *Bourrique* est plus usité. LITTRÉ donne le wallon *âgne*.

ANGÉLUS est du *féminin*.

ANGLAISE (an-glé-s') s. f. bouteille. LITTRÉ ne donne pas cette acception.

ANGÔNIE (an-gô-ni) s. f. agonie. Cette nasale, déjà remarquée au mot *anbôli*, se retrouve dans d'autres mots. M. Jouve cite *angon* (*Coup d'œil*, p. 47). Ancien lorrain *anglise* église, *anpouse* épouse, *anmi* ami BONNARDOT ms.

ANGRE (an gr') s. *fém*. angle. Saint-Amé *angrie* ADAM et THIRIAT ; à Ventron et Cornimont *angrie* angle de la muraille.

ANGUYE (an-ghi-y') s. f. anguille ; *anguye d'champ* (rare) an-

guille de haie *Coluber nàtrix* L.; *anguye d'eauve* A. commune *Murœna anguilla* L. *Anguilla vulgaris* Yarr.

ANIS est du féminin ; AINIS est plus fréquent. (Voy. ce mot).

AINNÉ (è-né) s. m. anneau.

ANNEXE. N'est usité que dans le sens de succursale d'une église paroissiale.

ANNÈXÉ (an-nè-kse) annexé. Je n'ai pas entendu cette expression avant la guerre.

ANSE, cité pour l'expression *anse do cô* litt. anse du cou, proprement la clavicule. *Té n'té jètes pas ai m'n'anse?* Tu ne te précipites pas à mon cou [pour m'embrasser ?]

ANT'CHRI (an-t'-cri) s. m. ante-christ.

ANTICIPÈ (an-ti-si-pè) v. n. anticiper.

ANTOÈNE (an-touè-n') n. pr. Antoine.

APE (à-p'), ABE (à-b') s. m. arbre. Berry *âbe* LITTRÉ ; Vagney *abe* ADAM (Voy. ABE).

APLOMB. V. Aiplomb.

APOSTROPHÈ. V. Aipostrophè.

1. AR (âr) s. *fém.* air, vent : *l'âr do jo* l'aube, la pointe du jour. Cpr. Fillières *arre dou jou* CLESSE ; Remilly *air don jo* ROLLAND. *Lo tonné-lai prod âr* ce tonneau prend air, n'est plus hermétiquement clos. *Bayes-tu d'l'âr* attends quelque temps, n'allons pas si vite en besogne. Vent : *l'âr tire moult duhh, l'âr ost grande* il fait grand vent ; *l'âr do feuye* la chaleur du feu. Sens indéterrminé : *On n'pieut viquè d'l'âr do tops* on ne peut vivre de l'air du temps ; *tirè ai l'âr* tirer en l'air, sans viser de but.

2. AR (âr) *fém.* 1° air, apparence : *El ai l'âr mol*in il paraît méchant. 2° Air d'une chanson : *Ç'n'ost mie l'âr, té t'trompes, j'sais biè lai chanson-lai, mai j'â rôbliè l'âr.*

ARABE (à-râ-b'), AIRABE (è-ra-b') ; ce dernier plus fréquent, notamment à Hadol. Arabe, ne se dit guère que du cheval.

ARBALÈTE au fig. mauvais fusil.

ARBITE (ar-bi-t') s. m. arbitre, expert. Le patois ne distingue guère les deux acceptions juridiques.

ARBOIS (ar-bouè) s. m. sorbier (des oiseaux) *Sorbus aucuparia*

L.; Bainville-aux-Saules *arbois*; Ban de la R. *abry*, *abrée*; Cornimont *arboua ;* Gérardmer *erbè ;* Gerbépal *airbé* ; Moussey *ablé ;* Raon-l'Etape *alier, abliè* et *ablieu ;* Saint-Amé *arbois* Thiriat, p. 23; Vagney *arboua* Pétin, p. 18 et *arboa* Adam, p. 373; Ventron *arboua* Adam, p. 373.

Archélet (ar-ché-lè) s. m. archet. Littré V° Archal. Suppl. donne « *archelaix*, *areschaux* [fil d'archal]. Mantellier *Glossaire*, Paris, 1869, p. 6. » Ce mot ne se rattache pas au nôtre, croyons-nous, qui n'est qu'une forme diminutive *d'archet*. Mais le même auteur donne Suppl. *archelet*. Ajoutez Hist. XVI[e] siècle: La charreté d'archelet [perche flexible], milliers de pièces d'archelet, grosse de grands cercles à faire cuves, Mantellier, *Gloss*. Paris, 1869, p. 6. » Mais le sens de cet *archelet* est-il bien le même que l'*archélet* vosgien ? Le français actuel a encore un diminutif analogue *archerot*.

Archévêque (ar-ché-vê-k') s. m. archevêque.

Archi-, préfixe comme en français.

Archiconfrérie (ar-chi-con-fré-ri) s. f. archiconfrérie.

Architec (ar-chi-tek') s. m. architecte.

Ardenne (ar-dè-n') s. f. Vent du Nord-Ouest soufflant des Ardennes. —Prov. *l'ardenne n'ai j'mas poét fât d'biè ai lai Lorraine* l'ardenne n'a jamais [point] fait de bien à la Lorraine.

Ardoése (ar-doué-s') s. f. ardoise.

Arie (a-ri) s. f. airée, quantité de gerbes à battre en une séance. L'ancienne expression française signifiait au XIV[e] s. place où l'on bat le blé. Bas-lat. *area* place à battre le blé Littré ; Landremont *arie* même signification, Adam ; Les Fourgs *aitremiot* Tissot, qui le tire d'*area* grange. Godefroy donne *airée* s. f. aire à battre le blé... Marne, Ardennes *airée* aire. Poit. *airée* les gerbes étendues dans une cour à battre. *Airie, ayrie* s. f. quantité de blé que l'on donne à un batteur pour battre à la fois : Or ça, je n'ay metz qu'une *ayrie* de tout ce que j'avois à battre *(Moralité de Charité*, Anc. Th. fr. III, 388.) Val-d'Ajol *airie* les gerbes qu'on peut battre en grange d'une fois.

Arié (a-rié) v. a. aérer, donner de l'air.

Armè (ar-mè) v. a. armer. Prov. et esp. *armar* Littré.

Arminette (ar-mi-nè-t') s. f. erminette.

Arquéduc (ar-ké-duk) s. m. aqueduc. Curieux exemple de l'*r* épenthétique, ou d'une corruption.

Arsénal (ar-sé-nâl) s. m. arsenal.

Arsénic (ar-sé-nik) s. m. arsenic.

Arsouye (ar-soû-y') s. f. t. grossier, arsouille, personne malpropre, très grossière. Littré n'en donne pas l'origine.

Arsouyé (ar-sou-yé) v. a. t. grossier, 1° traiter *d'arsouye*; 2° gronder très grossièrement.

Artichaut, donné ici pour la forme de Girecourt-les-Viévillle *artichout.*

Artir'rie (ar-tir-ri) s. f. artillerie. Curieuse correspondance de l'*r* pat. à l'*l* franç., ou redoublement de cette consonne. Cpr. *mâr'rie* mairie.

Artiyeur (ar-ti-yeûr) s. m. artilleur.

Artisse (ar-ti-s') s. m. vétérinaire. Ex. d'apocope.

Artistémot (ar-tis'-té-mò) adv. artistement.

As (âs') s. *fém.* as des cartes à jouer.

Asperge (âs-pèr-ch', ou j') s. f. Asperge officinale *Asparagus officinalis* L. Sp. 448. Châtel *ausperche ;* Mortagne, Moyenmoutier *aisperge.*

Astiquè (âs-ti-kè) v. a. astiquer. Au figuré, synonyme de *r'tòpè.* (Voy. ce mot).

Aties (â-ti) s. f. pl. façons exagérées, cérémonies, lubies, boutades ; Dompaire et Nancy *âties* et *atis* Adam ; *Gloss. mess. atis.* Godefroy donne *aatie* s. f. provocation, défi, querelle, animosité, bravade, gageure, pari. Littré *Gloss.* in *Etud. et Glanures* donne aussi *aatie* querelle. Val-d'Ajol *aties* âneries.

Atout (à-tou) s. m. 1° atout (au jeu de cartes) ; 2° fig. mauvais coup : *E s'bayeu in fameux atout* ; 3° pris adjectivement, maladroit, malhonnête.

Aux (ô) s. m. plur. (moins usité au singulier) ail *Allium sativum* L.; Aouze *ò* (prononcé comme dans vieillot) ; La

Bresse *ailla;* Celles-sur-Plaine *â;* Châtel *aox ;* Cleurie, Syndicat et Saint-Amé *aux;* Gerbépal *aux,* toujours au pluriel; Padoux *aulte*; Raon-l'Etape *âo* pluriel; Vexaincourt *aas.*

AUJEUYE (ô-jeu-y'), serait peut-être mieux écrit *ôjeuye* s. m. enjeu.

AUBOUOTTE (ô-bouò-t') s. f. ablette.

AUBURON (ô-bu-ron) s. *masc.* albarelle, eauburon, Agaricus piperatus Scop. Vulg., vache blanche; Vosg. vulg. *auburon* Dr MOUGEOT, p. 293-453, et *Bulletin n° 1 de la Société mycologique* p. 56.

AUBUTIÉ (ô-bu-tié) v. n. abuter. GODEFROY dit: « La langue moderne a gardé *abuter* comme terme de jeu, pour dire jeter des palets vers un but afin de savoir qui jouera le premier. » (V° Abuter).

AUCUN'MOT (ô-kün'-mò) adv. aucunement.

AUCH'TANT (och'-tan) adv. autant.

AUGMENTÈ (og-man-tè) v. a. augmenter, hausser le prix d'une denrée. Le sens opposé se traduit par *raivòlè.* (Voy. ce mot).

AUGUS (ô-gus') Auguste. Le vrai nom patois est *Gustot* (voy. ce mot).

AUJ'D'HEUYE (ô-j'-deu-y') adv. aujourd'hui. Bourg. *aujod'hui* LITTRÉ; Reherey *ahaideu* ADAM ; Uzemain *aud'hieuye ;* Roman alsacien *ajedeu*, *Revue d'Alsace* 1884, p. 214; Suisse rom. *houai, voai, ouet, vouai, voui, vui* BRIDEL.

AULAINGE (ô-lein-j', ou ch') s. genre indéterminé. Je le crois fém.; rebord, le long de : *ai l'aulainge do bòs* sur l'orée du bois; Vagney *aulonge* alonge, à côté de..., aloise, rebord PÉTIN; Cornimont *aulondje,* locution adverbiale; Saint-Amé *aulonge* THIRIAT.

AULENTO (ò-len-to) adv. et *préposition,* le patois ne distingue pas. Alentour, autour.

AU LEUYE (ô-leû-y') au lieu. Loc. *bién au leuye* bien au contraire.

AULHON (òl-hon) s. m. artison. Orig. Serait-il ainsi nommé de son aiguillon ? *aulhon* en Suisse rom. a ce dernier sens. Voir BRIDEL et FAVRAT.

AULOTTE (ô-lò-t') s. f. ailette, alette, petite aile d'une roue d'une machine. *Reuye ai aulottes* roue à palettes ou à alichons, par opposition à la roue à augets.

AUMONDE (ô-mon-d') s. f. aumône. Château-Thierry *aumonde* MAYEUX, curieux exemple de *d* intercalaire. JOUVE, *Coup d'œil*, p. 38, dit : « *Aumône*, expression abstraite tirée du grec, qui ne le reconnaîtrait guère, est devenu dans notre langue rustique une *aumonde*, une *amonde*, comme si le premier qui le répéta avait voulu exprimer par un mot, sans doute mal saisi par l'oreille, et sans signification, d'ailleurs, par lui-même, toute la formule de la charité ».

AUM'RÊYE (ô-m'-rè-y') Amerey, section de la commune de Xertigny. M. THIRIAT cite une ancienne pierre à Gérardmer « dite de l'*Aumereye*, pierre de l'aumône, parce que les pauvres avaient l'habitude de s'y placer pour demander la charité ». (*Les Montagnes des Vosges*, *Gérardmer*, p. 59-60. Paris, Tolmer, 1882). Mais ces mots n'ont aucun rapport entre eux. On peut rapprocher Lamerey, sans doute, mais je n'en connais pas de noms anciens.

AUNAYE (ô-nâ-y') s. f. aunaye.

AUNÉ (ô-né) s. m. aulne. Genre Alnus de Tournefort. Cpr. St-Amé *auné* aulne glutineux THIRIAT, et français vulg. *aunée* Dr MOUGEOT. Genre aulne: Charmes *aunèye* ; Châtel *auné ;* Domèvre-s.-M. *aunaille* ; Gircourt-les-Viéville *aunaye;* Mazelay *aulné;* Médonville *aulnaye ;* Moussey *aulnée ;* Moyenmoutier *ânée* ; La Neuveville-s.-M. *auneie;* Raon-l'Etape *ânet ;* Vagney *auné* PÉTIN, p. 22 ; Vexaincourt *ânée;* Ville *aunâye ;* Wisembach *aunée*.

AUNÈ (ô-nè) v. a. auner.

AUNOUZES (ô-nou-s') nom d'étang. 10 septembre 1608, *sieur des Aulnouzes*, attestation de la noblesse des seigneurs de Fontenoy. *Doc. Vosg.* VIII, p. 206. Cette terminaison *ouze* se retrouve dans « La Franouze », environs de la Chapelle-aux-Bois et de Fontenoy-le-Château, citée *Doc. Vosg.* VIII, p. 319.

AUPRÊME (ô-prè-m') adv. tout seulement, à l'instant, *tot*

auprême. Remilly *âprëm* (pron. anpreum) ROLLAND; St-Amé *ouprome* THIRIAT ; La Bresse *aiprome* seulement X***, *Lég. pop.* p. 14, 1885. DIEZ, *Gramm.* I, p. 188, donne « prox'mus vieux français *proisme*. » L'idée n'est-elle pas un fait très proche d'un autre? GODEFROY donne *aproismement*, apreism. aprim. s. m. approche, aproismier, apresmer, etc., approcher.

AURMARE (ôr-mâ-r') s. *masc.* Prov. *armari*; esp. et ital. *armario*; v. fr. *armarie*, qui se prononçait *armáire*; lat. *armarium* LITTRÉ. Notre accent circonflexe remplace l'*i* de ces dernières formes. Franç. pop. *armouère*. Au XVIIe siècle, on trouve *armouère*, anc. fr. armaire, du lat. armario G. PARIS, *Romania* X, 1881, p. 603; MIGNARD donne le bourg. *ormaire*; THIRIAT donne Saint-Amé *aurmare*, du masculin aussi, et le Tholy *ormare*, féminin, cette fois. En 1633, *aulmoire* fém. *Doc. Vosg.* VIII, p. 249.

AUSS'TÔT (ôs'-*tô*), AUSSITÔT (ôs'-si-tô) adv. aussitôt; Val-d'Ajol *aukhuteô*.

AUT (*ô, ô* résonn.) août. — Prov., Fontenoy-le-Château, Quand é n'y ai das gros broeions (brouillards) au moiês d'août, ç'ost signe qu'ên y aurai tot pien de noge.

AUTE-CIT (ôt-sit'), AUTE-CI (ôt-si) adj. dém. désignant l'objet rapproché, par opposition à *aut'-lai*.

AUTE (ôt) 1 adj. ind. autre. *Bay-m'ène aute blode* donnez-moi une autre blouse; 2 pronom indéf. *l'aute-cit*, celui-ci, *l'aute-lait'* celui-là. *Les autres* autrui.

AUTÉL (ô-tél) s. *fém. lai grande autél* le maître autel.

AUTE-LAI (ôt-lai), AUTE-LAIT (ôt-lèt) adj. déterm. désignant l'objet éloigné.

AUTO (ô-to), AULENTO (ô-len-to) autour, alentour.

AUTÔRITÈ (ô-tô-ri-tè) s. f. autorité.

AUTORIZÉ (ô-tô-ri-zé) v. a. autoriser. Peu usité.

AUTRÉMOT (ô-tré-mò) adv. autrement.

AUTRÈYE (ô-trè-y') nom de commune, Autrey. Noms anciens *Atreium*, *Alteriacum* LEP. et CHARTON, *Statist. des Vosges*, II, p. 22-23 col., 2-1.

Auwa (ô-ouâ) s. m. 1° Prévoyance, savoir. *N'y ai poét d'auwâ ai lu* il ne faut pas compter sur lui, sur son exactitude, etc. N'est-il pas le correspondant du fr. *égard, esgard,* v. fr. agard? Bonnardot ms. ? 2° Certaine époque, pendant un certain temps. *Fayez tojos, j'qu'ai auwâ.* N'est pas le même que le précédent. A conférer avec ouan v.-fr., à Metz *awan.* Bonnardot ms.

Avé (â-vè) s. *fém.* 1° Prière à la Vierge; 2° court espace de temps. *N'y ai m'seul'mot ène âvé.* Peut-on rapprocher du n° 2 Ventron *haivi,* s. m. un certain temps, La Bresse *haivi* s. m. durée, X***, *Lég. pop.* p. 15, 1885?

B

Ba (ba) s. m. baiser. *Bayes-me to ba* embrasse-moi.

Babette (Bâ-bet) n. pr. de femme, Elisabeth. Voyez aussi *Baubette*; La Croix-aux-Mines *Babette, Zaubette.*

Babiôle (ba-biô-l', ô résonn.) s. f. babiole.

Babyard (ba-bi-yâr) s. m. babillard. Terme de meûnerie, pièce autrefois de bois, et actuellement de fonte, à ailes, agitant le baquet de la trémie pour en faire tomber peu à peu le grain ou le son sous la meule.

Bacéle (bâ-sèl') s. f. fille de la maison et non servante, maîtresse. Nous n'avons pas le masculin. Jura *baichotte, baichetta* Bridel; romand *baichotte* Jouve, *Coup d'œil,* p. 14; wallon *bâcèle* Littré; comtois *bacelle, baicelette* bachelette Dartois : vx fr. *baceler, bacheler* jeune homme; Vosgien de la montagne *bacèle* Charton; en 1595, *baisselle, Doc. Vosg.* VIII, p. 48.

Bacelotte (bâs'-lò-t') s. f. Dim. de *bâcèle.* 1° Petite fille; 2° terme familier d'amitié : *mai paûre bâcelotte!* Rouchi *bacelette* Littré; comtois *baicelette, bachelette* Dartois. Le roman de Garin : « et avant baisselettes, ce leur disoit Bertrand. La plus pauvre de vous arés assez vaillant. » Rom. als. *baichatte* fille,

Revue d'Alsace, 1884, p. 214; Val-d'Ajol « *bôçatte* jeune fille. On dit *bacelle*, *bacelotte* pour bachelette. »

Bache (bâ-ch') s. f. bâche. Doubs *bâche*, *batso* f. paillasse Dartois, qui le tire du languedoc. bassâco, lat. bissaccus; Doubs *bage* Beauquier, qui le tire de l'ital. *bajetta* étamine, étoffe légère. Scheler incline à donner à ce mot une origine commune avec *Bac*.

Baché (bâ-ché) v. a. 1° Bâcher; 2° arrêter avec le *bachon* (v. ce mot n° 2), *l'eauve ost bâchâye*.

Bachélier (ba-ché-lié) s. m. bachelier.

Bachon (bâ-chon) s. m. 1° assemblage de planches fermant les deux extrémités du *boèye* de voiture; 2° petite pale dirigeant les eaux d'irrigation; 3° fig. volet des pantalons portés encore par les vieillards. C'est sans doute la *brayette* ancienne. Voir Littré h. v° et notre mot *Broyotte*.

Baclè (bâ-klè) v. a. bâcler.

Bacu (ba-ku) s. m. hutte de charbonnier en forêt. Godefroy donne « *bacul* s. m. croupière de mulet, et *baculer* v. a. battre frapper sur le cul, et frapper en général, puis *baculier* s. m. mot à mot, qui bat, qui joue du cul, pour désigner un homme vaillant à l'exercice de Vénus. » Notre mot doit être un composé. Je n'ai pas trouvé encore de correspondants dans d'autres patois, et je ne sais si le s. m. *baculon* bûcheron, à Cornimont, s'en rapproche.

Badeau (ba-dô) s. m. bedeau, suisse. Godefroy donne bedel, bedeau, bidel, bidau, bidaut, bediel, petau, pitault, s. m. soldat de troupes légères armé de dards d'une lance et d'un poignard... » et Scheler bedeau, bedel, ital. bidello esp. prov. bedel. B. L. bedellus, du vha. *petil* emissarius, ags. bidel messager, ou du vha. *butil* praeco, apparitor (all. mod. Büttel).

Badigeonnè (ba-di-jo-nè) v. a. Badigeonner.

Badinè (ba-di-né) v. n. badiner.

Bafrè (bâ-frè) v. a Bâfrer; Piémont *bafrè*; Berry et franç. du XVI[e] siècle *baufrer* Littré; bourg. *bafrai* faire bombance

MIGNARD ; GODEFROY : « *beaufree, bauffree* s. f. bouche pleine, bonne gorgée. La langue populaire a gardé *bâfre* dans le sens de de repas abondant, de coup. », « *baufreure* s. f. faim dévorante. »

BAGNÔLE (ba-gnô-l') s. f. 1° Mauvaise petite maison ; 2° fig. maison mal tenue ; Ramerupt (Aube), *bagnole* mauvaise voiture THÉVENOT ; Doubs *banniole* petite banne ou benne, grand panier en osier tressé placé sur quatre roues, véhicule des Gaulois BEAUQUIER. Un hameau de la commune de Champdray s'appelle *La Baniole*. M. LOUIS, *Annuaire* de 1883, ne le donne pas, mais il se trouve dans Charton et Lepage, *Statistiq*. II, p. 34, col. 2.

BAHÉ (bâ-*hé*) v. a. baiser. Châtel *bâhie*, ital. *basiare*, picard *bager*, wall. *bâhi* LITTRÉ.

BAHURE (bâ-hû-r') s. f. baisure.

BAIGNÉ (bè-gné) v. a. baigner, se baigner. Le verbe réfl. n'existe pas. Wall. *banï*, pic. *bagner* LITTRÉ, rom. als. *se beugne* se baigne, *Rev. d'Alsace*, 1884, p. 215.

BAIGNANT (bai-gnan) s. des deux genres, baigneur, baigneuse.

BAIHHE (bè-hh') s. f. baisse, diminution de prix, de valeur. Employé aussi dans un grand nombre de lieux-dits : *lai Baihhe do Breu*, la Basse du Breuil ; *lai Baihhe des Viaux*, etc. Voyez aussi *Baisse*.

BAIHHÉ (bè-hhé) v. a. baisser. Wall. *bahi* ; esp. *baxar*. Remarquez la correspondance de l'*x* espagnol avec notre *hh*.

BAILSAMI (bèl-za-mi) s. f. balsamine, haute balsamine *Impatiens balsamina* L. Saint-Amé *bellesamie* THIRIAT p. 119 ; Châtel *bailsami* ; Fontenoy *beljamine ;* La Neuveville *belsamine* ; Médonville *belzemine ;* Raon-aux-Bois *bailsami sauvaige* impatiente n'y touchez pas *I. noli tangere* L. Sp. 13-29 Vosg. vulg. *balsamine jaune* Dr BERHER, p. 135. Se dit de la même plante.

BAIRAIQUE (bè-rè-k') s. f. baraque. Nom propre de hameau, Le Chapui-Chantré (litt. les Baraques).

BAIRAIQUÈYE, ÈRE (bè-rè-kè-y', ère) adj. Habitant du Chapui-Chantré (litt. les Baraques).

Bairé (bè-ré) s. m. Palissade mobile mise sur la porte des maisons et des jardins. Saint-Amé *berré* Thiriat ; Val-d'Ajol *beré*, pieu servant à fermer une porte ; franc-comtois *bairro*, *barrée* Dév, *Voc. des Chartes*. Même terme que le franç. *barreau*.

Bais, aisse (bè-ès') adj. bas. *El ai ène baisse vue* il a la vue basse. *Au bais : Lo tonné ost au bais* le tonneau s'épuise ; *bais-vòte* le bas-ventre.

Baisse (bè-s') s. f. le bas de... *lai Baisse do Breu* etc. *lai Baisse dé Moènpau* la Basse de Moyenpal ; 2° adj. bas, partie en aval ; *Hadol baisse* Hadol basse, par opposition à *Hadol haute*. Cpr. l'*Unter* des All. *Unter-Ottrott* ; Saales *besse* vallée. Cornimont *baissa* s. m. creux, et le dim. *baissate* vallon.

Baissin (bè-sîn) s. m. bassin.

Baiss'nè (bès-nè), baissinè (bè-si-nè) v. a. bassiner. Mailly *bes'ner*.

Baiss'neure (bès-neûr) s. f. bassinoire. Voy. le *Chan Heurlin*, patois de Metz, Chant II, ad calcem. Fig. grosse montre de cuivre.

Baita, ade (bè-tâ, ât') s. m. et f. bâtard, bâtarde. Bourg.: « bestars s. m. rare. Enfans procréés hors mariage... Godry de Montbéliart ha hust appeley le bestart de Mandeure. Montbéliard 1340. Sauf que les bestars et épaves. Gy 1348. Mirent le siège à Montargis et le leva le sire d'Orvel, le bestard d'Orléans, La Hire, etc. Chron. de France, 1427 Dév *Voc.* cité.

Baitaye (bè-tâ-y') s. f. bataille. Du Cange donne *bataya*.

1. Baittant (bè-tan) s. m. battant de cloche, de porte. Orig. *Baitte* battre.

2. Baittant (bè-tan) s. m. lieu-dit d'Uzemain et d'un grand nombre d'autres communes, « Le Battant ». Ainsi orthographié dans les documents officiels, malgré l'origine *Battre* et *tan*. Lieu où l'on pelait les écorces, où l'on préparait le tan.

Baitte (bè-t') v. a. battre. Bourg. *baître, baittre* Littré. En 1458 : quand on bait les deysmes d'Epinal. *Doc. Vosg.* I, p. 27.

Baitteusse (bè-teû-s') s. f. babeurre. Comtois *battu, battue,*

batture Dartois, qui cite Trema datur dignis, balbuca malignis; Doubs *batture* Beauquier, qui le tire de **babuta*. L'étym. est évidemment *baitte* battre.

Baitteuye (bè-teu-y') s. m. grosse toile employée au battage du grain. Remilly *bètü*, ce mot aussi dans *Chan Heurlin* II, lieu où l'on bat les denrées Rolland; id. *baté* (pron. baité) grabat, mauvais lit (*ibid.*) Woippy *baté* même sens, *ibid.*; Saint-Amé *batou;* Le Tholy *bèteuye*, grange où on bat les gerbes Thiriat; Le Tholy, Landremont, Allain *bèteuïe*, aire à battre Adam; Ventron *batou*, grange à battre; Cornimont *batou* s. m. grange où l'on bat les gerbes.

Baittou (bè-tou) s. m. batteur (en grange).

Baitt'mot (bèt'-mò) s. m. battement.

Baitt'rie (bèt'-ri) s. f. batterie, machine à battre le blé.

Baittue (bè-tu) s. f. battue.

Balle (bâl') pris adv. beau (litt. fém. de *bè*): *t'ais bâlle au fâre* tu as beau faire.

Balle-mére (bâl'-mér') s. f. belle-mère.

Balle-sœur (bâl'-sœur) s. f. belle-sœur.

Ballefontaine (bâl-fon-tèn) nom de commune, Bellefontaine.

Balmot (bâl-mò) adv. doucement, tranquillement, modérément. Vaud. *ballaman* Bridel; anc. fr. *belement*, puis *bellement* Littré; Pagney-derrière-Barine *bellemot* A, Guillaume; *tot balement* Bonnardot, *Romania*, 1874, p. 87, 109; Montiers-sur-Saulx *to belloma* Cosquin; Saugeais et Jura *bèlament* Dartois; Besançon et Baume, Montbéliard, Pontarlier *balèment*, *balèmo (ib.);* Pontarlier *bèloma* (*ib.);* Haute-Saône, Besançon, Baume, Montbéliard *bèlement*, *bèllemo (ib.);* La Bresse *to baulmò* tout doucement X***, *Lég. pop.* 1885, p. 17; Saint-Amé *to ballemo* Thiriat; Roman als. *balement* lentement. *Rev. d'Als.* 1884, p. 214.

Bamboché (bam-bo-ché) v. n. bambocher.

Banbôs (ban-bô, ô résonn.) Banbois, section de la commune de Dounoux, usité comme nom commun dans certaines

régions, où il signifie « bois mis en réserve, en ban » PÉTIN. Décembre 1427... *Item puellent aller au bois à* (avec) *toutes voitures sans danger fuer que on bamboys*, même idée *Doc. Vosg.* II, p. 181, et 1er oct. 1395, *ib.*, p. 243.

BAN subst. masc. ban. 1° Usité encore dans les dénominations *ban d'Aches* ban d'Arches, *ban d'Euhh'gnèye* ban d'Uxegney, etc. 2° Publication de mariage : *El avont zus ban diémoènche.*

BANDOULIÉRE (ban-dou-lié-r') p. f. bandoulière..

BANNIÉRE (ba-nié-r') s. f. bannière.

BANWA (ban-ouâ) s. m. garde-champêtre. « Autrefois *banward* comme on lit dans les Coutumes d'Epinal. *Ban* en irlandais signifie champ. Ward est d'origine tudesque. » JOUVE, *Coup d'œil*, p. 18. M. PÉTIN donne *bangard* ; Vexaincourt *banhoua* ; Gloss. mess. banwade ; DU CANGE « *banwardus*, custos *banwardiae* » et *banwardia*... sic dictum à *Banno* et *warda* custodia. » Ventron *banva* (vieux mot); roman alsac. *banvoi*. *Revue d'Als.* 1884, p. 215. Nous avons indiqué dans notre deuxième Essai, 1883, p. 54, la correspondance du *W* germanique au *W* et au *G* patois et français : *waidè* garder, *r'wâtié* regarder, *wâ* guère, etc.

BABE (bâ-p') s. f. barbe. Grandvillers *bape ;* Vomécourt de même.

BARAGOUINÈ (ba-ra-goui-nè) v. n. baragouiner.

BARDÈ (bar-dè) v. n. Se dit d'une voiture dont les roues serrent en cessant de tourner, et glissent sur les flancs de la voie. Au fig. fam. démarche de l'homme pris de boisson. Cf. le fr. popul. tirer des bordées, même sens. Comtois *barder* DARTOIS, qui cite l'esp. *andar de bardanza*, et rappelle le franç. *bard* civière.

BARDÈ, AYE (bar-dè, â-y') adj. tout couvert. *El on ost tot bardè.* Sans doute le part. passé du verbe précédent pris dans une autre acception. Vouxey *l'ost badè de bourbe d'in bout ai l'aute* il est sali de boue de bas en haut, réputation mauvaise. Cpr. le franç. barder de lard, une barde de lard.

Baronète (ba-ro-nèt') s. f. baromètre. St-Amé *baronnette* Thiriat.

Barre. 1° Lieu dit et section d'Uriménil. A-t-il pour synonyme barrière? Littré h. v° n° 10 indique *barrière* comme une acception de ce mot. On trouve au *Diction. topog. de la Meuse*, p. 16, « Les Barres » contrée, « La Barrière » contrée et ferme. Dév, *Chartes*, donne : « *bar, barre* s. f. assez commun. Barrage, clôture, palissade. Doivent maintenir les *bars* et les fossés et les fermetez et les ponts. Longvy 1383 *bairro* et *barrée* en patois. Par métonymie, on dit en Franche-Comté une *barre* pour une saisie-arrêt. Et ne voulons pas que l'on puise *barer* sur aucun marchand... à jour de foyre et de marchier. Marnay 1354. » Septembre 1495 : « C'est assavoir ung gaignage séant au lieu de Saint-Germain, nommé la grant-Barre... » *Doc. Vosg.* III, p. 193. Langue vulgaire des Alpes : *barri* ou rempart. Ce mot paraît dériver du bas-latin *barrare* élever des murailles, et *barrés*, encore usité dans la langue vulgaire des Alpes ». P. Guillaume, Note sur les fortifications des Hautes-Alpes au XIVe siècle, in *Bullet. du Comité des travaux historiques*, section d'archéologie, 1884, n° 3. p. 217, texte et note. Dans mes *Lieux dits*, 1883, p. 10, j'ai indiqué *La Barre* comme retranchement dépendant sans doute de l'ancien château que l'on suppose avoir existé à Girauvoid (commune d'Uriménil).

Barrè (bâ-rè) v. a. barrer. Prov. et esp. *barrar ;* Berry *baré* bigarré.

Barriére (ba-rié-r') s. f. barrière.

Basaine (ba-zèn') s. f. basane.

Bas'tecum (bas'-té-kôm) s. m. fam. soufflet. El i bayeu in bé bastécum. Orig. : *pax tecum*, mot prononcé à l'offrande par le prêtre en faisant baiser la patène.

Batayeur (ba-ta-yeur) s. m. batailleur ; néologisme.

Batayon (ba-ta-yon) s. m. bataillon. Voy. *Baitayon*.

Batiau (ba-tiô) n. pr. Baptiste. De même à La Croix-aux-Mines.

BATIMOT (bâ-ti-mò) s. m. bâtiment.

BATIR (bâ-tir) v. a. bâtir. Se prend aussi absolument : *el ont bâti* ils se sont construit une maison. Ancien français et prov. *bast.*

1° BATIS (ba-tis,) s. f. batiste.

2° BATIS (ba-tis) prénom, Baptiste. La Croix-aux-Mines *Botisse, Botion, Batiau.* V. ce dernier mot.

BAU (bô) s. m. bail. Voyez *Baye.*

BAUBETTE (bô-bet') prénom, Barbe. Ce peut être aussi Elisabeth. Saint-Amé *Baubette* Barbe, THIRIAT ; Cleurie, même signification, THIRIAT inédit, lieux dits B. La Croix-aux-Mines *Zaubette, Babette* Elisabeth. Cf. Piémont (Saluces, Mont-Viso) : *Zabelle, Zabelin.*

BAUBI (bô-bi) adv. ou plutôt interjection exprimant l'étonnement. *Baubi s'é f'rot ç'lai.* Saint-Amé *baubie* THIRIAT.

BAUDRICOUT (bô-dri-cou) commune, Baudricourt.

BAUGAIGE [bô-gai-j', ou ch') s. m. bagage.

BAUGEOTTE (bô-jòt') s, f. panier ouvert, à deux anses, en forme de cône renversé, contenant un bon décalitre environ. Dommartin *baugeaute* réduit à porcs THIRIAT, *Vallée de Cleurie,* p. 446. Nous paraît bien un diminutif du franç. *bauge.* Le Tholy *baugeaute.*

BAUGUE (bô-gh') s. f. bague.

BAYE (bâ-y') s. m. bail. Moins usité que *bau.*

BAYÉ (bè-yé) v. a. donner. Futur à remarquer comme dans *layerâ, èwoèyerâ.* Anc. fr. *baillir, baillier,* bas-lat. *bajulare baiulare* gouverner ; comtois *bailli* donner, DARTOIS ; bourg. *baillai,* MIGNARD. Se retrouve encore fréquemment dans Molière.

BAYOTTE (bâ-yò-t') s. f. pale, vanne d'un chenal. DIEZ, *Gram.* III, p. 112, cite le vx fr. *goule baée* (uns granz leus gole baée familleus se fiert entre ses flos. *Rom.,* édit. B. page 118) ; GODEFROY : « *Beee, baee, baiee, bee* s. f. ouverture. Notre mot patois semble un diminutif quant à la facture.

BÉ (bé) BEL devant la voyelle et l'*h* muette, fém. BALLE.



1° beau, belle : in *bé gokh'not* un beau garçon, *ène bâlle bête* un bel animal ; 2° pure, propre : *bâlle eauve* eau propre, *bâlle jounâye* belle journée ; 3° au sens explétif ou redondant *bé et nieu* bel et neuf, *bâlle et rouge* ; *on bé moèntot d'lai route* au beau milieu de la route, *tot bé tot-ci, tot bé tot-lai* ici, là, adv. ; *tot bé jeute* justement. Pontarlier *bia* Dartois, bourg. *biâ* ; 4° employé quelquefois adverbialement : *El y f'rai bé* il y fera beau, *t'ais bâlle au fâre* tu as beau faire. — Proverbes : *lai bâlle pième fât lo bé ouhé* la belle plume fait le bel oiseau ; *bié bé qu'é n'vaut wâ* c'est bien beau, mais cela ne vaut pas grand'chose.

Bê (bê) cri particulier pour appeler les moutons.

Béat (bé-â) s. m. béat. *El ost tot bé tot-lai comme in grand béât.*

Bé-a-ba (bé-â-ba) s. m. abc ; tiré de l'épellation scolaire. Les Fourgs bé-a-ba, Tissot, qui cite d'après Honnorat le prov. *bé-à-ba*. Cette appellation enfantine est de tous les pays.

Beau-frère (bô-fré-r') s. m. beau-frère.

Beau-pére (bô-pé-r') s. m. beau-père.

Bébert (bé-ber) n. pr., dimin. de Lambert ; Robert.

Bècaisse (bè-kè-s') s. f. bécasse ordinaire. *Rusticola vulgaris* Vieill.

Bécaissîne (bê-kè-sî-n') s. f. bécassine ordinaire *Scolopax Gallinago L.* Saint-Amé *boaquessine* ; Le Tholy *boquessine*, Thiriat.

Bécop (bé-kô, ô résonn.) adv. (rare) beaucoup.

Bè-d'ane (bè-dâ-n') s. m. bec d'âne.

Bèch'tié (ou baich'tié, peut-être mieux) prénom. Bastien (nom de famille aussi à Uriménil).

Bèdéle (bè-dé-l') s. f. blagueuse, bavarde. Saint-Amé a *bouadelle* bavardage, Adam ; Cornimont *bouadlé* s. m. grand causeur ; l'abbé Pétin donne *bouadelle, bouad'lère* babillarde, jaseuse. M. Thiriat indique à Saint-Amé *bouadlé* ; M. Adam *bèdéle* à Rasey, et le *Gloss. mess.* a *berdelle, bredelle.* N'aurait-il pas la même origine que le fr. *bateleur* pris au fig. dans le sens de bouffon de la société ? M. Pétin V° *Pouala* donne :

pouala sans rau dire verbiager, *bateler*. Littré n'attribue pas à ce verbe ce dernier sens. Doit-on le rapprocher du Baume *baitôle*, *pètôle* fém. causeuse, donné par M. Dartois, qui le tire du langued. *batalia* bavarder ?

Bèdel'lie (bè-dél'-li) s. *fém.* bavardage. Ventron *bouadellerie*.

Bèdlè (bè-dlè) v. n. blaguer, bavarder. Le Tholy *bodelé*, signifie en outre jouer, courir ça et là (1) ; La Bresse *bwadela*, X***; M. Jouve, *Coup d'œil*, p. 13, cite *bouadla* babiller, jaser, du celt. *bade* propos frivole et niais, baliverne. En breton *bada* parler, agir comme un sot. Pétin donne *bouad'la* ; Thiriat *bouadela* à Saint-Amé, et Valroff m'a envoyé *bouadela* à Ventron. Cpr le subst. *Bèdèle* et les étymologies recueillies. Val-d'Ajol *bèdla* jacasser. En breton *bada*, agir comme un sot. Dérivé *bèdlot*, fém. *bedjelle* bavard (pat. *bèvâ*) ; Cornimont *boidela* converser avec quelqu'un.

Béga (bé-gâ) nom de famille, Bégard. Cpr. *Béguard* et *Béguin* donnés par Littré, qui cite le bas-latin *beggardus*, flam. *beggen*, angl. *to beg* demander. M. Bonnardot me donne *Sainte Beggue* fondatrice des *Béguines*.

Béguinette (bé-ghi-nèt') s. f. bonnet de toile ou de laine pour femme et enfant, se liant en dessous du cou et sur le derrière de la tête par une double tresse longue, que l'on croise. La Côte (Suisse) *bèguina* coiffe sans dentelle, coiffe de nuit des paysannes Bridel. Epinal a encore une « Rue des Béguinettes ». Littré ne donne que « béguin » et « béguine ».

Bèkè (bè-kè) adj. bèkèsse au fém. courbé, coudé, boiteux. Pétin : *bouaicais* ; Remilly a le verbe *bacèsiё*, Rolland ; St-Amé *boquesse*, fém. de *boehtiou* femme boiteuse, Thiriat ; ce village a aussi *bouaqué* ; et le Tholy *boquè*. Le cadastre de Bainville-aux-Saules « les Prés-Becquets », 1843, section B. Notre mot patois ne correspond pas au fr. *bancal*. Vouxey, dicton *Eul bos bèkè fàt dou drot feuye* le bois tordu fait du feu droit.

(1) A cause du sens « jouer, courir çà et là », on peut sans doute rapprocher le lorr. *behauteir*, qui figure page 34 dans les *Documents de droit coutumier*, de M. Bonnardot.

Béméni (bè-mé-ni) Beauménil, commune. A remarquer la non-prononciation de l'*l* finale comme dans le français fusil, grésil, etc.

Bémont (bé-mont) Belmont, commune.

Béné (bé-né) s. m. benêt.

Béni, bénir v. a. bénir. Part. passé béni, *bénisse* au fém. sauf dans *eauve-bénite* eau bénite; *sai mouohon ai tu bénisse* sa maison a été bénite [pendant les Rogations]. *Dieu vos bénisse !* souhait pieux adressé autrefois aux mendiants qui vont de porte en porte.

Bénisse (bé-ni-s') interjection qui semble une abréviation de la locution ci-dessus. Quelque peu ironique, indique un refus, une déception.

Benoit n. pr. de famille. Pris au fig. (terme de mépris) sot, niais.

Berbis (ber-bi) s. f. brebis, femelle de l'*Ovis aries* Lin. Vouxey, dicton : *ç'ost c'mot les beurbis d'Anos*, (Aulnois), *quand ieune va boère, tourtous les autes ont sòt.* Lorrain (Frouard), XIV[e] siècle, *berbis, berbix*, Bonnardot Li grief in *Romania* 1872, p. 344, 17, 18; forme vulgaire *berbex* de Pétrone pour vervex, d'après Schneider, I. 227, dans Diez, *Gram.* p. 17. 1873 ; comtois *berbis, barbis*, Dartois ; Lay, Saint-Remy et Domgermain *borbis*, Adam ; Du Cange donne « *berbix*, detortum et Vervex Gallis *berbis* vel *brebis*, Itali, *berbice* Gloss. *berbix* aries, berbix *probaton*. Gloss. Graec. Lat. *probaton, arnion*, verbella, ovis, *berbix* » et « Lex salica, t. 4, § 12 si quis anniculum vel bimum *berbicem* furaverit, etc. En 1397... Item doient... la moitié de ung chastron *berbis.* » *Doc. vosg.* I, p. 16.

Bernique ! Interj. de négation, de refus de désappointement. Bourg. *beurniclai, berniquè*, loucher, *beurlu*, qui a une mauvaise vue, *beurnicle* signifie qu'on ne voit goutte à une chose, Mignard.

Bérupt (bé-ru) Belrupt, commune.

B'sône (b'zô-n', mai b'sône), bésône (bé-zôn, ène bâlle bésône) s. f. besogne.

Besson (bè-son) n. de famille, Besson. Voir notre *Glossaire vosgien* h. v°. Besson, b'son = jumeau.

Béta (bé-tâ) s. m. nigaud, niais. Saint-Amé *bêta*, Thiriat.

Béte (bé-t') s. f. 1° bête, animal, *woilai ène bâlle béte*; 2° au pluriel, le bétail : *airrivé les bétes* donner le repas au bétail; 3° *rouges bétes* (au plur.) les bêtes à cornes; 4° fig. peu adroit : *faut auss'bié ète moult béte*; quelque peu ironique dans la signif. de rusé, méchant : *Pernez wâde, ç'ost ène mahhe béte ;* 5° *lai béte do bon Dieu* la coccinelle. Proverbes : *Ène mahhe béte ai tojos peur* ; à Vouxey *I n'ai pouet de bonne béte sans défaut.*

Bét'mot (bèt'-mò) adv. bêtement.

Bett'gnèye (bet'-gnè-y') Bettegney, commune.

Beuche (beu-ch') s. f. bûchette*; tiré és beuches* tirer à la bûchette, à la courte paille. Gérardmer, au cadastre, section E, donne « la Beuchotte », en patois *lai Buchotte* la petite tronce. C'est le fr. *bûche,* simple de bûchette.

Beuchou, ouse (beu-chou, ous,) s. m. et f. garçon et fille d'honneur. Adam donne Epinal *bêcheur*. Orig. à chercher.

Beudchon (beud'-chon), beunchon (beun'chon) s. m. extrémité supérieure de la cheminée, ordinairement d'une seule pierre. Le Bagnard *borna* cheminée, J. Cornu ; La Bresse *bwautcha* cheminée dont l'orifice supérieur se trouve dans le grenier, Adam ; Ventron *boudcha* cheminée primitive qui laissait la fumée s'échapper sur le grenier, Valroff ms.

Beudin (beu-d*in*, *in* nasal propre au patois) s. m. 1° boudin; 2° fig. boudin d'étoffe que les femmes se mettent autour des hanches pour supporter leur jupon ; 3° foin roulé et ramassé par andain pour le mettre en *cobossés* ou en *chiéves*. (Voyez ces mots)

Beudineure (beu-di-neûr') s f. petit entonnoir pour faire le boudin, Landremont *bodeneur*, Adam.

Beudo (beu-dò) sobriquet, masc. Origine, serait-ce Bodon? ou aurait-il le sens de *bedon* homme à gros ventre ? Bourg. *boudou* ventre dans le parler enfantin. Bonnardot ms.

Beuglè (beû-glè) v. n. beugler.

Beugnants (beu-gnan) s. m. plur. compliments de bienvenue *fâre beugnants ai quéqu'*ûn souhaiter la bienvenue à quelqu'un. Ventron *begnans sins vos* bienvenu soyez-vous, Valroff ms. Poésies populaires de la Lorraine « *benian sins-vos*, béni, loué soyez-vous» (1er recueil) ; Dompaire *beugnants*, Adam ; Godefroy donne un part. prés. « *bien veignant* qui accueille avec faveur » ; très fréquent dans les *Miracles Notre-Dame*, ainsi que le subj.-impér. *bien veignez*. Bonnardot ms. On peut probablement rapprocher la citation de Diez, *Gramm.*, I, p. 103 : « *Moult le bien vignent et festient* (Cey, p. 123). Locution *vos li os fât beugnant, vos os mis les p'tits pots dôs les grands*.

Beugne et beune (voy. ci-dessous) s. f. Suisse rom. *bougna, bogna*, Bridel, qui a formé dans le pays d'Enhaut le verbe *einbougni, imbignhi ;* Doubs, Saint-Claude *bugne* bosse à la tête, Dartois, qui le tire du langued. *boûgno, borgno* et en rapproche le vx fr. *bugne*. Bourg. *beugne* Bonnardot ms.

Beugné (beu-gné) v. a. bossuer. Anc. fr. *desbugné* adj. bossué. M. Godefroy dit n'avoir rencontré ce mot ancien que dans un texte lorrain du commencement du XVIIe siècle: un chaudron desbugné, 1625, Inv. de Racinot des Bordes. Arch. Meurthe. Mot courant dans notre patois.

Beugnot (beu-gnò) s. m. beignet. Prov. *chaud comme* in *beugnot ; j'â les pieds chauds comme* in *beugnot*, d'où le nom pr. *Bugnot*, gonflé, boursouflé.

Beuh'gnèye (Buzegney, nom de section sur les communes d'Uriménil, Dounoux, Hadol et Xertigny. Origine et signif. à rechercher. Je n'ai pas encore, malgré le très grand nombre de formes recueillies, trouvé de résultat satisfaisant. Voir notre *Glossaire Vosgien*.

Beuhla, ade (beuh'-lâ, ât') adj. qui tousse. Augmentatif formé du verbe *beuhlè*. Voy. ci-dessous.

Beuh'lè (beu-h'-lè), bèh'lè (be*h*'-lè) v. n. tousser un peu fort et souvent. Assez rarement appliqué aux personnes, mais se dit souvent des animaux. Allain *beuchât* qui tousse souvent Adam ; Fillières *baheulaïe*, Clesse ; Jura *beusser* tousser,

TOUBIN ; Remilly *bëhhlë* (pron. beuhhleu) et Woippy *bëhote*, ROLLAND.

BEUH'LÈ (beuh'lè) v. n. autre forme de *bèh'lè* (v. ce mot), tousser. Comme celui-là, il ne se dit guère que des animaux.

BEUHLOTTE (beu*h*-lòt'), VEUHLOTTE (veuh-lòt') s. f. brebis qui n'a pas encore porté.

BEULANTS (beû-lau) m. pl. bouillon d'eau sortant de terre, par exemple d'un tuyau de fontaine crevé. Signifie probablement bouillonnement. Voyez en effet le verbe *beûlè*, dont il semble n'être que l'adj. ou le part. passé. C'est sans doute une simple altération de *beulon*, par la nuance de *o* en *a*.

BEULÈ (beû-lè) v. n. bouillonner. Cpr. *Beulie*.

BEULIE (beu-li) s. f. bouillie.

BEULOT (ber-lò) sobriq. masc. Serait-ce le même mot que le fr. *Boulot* ?

BEUNE (beû-n') s. f. Autre forme de *beugne* auquel on peut le réunir. Ecchymose, contusion visible, plus rarement coup sans trace apparente. Aux formes voisines recueillies v° *Beugne* on peut ajouter vieux fr. *bugne* et *bigne* cité par JOUVE *Coup d'œil*, p. 16 ; *beugne*, et dial. bourg. *bigne*, MIGNARD, qui cite le comtois *beussnieu* ; Landremont et Nancy *beugne* ; Saint-Amé *beugnia*, Lay St-Semy *bigne*, ADAM ; franç. popul. vosgien *beugne*. On trouve encore le vx fr. *bugne*, *bugnie*, *buigne*. contusion.

BEURA (beu-râ) s. m. bélier. Lausanne *berou* BRIDEL ; Fillières *barôt* CLESSE ; Saint-Amé *beurau* ; Vagney *beurâ* THIRIAT ; DIEZ, *Gramm.*, I, p. 40, donne le valaque *berbeaie*, bélier, et le roum. *botsch* ; Tranqueville a un lieu-dit : « Le trait du Bela », en patois *trèche belâ* qui signifie friche du bélier. On remarquera la correspondance des deux liquides *l* et *r*.

BEURDIQUE-BEURDAQUE loc. adv. à l'étourdie. Fr.-Comtois *bredi-breda* DARTOIS, p. 123, 1850 et note ; bourg. *beurdi-beurdiâ* ; Yonne *berdig*, *berdog*, sorte d'onomatopée indiquant le bruit d'un pas lourd et lent JOISSIER ; Val-d'Ajol *derdic-derdac* ono-

matopée désignant un objet détraqué : un boîteux marche derdic-derdac. Cette loc. adv. est très expressive.

Beure (beû-r') s. f. morceau de bois assez fort, petite perche courte et forte. Diminutif *beuret* ; Vosg. *beure* barre Pétin ; Saint-Amé *beure* Thiriat. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il se rattache à la famille de *barre*, *bairé*, etc ; Val-d'Ajol a aussi le simple *beurre* et même les dérivés « *s'èbera* se heurter, être arrêté ; *berier* et *terier* lutter contre un obstacle comme avec une beurre, quand on soulève un gros bloc de pierre ; *terier* est une variante ; Cornimont a l'adj. *aibeurré* appuyé, et le verbe *beurié* chercher à soulever un fardeau à l'aide d'une *beure*.

Beurė (beu-ré) s. m. bouderie, moue, *fâre so beurė*. Assez rare.

Beurguena (beur-ghé-nâ) s. m. Se dit de l'homme peu sérieux, peu soigneux dans ses affaires. Tient au verbe *bourguéné*, dont il est l'augmentatif ironique. Belfort *beurguigneur*, *breguigneur* Dr Corbis. Bourg. *barguigner* marchander, finasser, trainer en longueur, Bonnardot ms.

Beurguénè (beur-gué-nè) v. n. ne pas travailler sérieusement, passer d'une affaire à l'autre sans rien terminer ou parfaire. Pétin donne *berguénei* béchottter, fourgonner, qui paraissent employés ici au propre. Belfort *beurguigner*, *berguigner* faire, défaire un ouvrage, le prendre par tous les bouts, sans parvenir à le réussir ; ne pas faire une chose suivie, perdre son temps Dr Courbis ; Ventron a le subst. *berguenatte* petite baguette, sonde ; Godefroy donne « *bargaigner*... *bergigner*, *bergegnier* marchander, débattre, disputer le prix. Il est encore usité dans plusieurs provinces, notamment en Normandie, en Picardie, au sens de marchander. Suisse rom. *barguegny* ; Genev. *bargagner*. » Ces derniers font penser à l'anglais *bargain* et mettraient peut-être sur la voie de l'origine étymologique.

Beurguénotte (beur-ghé-nòt') s. f. perche à four, à peu près synon. de *feurguéneuye*, mais cependant d'un sens plus

général : tout objet servant à *beurguènè*. Cornimont *berguènatte* s. f. baguette avec laquelle on sonde quelque chose DIDIER ms.

BEURIOTTE (rare, voy. Brouotte.

BEURLANDÈ (Beur-lan-dè) v. n. sonner l'une des trois cloches en volée en l'accompagnant des carillons des deux autres. Franç. pop. local *trisoller* ; évêché de Bâle *trezella* ; Remilly *bërlat* petite cloche, doit être de la même famile. Mais quid de l'adj. *anbeurlôdeu* éperdu, effarouché, du même patois et aussi bourg. ? Ramerupt (Aube) a *berlander*, *beurlander* signifiant s'agiter et ne rien faire THÉVENOT.

BEURLINGÔT (beur-l*in*-gô) s. m. berlingot. Ventron *berlingo* croc dont se servent les bûcherons pour retourner les arbres.

BEURLOQUE (beur-lok') s. f. berloque, breloque. Vosgien *berloque* CHARTON, qui le tire de l'all. *Berlocke*.

BEURLUE (beur-lu) s. f. berlue. Ramerupt *berlu* adj. louche THÉVENOT. Le pat. *beurlu* = fr. berlu (au subst. berlue) et non pas *bernique* qui doit se décomposer en *ber* et *nique,* faire la nique bonnement, rondement, (ber=bene comme mar= male BONNARDOT ms.

BEURNOUS (beur-nous') s. m. burnous.

BEURTÉ (beur-té) s. m. blutoir du moulin actuellement remplacé par le *cylindre*. Le Bagnard *borateyie* J. CORNU ; Doubs et Jura *bureté*, *beurté*, *brâté* masc. bluteau, farine blutée; Doubs *brâtelai* trembloter (comme le bluteau) et le * *buratare* bluter. DIEZ, *Gram.* II, p. 343, donne l'ital. *buratto* blutoir ; Doubs *bretoire* BEAUQUIER, qui cite le vieux fr. *burtel* ; Uriménil a aussi *Burté* comme nom de famille. Cf. le glossaire du *Livre des Métiers* de M. BONNARDOT s. v. Buleteur. DU CANGE v° *Bren* : *Guistus* Pruvinensis in Biblia

Il parolent et bien et bel,
Il resemblent le *buretel*
Selonc l'escriture divine
Qui giete la blanche farine
Fors de lui, et retient le bren.

Le même auteur donne aussi *Budele*, germain *Beutel* belgis *Budel*, seu *Buydel* saccus, incerniculum, cribrum farinarium, Gall. bluteau, et « Buratellum cribrum farinarium », buretel. Yonne *burtiot* à Chassignelles JOISSIER ; Mens (Dauphiné), *bartel* G. GUICHARD, *Revue des langues romanes*, 1882, p. 138 ; Ventron *berté* VALROFF inéd.; SCHELER v° bluter, donne vx. fr. *buretel*, bourg. *burteau*, formes qui concordent avec l'italien *baratello*. prov. *buratel*, dim. de *burato*, qui signifie bluteau. Or *buratto* vient du vx fr. *bure* étoffe de laine grossière. Nous avons donc la succession que voici : *buretel*, *buletel*, *blutel*, *bluteau*, et ces mots signifient proprement une étoffe grossière, propre à tamiser ; d'autre part *bureter*, *buleter*, *bulter*, *bluter* ». Ce mot patois est en train de vieillir par suite de la disparition de l'objet auquel il s'appliquait, il importe de le décrire sommairement : C'était un long sac de toile qui recevait directement de la meule le grain moulu. Il était lui-même placé dans un long coffre appelé *mâ* (voy. ce mot), lequel existe encore, et recevait, au moyen d'un bras auquel il était attaché, un mouvement mécanique de va et vient assez prononcé. Bourg. *beurtoëre* = *mâ* maie.

BEUSSE (beu-s') s. f. 1° baratte ; 2° t. de mépris appliqué à un chien. L'abbé PÉTIN constate aussi ce dernier sens ; il y ajoute celui de *seille*, *aiguière*. Le Tholy a *beustèye* THIRIAT.

BEUSSÉ (beu-sé) v. n. battre le beurre.

BEUSSIA (beu-sià) rare au fém., bricoleur, peu sérieux. Augm. péjoratif de *beussié*.

BEUSSIÉ (beu-sié) v. n. fam. bricoler, agir peu sérieusement.

BEUTÉ (beu-té) s. m. Moyeu (d'une roue).

BEUTIN (beu-tin) s. m. butin. Moy. h[t] all. *bûten* LOISEAU, *Lang. franç.* 1882, 2[e] édit., p. 35 ; cfr. all. *beute* proie.

BEUTON (beu-ton) s. m. béton.

BÉZI (bé-zi) s. m. bésigue.

1° BIANC, BIANCHE (bian, bian-ch') adj. blanc, blanche. *bianche eauve* eau propre, et eau dans laquelle on a versé du son pour les chevaux ; *bianche naippe* nappe propre. Compar. *bianc comme in leincieu* blanc comme un drap de lit.

2° **Bianc** (bian) s. m. blanc. *Bianc d'chaux, d'aichaux* blanc de chaux; *s'vêti bianc* revêtir des habits blancs, par exemple les communiantes, les congréganistes; *lo bianc des œux* le blanc de l'œil; *rwâtié quéqu'ûn j'quai dos lo bianc des œux* regarder quelqu'un dans le blanc de l'œil; *in bianc d'ieu* un blanc d'œuf; *bianc d'ménusier* blanc servant à la composition du mastic (litt. de menuisier). Cpr. *bianc comme in lincieu* (appliqué aux personnes) blanc (pâle) comme un drap de lit. Le cat. dit *blanch com la llet* blanc comme du lait (Pépratx. Comp. pop.) Uriménil a aussi *bianc comme nôge* (appliqué aux choses) blanc comme neige. Le cat. dit *blanc com la neu (ibid).*

Bianc-bec (bian-bec) s. m. blanc-bec.

Bianc-bouyon (bian-bou-yon) s. m. Molène bouillon-blanc, *Verbascum Thapsus* L.; Saint-Amé *bianc-bouyon* Thiriat; Vosg. vulg. *bouillon blanc* Mougeot 197, 357; *blanc bouillon* Dr Berher, p. 237; La Bresse *bianc bouillon*; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat *bian-bouyon* Thiriat, p. 96; Lemmecourt, Moussey *bouillon blanc.*

Bianc-choquant (bian-chò-kan) s. m. Lamier blanc. Vulg. *ortie blanche* Dr Berher, p. 251; *ortie morte blanche* Kirschleger I, 640; *Lamium album* L.; Saint-Amé *bianche eutie* Thiriat; La Bresse *bianche eutie*; Eloyes *bianc choquant*; La Forge, Le Tholy, Moyenmoutier *bianche choquesse*; Mortagne *choquesse bianche*; Lemmecourt *chocan bianc*; Romont *choquïe bianche*; Vexaincourt *bianche otie.*

Bianc étoc (biank-è-tok) loc. adv. à blanc estoc.

Bianc-fer (bian-fer) s. m. fer-blanc.

Bianché (bian-ché) v. a. blanchir, et terme de menuiserie corroyer une planche au rabot.

Bianchou (bian-chou) s. f. blancheur.

Bianc-meusé (bian-meu-sé) s. nom de bœuf, de vache, litt. blanc-museau. Le fr. a l'analogue *noir museau*; Saint-Amé *bianc mèsé* Thiriat.

Bianc-mirguet (bian-mir-ghè) s. m. muguet de mai. Vulg. muguet des parisiens, *Convallaria majalis* L. Sp. 441; Vosg.

vulg. *muguet* KIRSCHLEGER II, p. 166; Ban de la R. *mieurguet de coulieuve*; Bru *mirguet de mâille;* Cleurie, Saint-Amé *bian mirguet* THIRIAT; Fontenoy *miguet;* Offroicourt, Totainville *mirguet de bos*; Vagney *mirguet* PÉTIN p. 185.

BIAYE (biâ-y') s. f. lessive. Berry *buée* vapeur humide, *buie, buyée* lessive; Genev. *bouïe* petite lessive; bourg. *bouie* lessive LITTRÉ, aussi *baêe* BONN. ms.; Fillières *boudye* CLESSE; Comtois *bue, buïe, beuyïe, bio* DARTOIS, qui rapproche l'all. *bauchen* lessiver, *bucken* couler, ital. *bucato*, esp. *bugada* lessive et le bas-breton *bugad*, de *buga* presser, fouler; dial. et pat. bourg. *bouée, bouïe, buée* MIGNARD. NICOT le tire d'*imbuere* imbiber d'eau; MIGNARD ajoute: en Bourgogne on dit des cabaretiers qui mêlent leur vin d'eau *ai fon lai buée.* Saint-Amé *biaye*; Le Tholy *bodye* THIRIAT; Royaumeix (Meurthe) a le verbe *bier*, qui signifie laver: *awe poue les bièr* eau pour les laver; *R'haumëie los ouètes painés*, qui n'ont point *d'awe poue les bièr* OLRY, Excursion à Sion, in *Bulletin* de la Soc. de Géog. de l'Est, 1881, p. 418; GODEFROY donne « *buer* verbe, lessiver, laver... Marne *buer* laver, wall. *bouwer* lessiver le linge. Bourg. *büer, fare lai bûe* BONN. ms.— 10 décembre 1626... « que tous les bouchers et autres de laville qui laveront trippes, *buées*, linge, ou quoi autrement feront immondice aux auges des fontaines soient amendables à chacune fois de cinq sols.... » Ordonn. pour la police.... de Remiremont. Doc. Vosg, VIII, p. 237, 238.

BIBITTE (bi-bit') s. f. terme enfantin, petite bête.

BIC (bik) s. m. fam. bec. *Baye-me to bic* embrasse-moi. Paraît le simple de *bicot.*

BICOT (bi-kò) s. m. fam. 1° aussi petit bec; 2° petit baiser dimin. de *bic*; Dompaire a *bocot* baiser ADAM. Cpr. le franç pop. *bécot* petit baiser pris du bout des lèvres avec la prestesse de l'oiseau qui donne son coup de bec LORÉDAN-LARCHEY.

BIQUE ET BOC (bik'-è-boc, BIQUE-BOC (bik-bok) s. sans genre, hermaphrodite.

BIÉ (bié) 1° bien, bienfait. *Ç'ost* in *homme qu'ai fât mou do*

bié dos sai vie ; 2° les biens, la fortune : *El ai tot pien d'bié, folleu vonde so bié, el ai maigé in bé bié* ; Saint-Amé *biè ;* Tendon *bie ;* Le Tholy *bain* THIRIAT.

BIÉ (bié) BIÉN devant une voyelle ou une *h* muette. *Bién ai poét* bien à point, parfaitement (Vouxey *ben ai poét* solidement, *touche ben ai poèt*) ; *in champ bié robourè* un champ bien labouré; *ène lotte bién ècrisse* une lettre bien écrite ; *ç'ost bié fât, j'vas bié, lo biè-lai viét bié* ; 2° environ, à peu près, *el ai tojos bié vingt ans* ; 3° avec l'art. *lo, lai, les*, beaucoup de: *elle aiveu bié do mau d'aivo s'n hômme, ç'ai z'y fayeu bié d'lai poêne* ; 4° *aussi bié, auss'bié, j'y â tu auss'bié qu'lu* j'y *ai été* aussi bien que lui (j'y suis allé) ; Roman alsac. *bin, Revue d'Als.* 1884, p. 217. Bourg. *bîn.*

BIÈ (biè) s. m. froment commun *Triticum vulgare* Vill. blé ; *bié d'Rome* maïs ; 2° champ ensemencé de blé, *toûnè su in biè* tourner [la charrue] sur un blé ; 3° blé en grain : *in sac dé biè, d'lai s'moce dé biè* de la semence de blé ; bourg. *bliai ;* rom. als. *biai, Rev. d'Als.* 1884, p. 216. Bouzemont *bié* CHARTON, *Vosg. pitt. et hist.*, p. 274 ; *bie*, JOUVE, *Chans. pat. vosg.*, in *Annales* Soc. d'Emulation des Vosges, 1875, p. 371 ; La Bresse *biè ;* var. *bié de Pâques* blé de printemps ; Bru *bié pur* ; Charmes *bié ;* La Neuveville-sous-Châtenois *biè de mars* blé du printemps ; Totainville *biè ;* Trampot *biée* ; Tranqueville *biè.*— Vouxey, prov. *I faut soumè lo biè dos l'bourbot et l'orge dos l'pousot* semez le blé dans la terre froide et l'orge en terre sèche.

BIÈ D'ROME s. m. maïs. *Zea Maïs* L. ; Saint-Amé *bié d'Rome* THIRIAT.

BIÉ-FONDS (bié-fon) s. m. bien-fonds.

BIENHEUROUX, OUSE (bién'-eù-rou, oûs) adj. bienheureux, euse.

1° BIÉRE (bié-r') s. f. bière, boisson. Vexaincourt *bieurre.*

2° BIÉRE (bié-r) s. f. cercueil, enterrement, deuil.

BIÉTÔT (bié-tô, ô résonnant) adv. bientôt.

BIEU (bieu) s. m. bœuf. L'*f* étant complètement muet, soit au singulier, soit même au pluriel, nous ne croyons pas devoir

l'écrire. *In bieu sonque* un bœuf dépareillé (voy. ce mot) ; *nollé ès bieus* vaches désirant l'approche du taureau ; *r'téni les bieus* conserver le sperme après le coït. Pour les autres animaux, on dit *penre lo mâle* prendre le mâle.

Bieuché (bieu-ché) v. réfl. se blesser à la cheville des pieds avec les sabots. Syn. de *briquè* (voy. ce mot).

Bieuchot (bieu-chò) s. m. bloc. Saint-Amé *bieucha*; Le Tholy *buccho* Thiriat ; le m. aut. donne aussi à Saint-Amé *bieuche* tronce, bille de bois, et le Tholy *bueche* ; La Bresse *las bieuche* les billes; Cornimont *bieutcha* billot ; Ventron *bieutches* fém. troncs d'arbre ; Vouxey *bûché* s. m. gros bois dur, court, pour ébaucher des sabots, des échalas. En 1411, Arch. dép. G. nº 789 : « Citation devant le prévôt de Saint-Dié de deux habitants de Taintrux pour avoir mis à leur profit un tronc (quoddam gasofilacium seu troncum quod galice vocatur *bleuche*) dans le cimetière de Taintrux ». Les groupes de consonnes *bl, pl, fl*, etc , se résolvent en *bi, pi, fi*. J'ai cité *bieuchot* bloc, all. Block, p. 193, 1er *Essai*, 1882; de plus j'ai indiqué p. 278 *ibid.* la provenance de la diphtongue *eu* de l'*o* accentué : *meuri* mourir. Enfin, les lexiques vosgiens comparés me fournissent à Cornimont *bieutcha* billot; Saint-Amé *bieuche* tronce, bille de bois, et toutes les formes recueillies ci-dessus. Ajoutons le gaëlique *bluic*, et rappelons que l'anc. *ui* = toujours notre *eu* vosgien.

Biév'ni (bié-v'ni) v. n. bienvenir.

Biév'nue (bié-v'nu) s. f. bienvenue.

Bieud'chane [bieu-d'-châ-n'] s. m. hanneton, litt. bœuf de chêne.

Biffè (bi-fè) v. a. biffer.

Biffet (bi-fè) plus rarement buffet s. m. buffet, petite armoire. Dommartin-les-R. *biffaut* Thiriat.

Bigarrè, aye (bi-gâ-ré, â-y') adj. tiré du part. passé de l'inusité *bigarrè* bigarré, ée.

Bigeot (bi-jò) sobriq. masc. Peut-on rapprocher Fontenoy-le-Château *bigeotte* bise [champignon] ?

Bigrémot (bi-gré-mò) adv. bigrement. *Bigre* sonnant comme en français et ne présentant pas de particularités, a été omis à dessein.

Bihhe (bi-hh') s. f. bise. Saales, Sanchey *bihe* Adam ; Ménil *bige* ib. ; Fontenoy *bige ;* Val-d'Ajol *bihiė* v. aller vite comme bise, en pat. *bîhe.* — Proverbes : *Lai bige aimoène lo bė tops* Dechambenoit ms. ; La Bresse :

> S'il bihe aipré lé selo khçoncan,
> El pieuvré dan lé selo lovan.
> S'ò-z-oue lé tiènerre fieu de sohon,
> O wauron di to fieu de rohon.
> Lai bige lo so (à Fontenoy)
> Lo maitin lai gotte au tot. Dechambenoit.

Bion (bion) s. m. morceau de bois propre à être mis dans le fourneau. Cornimont *bion* s. m. petite bille. Dérivé *bionnė*, litt. frapper d'un *bion.*

Bionnè (bio-nè) v. a. rosser. Orig. *bion.* Cornimont *biona* v. a. descendre des billes de la forêt.

Bioque (bio-k') s. f. boucle. Cpr. vx fr. *blouque* ; wallon et pic. *bleuke* ; Berry *bloucque* Littré ; Dounoux *bieuque* ; Hadol *bieuke*. M. Adam donne Saint-Remy *blouque* et le tire du latin *bucula.*

Bioquè (bio-kè) v. a. boucler.

Biosse (biò-s') adj. sans masc. usité, blette. Jouve, *Coup d'œil*, page 11, rapproche du vocable *biasse* blet, mou, l'all. *blach*, le grec *blâx* et le celte *blot*, *bleut*. Landremont *biasseuïe* fruitier ; Saint-Amė *biassie* Thiriat ; Le Tholy *biaussi* id ; Val-d'Ajol « *biasse* blette, grec *blax* mou, celt. *blot*, se dit des poires et de la neige : *nage biasse* ». Lambert ms. Cornimont *biacé* s. m. réservoir de fruits ; *Glos. mess. biassi* vieux et franç. *se blassir* ; bourg. *blosse*, *biosse*, même sens Bonnardot ms. ; berr. *blesser* mûrir ; all. *blütte* poire blette. Beauquier : *blesson* poire sauvage, qu'il tire du latin *blitum*, poire, grec

bliron. SCHELER : v° *Blette dit* : on ne peut s'empêcher de rapprocher de l'expression franç. *poire blette*, Berry *blosse*, l'all. *blutt*, qui a le même sens.

BIOSSÉ (biò-sé) v. a. blesser. Wallon *blési* ; Namur *blèser* LITTRÉ.

1° BIOT (biò) s. m. coffin, coyer, étui de bois ou de corne rempli d'eau que le faucheur suspend à un ceinturon, et dans lequel il tient et trempe sa pierre à aiguiser. Ce mot patois doit être identique au franç. *buhot*. PÉTIN donne *biat* ; Remilly *bodië* ROLLAND. Dans le *Bon Berger* de Jehan de Brie, on trouve *buhos* tige de bottes, p. 69, édit. P. LACROIX, 1879. et M. Paul MEYER, dans son compte rendu de cette édition, *Romania*, VIII, p. 452, nous apprend que ce mot a le sens général de tuyau, il renvoie à DU CANGE-HENSCHEL VII, *buhot* et *buiot* ; Saint-Amé et Ventron *bia*. Enfin, M. GODEFROY donne *buhot*, *bouhot*, *buihot*, *buiot*, *behot* subst. masc. tuyau, conduit, goulot, gaine, et plus bas 2° *buie*, *buye*, *bue*, *buhe*, *boie*, *bie*, *buge* s. f. cruche. Il se pourrait que notre vocable patois ne soit qu'un diminutif.

2° BIOT (biò) s. m. petite pièce de bois servant à tenir tendue la SAUT'RÉLE sur laquelle l'oiseau vient se prendre.

BIQUI recueilli pour la locution : *fâre so biqui*. Se dit de l'enfant qui boude, fait sa moue.

BIS (bi) s. m. buis toujours vert *Buxus sempervirens* L. Sp. 1394. Saint-Amé *bi* THIRIAT ; Bainville-aux-Saules, Ville *beu* ; Ban-sur-Meurthe *vreus* ADAM, p. 44, curieux changement de labiale ; Brouvelieures *bis* ; Charmes *be* ; Châtel *bu* ; Cleurie Saint-Amé et Syndicat *bi* THIRIAT, p. 132 ; Fontenoy *bouis* ; Médonville *beïeu* ; Rugney, Lignéville *beuit* ; Wisembach *beu*.

BISBYE (bis'-by') s. f. bisbille. Saint-Amé *bisbi* THIRIAT ; Landremont *bisbille* ADAM.

BISQUÈ (bis-kè) v. n. pester.

BISTROUYE (bis'-trou-y') s. f. embrouillamini [fam.] Doubs *bistrouille*, mauvais vin, vin troublé, liquide impur BEAUQUIER qui cite *bistrouble* deux fois trouble, ou *bistre* couleur noirâtre avec le péjoratif *ouille*.

Bisac (bi-zak) s. m. bissac.

Biwouaquè (bi-oua-kè) v. n. bivouaquer.

Biyard (bi-yard) s. m. billard.

Biyet (bi-yè) s. m. 1° billet ; 2° billet de chemin de fer.

Blaguè (bla-ghè) v. a. et n. blaguer.

Blaisot (blé-zò) prénom d'homme, Blaise. Saint-Amé Thiriat.

Blaude (blô-d') s. f. blouse. Belmont *biaude* ; Norm. *bliaude* Jouve, *Coup d'œil*, p. 66, qui cite : Et son blialt li ad tut detranchet in *Chanson de Roland*. Du Cange. v° Abatis, Bertrandus Clericus in Poemate ms. de Girardo Viennensi.

....

Il ot vestu un frec ermine e cher
Et un bliaut qui ot fait entaller...

....

Du Cange donne aussi : « bliaudus. bliaus, blialdus, vestis species, Tabular. Abbatiae S. Amantii Inculism. Dedit propla cito isto 20 sols et unum Bliaudum cannabinum ». Le même auteur en cite une bonne demi-colonne Les Thons *blaude ;* Scheler v° Blouse, cite le vx fr. *bliaut ;* Lyonn. *blode :* norm. *plaude ;* pic. *bleude*. Bourg. *blaude*. Bonn. ms.

Bleu adj. comme en français. De plus, homme neuf, sans expérience.

Blosse (blò-s') s. f. espèce de prune ronde de même forme, mais plus petite que le *domas*. Suisse rom. *bélossa*, *bolossa* prune sauvage, prunelle Bridel, et *blesson*, *blosson*, même signification Jouve, *Coup d'œil*, p. 13, cite *blohhe* prune, *beloce*, *belloce*, *blosse*, *bloche* et *belloche*, sorte de prune sauvage, de prunelle. Littré donne *beloce* s. f. nom en Normandie de la prunelle, ou fruit du prunellier ; Doubs, Jura *pelosse*, *pelousse*, *palouèche* prunelle Dartois ; bas-latin *polos*, *bolos* prune sauvage Legodinec ; comtois *belauce*, *belôche* fém. prune Dartois, qui le rapproche de l'angl. *bullace* prunelle ; Saint-Amé *blauhhe* ; Le Tholy *bleusse* Thiriat ; Belfort *blôche* Dr Corbis ;

Bulgnéville *blosse;* Charmes *bleusse;* Cornimont *blauche;* Dombrot-sur-Vair *belosse;* Domèvre-s.-M. *bleusse*; Fontenoy *blauche*; Gérardmer *blohhe*, mirabelle assez grosse, rouge-noirâtre, noyau détaché de la pulpe; La Neuveville-sous-Châtenois *belosse*; La Neuveville-sous-Montfort *bleusse;* Padoux *bleusse;* Saulxures *blauxhe* (xh = hh); Le Tholy *bleusse* Th.; Trampot *bloûche*; Val-d'Ajol *blohhe* et *belohhe* prune. Celt. *plorcéen*. La prunelle s'appelle *behotte*, dim. pour *blohotte* Lambert ms. Ventron *blauhhe*; Ville *beleusse;* M. Noisette, *Manuel du jard.*, II, p. 493, cité par Kirschleger *Flore d'Alsace*, I, p. 213, parle d'un prunellier à gros fruits, appelé *plosses* dans le midi de la France. Godefroy donne *belocier* s. m. arbre ou endroit qui produit des *bloces*; Vouxey *blohe* et *blousse* s. f. tous deux fruits du prunier; wall. *biloki* pommer sauvage ou créquier. Champ. *blossier*; pat. lyonn. et foréz. *pelossier;* Suisse rom. *belosse*, *belossi*, et plus bas *belocière*, *blossière*, *belorciere* s f. terrain qui produit des beloces.

Blossèye (blò-sè-y') s. m. prunier cultivé *Prunus domestica* L. Sp. 480 (voir toutefois l'art. *coèchèye* ci-dessous et les remarques botanico-philologiques). Suisse rom *belossi*, *bolossi* prunellier, Prunus spinosa (Bridel). Cet auteur le dérive du celtique *poloss*, *bètost*. Il donne aussi *blessenei*, *blessonei* poirier sauvage, Pyrus communis; Gruyère *bolòxa* prune sauvage J. Cornu pron. *bolocha*. Saint-Amé *bleuhhé*, *coiché* Thiriat; Ahéville *bleussèye* Adam, 364; Attigny *blocheye* ib.; Autigny-la-Tour *blosseil* ib.; Bulgnéville *blosseil*; Charmes *bleussèye;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat *bleuhhé* Thiriat, p. 121; Domèvre-s.-M. *bleusseil*; Eloyes *blohhè*; Fontenoy *blaucheil*; La Forge *bleci*; Gircourt-les-Viéville *blecèye* et *bleuceye*; Haillainville *blossé* Adam, 364; Lemmecourt *belocheil* et *belocheil*; Médonville *blôchaye*; La Neuveville-sous-Montfort *bleussèie*; Ramonchamp *blauché* Adam, 364; Raon-aux-Bois *blohhèye*; Rouceux *blosscille*; Saulxures *bleuhhé*; Le Tholy *bleussi* Adam, et *bleci;* Trampot *bloucheil* Adam et *bloûcheil*; Ventron *bleuhhé*; Vexaincourt *blosseu*; Ville-sur-Illon *bleusséye*.

Blossèye sauvaige s. m. prunier épineux, Prunus spinosa L. Ses fruits sont les *Pénéles* [voy. ce mot]. Saint-Amé *bhotié* Thiriat.

Blousé (blou-*zé*) v. a. et réfl. blouser, se blouser.

Blu (blu) s. f. airelle, myrtille en fruit, *Vaccinium myrtillus* L. *Sp.* 498, dite aussi vulgairement *brimbelle* Dr Mougeot, 192-352 et Berher 222; *brimbelles* au plur. Kirschleg. I, p. 386; Jouve, *Coup d'œil*, p. 31, donne *blue* airelle, et *blûrié* myrtille, brimbelle, et les tire de l'all. Blaubeere. Un autre *Vaccinium* le V. Oxycoccos, la canneberge se dit, d'après Pétin, *bréle de marais*. Saint-Amé *blue* Thiriat; Le Tholy *blue* et *blouï* Adam; Ban de la R. *brebelles*, *brimbelles* Oberlin, p. 179; Brouvelieures Bruyères *blue* et *brimbelle*; Bulgnéville *bluées*, non spontané, *bloue;* mais le fruit y est connu; Châtel *brimbéles* (l'arbuste n'y a pas de nom); Fraize, Saales *brébèlle*; Moyenmoutier, Raon-l'Etape *brimbèle*; Saint-Amé *bélue*, vers Auterive Thiriat, 419; Le Tholy *blau*, *blue* Adam, 223. Val-d'Ajol « *blue*, myrtille, brimbelle; de *bullula*, dim. de *bulla*, objet de forme ronde, globule. En anglais *blue* (du Canada); all. *blew*. L'ermite Jonas a écrit ceci: Poma parvula quae etiam bullulas vulgo appellant: de petits fruits qu'on appelle vulg. des bullules. » Lambert ms.

Bluette (blu-êt') s. *fém.* Centaurée bleuet *Centaurea Cyanus* L. Sp. 1289 Littré écrit *bluet* et *bleuet*; Vosg. vulg. *bluet ordinaire* Kirschleger I, p. 451; Bru *bleuiette dé bié*; Domèvre-sur-Moselle *bleu;* Girecourt-les-Viéville *bleuette*; Offroicourt *bleuet*; Rouceux *bleuiette*; Saulxures *biô*.

Bluèye (blu-è-y') s. m. airelle, myrtille [arbuste], vulg. brimbellier, Vaccinium Myrtillus L. Saint-Amé *bluyé* Th.; Ban de la R. *savaidge brébli*; Cleurie *bluyé* Thiriat, 419; Cornimont *blurier*; La Forge *blouï*; Gérardmer *blouï*; Gerbépal *brebli*; Moyenmoutier *brimbeli*; St-Amé *bluyé*; Le Tholy *blouí* et *blouï* Th. 419; Vagney *blurié* Pétin, 31, et Thiriat, 419, et *bluée*.

Bluté (blu-tè) v. a. bluter.

Bò, bòt (bò, bòt') interj. bah ! *Bot aux autes !* locution dont le sens est assez difficile à préciser, et équivalant à peu près à celle-ci : les autres se débrouilleront comme ils pourront ! En bourg. *batt, bast !* Cf. ital. *basta.*

Bo (bó) s. m. crapaud commun, *Bufo vulgaris* Daud. Suisse rom. *bô, bot,* grenouille de la plus petite espèce Bridel, qui le rattache à l'ital. et celt. *botta* crapaud. Doubs, Jura, Haute-Saône *bot* Dartois, qui cite *botta,* ital. *botta,* vx fr. *botterel ;* Jura *bot* Toubin ; Saint-Amé *roge bo* Thiriat, littéral. rouge crapaud ; français vulg. *bo,* Cerasus Padus DC. putier Dr Mougeot ; Doubs *bo* Beauquier, qui le tire aussi du * *botta,* ital. *botta,* rapproche le génev. *boc* et cite le vx fr. *boterel, boteriaux, botte, bouterel ;* Godefroy donne « *bot, boit* s. m. crapaud... *Bot,* pron. *bô* pour crapaud, subsiste dans le patois de la Champagne, du Poitou, de la Vendée, des Vosges, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, du Rhône et de l'Isère. Dans les Ardennes, il signifie crapaud, et adj. tortu, laid. Dans la Suisse rom. *bô* désigne une grenouille de la plus petite espèce, ou plutôt une grenouille qui n'est pas encore parvenue à son développement, un têtart ; à Neufchâtel c'est un crapaud. Dans le pays messin on dit *ba.* » Jeu enfantin : *Fâre fâre lo saut do bo* projeter au loin une personne qui s'appuie le ventre sur les pieds redressés du lanceur, les pieds sur les mains de ce dernier, celui-ci étant couché à terre sur son dos. Comparaison : *E sé r'drosse comme* in *bo su ène polotte* il se redresse comme un crapaud sur la palette. Allusion à un jeu d'enfant consistant à placer en équilibre sur une pierre une palette, sur l'une des extrémités de laquelle on dépose un crapaud, l'autre extrémité restant libre pour recevoir le choc d'un bâton et faire voler en l'air le pauvre animal. Vouxey *bo* grenouille et crapaud tout à la fois. — *Quand les bos s'fayont oyi devant lai Saint-Geôges, is s'coujont auss'tant de tops aiprès* quand les grenouilles, les crapauds se font entendre avant la saint-Georges, ils se taisent aussi longtemps après.

Bombague (bon-bâk'), **bombade** [bon-bâd'] s. f. synon. de *châ d'chiève* salsifis sauvage, barbe de bouc *Tragopogon pratensise* Franç. pop. vosg. *la bombarde* Dr Mougeot, qui l'applique au *Scorzonera humilis*. Le nom de *bombarde* a-t-il été donné à cette plante à raison du renflement de sa tige ?

Boalè (bouâ-lè) v. n. bêler. Ne se dit que des animaux; appliqué aux personnes, il est très grossier. Comparaison : *E bodle comme* in *aiveûle qu'ai peudu ses crosses* il bêle comme un aveugle qui a perdu ses béquilles. Esp. *balar* ; ital. *balar*. Littré ; Cornimont *bouèlè* pleurer ; Le Tholy *boalè* pleurer fort ; Saint-Amé *bouèlè* ; Val-d'Ajol *bouala* ; Ventron *boèlè* ; Doubs *bauld* pleurer Dartois, qui le rapproche de l'anglais *bawl*, jeter des cris perçants ; bourg. *bolé*, *bolard* pleureur, criard.

Boalesse (bouâ-lè-s') s. *fém.* bêlement.

Boban (bô-ban) nom d'homme ou sobriquet. Vaud *bâban* Bridel, homme simple, pesant, niais, nigaud, dadais. Cet auteur le rattache au celtique *bab* stupide, imbécile.

Bobeth (bô-bèt') nom de femme, Elisabeth ; voir *Bâbeth*. Rom. als. *Babette*, Rev. d'Alsace, 1884, p. 313.

Bobiole (ba-biô-l') s. f. babiole.

Bobyon (bò-bion) s. m. papillon. Val-d'Ajol *poviron*.

Boc (bok') s. m. bouc. *Nollè ès bocs*, ne se dit que de la chèvre qui désire le mâle. *Moénè zut' chiève ès bocs* conduire la chèvre au mâle pour la faire saillir. Greux *los bocqueïes* [boucs] Olry, *Excurs. à Sion*, in Bulletin de la Soc. Géogr. de l'Est, 1881, p. 418 ; lorrain *boquin* Olry, *Sobriquets*, Nancy, Crépin, 1882, p. 12 ; bourg. *boquin* aussi Bonnardot ms.

Boce (bò-s') s. f. bêche. Pétin donne *bace* ; Thiriat Saint-Amé *bace* aussi, et Le Tholy *boce*. Scheler, prov. *beca* croc, (sans doute identique au fr. bêche ?) Du Cange *becca*, *besca*, *bessa*, *bessus* nostris *besche* aut. *bexhe*, fortè quod *becci* seu rostri forman praeferat. Notre mot patois, qui correspond littéralement, croyons-nous, au français bêche, est sans doute comme lui aussi d'origine celtique. Il doit en être de même de notre diminutif patois *bouochot* [voy. ce mot]. M. Lambert,

qui donne Val-d'Ajol *basse* s. f. le dérive du celt. *bach* m. s. Littré donne aussi Berry *besse*.

Bocé (bo-sé) v. act. bêcher avec la *boce*. Saint-Amé *bacié* Thiriat.

Bocon (bo-kon) s. m. bacon, le huit de cœur.

Bocquaye (bo-kâ-y') s. f. becquée.

Bocquè (bò-kè) v. a. litt. donner un coup de bec. Ne se dit que des animaux. On a cependant le v. réfl. *s'bocquè*, employé fam. dans le sens de s'embrasser. Peut-être ce verbe, appliqué aux personnes, se rapproche-t-il davantage du prov. et esp. *boca* et de l'ital. *bocca* bouche. Voy. *boèche*. Doubs *boquer* Beauquier, qui le tire du latin *bucca*, ital. *bocca*, *boc* bec et cite le verbe *bouquer* employé par Rabelais. Au fig. employé rarement, cependant il signifie atteindre, attraper.

1. Bocque-bos (bòk'-bô) s. m. pic noir, litt. becque-bois. Cpr. le franç. pique-bois, *Picus martius* L. Les Fourgs *ptsot-bos* Tissot, qui cite d'après Oberlin le lorr. *buque-bos* ; Saint-Amé *boac-bô* ; Le Tholy *boc-beu* Thiriat, qui cependant écrit dans son *Dictionnaire*, p. 419, *boaque-bô* et *boque-beu*.

2. Bocque-bos (bok'-bô) s. m. pic, pivert. Littré donne *bèque bois* s. m. nom vulgaire de la sitelle, oiseau. Etym. *boèquè* et *bôs* ; Yonne *boque-bois* pivert Joissier.

Bocquegnèye (bok'-gnè-y') Bocquegney, commune.

Bocqu'tè (bok'-tè) v. a. becqueter.

Bocré (bò-kré), botré (bò-tré) s. m. tourte faite avec le lait de la vache qui vient de vêler. Pétin a *bouacré* ; Dompaire *botré* premier lait de la vache Adam ; Belfort *bo* flan fait avec des œufs et le premier lait que donne la vache qui vient de vêler Dr Corbis ; Val-d'Ajol « *bettré* et *bouacré* s. m. colostre, premier lait d'une vache qui vient de vêler.

Bodaige (bo-dai-j', ou ch') s. m. bandage, bandeau.

Bodé (bò-dé) s. m. espèce de bandeau blanc en forme de napperon que les femmes en deuil portaient sur la tête et arrêtaient au-dessous du cou. Ce doit être le même mot que *bandeau* en français.

Bodè (bò-dè) v. a. bander (le subs. est *bonde*); mettre un bandage à une voiture.

Bodère (bo-dé-r') s. f. boue, bourbe. Jouve, *Coup d'œil*, p. 13, le dit d'origine gauloise *bad, bod*. Doubs, Jura *breu, bru* m.; *brohie, brayie, brier* marcher dans la boue Dartois, qui cite ital. *broda, brago* boue; Vagney *bodére*; Saint-Amé *brope* et l'adj. *brodian* boueux Thiriat; Dompaire *bodère* Adam; le cadastre de Cleurie a « les Boudières », section A, en patois *lâs bodère*, les lieux boueux; Lusse « La Boudière », section B, patois *bodire*; Saint-Amé « La gueu Boudière », *Lé gueu bodère* la gueue des boues. Voir ci-dessous *Gueuyot*.

Bodotte (bo-dòt') s. *fém.* nombril. Ramerupt *boude* s. f. nombril, corruption de bonde Thévenot; Saint-Amé *beudate*; Le Tholy *beudote*, fig. as du jeu de cartes Thiriat; Val d'Ajol *boudate* Lambert, qui lui donne la même origine qu'à *bedaine* rappelle le bas-latin botulus, botellus, bodellus, le vieux fr. *bedille* cordon ombilical, et *budine* nombril, d'après Larousse. Cpr. l'anc. fr. *boudine* nombril, cité par Diez, *Gramm.* II p. 311. Godefroy donne « *boudine, boudhine, boudinne, bodine, boutine, botine*, s. f. *Boutine, boutinette* se dit aussi en Picardie. Rouchi *boudène*, lorr. et bourg. *bodote*, champ. troy. *boude*, « jouer à toque boude »; Bret. Côtes-du-Nord, arrondiss[t] de Matignon, *Bouzine* vessie. Dans l'Anjou et dans la Sarthe, on appelle aussi *bouzine* une vessie, en particulier une vessie de cochon que les enfants s'amusent à enfler. »

Boé (boué), boén ce dernier devant la voyelle et l'*h* muette; in *boén hômme*, in *boén èfant*, masculin; *boène* (bouè-n') fém, adj. 1° bon, bonne; 2° Heureux; favorable; *souhâtié lai boène ain nâye*; *boéjo*, boé-so bonjour, bonsoir; 3° Avantageux, salutaire: *boé pou lai fiève* bon pour (guérir) la fièvre, *boène âr* bon air. 4° Qui a du crédit : *Jé n'lo cros jai wâ boé*; 5° Grand, choisi, juste, *boère* in boé cōp, *ène boènè hoûre de tot-ci* une bonne lieue d'ici, *el ost d'ène boène famiye* il appartient à une bonne famille. *C'ost des boènes geots* ce sont de bonnes gens. Locutions à noter : *dé boène houre* (et non *dé boène hour*), ai lai *boène hoûre*

semblent être du féminin bien que l'accentuation (é fermé) appartienne au masculin. Est-ce une exception de genre ou de prononciation ? Valenciennes XI[e] et XII[e] s. *Se boin nous semble* CAFFIAUX ; (il) ne puel falir à boine F. C. I. 13) DIEZ *Gramm.* III, p. 96. — 9 Août 1420 *boin. Doc. Vosg.* p. 32, (2[e] pagination). La prononciation *boèn* au masc. sing. est uniquement usitée dans *boèn Joson,* dénomination particulière d'un habitant de Safframénil. On remarquera la diphtongaison aussi dans l'ital. *buòno.*

BÔBINE (bô-bi-n') s. f. bobine.

1. BOÉCHE (boué-ch') s. f. bouche ; XIII[e] s. boiche. *Doc. Vosg.* I p. 173.

2. BOÉCHE (boué-ch'). A la différence du précédent, l'*é* est long. s. masc. laine bège. Vosg. *bouage* PÉTIN.

BÔCHÉ (bô-ché) v. a. boucher.

BÔCHÉ (bô-ché) adj. bouché, sans intelligence.

BÔCHÈ, autre forme de BÔCHON. Voy. ce mot.

BÔCHON (bô-chon), BÔCHÈ (bô-chè) s. m. bouchon.

BOÉHHÉ (boué-hhé) v. a. bercer. De *boège* berceau. Dial. bourg. *bers* MIGNARD, qui le tire du * *bercidum* DU CANGE et cite le pat. bourg. *bressoie,* qui a le même sens que bers.

BOÉHHOU, OUSE (boué-hhou, oûs') s. m. et fém. berceur, euse, Val-d'Ajol *bouehoure* petite table placée au fond du lit, sur laquelle on place le berceau, pour bercer pendant la nuit au moyen d'une corde.

BOÉJO (Boué-jo). Voir *Bonjour !*

BOÈNE-FÔMME (bouè-n'-fô-m') s. f. sage-femme. Les Fourgs *bounot-fennot* TISSOT.

BOÉ-LOHI (boué-lò-hi) adj. des deux genres, oisif, paresseux, fainéant. SAINT-AMÉ *bouo-l'hè* ; Le Tholy *bonlauhi* THIRIAT ; Ventron *bouo l'hè* ; ou *bouon'hè* bon loisir ; Hadol *boè-lohi.* Litt. bon loisir.

BOÉNHOUR (boué-noûr) s. m. bonheur.

BOÉNHÔMME (boué-nô-m') s. m. bonhomme.

BOÈNEMOT (bouè-n'-mò) adv. bonnement, simplement.

Bòrd (bor, ô résonn.) s. m. bord.

Boére (boué-r') v. a. boire. Absol. s'abandonner à la boisson. *Ç'ost* in *homme qué boét*. Comparaison *boére comme* in *trou*. Voir la conjugaison à notre *Grammaire*, p. 394-50.

Boérie (bouè-ri) s. f. (fam.) cabaret. Orig. *boére* boire.

Boérotte (boué-ròt') s. f. burette. Suisse rom. *baratta* baratte, petit baril, barillet Bridel; Aboncourt *bouérotte*; Vouxey *bouérotte* fruit du nénuphar; burette à huile. Rehérey *bourotte*, Landremont *boratte*, Lay-Saint-Remy boèlotte Adam. Vx fr. *bure*, buire vase; Seraumont *boélliotte* Olry, *Sobriq.* des hab. de cette localité. (Excursion citée ci-dessus, 1881, p. 418).

Boésé (boué-*zé*) v. a. boiser.

Boé-so (boué-so)! bonsoir !

Boèsseau (bouè-sô) s. m. boisseau.

Boèsson (bouè-son) s. f. boisson.

Boèsse (bouè-s') s. f. terme de dénigrement pour désigner un misérable chien. A peu près synonyme de *heulotte*.

Boéte (boué-t') s. f. 1° Boite. 2° Mortier de fer de 25 cent. environ qu'on tire à l'occasion d'une noce, d'une fête. Vx-fr. boëtte à feu.

Boètié (bouè-ti*é*) v. n. boiter.

Boétiou, oûse (bouè-tiou, oûs') adj. boiteux. La Bresse *bwèkhtiou*, Prov. ms. n° 17.

Boèye (bouè-y) s. m. 1° Berceau d'enfant. 2° Berceau de voiture, construit en planches étanches et se fermant aux deux extrémités par des *bâchons*. Vouxey *bie* s. m.; Comtois *bre*, *bri* m. dim. et *breçot* petit berceau, trébuchet d'oiseleur, *brecie* bercer, Dartois qui le tire du catalan *bressol*, berceau, *bressot* bercer et cite le langued. *brés*. le vx. fr. *bers* et le fr. *berceau* et * *bressac*, comtois *bré* Dartois qui cite le vx. fr. *ber* dial. bourg. *bers* Mignard, qui le tire du * *berciolum* Du Cange, et donne aussi le patois *bressare* qui a le même sens que *bers*. Landremont *bekhe* Adam : Gloss. mess. *bêkhe*, La Bresse *bwée*, noël.

Boèyèsse (bouè-yè-s') s. f Jeune fille. Le Tholy *béyèsse*,

béesse; Vagney *boayesse*, Saint-Amé *boèyesse*, THIRIAT ; Ventron *bouaïésse*, jeune fille ; ital. et prov. *bagassia* LITTRÉ. GODEFROY *baiasse-ace*, *baiesse*, *beasse*, *beasce*, *boasse*, *beause*, *beesse* s. f. servante, femme de chambre. M. JOUVE, *Coup-d'œil*, p. 14, tire le mot patois du kimrique *bach* petit, ou du gallois *bac*. « *Bagasse*, dit LITTRÉ, est la forme italienne ou provençale *bagascia*, *bagassia* reprise en français, la forme ancienne était *baasse*, *baïasse* ou *baese*. »

BÔVE (bô-v') s. f. bave.

BOFFE (lai) (lè-bò-f') La Baffe, commune.

BOGUETTE (bo-ghè-t') s. f. baguette.

BOGUIÉ (bo-ghié) v. n. bégayer. Pic. *béguer*. Namur. *bégui* LITTRÉ, orig. subs. (rare) *bogue* bègue.

BOLANCE (bò-lan-s') s. f. 1° balance ; 2° balançoire ; branloire ; 3° escarpolette.

BOLANCÉ (bo-lan-cé) v. a. balancer, Saint-Amé *balancié*, Le Tholy *bolanci* THIRIAT.

BOLANCIER (bò-lan-sié) s. m. balancier.

BÔLLE (bò-l') s. f. 1° balle, projectile ; 2° Caisse, ballot des marchands ambulants et des mendiants montrant les images populaires, vierges, Saint-Hubert, etc., qu'elles renferment. Vosg. *baule* CHARTON, qui le tire de l'esp. *baul*.

BÔLÈ (bô-lè) et BOLÈ (bô-lè, o non résonn.) rouler, fouler aux pieds le foin, le grain sur pied. 2° v. n. verser, en parlant des récoltes trop fortes ou battues par l'orage.

BÔLEINE (bô-lè-n') s. f. baleine.

BÔLÈYE (bô-lè-y') s. m. litt. porte-balle, sobriq. masc. *lo Bôlèye poutait ène bôlle dos lo tops*.

BOLIANT, ANTE (bo-lian-ant') adj. vif, agile. Etym. Voy. le verbe *Bolié*, dont il est le part. prés. pris adjectivement.

BOLIÉ (bo-lié) v. n. remuer vivement, s'agiter lestement, frétiller. Vienville *bolier* se hâter ADAM. Gloss. mess. *bollier*. Il pourrait se faire que ce mot fût identique au fr. *bouillir*. PÉTIN traduit *bolliant* par bouillant, frétillant, et donne le verbe *bollié* bouillonner, Remilly a *bolie* se dépêcher ROLLAND.

Raon-aux-Bois *bolion* s. m. ou f. enfant remuant, qui ne peut rester en place. *Dieu ! qué bolion !*

Bollon (bo-lon) s. m. ballon.

Bollot (bò-lo) s. m. ballot.

Bollottè (bo-lo-tè) v. a. ballotter.

Bôlotte (bô-lo-t') s. f. Peu usité dans le sens de petite boule. Plus commun dans le sens de fruit (botanique) de la pomme de terre, petite boule verte succédant à la fleur de la pomme de terre.

Bombardè (bon-bar-dè) v. a. bombarder.

Bombè (bom-bè) v. a. bomber.

Bon adj. rare, usité dans les locutions suivantes : *bon sens, Bon Dieu, bonjou, bonsoér.*

1. Bonde (bon-d') s. f. 1° *Bonde dé lart'* flèche de lard ; 2° compagnie, société, fam.

2. Bonde (bon-d') s. f. bonde de tonneau, d'étang.

Bon Dieu (lo). On ne dit jamais *Dieu* purement et simplement. *Poutè lo Bon Dieu* porter les derniers Sacrements. Crucifix. Toutefois, *Dieu* est pris absolument dans quelques expressions famillières comme *mon Dieu,* ou grossières dans les jurons, par ex. *tonnerre de Diéu !* etc. Le patois de Fillières offre quelques particularités à peu près analogues (voir Clesse h. v°).

Bondon (bon-don) s. m. bonde de tonneau.

Bonjou (bon-jou) s. m. bonjour.

Bontè (bon-tè) s. f. bonté.

Boquet (bó-kè) s. m. 1° Bouquet ; fig. fleur artificielle ornée de rubans offerte par les demoiselles à leurs valentins à la noce ou au baptême; 2° Fleur naturelle cueillie dans un jardin et par extention toute fleur croissant spontanément, même non réunie en *bouquet* ; 3° fam. *boquet d'cinq fleurs* giroflée à cinq feuilles, soufflet si fortement appliqué que les cinq doigts laissent leur trace. Cornimont *bouquat d'Saint Joseph* drave printanière *Draba verna* L.; *bouquat d'Saint Jean* leucanthème vulgaire *L. vulgare Lam.*; *bouquat d'beurheu* bourse à pasteur, *Thlaspi Bursa-pastoris L.* A. Didier ms.

Boquin (bo-kin) s. m. instrument pour charger et décharger les grosses pièces de bois.

Boquot (bò-kò) s. m. banquet. Orig. *ban*, convocation, invitation ; le banquet est en effet un repas d'apparat où on convoque, où on invite (Gast. Paris, *Romania* IX, 1880, p. 334). Selon cet auteur, l'étymologie *banc*, proposée par Littré et Forster *Zeitschrift für roman. Philologie* n° III Mélanges devrait être rejetée.

Borboéya (bor-boué-iâ) s. m. bredouilleur. La vraie signification est peut-être *barbouillard*, comme l'indique M. Lambert-Thiriet, qui donne le Val-d'Ajol *barbouyâ* babillard ou plutôt barbouillard, fr. barbouilleur. Rac. *barbula* petite barbe, pinceau, d'où le v. barbouiller, peindre grossièrement, gâcher. Le patois a reporté ce mépris au langage.

Borboyé (bor-boué-ié) v. a. et n. bredouiller.

Borbolè (bor-bo-lè) v. n. couler péniblement en parlant d'une source ; patauger dans la boue.

Borboleuye (bor-bo-leu-y') s. *masc.* flaque d'eau, de boue. 2° Iron. étang très petit, ou de peu de rapport.

Borbotè (bor-bo-tè) v. n. barboter, murmurer. Bredouiller. Norm. *varvoter*, esp. *barbotar* marmoter ; Suisse rom. *barbotta*, *borbottâ* Bridel.

Bordè (bor-dè) v. a. border.

Borlot (bor-lò) s. m. bolet. Pétin a *bolat*. Cette expression se donne notamment au bolet comestible *Boletus edulis* Bull. vulg. appelé cèpe polonais. *Mèchant borlot* bolet ou champignon des mouches *Amanita muscaria*. Val-d'Ajol *borleu*.

Borrelèye (bor'-lè-y') s. m. bourrelier. Godefroy v° Dossiere donne : « Au *borrelier* pour IIII coliers... »

Bôs (bô, ô résonn.) bois. *Bos d'kmo-ré-târre* fannes, tiges de pommes de terre. Devinette : *Qu'ost-ce què toune tojos auto do bôs et què n'pieut j'mâs otrè d'dos ? Lai couôhhe.* — Vouxey, prov. *Au bos l'oviou au chemin s'en repentir* on amasse beaucoup de bois pour l'emporter, on s'en repent en chemin, la charge est trop forte.

Boset (bo-zè) s. *masc.* 1° bouse; 2° fig. fam. personne de peu de valeur, méprisable. Alpes suisses *bauza* Bridel v° *embozzela ;* Remilly *bosè* gros homme, saligaud Rolland ; Le Tholy *boset ;* Landremont *boseau, bosèque* Adam ; Gloss. mess. *bosék* gros enfant stupide et sale ; Belfort *bauzèt* synonyme du mot historique de Cambronne Dr Corbis.

Bosse (bo-s') s f. 1° bosse. Fig. grande quantité; 2° *bosses de mouhhottes* panier d'abeilles, ruche. Prov. *bossar* (se) se gonfler P. Meyer, *Romania*, 1873, p. 201 ; Baume, Lure *beusse, bosse* ruche Dartois, qui le rapproche de l'all. *beute* ruche. *Rire ène boène bosse, s'on fouré ène bosse,* etc. Autre loc. *dé bosse* en plus; en surplus : *Quand on z'aiveu comptè, j'ons treuvons* ùn *dé bosse* (en plus du compte).

Bosselè (bos'-lè) v. a. bosseler.

Bossota (bò-so-tâ) s. m. s'occupant de choses de peu d'importance. V. pl. bas son verbe *Bossotè.*

Bossotè (bò-so-tè) v. n. s'occuper de riens, ne pas faire la besogne convènablement. A Dompaire, ce verbe signifie s'occuper de menus détails du ménage, se livrer à des travaux sans utilité Adam ; Saint-Amé *baçota* faire de petits ouvrages Adam ; Allain *baissoter* ; Vaud *bazotta* balancer, chanceler, hésiter, barguigner Bridel. Jouve *Coup d'œil,* p. 15 dit : « je n'hésite pas non-plus à croire que le même kymrique *back* petit n'ait donné naissance à notre patois *bassoter,* baguenauder, s'occuper à des riens, à de petites choses, et qu'on ne doive rejeter l'analogue qu'il présente avec *béchoter* donner un petit labour. Le premier est énergique et naturel, le second serait d'un sens indécis, peu clair et tiré aux cheveux ». Ramerupt *bacuter* s'occuper de divers petits ouvrages sérieux Thévenot [ne doit-il pas avoir le ç cédille ?] Saint-Amé *baçota* Thiriat.

Bossottes (bo-sò-t') s. f. plur. variole, appelée vulg. petite vérole. Razey *bossottes* marques de la petite vérole Adam ; Ventron *bossate* pustule, petite vérole. C'est un diminutif de *bosse.*

Bote (bo-t') v. a. mettre, bouter (dont il nous paraît le correspondant exact). Bourg. *bôtre* Mignard, qui cite *bôtantrein* s. m. boute-en train ; J. de Gouvet a dit : « Nul que je sache ne viendra jamais bouter l'œil en mon cahier (Histoires du vieux temps, Paris, Lévy, 1882, I p. 2). Ventron *bota,* qui s'emploie à tous les temps, tandis que *matte* n'est usité qu'à l'infinitif et au part. passé, *mas,* mis, *masse* mise ; *Psautier de Metz :* il... boute fuer toutes tenebres Bonnardot *Prolog.* l. 181.

Botême (bò-tê-m') s. m. baptême. Dicton : *Ç'ost pèye qu'ène noce et qoaite botêmes* c'est plus (pis) qu'une noce et quatre baptêmes, c'est-à-dire une grande cérémonie, un grand repas.

Bote-aivant (bo-tè-van) s. m. initiative, hardiesse, habileté. *E n'ai poét d'bote-aivant* il est loin d'être *dégourdi.*

Boteuye (bò-teu-y') s. m. manche à balai. Ventron *botou* s. m. boutoir, outil de sabotier.

Botié (bo-tié) v. a. baptiser. Landremont *bétié* Adam.

Botique (bo-tik') s. f. atelier de maréchal. Boutique.

Bott'lè (bo-t'-lè) v. a. botteler.

Bott'lou (bo-t'-lou) s. m. botteleur.

Bot'nè (bot'-nè) v. a. boutonner ; v. n. boutonner en parlant de l'arbre. Des Fourgs *bout'nai* Tissot.

Bot'nére (bot'-né-r') s. f. boutonnière. Le Bagnard, Suisse rom. *boteniâre* J. Cornu, qui le tire de *botonaram.* Les Fourgs *bout'nîre* Tissot.

Boton (bo-ton) s. m. bouton. *Nollè au boton* aller satisfaire un besoin naturel. Cornimont *boton d'or* litt. bouton d'or, Renoncule âcre *R. acris L., R. bulbeuse R., R. bulbosus L.* et *R.* rampante *R. repeus L.* A. Didier.

Bôton (bô-ton) s. m. bâton, canne. *Bôton d'beusse* batte de baratte, levier de bois de la baratte longue.

Botôye (bo-tô-y') s. f. bouteille. Comtois *boutoille* Dart.; bourg. *botoille* Mignard ; Du Cange donne *boticella* et *bottaglia.*

Botrè. Voy. *Bocré.*

1 **Botte** s. f. botte, quantité de ..

2 BOTTE s. f. botte, chaussure.

BOUCHÉRE (bou-ché-r') s. f. bouchère.

BOUCHÈYE (bou-chè-y') s. m. boucher.

BOUCHON (bou-chon) s. m. buisson servant d'enseigne de cabaret ; aussi en bourg. BONNARDOT ms. Champagnole (Jura) *bouëtson* GINDRE.

BOUCHONNÈ (bou-chonè) v. a. bouchonner.

BOUCHOT (bou-chò) s. m. bouc, voy. *boc*. Saint-Amé *boucha* ; Le Tholy *boucho* THIRIAT ; XIVe siècle : « Item en franc masel de m. b. ne doit vendre chievre ne bouchas ne chair surfeinee ne baudit femelle pour masle ». *Doc. Vosg.* I, p. 185.

BOUDE (boû-d') s. f. mensonge. Hadol *bôde* ; Val-d'Ajol *bouodje*.

BOUDOU, OUSE (bou-dou, oû-s') adj. menteur, euse. Saint-Amé *boudou* ; Le Tholy *bodou* THIRIAT ; Val-d'Ajol *boudjou* ; bourg. *borderie* s. f. (rare) tromperie ; vx-fr. *borde* ; fr. *bourde* : renonçant à l'exception de... ignorance, de borderie, d'erreur (Noirs 1262, DÉY *Vocab.*) — Proverbe :

On raittroppe pu vite in boudou
Qu'*in* aiveûle et qu'*in* boétiou.

La Bresse : O retrape pu vite in boudou
Qu'in aiveule ou bié qu'in bwekhtiou.
Qwée mò-ce qué te vouré das tonaue
O te sorparon do tai khavaue. » X*** ms.

Epinal *boudiou* subst. et adj. menteur. On lit en effet dans CHARTON *Vosg. pitt.* p. 27. Paris. Humbert, 1862 : « Or cette horloge [d'Épinal] ne tenant pas toujours à dire la vérité, le populaire l'avait, par dérision, nommée le *Boudiou*, mot patois qui signifie menteur. . »

BOUGÉ (bou-jé) v. n. bouger.

BOUFFÈ (bou-fè) v. a. et n. bouffer. Bas-Valais *bouffa* BRIDEL ;

BOUGRE, BOUGRESSE au fém. Le masc. n'est pas toujours pris en mauvaise part, souvent il signifie aimable, bienfai-

sant, mais même dans ce cas, on évite de l'appliquer directement à la personne à qui l'on parle : *Ç'ost* in *bon bougre.* M. Bridel observe ce même sens bienveillant dans le pays de Vaud et de Fribourg, même à l'égard de celui à qui on parle. « Dire à quelqu'un en lui frappant sur l'épaule *t'i on bon bougre* est un compliment d'amitié et du meilleur ton, très usité dans les foires et marchés. » Le Bagnard a *bèügro* homme solide J. Cornu, qui le tire de *Bulgarum* ; bourg. *bôgrai* petit bougre Mignard.

Bougrémot (bou-gré-mò) adv. bougrement, beaucoup. Saint-Amé *bòugremo* Thiriat.

Bouhhé (bou-hhé) adj. Hadol *pain bouhhé* dont la croûte se détache de la mie. Doit tenir à *bourse* et être l'équivalent de *boursouflé.*

Bouhh'nèye, èrr (bouhh'-nè·y', ér') adj. Habitant les Buissons (Section d'Uriménil). V. *Bouhhon.*

Bouhhon (bou-hhon) s. m. buisson. Pagny-derrière-Barine *bouchan* A. Guillaume ; bourg. *bouchot, bouchet* agglomération d'arbres sur un point Mignard, qui cite le pic. *bouchel* et * *boscus* ; Le Tholy *bohhau* Mlle Houberdon ; Gerbépal *bohon* hêtre Adam, qui le tire de l'all. *bûsch* ; Cleurie a un lieu dit *Les Bouxeux* patois *Bouhheux* buissonneux Thiriat ms. ; Les *Bouhhons* section d'Uriménil, Les Buissons.

Boulanger fait au fém. boulangére.

Boule s. f. cité pour son doublet (rare) *bôle* avec l'*o* résonnant.

Boulé (bou-lé) s. m. bouleau blanc, *Betula alla* L. Sp. 1393 ; Ban-de-la-R. *bôlatte* fém. Oberlin, p. 176 ; Ban-s.-M. *bolatte* Adam, 305 ; Brouvelieures, Bru *bôlotte* ; Bruyères *bôla, bôlotte* ; Celles *bolotte* fém. ; Charmes *boule ;* Châtel *boulè* Adam, 304, *boulâ* masc. et *boule* fém. ; Cleurie, Syndicat et St-Amé *boulé* Th. 103 ; Cornimont, Gerbamont *bolè* ; Deycimont *bôle* Adam 304 ; Fontenoy *boubël* ; La Forge, Le Tholy *boulé* et *beule* ; Fraize *bôlatte* ; Gérardmer donne au cadastre, section A *aux Bolles* ; Gerbépal *bolau,* et le cadastre section C : *la Beule* :

Girecourt-les-V. *boulèye* Adam 304, et *bouleye* ; Mandray *boonlatte* Adam 304-305 ; Mortagne *bôle* ; Moussey *bolotte* ; Offroicourt *boule* masc.; Provenchères *bolâotte* Adam 304 ; Raon-l'Etape *bôlotte* fém.; Raon-s/-P., Saales *bolatte* ; Saint-Dié a une section « La Bolle » ; Saulxures *bolé* ; Le Tholy *boule* Th. 103 ; Totainville *bos de boula* ; Vagney *boûlé* Adam 304 *bôlé* et *boulé* Pétin, p. 32 et 35 ; Val-d'Ajol *boule* masc.; Ventron *bolé* Adam 304 ; Vexaincourt *bôlotte* Adam id., et *bôlotte* fém ; Vienville *beule* Adam id.; Ville *bolèye*. Il est peu d'arbres qui aient donné autant de *lieux dits* dans les Vosges. Voyez les deux mots ci-dessous. On dit aussi à Cornimont *bolé d'pannoure* litt. bouleau à balais.

Boulés (les) s. m. pl. litt. aux Bouléaux, lieu dit. Voyez *Boulé* et *Boulè*.

Boulè (bou-lè) s. m. lieu dit. Cpr. *Lé Boulay* commune près de Bruyères. Gérardmer, section A. *Aux Bolles* ; Gerbépal *La Beule* ; Tendon B. *La Bolle*, et Saint-Dié *La Bolle*.

Boulié (bou-lié) s. m. pièce de bois se plaçant perpendiculairement au mur à construire, sur lequel il s'appuie à une extrémité et de l'autre sur une *lône* pour faire l'*ôlleuye* (l'échafaudage).

Boune (boû-n') s. f. borne. Gaulois *bonn*, gallo-romain *bona*, *bonna* frontière ; vx.-fr. *bone* Loiseau, Lang. fr. p. 9, 2e édit. Paris, Thorin ; vosgien *boune* Charton, qui le tire de l'angl. *bound*. En mai 1270 *bonne*, *Doc. Vosg.* VIII, p. 21.

Bounnot (bou-nò) s. m. bonnet. Comparaison : *El ost piaihant comme* in *bounot d'neuye*.

Bouoché (bouò-ché) v. a. piocher avec la houe ; 2° fig. v. n. se dit d'une personne qui, sans être au lit, laisse tomber la tête en sommeillant, imitant ainsi plus ou moins le mouvement de la houe. Cornimont *boitché* bêcher à la houe.

Bouochot (bouò-chò) s. m. bêchon, binette. Scheler v° Bêche donne le dim. *bêchette, bêchot*.

Bouochou, ouse (bouò-chou, oûs') s. m. et f. bêcheur, bêcheuse.

Bouogève (bouo-jè-y') s. m. berger. Du Cange a *Berbicarius*, pastor berbicum, ovium, vulgo *berger* et *Brevicarius... Verbecarius... Bercarius* abbreviatum ex *Berbecarius... bergarius, berquarius.*

Bouògère (bouò-gé-r') s. f. bergère.

Bouohhe (bouo-hh') s. f. 1° bourse : *j'á peudu mai bouohhe*; 2° argent. *El ai ène boène bouohhe*; 3° *bouohhe dė curé* tabouret bourse à pasteur. Gruyères *boxa* J. Cornu pron. *bocha*; Grandvillers, Gloss. mess. *bohhe* Adam. En 1432 *bouxière* trésorière. *Doc. Vosg.* I, p. 94. Vagney *bouohhe dé préte* tabouret bourse à pasteur. Val-d'Ajol a le verbe *bouhha*, *grain bouhha* grain soufflé ; Ventron a aussi le même adjectif s'appliquant au pain dont la croûte s'est levée. Voy. *Bouhhé* ci-dessus.

Bouône (bouô-n') adj. borgne. Val-d'Ajol a le verbe : *é l'e bouona* il l'a éborgné, aveuglé ; Ventron *bouaune* Adam.

Bouori (bouo-ri) s. m. baril. Cornimont *bouara*.

Bouorieuye (bouò-rieu-y') s. m. lieu dit, qui doit se rattacher comme facture au « *Frais Baril* » commune de Raon-a.-Bois et de Bellefontaine (1).

Bouoron (bouo-ron) sobr. masc. qui paraît correspondre au franç. baron, soit comme nom de famille, soit comme sobriquet d'origine et par imitation de ce nom.

Bouorot (bouò-rò) adj. exclusivement usité avec *iœu : iœu bouorot* œuf gâté.

Bouotte (bouò-t') s. *fém.* moucheron, cousin. Genres *Culex* et *Cynips*. Vosgien *bouatte* Pétin ; Uriménil *chaitrou d'bouottes* mauvais couteau, (litt. châtreur de *bouottes*, bon à châtrer ces insectes). Malavillers *baouotte* insecte qui nage sur les mares du fumier De Puymaigre, Chants pop. mess. II p. 248 2e édit. St-Amé *boatte ;* Le Tholy *bouotte* Thiriat-Adam 234 ; Ban-s/-M. *bouatte* moucheron Adam ; Ventron *bouatte* Valroff inéd. C'est du Dr Seriziat lui-même, et *de visu*, que je tiens la concordance

(1) Remarquable par son étang, dit « du milieu du monde », dont les eaux se déversent à la fois dans la mer Méditerrannée et dans la mer du Nord.

du nom patois de ces intéressants insectes au genre *Cynips*. Le *Cynips* est hyménoptère, tandis que le *Culex* est diptère. Moyenmoutier, section A, a un « Champ de la Bouette », en patois du pays *Champ de lai Bouotte* champ où il y a des moucherons, cirons.

Bouranque (bou-ran-k') s. f. paire de cercles de bois tenant au *bourosson* d'une part et se réunissant à la *chenôyc* d'autre d'autre part. Orig. le latin *borellum* a donné (le Bagnard Suisse-rom.) *borè* collier Cornu. Ce rapprochement mettrait-il sur la voie ? Il ne serait pas surprenant que l'élément franç. *ranche* s'y rencontre : chevilles de bois ou de fer servant d'échelons.

Bouri ! bouri ! (bou-ri) cri pour appeler la couvée d'oisons. Voy. *Bourion*. Meuse *bouri* canard ; Comtois *boûri* Dartois ; Bourg. id.

Bourion (bou-rion) s. m. petit canard. Meuse *bouri* canard, et comtois *bouri* Dartois ; St-Amé *boura* canard mâle Thiriat ; Val-d'Ajol *bouore* cane, *bouri* canet, *bourion* jeune canard ; wallon *bour* canard.

Bourosson (bou-rò-son) s. m. pieu planté dans la *jovaye* et contenant les *bouranques*. Très fam. place d'une personne à table ; Ventron *bourançons*. Cornimont et Val-d'Ajol *bourançon* poteaux où l'on attache les vaches à l'étable.

Bourre usité dans la loc. *dé bourre*, en désaccord : *ête dé bourre daivo quéqu'ûn*.

Bourrè (bou-rè) v. a. 1° bourrer. Fig. maltraiter ; 2° chasser dans la *trouble* le poisson au moyen du *bourreuye* ; messin *bouler* chasser le poisson dans le filet en battant l'eau et en fouillant dans les herbes et les pierres à l'aide d'une perche dont l'extrémité est armée d'un petit plateau en bois Godefroy.

Bourreuye (bou-reu-y') s. m. 1° Charrue pour meublir et défoncer, labourant profondément à droite et à gauche ; 2° perche destinée à chasser le poisson dans la *trouble* ; correspond au franç. *bourroir* sans en avoir l'acception donnée par Littré.

Bourriau (bou-riô) s. m. 1° bourreau; 2° dur pour les autres, au propre et au figuré.

Bourriaudè (bou-riô-dè) v. a. traiter durement, en bourreau. Orig. *Bourriau.*

Bourrique. Cité pour la locution *fâre toûnè en bourrique* embêter fortement, abrutir.

Bousculè (bous-cu-lè) v. a. bousculer.

Boussaye (bou-sâ-y') s. f. poussée. Comtois *boussai* fém. épaulée, espace de temps, une fois Dartois.

Boussé (bou-sé) v. a. Pousser. On constate le même adoucissement dans le comtois *boussai, beussa* et *bussai* Dartois; les Fourgs *bussai*, et Mouthe *buchai* Tissot; Val-d'Ajol *s'eboussa* heurter du pied, bien que M. Lambert le tire de l'all. *anpochen* heurter; Vouxey *boussaille* s. f. tâche, journée.

Bousse-bot (bou-s'-bo) s. m. ironique. Litt. pousse-crapaud, homme chétif, de petite taille. Le comtois a le même mot *boussebot* Dartois.

Boussole (bou-sô-l', ô résonn.) s. f. fam. tête. *Pâde lai boussôle* devenir fou.

Boussottes (bou-sò-t') s. f. pl. jeu des poussettes; *dansé les boussottes* danser les poussettes; Vouxey a *boussottes* s. f. brindille.

Bout s. m. Cité pour ses acceptions propres au patois : *lo haut bout* [d'lai tôye] le haut bout de la table, la place d'honneur. Les *Doc. Vosg.* donnent *au haut boult* 1603, p. 134. *Nè bout né fin* ni bout ni fin. En 1676 : j'ai attendu avec grand soulcy afin de voire finablement quel but et fin pourroit obtenir... cette querelle... Chronique de Chaumousey traduite en 1676 par Jean Defrance. *Doc. Vosg.* II. p. 103.

Bout d'champ (ai tot) loc. adv. (à tout bout de champ) allusion à l'allée et venue de la charrue, à chaque instant, sans cesse.

Bout do monde (lo) loc. adv. tout au plus, au pis aller.

Bouyi (bou-yi) s. m. bouilli.

Bouyon (bou-yon) s. m. 1° bouillon de soupe; 2° fig. Opéra-

tion malheureuse : é *boéveu* in *boé bouyon* ; 3° averse, orage ; 4° *bouyon d'onze houres* trépas (fam.) *B. poèntu* lavement. Dicton : *el ost rude au bouyon, é n'lâye poèt d'pain* il dévore tout.

Bouz'mont Bouzemont, commune. — Proverbe :

Qui qu'vâ ai Bouzemont sòs montè
Ai lai pus bâlle féye do monde sos lai d'mandè.

Allusion à la position de cette localité sur une hauteur.

Bova (bo-vâ) s. masc. et adj. lotte, chabot commun. *Cottus Gobio* L.; 2° fig. fam. blagueur, bavard ; Cornimont *bouavâ* bavard ; St-Amé *boavâ* Thiriat.

Bovardaige (bo-var-dè-j') s. m. bavardage.

Bovardè (bo-var-dè) v. n. bavarder. Orig. *bovâ* forme contracte de *bovâd, bovârd.* Voy. ce mot et ma *Phonétique* 1882 et 1883.

Bovè (bò-vè) v. n. baver.

Boveron (bò-v'-ron) s. *masc.* bavette d'enfant. Vaud *bavaron, baveron* Bridel. Orig. *bovè.*

Boverotte (bò-v'-rò-t') s. f. bavette du tablier ; Val-d'Ajol anciennement le *dèvèlèye* tablier était rehaussé d'une *bèverotte* Lambert ; Suisse rom. *bavetta, baveratta* Bridel. Orig. *bovè.*

Bovotte (bò-vò-t') s. f. fam. pituite. Orig. *bové.*

Bovou (bo-vou) bovouse (bò-voû-s') adj. baveur, euse.

Bôvoulan (bô-vou-lan) s. m. engoulevent. *Caprimulgus Europaeus* L. ; Saint-Amé *bo-volant* Thiriat.

Bovure (bò-vû-r') s. f. bavure.

Boyau cité pour la loc. fam. *boyau d'lai tête* cervelle.

Bôyé (bô-yé) v. n. 1° bailler ; 2° bayer. On ne distingue pas entre ces deux sens. Etym. 1° prov. *badaillar* Littré ; anc. fr. *baailler, boailler ;* 2° wall. *bawi* ; nam. *bauï* Littré ; ital. *badare,* vx fr. *baer, beer ;* Cornimont *boudyé* bailler, avoir sommeil ; Val-d'Ajol in *bouoye-haut* un baille en haut, comme on dit bayer aux corneilles. On désigne ainsi un musard qu'il faut pousser à l'ouvrage.

Bôyesse (bô-yè-s') s. f. baillement.

Bôyeuye (bô-yeu-y') s. m. lieu dit à Buzegney, commune

d'Uriménil. Charmes-s/-M. donne à son cadastre, section C « Le Bailleux. »

Bôyon (bô-yon), bôyot (bô-yò) s. m. baillon.

Brabisse. Sobriquet tenant sans doute du nom de famille *Brabis*.

Bracé (brâ-*sé*) v. n. prendre à droite ou à gauche, virer; se dit surtout des attelages et des voitures, et parfois fam. des personnes. Cornimont *brâcié* virer, détourner; *robe bracièe* robe tachée; Le Tholy *bracie* Adam; Vagney *bracié* Pétin; comtois *brâter* détourner une voiture Dartois, ne donne pas d'origine; St-Amé *bracié*; Le Tholy *braci* Thiriat; Ventron *bracié*; Les Fourgs *bretai* tirer de côté Tissot.

Braconnè (bra-ko-nè) v. n. braconner.

Braîmè (brê-mè) v. a. désirer ardemment. Gruyère *bramâ* crier J. Cornu, pron. bramè; Doubs et Jura *bramâ*, *bromai* crier (en parlant des animaux), Dartois, qui le tire de l'all. *brummen*. et le fr. *bramer*, restreint au cerf; bourg. *bramai*, *braimer* demander une chose avec obstination Mignard, qui cite l'ital. *bramare* désirer ardemment.

Brais (brè) s. m. bras. Loc.: *ai pu brais* bras nus. *Creux do brais* aisselle.

Braissie (brè-si) s. f. brassée. Fillières *brassenâye* Clesse. Orig. *brais*.

Braiya (brè-yâ) braiyou (brè-you) s. m. pleurard, pleurnicheur. Orig. *brâre*.

Braiyant (brè-yan) adj. tiré du part. prés. pleurant: *E s'on viét braiyant dèyé* il s'en vient pleurant derrière [les autres] comme un enfant qu'on n'attend pas.

Braisi (brè-zi) s. m. partie maigre du lard fumé à la cheminée, et par opposition au lard proprement dit. Vagney *berzi* viande brasillée, viande séchée Pétin; Les Fourgs *brezi* viande salée et fumée Tissot, qui cite le fr. *brésil*; Doubs *brési* Beauquier, qui cite le vx-fr. *brasiller* cuire, dessécher au feu. Lepage et Charton, *Statist. des Vosges*, II, p. 311, col. 2, donnent *bresil* viande fumée. Littré vº Piment donne:

« Poivre de brezil ou piment... » Est-ce une allusion à la couleur rouge du fruit de cette solanée, nommée corail des jardins? Le *bräisi* aussi est rouge. Voy. le *Livre des Métiers*.

Braizié (brè-zi*é*) v. n. quelque peu fam. Hésiter, tergiverser, essayer. Serait-ce une acception très lointaine du radical de *braser*? Val-d'Ajol *breseliot* musard, qui s'arrête à de petits détails inutiles; de *bresiller* rendre menu. Cpr. notre patois *braizotte* petite braize; Dartois donne p. 183 le verbe *bresiller*; le bressau a *biaisié* biaiser. *Braizié* est peut-être une simple altération de *biaiser*?

Braizotte (brè-zot') s. f. petite braise.

Bran s. m. 1° élan, effort, poussée. *Fâre* in *bran* donner un élan; *po brans* par intervalles, de temps à autre, quand cela plait (litt. par élan); 2° avance, avantage: *Dé c'qué j'â aivu les* 1000 *fr. lai, ç'ai m'fayeu* in *boé bran*; fig. essai, commencement d'une besogne. Val-d'Ajol *branieuyre* balançoire, et *branier* balancer. *Bran* se trouve dans le *Bon Berger* de Jehan de Brie, édit. P. Lacroix, 1879, p. 95. Ce n'est pas la même signification et peut-être n'est-ce pas non plus le même mot. St-Amé a *poa bran* Thiriat.

Brance (bran-s') s. f. branche. *Branca* griffe; it. v.-esp. prov. *branca*, val. *brençe* Diez *Gramm.* I, p. 30, édit fr.

Branca (bran-kâ) s. m. brancard.

Brancié (bran-si*é*) v. n. balancer comme une branche. Argot franç. *brancher* pendre au rocher, à la branche Vidocq, in Lor. Larchey. Orig. *brance*.

Brançoux, ouse (bran-sou, oû-s') adj. branchu. Cornimont *brancioux, se*.

Brandevin (bran-d'-vin) s. m. eau-de-vie, brandevin.

Brandévinier (bran-d'vi-ni*é*) contrebandier d'eau-de-vie.

Brandié (bran-di*é*) v. a. brandir, balancer.

Brare (brâ-r') v. n. pleurer. On trouve dans Du Cange *braiare*, Gall. *braire* vagire, clamare prout infantes solent. Braire au sens de crier, très-fréq. dans les *Miracles N.-D.* Belmont a le subst. *brâ* cri: *j'à oyü des brâs.*

Branlè (bran-lè) v. a. branler.

Brassé (bra-*cé*) v. a. brasser.

Braya (brâ-yâ) s. m. braillard. Orig. *brâyé*.

Braye (brâ-y') dans le lieu dit *Lâge brâye*. La Bresse a dans son cadastre, section D (1836) « *La Brayotte* » en patois du pays *lai braïatte*. Du Cange donne *Braium* limus terræ Gallis *Bray*... Castrum Braium quod luteum interpretatur... M. De Chaban, p. X, dit : Je crois que la série des *bré, bray, braye*... annoncent un obstacle au libre passage, bois, marais, *montagne*. On emploie *bré* dans le dernier sens en Basse-Bretagne et en Galles, où l'on écrit bry. M. Déy *Voc. pour les chartes* donne « *braye* s. f. rare, porte bastionnée. Les deux murailles vont toucher aux brayes et cloisons dudit chatel. Bligny 1353. Qui perfist en briefves saisons tours, ponts, brayes, fossez, maisons (Inv. du château de Vincennes, in Roquefort). Le Val-d'Ajol a *brahte* boue Lambert, qui cite le wallon *bray* fange, boue ; Bellefontaine a la faigne du brâ, ou brai, qui est une variante Lambert ms. Voir plus bas *Broyotte*.

Brayé (brâ-*yé*) v. n. brailler.

Brayelle (brâ-yé-l') nom de vache tachetée de blanc. Le masc. est *Brâyeu* (v. ce mot). Saint-Amé *brâyelle* Thiriat.

Brayeu (brâ-yeu) s. m. nom de bœuf ou de taureau tacheté de blanc. Litt. bariolé. M. Jouve *Coup d'œil*, p. 62, donne le verbe *brayé* barioler qui doit, je pense, avoir la même origine. M. Pétin a recueilli le même verbe *braïé* barioler, billebarrer. Ventron m'a fourni l'adj. *braïé*, qui se dit de deux couleurs bien tranchées, quand elles se partagent par plaques ou bandes diversement disposées, la robe d'un animal ou tout autre objet Valroff ms.; Les Fourgs *badoulai* Tissot, qui le tire du * *variolatus* ; St-Amé *brayeu et* l'adj. *brayé* ; Le Tholy *brâï* bariolé, multicolore Thiriat ; Cornimont *braïé* bariolé.

Bréhé (bré-*hé*) v. a. briser. Wall. *brihî* Littré ; all. *brechen*; Landremont *brihi* ameublir la terre Adam ; bourg. *bresser* v. réfl. rare, se briser Déy.

Bréhe-dôs (brè*h*'-dô, *ô* résonn.) s. *masc*. hotte, litt. brise-

dos. PÉTIN donne : *qu'é pouaute lé brihe-dos* crocheteur. Saint-Amé *brihe-dos* THIRIAT ; Le Tholy *brise-deu* (ID.), *brihe-deu* AD.; Ventron *brihe-dos*.

BRÉHE-TOUT (bréh'-tou) s. m. brise-tout.

BRÊME (brê-m') adj. frêle, fragile, cassant. Suisse rom. *brelo, a* BRIDEL ; Montbéliard, Baume, Pontarlier *pren, prènne* mince, délié, grêle, fluet DARTOIS, qui cite le roman *prem, prim*, latin et langued. *prim* ; vx fr. *prin* ; Le Tholy et Allain *brème* ADAM ; Gloss. mess. *breinne* ; Yonne *brême* à Grand-champ, Villeneuve-les-Genêts ; *brêle* à Bléneau, et *brêne* [sans localités désignées] JOISSIER ; Ventron *brènne*.

BRETÉLLE (breu-té-l') s. f. bretelle. Val-d'Ajol *beurtelle*.

BRÉTIÉ (bré-tié) v. a. chicaner d'une façon presque permanente, harceler, faire endêver avec persistance. Cornimont *brétié* v. essayer, tâtonner pour venir à bout d'un travail difficile, pénible ; Vagney *brétié* essayer, persister, s'efforcer ; St-Amé *brestié* essayer, tâtonner, s'efforcer, persister THIRIAT.

BREU (breu) s. m. lieudit, commune d'Uzemain, Breuil. *Lai baisse do Breu* La basse du Breuil. M. l'abbé PÉTIN donne « *bro, breu*, breuil », p. 39 ; Bainville-a.-S. Cadastre 1843, section B *le Breuil* en patois *lo Breu*. On connaît DU CANGE, *Brolium*, nemus, silva, aut saltus in quo ferarum venatio exercetur : maxime vere silva muris aut sepibus cincta, unde nominis etymon quod a Græco *peri bolion* effictum innuit Luithprandus in Legat... » Le même auteur donne aussi *brolium, brolius, broilus, brogilus, brugilus, broialium, broletum, briulum, broulum, brollum, broylus, bruillus, bruillium, brullium* et les français *breil, breuil* et *breuille* ; suivent les formes diminutives *breuillet* et *broillot* et même *broillet*. Dans les *Doc. vosg.* IV, p. 29, on trouve *brollis* à l'ablatif pluriel, en 1196, (1)

(1) M. PARISET, dans son *Discours de réception* à l'Académie de Stanislas, donne la définition suivante : « Le breuil est un terrain qui appartenait autrefois au seigneur, sur lequel il avait concédé aux habitants du village un droit de jouissance collective, et qui avec le temps est devenu un pâquis, ou un terain communal... dans beaucoup de communes, il y a des cantons

1498, *le breu, Doc. Vosg.* VII p. 138. « Le Breu » est encore le nom d'une ferme de Ban-sur-Meurthe. Aux environs de Trémonzey se trouve « l'Étang des Breuillots. »

Breuche (breu-ch') s. f. 1° Barre de fer ronde à tête plate, réunissant l'arrière-train à l'avant-train, et traversant l'extrémité de l'*élogneuye*. Vagney *breuché*, Cornimont *breutché* clouer (Petin) ; 2° Fortes dents recourbées ou pointues d'un animal. Cpr. *breuchet* 2.

Breuchet (breu-chè) s. m. 1° brochet commun *Esox lucius* L. 2° Long clou de fer pour *traivottes*.

Breuchi (breu-chi) s. f. Petit broc, cruche. Même radical que *broc* dont il paraît un diminutif. Cornimont *breutchon* pot en terre dans lequel on renferme les denrées. Ramerupt *bucheri*, vase à boisson pour enfants (Thévenot) ; bourg. *bréchie* (Mignard, qui rappr. le v.-grec *brékein* mouiller, arroser) ; St-Amé *breuchie* (Thiriat) ; Val-d'Ajol *brochie* cruche et *brechon* grand vase de terre à mettre le lait ; Vouxey *brechenot* petit brechon ; Essey-les-Nancy *brechon*, vase en fer pour porter le lait en ville. Du Cange a *Brochata* mansura f. sic dicta à Gall. *Broc.* amphora ; roman als. *breutschon* cruchon, *Rev. d'Alsace* 1884 p. 215.

Breuch'ton (breuch'ton) s. m. brocheton.

Breule (breù-l') s. m. Incendie, odeur de brûlé. *Çai fûre lo breûle.*

Breulè (breu-lè) v. n. brûler. Bourg. *brelai.*

Breule-jotte (breû-l'-jòt') sobriq. masc. sign. litt. brûle-chou.

Breulesse (breu-le-s') s. f. brûlure.

Breulo (breu-lô) s. m. Eau-de-vie mélangée de sucre que l'on fait brûler dans la soucoupe de la tasse à café (fam. *brulot.*)

de terres labourables ou chenevières appelées *breuils* ou *breuillots*, en raison de ce qu'il s'y trouve ou s'y trouvait autrefois un terrain ayant cette affectation. » *Mém.* de cette Académie, CXXXIIe année, 4e série, tome XIV. Nancy 1882, p. LXV, note.

Breuleville (breûl'-vil'). Bleurville, commune.

Brèv'tè (brèf'-tè) v. a. breveter.

Brézié (brè-zié) le même que *Braizié* ci-dessus. Remilly *brescënë* (pron. *breuskeugneu*) et *brëzië* (pron. breuzieu) Rolland.

Bricole (bri-kó-l') s. f. chose peu importante, babiole. Anc. fr. *bric.* ou *briche* piège, bas-latin bricola Littré, ou germ. *brech* briser, ou *sprengen* forcer Loiseau, *Lang. franç.* 1882, 2e éd. p. 35.

Bricolè (bri-ko-lè) v. n. S'occuper peu sérieusement.

Bricolou (bri-ko-lou) qui *bricôle.*

Bridè (bri-dè) v. a. brider. Orig. *bride.*

Bridon (bri-don) s. m. bride à sabots, moins large que la *goleuche.*

Brigandè (bri-gan-dè) v. n. Courir cà et là dans l'oisiveté, et surtout la nuit. Moins accentué que le franç. *brigander.*

Brique (bri-k') s. f. 1o brique; 2o morceau, *trique* de pain; 3o Pris d'une façon générale comme quantité : *E' n' fât m' ène brique d'âr.* Val-d'Ajol *brique* brin : *Mi enne brique de beôs pou ellema l'feuye ; enne brique de pain.* Doubs *brique* petit morceau (Beauquier, qui cite l'ex. : faire des briques de belle-mère).

Brique-et-d'broque (dé) Loc. adv. De morceaux détachés.

Briquè (bri-kè) v. n. 1o battre le briquet; 2o se blesser à la cheville du pied avec les sabots. On dit aussi en ce sens *s'bieuché* ; 3o v. a. frotter l'allumette. On dit aussi *riquè.*

Brisac (bri-zak') s. m. fam. 1o Enfant turbulent, déchirant ses vêtements, brisant tout ce qu'il voit; 2o homme vif, rude. Argot franç. *brisacque,* bruit, homme bruyant Lor. Larchey; Comtois, forme urbaine *brise-fer* enfant qui fripe ses habits, Dartois; bourg. *bousak* Mignard, aussi *brisac,* épithète maintes fois infligée *ipsi mihi* par ma grand-mère Bonnardot ms.; Lay St-Remy *brisaque* Adam.

Brisé (bri-zé). v. a. Briser. Expression savante et q. q. peu

emphathique de *bréké*. Tout ce qui paraît savant est considéré comme emphathique par notre patois. (1)

BRÒ (brò) s. m. Nourriture quasi-liquide du bétail. Gruérin *bret* : *Djyemê frelet n'a atrapà bon bret*, jamais trop gourmet n'a eu bonne sauce. *Prov. fribourgeois* n° 138 (*Romania* 1877, CHENAUX et CORNU) ; Doubs, Jura, *breû*, *bru*, *broû* m. bouillon, sauce DARTOIS, qui cite l'ital. *brodo*, all. *Brühe* et le fr. *brouet*. Les Fourgs *breu* soupe, bouillon TISSOT, qui cite le fr. *brouet*, l'all. *Brühe* sauce, le prov. *breu* breuvage. VILLON a écrit *Dialogue*, p. 174, de l'édit. Pierre Janet, Paris, Picard 1867... quel train, quel myne ferons-nous pour gaigner le broust ? *Broust* est traduit au glossaire-index par nourriture, subsistance. DU CANGE donne *Brodium*, carnium elixarum jus, vulgo nostris broët. Italis *broda brodo*, Catholicon armoricum *Brouet*, *Brodium* jus. DU CANGE donne aussi « BRUSTUM, Pastio, cibatus, esca, pastio animalium ex bruscis seu dumetis, *le Broust*. Hinc *Brouster* apascere, depascere. Tabularium S. Crucis Talemond. fol. 3. Capreæ quoque ad solutaria monachorum facienda Brustum habeant per totum boscum. » Cpr. aussi le subst. all. mod. *Brod* bouillon, sauce, bav. *brod*, lat. vulg. *broda* (it. *broda*) qui aurait donné en franç. *broue*, *broe* qui se trouve dans Cotgrave, et le pat. norm. cités par JORET *Romania* IX, 1880 p. 119. De tous les exemples cités ci-dessus, nous pensons qu'on peut identifier notre mot patois avec le franç. *brouet*. Peut-être se rattache-t-il aussi au franç. *ébrouer* laver, passer dans l'eau, qui lui-même vient de l'all. *brühen* échauder, passer dans l'eau bouillante ?— Prov. au Val-d'Ajol : *Si fevrèye ne fèvrotte, mars on bouet lai breuye*. Si février ne *fèvr'otte*, mars en boit la sauce.

BROCANTÈ (bro-kan-tè) v. n. brocanter.

(1) Cette observation. nous fait justement remarquer M. BONNARDOT, eût été mieux placée dans l'*Introduction*. Il est trop tard pour le faire. Mais elle se retrouvera dans les *Curiosités et particularités* de notre patois que nous avons commencé à réunir.

Brocantou, ouse (bro-kan-tou, oûs') s. m. et fém. brocanteur, euse.

Brocaye (bro-kâ-y') s. f. brocaille.

Brocot (brò-kò) s. m. Trique, gourdin ; entrave aux vaches, moutons, etc. difficiles à garder *au champ*. Suisse rom. *brakko* broie Bridel ; Vagney *bracot* Pétin ; St-Amé *braco* Adam ; Vouxey *bracot*, bois sec, gros brin ; Allain *braicot*, le plus gros brin d'un fagot ; Landremont *bracat* petit tison Adam.

Bródè (bró-dè) v. a. et v. n. pris absol. broder. En ce dernier sens moins usité que *festonnè*.

Brodequin (brod'kin, *in* nasal propre au patois) s. m. brodequin.

Brodou, ouse (brodou, oûs') s. m. brodeur, euse ; qui fait broder à façon.

Brohhe (bro-hh') s. f. brosse. Le Tholy *brehhe* ; Landremont *breuh* Adam ; Gloss. mess. *breuhhe*, anc. h.-all. *brostia* Adam, Ventron *breuhhe*. Orig. Voir au verbe *Brohhé*.

Brohhes (Les). Section de la commune des Forges. Les Brosses : Villon *Grand testament* l'emploie dans le sens de broussailles :

« Brosses n'y a ne brosillon
Qui n'eust, se dit-il, sans mentir
Ung lambeau de son cotillon » Paris, 1867, p. 99.

Il y a près de Bains « Notre-Dame de la Brosse ». Du Cange donne *Bruxia*, brozia, dumetum, Gallis *brossaille*, vel *Brosses* aut *Broce* [armoricus *Broust*] *Brocelle*, in Consuetudine Carnotensi art. 12. Charta Henrici III, regis Angl. tom. 2... *Brocia, Brossia, Brozia, Brucia.* » Comtois *brousses, brosses* Dartois qui le tire du catal. *brossa* et cite l'esp. *broza*. langued. *broûsso*. M. Durand de Gros dit que ce mot *Brousse* est un nom de lieu très-répandu et dont l'emploi comme nom commun avec le sens de broussaille existe encore ; qu'il est un autre problème étymologique très intéressant

mais très difficile. Il lui donne le sens de broussaille (*Etudes de philologie et de linguistique aveyronnaises* p. 78, Paris, Maisonneuve, 1879). Voir aussi ce qu'en dit M. Cocheris, p. 31, et les nombreuses citations de noms de lieu s'y rattachant.

Brohhé (bro-hhé) v. a. brosser. Littré donne le * *brustia*; wall. *brouche* brosse; pic. *bruche* broussailles; Le Tholy *brehke*; Landremont *breuh* Adam; Gloss. mess. *breuhke*; Ventron *breuhhé*.— Dicton : *s'brohhé ló vote* se brosser le ventre, se passer de manger.

Brohhesse (bro-hhè-s') s. f. frottée, rossée. Ventron *breuhhesse*.

Brômot (brô-mò) adv. bien, admirablement. Lorr. *brâment*; bourg. *brâmant*, *branmant* Bonnardot ms.; Le Bagnard *bâmen* J. Cornu, qui le tire de * *bravamente*; Ramerupt *brament* vraiment; Yonne *brâment* adv. contraction de bravement; Rupt *brament*; le Val-d'Ajol *brement*. Cp. *brove*, plus bas, pour la citation empruntée à M. Jouve.

Bronché (bron-ché) v. n. broncher; v. a. plonger, rare : De là : *fâre lo nèz bronchot*. Voy. *Nèz*. Vouxey *eurbronchi* v. renfoncer les marcs du raisin pour les mettre en contact avec le vin, afin d'éviter l'aigre. Cette opération se fait à plusieurs reprises pendant la fermentation.

Bronchesse (bron-chè-s') s. f. action de plonger q.qu'un ou q.q. chose dans l'eau (rare).

Brondè (bron-dè) v. n. 1° fredonner. Ne se dit que des animaux; 2° bruit sourd produit par la vitesse d'un corps dans l'air, par ex. pierre lancée par une fronde, ou machine tournant rapidement; 3° au fig. marcher bon train. Allain *vronder*, le bruit particulier des feuilles sèches sous les pas de l'homme a quelque analogie. Bourg. *brondenai* et *vronbir* Bonnardot ms. L'anc. franç. et prov. *bronde* feuillage s'en rapproche peut-être; prov. *brodent*, *broudent* donnés par M. P. Meyer in *Romania* 1873, p. 201; Comtois *brondenâ* bourdonner, fredonner, et *brondon* bourdon, insecte

DARTOIS; Le Tholy *brondè*, où il a aussi la signification de marmotter; Le Val-d'Ajol *bronda* v. n. exprime un son sourd et brôletant, signifie aussi grommeler, marmotter: *qu'ost-ce què t'brondes? Le vent bronde dans l'beôs* LAMBERT, qui le rapp. de l'all. *brummen*.

BRONDON (bron-don) s. m. os percé au milieu de sa longueur, dans lequel on a introduit une double ficelle, et que les enfants font tourner rapidement par un mouvement de va et vient imprimé à la ficelle qui tour à tour se déroule et s'enroule. Comtois bourdon, insecte, *broudenâ* bourdonner, fredonner DARTOIS.

BRONZÉ (bron-*zé*) v. a. bronzer.

BROQUE (bròk) s. f. broie, macque. Fillières *broquaïe* et *broye* CLESSE; comtois *braque, broqoûre* maque, *braquin, broquin* petit chanvre bon seulement à *braquer* BRIDEL, qui rapp. l'ang. *brake*, le flam. *braak*, maque, le flam. *braken*, dan. *broekke* briser, l'all. *brechen*; M. BRIDEL a le Suisse rom. *brakko* broie.

BROQUÈ (brò-kè) v. a. briser le chanvre avec la *broque* (v. c. m.); Val-d'Ajol *braca* broyer LAMBERT, qui rapproche le celt. *brac* ou *brag* broyer. De là, dit-il. dérive *braqueuyre*, autrefois *braquoire, brayoire* et *braie* maque; comtois *braque, broyâ* DARTOIS.

BROQGNÒ (brok'-gno) s. m. menu bois, litt. sans doute ce qui tombe de la *broque* (voy. cependant *Broqûre*); 2° sobriq. masc. Ramerupt *bloqueriaux* m. pl. matériaux, amas de décombres, de ruines, de débris, objets de peu de valeur. Le Tholy *brequion*; Les Fourgs *brecq'llon* TISSOT, qui cite le prov. *branquillon*, d'après HONNORAT, et l'all. *Bretchen*. Ces mots peuvent être considérés comme des formes dures (picardes) de *branchettes*; Val-d'Ajol donne *brechatte* rapaille, littér. branchette.

BROQUOTTE (bro-kòt') s. f. Usité seulement chez nous dans cette locution: *Maigé lai broquotte et les p'tits tiôs* (Ce n'est pas évidemment la *brocotte* de la montagne, ou petit lait cuit). Il a

mangé les *braquets* et les petits clous. LITTRÉ définit *braquet* une espèce de petits clous dont se servent les paysans pour ferrer leurs souliers, et *braquette* petit clou à tête. Il faut voir ici une redondance ou répétition si favorite à notre patois. DU CANGE donne *broquetta*, Clavus, fibula quibusdam in locis Picardiæ et Campaniæ *Broquette*. Diminutivum est a voce Gallica *broche*, veru. Inventarium ornament. et reliq. Ecclesiæ Noviom. an. 1419, ex ejusdem archivis : *Item, quædam tabula argentea... in qua desunt duæ Broquettæ.* » Anc. fr.: « *broquerel* s. m. sorte de clou, de croc » GODEFROY.

BROQUOUSE (brò-koû-s') s. f. Peu usité au masc., femme qui broie à la *broque*.

BROQURE (brò-kûr') s. f. détritus tombant de la broie, menu chanvre nu réduit en fragments.

BROTTE (brò-t') s. f. ciboulette, civette *Allium Schoenoprasum* L. Vagney *bratte* PÉTIN ; Cleurie, St-Amé et Syndicat *bratte* THIRIAT, p. 133 ; Le Tholy *brotte* TH. *ib.*; Gerbamont a *brotte* et *bratte*.

BROTTES s. f. plur. Le cloche-pied. Sorte de jeu de gymnastique enfantin.

BROUINE (brou-î-n') sobriq. fém. Serait-ce le même mot que le franç. *bruine ?* A Tendon *brouine* signifie bruyère ; à Sanchey même signification. Les personnes portant ce nom (ou leurs ancêtres) viendraient-elles d'un pays couvert de bruyères, ou de Bruyères même ? Voy. *Bruère*.

BROUÔHHE (brou-ôhh') s. f. charrue à oreille fixe, charrue-type. Vieillit. On préfère *chorrue*.

BROUOTTE (brou-òt') s. f. et BEURIOTTE (beu-rïot') ce dernier rare et quelque peu exotique. 1° brouette ; 2° brouettée. Comtois *bèruate*, *berioto*, *bèluate*, *beleuïeta* DARTOIS, qui le tire du latin *bis* et *rota*, quoique, dit-il, actuellement la brouette n'ait qu'une roue. Le Val-d'Ajol *brouvatte* ; Ventron a *bro* tombereau.

BROUOTTÈ (brou-ò-tè) v. a. brouetter.

BROUYARD (brou-yâr) s. m. brouillard. Fontenoy-le-Château *broeïons* (Voy. *Aut* août).

Brouyé (broû-yé), **brôyé** (brô-yé), **èbrouyé** (è-broû-yé) v. a. brouiller.

Brôve (brô-v') adj. beau, bien habillé : *Vos ôtes moult brôve auj'd'heuye* ; 2° brave, honnête. M. Jouve, *Coup d'œil*, p. 15, dit « brave, beau. C'est le sens primitif de ce mot qui est resté en Bretagne et qui est encore usité dans Molière, avec le sens de bien mis. Nous disons aussi en patois vosgien *brâment*, au lieu de bravement dans le sens de joliment, beaucoup. » St-Amé *brauve* Thiriat. En Auvergne, cet adjectif s'applique aux vêtements : *Pourta dy viste sa pé brava raouba* apportez promptement sa plus belle robe... *(Magasin pittoresque*, 1864, p. 262.)

Bròveliures (bròv'-liû-r'), et **brov'lures** (bròv'-lû-r') commune de Brouvelieures. Un de nos correspondants, M. Thomas, traduisant le nom patois de *Brouvelûres*, donne la signification de broussailles.

Broyé (brò-yé) v. a. broyer. Ventron *bérié*.

Broyotte (brô-yò-t') s. f. brayette. Bourg. *brayôte* pantalon Littré ; Doubs *bracu* Beauquier. Du Cange « *brayetta*, bracca linea, nostris *caleçon* » ; Ventron *braïatte* lange d'enfant. Notre mot me paraît être un diminutif de l'inusité patois correspondant à *braies*. « On trouve *braie, brâe, brayate, braïate*, lieux dits. Ce dernier est un diminutif du premier. Ce nom a été donné à des pièces, à des espaces de terrain qui ressemblent à l'ancienne *braie, brayette* que nous avons encore vue il y a 40 ou 50 ans » X*** ms. (Voir *Brâye*).

Bru s. f. bru. *Nollè ai bru*, femme mariée allant demeurer chez son beau-père.

Bruére (bru-é-r') s. f. bruyère. On dit aussi **bruyére** (bru-yé-r'), callune commune *Calluna vulgaris* Salisb. Bruyère commune Dr Berher, p. 223 ; *La Bruyère* Dr Mougeot, p. 193 ; Ban-de-la-R. *berrouère* Kirschleger, I, p. 507 ; Brouvelieures, Dompaire, Mortagne *brouïne ;* Bru, Girecourt-les-V. *brouine ;* Bruyères *brouïl* ; Celles *brouère* ; Domèvre-s/-M. *bruère* ; Fontenoy-le-Château *bruerre* ; La Forge, Le Tholy, Wisembach

brouire; Gérardmer *blouire;* Gerbamont *brérè;* Médonville *bruere;* Moussey *brouère*; Moyenmoutier *brouronère*; Padoux *brouyine*; Provenchères *beurioure*; Raon-a.-B. *bruyére*; Raon-l'Etape *brouhîne*; Raon-s/-P. *brouère*; Romont *brouine*; Saales *berrouire;* St-Amé *bruiére* Thiriat, 93; Sanchey *brouîne*; Saulxures *bérouère, blouïre* et *breére*; Tendon *brouîne*; Le Tholy *brouére* Th. 93; Vagney *brére* et *brêle* Pétin, p. 38. Cet auteur donne aussi *brêle pou fâre das balais, das pannoures,* brusc, et Littré traduit *brusc,* « nom vulgaire d'une espèce de bruyère. » M. Pétin donne aussi, p. 41, *bruyére* et *bruyère*. Enfin M. Thiriat a recueilli *brèle,* p. 93. Vexaincourt *brouére*; Wisembach *brouire*. Voy. *Bruyéres*.

Brune (brû-n') s. f. provenant de l'adj. *brün*. Usité à peu près exclusivement dans la loc. *ai lai brûne d'lai neuye* au commencement de la nuit.

Brusquè (brus'-kè) v. a. brusquer. Orig. *brusque*.

Brut (bru) s. m, bruit.

Bruyéres (bru-yé-r'), Bruéres (bru-ér') Bruyères, bourg. Girecourt-les-V., cadastre S^on^ C « *Les Brouères* », en patois *brouines*. Ille-et-Vilaine : *La Berueure, La Beruère* La Bruyère, commune Decombe.

Brutalemot (bru-tal'-mò) adv. brutalement.

Brutalisé (bru-tâ-li-*zé*) v. a brutaliser.

B'saice (bsè-s') s. f. besace du mendiant et du *çodryon*. Vieillit. C'était une espèce de sac fendu au milieu, fermé à ses deux extrémités, présentant ainsi une double poche.

B'sône (b'sô-n'), bésône (bé-sô-n') s. f. besogne.

B'sò (bzò), bésò (bé-zò) s. m. besoin. *J'on â b'so, dé b'so* j'en ai besoin; *é n'on ai m'bésò* il n'en a pas besoin.

Buché (bu-ché) v. n. bûcher, donner des coups. Voy. *bieuché,* qui paraît être seul le vrai mot formé régulièrement. M. Jouve *Coup d'œil,* p. 29, donne : « *bruquè* frapper, on dit aussi *beuquè*. Le premier appartient encore au patois picard et rouchi; son origine teutonique n'est pas démontrée seulement par l'all. moderne *pocken,* mais par le hollandais *beuken* et le

suédois *boka* ; le mot est même descendu avec les Germains en Italie où il a pris la forme *picchiare*. Nous croyons que le mot populaire *bucher* donner des coups provient de la même source. Toutefois la racine serait-elle celtique ? *Bu* veut dire coup en irlandais et en écossais. »

BUHON (bu-*h*on) s. m. buse. *Buteo vulgaris* Lacép. (ne pond que deux œufs). Gros bu*h*on milan *Milvus vulgaris* Bri. Saint-Amé *bûhon* THIRIAT.

BURALIS' (bu-râ-lis') s. m. buraliste.

BURE (bù-r') dans le nom de hameau *Woëd d'lai bùre* Voïd de la Bure. On trouve au *Dictionn. topographique de la Meuse* « BURE. — Bivra 435. — *Burres*, 1292. — *Parochialis ecclesia de Burts* 1402. — *Bury* 1700. — *Bureium* 1711. » DIEZ, *Gramm.* I, p. 120, donne le v.-h-a *bûr* demeure. Cpr. le norm. *bur* demeure ; SCHELER a « *buire* primitif de *burette* vase à liquide. D'origine incertaine, peut-être du même mot all. *bûr*, *bauer* maison, cage, d'où viennent vx-fr *buron*, *buiron*, maisonnette, panier... » DU CANGE donne « *bura, buria*... locum ubi lintea eluuntur, vulgo *buerie* interpretantur viri docti » et « *Buria* fons, scaturigo ». Mais c'est un autre mot. Cocheris. Orig. et form. des noms de lieu, Paris, Delagrave, 1881, donne p. 120-121, *bur* anc. h. all. maison ; *buron* cabane ; auvergnat *buron* étable à vaches, norm. *buret* têt à porc, et cite les nombreux « bure » qui se retrouvent dans le vocabulaire géographique.

BURRE (bû-r') s. m. 1° beurre. — Dicton : *On prèye qu'ost lo bûrre* au prix où est le beurre. — Vouxey, dicton : *J'airos v'lu iète de bùrre dos eune chambre de chaittes* [j'étais tellement honteux que] j'aurais voulu être de beurre dans une chambre de chats. 2° fig. prospérité dans les affaires (fam.) *ç'ai fât bié so bùrre* il réussit bien, il en tirera son profit.— Proverbes et dictons : *E n'faut m'tant d'bûrre pou fâre in quoait'ron* ; *é promot pus d'bùrre qu'é n'baye dé freumaige* se dit de quelqu'un qui fait toujours de belles promesses sans les exécuter.

BURIÉ (bû-rié) v. a. écrêmer.

Buriné (bu-ri-nè) v. a. buriner.

Butté (bu-tè) v. réfl. se butter. Ne se dit guère que du cheval.

1 **Bye** (by') s. f. bille de billard.

2 **Bye** (by') s. f. bille, tronc, arbre à débiter.

Byard (bi-âr) s. m. billard.

Byet (bi-è) s. m. billet. *j't'on fous mo byet*, litt. je t'en siguerai une attestation, je te l'assure, je te l'affirme. Fontenoy *béyet*.

C

C' (s) Ce, adj. démonstratif. *Ç'ost mi, ç' n'ost m' mi* c'est moi, ce n'est pas moi. En 1279 *ceu*, *Doc. Vosg.* I p. 66 et 70.

Cabaretier fait au féminin cabaretière.

Cacasses (ka-kas') s. f. plur. T. enfantin, noisettes. Yonne *cacas*, s m. noix Joissier.

Cach'té (ca-ch'-tè) v. a. cacheter.

Caco (ka-ko) sobriq. masc. *Cacu* sobr. de Raon-a-B. s'en rapproche-t'-il ? M. le Dr Hecht *Les Lépreux en Lorraine* in *Mém. Acad. de Stanislas*, Nancy, Berger-Levrault 1882 p. 152 et note dit : « *Cacous* ou *caqueux* en Bretagne, du breton *ka-kod*, qui signifie ladre ». Le franç. a *cagot*, *cagou*, *caqueux* et *ca-quin*.

Cacrouche (ka-krou-ch') s f. Jeu analogue au *plum'sac*. On tire les cheveux à celui qui se laisse prendre. Le suisse rom. *kak'rout'ch* s. m. pas d'âne, Tussilago, donné par Bridel, a-t-il de l'analogie ?

Cadabre (ka-dâ-br) s. m. ironiq. corps ; t. de mépris *grand cadabre* grand paresseux, vaurien.

Cadré (ka-drè) v. n. cadrer.

Caduc (kâ-duc) adj. caduc ; vieux, infirme.

Café (ka-fè) s. m. café.

Cafetier fait au féminin cafetière.

Cagne (ka-gn')s. f. mauvais chien. Syn. de *beusse*.

CAGNEUX adj. cité pour St-Amé *cagnou* câgnesse.

ÇAI (sè) contraction pour *celai*, *ç'lai* cela, ça. Utilisé comme t. de mépris pour le pronom personnel *çai fât lo crâne !* il fait le fameux !

CAIMAIRADE (kè-mè-râ-t') s. m. camarade. *Jouè ai lai caimairâde* jouer [aux cartes] deux contre deux.

CAIMISÔLE (ké-mi-zô-l') s. f. 1° camisole de femme 2° veste d'homme. Limousin *chemisole* robe (*Magas. pitt.* 1864 p. 262).

CAINE (kè-n') s. fém. canard (mâle et femelle). Fam. *Fâre lai caine* (litt. faire la cane) se dit d'un jeune homme qui rentre tard. *Caine sauvaige* canard sauvage *Anas Boschas* L.

CAINOTTE (kè-nò-t') s. f. canette.

CAIPUCIN (kè-pu-*sin*) s. m. capucin. *Ez-Caipucins* aux Capucins, lieu dit aux environs de l'hôpital d'Epinal et de l'ermitage de St-Antoine, notamment la rue escarpée dite rue de l'Hôpital, en patois *côte des Caipucins*. Il y avait en 1780 un faubourg dit des Capucins.

CAIPUCINE (kè-pu-cî-n') s. f. Capucines à larges feuilles *Tropæolum majus* L. Châtel et Fontenoy *caipucine*.

CAIRÉ (ké-ré') s. m. couple. Ne se dit que des animaux accouplés, par exemple les grenouilles au printemps.

CAISÈ (kè-sè) v. a. déchirer. M. ADAM donne Crevic *chiré* et cite l'anc-h-all. *skherran*, mais ce n'est sans doute pas le même mot. St Amé *casa* et Le Tholy *kèsè* sont bien les mêmes que notre mot patois.

CAISESSE (kè-zè-s') s. f. déchirure ; St-Amé *casesse*.

CAISSINE (kè-si-n') s. f. partie inférieure et retirée du bord d'un ruisseau où se réfugie le poisson. Orig. cpr. le franç. *cassine* dim. de *case*. Près d'Epinal un hameau s'appelle *Les Cassines*.

CAISSOTTE (kè-so-t') s. f. écuelle. Doit être un diminutif se rattachant à la même origine que le franç. *casse* ou *caisse*. L'abbé Pétin donne *caissatte* qu'il traduit par « cassotte, terrine ». Cornimont *caissatte* s. f. soupière, terrine ; LITTRÉ donne *cassetée* contenu d'une cassette, d'une casse. Gérard-

mer. *quesse* chaudière (X. Thiriat. *Gérardmer* 1882, p. 153 Paris, Tolmer) est le même mot, à la forme simple. Le franç. *cassette* se rapproche exactement de notre patois quant à la facture seulement, mais non pour les acceptions. Vouxey *caisseré* s. m. écuelle pour se laver les mains.

Calamitè (ca-là-mi-tè) s. f. calamité.

Calcinè (kal-si-nè) v. a. calciner.

Calculè (kal-ku-lè) v. a. calculer.

Calè (kâ-lè) v. a. caler. Orig. *cale*, commun au fr. et au pat.

Calonnier (ka-lo-nié) s. m. Usité seulement comme sobriquet, canonnier. Littré donne *calonière*, altération populaire de canonnière.

Calmè (kal-mè) v. a. calmer.

Camamye (ka-ma-my') s. f. cameline *Myagrium sativum* L. appliqué plus particulièrement aux graines dont on tire de l'huile. On confond souvent la *cameline*, crucifère, avec la *camomille*, qui est une synanthérée *Anthemis arvensis* L. fausse camomille des champs, et avec l'*A. Cotula* L. ou camomille des chiens. On a aussi l'*A. Nobilis* ou camomille romaine *Chamomilla nobilis* Godr. Le Genev. a *camamile* et *camomile*. Bru *caumeline ;* Domèvre-s-M. *caimémine ;* Tranqueville, Totainville *camamine ;* Romont *camamie* cameline fétide ou dentée.

Camamye sauvaige s. f. matricaire camomille *Matricaria Chamomilla* L. Spec. 1256. Châtel *comomye* ; Cleurie *camomille* Thiriat, p. 90 ; Padoux *camomille.*

Cambin, ine (kan-bin, in') adj. boiteux, cagneux. Correspondrait-il au fr. clampin ?

Cambinè (kan-bi-nè) v. n. boiter, clopiner.

Cambis (kan-bi) s. m. cambouis.

Cambuse (kan-bû-s') s. f. t. de mépris, maison mal tenue, mal famée.

Camélia (ka'mé-lia) s. m. camélia du Japon *C. Japonica.* Bru *camilia.*

Camp cité pour l'expression *camp-volant* s. m. marchand allant de fête en fête ; fig. personne de peu de valeur. S'applique aussi aux bohémiens, étameurs ambulants, etc.

CAMPAINE (kan-pè-n') s. f. 1° campagne ; 2° saison de travail (des féculiers, etc.)

CAMPOS (kan-pó-s') (on) rare et légèrement ironique. Verbe impersonnel et défectif ; se dit du congé des écoliers. N'est guère usité qu'à l'indicatif présent. Ventron a le subst. fém. *campose* interruption de travail. Orig. terme ancien de la vie d'écolier *Habere campos* la clef des champs, vacances X*** ms.

CAMPOU sobr. masc.

CAMYE prénom m. et f. Camille.

CANARI (ka-na-ri) s. m. serin *Fringilla canaria* L.

CANAYE (ka-na-y') s. f. canaille.

CANCOÉLE (kan-koué-l') s. *fém.* hanneton, moins usité toutefois que *bieuf d'châne* (Voy. ce mot). Suisse rom. *kankouaira, kankouara*, *kouaikouara*, *kouairkalla* BRIDEL ; comtois *cancouâre*, *cancouâne*, *cancouage* hanneton DARTOIS, qui cite le piém. *cacuara ;* dauph. *cancoiro* hanneton ; autre comtois *caincouano*, *cancouénò*, *cancouelo*, *cancoille* DARTOIS ; bourg. *cancoire* et *cancouele* MIGNARD, *cancouarne* (1) BONNARDOT ms. ; Les Fourgs *cancouaïnot* et Mouthe *cancouellot* TISSOT ; vx-fr., dont je n'ai plus retrouvé la source : *cancoile*, *cancoire* hanneton ; Haute-Saône *cancoidje ;* Belfort *canquarde ;* Montbéliard *cancoire*, *cancoirotte ;* dauphinois *cancoiro ;* Suisse romande *cancoira*, Val-d'Ajol *cancouâ*.

CANCOYOTTE (kan-kouè-yòt') s. *fém.* courvaillet, cri de la caille. L'expr. de Ville-s.-Montr., Doubs *cacoillié* caqueter, bavarder peut-elle en être rapprochée ?

CANEÇON (kan'-son) s. m. caleçon (l = n fréquemment).

CANNAIS (can'-nè) s. m. cadenas.

CANTINIER, cité pour son fém. *cantinière.*

CAPABE (ka-pa-p', ou b') adj. capable.

CAPONNÈ (ka-pó-nè) v. n. caponner.

(1) D'une façon générale, les termes indiqués comme bourguignons par M. BONNARDOT, sont ceux de son village natal, situé entre Beaune, Châlon et Chagny.

Capotè (ka-po-tè) v. a. faire un joueur capot. **Littré** ne donne pas ce verbe, qui serait *capoter*. Fréquent dans le lang. pop. d'Epinal et de Nancy.

Capron (ka-pron) sobriq. masc.

Caquè (kâ-kè) v. n. chant de la poule en ponte ou en coït. Dicton : *Lai g'line ai câquè, lo geau s'ai sauvè* la poule a chanté, le coq s'est sauvé. D'une application fréquente. Landremont *cauquelet* ; Allain *caqueler* **Adam** ; Fillières *caquiaïe* **Clesse** ; Remilly *cacië* (pron. *kakieu*) **Rolland** ; le Bagnard *coaryè* glousser pour appeler les poussins **J. Cornu**. Il pourrait se faire que notre verbe patois ne fût qu'un doublet de *cauquè*. Le franç. *caqueter* semble un diminutif d'un verbe analogue à celui de notre patois.

Caquot (kâ-kò) prénom d'homme. Jacques, ou plutôt Jacquot. Redoublement fort commun.

Carabiniére sobriq. fém. Proprement la femme ou la fille d'un ancien *carabinier*.

Caracolè (ka-ra-co-lè) v. n. caracoler.

Caramania nom fam. et quelque peu enfantin du *magnien* (voyez ce mot). Allain *cairaimaignai* étameur **Adam**, p. 237 ; Gloss. messin *caramonia*.

Carambolè (ka-ran-bo-lè) v. n. caramboler.

Carcan (kar-kan) s. m. vieux cheval, rosse, haridelle. **Littré** ne donne pas cette acception.

Cardè (kar-dè) v. a. carder.

Cardé (kar-dé) sobriq. masc. ou forme patoise d'un nom de famille.

Carlin (kar-lin) s m. usité par quelques personnes pour désigner un plat de soupe. Pat. alsac. *Kerle* et *Cherle* jatte à large ouverture (Haute-Alsace, Suisse) Le mot s'est conservé dans les Vosges, et se prononce *Kèrlè* à Bussang, *Karling* aux environs de Vagney **L. Roesch**.

Carnaige (kar-né-j') s. m. 1° carnage ; 2° puanteur horrible, *çai fiâre carnaige !* quelle odeur empestée !

Carnassiére (kar-na-sié-r') s. f. carnassière.

Carotte (ka-rot') s. f. cité pour les formes : La Bresse *câ-rate*, Charmes *cairotte*, Cleurie, St-Amé et Syndicat *caratte* Thiriat 125, Saales *caratte*, Vagney *câratte*.— Dicton *é v'leu m' tiré ine câroțte, mâs é n'aiveu qu' lo fouyard* il voulait me tirer une carotte, mais il ne put obtenir que la fane.

Carre-en-coin (dé) loc. adv. de carre en coin, diagonalement, coin d'une pièce placée en pointe, ou perpendiculairement, sur le coté d'un autre. Le Doubs *car-en-coin*. Littré ne donne pas notre locution patoise.

Carreaudaige (ka-rau-dé-j') s. *m*. maçonnerie en *carreaux*.

Carriole (ka-riô-l') s. f. carriole.

Caryon (ka-ry-on) s. m. carillon ; vx-fr. *careillon*.

Caryonnè (ka-riò-nè) v. a. carillonner.

Casaquin (ka-sa-k*in*), s. m. casaquin.

Casè (kâ-zè) v. a. caser. Peu commun.

Cassè (kâ-sè) v. a. casser, au fig. fam. *câssè lai gueûle* frapper, battre, rosser quelqu'un.

Casse-co (kâ-s'-kô, ô résonn.) s. m. homme trop hardi, trop entreprenant.

Casse-neuhotte (kâs-neu-hôt') s. m. casse-noisettes.

Casse-téte (kâs-té-t', é très fermé) s. m. fig. casse-tête.

Casse-tié ! (kâs-tié) interjection pour chasser la chèvre qui est au dommage.

Cassè part. passé, accablé, caduc. Verbe, révoquer, annuler *câssè in controt*, annuler, résilier une obligation : le langage populaire ne distingue pas la révocation de l'annulation, ou même de la résiliation d'une obligation.

Cassis (ka-si) s. m. cassis, cité pour Châtel *cassis* groseiller noir *Ribes nigrum* L. 2° liqueur extraite du fruit de cette plante.

Cassemot d'téte s. m. ennui, embarras, préoccupation (lit. cassem nt de tête).

Cassou (kâ-sou) s. m. (litt. casseur) usité dans la loc. *cassou d'aissiettes* homme faisant beaucoup de bruit et peu de besogne.

Cate (kâ-t') s. f. carte à jouer. Vouxey, Girancourt *cätië*.

Cataplas' (ka-ta-plas') s. m. cataplasme.

CATÉCHIME (ca-té-chî-m') s. m. catéchisme.

CATICHE (kâ-tich') nom de femme, Catherine, employé quelquefois au figuré pour désigner une personne âgée.

CATON (ka-ton) nom de femme, Catherine. On dit aussi *Taline*. V. c. m. Cpr. le dimin. franç. *catin*, *cataut* qui a la même orig. et qui est aujourd'hui pris en fort mauvaise part.

CAUSÈ (kô-zè) v. n. jamais pris activement, causer.

CAUQUÈ (kô-kè) v. n. émettre des sons rauques, comme le buveur qui a trop chanté. Picard *coker*, rouchi *cauquer* couvrir la femelle (en parlant du coq) ; normand *caucker* même signification. Morvan (Autun) *chouâchai* BONNARDOT ms. On sait qu'il y a simultanéité entre l'acte physiologique rappelé ci-dessus et le chant du coq. Peut-être cependant ce mot patois tient-il comme *caquet* à une onomatopée ? L'abbé Didelot, Notes (ms.) pour servir à l'histoire de Remiremont dit : « Le *caquois* du peuple qui se faisait entendre au loin produisait la plus étrange symphonie avec le *Veni Creator* » DE CHANTEAU.

CAYOUTCHOUC (ka-iout'-chou) s. m. caoutchouc.

CÉCI (sé-si) ceci.

CÉDÈ (sé-dè) v. a. et n. céder.

CÉLÉBRE (sé-lé-br) adj. célèbre.

CÉLAI (sé-lè) Ç'LAI (s'lè) cela.

CÉLÉRI (sé-lé-ri) s. m. ache odorante *Apium graveolens* L. Sp. 379; type botanique indiqué comme très rare en Lorraine. M. BERHER ne le cite pas dans nos Vosges. Le peuple ne connaît que la variété cultivée sous le nom de céleri. Celles s. P. *chèléri* ; Charmes *chéléri* ; Fontenoy *celleri* ; Mortagne *céleri*, Saales, Totainville, Tranqueville *cheleri* ; Vagney *céléri* (Pétin 47.)

CÈMETÉRE (sèm'-tér') s. *fém.* cimetière.

CÉNÉLE (sè-nél') s. f. cénelle, fruit de l'aubépine. Bourg. *cenelle* et *cinelle* MIGNARD; Les Fourgs *c'nelo!* sing. et *ç'néles* plur. TISSOT, qui cite le vx. fr. cenelle ; Yonne *cinailler* s. m. aubépine, *cinellier* et *cinelle* s. f. fruit de l'aubépine JOISSIER. Cpr. le franc. *cenelle* fruit de l'aubépine, fruit du houx LITTRÉ hoc v° ; normand *chenelle* ; à Vagney *cenelle* nom franç. vulg. du fruit du houx.

Cénotte (sé-nòt') s. f. panier à ouvrage. St-Amé *ceinatte*, Le Tholy *ceinnotte* Thiriat. Gloss. mess. *cenatte*.

Cent employé dans cert. cas concurremment avec *çot*.

Centénaire (san-té-nér) s. m. centenaire.

Cerf recueilli pour sa prononciation de l'f.

Cerné (ser-nè) v. a. cerner.

Certain' mot (ser-tèn-mot) adv. certainement.

Cévére (sé-vé-r') **Civiére** (si-vié-r') s. f. civière. Suisse rom. *sevira*, *sukira* Bridel.

Céye (sé-y') s. f. faucille. *Nollè ai lai céye* aller fauciller à la journée dans la plaine, ou en Comté.— 10 février 1481. « Item, ont encor les woelz la crowée de la seille, et pour chacune crowée huit deniers tollois... » *Doc. Vosg* VII p. 84 ; Metz, vers 1300, *ceille* Bonnardot, *Doc. dr. cout.* p 26 et note 5.

Céyé (sé-yé) v. a. fauciller, moissonner.— 12 fév. 1397 *seier* in Doc. vosg. I. p. 6. Cornimont *séyeû* s. m. espace de terrain fauché. Metz, après 1280, *soillier* les bleifs Bonnardot, *Doc. dr. cout* p. 18. Voir Soyé ci-dessous.

Céyo (sé-yô) s. m. époque de la moisson. *On céyô*, *pò douòs lo céyô* pendant la moisson, par [devers] la moisson ; cpr. le franç. *fauchaison* qui n'a pas le terme correspondant pour la récolte du blé ; 2° moisson, action de moissonner : *nollè on céyô* aller moissonner en plaine, à la journée ou à façon. Metz, vers 1260 *lai seille*, *ceille* Bonnardot, *Doc. dr. cout.* p. 10 et note 3.

C'gneu (k'-gneu) s. m. cadeau en général, plus spécialement cadeau de noces donné par les parrains et marraines. Vouxey *kniuë* s. m. pâte frite, représentant un enfant ou un bébé. Vaud *kegno*, *kegnu*, *kegneu*, *keugno*, *kuigner*, gâteau, galette, Bridel, qui le tire du celtique *cuign* tourteau, gâteau ; suisse rom *kegnon*, *kuignon*, *kignon* gros morceau de pain id. Failly *queugnot* de beurre De Puymaigre *Chants pop. mess.* II. p. 220, 2e édit. *keuniat* d'beure (ib. p. 223) ; comtois *quignon*, (Dartois qui rapproche le vx. fr. *cugnon* morceau de pain en forme de coin, lat. cuneus, comtois *cugnot*), *cuignet* pain en gâteau, anguleux,

quenieux gâteau, d'où le Pontarlier *quenieu* ; Besançon *quignó, quigneu* gâteau, brioche, miche de pain que les parrains et marraines en Comté donnent à leurs filleuls. Par entension *quigneu* y signifie aussi le cadeau qui a accompagné le gâteau. Dans le canton de Ramerupt, les parrains et les marraines donnent à leurs filleuls et filleules tous les ans à Noël un pain rond d'un demi-kilo appelé *cogneux* ou *cognot* THÉVENOT ; bourg. *quignô* présent du parrain à son filleul le premier jour de l'an, après le baptême ; *quignon* pain ou gâteau pour le morceau d'honneur MIGNARD, qui cite le picard *quignot* d'après CORBLET ; Belfort *cugnot* gâteau en forme de coin ou de croissant dans lequel entrent des poires sèches et des noix, et que l'on fait tout spécialement pour les fêtes de Noël Dr COURBIS ; Lunéville donne *cogneu* JOUVE, Gloss. du nouv. rec. de Noëls p. 435 *Mém. Arch. de Nancy* 1867; Gruyère *cüniü* pron. *cugnu* gâteau J. CORNU ; Remilly *cëgnē* pron. *keunieu*, gâteau des rois, gâteau à quatre coins ROLLAND ; DU CANGE donne *coni* munuscula quae pueris dabantur in Vocabulario Suffannaei ; LEPAGE et CHARTON : « chaque char [des habitants d'Etival] doit conduire à Noël une chârée de bois que l'on appelle le *cogneul* de Noël » ; anc. fr. : « *cugneul*, s. m. brioche. .; 1. *cuignet* s. m. sorte de brioche *cuignole, -olle*, s. f. espèce de gâteau formé de huit petits fuseaux cylindriques appliqués l'un contre l'autre ; lorr. Fillières *queugnot*, gâteau qu'on mange notamment en sortant de la messe de minuit à Noël » GODEFROY. Dans les Vosges, outre le texte relatif à Etival, nous trouvons encore : Saint-Amé, *queugna* pâtisserie faite avec du lait et de la farine ; Dommartin-les-R. *queugno*, Le Tholy *coinne*, Gérardmer *coeüe*, Granges *coëin*, Rambervillers *cogneu*, Le Tholy *couenne* ADAM p. 242 ; M. PÉTIN donne *cueniat* longue brioche tressée qu'on fait à Noël et que les parrains sont dans l'usage de donner à leurs filleuls. Bourg. *corniolle, corniotte* fait de lait, farine et fromage blanc, à deux ou trois pointes, cornes BONNARDOT ms. — En août 1285... « jusque au *coignat* qui est entre lou chemin et la tranchie (*Doc. Vosg.*

VII, I. p. 7) Ici il semble bien signifier *coin*. Val-d'Ajol *quegnieu*, env. de Rupt *quegna* espèce de gâteau sec allongé que les parrains et marraines envoient à leurs filleuls le jour de Noël M. Lambert. Nous transcrivons ici l'intéressant article de M. Beauquier : « *Quigneur*, *cugneuil*, ou *cognelot* s. m. cadeau que le parrain ou la marraine donnent à leur filleul la veille de Noël. C'est ordinairement un gâteau ou un pain. A Montbéliard on enfonce un gros sou dans la pâte. En espagnol (*quinion*) est un morceau de pain. D'après Littré [v° quignon] ce mot viendrait lui-même de *cuneus* coin, quartier, morceau. Dans le vieux français, *cugnon* et *quénieux* avaient ce sens. En Lorraine, on dit *cugnue*. Dans le patois de Plancher-les-Mines (Dict. Poulet) *queugnot* ou *queugneut* signifie gâteau ; *cuigno* pat. de Montbéliard. Ce gâteau s'appelait autrefois *coignole*. C'était un gâteau pointu des deux côtés, large et creux dans le milieu afin d'y recevoir un petit enfant Jésus en terre ou en sucre. Cette forme pouvait indiquer comme étymologie l'espagnol *cuna* berceau. En Flandre l'usage de donner un de ces gâteaux à la veille de Noël est encore très répandu. » *Vocab. étymol.* hoc.(v° p. 113).

1. Cha (châ) s. f. chair, viande. En 1317 *chaas* Lep. et Chart. *Statist. Vosg.* II p. 109, col. 1 ; La Bresse *chaî* X*** ; Vouxey, Dicton *eul loup mainge lai châ qu'i tieue* le loup mange de la viande qu'il tue. Psautier de Metz *char* XV, 9, Bonnardot.

2. Cha (châ) s. m. char, voiture, *châ hhollè* voiture garnie de son *hhollaige* v. c. m.

3 Cha, chatié Interj. usitée pour chasser les chats.

Chabeusse (châ-beu-s') Genre à déterminer. Repos, dimanche, congé. Ironique, et comme pour se moquer de la fête juive.

Chabrica. Voy. ci-dessous v° *Cha d'chiéve* pour les acceptions. Orig. dans quelques localités de la Meurthe, *bricâ*, *brica*, à Thezey, Aboncourt signifie jars Adam, p. 337. Ce serait donc litt. « chair de jars. »

Chacaye (cha-ka-y') s. m. chacal.

Chage (châ-j'-ou-ch') s. f. charge. *Pétite châge pèse dé lon* petite charge pèse de loin.

Cha d'chiéve (châ-d'chié-v') s. f. et chabrica (châ-bri-ka) plus rare, et enfin Bombade Scorzonère humble, *Scorzonera humilis* L. Sp. 1112. M. Berher donne « *bombarde* » p. 212, et M. Mougeot aussi page 189. Littré ne le donne pas. Bru *bombade de mosieu* ; Charmes *bombade* et *bombaitiè* ; Romont *bombate*.

Chagrégné (châ-gré-gné) v. a. Couper maladroitement ou avec un mauvais instrument, abîmer, dégrader. Dompaire *chagregner* ; Vagney *jarguenié*, charcuter, taillader, déchiqueter ; *jaguenié* déchiqueter, taillader Petin ; Ventron *djarguénié* couper par petits coups mal appliqués ; Cornimont *djarguénié*, v. a. déchiqueter, couper maladroitement. Bourg. *chareugnté* même sens, se dit surtout du pain maladroitement tailladé Bonnardot ms.

Chaicun (chè-kün) chaikène (ché-kè-n') pron. distrib. chacun, -une. M. P. Meyer donne *chescuns* Romania 1873, p. 80, nombreux exemples du reste dans le vieux franç. Littré xii[e] s. *chesquns*, La Bresse *chaiqui*, X*** *Noël* 13.

Chaigé (chè-jé) v. a charger, Dounoux chairgé. Metz, vers 1300 *chergier*, *Doc. dr. cout.* p. 25 Bonnardot.

Chaigrin (chè-grin) s. m. chagrin.

Chaigriné (chè-gri-né) v. a. chagriner.

Chaime (chê-m') s. *fém.* chanvre cultivé, pied mâle de cette plante qui donne la filasse (le pied femelle qui produit le chénevis s'appelle *mâle*). *Cannabis sativa* L. Sp. 1457. Ban de la R. *lè dchême* ou *dchaime*, Oberlin p. 196 ; Bertrimoutier *tchembe*, Brouvelieures, Raon-l'Et. *chimpe*, Bru *chimbe* et *chimpe*, Bruyères (Val de Champ près Bruyères) *lè chaimbe* Adam. p 417 ; Charmes *chègne* ; Châtel *chéne* Cleurie *chainvę* Th. 131-132 ; Dounoux *chanfe et chaime* ; Eloyes, La Forge, Le Tholy *chainve*, Fraize *tchimbe* ; Gerbamont, Lemmecourt, Morelmaison. Trampot *chinve* ; Gerbépal *tchimpe*, Girecourt-les-V. *cheigne*, Haillainville *lè chène* fém. Adam 102 ; Mandray *lè chêmbe* Adam 102. Mazelay *chène* ; Médonville *chainve* ; Mortagne, Vexaincourt

chaimpe ; Moussey *champ*, Moyenmoutier *chimbe*, Padoux *chaine* ; Provenchères *chemme* ; Raon-a-B., Totainville *chaimfe* Romont *chéne* ; Rouceux *chinve* ; Saint-Etienne *chinfe*, Sanchey *chemé*, Saulxures, Ventron *chainve ;* Tranqueville *chambre* ; Vagney *chainve* PÉTIN 49 ; Wisembach *tchampe*.— Vouxey, Prov. *L'aime aùstant lai chinve qu'eul filet* il aime autant le chanvre que le fil.

CHAIME SAUVAIGE s. f. (litt. chanvre sauvage) Galéope Tétrahit, Galeopsis Tetrahit. L. Sp. 810. Vosg. vulg. *chanvre vérelle* X*** ms. chanvrin, galéope piquant, chanvre sauvage, ortie royale Dr BERHER p. 253, et KIRSCHLEGER I p. 639 pour les deux derniers. La Bresse *chainevalle*, s. f. Cleurie, Syndicat, St-Amé, *chennevale*, *chainve vérelle* THIRIAT p. 98 *chennevalle* s. f. abréviation du nom vulgaire du galéopis : *chanvre vérelle* TH. 423 ; Cornimont *tchennevalle* ; Gérardmer *chon'vérelle* ; La Forge et le Tholy *cheneverelle* ; Gerbamont *chennevolle ;* Raon-l'Et. *savège chimpe* Saint-Etienne *chenn'vôlle* ; Vagney *chainve sauvaige* PÉTIN 49. — Proverbe Fontenoy-le-Ch. *Quand lai chaime entod lai faulx, Elle saute de tros pieds d'haut.*

CHAINE... dé sobot [de voiture] chaine à enrayer.

CHAINÈ (chê-nè) v. a. chainer.

CHAINGE (chèn-j',ou ch')s. m. change, usité dans la loc. *chainge pou chainge* troc sans soulte.

CHAINGÉ (chein-gé) v. a. changer ; v. n. vieillir ; pris absol. changer de vêtements. M. BONNARDOT *Psautier de Metz* a *chainge* il change. *Prolog.* ligne 84.

CHAINGEMOT (chèn-j'-mò) s.m. changement, comtois *tsaindzemma* DARTOIS.

CHAINOTTE (chê-not) CHÉNOTTE (ché-no-t') s. f. chainette.

CHAINOU (chè-nou) s. m. chaineur.

CHAINON (ché-non) s. m. voy. Chénon.

CHAIPALLE (ché-pâ-l') s. f. chapelle.

CHAIPALLE (LAI) La Chapelle, commune.

CHAIPÉ (chè-pé) s. m. chapeau.

CHAIPEU (chè-peu) s. *masc.* avant-grange. LITTRÉ donne un

verbe wallon *chèpeti* charpentier ; l'anc. français *chapuiser* tailler, couper, charpenter, *chapuis* charpentier, et *chépu* billot sur lequel le tonnelier bûche le bois. Montbéliard et Pontarlier donnent *chapu*, *tsapu* m. charpentier, menuisier et les verbes *chapuser*, *chaipusie*, *tsopesi*, *tsapouté* amenuiser du bois DARTOIS qui cite le vx. fr. *chapuis* charpentier, *chapuiser*, *chapuser*, *chapucier* couper du bois et * *capulare* chapeler, lat. *capo* (fr. chapon) ; bourg. *chaipouta* du bois, du pain BONNARDOT ms.; Saint-Amé *chairu* THIRIAT. Les avant-granges sont en effet généralement utilisées par les charrons, sabotiers, menuisiers etc.

CHAIP'LOT (chè-p-lò) s. m. chapelet.

CHAIRGÉMOT cher-jé-mò) s. m. chargement.

CHAIRMINE (chèr-mi-n') s. f. charme commun *carpinus betulus* L. Vosg vulg. *charmille* MOUGEOT 208 ou 368, KIRSCHLEGER II. p. 85 ; cpr. LITTRÉ *charmille* 1° plant de petits charmes ; 2° palissade, berceau, allée de charmes. Ban de la R. *chairme*, *d'chairmine* ; Cleurie, St. Amé, Syndicat *chermine* THIRIAT 102 ; Cornimont *tchermine* DIDIER ; Fontenoy *charmeille* ; Fraize *tchermeline*, Lemmecourt *charmaille* et *charmille* ; Provenchères *chermeline* ; Saales *chermeulein* ; Saulxures *tchermine* ; Trampot *charmée* ; Vexaincourt, Wisembach *chermeline* charme jaunâtre, *chermime* étant réservé à cette variété ; mais ni M. GODRON ni M. BERHER ne l'indiquent dans leurs ouvrages.

CHAIRPAINE (chèr-pè-n') s f. panier oblong à bords peu relevés, sans couvercle, à deux poignées, tissé de *hhnons*. Il se rapproche de la manne. LITTRÉ a inséré « Charpagne » dans ses *Additions*. REMILLY *charpân* (prononc. charpagne) ROLLAND ; bourg. *charpine* PERRON. Cpr. Genod, Jura *tsairpenne* fém. charme DARTOIS, qui le tire de carpinus, charme ; comtois *charpine*, *tcharpagne* corbeille, panier DARTOIS, sans étym.; bourg. *chairpaine*, grande corbeille pour la confection de laquelle le bois de charme entrait plus particulièrement, sans doute, car tel est le sens du mot *charpe*, dit ROQUEFORT, cité par MIGNARD, p. 110 ; Les Fourgs *tsarpagne* mauvais panier

TISSOT ; un vieux français *chairpaigne* aurait formé *charpignier* vannier ; Doubs *charpigne, charpine ;* Yonne, à Etivey, *cherpeigne* s. f. panier, corbeille JOISSIER, *cherpignier* vannier, faiseur de corbeilles et de paniers JOISSIER ; GODEFROY donne : « *charpaigne, cherpignie* s. f. manne en osier ; wall. *cherpaine* sorte de grande manne ; ancien wall. *charpine ;* rouchi *charpagne,* sorte de grand panier ovale, avec des ouvertures sur les côtés pour servir d'anses... et plus bas *charpagne* (anc. français toujours) menu engin de pêche ; lorr. *charpagne* grande corbeille d'osier, faite en forme de coquille ou de calotte où l'on met des fruits, des légumes ou des herbages. Franche-Comté *charpagne, cherpigne* espèce de panier. » Le Gloss. mess. a *chairpaigne.* M. ADAM a recueilli au Tholy *cherpouégne* ; Metz, 1305, *la chairpingniée de rexins* (de raisins) BONNARDOT, *Docum. du dr. coutum.*, 1885, p. 34. L'origine de ce mot, indiquée par M. le chanoine DARTOIS *carpinus* charme, nous paraît fort probable. M. BONVALOT, *Le Tiers-Etat,* 1884, p. 359, cite « la charpenne » au nombre des instruments de pêche autorisés par les diverses *Lois de Beaumont.* Metz, 1305, *cherpaingne, charpaigne* grande manne en osier, panier à vendange ; *cherpingnée* contenu de la *cherpaingne, Doc. dr. cout.* p. 34 et note 2. BONNARDOT.

CHAIRPAIGNON (cher-pé-gnon) s. *masc.* petite corbeille d'osier tissé. Litt. diminutif de *chairpaine.*

CHAIRPIE (cher-pi) s. *masc.* charpie.

CHAISSE (chè-s') s. f. 1° chasse ; 2° chasse, chassoir, espèce de marteau utilisé principalement par le tonnelier. XVe s. *secz, Doc. Vosg.* III, p. 84.— Vouxey, dicton : I faut laië lai chaisse au chaissou et lai pòche (pêche) au pochou.

CHAISSÉ (chè-sé) v. a. chasser.

CHAISSEROT (chè-s'-rò) s. m. épervier vulgaire, petite buse. Se distingue du *buhon* par ses œufs, dépassant le nombre de deux, et atteignant parfois à sept. St-Amé *chessera.* TH.

CHAISSEURE (chè-seû-r') s. *fém.* fouet (du charretier). Bourg. *chaissoure* MIGNARD, et *chaissôle* BONNARDOT ms. ; St-Amé *ches-*

seure THIRIAT ; vx-fr. *chassoire* fouet ; Montbéliard *chassoire*. GODEFROY a ; « anc. fr. *chasseure*, *chacheure* s. f. ficelle mince qui termine le fouet et sert à chasser le cheval qu'on fouette... *Chossoire*, *-ouere*, *cachoire* s. f. la mèche du fouet, le fouet lui-même. Selon Cotgrave, *cachoire* est un terme d'autourserie qui signifie la baguette que portent les autoursiers. *Chassoire* appartient encore en ce sens à la langue moderne. Selon NICOT, *cachoire* est un mot picard qui se disait encore de son temps en Picardie, notamment du côté de Noyon et de Péronne. Wallon de Mons *éclachoire* s. f. mèche d'un fouet ; Namur *scasoire* Norm. *coup de cachoire* dernier verre d'eau-de-vie qu'on prend avant le départ.

CHAISSIS (chè-si), CHASSIS (cha-si) s. m. chassis.

CHAISSOT (chè-sò) s. m. 1° sachet ; 2° scrotum.

CHAISSOU (chè-sou) s. m. chasseur.

1. CHAITÉ (chè-té) s. m. château. 1285 *chasteil. Doc. Vosg.*, VIII, p. 35.

2. CHAITÉ (chè-té) Châtel-sur-Moselle, bourg.

CHAITYON (chè-ti-yon) Châtillon-sur-Saône, commune.

CHAITRÈ (chè-trè) v. a. châtrer.

CHAITROU (chè-trou) s. m. châtreur. *Chaitrou d'bouottes* mauvais couteau ; Montbéliard *châtre-chien*.

1. CHAITTE (chè-t') s. *fém*. chat. Le patois, quoique féminin, désigne les deux genres *Felis Catus* L. ; *chaitte sauvaige* chat sauvage vivant dans les forêts. THIRIAT donne *chaitte sauvège*. Dicton : *Moènè zut' chaitte ès r'gnauds* se dit de celui qui se chausse d'un sabot et d'un soulier ; *fâre lai chaitte pou aiwoè l'ôs* faire la patte de velours pour obtenir quelque faveur, litt. faire le chat pour avoir l'os ; au Val-d'Ajol *fâre lai paitte de chaitte* faire la patte de chatte, de velours. On dit fam. à l'enfant importun : *Vais-t'ò soffié des çondes au cul d'nons chaittes*. Le mâle se désigne par le mot *matou*, v. c. m. Les Fourgs *tsot* TISSOT ; Besançon *tchait* BELAMY.

2. CHAITTE s. f. Ce doit être le chatillon, nom vulgaire du lamprillon, ou lamproyon, dit scientifiquement *ammocète branchial*, poisson de l'ordre des chondroptérygiens.

Chaiturié (chè-tu-rié) s. m. rucher. Vouxey *chetteure* s. f. ruche, panier d'abeilles ; bourg. *j'tûre* Bonnardot ms. Du Cange donne bien un *carturius,* mais avec la signification de muid ou de tonneau : Carturius species modii seu dolii vinarii.

Chalèye (châ-lè-y') s. m. lit. Cpr. le fr. chalit (vieux).

Chalot (châ-lò) prénom, Charles. Autres formes : *Charlot, Châle,* mais ce dernier usité seulement dans *Jean Châle.* Une nouvelle rue d'Epinal s'appelle « rue Charlet », nom d'une ancienne famille de cette ville.

Chamayé (s') (cha-mâ-yé) v. réfl. se chamailler.

Chambe (chan-b') s. f. chambre. *Chambe-haut* chambre au premier étage.

Chambolè (chan-bó-lè) v. n. chanceler, clocher.

Chambrè (chan-brè) v. a. chambrer.

Champ. Loc. *ai tot bout d'champ* à tous moments, allusion à l'allée et venue de la charrue dans le champ. Pâturage : *nollè au champ* conduire le bétail pâturer ; Val-d'Ajol *alla ès champs.* Xertigny, les Granges-Richard, où je l'ai recueilli, donne *champoèyé* mener le bétail au pâturage. Lepage et Charton, *Statist. Vosg.*, II, p. 49, col. 1, donnent « *champoyer* droit d'envoyer paître les bestiaux dans les prés après la fenaison. » Val-d'Ajol « *alla hhu las champs* aller à la selle. Suum cuique » ; *alla i champ* aller labourer Lambert ; Vouxey : in *homme que n'ai m'champ pou fâre jarbe* un homme qui n'a rien à récolter, à bout de ressources.

Champdra (chan-drâ) Champdray, commune.

Champéte (cham-pé-t') adj. usité dans la loc. *garde'-champéte* garde-champêtre.

Chança (chan-sâ) s. m. que le français pop. vosg. traduit fort bien par « chançard », inconnu à Littré.

Chand'lèye (chan-d'-lè-y') s. f, chandelier.

Chandolle (chan-dô-l') s. f. 1° chandelle, lampe ; 2° *les Chandôlles* s. f. plur. la Chandeleur. Du Cange v° Incensorium donne « chandoilles ». 1458 *Doc. Vosg.* I, p. 31 ; « Item

les chandoilles des mortuaires ». — Proverbes, Fontenoy : *Seleuil aux Chandôlles, do bé pô quarante jous*; *si é pue, dé l'eauve pô quarante jous* soleil à la Chandeleur, du beau pour quarante jours; s'il pleut, de l'eau pour quarante jours.

CHANE (châ-n') s. m. chêne à fleurs sessiles *Quercus sessiliflora* Sm. Saint-Amé *chåne*, *Q. peduncul.* THIRIAT; Ban-de-la-R. *dchâne* OBERLIN, 195; Fraize *tchêne*; Gerbépal *tchêne*; Lemmecourt *charne;* Saulxures, Ventron et Wisembach *tchâne*. Orig. le mot patois, comme le vx-fr. *caisne*, *quesne*, *chesne* et le fr. actuel *chêne* est aussi une corruption de quercinus. DIEZ, *Gramm.* I, p. 32, dit *casnus* pour quercus, *casnetum* pour quercetum; ce dernier déjà dans une charte de l'an 508 : et nemus quod dicitur Morini Casneti »; vx-fr. *caisne*. quesne, chesne fr. chêne et de *casnetum* chênaie.

CHANÉ (châ-né) s. m. chêneau.

CHANOTTE (châ-nô-t') s. f. rigole de fer blanc posée à l'extrémité du toit. Suisse rom. *tsenalya* conduit d'eau sur un toit J. CORNU, qui le tire d'un dérivé de *canalem;* LITTRÉ donne *chancé* gouttière qui conduit l'eau sur la roue du moulin à papier, et *chanelette*, son diminutif, mais sans étymologie; je ne sais si ce mot tient à *chêne*, en patois *chåne*. (Le français chanlatte semble avoir une étymologie différente: *champ* et *latte*, latte posée sur champ. Cependant ce dernier mot a la signification de perche de chêne). M. ADAM a Lay-St-Remy *chânotte*; Domgermain *chonlotte* chenal [ce n'est plus le même mot]; Ventron *tchålette*. Voir ci-dessous *ch'nau*.

CHANTÉ (chan-té) s. m. chanteau, *chanté d'pain bénit*, morceau envoyé au ménage qui doit offrir le pain bénit le dimanche suivant. GODEFROY: « anc. fr. *chantel... cantel* coin, quartier, morceau, fragment »... « pic. *cantieu*, et bourg. *chaintea* » LITTRÉ; bourg. *chaintea* MIGNARD, et *chantiâ*, *chantiau* BONNARDOT ms.

CHANTÈ (chan-tè) v. a. chanter.

CHANTOU, OUSE (chan-tou, oùs') s. m. et f. chanteur, euse.

CHANTOURNÈ (chan-tour-nè) v. a. chantourner.

Chant'raine (Chan-traî-n') section des Forges, près Epinal. L'étymol. *cantus ranæ* est bien connue. Voy. *Chantreine.*

Chantereine (mieux Chantraine, mais la première orthographe est fréquente, même dans nos Vosges). *Dictionn. topog. de la Meuse:* « *Chanteraine.* — Chanteranne 1247; Cart. de la Cathéd. » Anc. fr. *Chanteraine,* canteraine, chanterene, canterene s. f. lieu où chante la grenouille... La rue de la Victoire à Paris portait primitivement le nom de rue de Chantereine. La rue de Chanteraine existe encore à Anvers. Il y avait aussi à Abbeville un quartier appelé Cantereine; ce nom se retrouve dans presque toute la Picardie. Autres noms de lieux: Chantereine (Aisne et Nièvre), Chantraine (Oise). Nom propre de Chantereyne » Godefroy. Lepage et Charton, *Statist.* II, p. 97, col. 2, donnent : « Chantereine, cense d'Epinal. » Cette ville a maintenant une « rue de Chantraine. »

Chant'rélle (chan-tré-l') s. f. 1° chanterelle; 2° fausse équerre.

Chanvié (chan-vi*é*) s. m. chanvrier. Vieillit. La préparation du chanvre se faisait presque exclusivement par des étrangers venant du côté de St-Claude. Anc. fr. « *chanvrier, chanvier* s. m. marchand de chanvre brut et prêt à être mis en œuvre Godefroy.

Chardotte (char-dòt') s. f. nom de la pomme de terre Chardon.

Charitabe (cha-ri-tâ-b') adj. charitable.

Charitè (cha-ri-tè) s. f. charité.

Charlot (char-lò) prénom d'homme, Charles. Ancien nom. N'est plus usité à Uriménil depuis le décès de la personne qui le portait. Littéralement, nous le croyons un diminutif.

Charmye. Voy. *Chairmine.*

Charniére (char-ni*é*-r') s. f. charnière.

Charronaige (châ-ro-né-j') s. m. charronnage.

Chatenos (châ-t'-nò) Châtenois, commune. Voir nos *Noms de lieux habités* pour l'origine historique et philologique de cette dénomination.

Chaubreuyé (chô-breu-y*e*) v. a. (litt. charbonner) noircir avec

le noir des marmites, ou de la cheminée, ou du charbon. Orig. *chorbon* charbon probablement. Il a pu exister un verbe latin *carbunculare* venant lui-même de carbunculus. Les *ll* mouillées du français correspondent, on le sait, à la vocale trainante *ye*. Le franç. fictif correspondant serait *charbouiller*. On trouve « *châbrouié* barbouillé de noir comme un forgeron » dans le 1er Recueil des *Poésies pop. de Lorraine*. Bourg. *charbouillé* MIGNARD.

CHAUCHÉ (chô-ché) v. a. presser, fouler, serrer. Se dit surtout du coq couvrant la poule. Fam. coïter. Vouxey *chauchi* v. presser, plomber ; *chaucheuye* s. m. endroit où l'on se réunit; outil pour tasser ; Dompaire *chaucher* fouler aux pieds; Allain *chauchie* presser ; Saint-Amé *chauchi* presser, fouler ADAM ; Gloss. messin *chauquier* pressurer ; vx-fr. *chaucher* : « les [poules] me chauchoit l'une après l'autre. » Ren. Berry et Saintonge *chaucher ;* norm. *caucher ;* Dauphiné *chauchier* fouler aux pieds LITTRÉ ; Doubs, Jura, Haute-Saône *chaucher, chaucnie, tchutchie, chaoucè* fouler aux pieds, presser avec force DARTOIS ; Doubs *chauchet, chauchon* soupe trop pressée, trop épaisse DARTOIS. En 1457 : « en bois, en eawes, en fours et chaulcheux, en preis, terres arables... etc. *Archéol. lorr.*, 1881, p. 10 .; « le chaulcheux (pressoir banal) ne s'a vendu », ib. p. 15 ; anc. fr. dans GODEFROY : « chaucherage, chakerage s. m. pressurage », et « 1. chaucheur, chauqueur... s. m. pressoir. Pat. lorr. *chaucheu* pressoir, *chaucré* pressureur ». Metz, vers 1300, *chaukeur* pressoir, et *chaukier* pressurer, faire le vin, *Doc. dr. cout.* p. 28 et note 2 BONNARDOT. Dans le sens d'accomplir l'acte charnel, GODEFROY donne : 2. chaucheur, cauqueur, caucqueur s. m. débauché... » et « chauchevieille s. f. sorcière incube, et aussi la possession nocturne... » Pour le premier sens encore : anc. fr. chauchier, calchier, chaucer, chaulcher... verbe act. fouler avec force, fouler aux pieds, pressurer, presser » GODEFROY, qui donne aussi *chaucher* presser, fourrer dedans en pressant avec force (1). Dans le second sens,

(1) Rappel du morvandio *chouâc'hai* fouler, presser et coïter, calcare BONNARDOT ms.

GODEFROY dit encore : « couvrir la femelle en parlant des oiseaux, des volailles ; signification gardée par la langue moderne sous la forme *côcher ;* voir à ce mot, dans la seconde partie de notre Dictionnaire, les exemples anciens de ce sens. Il se disait aussi en style libre de l'espèce humaine, pour signifier posséder, jouir de, et particulièrement en parlant de la possession des incubes... Dans le Morbihan, on dit *chouacer* du foin pour signifier l'entasser en meules ; Hte-Norm., Vallée d'Yères *cauquer ;* Bessin *coquié ;* wall. *chauki* pousser ; namur. *chauker* ; rouchi *cauquer, couquè* fouler ; *chaucher* se dit en Lorr. pour affaisser : il faut *chaucher* cette lessive, ces foins sont *chauchés* ; bourg. *cauquer, côquai* heurter ; lyonn. et foréz. *chauchie, chaucher* presser, fouler ; dauphin. *chouchier* GODEFROY v° Chauchier ; anc. fr. *chauchoir* pressoir GODEFROY ; septembre 1405 *chalcheus* (au plur.) *Doc. Vosg.* VIII, p. 116. SCHELER donne « *caucher*, t. de dorure répond à *calcarium* dérivé de *calcare* fouler, battre, presser. Cpr. le fr. *côcher*, anc. *chaucher* chaucher, du lat. *calcare* fouler, presser. » LITTRÉ donne Berry *jaucher*, *chaucher ;* wallon *chauki ;* Dauphiné *chauchier ;* Saintonge *chaucher*, qu'il tire du lat. calcare. Le français a aussi *chauché* pineau blanc, *chauche-branche*, *chauche-poule* milan, *choche-pierre* gros bec. Les Fourgs *tsautsi* presser, fouler TISSOT, qui cite, d'après HONNORAT, le prov. *caucar*, et le tire de calcare. Gloss. mess. *chauquier ;* roman alsacien *tschâtchie* v. a. presser, comprimer, appuyer *tschâtchie onc in pô afin qu'y poyeuche bin layie le feuchin* pressez encore un peu afin que je puisse bien lier le fagot *Rev. d'Als.* 1884, p. 217. DU CANGE a : Perchauchare... M. JOUVE, *Coup d'œil*, p. 25, le tire aussi du latin *calcare*. Lay St-Remy, Dompaire *chaucher* ; Allain *chauchie* ADAM ; St-Amé *chauchi* THIRIAT ; Val-d'Ajol *chauchier* v. n. presser en se mettant à cheval. *Enchauchier* poursuivre à cheval, Henri de Valenciennes, cité par M. LAMBERT.

CHAUCHE-CO (chô-ch'-cô) s. *masc.* (litt. presse-cou), sorte de lamelle de fer courbée en arc, armée d'une chaîne et servant à presser, en avant des *rouelles*, la *haie* de la charrue.

CHAUD, adj. cité pour une 2e acception, amoureux, euse. — Cpr. *el ai les piéds chauds comme* in *beugnot*.

CHAUDE quantité de temps nécessaire au maréchal pour chauffer le fer ; 2° fig. rare, réprimande. Anc. fr. *chaude, caude* s. f. chaude attaque GODEFROY.

CHAUDÉRE (chô-dér'), CHAUDIÉRE (chô-dié-r') s. f. chaudière. Bourg. *chaudaire* s. f. rare, chaudière, pris parfois dans le sens général d'ustensiles nécessaires à la cuisson des aliments. Voy. DÉY, *Vocab. des Chartes*. GODEFROY a *chauderée, caudrelee* s. f. contenu d'une chaudière, d'un chaudron.

CHAUDEMOT (chaud'-mò) adv. chaudement.

CHAUDOT (chô-dò) s. m. fam. Action de chauffer le lit en s'y couchant le premier; Jura *chaudet* couvre-pieds TOUBIN.

CHAUDRÉNIÉ (chô-dré-nié) s. m. chardonneret *Fringilla carduelis* L. Remilly *chôdrenié* ROLLAND ; Les Fourgs *tchadineret* TISSOT ; St Amé *chaudronnié* THIRIAT ; Roville *chaudreni* ADAM.

CHAUMOUHÈYE (chô-mou-hè-y') Chaumousey, commune, *Calmosiaci* au gén. s. 7 juillet 1181, *Doc. Vosg.*, 4e vol., p. 53. (Voir au surplus notre *Glossaire des noms de lieux habités des Vosges*). Les mêmes *Documents* donnent aussi Calmosiacum. LEP. et CHARTON, dans leur *Statistique*, II, p. 121, col. 1, l'ont aussi.

CHAUSSE (chô-s') s. *fém.* bas. *Nollè sus ses pieds d'chausses* marcher sur ses bas (sans sabots ni souliers). Fam. dicton : *Fâre des chausses ai zut geau* (litt. faire des bas à son coq), s'occuper de futilités, de riens. Proverbe : *El ost aidrot comme ène chausse ai l'évâ* (sorte de jeu de mots : endroit, envers) il est adroit comme un bas à l'envers.

CHAUSSÉ (chau-sé) v. a. chausser. Dicton :

Cordonniér
Mau chaussé ;
Sobotèye
Ç'ost cò pèye.

Cordonnier [est] mal chaussé ; sabotier encore pire.

Vouxey : *Eun' vous moquez m' des maù chaussies,*
Vòs soulès vinront vies (vieux).

CHAUSSETTE, cité pour Cornimont *tchaussatte dé coucou* primevère élevée, *Primula elatior Jacq.* DIDIER.

CHÉ (ché-*é* très bref et très fermé), CHÉR (ché-r') adj. cher, chère.

CHÉCU (ché-cu) s. m. cambouis. PÉTIN écrit *chaicu*. Ne connaissant pas l'origine philologique du mot, l'écriture étymologique régulière nous fait défaut.

CHEIR (chér) v. n. tomber, litt. cheoir. Voy. pour la conj. notre *Gramm.*, p. 395 (51); 2 mai 1429 *cheir*, *Doc. Vosg.* V. p. 11, 2e pagination. *Tot chèyant au monde* nouvellement né : *j'á pris l'éfant-lai tot cheyant au monde* j'ai recueilli cet enfant dès son âge le plus tendre ; *çai cheit èpos* (en parlant de la pluie, neige, etc.) ça tombe dru ; Ventron *tchêre ;* rouchi *quékir* HÉCART ; LITTRÉ donne un parfait *cheït* tomba, XIe siècle, chans. de Roll. et *cheist*, XIIIe s. (vo Abime) ; bourg. *chezqi* MIGNARD. *Ps. de Metz :* li paour de la mort est *cheute* sur mi, LIV, 4, BONNARDOT.

CHÉM'NAYE (chém'-nâ-y') s. f. cheminée.

CHÉNÈT (ché-nè) s. m. lieu dit. Terminaison analogue à celle de *Boulet*. Le *Dict. topog. de l'Aube* donne la vallée des Chênettes, anc. des *chesnottes*. Pourrait fort bien se rattacher à la même orig. que le franç. *chêne*.

CHENEVÉRE (chèn-vé-r') s. f. 1o lieu planté de chanvre ou de lin. Il n'y a pas de terme spécial au patois pour désigner le terrain où se fait cette dernière culture. La Suisse romande a *tenaira* BRIDEL ; 2o terrain où se faisaient autrefois ces cultures ; 3o terrain de première qualité, à raison de sa grande quantité d'humus.

CHÉNEVEUYE (chèn'-veu-y') s. m. chanvre nu. On en souffrait autrefois les extrémités pour servir d'allumettes. Suisse rom. *tsenevotta* BRIDEL ; Doubs *perneveuille* BEAUQUIER ; bourg. *chenevreuille* MIGNARD, qui cite le Semur et le Châtillonnais *chenevotte*, aussi à Domigny (Beaune, Chalon) BONNARDOT ms. ; Fontenoy-le-Château *cheneveuille* ; Vagney *chenneveu* PÉTIN, page 54.

CHÉNOÈS (ché-nouè) s. m. chénevis. Anc. fr. *chenevoix* s. m. chenevis : Ung boisseau de chenevoix (1461, Inv. de la Charente-Inférieure, *Revue des Soc. sav.*, 1874, p. 284. GODEFROY). Circourt-s.-M. *chenevou* ADAM, p. 390 ; Dombrot-s-V. *chenevouet* ; Fontenoy *chenevè* ; Gerbépal *tchenvè* ; Moyenmoutier *chênevet* ; Provenchères *chenevet* ; Romont *chenevet ;* Rouceux *chenemoce* ; Saales *chainevet* ; Crébimont (St-Etienne) *chènevet ;* Sanchey *chènois* ; Trampot *chenevoûre ;* Vagney *chennevouas* PÉTIN, p. 54 ; Ventron *tchainoua ;* Vexaincourt *cheunvé ;* Wisembach *tchainvet.*

CHÉNON (ché-non) s. m. et CHÈNON (chè-non) chaînon.

CHÉPI (LO) s. m. lieu dit d'Uriménil. Le *Dict. topog. de la Meuse* donne : Cheppy capeium (anc. chartes). — Chépy, 1656, carte de l'év., Haute-Cheppy, Basse-Cheppy, 1700, (carte des États). Ceppiacum (reg. de l'év.); Bonipaire, Con de St-Dié (Vosges) a deux censes : le « Petit-Chapis » et le « Haut Chapis ». Peut-on rapprocher Bainville-a.-S., cadastre, section B, 1843 « Le Champuy » et « Le petit Champuy. » ? Serait-ce ici *Campus* et *Podium* ?

CHÉRE (ché-r') de l'expression *fâre chère* faire semblant. Pagney-derr.-Bar. a *fayenns' canss'* faisons semblant, et Saint-Mihiel, où je l'ai entendu maintes fois *faisons cance* ; tu feras *cance*, appartiennent peut-être à un autre groupe. Vx-fr. *chiere* de *cara* mine. Et pour faire *chière* plus lie A. CHARTIER, voir au surplus LITTRÉ v° *Chère* mine, visage ; Montbéliard et Baume *chieré* f. visage, ressemblance ; La Bresse *chère : sai chère douce et caimusse* sa mine douce et presque triste X*** *Lég. pop.* 1885, p. 17 ; Le Tholy *fare lè chîre* ADAM ; Gloss. mess. *chireyes, giries,* Ventron *fâre las tchères ;* anc. fr. « *tchiere, giere, ciere, chere, cire* s. f. tête, visage » GODEFROY.

CHERTISE (cher-tis) s. f. cherté.

CHAISSE (chè-s') s. m. 1° sac ; 2° contenu du sac. On s'amuse à faire prononcer vite six fois de suite : *hheye chaisses dé châ d'chaitte chosse* six sacs de viande de chat sèche.

CHAISSOT (chè-sot) s. m. 1° petit sac, sachet ; 2° scrotum.

Chèvée (chè-vé') s. f. cheville.

Chèvié (chè-vie) v. a. cheviller (peut-être mieux chèvyé, y pat. = *ill* fr.)

Ch'té (ch'té), **chèté** (chè-té) s. m. cheptel. Anc. fr. chatel, chaté, chateu, chatal, chaptel, chaptou..., chastel, chaistel..., chaiteil, chatei, chetel, cheté..., chestel... et chattau Godefroy. Se dit pour cheptel en Poitou, Deux-Sèvres, Vasles, Corrèze : *ch'tel, ch'ptau, tchaptau* (ib); Suisse rom. *ch'edal* le bétail, l'attirail, les outils, les ameublements d'un domaine Godefroy (1). En ce dernier sens, correspond bien à l'idée de « capital » des économistes modernes.

Chèviot (chè-viò) sobriquet masc.

Chévreu (ché-vreu) s. m. chevreuil, *Cervus capreolus* Lin. St-Amé *chèverieu* Thiriat.

Chèvri (chè-vri) s. m. cabri, chevreau. Loc. *fâre chèvri* (quelque peu enfantin) « faire biqui » laisser passer un pan de sa chemise.

Chévron (ché-vron) s. m. chevron.

Chévronnè (ché-vro nè) v. a. chevronner.

Chez cité pour sa prononc. brève et aigüe. Loc. *d'vant chez* vis-à-vis. Montiers-s.-S. *d'va-chie* Cosquin.

Chézô (ché-zô, ô résonn.) s. m. chez soi. Gérardmer *chesô* Jouve, *Pottier*, 12. Orig. * *casale* limite d'une métairie, plus tard hameau, village ; vx-fr. *casel* métairie, maison de campagne Diez, *Gram.*, I, p. 10, 1873; lieux dits franç. actuel *chazau, chazeau* nombreux dans les Vosges pour indiquer les localités. Saint-Amé *chaseau* emplacement d'une maison Thiriat. J'ai trouvé dans un document de mon étude : « Une autre pièce en nature de champ, jardin et *chasal*, inscrite... etc. (commune Côte d'Arbroz, Haute-Savoie). Littré ne donne pas chasal.

Chiasse (chia-s') s. f. diarrhée. Fig. transe, peur : *El ai ène bâlle chiasse* il a une fameuse peur. Orig. *chié*.

Chiaye (chi-â-y') s. f. fam. grande quantité. Même orig.

(1) Bourg. *ch'tel, j'tel* Bonnardot ms.

Chicanè (chi-kâ-nè) v. a. chicaner.

Chicanou (chi-kâ-nou) s. m. chicaneur.

Chicot (chi-cò) s. m. petite chose. Voy. *Chiquet.*

Chicou (chi-kou) s. m. chiqueur.

1. Chié (chié) s. m. chien. Vosgien de la plaine *chie*, de la montagne *chei* Charton ; Saint-Amé *chiè* ; Le Tholy *ché* et *chain* ; Tendon *chie* ; Vagney *chè* Thiriat ; La Bresse *chè* X*** *Prov.* ms. 15 *bis.* Loc. *Touè lo chiè* faire le bon repas de la fin de certains gros travaux, moissons, constructions. — Proverbe : *Quand in chié nôye, tot lo monde i jette lai pièrre* quand un chien [se] noie, tout le monde lui jette la pierre ; à Fontenoy-le-Ch.: *quand lo chié chie, le loup s'en vai* quand le chien *s'arrête*, le loup s'en va ; Vouxey : *tout chin chaisse de race ; l'ai vu paissè eul chin bianc* il a vu passer le chien blanc (il est paresseux aujourd'hui).

2. Chié (chié) v. n. chier. Fig. loc. *chié su lo nèz ai quéqu'ùn* faire une saleté, un tour grossier. *Fâre chié des lâmes de raiseuye de r'traivâs* embêter considérablement. Cpr. argot parisien faire pisser des lames de rasoir en travers L. Larchey.

Chié-d'fi (chié-d'-fi) s. m. ligneul.

Chie-on-nid s. m. 1° le plus jeune et le plus petit des oiseaux d'une couvée ; 2° fig. le dernier né des enfants dans la famille. Doubs *chie-nid.*

Chiéve (chié-v', ou f') s. f. 1° chèvre ; 2° tas de foin bon à rentrer. *Pied d'chiéve* échelier, dit aussi en patois *montant ; châ d'chiéve* salsifis des prés. 1° XIVe s.: « Item on franc masel de M. S. ne doibt vendre chievre ne bouchas ne chair surfeince ne baudit femelle pour masle. *Doc. Vosg.* I, p. 185. 1390, *chievrel* Doc. Vosg. VII, p. 54.— Proverbe : *Ç'ost comme dè crâché au cu d'ène chiève, sè ç'ai n'i fât poét d'bié, ç'ai n'i fât poét d'mau.*

Chiffrè (chi-frè) v. n. chiffrer.

Chignè (chi-gné) v. n. pleurer, pleurnicher. Balzac a dit : « Ça lui fera du bien de chigner » (Lor. Larchey *L'argot Parisien*). Ce doit être le simple de *Rechigné.* Voy. ce mot et *Sûgné.* Fillières *chigni* Clesse.

Chihaiche (chi-héh') sobriq., litt. chie-hache.

Chimoutèye (chi-mou-tè-y') s. m. fam. et q.q. peu injurieux. Gâcheur de mortier. Orig. *chié*, et l'inusité ou tombé en désuétude *moutèye* mortier.

Chiot (chiò) s. *masc.* 1° chiure ; 2° fig. fam. petite quantité insignifiante, de peu de valeur. Belfort *chiot* fiente de mouche Dr Corbis.

Chiotte (chiò-t') s. f. pl. latrines.

Chipè (chi-pè) v. a. chaparder, marauder.

Chi-poirèye (chi-poué-rè-y') s. m *fâre lo* — se rouler la tête baissée en empoignant les orteils avec les deux mains, de façon à faire de son corps une espèce de cercle. On dit aussi *fâre lo tó tot rond*. C'est un mot tronqué. Il doit être pour fouchi-poirèye, c'est-à-dire fourchu-poirier X*** ms.

1. Chique (chik') s. f. 1° chique de tabac ; 2° bille de marbre des enfants ; 3° *copè lai chique ai quéqu'ûn* faire une concurrence écrasante, dépister, deviner et déjouer une ruse ; 4° très petite pomme de terre, synon. de *crélottes* v. c. m. Esp. *chico* petit ; ital. *cica* petitesse ; picard *chicke ;* wallon *chicke*.

2. Chiquè (chik) s. m. 1° résidu du beurre fondu ; chassie des yeux. Gérardmer *chique* fromage blanc Thiriat *Gérardmer*, p. 155.

Chiquè (chi-kè) v. n chiquer.

Chiquet (chi-kè) s. m. 1° petite chose ; 2° sobr. masc.

Ch'mi (ch'mi) s. m. chemin. *Lo ch'mi d'saint Jâcques* la voie lactée.

Ch'mihhe (ch'-mi-hh') s. f. chemise. Bourg. *chaimainge* Mignard ; La Bresse *khmîhe* X***, *Lég. pop.*, 1885, et *khminge*, et *chéminhe*. Dans *Chan Heurlin cheminse* ; Ille-et-Vil. *cheminze* Decombe ; Nous pensons que c'est plutôt aux formes *camiscia, camise* et *camixia*, qui sont dans Du Cange, qu'il faut rapporter notre forme patoise qu'à la forme *camisia*, et ce à cause du hh = sc, x *Phonétique*, 1882 et 1883, pp. 224 (ou 32), et 293 (33). Peut-être aussi peut-on n'y voir que le renforcement

habituel de l'atone finale. Vouxey a le dim. *chemugeotte* s. f. camisole.

Ch'minô (ch'mi-nô) s. m. ouvrier travaillant sur le chemin de fer, et par extension, à la construction des forts militaires, du canal de l'Est.

Ch'miquè. Voy. smiquè.

Chmiquou. Voy. smiquou.

Ch'nau (ch'nô) s. m. chenal. Franç. *canal*, *chenal* et *Chenau* ; l'*Achenau*, nom de ruisseau à Borny (Metz) Bonnardot ms.

Ch'née (ch'-né'), chénée (ché-né) s. f. 1° chenille ; 2° fig. fam. personne malpropre et dégoûtante.

Ch'net (ch'nè), et chénet (ché-nè) s. m. chenet.

Ch'niméni (ch'-ni-mé-ni) Cheniménil, commune.

Ch'nique (ch'-ni-k') s. m. mauvaise eau-de-vie. Lor. Larchey considère ce mot comme un diminutif de *chenu* bon.

Ch'noye (ch'-nô-y') s. f. pièce de bois en forme d'U se fermant en dessus par une clavette pour attacher les bêtes à corne à l'écurie. La Bresse *khenòe*, et *khénòe*, suivant l'occurrence X*** ms. Pétin a recueilli « *eich'noïe* enchevêtré » ; Saulxures *chénôye*, *Les Kédales*, p. 13 ; Saint-Amé *chènoïe* ; Le Tholy *cheneure* Thiriat. En 1569, on trouve un lieudit à Vagney : « au haut de chenoiie » *Doc. Vosg.* IV, p. 190. Ce mot est du même radical que l'all. *Schnur* collier X*** ms.

Chô (chô, ô résonn) s. m. chou, chou potager *Brassica oleracea* L. Sp. 932. — Loc. *ç'ost chô pou jote* c'est chou pour chou. *Chô d'Milan* chou de Milan *Brassica bullata* Dc.; Genod, Jura *tsiou* Dartois ; Roman als. *tscho*, *Rev. d'Als.* 1884, p. 216 ; Bainville-a.-S. *chô* ; Ban-de-la-R. *dchooux* ; Châtel *chô* ; Fraize *tchô* ; Médonville *chove* ; Morelmaison *chao* ; La Neuveville-s.-M. *chô* ; Provenchères *chô* ; Saulxures *chò* chou branchu; Trampot, Vagney *chô* ; Vrécourt *chowe*.

Chobionquè (chò-bion-kè) adj. Se dit du grain attaqué par la nielle. Dompaire *chabionqué* Adam.

Choc ! interj. exprimant une sensation de forte chaleur, de

brûlure. Ramerupt *choue* sensation de piqûre et de brûlure THÉVENOT. Cpr. *choquè* brûler, *choquant* ortie.

CHODON (chò-don) s. m. chardon. Genre *Cirsium*. 1° *chodon d'près* chardon des marais *C. palustre* Scop. 2° *chodon des champs C. arvense* Scop. St-Amé *chadon* THIRIAT. Cornimont *tchadon d'paiquis* Cirse lanceolé *C. lanceolatum* Scop., *tchadon das pras* C. des marais *C. palustris* L.; *tchadon das beurheus* C. des champs *C. arvensis* Lam. DIDIER ms. A vrai dire, le langage pop. est peut-être moins précis ; on pourrait même dire qu'ici il ne distingue même plus de genres : il réunit toute la tribu des Carduinées (ou à peu près du moins) sous le nom de *chardon*. On sait que cette tribu comprend en Lorraine les genres *Onopordon* Vaill., *Cirsium* Tourn., et *Carduus* Goertn. J'y aurais ajouté le genre *Silybum*, mais je n'ai pas trouvé de noms vulgaires du Chardon-Marie. D'un autre côté, le patois de Lemmecourt y comprend même le genre *Carlina* Tourn. Voici quelques noms patois : Bertrimoutier *tchadon ;* La Bresse *tchadon ;* Brouvelieures *chordon ;* Charmes *chadion ;* Fontenoy *chodion ;* Fraize *tchado* ; Lemmecourt *chédion*, *cheidion ;* Médonville *chaidion ;* La Neuveville-s.-M. *châdion ;* Sanchey *hhodion ;* Saulxures *tchadon ;* Tranqueville *châdion ;* Vagney *chadon* PÉTIN, p. 48 ; Vaubexy *hhadion* ADAM, p. 24, et *hchadion* id. p. 37.— Dicton, Vouxey : *ainnâye de châdions*, *ainnâye de guernegeon* année de chardons, année de grenaison.

CHOFOUAUD (chô-fouô) s. m. grenier à foin, à gerbes. Cpr. le fr. *chafaud* échafaud ; bourg. *chafaud* grenier à foin LITTRÉ v° échafaud, et franç. *chaufaud* plate-forme couverte sur le bord de la mer LITTRÉ, *Addit. et corr.* h. v° ; bourg. *chaffaut*, *chauffaux* s. m. assez commun, échafaudage de bois avec plates-formes employées à la défense des villes et des passages ; bas-latin *cadafaldus*, *cadafallus*... DÉY. GODEFROY a : anc. fr. *chaffaut*, *chafaut*, *chaffot*, *chaphot*, *chauffault*, *chauffaut*... échafaud, estrade, hourd... Terre Neuve *chaufaud* hangar où l'on tranche et sale la morue. 1456 *chaffaulx*, *Doc. Vosg.* II, p. 237.

CHOLAND (chò-land) s. m. client, chaland.

CHOLANTE (chò-lan-t') s. f. galette plate, cuite au four. Gruyère *tsalande* Noël (J. CORNU) ; Le Tholy *chalande* pâtisserie qui se vend au cabaret THIRIAT ; Le Tholy *cholande* ADAM ; Doubs *chalandeau* sorte de chausson de pommes BEAUQUIER, qui laisse supposer que *chalandeau* pourrait venir de la ressemblance du chausson de pâte pointu des deux bouts avec le bateau appelé *chaland*. Les Génevois appellent *chalend* la fête de Noël. Enfin on mange cette tarte généralement chaude. LITTRÉ v° Chaland n° 3 : se disait d'une sorte de de pain assez blanc et très massif. LITTRÉ donne aussi *chaudeau*, le pic. *caudiau*, et le genev. *chaudelet*.

CHOLAYE (chè-là-y') s. f. *frayée* faite à travers la neige. Montbéliard, Baume, Lure *chelite*, *chelitre* traîneau DARTOIS, qui le tire de l'all. Schlitten.

CHOLLIN (cho-l*in*) s. m. (Hadol) moue, mine, syn. de *potte*.

CHO-NAIVÉ (chô-nè-vé) s. m. chou-navet. Peu commun cependant à Uriménil ; Châtel *chou-naivé* ; Vagney « *chô-naivé* chou-navet » PÉTIN, p. 55, qui donne aussi « *cho-naivé* rutabaga » *(ibid)*.

CHONETTE sobriq. masc.

CHONGÉ (chon-j*é*) v. n. penser, songer.

CHONIA (chô-niâ) s. m. sournois. Vouxey *chôna* adj. faux, fourbe. Cpr. v.-fr. *sonieux*.

CHOPINTE (cho-p*in*-t') s. f. chopine.

CHOPOUNÈYE (cho-pou-nè-y') s. m. poulaillier. Ventron *tchapouné*. Doit être de la même famille que le fr. *chapon*.

CHOPPOT (chó-pò) s. m. 1° toupet ; 2° crête de coq, huppe de la poule. Vagney *choffé* touffe PÉTIN ; Doubs, Haute-Saône *choufle*, *chouflette*, *chiflette* f., *chiflon* m. houppe de bonnet DARTOIS, qui cite l'ital. *ciuffo ciuffetta* toupillon, crête, et l'all. *Schopf* toupet, touffe, crête, huppe ; vx-fr. *chopper* zopper, bas lat. *assopire*, ital. *zoppo* boiteux ; Doubs *zopper* v. a. heurter, cogner, chopper, et *choupot* gros chignon, *chouque*, *chouffe* huppe, toupet BEAUQUIER, qui le tire de l'ital.

ciuffo, prov. *chaf*. Saulxures *bzé chopu* tige [de pois] rameuse et fertile au sommet. Val-d'Ajol *choppatte*.

CHOPUHÈYE (cho-pu-hè-y') s. m. usité seulement comme sobriquet. Doit signifier proprement charpentier, et correspondre exactement au vx-fr. *chapuisier*. M. X*** dans ses notes ms. sur ma *Grammaire*, me dit *chopuhèye* c'est *chapuisier*, de chapuis, charpentier. Val-d'Ajol *chèpuehier* tailler du bois. Voir mon *Glossaire des patois vosgiens*. Cpr. aussi *chappuiz* billot, bloc ; LITTRÉ a encore *chapuis*.

CHOQUANT (chò-can) s. *masc.* ortie *Urtica urens* L. et *U. dioïca* L. Fillières *chaudurc* CLESSE ; Allain *choqure* ADAM ; Saint-Amé *chauquesse U. dioïca* THIRIAT. Orig. *chòquè* brûler.

CHOQUÈ (chó-kè) v. n. trinquer. Notez la pron. de l'*ó* fermé, qui le différencie du suivant *chòquè* brûler. Etym. *choc*, peu usité à Uriménil.

CHOQUÈ (chò-kè) v. a brûler légèrement et accidentellement soit par le feu, soit par les orties. Le fr. *choquer* a le sens fig. d'offenser, blesser, déplaire. Le verbe a formé *chòquant* (voy. ci-dessus) et *chôquesse*. — Val-d'Ajol, dicton : « *I m'â chaqua pou t'breula* je me suis fait une [petite] brûlure pour te brûler. Ce prov. signifie qu'on s'est imposé un petit dommage pour en causer un plus grand. » LAMBERT-THIRIET ms.

CHOQUESSE (chò-kè-s') s. f. brûlure légère et accidentelle. Saint-Amé *chouquesse* THIRIAT ; Ventron *choquesse* VALROFF ms.

CHORBON (chor-bon) s. m. 1° charbon ; 2° carie *Uredo caries* Dc. Cpr. le vosg. vulg. la nielle, *charbon* Dr MOUGEOT, p. 496, l'*Uredo segetum* Dc. et Gerbamont *chabon*.

CHORBOUNÈ (chor-bou-nè) v. a. charbonner.

CHORBOUNÈYE (chor-bou-nè-y') s. m. charbonnier.

CHORBOÉYÉ (chor-boué-yé) v. a. charbouiller, action de la nielle sur le grain. Orig. *chorbon*. Toulouse *carbounel* charbon, blé niellé ROUMEGUÈRE *Glossaire mycologique* p. 23.

CHORLOTAN (chor-lo-tan) s. m. charlatan.

CHORMOÉS (chor-moué) Charmois, commune, et lieu dit à

Uriménil et dans un grand nombre de villages vosgiens. Fr. *charmoie* lieu planté de charmes.

CHORMOTTE (chor-mòt') s. f. petit panier se portant en sautoir, analogue au panier de pêche. Rasey *chormotte* panier à poissons des pêcheurs à la ligne ADAM. Cpr. Charmes, cadastre, section C « Charmotte. » M. COCHERIS, p. 40, ne donne pas ce diminutif, qui selon nous se rattache fort bien à *charme*.

CHOROT (chò-ró) s. m. action de conduire au moyen d'une voiture. Anc. fr. « *charat* s. m. action de mener en char ». Cpr. le fr. charroi.

CHORPOTE (chòr-pot') s. fr. (rare) charpente.

CHORPOTÈ (chòr-pó-tè) v. a. charpenter.

CHORPOTÈYE (chor-pó-tè-y') s. m. charpentier.

CHORRIÉ (chò-rié) v. n. conduire le fumier dans les champs. Inusité dans les autres sens du franç. *charrier*. On utilise *moénè*, *condûre*.

CHORROTTE (chò-rò-t') s. f. charrette, charretée. Pour demander quelques friandises à leurs camarades, les enfants usent de cette formulette rimée :

> Chorrotte, chorrotte,
> Des poéres, des c'mottes,
> In vorre dé *vin* su mai gruotte etc. »

CHORRUE (chò-ru) s. f. charrue. *Hâye dė chorrue* flèche ; *orôye de chorrue* versoir ; *scuche dė chorrue* soc ; *poignèye dė chorrue* mancheron. Fig. chantier, train, *quée chorrue !* — Dicton : *Motte lai chorrue d'vant les bieus* se dit des deux jeunes gens qui ont devancé les joies du mariage.

CHORTON (chor ton) s. m. conducteur de l'attelage d'une charrue. Cpr. le fr. *charton*, *charreton* conducteur d'un chariot, d'une charrette, et le nom de famille *Charton*. Metz, vers 1300, *cherreton* charretier *Doc. dr. cout.* p. 29 et note BONNARDOT.

CHÔSE (chô-s', *ô* résonn.) s. f. chose.

CHOSSE (chò-s') adj. des deux genres, sec, sèche. Fontenoy-

le-Ch. *so.*— Cpr. *chosse comme* in *côp d'trique* sec comme un coup de trique. Le catal. dit *aixut com una esca* sec comme de l'amadou Pépratx, *Compar. popul.* 1884, p. 345.

Chossé (chò-sé) v. n. sécher. Employé aussi activement.

Chosseuye (chò-seu-y') s. m. séchoir. Mot récemment introduit avec l'industrie féculière.

Chossiron (chò-si-ron) s. m. sècheron. Dompaire *sochiron* Adam. Uriménil a un lieudit « Les Sachirons ». Ces prés sont en effet très secs encore de nos jours.

Chosseresse (chò-s'-rè-s') s. f. et soch'resse (so-ch'rè-s') s. f. sècheresse.

Chotolèye (chô-to-lè-y') s. m. marguillier. La Bresse *chatelier* membre de la fabrique X. Thiriat, *Les Montag. des Vosges*, p. 175, le patois est *chatlé* X*** ms. Lepage et Charton donnent *chatelier* receveur de fabrique, *Statist. vosg.* II, p. 229, et au même ouvrage, p. 396, col. 2 « les chatollies » les membres de la fabrique, et enfin p. 466, col. 2, tome 2 aussi : *chatôlier*.

Chou ! interj. pour exprimer le froid, voyez *khou*. Montbéliard et Belfort *chouk*.

Chouchette (chou-chet') s. f. boucle de cheveux tombant sur les tempes. Bex *fasce* s. f. pl. Bridel ; Montbéliard *chouchette ;* Ramerupt *soucette* n. f. prolongement des toitures en chaume Thévenot, c'est un pendant à *garsettes*. Du Cange dit en effet : Ita etiamnum *garsettes* dicimus capillos in frontem propendentes (v° garceta) Politi *Dict. toscan* donne *ciocchetta* dim. de *ciocca* et *ciocca* dicesi de' frutti, e di foglie quando molte insieme nascono nella cima de' ramicelli, e della similita chiamasi *ciocca* quel mucchietto di capelli, o di barba, che leva dalla testa d'una donna, o dalla barba d'un huomo.

Choumacre (chou-makr') s. m. savetier. Ce mot est allé jusqu'en Touraine, car je l'ai trouvé dans le petit dictionnaire tourangeau de M. Auguste Brachet. On l'a aussi dans l'Yonne : « Choumac cordonnier » Joissier. L'orig. *Schuhmacher* est évidente.

Chouette (choué-t') adj. fam. beau, joli. 24



CHOUETT'MOT (chouèt-mò) adv. fam. « chouettement. »

CHOUOTTE (chouò-t') s. f. chouette, hibou, genre *Strix* L. Cette dénomination paraît s'appliquer à la hulotte *S. aluco* L., à la chevêche *S. passerima* Gmel. et à l'effraie *Flammea vulgaris* C. Saint-Amé *chouatte* THIRIAT.

CHOUOTTÈ (chouo-tè) v. a. cligner, ciller (les yeux).

CHOURÈ (chou-rè) v. a. flairer.

CHOURÉ (chou-ré) sob. masc.

CHOURINÈYE (chou-ri-nè-y') sobr. masc. Orig. *chourè ?* Quid du vx-fr. *chouriner*, et du subst. chourineur ?

CHOV'LOT (chò-v'-lô, ô résonn.) Chavelot, commune.

CHOVOU (cho-vou) s. m. cheveu. *Aiwoé mau ès* — avoir la tête lourde le lendemain d'une noce, d'une fête.

CHOYON (chô-yon) s. m. enfant choyé. M. HAVET, *Romania*, 1874, p. 331, cite le * *cavicare* de cavere prendre garde. Cpr. vaudois *tschouï* prendre garde BRIDEL ; le Bagnard donne *fire xoey* empêcher une personne de s'ennuyer, de *solatium* modifié en *solacium* J. CORNU. Cette forme s'en rapproche-t-elle ? Saint-Amé *chouyon ;* Le Tholy *cheuyon* favori, protégé THIRIAT.

CHUCHOTÈ (chu-chó-tè) v. n. chuchoter.

CHWAU (chouô) s. m. cheval. *Paitte dé chwau* tussilage (d'après PÉTIN) ; Les Fourgs *ts' wau* (pron *ts' ouau*) TISSOT ; Vexaincourt *choua*. Proverbe : *E n'faut m'tojos touché su lo chwau qu'tire.*

CHWAULOT (chouò-lò) s. m. chevalet. En 1603 *chevallot*, *Doc. Vosg.* VIII, p. 201.

CIA (siâ) s. m. lucane cerf-volant *Lucanus cervus* Sal. Saint-Amé *ciâ* THIRIAT. *Ciâ* est bien la forme équivalante du franç. *cerf : er* franç. = *iâ* patois, *èviâ* envers, *midle* merle etc. Voir notre Phonétique, II, 1883, p. 201, (ou 9).

CICIE (si-si) prénom de femme, Félicité, par abrév. Félicie. Le redoublement du *c* se retrouve dans St-Amé *Ciçaise* Françoise, et chez-nous dans *Cicis* Alexis. Voy. ci-dessous.

CICILE (si-sil) prénom de femme, Cécile.

CICIS (si-sis) prénom d'homme, Alexis.

CIÇOT (si-sò) prénom diminutif du précédent. On pourrait aussi écrire *Cissot*. In dubiis libertas !

CIEL cité pour La Bresse *cié* X*** ms.

CIGARE, cité pour son genre féminin.

CIGONE (si-gô-n') s. f. cigogne.

CIMENTÈ (si-man-tè) v. a. cimenter.

CINGLÈ (s*in*-glè) v. a. cingler.

CINQ (s*in*k, le *q* ne se fait pas entendre devant la consonne : *Cinq sous* pron. s*in* sous ; mais il se prononce devant la voyelle et l'*h* muette : c*in*q *hômmes* cinq hommes, et dans c*in*q final *n'y on ai* c*in*q) adj. num. cinq. En . 1255 *cinc*, *Doc. Vosg*, I, p. 177.

CINQUANTAINE, cité pour l'*in* nasal.

CINQUANTE, cité pour l'*in* nasal.

CINQUIÈME et CINTIÈME adj. ordinal ; 2° cinquième de litre : *boère* in c*inquième*.

CINTRE (s*in*-tr') s. m. cintre.

CIRAIGE (si-ré-j') s. m. cirage.

CIRÉ (si-ré) v. a. cirer.

CISAYES (si-za-y') s. f. pl. cisailles, cisoires.

CISIAU (si-ziô) s. m. ciseau. *Largé cisiau* instrument de maçon plus large pour tailler plus finiment et plus proprement. L'ouvrier l'emploie après le *peine* (voy. ce mot).

CITÈ (si-tè) v. a. actionner.

CITOYEN, à retenir comme sobriquet seulement, inconnu dans ses autres acceptions françaises.

CLAIRETTE prénom dim. de Claire.

CLAQUÈ (kla-kè) v. n. 1° claquer ; 2° mourir ; 3° dévorer, dissiper.

CLINQUANT (kl*in*-kan) s. m. clinquant.

C'MIN (k'm*in*) s. m. carvi officinal, cumin des prés *Bunium carvi* Bieb. *Carum carvi* L. Vosg. vulg. *anis des Vosges* GILLET et MAGNE, 1re édit., p. 171 ; La Bresse, Moyenmoutier *kemi* ; Châtel, Cleurie (THIRIAT, p. 80) ; Gérardmer, Médonville *kmin* ; Cornimont *comi* ; Fraize, Gerbamont, Saalcs, Vexain-

court *kmi* ; Moussey *cumi ;* La Neuveville-s.-Ch. *kemin* ; Vagney *c'mi dés prâs* PÉTIN, 58.

C'MANDÈ (k'-man-dè) v. a. commander. SCHELER : on trouve en vx-fr. quemander pour comander, commander. V° Quemand.

C'MOT (k'-mò) KÉMOT (ké-mò) v. a. comment. Ce dernier ne s'emploie pas absolument ; il est quelque peu emphatique et grondeur. Besançon *coume* BELAMY ; Les Fourgs *c'ma* TISSOT ; rom. als. *co'ment Rev. d'Als.* 1884, p. 215.

C'MO-RÉ-TARRE (k'mò-ré-tâ-r') s. f. morelle tubéreuse, vulg. pomme de terre, *Solanum tuberosum,* parmentière, patate. Ahéville *kema de târe* ADAM, 361 ; Badménil *k'mot de tière* ADAM, 360 ; La Baffe *k'mètiarre* ADAM, 361 ; Bainville *kemo de tarre ;* Ban de la R. *c'mâ de tierre* OBERLIN, p. 187, le même auteur donne, p. 175, *biƨussi di cmâs d'tierre* ôter les racines d'après les pommes de terre quand on les arrache ; Ban-s.-M. *k'mott' d'tierre* ADAM, 361 ; Brouvelieures *kmotte de tiarre* ; Bru *kmotièrre* et *kmotière ;* Bulgnéville *peumes de tarre ;* Champdray *kemontère* ADAM, 361 ; Charmes *keumotte de terre* ; Charmois-d.-Br. *kmot dé târe ;* Deycimont *k'mo de tierre* AD. p. 360 ; Docelles *kemot de tiare* ID. ; Domèvre-s.-M. *p'motte de tarre ;* Dompaire *k'motte de tiare* ADAM, 360, et *k'morétiare ;* Fontenoy *kèmotte* ; La Forge *k'mo de terre ;* Fraize *kmatte de tierre* et *kmatiarre* ; Gérardmer *k'mo dé tère ;* Gerbépal *kmot de terre* ; Girecourt-les-V. *k'mat de tare* ADAM, 361 ; Grandvillers *k'mo de tiare* ADAM, 361 ; Hergugney *kema dè terre* AD. 361 ; Houécourt *kemot de târre* AD. 360 ; Mandray *k'motte de tiare* AD. 361 ; Marainville *k'ma de têerre* AD. 361 ; Mazelay *k'mot de tare* AD. 360, et *kmotte de târe ;* Médonville *k'mo de tare ;* Mortagne *kmoïetiare ;* Moussey *kemotte de terre* ; Moyenmoutier *k'mottère* AD. 361, et *kemotière* ; La Neuveville-s.-M. *kmo de târe ;* Padoux *kemot de tiere ;* Provenchères *kmâotiare* AD. 361 et *kemotiare ;* Rambervillers *kmot dé tierre* et *kmot dé tiare* ; Raon-s.-P. *kmò de tierre* ; Rouges-Eaux *kemotte de tiare* AD. 360 ; Rugney *k'ma de tarre* AD. 361 ; Saales *kmâtiare ;* Saint-Blaise-la-R.

kmatiarre Ad. 361 ; Sainte-Barbe *k'mo dé tierre* Ad. 360, *k'mo de tére*, id. 420, *kmo dé terre* Thiriat, p. 129, et *k'mo dé tiâre*; Les Vallois *kemot de tière* Ad. 360 ; Ventron *kemotte ;* Vexaincourt *kmotierre ;* Villle-s.-I. *keumote de târe ;* Wisembach *kmatiares* fém. plur. — Dictons Fontenoy : Piante-me tou, piante-me tâd, lo quinze de mai je lev'râ ; La Croix-a.-M.: piante-me tôt, piante-me tad, lo quinze de mai le levrâ.

Cmot-ce qué. Voy. *Mot-ce qué*.

C'motte (k'-mò-t') s. f. pomme. M. Adam, p. 43-45, ne voit dans les vocables patois analogues, notamment Docelles, *kemotte* et Le Tholy *k'motte*, qu'une simple mutation du P, du latin Pomum, en *c* (ou *k*). Ban-de-la-R. *cmâ* ; Bru *cmotte* ; Champdray *kemeutte* Adam, 360 ; Charmes *keumate*, *kmatte* ; Charmois-dev.-Br. *kemotte* Ad. 360 ; Châtel *k'motte ;* Docelles *kemotte* ; Fraize *kmate de mali* ; Mandray *k'mate de mali ;* Morelmaison *quemotte* ; La Neuveville-s.-M. *kmotte ;* Padoux *quemotte;* Provenchères *quemo*; Raon-s.-P. *kmote, kmot* ; Saales *kemo, k'mo* Ad. 360, et *kmâ ;* Saint-Blaise la R. *k'mâ ;* Sainte-Barbe *kémotte* Ad. 360 ; Le Tholy *k'motte* Ad. 45 et 360 ; Vagney *c'motte* Pétin, 58 ; Vexaincourt *kmot*, où il est masculin ; Wisembach *qmâ*, masculin aussi.

C'mottèye (k'mò-tè-y') s. m. pommier, pommier doucin *Pyrus Malus* DC. Vosg. vulg. pommier sauvage Dr Berher, p. 162. Bainville *quemotaye ;* Ban de la R. *cmâ ;* Brouvelieures *kmoti ;* Bru *cmoteille ;* Celles *quemoteu* et *cmoteu* ; Charmes *cmoteye* ; Châtel *cmoté ;* Dompaire *kmoteye ;* La Forge et Gerbépal *kmoti ;* Girecourt-les-V. *cmatèye* ; Houécourt, Vaubexy, Charmois-l'Org., La Baffe *kemoteïe, k'moteie, kemotteye* et *k'motteil* Ad. 361 ; Luvigny et Vexaincourt *kemotteu, k'motteu* Ad. 361 ; Marainville, Rugney et Ahéville *kemotèye*, *kematteil*, *kemattèie, kmatèye* Ad. 361 ; Morelmaison *quemottaïe* ; Mortagne *cmotti* ; Saales et Sainte-Barbe *kemotté, k'moté* Ad. 361 ; Saint-Blaise la R. *kmati* Ad. 361 ; Sanchey *kmottaïe* Ad. 361 ; Le Tholy *kmoti* Th. 123 ; Le Tholy, Moyenmoutier, Docelles *kemoti, k'moti* Adam 361 ; Totainville *cmotteil ;* Valfroicourt *cmotté* et *cmottei ;* Vexaincourt *cmoteu.*

C'NOHHE (knò-hh') v. a. connaître ; part. passé *kénn'hhu* et *knòhhu ;* Ramonchamp *c'noche* ADAM. Vouxey *keunechi* part. passé.

1. Cô (kô, ô résonn.) s. m. cou.

2. CÔP (cò, ô résonn.) s. m. coup. *Côp d'chorrue* labour. Moment : *quand on-z'on v'neu au côp fâre* expression à peu près analogue au fr. *coup de temps*, accident subit, surprise, cité par Lor. LARCHEY. La Bresse *cwó* X***.

COAICHÉ (kouè-ché) v. a. cacher, couvrir. Environs de Saint-Dié *Pierres des coaiches* pierres des cachettes G. DE GOLBÉRY, *A propos d'Hellieule*, in *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, 2e année, 1876, Saint-Dié 1877, p. 50 ; bourg. *queichai* LITTRÉ. Psautier de Metz *quaichieit*, et *quaichiez* part. passé XIII, 5, et *quaichieir* XVII, 13, et XVIII, 8 BONNARDOT.

COAICHOTTE (kouè-chot') s. f. 1° cachette ; 2° cligne-musette *ai coaichotte* en cachette. Poés. pop. lor. en *coichate* (1er *Rec.*)

COAIROME (kouè-rôm') s. m. carême. Metz ancien *Kariame* passim *Doc. dr. cout.* BONNARDOT. Comparaison : *gras comme ène vesse de coairôme* se dit par ironie d'un homme très maigre, qui aurait consciencieusement fait le carême. Doubs, Haute-Saône *couairemo* DARTOIS.

COAIYOTTE (kouè-yot') adj. capon, attrapé, honteux.

COARE (kouâ-r') s. *fém.* coin, écart, *lai codre do feuye.* Le Tholy *couarueïe* réunion de femmes travaillant et causant devant la porte de l'une d'elles ADAM p. 241 ; La Bresse *cware* coin X*** *Lég. pop.* 1885, p. 32 ; Serres *couaraïe* s'assembler, causer ; Gloss. mess. *couarail*, Voy. JACLOT : *Lo piat Alman. messin couarier.* M. JOUVE, *Coup d'œil*, p. 10 et 11, cite *à la carne*, *à la carre*, *à l'écarre de* et rapproche les mots bretons *ker* arête des pierres, *koin* coin, angle, et le latin *quadratus*. Se retrouve dans le composé *dècârè*, voy. ce mot. Gruyère *cârou*, *câre* DARTOIS ; Les Fourgs *carou* TISSOT, qui cite le prov. *caire ;* Rosières, con de La Marche, a un lieu dit : *Haut de la Carre* ; dans LA MONNOYE *noeils bourg. lé carré* le coin de la rue anc. fr. 1. carre, care, quarre, quaire, quierre s. f. côté, face, facette,

coin.... Carre se dit encore en Champagne, en Bourgogne et en Lorraine dans le sens de coin et d'angle rentrant. On dit à Bar-le-Duc : la maison qui fait la carre de la rue ; dans les villages qui fait la carre. Champagne *de carre en coin* longitudinalement GODEFROY ; SOMMIER : « Le prez des petites quarres », *Etat* de la Cure de Champs *Annales de la Soc. d'Emulation des Vosges*, 1883, p. 324, et p. 328 : « un prel dit ez grans quarrez » ; Dombrot-s.-V., section B « quarre », en patois *quoire* lieu séparé, à l'écart ; Tranqueville « la Couarlotte » en patois de même, petit terrain carré ; Mazelay, cadastre, section B « les Quarelles » en patois ez *quarrées* (pron. couaré), signifie carré.

COARÉ (kouâ-ré) s. m. réunion du soir. Messin *quouairail* DE PUYMAIGRE, *Chants pop. mess.* II, p. 201 ; Saint-Amé *couaurège ;* Le Tholy *coaroge* visite entre voisins et amis THIRIAT ; Ventron *couaredge* ; Savigny *couarré* ustensile en forme de cylindre dont se servent les dentellières pour fabriquer la dentelle au fuseau COLLOT ms.

COAYE (kouâ-y') s. f. caille, caille d'Europe *Coturnix europæa* Cuv. Saint-Amé *coeye, coaye ;* Vagney *coâye* THIRIAT ; DU CANGE qualea qualia... italis quaglia.

COBEUCHE sobriq. masc.

COBOCÉ (ko-bò-sé) s. m. petits tas de foin formés pour la nuit ou dans la crainte de la pluie. Saint-Amé *cabocé* THIRIAT ; Doubs *cabosser* v. a. (s'en rapproch-t-il ?); Bourg. *cabosser camboisser, cambosser* bossuer : des vieilles casseroles camboissées JOISSIER; Ventron *cabossé*. GODEFROY: a. fr. *cabocer, chabosser* v. a. bossuer. ROQUEFORT donne dans ce sens, mais sans explication, la forme *chabosser* ; cabosser se dit aussi dans l'Aunis, le Jura et la Suisse rom. pour signifier bossuer un vaisseau de métal en le heurtant ou en le laissant tomber. Berry *cabosser, cambosser ;* bourg. *caibosser ;* Bas-Val. Vionnaz *kabufa* GODEFROY. On peut sans doute rapprocher Gérardmer *chòbosses* fruit du lin, et le Tholy *chobosse* fruit du lin.

COIYO (kouè-yô, ô résonn.) s. m. caillou ; sobriq. masc.

COAIYOTTE (kouè-yò-t') subst. pris adjectivement. Penaud, trembleur. Caillette, litt. diminutif de *codye* caille. LITTRÉ donne l'orig. et la signif. de caillette h. v° 2.

COBIÉ (ko-bié) adv. combien ?

COBOUS (kò-bou) s. m. chou cabus, pommé *Brassica oleracea* L. *var. capitata* DC. Bourg. *caibu* MIGNARD ; La Bresse *cabou ;* Châtel *cobou ;* Fontenoy *caibus ;* Gérardmer *còbou* avant d'être repiqué ; Mazelay *caibou ;* Saales *caibeu* ; Vagney *cobous* PÉTIN.

COCAQUE (ko-kâ-k') s. m. (enfantin) œuf. Allusion au cri de la poule qui pond. Cpr. argot français *coco* œuf de poule Lor. LARCHEY.

COCHE (kò-ch') s. f. 1° truie ; 2° établi du sabotier. DU CANGE a *cocha* sus, Arvernis *coche ;* gall. truie. Voir LITTRÉ coche 3. Val-d'Ajol *couoche*.

CO-D'PIED (kô-d'pié) s. m. cou-de-pied.

ÇODRAYE (sò-drâ-y') s. f. cendrée.

ÇODRÈYE (sò-drè-y') s. m. cendrier.

COÈCHE (kouè-ch') s. f. coèche. LITTRÉ écrit quetsche et le tire de l'all. *Quetsche* ou *Zwetsche*. Charmes *coetche, quoetche ;* Domèvre-s.-M. *couètche* ; Fontenoy *couetche ;* Gérardmer, Saulxures *coiche* ; Metz *coetche*, voyez la Guerre des quatre rois, Glossaire de M. BONNARDOT.

COÈCHÈYE (kouè-chè-y') s. m. coëcher. Châtel *coéchié* ; La Forge et Le Tholy *coichi ;* rom. alsacien *quetschi (*tieutschy est plus conforme à la prononciation) s. m. jardin *Rev. d'Als.* 1884, p. 216. Ce nom, dans un grand nombre de villages des Vosges, existe concurremment avec celui de *blossèye* pour désigner toute espèce de prunier ; mais ailleurs, la *coèche* est soigneusement distinguée comme arbre, comme fruit et même comme eau-de-vie. LITTRÉ écrit *quetsche, quetsche-wasser* et *quetschier*. Il en fait une variété du *Prunus insititia*, mais comme les fruits de ce dernier sont globuleux, et que selon la remarque de KOCH rapportée par GODRON, 2e édition de sa *Flore*, p. 214, les variétés de cette espèce ont aussi le fruit globuleux, nous ne pouvons le rapporter à cette espèce, car

le nom de *coèche*, à Uriménil du moins, et dans son rayon, est donné (à tort ou à raison), à la prune au fruit oblong. C'est ce motif qui nous l'a fait rattacher au *Prunus domestica*.

Coéhé (s') (koué-hé) v. réfl. se taire. Conjug. *Gramm.* 1884, p. 395 ou 51. Anc. fr. « coisier, coysier, quoissier, coissier, quessier » Godefroy, simple d'*aiccoéhé* v. c. m. Le Val-d'Ajol dit *couher*.

Coèhé (kouè-hé) s. m. usité seulement dans cette locution : *coèhé d'vé* caillette de veau, présure. Le Tholy *couèhé* Adam ; Ventron *couohé* ; Val-d'Ajol *coihé*, a donné son nom à toutes sortes de sachets et même aux renvois : faire *in coihé* Lambert ; bourg. *couyai*.

Çoke (sò-k') s. m. cercle. Vouxey *çotië*, curieux mouillement métamorphique.

Coèsse (kouè-s') s. f. espèce de broie, de macque n'ayant qu'une saillie. Vexaincourt *quoesse* fém. Voy. *coèsseuye*.

Coèssè (kouè-sè) v. a. macquer, échanvrer.

Coèsseuye (kouè-seu-y') s. m. broie d'une rainure, différant de la *broque* proprement dite. Romont *couesse* fém. broie à double rainure. Se rattache-t-il à *écang*, instrument pour *écanguer*, c'est-à-dire broyer le chanvre ou le lin pour en détacher la paille ? (deux vocables donnés par Littré).

Coffe (kò-f') s. m. coffre.

Coffrè (ko-frè) v. a. coffrer.

Cohhé (kô-hhé, ô résonn.) s. m. couvercle. Vagney *cueukhèpe* Adam ; anc. fr. « *covercel, couversal, — chel, — ceau, couvrechel, couvreheau, covrecel* s. m. couvercle. Nom propre Couverchel » Godefroy. Vouxey : *I n'ai pouet de si petit pot que n'ôye es' couèchelot,* joli diminutif. Hadol *cohhelot* dim. aussi ; Dounoux *cueûhhé*.

Cohhe. Voy. *Couhhe*.

Cohole (kò-hô-l', ô résonn.) s. f. citrouille *Cucurbita pepo* DC. Remilly *caho-n* (pron. cahongne) Rolland ; Bertrimoutier *cohonne* ; La Bresse *cahole* ; Bru *côhouonne* ; Bulgnéville *cayonne* ; Charmes *cahône* ; Châtel *cahole* et *cohouonne* ; Cleurie, Syndicat

et Saint-Amé *cahôle* Thiriat, p. 123 ; Cornimont *cahole ;* Domèvre-s.-M. *caione* ; La Forge *coheule ;* Gerbamont *cahole;* Grandvillers *cohole ;* Lemmecourt *caihonne ;* Mazelay *cahoule ;* Médonville *cayône* ; Mortagne *cohôle* ; Moyenmoutier *cohhiogne ;* Raon-l'Etape *cahounes* plur.; Rehaupal *coheule* Adam, 340 ; Saales *câhonne ;* Saulxures *cahôle* ; Saint-Amé *cahole* Adam 237 ; Sanchey *cahôle ;* Le Tholy *coheule* Thiriat, 123 ; Totainville *caihône* ; Tranqueville *caioune* ; Vagney *cahole* Pétin, p. 42 ; Ventron *cahole* ; Vexaincourt *cohouanne ;* Villé *keyôle ;* Vouxey *quèhône* ; Lay St-Remy *caoune* Adam ; Einville *cahône.*

Cohot (kò-ho) s. m. cahot.

Cohotè (kò-ho-tè) v. n. cahoter.

Coiffè (kouè-fè) v. a. coiffer.

Çokè (sò-kè) v. a. cercler. Fig. et ironique : *in chwau çòkè* un cheval maigre, dont on voit les côtes comme les *cercles* d'un tonneau.

Cokyé (kò-kié) v. a. chatouiller. Orig. catulire *ky = tl* orignaire (Voyez 1er *Essai,* 1882, p. 297 (ou 37). Le Tholy *coquelie* ; Landremont *côquii* Adam ; Suisse rom. *gatollhi* et l'adj. *gatollhou, -sa* chatouilleux Bridel.

Cokyou, ouse (ko-kiou, oùs') adj. chatouilleux, euse.

Colas, nom propre, Nicolas.

Colastique, prénom de femme, Scolastique.

Colendes (kò-lan-d'), colondes (kò-lon-d') s. f. pl. pluies du printemps, fréquentes et inattendues.

Colére (ko-lé-r') s. f. colère.

Coliche, prénom d'homme, Nicolas.

Colieure (kò-lieû-r') s. f. couleuvre. Ban de la R. *coulieuve* ; Saint-Amé *queliève,* et Le Tholy *colieuve* Thiriat. C'est la couleuvre à collier *Coluber natrix L.,* dite aussi *anguye.*

Colin (ko-lin, in nasal propre) nom de famille, Colin.

Colique (kô-lik') s f. colique.

Collè (kô-lè) v. a. coller.

Colle (kô-l', ô résonn.) s. f. colle.

Collou (kô lou) s. m. colleur.

Collet (ko-lè) s m. collier.

Colleté (ko-l'-té) v. a. colleter.

Collidor (ko-li-dôr) s. m. corridor.

Collorette (ko-lo-rèt') s. f. collerette.

Colon, prénom d'homme, Nicolas.

Colotte (kò-lot') s. f. calotte.

Colotte, sobriquet masculin, Nicolas, dont il paraît un diminutif. En 1441 « Colout Rolant ». *Doc. Vosg.* III, p. 110. Nom de famille *Collot*.

Colougeotte (kò-lou-jot') s. f. logette, retraite d'animaux.

Colsonéle (kol-so-nêl') s. f. scorzonère d'Espagne *Scorzonera hispanica* L. Châtel *scorsonére ;* Domèvre-s.-M. *scorsenèle ;* Mazelay *corsonéle* ; Padoux *corsonelle* ; Tranqueville *excorsionnère.*

Coltin (kol-t*in, in* nasal propre) s. m. gilet. *Poésies pop. de Lorr. coulté, coultin* habit (1er *Rec.*) Nous paraît devoir se rattacher à la famille de *collum* et du fr. *col* (Voy. *Gramm.* p. 440-441 (96-97):

Colton (kol-ton) corton (kor-ton, plus rare) s. m. carton. Hadol semble employer exclusivement *corton.*

Colza, ou navette d'hiver, cité pour les formes voisines. Doubs *con'za* Dartois ; Bru *colza* et *coloza* ; Girecourt-les-V. *colzac ;* La Neuveville-s/-M. *colzâ.* C'est le *Brassica napus* L. var. *oleifera* Dc. *Syst.* 2. p. 251.

Comblè (kon-blè) v. a. combler.

Commun, une (kò-m*un, ün* nasal propre au patois) adj. commun, commune.

Communau (kò-mu-nô) adj. pris substantivement, terrain communal. Moins usité toutefois que *commune.*

Commune (kò-mû-n') s. *masc.* terrain communal.

Communié (ko-mu-nié) v. a. communier.

Compaignon (kon-pè-gnon) s. m. compagnon. En 1534, *compaignon, Doc. Vosg.* VIIIe vol., p. 300.

Compaine (kon-pè-n') s. f. compagne (rare).

Compainie (kon-pè-ni) s. f. compagnie.

Compàrè (kon-pa-rè) v. a. comparer.

Compartimot (kon-par-ti-mò) s. m. compartiment. Etait rare avant la construction du chemin de fer.

Compére (kon-pé-r') s. m. compère.

Compenre (kon-pen-r') v. a. comprendre.

Compernure (kon-per-nû-r') s. fém. (fam.) intelligence. *El ai lai compernûre duhhe.* Yonne *compernouère* s. f. faculté de comprendre : t'as la compernouère bien dure auj'd'heux Joissier. Est du langage familier un peu partout.

Compiaihance (kon-piè-han-s') s. f. complaisance.

Compiaihant, ante (kon-piè-han, ant') adj. complaisant.

Complimot (kon-pli-mò) s. m. compliment,

Compouté (s') (kon-pou-té) v. réfl. se comporter.

Compouteuye (kon-pou-teu-y') s. m. brancard posé sur le milieu de *l'élogneuye* de la voiture, destiné à supporter les planches ou le *bouèye.* Landremont *compteuïe* corde qui soutient la balance d'une voiture ; Gloss. mess. *competeu* porte chaînes, comportoir *(sic)* de la charrue.

Comprésse (kon-pré-s', *é* très aigu) s. f. compresse.

Comptè (kon-tè) v. a. compter ; aussi v. n.

Comptoér (kon-touér) s. m. comptoir.

Con s. m. Pudenda mulieris ; très grossier, employé principalement au fig. Suisse rom. *konon* Bridel.

Concédè (kon-sé-dè) v. a. concéder. Peu usité et administratif.

Concernè (kon-ser-nè) v. a. concerner.

Conche (kon-ch') s. f. 1° petit chenal pour la conduite des eaux ; 2° mangeoire des porcs. Saint-Amé *couche* (sic) Thiriat. J'ai tout lieu de croire qu'il faut lire *conche,* ce mot étant placé alphabétiquement entre *compote* et *conra* ; cependant, M. Adam donne, p. 242, Le Tholy *couche* auget à porcs. Serait-ce encore une coquille ? Cornimont *contche* s. f. portière d'un réduit à porcs, par laquelle on leur donne leur nourriture. Patois marchois *councho* fossette du menton Vincent. Du Cange a *concha* 1. labrum vas concavum, ac superius patulum instar conchæ.

Conchotte (kon-chot') s. f. diminutif du précédent, petite conche. Le Tholy *conchotte* sabot pour enrayer Adam.

Concertè (s') (kon-ser-tè) v. a. réfl. se concerter.

Conç'woér (kon-s'-ouér) v. a. concevoir.

Condamnè (kon-dâ-nè) v. a. condamner.

Çonde (son-t') s. f. cendre. Cornimont, Ventron *çaun'de* ; Saulxures *çaude*; La Bresse *çaun'de*. Loc.: *Ewoèyé quéqu'ûn soffié des çondes au cul d'zus chaittes* envoyer quelqu'un souffler des cendres au cul de leurs chats, l'envoyer promener.

Condure (kon-dû-r') v. a. conduire.

Condut (kon-du) s. m. conduit, aqueduc.

Confessè (kon-fè-sè) v. a. et réfl. (se) confesser.

Confirmè (kon-fir-mè) v. passif, être confirmé : *quandqu' t'ais confirmè*? quand as-tu été confirmé ?

Confisquè (kon-fis'-kè) v. a. confisquer.

Congréganis' (kon-gré-gâ-nis') s. f. congréganiste.

Conrè (kon-rè) v. a. corroyer, abîmer, fatiguer, corriger fortement. Vx-fr. *conreer, conreder* mettre en ordre, disposer, préparer Darmesteter, *Romania*, 1876, p. 252 ; ce verbe a formé le subst. *conroi* id. Hadol a *conrè* au part. passé corrigé, calmé. Anc. fr. « *conreer, correir, coreer, conrer*... mettre en ordre, disposer, apprêter, arranger, soigner, mettre en état..., donner un apprêt, traiter Godefroy.

Conro (kon-rò) s. m. corroi. Savigny *conra* argile à tuiles, briques et poterie Collot ms. Bourg. *conroi, côroi*, réduit ou liniment composé d'argile, de chaux et de bouse de vache Bonnardot ms.

Consé (kon-sé') s. m. conseigle, méteil. Comtois *consé* m. méteil Dartois, qui le tire du langued. *coussegal* et du latin *cum* et *secale* ; Allain *consô* Adam ; Châtel *consé ;* Totainville *consaule* ; La Neuveville-s/-Ch. *consé ;* Vagney *consé* Pétin, 64 ; Les formations de Châtel, La Neuveville et Uriménil ne paraissent pas avoir la régularité de celle de Totainville *consaule*, puisqu'on dit *saule* pour le seigle à Uriménil. Mais le langage populaire, (et même le langage relevé), se soucie bien peu parfois de la logique.



CONSENTE (kon-san-t'), CONSENTI (kon-san-ti) v. n. consentir.

CONSERVÈ (kon-ser-vè) v. a. conserver.

1. CONSÈYÉ (kon-sè-yé) v. a. conseiller.

2. CONSÈYÉ (kon-sè-yé) s. m. conseiller (municipal).

CONSÈYOU (kon-sè-you) s. m. conseilleur. *Les conseyous n' sont m'les payous* les conseilleurs ne sont pas les payeurs.

CONSINE (kon-si-n') s. f. consigne.

CONSOMMÈ (kon-so-mè) v. a. consommer. Confondu la plupart du temps avec *consumè*, comme cela se faisait encore au XVIe siècle.

CONSTRURE (kons'-trûr') v. a. construire, rare ; on préfère *Bâti*.

CONSULTE (kon-sul-t') s. f. consultation.

CONSULTÈ (kon-sul-tè) v. a. consulter.

CONSUMÈ (kon-su-mè) v. a. consommer, consumer. Voy. *Consommè* et la remarque.

1. CONTE (kon-t') s. m. conte, fable.

2. CONTE (kon-t'), D'CONTE (d'kon-t') prép. 1° près de : *E d'moûre dé conte chez nos* il reste près de notre maison ; 2° en comparaison de : *qu'ost-ce qu'el ost d'conte vos ?* que peut-il être, comparé à vous ?

CONTÈ (kon-tè) v. a. conter.

CONTENTÈ (kon-tan-tè) v. a. contenter.

CONTENTEMOT (kon-tan-t'-mò) s. m. contentement.

CONT'NI (kon-t'-ni) v. a. contenir.

CONTRARE (kon-trâ-r') adj. contraire.

CONTRARIÉ (kon-trâ-rié, *é* aigu et bref) v. a. contrarier.

CONTRARIÉTÈ (kon-trâ-rié-tè) s. f. contrariété.

CONTRAYE (kon-trâ-y') s. f. contrée.

CONTRÉBONDE (kon-tré-bond') s. f. contrebande.

CONTRÉBANDIER, ÈRE (kon-tré-ban-dié, ér') s. m. et fém. contrebandier, ère.

CONTRÈCHAINGE (con-trè-chain-j') s. m. contre-échange.

CONTRÉ-COP (kon-tré-kô, *ô* résonn.) s. m. contre-coup.

CONTRÉ-CŒUR (kon-tré-keûr) locution adverbiale, à contre-cœur.

CONTRÉDANSE (kon-tré-dan-s') s. f. contredanse, danse.

CONTRÉDIRE (kon-tré-dîr') v. a. contredire.

CONTRÉMANDÈ (kon-tré-man-dè) v, a. contremander.

CONTRÉ-MATE (kon-tré-mâ-t') s. m. contre-maître.

CONTRÉ-PARTIE (kon-tré-par-ti) s. f. contre-partie.

CONTRÉ-POÈDS (kon-tré-pouè) s. m. contre-poids.

CONTRÉ-POÈSON (kon-tré-pouè-son) s. *fém.* contre-poison.

CONTRÉ-TOPS (kon-tré-tò) s. m. contre-temps.

CONTRÈXÉVILLE (kon-trè-ksé-vîl') Contrexéville, commune.

CONTROT (kon-tro) s. m. contrat, titre.

CONVERTI (kon-ver-ti) v. a. convertir.

CONV'NABE (kon-v'nâ-b', ou p') adj. convenable.

CONV'NI (kon-v'ni) v. n. et v. a. convenir.

COP (kô, ô résonn.) coup, fois : *au côp* à la fois. *Au côp fâre* séance tenante. Anc. fr. *cop, colp, coup* s. m. fois. XVe s. *cop Doc. Vosg.* III, p. 82.

COPE (ko-p') s. f. litt. coupe, terme d'huilerie et de cidrerie, entaille, ou assemblage destiné à recevoir la graine (ou les pommes et les poires), pour y être pressurées. Se rattache à *coupe*.

COPÈ (kô-pè) v. a. 1° couper ; 2° v. réfl. faire un effort en parlant des animaux, et quelquefois des personnes. En 1464 : et en coppant les haies et espines par sa mesgnie... *Doc. Vosg.* IV, p. 464. 4 août 1532, *coppa, Doc. Vosg.* I, p. 221.

COPESSE (kó-pè-s') s. f. coupure.

COPION (ko-pion), COPIRON (kò-pi-ron) s. m. bobèche, petit ustensile de cuivre contenant l'huile et la mèche des lampes et lanternes. Il nous semble être de même origine que le franç. *capron*, d'autant plus qu'on dit *copiron*. Voy. ce mot dans LITTRÉ 1 et 2. Le sens primitif serait petite tête. M. ADAM donne *copion* cupule de lampe à Dompaire. Il pourrait se faire toutefois qu'il se rattache à la même famille que *cope* coupe, v. c. m. Vouxey a *coupion* s. m. espèce de lampe à lanterne.

Copiron, voy. Copion.

Coque (kô-k') s. *fém.* trognon de chou. Saint-Amé *cauque* Thiriat ; Ventron *câque*. Se rattacherait-il à la même famille que *coque,* que Littré rapproche de l'ancien espagnol *coca,* et qu'il tire du latin *concha* coquille ?

Coquelijo (kok'-li-jô) s. m. copeau produit par le rabot, la varlope, long et mince comme un ruban. Saint-Amé *coquelijau* digitale pourprée Thiriat ; Dompaire *coqueligeô* Adam.

Coquin, ine (ko-k*in*, în') s. f. et m. coquin, ine.

Coquotte, doublet de *cocotte.* Ajoutez *cauquelatte* Thiriat ; *cauquelotte* au Tholy (ib.); Vouxey *cocatte* écuelle ; bourg. *cocotte.*

1. Corante (ko-ran-t') s. f. nom vulg. de la diarrhée, mais plus honnête que *chiasse.* Orig. *côre* courir.

2. Corante (kò-ran-t') s. f. meule supérieure du moulin, tournant sur la *dormante.*

Coraye (kớ-râ-y') il est de deux syllabes seulement. comme dans l'anc. versification française, s. *fém.* coudrier noisetier *Corylus Avellana* L. Sp. 1417. Ardennes et rouchi *caurier* Littré, qui donne aussi wallon *côri,* picard *caure.* Cfr. aussi *caurette* noisette dans les Ardennes Littré v° *Coudrette.* Bainville *conraîlle,* cette commune a un lieu dit « Corot » ; Ban de la R. *couôre, savaidge couôre* Oberlin, 191, *coudre, troutchy ;* Brouvelieures *corre ;* Bru *corère, côrrére* ; Celles *colaure* Adam, 349, et *colére* ; Charmes *conrèye* ; Châtel *courére* ; Cleurie *corre* Thiriat, 102 et 132, var. sativa Bauh. *gentie corre* Thir. 132 ; Domèvre-s/-M. *conraille* ; Eloyes *còrre ;* Fontenoy *courée* ; le cadastre, section C donne « La Corée » ; La Forge, Le Tholy *keure* ; Fraize *coure, còre* ; Gérardmer *queurre* ; Gerbamont *core* ; Gerbépal *cœur* ; Longuet *coraïe* Adam, 349 ; Luvigny *corère* Adam, id.; Mandray *couaure* id.; Mazelay *couraïe* ; Médonville *coraye* ; Mortagne *corre* ; Moussey *côorre* ; Moyenmoutier *corre* fém., et cadastre, section E « Passe-Corre » et « champ de la Corre » ; Ramonchamp *core, corre* Adam, p. 349 ; Raon-a/-Bois *côrèye* ; Raon-l'Et. *caurée, corée,* lieu dit « la cense du

Koeur »; Romont *corére*; Saales, Saint-Etienne et Saulxures *core*; Le Syndicat a un lieu dit, section C « au Corot »; Le Tholy *cœure*; A. 349; Totainville *couraille*; Trampot *coûdreil*; Vagney, Ventron *corre*; Vexaincourt *corrère* fém.; Wisembach *courre*; Brouvelieures a un lieu dit « Haut du Cora », en pat. *Haut di Corâe* lieu planté de coudriers; le *Dictionn. topogr. de la Meuse* donne : Koeur, en lat. *coria*, *corea*, de *core*, nom patois qui s'applique aux coudriers ou aux noisetiers p. XIII, note 7. Littré v° Coudrier, Etym. coudre 1 donne bourg. *queudre*; pic. *keudre*, *caure*; berry *cœudre*; norm. *la coudre*; ital. *corilo*; pays de Côme *côler*; bas-lat. *colrina*; Littré donne aussi, mais sans étym. *coudrée* terre desséchée. Consulter *Keurié*, ci-dessous, qui peut fort bien se rapprocher de notre *corâye*.

Corbe (kor-b') s. f. pièce de bois servant à supporter les brancards de la voiture.

Corbé, sobriq. masc. Gruyère *corbé* corbeau J. Cornu. Suisse rom. *corbi* corbeau Bridel.

Corbéyon (kor-bé-yon) s. m. petite corbeille. Gruyère *crebillon* J. Cornu; Lepage et Charton *Statist. Vosg.* II, p. 40, col. 1, donnent « corbillon », mesure contenant le tiers de l' « imal ». Correspond exactement au français *corbillon*. Cornimont *courbyon* s. m. panier en paille dans lequel on dépose la pâte d'un pain avant de l'enfourner.

Corboye (kor-bô-y') s. f. 1° corbeille; 2° corbeillée.

Core (kô-r') v. n. courir. Conjugaison *Gramm.*, 1884, p. 395 (ou 51).

Çorfeuye (sor-feu-y') s. m. anthrisque cerfeuil *Anthriscus Cerefolium* Hoff. vulg. cerfeuil commun, cerfeuil proprement dit. Bertrimoutier, *cerfeu*; La Bresse *çorfeu*; Bru *cerfieu*; Châtel, Gerbépal, Mortagne, Provenchères, Raon-l'Etape, Saales, Cleurie, Saint-Amé et Syndicat *cerfeu* Thiriat, p. 125; Hergugney *cerf* Adam, p. 47; Houécourt *cerfouil* Adam p. 408; Longuet *çorfeuie* Adam, p. 308; La Neuveville-s/-M, *cerf*; Rouceux *courfeuil*; Saint-Vallier *cerf* Adam, p. 47; Saulxures *çorfeu*; Vagney *cerfeuye* Pétin, p. 48, et *çorfeu*; Valfroicourt *cerf'*; Ventron *çorfeu* Adam p. 308.

CORMANGOTTE (kor-man-got') lieu dit à la section de Cône. Peut-on rapprocher Cornimont, cadastre, section A « Calmongoutte » et « la Calmangoutte » du Bâmont de Saulxures in LEP. et CHART., *Statist. Vosg.*, 2e vol., p. 34, col. 1 ? On sait que l'*l* et l'*r* permutent fort fréquemment. On ne peut penser à la famille du français *cormier*, cet arbuste étant inconnu à Uriménil, et étant du reste peu commun, même dans les bois du calcaire jurassique.

CORNETTE (cor-nèt') s. f. (vieux), large bonnet de femme, autrefois en étoffe, à franges tuyautées. On ne porte plus guère aujourd'hui que des *cornettes* de paille dans la saison d'été, Romont a *cornette* ancienne coiffure qui se composait d'un fond et d'une passe garnie de lin, de tulle, de dentelles, plissée, gaufrée et tuyautée suivant la mode et l'âge des personnes. On ne la portait que les dimanches et les jours de fête.

CORPORÈ (kor-po-rè), CORPORAYE (kor-po-râ-y') adj. corpulent, ente. Yonne *corpelé* JOISSIER.

CORPORENCE (kor-po-ran-s') s. f. corpulence.

CORPS (kôr, ô résonn.) s. m. corps. *Côrps môrt* cadavre.

CORIÈ. Voy. *Courié*.

CORTON. Voy. *Colton*.

CORRIGÉ (ko-ri-*jé*, é bref et aigu) v. a. corriger.

CORTÉLÈ (kor-*té*-lè) v. a. 1° vendre, acheter comme courtier. 2° Pris absolument, faire le métier de courtier. Orig. *cortèye*.

CORTÈYE (kor-tè-y') s. m courtier.

CORUE (ko-ru) Hadol s. f. égoût d'un chemin amené par les eaux pluviales. Orig. *côre* courir, ce qui court sur le chemin.

COSSON (kò-son) s. m. marchand de volaille, de beurre, d'œufs. Ce mot est d'usage courant, même en franç. du pays. LITTRÉ ne le donne pas, il semblerait donc provincial. L'abbé PÉTIN a le verbe *cossena* aller de maison en maison pour acheter le beurre, les œufs, etc. Hadol m'a donné le féminin *cosséénn'rosse*. Le Val-d'Ajol a aussi le verbe *cossena*, qui sign. en outre promener çà et là LAMBERT.

Çot (sò) s. m. cent, centaine : in *çot, j'on â* in *çot.*

Côte (kô-t') s. f. 1° côte, penchant d'une colline ; 2° côte (os); fig. signe de parenté, *frère, sœur d'ène côte* frère, sœur utérin, consanguin ; *côte dė chairpaine* morceaux de bois disposés dans le sens de la longueur de ce panier, servant comme de charpente à cet ustensile, et sur lesquels s'appuient ou se tisssent les *hh'nons. Côtes des fouyottes* nervures des feuilles.

Côte (dé), conte (dé) loc. prép. près, auprès de. Val-d'Ajol *keôte.*

1. Cotè (ko-tè) v. n. coûter.

2. Cotè (ko-tè) s. m. côté : *do cotè-ci, do cotè-lai* de ce côté-ci, en deçà, au delà, de l'autre côté.

3. Cotè (ko-tè) n'est plus guère usité comme acception de coteau que dans l'expression *lo cotè dant Coûne* le coteau devant Cône, lieu-dit. Bourg. *castel, coustel* Dèy, qui cite aussi les vieux auteurs *costal, coustauts.*

Cotré s. m. coude. Pierre-la-Treiche *coutre* Adam.

Cotte (ko-t') s. f. jupe, robe. *Cotte dė d'zos* jupon.

Cotume (ko-tû-m') s. f. coutume.

Çou. Voy. *Ç'.*

Couarré (kouâ-ré) s. m. doublet de *couardye.* Pétin donne *quouauraige* visite.

Couché (kau-ché) v. a. coucher. Vouxey, dicton : *S'couchė tôt, s'louvė maitin chaisse eul chaigrin.*

Couchotte (kou-chot') s. f. couchette (d'enfant).

Couchou, ouse (kou-chou, ous') s. coucheur, euse.

1. Coucou (kou-kou) s. m. coucou *Cuculus canorus* L.— Proverbes : *quand on-z'ôye lo coucou lai premère foės, s'on-z'ai des sous dos sai pouche, on-z'on ai tote l'onnaye ;* à Fontenoy ; *quand on ontod lo coucou lai premiére foués, si on ai de l'orgeot dos sai bourse, on-z'on ai tote l'onnaie.*

2. Coucou s. m. primevère officinale *Primula officinalis* Jacq. (Primula veris L.) *Pain d'coucou* oxalide petite oseille *Oxalis acetosella* L. Ce doit être par inadvertance que Littré, d'habi-

tude si exact dans la nomenclature des plantes, indique v° coucou 5° pain de coucou, comme correspondant à la primevère officinale. Il peut se faire toutefois que cette dénomination populaire lui soit donnée dans quelque région de la France. *Coucou* se donne aussi à la lychnide fleur de coucou *Lychnis flos cuculi* L. Châtel *coucou;* Raon-a.-Bois *boquet d'coucou* litt. bouquet de coucou.

Coud'lè (kou-d'-lè) v. a. cordeler, corder.

Coud'lèye (kou-d'-lè-y') sobriq. masc., litt. cordelier.

Coud'lon (kou-d'lon) s. m. partie d'une corde, petite corde.

Coudré (kou-dré) s. m. cordeau.

Couhh (kouhh), cohh (kohh). couot (kouo) adj. 1° court, courte ; 2° qui manque de, *j'a tu couhh dé mette* il m'a manqué de l'étoffe ; 3° absolum. dénué, sans ressource, ruiné, *s'é vâ tojos dinnè, é s'rai couhh dé boéne hoûre* s'il va toujours ainsi, il sera dénué (ruiné) de bonne heure. Cornimont *couot.*

Coulai, prénom d'homme, Nicolas. *Poésies populaires de la Lorraine Coulais, Coulas* 1er *Rec.* En janv. 1249 ; *Saint Nicolais a Port.* Testam. de Geoffroy, in *Doc. Vosg.* VIII, p. 14. Les dérivés dimin. de *Nicolas* sont très nombreux à Metz au moyen-âge, de Nicoulais à Claisse.

Coulau (kou-lau) prén. d'homme, Nicolas. Les Fourgs *Coulau* Tissot.

Coulè (kou-lè) v. n. couler ; v. a. couler le lait *coulè lo lâcé.*

Couleuye (kou-leu-y') s. m. instrument pour passer le lait ; c'est un vase en bois ou en fer blanc, à fond garni d'un linge. Le Bagnard *couleu* J. Cornu, qui le tire de * *colatorium* ; Godefroy donne « escouloir s. m. couloir pour l'anc. fr. et Morvan *écouloué* vase dans lequel on fait égoutter le lait.» Bourg. *coulou.*

Couliart sobriq. masc. Nous pensons qu'il devrait s'écrire *couillart,* le sens alors est bien connu.

Coune (koû-n') Cône, hameau d'Uriménil. En 1591 *Cosne, Doc. Vosg.* IV, p. 207 et suiv. Cornimont *counehè* qui est de Cornimont, s'en rapproche-t-il ? Lemmecourt a « La Combe counotte » ; près d'Autrey, il y avait en 1489 un lieu dit

appelé la haie Coné CHOGNOT, *Autrey*, p. 38 ; DARTOIS donne Pontarlier *couenneau, couènné* dosse, dosseau, et le v. *écouenaî* écobuer, enlever la superficie d'un terrain herbu, et les tire du langued. *coudêno* (en latin *cutis* peau).

COUNÈ (kou-nè) v. n. corner ; v. réfl. se corner.

COUNÈYE (kou-nè-y') adj. habitant de Cône (section).

COUNOT (kou-nò) s. m. cornet.

COUNOTTES (kou-not') s. f. plur. nom d'une fête à Thiélouze commune d'Uzemain ; Remilly *conat'* espèce de gâteaux que font les valentines à leurs valentins ROLLAND ; LEPAGE et CHARTON *Stat. des Vosg.* II, p. 130, col. 1, disent : « les cabaretiers [de Clefcy] sont dans l'usage, tous les ans, pendant la semaine qui précède le troisième dimanche de carême de faire, avec la plus pure farine de froment et des œufs, des espèces de biscuits appelés en patois *conattes*, nom qui doit venir de leur forme conique. La veille de ce dimanche, les hommes, même les plus retenus, passent la nuit à jouer aux cartes avec cette pâtisserie annuelle, et reçoivent souvent en échange, aux fêtes de Pâques, un mouchoir qu'on appelle *trocas*, du mot français *troc* ». Bourg. *corniote* (Beaune-Chalon).

COUO (kouô) s. m. 1° cor (aux pieds) ; 2° cor (instrument) 3° corset ; 4° chaussée, bonde d'étang. A Cornimont, *couô* s. m. signifie cor de fontaine et gilet.

COUOHHE (kouô-hh'), ÉCOUOHHE (è-kouô-hh') s. f. écorce. XIV° s. : « Item les tanneurs ont leur droict tout le mois de may durant, et peuvent faire de la *coixe* (écorce) aux dits bois, c'est à scavoir en chacun chaisne ung *coixon* (morceau d'écorce) de pied et demy de longe... » *Doc. Vosg.* I, p. 188. Devinette : *Qui ost-ce qué toûne tojos auto do bôs et qué n'pieut j'mas otrè d'dos ? Lai couôhhe.*

1. COUONE (kouô-n') s. f. corne. Comtois *côgne* DARTOIS.

2. COUONE, lieu dit : *Woid d'Couône* Void de Cône.

COUOTE (kouô-t'), COUODE (kouô-d') s. f. corde.

COURAIGE (kou-ré-j'), CORAIGE (ko-ré-j') s. m. courage.

COURAMMOT (kou-râ-mò) adv. couramment.

Couriè (kou-riè), au fém. courièsse (kou-riè-s') adj. souple, agile, flexible, pliant. Landremont *conriant* Adam. Val-d'Ajol *couriè*, *ette* Lambert, qui le tire de *co-oure* coudrier, arbuste flexible.

Couriotte (kou-riò-t') s. f. cordon de soulier (en cuir).

Couronne dé Saint Lua s. f. arc-en-ciel. Franche-Comté couronne de Saint Léonard Dartois ; Gray *roue de Saint Linâ* Léonard ; vx-fr. Liénard Dartois ; Saint-Amé *couronne de Saint Luna* Thiriat ; rom. als. à Anjoutey, Rougegoutte et Chaux *couronne de Saint Denies* Rev. d'Alsace, 1884, p. 214 ; La Bresse *couroe Saint Niná.*

« Lai couroe Saint Nina lé sa
Erkhue las ta ;
Mâ lé maiti
Elle fa ai tona las moli »

Fontenoy-le-Ch.: *Auchondenaye lo maitein fât môrre* (mordre) *las moéches, lo so rèchue las tots ;* et *auchondaye do so, lo maitein lai gotte au tot.* Allain *couronne de saint Girâ* Olry 1885, p. 104.

Couronnè (kou-ro-nè) v. a. couronner.

Course fém. Cité pour les locutions *à course, à grand'course.*

Couse (koû-s') v. a. coudre. Conj. *Gramm.* p. 395 (51).

Couserosse (kou-z'-ròs') s. f. couturière. « Anc. fr. fém. *couseresse* couturière, couseuse, ouvrière en robes » Godefroy.

Couseure (kou-zeû-r') s. f. lanière de cuir employée dans la confection des *chaipés d'bieu* ; destinée aussi à lier les différentes pièces d'une courroie, ou à fixer le fléau à son manche. Etym. *coûse* coudre.

Cousin, ine (kou-*sin* î-n') cousin, ine.

Couté (kou-té) s. m. couteau. *Couté ai doux mains* plane, butoir ; *couté d'mie* gâteau, rayon de miel. Cpr. en ce dernier sens le comtois *couté* gousse de légumes Dartois, qui le tire du langued. *coutel ;* à un autre passage, le même auteur tire *couteau* rayon de miel du **costrellus*. Ramerupt *couteau* rayon

de miel THÉVENOT ; bourg. *coutel, coustel, cutel* DÉY ; anc. fr. « il [*couteau* rayon de miel] est resté avec le même sens dans la Franche-Comté et dans la Suisse rom. commune de Fribourg GODEFROY. Proverbe : *El ai chaingé so couté pou 'n alméle* il a changé son couteau pour une lame (il a fait un mauvais marché). Metz, vers 1300 *coutel* couteau, serpe à vendanger BONNARDOT *Doc. dr. cout.* p. 27.

COUTÉLIER (kou-té-lié) s. m. coutelier.

COUTRE (kou-tr') s. m. coutre de charrue.

COUVERTE (kou-ver-t') s. f. 1° couverture ; 2° claveau, pierre fermant le dessus d'une porte, d'une fenêtre.

COUYON (kou-yon) adj. coïon, poltron, lâche (fam.) Cpr. *couyon comme lai lûne* capon comme la lune, altéré, C. de la lune, bourg. ; le cat. dit *poruch com una llebra* poltron comme un lièvre PÉPRATX, *Comp. pop.* 1884, p. 347. Suisse rom. *kouïon, koïon* BRIDEL.

COUYONNADE (kou-yo-nâ-t') s. f. coïonnade.

COUYONNÈ (kou-yo-nè) v. a. 1° coïonner, railler : 2° avoir peur.

COUYONN'RIE (kou-yo-n'-ri) s. f. coïonnerie.

COVAYE (ko-vâ-y') s. f. couvée.

COVÈ (ko-vè) v. a. couver.

COVEUYE, EUSE (ko-veu-y', euse) adj. creux à l'intérieur.

1. COVOT (ko-vò) s. m. couvet. Vaud (Genève) *covet, cové* BRIDEL ; Fillières *couvet* CLESSE ; Bourg. *côvô* MIGNARD ; Houécourt *couvot* ADAM ; Gloss. mess. *covat.*

2. COVOT (ko-vò) s. m. couvain.

3. COVOT (ko-vò) s. m. couvent, pensionnat.

1. COVROSSE (ko-vrò-s') s. f. 1° couveuse ; 2° cône de sapin. Landremont *coverasse* ADAM, dans le premier sens ; La Bresse *covrasse* X***.

2. COVROSSE (ko-vrò-s') s. f. Agaric en conque, Pleurotus ostreatus Jacq., litt. couveuse. Vosg. vulg. *couvrosse* MOUGEOT 286-446 ; le suffixe *-rôsse* désigne dans nos patois l'agent au

féminin; il correspond au franç. *euse* (anc. *resse*) (1). Nous avons de même *cous'rosse* couturière (litt. couseuse); *dans'rosse* danseuse. A Epinal, il y a *la Pierre dans'rosse* rocher sur lequel on allait danser à la fête des Brandons *(fehhnottes)*. LITTRÉ, croyons-nous, a donc mal transcrit ce mot, car il donne *couvrose* et dit : « ce mot, d'origine d'ailleurs inconnue, parait tenir à *coprose*, un des noms populaires du coquelicot, et *couperose* 2. » C'est un des nombreux exemples de la nécessité de l'étude des patois et idiomes populaires pour bien approfondir celle de la langue française.

COYÉ (ko-yé) v. n. cailler.

CRABOÉYOT (kra-boué-yo) s. m. Raiponce en épi, *Phyteuma spicatum* L.

CRACHÉ (krâ-ché) v. n. cracher; v. a. très fam. au part. passé : *Ç'ost lu tot crâché* il lui ressemble parfaitement ; *crâché d'sus quéqu' chôse* dédaigner q.q. chose.

CRACHOT (krâ-chò) s. m. crachat. — Vouxey, dicton : *I n'ost m' aidrot, i s' noyeret dos s' grèchot.*

CRACHOU (krâ-chou, oû-se) s. cracheur, euse.

CRAINCHÉ (krain-ché) v. a. Usité seulement dans la locution *crainché les òrôyes* crisper, agiter les oreilles. Ne se dit que des animaux qui ressentent une émotion vive, par exemple d'un coup de fouet. Voir au mot *Dècrainché* quelques étymologies. GODEFROY a « 2 *crincier, crainser* v. n. frissonner légèrement... se crisper... Lille *crincher* faire le mouvement que nécessitent des démangeaisons qu'on éprouve sur le dos ou sur les reins. »

CRAISSE (krè-s') s. f. crasse. *Craisse dé meurchau* (litt. crasse de maréchal), scorie.

CRAISSIN (krè-sin) s. m. terrain, sol propre à recevoir la fondation d'une construction; « *crassin* » en français est employé encore de nos jours dans notre pays : « le sol de ce terrain [du Nimbois, commune de Golbey], est composé...

(1) Habituellement, du moins. Notre patois possède les deux formes, mais les distingue soigneusement. Voir notre *Grammaire*,

d'une couche de sable compacte de même épaisseur [30 centimètres], désigné dans le pays sous le nom de *crassin* Huot et Dr Lafite in *Trav. du Conseil d'Hygiène*, Epinal, Busy, 1882, p. 88. Littré ne donne pas « Crassin. »

Cranè (kra-nè) v. a. entailler de crans. Anc. fr. « 2 encrané adj. entaillé de crans. Bas-Valais, Vionnaz *ekrem* faire une entaille Godefroy.

Cranquè (kran-kè) v. n. très fam. crever, mourir. Patois norm. *cranche* faible, malade Littré, *Etud. et Glan.* p. 121. Je pense qu'il tient à l'all. *krank*.

Craquè (kra-kè) v. n. craquer. Dounoux *croquè*.

Crasse (kra-s') s. f. saleté, vilenie ; usité au fig. seulement. Saint-Amé *cracié*, Le Tholy *craci* verbes, agir chichement Th. Voy. *Craisse* ci-dessus.

Crayesse (krâ-yè-s') s. f. petite fente, par ex. d'un porte disjointe, interstice. Ramerupt *craille*.

Creire (krè-r') et crore (krô-r', plus rare) v. a. croire. Conj. *Gramm.* 396 (52). La *Vie de Saint Léger* a *creire* 326 G. Paris, *Romania*, 1872, p. 314.

Crélotte (kré-lòt') s. f. désignation péjorative de la pomme de terre trop petite ; fruit de la pomme de terre formant une baie globuleuse généralement verte. Domèvre-s/-M. *crêlotte* prunier épineux.

Crêmè (krè-mè), et écrêmè (è-krè-mè, plus rare) v. a. écrêmer.

Crémet (kré-mè) s. *masc.* crémaillère de la cheminée. Loc. *dansé lo crémèt* danser en signe de réjouissance pour l'achèvement d'une construction ; assez analogue au franç. *pendre la crémaillère*. Remilly *crèmò* Rolland ; Le Tholy, Saales *keurmè* ; champen. *cramaille, crammale ;* Belfort *cramoille* Dr Corbis ; anc. fr. *cramail, cramaille, cramal, cramaul*..... pat. lorr. *crémau*. En 1341 *cramail*, *Doc. Vosg.* II, p. 220 ; Scheler donne le bourg. *cramail ;* wall. *cramâ ;* champ. *cremaille*, du * *cramaculus*, venu lui-même du néerl. *kram* croc de fer. Devinette : *qu'ost-ce qué grène töjos les dots quand t'rotères chez vos ? Lo crémet.*

qui grince toujours les dents quand tu rentres à la maison? La crémaillère.

Crépi (krè-pi), creupi (kreu-pi) v. a. crépir.

Crépissaige (kré-pi-sé-j') s. m. crépissage.

Crétonne (kré-tò-n') s. f. cretonne.

Creuchenié (kreu-ch'-nie) v. a. travailler la terre avec le crochet. Cornimont *creutché* bêcher la terre avec le croc.

Creuchot (kreu-chò) s. m. 1° crochet; 2° agrafe. Cornimont *creutcha* s. m. croc.

Creuhé (kreu-he) v. a. croiser.

Creuhie (kreu-*hi*) s. f. croisée, croisière, endroit où deux chemins se croisent ou se bifurquent; n'est guère usité que dans l'expression *ai lai Creuhie des routes,* commune de Saint-Laurent.

Creuhotte (kreu-hòt') s. f. alphabet, abécédaire. Français pop. *croisette.* L'origine est probablement *creuye* croix, de ce signe ornemental placé en tête du petit livre. Dénommé populairement « la Croix de par Dieu », en Bourgogne. Landremont *cruhatte* Ad.

Creupotte (kreu-pòt') s. f. et loc. adv. *ai lai creupotte* à croupeton; on dit aussi, mais rarement, *ai creuphhon.* Genevois *à crèpeton ;* Neufchâtel *à crepetons ;* lorr. *à cripotons* Littré; Fillières *à croupsons*; Dompaire *à la cropiotte;* La Bresse *ai kérpéton ;* Ille-et-Vil. *s'accropir* Decombe.

Creupiotte, doublet du précédent, mais moins usité.

Creuses (les) s. f. plur. lieu dit. Anc. franç. *creus* s. m. profondeur... *creuset, crueset* s. m. petit creux; et *creusiere* s. f. creux, trou Godefroy. Bourg. *creuzot.*

1. Creux s. m. cité pour les locut. *creux d'lai joue* fossette; *creux d'lai fonte* soufflure; *creux do brais* aisselle; 2° poitrine, voix: *El ai* in *boé creux.*

2. Creux, euse adj. comme en français. De plus, sens de profond: *l'ètang-lai ost moult creuse* cet étang est bien profond (étang est *fém.* en patois).

Creuye (kreu-y') s. f. croix. La Bresse *creù.*

Crèyabe (krè-yâ-b') adj. croyable. En 1272 *créauble*, *Doc. Vosg.* IV. p. 66; Hadol *cròyabe*.

Ç'rihèye (sri-hè-y') s. m. cerisier commun. Attigny *cerèhe* Ad. 31; Autigny *ceurgèye* id. 30; La Baffe *cerihhëie* id. 33; Bainville-a.-S. *cérèjaye*; Brechainville *cirgeil* Ad. 30; Bru *cerilheille*; Bulgnéville *cerégèye* Ad. 30; Bult *cirgeil* id. 309; Celles *ceulheu* ib., *ç'lehé* id. 30; Champdray *ç'réhi* id. 32; La Chapelle *ç'réhi* id. 32; Châtel *céréhé* Ad. 34 et 309, et *ç'réhé*; Cleurie, Syndicat et Saint-Amé *céréhé* et *céréhi* Thiriat, 81; Deycimont *ç'reuhi* Ad. 33; Docelles *cerihêe*; Dombasle-devt-D. *ceréqeil* id. 31; Domèvre-s.-M. *ç'rêjeil*; Dompaire *ceraige* Ad. 31; Dounoux *ç'rehèye*; Eloyes *céréhé*; La Forge *aigue ç'réhi*, litt. cerisier aigre; Fraize *cerhi*; Gelvécourt *ç'rége* Ad. 31; Gerbépal *cereyehi* Ad. 33; Gigney *ç'rihè*; Girecourt-les-V. *cerèhèye*; Hennezel *ç'rége* Ad. 31; Houécourt *ceurgéye* A. 30; Lemmecourt *cèregeil*; Lignéville *ceréche* Ad. 31; Maconcourt *cerayeche* A. 30; Mandray *ç'rehi* A. 309; Médonville *ç'rejaye*; Ménil-en-X. *cerège* A. 30; Mortagne *ç'rehi*; Morelmaison *ceraijeie*; Moyenmoutier *cereuhi* A. 309, et *ç'leuhi*; La Neuveville-s.-M. *ç'regëie* A. 31; Pargny *cirège* A. 30; Ramonchamp *cérjé* A. 31; Raon-a.-B. *ç'rehèye*; Rehaupal *ç'reihh'* A. 32, et *ç'rehi* A. 309; Roville-a. Ch. *cerheye* A. 34; Rouges-Eaux *ç'lehhi* A. 309; Saales *ceurhé* A. 309; Saint-Baslemont *ceregé* A. 31; St-Remy-a. B. *ç'réhéye* A. 34; Saulxures-s.-M. *cerhi* A. 32, et *cerhé*; Thiaville *ç'rehi*; Le Tholy *ç'rehe* et *ç'rehi*; Totainville *ceurgeil*; Trampot *ciréige* A. 30; Vagney *cérhé* A. 32 et 309; Ventron *cerhé* A. 32; Vexaincourt *ceulheu*; Ville *ç'rejèye*; Vittel *cerégeye* A. 31; Vouxey *ceurgeil* A. 30; Wisembach *ceurhi*.

Ç'rihèye sauvaige (s'ri-hè-y' sô-vé-ch') s. m. et ç'rihèye des bôs (litt. cerisier des bois) cerisier des oiseaux *Prunus avium* L. *Sp.* 680; *Cerasus avium* dc. Vosg. vulg. *merisier sauvage* Berher 148. Bulgnéville *ceregeil des bòs*; Bru *ceriheille des ohés*; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat *céréhé*, *cérchi* Thiriat, 81 et *céreh*é Th. p. 121; Domèvre-s.-M. *ç'régeil sauvaige*; Eloyes *céréhée*; La Forge *ç'rehi*; Rouceux *seurgé*; Saulxures *cerhhé*;

Le Tholy *ç'rehi ;* Vagney *sauvaige cerhé,* et le fruit *céréhe dè bos* Pétin, p. 48.

Ç'rihhe (s'rî-hh') s. f. cerise. Ahéville *cerèhhe* A. 37 ; Autigny *cereye* A. 309 ; Badménil-a. B. *cerège* A. 309 ; Ban-de-la-R. *celiches* Oberlin, 181, *ch* = *hh* ; Ban-s.-M. *ç'réhhe* A. 33 ; Bru *cerîhe* ; Bult *ç'rihe* A. 34 ; Celles *ceullieu* ; Champdray *ç'rihe* A. 208 ; La Chapelle *cerèhe* id.; Charmes *cereiche ;* Charmois-d^t-B. *ç'rihe* et *ç'reïch* A. 33 et 308 ; Châtel *ç'rehhe ;* Dombrot-s.-V. *ceraige* ; Domèvre-s.-M. *cerêge* ; Dompierre *ç'rihh* Ad. 33 et 308 ; Fontenoy *celêhe, celége* à la Pipée, section de cette commune ; Frizon *cerèhhe* A. 37 ; Gerbépal *cereyehe* A. 308, et *cereyhe ;* Grandvillers *cerihhe* A. 33 ; Haillainville *cerèhe* A. 34 ; Hennezel *ç'rèje* A. 309 ; Luvigny *ç'lééh* A. 35 ; Mandray *cerihe* A. 33 ; Marainville *ç'réhhe* A. 37 ; Morelmaison *ceraige ;* Moyenmoutier *ç'lèhhe* A. 34, 308, et *ç'lèhe ;* La Neuveville-s-Ch. *cerège ;* La Neuveville-s.-M. *ç'rège ;* Ortoncourt *cerihhe* A. 34, et *ceriche* A. 308 ; Padoux *cerihyes ;* Provenchères *cerihe* A. 34, et *ceurihe* ; Raon-l'Etape *ç'rîhe* (l'*h* rude presque comme le *hh*) ; Rouges-Eaux *cerihhe* A. 33 ; Rugney *cerêhhe* A. 37 ; Saales *cerihhe* A. 34 et 308, et *cerihe ;* Saint-Baslemont *ceréje* A. 309 ; St-Blaise *ç'lihhe* A. 34 ; St-Pierremont *ç'réhe* Ad. 34 ; St-Vallier *cerèhe* A. 37 ; Sainte-Barbe *cerèhhe* A. 34 ; Le Tholy *ç'réhe* A. 308 ; Trampot *cirêge* ; Vagney *céréhe* Pétin, 48 ; Les Vallois *cerèhhe* A. 34, et *cerèheu* A. 308 ; Ventron *ceréhe* ; Vexaincourt *ç'lehhe* A. 308, et *ç'léhhe ;* Vienville *ç'rehhe* A. 33 ; Ville *ç'rége* A. 309 ; Vomécourt *ç'rihe* A. 34 ; Wisembach *cerihe* et *ç'rihhe.* — Variétés : Gérardmer *nore sreihhe, roge sreihhe,* la var. duracina *srehhi oppè, sreihhi oppâye* ; var. vulgaris *aigue sreihhe ;* Moyenmoutier *aigue selèhe ;* Vagney *céréhe douce* guigne, *céréhe aigue* aigriette, aigriotte Pétin, 48, et *sauvège céréhe* agriotte id ; (Littré ne donne pas agriotte ;) et *céréhe ferme* griotte Pétin, *ib.*

Crin (kr*in*, *in* nasal propre au patois) s. m. crin.

Crinière (kri-ni*é*-r') s. f. crinière.

Criquet (kri-kè) s. m. cheval chétif. Comtois même signif. et homme débile Dartois, qui le tire du sanscrit *criça* maigre.

Cristi (kris'-ti) sorte de jurement. Orig. abrév. de *sacristi*, qui a formé aussi *sapristi*.

Critiquè (kri-ti-kè) v. a. critiquer.

Cro (krô) s. m. corbeau *Corvus corax* L. Jura *cro* et *crot* (le premier signifie aussi crapaud) Bridel ; bourg. *croa* Mignard.

Croche)krò-ch') s. f. crèche.

Croché (krô-ché) v. n. croasser.

Crochesse (krô-chè-s') s. *fém.* croassement.

Crochotte (krô-chòt') s. f. triton, genre triton Laur. St-Amé *crochatte* Th.; Ventron *crautche* salamandre.

Crohh (kro-hh') v. n. croître. Conj. *Gramm.* p. 136 (ou 52). Châtel *crehi* Adam ; Gloss. mess. *crahhe* ; Ventron *crahhe*. Ps. de Metz cxlvi, 9 *croixe* Bonnardot.

Crohhon (krò-hhon) s. m. cresson. *Crohhon d'prés* cresson de prés ; *crohhon d'fontaine* Cardamine amère. *C. amara* L., car le *Nasturtium officinale* L. est presque exclusivement calcicole. Les noms suivants s'appliquent au N. officinal: Domèvre-s.-D., Lemmecourt, Mazelay *crechon ;* Romont *keurson ;* Totainville, Tranqueville *crechon, crechelon* aussi à Totainville *;* Vagney *cresson* et *cuerhon* Pétin, p. 75 (mais il doit plutôt s'y appliquer au *Card. amara*); Ville-s.-I. *creuchon*. — Ceux-ci s'appliqueut au genre cardamine : Vagney *kerson ;* Celles *creusson*. Plus spécialement à la cardamine amère, appelée vulg. *cresson amer* par Kirschleger I, p. 45, et Berher, p. 3 : Bertrimoutier *kerson* ; La Bresse *kèrson ;* Celles, Dounoux *creusson* ; Fontenoy-le Ch. *creisson* ; Gérardmer *kerson d'fontaine* ; Gerbamont, Mortagne *keurson* ; Mazelay *crehhon* ; Moussey *keurson sauvaige;* Raon-l'Etape *keurson ;* Vagney *cresson* Pétin, p. 75, *cuerhon* et *cresson dé pras* ib. Nous croyons devoir les rapporter au *C. amara* L. plutôt qu'au *C. pratensis*, bien que ce dernier soit aussi commun ; mais il n'est pas comestible et nous paraît par conséquent moins connu des paysans. Vexaincourt *keurson sauvaige*. De temps à autre, mais au printemps seulement, on trouve sur le marché d'Epinal quelques paniers de cresson amer, apporté par nos campa-

gnards de la vallée du Coney (Uriménil, Uzemain). Moyenmoutier *keurson* cresson des bois *C. sylvatica* LINN. Les suivants sont donnés au *C. pratensis* L. (cresson des prés) : Ban de la R. *cueurson de djadine* (ou de jardin) ; (je suis bien tenté de le rapporter au *Lepidium sativum* ou cresson alénois). Cleurie *sauvège querson* THIRIAT, 75 ; La Forge et le Tholy *sauvège cœurson* ; Médonville *crechon sauvège ;* Moyenmoutier *querson doux ;* Ban de la Roche enfin a *keurson de champ* tabouret des champs *Thlaspi arvense* L.

CROHHON D'MOÈ (litt. cresson de jardin) passerage cultivé, *Lepidium sativum* L. *Sp.* 899 ; vulg. cresson alénois, cresson des jardins, nasitor, cresson cultivé. Bru *keurson piquant* et *keurson de jodin ;* Domèvre *crechon* : Gérardmer *keurson d'moè ;* Totainville *crechon ;* Vexaincourt *keurson de jodin*.

CROQUANT (kro-kan) s. m. cartilage de l'oreille du porc. Allain *creih'lotte* ADAM ; Hadol *crohhant*.

CROQUÈ (kro-kè) v. a. croquer.

CROSSE (kro-s') s. f. 1° béquilles, *nollè ès crosses* marcher à l'aide de béquilles ; 2° crosse d'évêque ; Doubs, Hte-Saône, Jura *crosse* potence, béquille DARTOIS, qui cite le vx-fr. *cros*, angl. *crutch*, langued. *crôsse*, catalan *crossa*, du latin *crux* croix. — Comparaison : *E hoûye comme in aiveule qu'ai peudu ses crosses* il crie comme un aveugle qui a perdu ses béquilles.

CROSSÉ (kro-sé) v. a. frapper violemment ; 2° fig. gronder vertement. L'orig. ne serait-elle pas *crosse*, et la signification primitive frapper d'une *crosse* ou béquille.

CROTE (krò-t') s. f. crête ; *cròte dė geau* crête de coq *Celosia cristata* ; Ventron *crahhe*.

CROTE (kro-t') s. f. croûte.

CROTON (kro-ton s. m. croûton.

CROTTE (kro-t') s. f. crotte, boue.

CROTTÈ (krò-tè) v. a. crotter, salir de boue.

CROUAYE (krou-â-y') s. f. corvée. *Croadis* à l'abl. plur. 1196 *Doc. Vosg.* IV, p. 29 ; *crouées* 1372, *id.* p. 34 ; 1269 *cruée* ib. VII, p. 31 ; XIIIe s. les *cruées ib.* I, p. 175 ; La Bresse *kèrwaue ;*

anc. fr. *corvée* « crowee, croee, croeie, croueie s. f. champs cultivés par les corvéables, terres cultivées, clos GODEFROY. En 1401 *cruée*, *Doc. Vosg.* I, p. 197; 1662 *crouée id.* IV, p. 199; 1392 *crovées*, *ib.* VII, p. 55. Vouxey *crouâilles* s. f. prestation, et au fig. faire corvée, ne pas aboutir.

CROUAYES (Les) s. f. pl. Les Corvées, lieu dit.

CROUYÉ (kroû-yé) v. n. doublet de *crôyé*, farfouiller.

CROVAISSE (krò-vé-s') s. f. crevasse. Prov. *crebassa.*

CROVÈ (kro-vè) v. n. 1° crever; 2° éreinter, faire crever, *crovè ses bieufs* surmener ses bœufs, les écraser d'ouvrage.

CROVOTE (kro-vòt') voy. *Grovote.*

CROYE (krô-y') s. f. craie. *Rouge crôye* sanguin, rubrique; *wohhe crôye* sinople.

CROYÉ (krô-yé) v. a. crayer.

CROYÉ (kró-yé) v. a. chercher. Pris dans un sens de dénigrement, farfouiller. Doubs *creuiller* creuser BEAUQUIER; Suisse rom. *crouillon* fer pour attiser le feu, fourgon BRIDEL, qui donne pour origine le celtique *crouihh* tige de fer, verrou, et le verbe *crouillena, croillona.*

CROYON (krô-yon) s. m. crayon.

CRU adj. cité pour St-Amé *hhcru, scru* ADAM.

CRUSSE...., MUSSE dans la loc. *é n'li d'moûre né crusse né musse* il ne lui reste plus rien, il est ruiné.

CRUTE (kru-t') s. f. crue, croissance, venue. Se dit notamment de l'herbe d'un pré, d'un arbre. Je l'ai entendu en franç. vulg. des environs de Châtel. En 1662 *creutte, Doc. Vosg.* IV, p. 200.

C'TÈPOUÉ (stè-poué) adv. peut-être. Le 1er *Rec.* des *Poésies pop. Lorr.* donne à son *Glossaire*, p. 538 « *stépoi*, mieux *c'tepoit* mot à mot cela se peut. Au fig. probablement, sûrement. Cette locution appartient exclusivement au pays de Vaudémont, Vézelise ». L'auteur aurait peut-être dû être moins affirmatif. Gérardmer a *steu* JOUVE *Potier*, 6, 7. Voir plus bas *Stè poét.*

C'TTE (st') pron. dém. cette. N'est employé au fém. que

dans la loc. *ai c'tte houre* à cette heure. Ces pronoms n'existent pas dans notre patois, c'est le seul débris que j'ai pu constater à ce jour.

C'TURE (k'tû-r') et KÉTURE (ké-tû-r') s. f. couture. Les Fourgs *cteure.*

ÇU (su) ce; *ost-ce çu, ç'lai ?* est-ce, cela ? Gérardmer *çou* JOUVE *Potier*, 6.

CUBÈ (ku-bè) v. a. cuber.

CUBOULÈ, voy. *Kiboulè.*

CUL (ku) s. m. cité pour diverses locutions: *cul d'chiè* fruit du rosier sauvage, dit aussi *graitte-cul*; *l'vè lo cul* ruader; fig. fond *cul d'tonné* fond de tonneau; *côp d'cul* gripot, petite côte rude. Les Thons et Savigny *cul d'chin* nèfle.

CULA (ku-lâ) s. m. feu follet. Allain *quélat*; Belfort *cultons* Dr CORBIS. « Champ. et berr. *culard*; comtois *quélâ*; bourg. *quélard*; breton *keleren, kelier, ankeler;* le grec *kelein* luire, briller, tromper et séduire, et même l'hébreu *qala* brûler et briller, donnent la signification grammaticale, primitive et véritable de *culâ*, cette phosphorescence brillante, capricieusement errante, trompeuse, capable d'entraîner un voyageur égaré dans les marais et les fondrières » X*** *Lég. pop.*, 1885. A Savigny pour conjurer les maléfices du diablotin ou lutin *culâ*, les patureaux criaient à tue-tête en l'apercevant : « *culin, culâ ! Si te n'me culâtes mie, j'te culât'râ* COLLOT ms.

CULBUTÈ (kul-bu-tè) v. a. culbuter.

CULOTTÈ (ku-lò-tè) v. a. culotter (une pipe); fig. fam. et réfl. se culotter, prendre une culotte (de boisson, etc.)

CULOTTOU (ku-lò-tou) s. m. culotteur.

CUL-TÈTE (ai) loc. adv. tête-bêche. On dit plus fréquemment *tête-ai-cul.*

CULTIVÈ (kul-ti-vè) v. a. cultiver.

CURASSE (ku-ras') s. f. cuirasse.

CURASSIER (ku-ra-sié) s, m. cuirassier.

CURATEUR, cité pour les confusions que fait le peuple de ses fonctions avec celles de tuteur ou de subrogé tuteur.

Curé, cité pour les devinettes : *Qui ost-ce qu'ost neir dè jo et bianc d'neuye ? Lo curé* qui est-ce qui'est noir de jour et blanc de nuit ? *Châ su bôs, bôs su châ, châ frohhe on moètot ? Lo curé on confessîonal* chair sur bois, bois sur chair, chair vivante [fraiche] au milieu ? Le curé au confessionnal.

Curiositè (ku-riô-zi-tè) s. f. curiosité.

Cuvè (ku-vè) v. a. cuver ; v. n. aussi.

Çut (lo, lai, les), voy. *lo... çut*. En 1255 *ceaus* plur. *Doc. Vosg.* I, p. 170 ; Vouxey *çul que dit trop ne dit rin.*

Cvé (kvé) s. m. cuveau. Cornimont a l'intéressant diminutif *cuevion* petit cuveau.

Cylindre, cité pour ses acceptions spéciales : 1° de meûnerie, tamis de soie à six pans remplaçant le *beurtè*, destiné à séparer la farine du son ; 2° terme d'huilerie, instrument consistant essentiellement en deux rouleaux de fonte surmontés d'une trémie, destinés à broyer les graines à huile.

Cyne (sî-n') s. m. cygne domestique *Cygnus slor* Vieill. Il y en a encore dans l'étang des Forges d'Uzemain.

Cyria (Si-ria) Prénom d'homme, Cyriaque.

D

Dé... Beaucoup de verbes munis de ce préfixe m'auront échappé. Il s'en forme volontiers dans l'usage journalier ; ils sont ou trop fictifs pour figurer dans un dictionnaire, ou trop faciles à comprendre pour être traduits. Je cite comme exemple *dèpincé, dègazonnè, dèmairiè.* La même remarque peut être faite à l'affixe *re.*

D'abôrd, *ô* résonn. adv. d'abord.

Dadé (dâ-dé') s. m. dadais. Ramerupt *dadées* f. pl. plaisanteries et rires bêtes.

1. Dai (dè) de la, contraction encore assez fréquente de *de lai, on moètot dai route* au milieu de la route.

2. Dai (dè) particule : *Oui-dai, nenni-dai* oui-dà, non

Daigé (dè-*jé*) v. n. tarder. Saint-Amé *dagé, édogé* attarder Adam ; Gloss. mess. *dazer* tarder, muser ; Le Tholy *doji* tarder Ad. Est-ce le même : *Doc. Vosg.* VII, p. 33 « *ils tarjoient* » ? Saint-Amé *dagé* Th., *édagé* Ad,; Ventron *dadjé ;* Gérardmer *déhhi* Jouve, *nouv. Rec.*; Savigny *èdêhi.*

Daimaige (dé-mé-j') s. m. et **dèmaige** (dè-mé-j') s. m. dommage, dégât. Lorr. XIVe s. *damaige* Bonnardot *Romania* 1872, p. 340, I, 37 ; 1264 *damaige* aux *Doc. Vosg.* VII, p. 27 ; Valenciennes, XIe et XIIe s. *damache* Caffiaux ; Metz, vers 1200, et vers 1300 *damaige,* et en 1324 *desmaige, demage* dommage, grief Bonnardot *Doc. dr. cout.* p. 10, 24, 48 et note 1.

Daime (dè-m') s. f. 1° dame ; 2° hie.

D'aiprès (dè-prè) loc. adv. après.

Daivant (dè-van) adv. et prép. avant, en avant.

D'aivant qué loc. adv. avant que, auparavant.

Daivo (dè-vo), **aivo** (è-vo) (rare) avec. *Avoi* au *Bestiaire de Gervaise,* 368, 924, 926, édit. P. Meyer. Bourg. *aivô* Mignard, qui cite S. Bernard *avoc* ; Ille-et-Vilaine *do* Decombe ; la Gruyère *datò* J. Cornu (1) ; Jura *avoué* Gindre ; rom. als. *d'aivô, Revue d'Alsace,* 1884, p. 215 ; Metz, en 1320, *avos, avuelz, aweulz* Bonnardot *Doc. dr.cout.* p. 45 et note 1.

Dalle, cité pour son genre *féminin.*

Daléa (da-lé-a) s. m. dahlia *D. variabilis* Desf.

Damassé sobriq. masc.

Damè (da-mè) v. a. damer. Etym. *daime* 2°

Damnè (dâ-nè) v. a. damner.

Dant-derrèye (dan-dè-rè-y') adj. avant-dernier.

Danglè (dan-glè) v. n. se dit des cloches mal sonnées. Cornimont a le simple *dangua* v. n. tinter, frapper sur des corps sonores. Argot français *dandiller* sonner Larchey.

Danieulles (dâ-nieûl') Darnieulles, commune.

Dansé (dan-*sé*) v. n. danser.

(1) Répond à un terme tout différent, c'est-à-dire à *a tout* : da tout ou da tot, *d* est adventice X***.

DANSOU, OUSE (dan-sou, oûs') danseur, euse.

DANT (dan) prép. Avant. Contracté de *devant, d'vant. Dant Noué* avant Noël, l'Avent. Vagney *bihe éprès s'lo hhconciant, pioeuge dant s'lo levant* ADAM.

DANT-Z'-HÉR (dan-zér) adv. avant-hier. LITTRÉ, suppl. v° *Avant-hier* nous apprend que la prononciation *avan-z-hier* avait cours au XVIIe siècle.

DARNÈYE (dar-nè-y') Darney, commune. Belmont *Dânei*.

DAUBÈ (dô-bè) v. a. dauber.

DAYOT (da-yo) sobriq. masc.

DÈBACHÉ (dè-bâ-ché) v. a. débâcher. Ce verbe, non français encore à l'époque où M. PÉTIN écrivait son *Dictionnaire* (1842), a été admis par LITTRÉ.

DÉBAITTE (dè-bèt'), D'BAITTE (d'bè-t') v. a. débattre.

D'BITÈ (d'bi-tè) v. a. débiter.

D'DOS, DÉDOS (d'dò, dé-dò) prép. et adv. dans, dedans.

D'BOUSSÉ (d'bou-sé) v. a. 1° repousser ; 2° v. réfl. se dit des bœufs attelés ensemble qui se poussent de flanc l'un vers l'autre.

D'BOUT, DÉBOUT (d'bou, dé-bou) adv. debout.

D'BUTÈ (d'bu-tè), DÈBUTÈ (dè-bu-tè) v. n. peu commun, débuter.

D'CONTE (d'kon-t') adv. contre, auprès.

DE! (deu), DEUMAS! (deu-mâ) sorte d'interj. *Sòs dire deu* sans faire d'observation.

1. DÉ (dé) prépos. de (*é* bref et aigu).

2. DÉ (dé, é traînard) s. m. dé (à jouer).

DÈ, DÈS préfixe indiquant la privation, négation, cessation, séparation ou éloignement, correspondant au préfixe latin *dis, di*. Des exemples sont communs au patois et au français *dèfâre* défaire, *dèpieumè* déplumer, *dètrûre* détruire, etc., etc.; mais un certain nombre n'ont pas leur correspondant exact en français *deshoûrè* déranger du travail, *dèkeuye* sans pain, qu'on avait l'habitude de *cuire* à la maison ; *dèvosié* tutoyer, etc., etc. Voyez aussi la remarque en tête de la lettre D.

Dèbacle (dè-bâ-cl') s. f. débâcle.

Dèbaclè (dè-bâ-klè) v. a. débâcler.

Dèbandade (dè-ban-dâd') s. f. débandade.

Dèbarbouyé (dè-bar-bou-yé) v. a. débarbouiller.

Dèbarquè (dè-bar-kè) v. a. et v. n. débarquer.

Dèbarras (dè-ba-ra) s. m. débarras.

Dèbarrassé (dè-ba-ra-sé) v. a. débarrasser.

Dèbarrè (dè-bâ-rè) v. a. débarrer.

Dèbauché (dè-bô-ché) v. a. débaucher (ne pas confondre avec *débôché*, à l'*ô* résonn., déboucher).

Dèbaugaigé (dè-bô-gaï-gé) v. a. déménager (litt. *débagager*). Comtois, forme urbaine *dèbagagé* Dartois, 235.

Dèbaulè (dè-bô-lè) v. a. déballer. Orig. *baule*.

Dèbéni (dè-bé-ni) adj. se dit d'un objet qui a perdu sa bénédiction. Analogue de *dèboptié* débaptisé.

Dèbeurè (dè-beu-rè) v. a. débarrer. Orig. *beure*.

Dèbine (dè-bî-n') s. f. débine.

Dèbinè (dè-bi-nè) v. a. débiner.

Dèbioquè (dè-bio-kè) v. a. déboucler.

Dèbiscayé (dè-bis-kâ-yé) adj. défait, fatigué ; cfr. messin *biscasiee, dialogue de Toinette*, édit. de la Fizelière, Paris, 1856, qui donne dans au *Gloss.* les formes *biscasiaye*, *debiscasiet*, défaite, anéantie.

Dèbit (dè-bi) s. m. débit.

Dèblatérè (dè-bla-té-rè), et **déblatérè** (dé-bla-té-rè) v. n. déblatérer.

Dèblayé (dè-blè-yé) v. a. déblayer.

Dèboché (dè-bô-ché) v. a. déboucher.

Dèbodè (dè-bò-dè) v a. débander.

Dèbohhé (dè-bô-hhé) v. a. débrouiller, remettre en ordre. Opposé de *èbohhé*.

Dèboitè (dè-boué-tè) v. a. déboiter.

Dèbollaige (dè-bô-lé-j') s. m. déballage.

Dèbond'nè (dè-bon-d'nè) v. a. débonder, débondonner.

Dèboptié (dè-bò-tié) part. passé, débaptisé. *Jûré comme* in

dèboptiè jurer, sacrer comme un débaptisé. Anc. fr. *desbateier* v. a. débaptiser GODEFROY.

DÈBORDÈ (dè-bor-dè) v. n. déborder.

DÈBORDÉMOT (dè-bordé-mò) s. m. débordement.

DÈBOT'NÈ (dè-bo-t'-nè) v. a. déboutonner.

DÈBOURRÈ (dè-bou-rè) v. a. débourrer.

DÈBOUHHÉ (dè-bou-hh*é*) v. a. débourser, peu commun.

DÈBRAYÉ (dè-brâ-y*é*) part. passé, débraillé.

DÈBREUCHÉ (dè-breu-ch*é*) v. a. enlever la *breuche* d'une voiture. Rarement déclouer, enlever les gros clous appelés *breuchets*. Fig. extraire certaines dents des porcs.

DÈBREUVÈ (dè-breu-vè) v. a. dégager un engrenage de celui dans lequel il s'embrève.

DÈBRIDÈ (dè-bri-dè) v. a débrider. Fig. n. désemparer. *É v'neu sos dèbridè* il vint séance tenante.

DÈBRIQUÈ (dè-bri-kè) v. a. dépecer, déchiqueter.

DÈBRIS (dè-bri) s. m. débris.

DÈBROYÉ (dè-brô-y*é*), DÈBROUYÉ (dè-broû-y*é*) v. a. débrouiller; 2° v. réfl. fam. se débrouiller, se tirer d'embarras.

DÈBUSQUÈ (dè-bus'-kè) v. a. débusquer.

DÈBUT (dè-bu) s. m. début.

DÈCACH'TÈ (dè-cach-tè) v, a. décacheter.

DÈCALÈ (dè-kâ-lè) v. a. décaler.

DÈCAMPÈ (dè-kam-pè) v. a. décamper.

DÈCAPITÈ (dè-kâ-pi-tè) v. a. décapiter.

DÈCARÈ (dè-kâ-rè) v. n. déguerpir. LITTRÉ ne donne pas ce verbe, mais il se trouve dans LARCHEY, qui lui donne la signification de fuir, et le tire, à tort, selon nous, de *char*. Il nous semble venir plutôt de *coâre* coin, sorti de la *coâre* de son coin. Voy. *Coâre*. Cf. Bourg. *quarre, carre,* même sens « coin de rue » dans glossaire des Noëls de LA MONNOYE.

DÈCAVÈ (dè-kâ-vè, âye au fém.) adj. décavé, ée.

DÈCHAIGÉ (dè-chai-j*é*) v. a. décharger.

DÈCHAIGEOU, OUSE (dè-chai-jou, ouse) s. m. et fém. déchargeur, euse.

Dèchaigeuye (dè-chè-jeu-y') s. m. 1° déchargeoir pour pommes de terre ; 2° déversoir.

Dèchainè (dè-chê-nè) v. a. déchaîner.

Dèchaissé (dè-chè-sé) v. a. rare, secouer, par ex. un sac pour tasser ce qu'on y verse. Voy. *Rèchaissé.*

Dèchaussé (dè-chô-sé) v. a. déchausser ; et v. réfléchi se déchausser.

Dèchaux (dè-chô) adj. des deux genres. Déchaux, sans bas, ni souliers, ni sabots. Anc. fr. *deschaux, descaus, descals, descauch, dessaus,* adj. déchaussé Godefroy.

Dècheuyè (dè-cheu-y') part. passé du v. défectif déchu. Conf. *Gramm.* 1884, p. 396 (ou 52).

Dèchiffrè (dè-chi-frè) v. a. déchiffrer.

Dèchiqu'tè (dé-chik'-tè) v. a. déchiqueter.

Dècholandè (dè-chò-lan-dè) v. a. désachalander. Savigny *dèchalandé,* se dit d'un commerçant qui a perdu sa clientèle.

Dècidè (dè-ci-dè, â-y') adj. décidé, résolu.

Décidè (dè-ci-dè) v. a. décider ; absol. dépendre. *Ç'ai dècide* cela dépend.

Dècidémot (dé-si-dé-mò) adv. décidément.

Dècintrè (dè-sin-trè) v. a. décintrer.

Décirè (dè-si-ré) v. a. désaciérer. Se dit ordinairement au part. passé du cheval dont la ferrure à glace est usée.

Dèclassé (dè-klâ-sé) v. a. déclasser.

Dèclinè (dè-kli-nè) v. a. décliner.

Dèc'mandè (dek'-man-dè) v. a. contremander.

Dèc'nohhe (dèk'-nò-hh') v. a. déconnaître, distinguer.

Dècoaiché (dè-kouè-ché) v. a. découvrir. Anc. fr. *descacher* v. a. dévoiler ; messin *décoichaye, sot courset mointiè mins, set gourge décoichaye,* part. p. f. (Chan Heurlin, chant II.)

Dècoffié (dè-kò-fie), et **dècoloffié** (dê-kò-lo-fie) v. a. écosser. Fig. fam. soutirer au jeu tout l'argent de son adversaire, le ruiner. Vx-fr. *coufele* pulpe, *éclaffer* éclater, fendre (je ne me rappelle plus l'auteur) ; Littré ne donne que *couffe* sorte de balle ou de panier ; anc. fr. *cofel,* du latin *cofellus,* et *coffe,*

auxquels il donne pour étym. le latin *cophinus* corbeille. Bourg. *écalouffe*, cosse de pois, haricots, brou de la noix. Fillières a *coffii* Clesse. Notre patois se rattache à *cofe*, qui a formé directement *dècòffié*; en bressau *khcalofe*, *khcofe*, *khcofié*, *dekhcofié*.. Le bressau montre que réellement *cofe* n'a pas de rapport avec coffre (cofe) cophinus X*** ms. *Cophin* se trouve dans le *Psautier de Metz*.

Dècoffiou, ouse (dè-kò-fiou, oûs') s. m. et f. écosseur, euse.

Dècoiffè (dè-kouè-fè) v. a. décoiffer.

Dèçokè (dè-sò-kè) v. a. décercler.

Dècollè (dè-kô-lè) v. a. décoller.

Dècombre (dè-kon-br') s. m. rare, débarras: *qu'è s'on olleusse donc! ç'ost* in *boé dècombre.*

Dècombrè (dè-kon-brè) v. a. 1° débarrasser, décombrer; 2° terminer l'ouvrage du ménage. Anc. fr. *descombrer*, *-conbrer*, *-cumbreir*, *dauc.-*, verbe. Act. débarrasser, décharger, délivrer Godefroy, qui ajoute : *décombrer* appartient encore à la langue moderne dans le sens d'ôter les décombres.

Dècombrè, aye (dè-kon-brè, â-y') adj. m. et f. qui a terminé sa besogne. L'all. a une expression analogue, *fertig*: *ich bin fertig*; 2° en parlant des choses, nettoyé, débarrassé, enlevé.

Déconte. Voy. *Dé côte* ci-dessous.

Dècopè (dè-kó-pè) v. a. découper; v. réfl. se contredire, ou rester coi dans un récit, une conversation.

Dècorè (dè-ko-rè) v. a décorer.

Décote (dé-kô-t'), **déconte** (dé-kon-t') adv. et prépos. près de, à côté de, auprès de. Suisse rom. *décoûta*, *decoûte* Bridel.

Dècotè (dè-kô-tè) v. a. enlever l'appui, l'étai. Vaud *dèkotta* Bridel, de *cotta* appui, soutien. Voy. *Aicôtè.*

Dècotumè (dè-kò-tu-mè) v. a. désaccoutumer.

Dècouché (dè-kou-ché) v. n. découcher.

Dècoudlè (dè-kou-d'lè) v. a. se dit notamment du fouet dont les petites cordes se séparent, surtout à l'extrémité inférieure et plus petite. *Mai chaisseûre ost tortot dècoud'lâye.* Godefroy v° Décorder dit : Dans la langue moderne, *décorder*

signifie seulement détortiller une corde, séparer les petites cordes dont elle est composée.

Dècouraigé (dè-kou-rè-jé) v. a. décourager.

Dècouse (dè-koû-s') v. a. découdre.

Dècovè, aye (dè-kò-vè, â-y') part. passé découvé, vée ; fig. découvert, déterré.

Dècrainché (dè-krain-ché) adj. se dit des faux plis d'une étoffe mal séchée. Je pense que l'origine est *dè* préfixe, et *crainche* inusité comme simple à Uriménil, mais cité par Pétin comme signifiant crampe, crispation. Nous avons aussi le verbe *crainché*. Littré donne « *écrancher* effacer les faux plis d'une étoffe », ce serait donc à proprement parler une étoffe qui reprendrait ses anciens faux plis. Pétin donne aussi *crainché* marcher en ployant le dos par suite de rachitisme ou de vieillesse. Il est douteux que le Picard *cheroincher* et l'all. *schrantzen* s'y rattachent. Savigny *crainche* crampe, *j'â les crainches es doyïes* j'ai les crampes aux doigts,

Dècraissé (dè-krè-sé) v. a. décrasser.

Dècreuché (dè-kreu-ché) v. a. décrocher; peigner, démêler les cheveux.

Dècreuhé (dè-kreu-hé) v. a. décroiser.

Dècreucheuye (dè-kreu-cheu-y') s. m. démêloir. Origine *dècreuché*.

Dècreupi (dè-kreu-pi) v. a. enlever le crépi d'un mur. — V. n. se dit d'un mur dont le crépi tombe. Ce verbe n'est pas encore français ; il ne figure pas non plus dans Littré.

Dècrohhe (dè-kro-hh') v. n. décroître.

Dècrot (dè-krò) s. m. décours, décroissement (de la lune). Cpr. le fr. *décroit*.

Dècrottè (dè-kro-tè) v. a. décrotter.

Dècrotteuye (dè-kro-teu-y') s. m. décrottoir.

Dècrottou (dè-kro-tou) s. m. décrotteur.

Dècrovè (dè-krò-vè) v. n. se crevasser, en parlant notamment des pommes de terre cuites rondes, des fruits secs.

Dècrovesse (dè-kro-vè-s') s. f. crevasse ; endroit où une chose se fendille, s'ouvre.

Dèculottè (dè-ku-lò-tè) v. a. déculotter.

Dècuvè (dè-ku-vè) v. a. décuver, mettre la fécule hors de la *table*, anciennement des *cuves*, pour la jeter dans les *laveuses*.

Dédet (dé-dè), et **didet** (di-dè). Prénom d'homme, Joseph. St-Amé *Dèdè*, *Doudè* Thiriat; *les Poésies pop. de Lorraine* donnent « *Didé* Didier, Désiré (*1er Recueil*).

Dèdire (dè-dî-r') v. a. dédire.

Dèdit (dè-di) s. m. dédit.

Dèdoublè (dè-dou-blè) v. a. dédoubler.

Déd'sus loc. adv. en dessus, au-dessus.

Déd'zos loc. adv. en dessous, au-dessous.

Dé (dé, é fermé et allongé) s. m. dais.

Dèfalquè (dè-fal-kè) v. a. défalquer. Fig. tirer sa part, ses intérêts d'une affaire généralement mauvaise, liquider.

Dèfare (dè-fâ-r') v. a. défaire; absolument, se démonter, tomber: *lai breuche ai dèfât* la broche [de la voiture] est tombée. Au fig. s'éloigner, se dédire, se retirer, rompre.

Dèfate (dè-fâ-t') s. f. espèce d'ophthalmie.

Dèfaufilè (dè-fô-fi-lè) v. a. défaufiler; 2° éfaufiler.

Dèfaut (dè-fô) s. m. défaut.

Dèfiant, ante (dè-fian, ant') adj. et s. défiant.

Dèfiç'lè (dè-fis'-lè) v. a. déficeler.

Dèfié (dè-fié) v. a. défier.

Dèfieuri (dè-fieu-ri) v. n. défleurir. Savigny *défûri, isse* part. passé passif, se dit d'une fleur fanée, d'une plante qui a perdu ses fleurs : *eunne rôse dèfurisse*, *in rosi dèfuri* une rose défleurie, un rosier défleuri.

Dèfieuvè (dè-fieu-vè) v. a. ôter l'abri fait d'un vêtement quelconque. Voy. le simple *Aiffieuvè* pour les étymologies.

1. **Dèfilè** (dè-fi-lè) v. a. effiler.

2. **Dèfilè** (dè-fi-lè) v. n. partir honteusement.

Dèfinir (dè-fi-nir) v. a. terminer, liquider; v. n. en finir, en terminer.

Dèfinition (dè-fi-ni-sion) s. f. action de *dèfinir*, de déterminer, de liquider.

Dèfoncé (dè-fon-sé) v. a. défoncer.

Dèfonde (dè-fon-d') v. a. défendre ; et v. n. aussi, employé absolument.

1. **Dèformè** (dè-for-mè, *ó* fermé) v. a. déformer.

2. **Dèformè** (dè-fòr-mè), et **dèfromè** (dè-frò-mè, les deux *o* sont ouverts), v. a. défermer. Voir *Dèfròmè* ci-dessous.

Dèforrè (dè-fô-rè) v. a. déferrer.

Dèfounè (dè-fou-nè) v. a. défourner.

Dèfosse (dè-fô-s') s. f. défense.

Dèfouauché (dè-fouô-ché) v. réfl. et part. passé se défâcher, défâché, réconcilié.

Dèfrangueuyé (dè-fran-gueu-yé) au fém. **aye** (â-y') adj. couvert de loques (voy. *fangueuyou, oûse*). Valais *défreuguetti*, a Bridel, qui donne pour origine le celt. *freza* déchirer. Vaud *défreguelhi* Favrat. Voy. ci-dessous *Frangueuyoux*.

Dèfrayé (dè-frâ-yé) v. a. défrayer.

Dèfriché (dè-fri-ché) v. a. défricher.

Dèfrihé (dè-fri-hé) v. a. défriser.

Dèfromè (dè-frò-mè) doublet de *dèfòrmè* v. a. ouvrir. Anc. fr. *desfermer, deff-, def-, diff-, daf-, -fremer, -frumer*, v. act. ouvrir... Ce mot, sous la forme défermer, appartient à la langue moderne, mais est fort peu employé, et seulement pour dire mettre hors ou en liberté ce qui était fermé, et au réfl. cesser d'être fermé, s'ouvrir. Pat. lorr. Fillières *deffroumaïe* ouvrir. Suisse rom. *déferma* ouvrir, ôter ce qui ferme, enlever une clôture, une cloison Godefroy.

Dèfroncé (dè-fron-sé) v. a. défroncer.

Dèfrut (dè-fru) s. m. (rare), entretien, jouissance. Anc. fr. *defruit*, s. m. usage, jouissance Godefroy, qui ajoute : En Lorraine, *défruit* est synonyme d'usage : Ce jardin suffit pour le *défruit* de votre maison ; j'en ai assez pour mon *défruit*. Dounoux, Gérardmer, Saint-Nabord emploient aussi *dèfrut*. Savigny *dèfrut* usage, *j'en ons aissez pou not dèfrut*. Lep. et Charton, *Stat. Vosg.* II, p. 31, col. 2, ont aussi *deffrut*, qu'ils traduisent par usage.

Dèfrutè (dè-fru-tè) v. a. entretenir. Voir *Dèfrut.*

Dègaigé (dè-gai-jé) v. a. dégager.

Dègaine (dè-gaî-n') s. f. dégaîne.

Dègainè (dè-gaî-nè) v. a. dégaîner.

Dègarni (dè-gar-ni) v. a. dégarnir.

Dègauché (dè-gô-ché) v. a. ébaucher, dégauchir.

Dègeol (dè-jôl') s. m. dégel.

Dègeolè (dè-jò-lè) v. n. dégeler. Employé aussi activement.

Dègoésé (dè-goué-zé) v. a. fam. dégoiser.

Dègolè (dè-gò-lè) v. a. dégorger. Idée différente de celle du français qui tient à *gorge*: le patois à *gula.* Voy. *Egôlè.* L'anc. franç. *degoler*, *-euler* etc., égorger, tuer, a un sens différent.

Dègermè (dè-jér-mè) v. a. enlever le *germe* des pommes de terre.

Dègommè (dè-gô-mè) v. a. fam. dégommer, révoquer, remercier; syn. de *cåssé* (voy. ce mot.)

Dègonfié (dè-gon-fié) v. a. dégonfler.

1. **Dègot** (dè-go) s. m. dégoût.

2. **Dègot** (dè-go) s. m. égoût; vx-fr. *dègoult* canal, égoût, *dégout*, *degot*, *degoust*, *degouct*, s. m. Ce mot est encore en usage dans le Berry. Le patois norm. et celui du Lyonnais ont gardé aussi *dègout*, ce qui tombe des gouttières. Bas-Valais *dégô* eau de fumier Godefroy.

1. **Dègotant, ante** (dé-go-tan, ant') adj. dégoûtant, ante. Savigny, 1° sale, malpropre; 2° fig. qui fait le dégoûté, le mirliflor. Puant, te, se prend aussi dans ce dernier sens.

2. **Dègottant, ante** (dè-go-tan, ant') adj. dégouttant, ante. Savigny ruisselant de pluie.

Dègotè (dè-go-tè) v. a. dégoûter. Savigny *dègotè* v. a. détourner quelqu'un de faire une chose. — Part. passé passif rebuté, las, soit des personnes, soit des choses.

Dègottè (dè-go-tè) v. a. égoutter.

Dègourdi, isse (dè-gour-di, is') part. passé, dégourdi, ie.

Dègradè (dè-grâ-dè) v. a. dégrader.

Dègraifè (dè-grè-fè) v. a. dégrafer.

Dègraihhé (dè-grè-hh*é*) v. a. dégraisser.

Dé grand, d'grand loc. adv. directement, lestement, promptement, tout exprès. *E v'neu d'grand chez nos* il est venu tout exprès à la maison ; La Bresse « *dé gran* » de suite, *ai gran* debout, c.-à-d. à grand (X. ms.)

Dègré (dè-gré) s. m. degré.

Dègrèvè (dè-grè-vè) v. a. 1° dégrever ; 2° enlever la grève d'une route.

Dègrihé (dè-gri-h*é*) v. a. fam. dégriser.

Dègringolè (dè-gr*in*-gò-lè) v. n. dégringoler.

Dèguernè (dè-guer-nè) v. a. dégrener, retirer le grain de la trémie du moulin (ou les sons) ; 2° se dit de roues dentées d'une machine dont les dents n'engrènent plus l'une dans l'autre.

Dègueulè (dè-gheu-lè) v. n. grossier, vomir.

Dèguerpi (dè-gher-pi) v. n. déguerpir.

Dègu'néyé, aye (dè-gh'-nè-y*è*, â-y') participe passé, déguenillé, ée.

Dèhainché (dè-hein-ch*é*) part. passé, déhanché, ée. Landremont *enhhinchi* Adam ; Ventron *dèhon'hhé*.

Dehhaippè (dè-hhai-pè) v. a. échapper, laisser tomber. Anc. fr. *deschaper* v. n. échapper Godefroy.

Déh-heut (déh'-eût') adj. num. card. dix-huit.

Déh'-heutième (déh'-eû-tiè-m') adj. num. ord. dix-huitième.

Dèhhem'lè (dè-hhèm'-lè) v. a. dessemeler.

Déh-hept (dé-hhè-t') adj. num. card. dix-sept.

Déh-heptième (dé-hhè-tiè-m') 1° adj. num. ord. dix-septième ; 2° s. m. la dix-septième partie ; s. f. au jeu de piquet, une dix-septième.

Dehhonde (dè-hhon-d') v. n. descendre. Vexaincourt *dehhonde* ; Landremont *dehhende* ; Le Tholy *d'honde* et *d'hode* Adam ; Gloss. mess. *d'hhende* ; Saint-Amé *dehhaude* Thiriat.

Déh'-nieuf (déh'-nieuf') adj. num. card. dix-neuf.

Déh-nieuvième (deh'-nieu-viè-m') adj. num. dix-neuvième.

Dèjeinde (dè-jein-t') v. a. déjoindre (les bœufs); absolument: dételer; fig. discontinuer, suspendre un travail.

Dèjoinde (dè-join-t') v. a. disjoindre. Doublet de *dèjeinde* quant à la facture, bien qu'il ne soit pas employé au propre comme lui.

Déj'qu'ai (déj'-kè) adv. jusqu'à. Voir *En' déj'qu'ai*. Pagney *deuchqu'à, deuch'qu'à, djeusqu'à* A. Guillaume.

Dèjun (dè-j*ün*, *ün* nasal propre au patois) s. m. 1° dîner, aussi appelé *grand dèjün*; 2° déjeûner du matin, dit aussi *p'tit dèjün*. En 1329 « *le desjeun* », aux *Doc. Vosg.* VIII, p. 33.

Dèjunè (dè-ju-nè) v. n. déjeûner, dîner. Hoëville et Saint-Blaise la R. *d'juner, d'junè* Adam; Ventron *dèdjunè*.

Dèkeuye, eute (dè-keu-y', eût') adj. des deux genres et des deux nombres: sans pain, dont la provision est épuisée. Propr. *décuit*, n'ayant plus de pain cuit, disponible. Fig. dépourvu de. Expression assez pittoresque, dont le français n'a pas l'analogue. Landremont *décueüe* Adam.

Dél, prénom d'homme. M. Dartois le tire de *Deicolus*.

Dèlabrè (dè-lâ-brè) v. a. délabrer. Au part. passé 1° délabré; 2° fig. fainéant, inspirant peu de sympathie; vx-fr. *lambel* lambeau, du latin *lamberare*. Voir Littré v° Lambel.

Dèlaicé (dè-lè-*cé*) v. a. délacer.

Dèlaittè (dè-lè-tè) v. a. délatter.

Dèlamèntè (dè-lâ-man-tè) v. réfl. se lamenter.

Dèlapitè (dè-lâ-pi-tè) adj. m. délabré, débraillé. Se dit de l'enfant dont les habits sont déchirés et usés. Orig. serait-ce une corruption pop. du fr. *dilapider*? La Bresse a *dèlopitè*, qui vient de *lopin*, *lopi*.

Dèlass'mot (dè-lâs'-mò) s. m. délassement.

Dèlassé (dè-lâ-*sé*) v. n. délasser.

Dèléguè (dè-lé-ghè) v. a. déléguer.

Del'hhivè (del-hhi-vè) v. a. faire sortir la lessive du linge par l'immersion dans l'eau courante. Orig. *Dè*, et *l'hhive*.

Dèlié (dè-li*é*) v. a. délier.

Dèlibérè (dè-li-bé-rè) v. a. délibérer.

Dèlimitè (dè-li-mi-tè) v. a. délimiter, planter des bornes.

Dèlivrè (dè-li-vrè) v. a. délivrer.

Délot (dé-lò) prénom ou nom de famille. Doit être l'équivalent de Del, ou sa forme diminutive. Le Val-d'Ajol a *Délo*.

Dèlougé (dè-lou-*gé*) v. a déloger ; v. n. déménager.

Démain (dé-main) adv. demain. Parfois *d'main* aussi.

Dèmaingé, aye (dè-main-*gé*, â-y') part. passé, démanché, ée. Curieux adoucissement.

1. **Dèmaingé** (dè-main-*jé*) v. a. 1° démancher ; v. n. se démancher ; fig. se donner beaucoup de mouvement : *màs é va s'dèmaingé tot ai l'hoûre.*

2. **Dèmaingé** (dè-main-*jé*) v. a. démanger.

Dèmairiè (dè-mè-riè) v. a. démarier. S'applique même à la séparation de corps. A plus forte raison va-t-il s'appliquer au divorce. Employé aussi au cas de simple séparation de fait.

Dèmantibulè (dè-man-ti-bu-lè) v. a. démantibuler.

Dèmarquè (dè-mar-kè) v. a. démarquer.

Dèmarrè (dè-ma-rè) part. passé, démarré. Voir le verbe.

Dèmarrè (dè-mâ-rè) v. n. démarrer, sortir de la bourbe, d'un mauvais pas ; se mettre en marche ; *és n'poèyont dèmârrè* ils ne purent sortir de l'ornière.

Dèmasquè (dè-mas'kè) v. a. démasquer.

Dèmayotè (dè-mâ-yo-tè) v. a. démailloter.

Deménaigé (dè-mé-nè-*jé*) v. n. rare, déménager.

1. **Dèmenti** (dè-man-ti) s. m. démenti.

2. **Dèmenti** (dè-man-ti) v. a. peu commun, démentir.

Dèmeublè (dè-meu-blè) v. a. démeubler.

Démèye (dé-mè-y') adj. des deux genres, demi, ie. En 1397 « Item [doient] demey meul de vin... *Doc. Vosg.* I, p. 6.

Dèminué (dè-mi-nu-*é*), et **diminué** (di-mi-nu-*é*) v. a. et n. diminuer.

Dèminution et **diminution** s. f. diminution.

Dèmission et **démission** s. f. démission.

Dèmiottè (dè-miò-tè) v. a. 1° émietter ; 2° fig. soigner délicatement quelque chose, faire avec élégance. On dira d'une

personne qui danse avec grâce : *Woèyez-vos, comme elle dèmiotte célai !*

DÈMOÇ'NÈ (dè-mos'-nè) v. a. démaçonner. Analogue au fr. *déconstruire*. Anc. fr. « *desmaçonner, —massonner, —machonner* verbe act. ôter la maçonnerie, défaire ce qui a été maçonné » GODEFROY.

DÈMOÉNÈ (dè-moué-nè) v. réfl. se démener. Cpr. *é s'dèmoène comme* in *diâbe dos* in *eauve-bénitèye,* ou *comme* in *dèboptié.* La Bresse a le subst. *démwònemò,* débat : *El i eû ca biè quique dèmwonemò paraimou das danserasse* il y eut encore bien q.q. débats à l'occasion des danseuses X*** *Lég. pop.* 1885, p. 28.

DÉMOISÊLLE (dé-mouè-zê-l') s. f. 1° demoiselle ; 2° libellule; 3° hie. Devinette : *Qu'ost-ce qué ç'ost: qoaite démoisêlles qué marchot tortotes aussi vite ène qué l'aute et qué n'poèyot j'mâs s'rait-tropè ? Les qoaite reuyes d'*in *châ.*

DÈMOL (dè-môl') s. *masc.* habileté, adresse. *E n'ai poét d'dèmôl* il se laisse entortiller. Même famille que *dèmòlè* ; subst. verbal. La Bresse *dèmale* savoir faire : *elle n'é wau de dèmale pou se dekhcoure dé nos jeu* elle n'a guère de savoir faire pour se débarrasser de nos jeux X*** *Lég. pop.* 1885, p. 19. Cornimont *dèmal* s. m.

DÈMONTÈ (dè-mon-tè) v. a. démonter.

DÈMOTTE (dè-mot') v. a. démettre.

DÈMOUCH'TÈ (dè-mou-ch'-tè) v. a. nettoyer le grain au tarare avant de le moudre. Le fr. a *émoucher,* dont il peut être formé.

DÈMOUCH'TEUYE (dè-mou-ch'-teu-y') s. m. tarare.

DÈMOUODE (dè-mouô-d') v. n. démordre.

DÈMOUYÉ (dè-mou-yé) v. a. délayer.

DÈNEUYÉ (dèneu-yé) v. a. désennuyer.

DÈNICHÉ (dè-ni-ché) v. a. dénicher.

DÈNICHOU, OUSE (dè-ni-chou, oû-s') s. m. dénicheur, euse.

DÈNIGRÈ (dè-ni-grè) v. a. dénigrer.

DÈNIPPÈ (dè-ni-pè) part. passé pris adjectiv. du verbe inusité *dènippè.* Fam. ruiné, litt. sans nippes. Orig. *dè,* préfixe privatif et *nippe.*

Dènoncé (dè-non-*cé*) v. a dénoncer. Peu usité : on dit *vonde* vendre.

Dènouè (dè-nouè) v. a. dénouer.

Dèpairè (dè-pè-rè) v. a. déparer.

Dèpaissè (dè-pè-sè) v. a. dépasser.

Dèpaitè (dè-pè-tè) v, a. nettoyer, enlever la terre ou toute autre chose d'un outil, d'un ustensile ; décoller, litt. enlever ce qui est gras et lourd comme *pâte*. Tient à la même famille que ce mot français. Cornimont *dèpata* v. a. chasser.

Dèpaivè (dè-pè-vè) v. a. dépaver.

Dèpande (dè-pan-d') v. a. épandre, du fumier ; étendre, la lessive, etc.

Dèparié (dè-pâ-ri*é*) v. a. séparer deux bœufs qui faisaient *la paire*. Part. passé : bœuf séparé de son compagnon. En ce cas, on dit aussi *sonque*. V. c. m.

Dèpaysé (dè-pè-i-*zé*) v. a. dépayser.

Dèpéche (dè-pé-ch') s. f. dépêche ; mot évidemment récent.

Dèpéché (dè-pé-ch*é*) v. réfl. se hâter.

1. **Dèpenre** (dè-pan-r') v. a. déprendre.

2. **Dèpenre** (dè-pan-r') v. n. désapprendre.

Dèpétrè (dè-pé-trè) part. passé, dépêtré.

Dèpiaicé (dè-piè-*sé*) v. a. déplacer.

Dèpiaihant (dè-piè-han) adj. déplaisant, ante.

Dèpiaihi (dè-piè-hi) s. m. déplaisir.

Dèpiainché (dè-pien-ch*é*) v. a. déplancher.

Dèpiantè (dè-pian-tè) v. a. déplanter.

Dèpiare (dè-piâ-r') v. a. déplaire. Au part. passé *dèpiât*, et au fém. *dèpiâsse*.

Dèpioyé (dè-piò-y*é*) v. a. déplier.

Dèpieumè (dè-pieu-mè) 1° v. a. déplumer ; 2° v. n. perdre des plumes, ses poils ; 3° fig. fam. perdre ses cheveux.

Dèpistè (dè-pis'-tè) v. a. dépister.

Dèpit (dè-pi) s. m. dépit.

Dèp'nayé, aye (dèp'-nâ-y*é*, â-y') adj. dépenaillé. Comtois *dépenaille* guenilleux Dartois, qui le tire du latin *pannus*.

Dèpodou d'andeuyes s. m. dépendeur d'andouilles ; compar. *deipondouars-bacon* se dit de quelqu'un qui peut facilement, vu sa haute taille, décrocher les jambons pendus au plafond ; *bacon* lard G. Guichard *Rev. des langues romanes*, 1882, p. 198.

1. Dèponde (dè-pon-d') v. a. dépendre.

2. Dèponde (dè-pon-d') v. impers. dépendre : *Çai dèpod dô tops qu'è f'rai* cela dépend du temps qu'il fera.

Dèpos (dè-pò) s. m. plur. dépens. Moins usité que *frâs*.

Dèposè (dè-pô-zè) v. a. déposer.

Dèposition (dè-po-zi-sion) s. f. déposition.

Dèposse (dè-pò-s') s. f. dépense.

1. Dèpossé (dè-pò-sé) v. a. enlever de l'épaisseur à une chose, une pierre, une pièce de bois, par exemple. Vagney *deikhpassié* Pétin.

2. Dèpossé (dè-pò-sé), d'possé (d'-pò-sé) v. a. dépenser.

Dèpot (dè-pô) s. m. dépôt.

Dèpotè (dè-po-tè) v. a. dépoter.

Dèpouh'nè (dè-pou-*h*'nè) v. a. désempoisonner.

Dèpouyé (dé-pou-yé) v. a. dépouiller.

Dèpouy'mot (dè-pou-y'-mò) s. m. peu commun, dépouillement.

Dèprih'nè (dè-pri-*h*'-nè) v. a. déprisonner.

Dèpuç'lè (dè-pus'-lè) v. a. dépuceler.

Dèraiç'nè (dè-rè-s'-nè) v. a. déraciner.

Dèraisonnè (dè-rè-so-nè) v. a. déraisonner.

Dèraitè (dè-rè-tè) adj. m. et f. dératé, ée.

Dèrayé (dè-râ-yé) v. n. dérailler, récent.

Dèray'mot (dè-râ-y'-mò) s. m. déraillement. Récent.

Dèrér'mot (dè-rér'-mò) adv. dernièrement. En 1468 *derrainement*, *Doc. Vosg.* VII, p. 158, et *darrainemens* id.

1. Dèrèye (dè-rè-y') adj., dèrére (dè-ré-r') fém. dernier, ère. *Fâre ses dèrèyes* ne se dit que des animaux sur le point de crever. Le Doubs *denrer* Beauquier, qui le tire de *de retro*, qui aura formé un adjectif **derrenarius* derrenier ; Berry *derrier* et *darrier* ; prov. *derrier*, *derrer* ; M. Beauquier nous dit :

« On lit sur la pierre tombale du sire de Tavanges à Porrentruy : Cy gist noble escuyer Jean de Tasvane, le *derrier* de sa rasse. » Anc. fr. *derrain, derein, dereyn*, etc. GODEFROY. LITTRÉ donne aussi nombre d'étymologies. Ille-et-Vilaine *darrain* DECOMBE.

2. DÈRÈYE (dè-rè-y') adv. tard. *Ç'tait bié pus dèrèye qué ç'lai* c'était bien plus tard que vous dites ; *j'vérâ pus dèrèye* je partirai plus tard ; *au dèrèye* sur le tard, vers la fin de... *Les iœus s'vodint bié pus chér au dèrèye* les œufs se sont vendus bien plus cher sur la fin [du marché]. Le Val-d'Ajol a *en derreye* en dernier lieu.

DÈREUYÉ (dè-reu-yé) v. a. dérouiller.

DÈRODI, ISSE (dè-rò-di, is') adj. déraidi, ie.

DÈRODIÉ (dè-rò-dié) v. a. déraidir.

DÈROGÉ (dè-rò-gé) v. a. déranger.

DÈRONG'MOT (dè-ron-j'-mô) s. m. dérangement.

DÈROTÈ (dè-ro-tè) v. a. désembourber. Doit tenir à *rota* roue.

DÈROULÈ (dè-rou-lè) v. a. dérouler.

DÈROUTÈ, AYE (dè-rou-tè, â-y') adj. dérouté, ée.

DERRIÉ (dè-rié), et DEYÉ (dè-yé) prép. derrière. Bourg. *darrie*, rare DÉY ; Metz, vers 1300 *daieir* BONNARDOT, *Doc. dr. cout.* p. 31 ; Allain *l'hiver ost dos eun' besaice, si ye n'ot-m' devant, lot derrie* OLRY, 1885, p. 109.

DÉRWINK, DÉRWANK (dé-rouin-k', dé-rouan-k') loc. adv. de côté et d'autre. Cornimont *de vouinc et de vouanc*; Ramerupt *de revi, de reva* ; Saales *deurhi deurhé* aller dans tous les sens, à droite, à gauche ; Savigny *de r'vin, de r'vâ ;* loc. *beurdin, beurdan, de r'vin, de r'vâ,* se dit d'une voiture dont l'attelage, au lieu de suivre le milieu de la route, va alternativement de droite à gauche et de gauche à droite.

DÈSACCORD (dè-za-kôr, ô résonn.) s. m. désaccord.

DÈSALTÉRÈ (dè-zal-té-rè) v. a. désaltéré.

DÈSARÈ, AYE (dè-zâ-rè, â-y') adj. dérangé, troublé, en désarroi. Suisse rom. *desairi* mal soigner, délaisser, négliger,

abandonner BRIDEL qui donne pour origine le lat. *deserere* ; argot franç. *desarrer* fuir LARCHEY ; bourg. *airroy* culture, ajustement, parure MIGNARD, *être en grand airroy* être en bel ajustement, être en *désairroy* renferme l'image opposée ; GODEFROY donne les anc. fr. *desairier*, *desaïrer*, *desaerier* dénicher, déloger... fig. maltraiter, ravager, détruire... v. réfl. se débander, s'enfuir en désordre, et part. passé *desairé* égaré... Aunis *dèsairé* sorti de ses habitudes, embarrassé. SCHELER V° Agrès donne *Arroi* ordre, disposition, appareil, train, équipage, subst. du vx-fr. *arroyer* arréer, préparer (it. *arredare*, angl. *array*), de là, dit-il, désarroi, autrefois aussi *desroi* désordre. Nous pensons que notre mot patois *dèsârè* doit tenir à *arroi* appareil, qui lui-même vient du germ. *rât* conseil, secours, provision selon LITTRÉ, ou *reit* prêt, préparé selon LOISEAU *Lang. franç.* 2e édit. p. 35, 1882.

DÈSARMÈ (dè-zar-mè) v. a. désarmer.

DÈSASSÉ (dè-zâ-sé) adj. disjoint. Ventron *desacié* remuer, détacher ce qui tient fortement, une dent, une pierre ; GODEFROY donne *achette*, *achaielte* s. f. aisseau, bardeau ; DÉY le v. *assaisser* rare, laver sur une planche. Patois local du lat. *asser* *ais*, planche ; Berry *ais* (aisse). Orig. probablement le lat. *assis*, qui a donné le franç. *ais*, et la particule disjonctive *dè*. Voir plus bas *Evâhhé*.

DÈSERTÈ (dè-zer-tè) v. a. déserter.

DÈSERTOU (dè-zer-tou) s. m. déserteur.

DESHÉRITÈ (dè-zé-ri-tè) v. a. deshériter.

DÈSIGNÉ (dè-zi-gné) v. a. désigner.

DÈSINGUIÉ (dè-zin-ghié) v. a. enlever les ongles : *J'aimerôs meux ête dèsinguié* j'aimerais mieux être « désonglé ».

DÈSLOQUÈ (dès'-lo-kè) v. a. disloquer.

DÈSŒUVRÈ, AYE (dè-zeu-vrè, â-y') adj. désœuvré.

DÈSOFIÈ (dè-zo-fiè) v. n. désenfler.

DÈSOLÈ (dè-zo-lè) v. a. désoler.

DÈSOLÈ (dè-zô-lè) v. a. priver d'un membre, litt. d'une *aile*. Ne s'emploie guère qu'au part. passé, et même familièrement,

en parlant d'un individu victime d'un accident ou d'une étourderie.

Dèsorièntè, aye (dè-zô-rian-tè, â-y') part. passé, désorienté, ée.

Dèsossé (dè-zò-sé) v. a. désosser. Vouxey *dèsossie* v., et *dèsossie* adj. état d'une personne exténuée.

Dèsourè (dè-zoû-rè) épouvanté, effrayé, dérangé fortement, de ses affaires, de son chantier, etc. La Bresse *dèsôûriè* attardé X*** *Lég. pop.* p. 14. Anc. fr. « *desaourer* v. n. mot douteux, être désarçonné » Godefroy.

Dèsout'ni (dè-sou-t'-ni) v. a. ne plus soutenir [au jeu] quelqu'un.

Dessaquè (dè-sa-kè) v. a. dessaquer.

Dessellè (dè-sè-lè) v. a. desseller.

Desserrè (dè-sè-rè) v. a. desserrer.

Desservant (dè-ser-van) s. m. espèce de garde-manger surmonté d'un buffet à étagères, dressoir.

Dessolè (dè-sò-lè) v. a. dessaler.

Dessoudè, aye (dè-sou-dè, â-y') part. passé, dessoudé, ée.

Dessoulè (dè-sou-lè) v. a. dessouler. Lavaux, Suisse rom. *dessoula* Bridel.

1. Dètaiché (dè-tè-ché) v. a. détacher, enlever les taches.

2. Dètaiché (dè-tè-ché) v. a. détacher, dégager, décrocher.

Dètaye (dè-tâ-y') s. m. détail.

Dèteinde (dè-tein-d') v. a. éteindre. Montiers-s.-S. *doteindre* Cosquin; Ventron *hhtenne*; anc. fr. « *desteindre, -taindre*... H.-Norm. Vallée d'Yères *destindre*, part. passé *détindu*; Suisse rom. *dehtiendre*, part. passé *détiendu*; Bas-Valais, Vionnaz *détyèdré* Godefroy. Villon : « Je destains le feu ».

Dèterrè (dè-tè-rè) v. a. déterré.

Dètestè (dè-tes'-tè) v. a. détester.

Dètiarè (dè-tiâ-rè) v. a. déclarer.

Dètinde (dè-*tin*-t') v. a. 1° déteindre; 2° v. n. perdre sa couleur.

Dètioché (dè-tiò-ché) v. a. déclencher.

Dètiore (dè-tiô-r') v. a. ouvrir, défermer ; v. n. éclore. Anc. fr. *desclore, clorre, -cloirre* v. a. ouvrir Godefroy.

Dètiouvè (dè-tiou-vè) v. a. déclouer.

Dèt'ni (dèt'-ni) v. a. détenir, retenir ; pris absol. se dit de l'attelage descendant péniblement une côte. Fig. se dit de la personne qui suit à regret la direction qu'on veut lui imposer: *E dètiét do cul.*

Dèto (dè-to) s. m. détour.

Dètod (dè-tô) Destord, commune.

Dètodeuye (dè-to-deu-y') s. m. détendoir.

1. Dètolè (dè-to-lè) v. n. détaler, décamper.

2. Dètolè (dè-tò-lè) v. a. dételer ; pris absol. finir ou discontinuer une besogne.

Dètonde (dè-ton-d') v. a. détendre.

Dètode (dè-tô-d') v. a. détordre.

Dètounè (dè-toû-nè) v. a. détourner.

Dètouyé (dè-toû-yé) v. a. choisir, démêler, trier. Anc. fr. « *destouiller* v. a. démêler. H.-Norm. *destouiller* démêler ; *entouillé* se dit encore aujourd'hui en Picardie pour qualifier le peloton de fil, de chanvre ou de lin dont tous les fils sont mêlés, noués ensemble » Godefroy. Savigny *entôyi* mêlé, entortillé.

Dètraquè, aye (dè-tra-kè, â-y') part. passé détraqué.

Dètriplè (dè-tri-plè) v. a. enlever les tripes.

Dètrompè (dè-tron-pè) v. a. détromper.

Dètrosse (dè-trò-s') s. f. détresse.

Dètrot, osse (dè-trò, òs') adj. grincheux, fâché, de mauvaise humeur. Val-d'Ajol *detrot* vif, prompt à l'attaque. Du Cange donne *destrictus* severus, non solutus et lenis... Destrictas cum eo faciatis rationes »... et « *destrictio* severitas vel disciplina exacte servata ». Anc. franç. *destroit, destreit, destroict, detroit* adj. resserré, étroit, pressé. Au sens moral angoissé, chagriné, triste, inquiet, sévère, rigoureux, difficile Godefroy.

Dètrure (dè-trû-r') v. a. détruire. Au part. passé *dètrut, dètrusse.*

Deute (deû-t') s. f. 1° tanière, caverne, *deûte dé r'nâds* retraite de renards. Env. de Rupt *deute* taupinière. Gugney-aux-Aulx donne Section A de son cadastre: « *deuilles* de renard ». Ventron a *deuïte* galerie de la taupe. 2° Assise d'un mur. Ces mots me semblent tenir à *duite*, *douille* et même *redoute*.

Deuvar (deu-vâr') v. a. ouvrir. Conjug. *Gramm.*, 1884, p. 396 (ou 32). Val-d'Ajol *devère.* M. Bonnardot, *Psautier de Metz*: « il [li chans des Psaulmes] euvre les sens » (lig. 200).

Dèvalisé (dè-vâ-li-*zé*) v, a. dévaliser.

Dèvant, voy. *D'vant.* 8 sept. 1498, *davant*, *Doc. Vosg.* VII, p. 138.

Dèvastrè (dè-vas'-trè), et **dèvastè** (dè-vas'-tè) v. a. dévaster. Exemple d'*r* épenthétique.

Dèveudié (dè-veû di*é*) v. a. dévider.

Dèveudiou (dè-veû-diou) s. m. dévideur. A peu près synonyme de *fayou d'èpolots.* Voy. ce dernier mot.

Dèviahhé (dè-viâ-hh*é*) v. a. remettre à l'endroit ce qui était à l'envers, par exemple une manche d'habit.

Dèvissé (dè-vi-s*é*) v. a. dévisser.

Dév'ni (dév'-ni) v. a. devenir.

Dèvolè (dè-vò-lè) v. a. dévaler, faire descendre; v. n. descendre. Allain *dèvailer* Adam. Du Cange: *devallare, devalare;* Gall. devaler, descendre, demittere.

Dèvosié (dè-vo-zi*é*) v. a. tutoyer. Le patois n'a pas le correspondant français; en revanche, le français n'a pas le correspondant patois. Orig. *dè*, préfixe privatif, séparatif, et *vos* vous. Alpes Suisses *devoseihi* Bridel; Fillières *devousu* Clesse; Vagney *aivosié* ne pas tutoyer; Ramerupt donne l'opposé *avouseiller* dire vous Thévenot; Les Fourgs *wosaï* dire vous Tissot, qui cite le vx-fr. *vosoier*, et d'après Jaubert le berrichon *vouvoyer, vouter*. Val-d'Ajol *evosier* ne pas tutoyer, dire vous. *I ne le tutoya mi, i l'èvosia.*

Dèvotion (dè-v*ô*-sion) s. f. dévotion.

Dèv'reuyé (dè-vreu-y*é*) v. a. déverrouiller.

Dèv'saigé (dèv'-sai-jé), et dèvisaigé (dè-vi-sai-jé) v. a. dévisager.

Dèv'ti (dèf'-ti) v. a. déshabiller, dévêtir. Du Cange : *disvestire*, vestem exuere, deponere, Gall. dévêtir.

Dèwoène (dè-ouè-n') s. f. fam. déveine.

Dèwoèy'mot (dè-ouè-y'-mò) s. m. dévoiement (flux de ventre).

Deyé, voy. *Derrier*. Dommartin-les-R. *daihié* Richard.

Dèyé-d'cha (dè-yé-d'-châ) s. m. arrière-train.

Dey'haine (deih'-èn') s. f. dizaine.

Deyhh (dèy'-hh', absolument et à la fin des phrases : *j'on â dèyhh* j'en ai dix ; deyh (dèy'-*h*'), avec l'*h* aspirée finale, devant la voyelle et l'*h* muette : *dèyh hômmes* ; dèye (dèy') devant la consonne, l'*h* aspirée et la double *hh* : *dèye chèwaux* dix chevaux, *dèye hâpes* dix dévidoirs, *dèye hhayeurs* dix chaises. Curieux exemple de phonétique syntactique) adj. num. card. dix. Bourg. *deix* Dév. En 1399 *deix*, *Doc. Vosg.*, V, p. 27 (2e pagination) ; en 1331 *deix*, ibid., VII, p. 40. Dommartin-les-R. *dège* Richard.

Dèy'hième (dèy'-hiè-m') 1° adj. num. ord. dixième ; 2° la dixième partie. En 1432 *deixzième*, *Doc. Vosg.*, 1, p. 94.

Deyvillè (dèy'-vi-lè) Deyvillers, commune.

Dez a l'aime dé lu ! loc. Dieu ait son âme. *Lo père Pètot, Dez â l'aime dè lu ! qué j'lo woès co daivo sai grand'pipe. J'â ôyü bié des foès dire ai vote père, Dez â l'aime dè lu ! qué les geots do tops paissé n'tint m'jai si bié*. Ventron *Deis a l'aime* (vieux) ; La Bresse *Dee-z-â l'aime dè lé* pieux souhait, dit notre correspondant, qu'on ne manque pas de faire chaque fois qu'on parle d'un défunt. *A* est pour *ae* vieille forme du subjonctif, pour *aie* et *ait* actuellement. Il y aura donc à rectifier le passage de notre 1er *Essai* 1882, p. 287 (ou 27), ligne 7, où nous avions cru voir une permutation de l'*n* d'*anima* en *l*, comme cela a lieu en espagnol et en italien *alma*.

Dèzourè (dè-zoû-rè) V. Dèsourè. Remilly a *dèzurië* qui ne sait plus l'heure. Si cette origine était prouvée, il faudrait

écrire *dezhoûrè*. Elle est fort probable : heure se disant *houre* en notre patois.

Dia ! (dia, a bref) à gauche. *Tiré dia* venir ou conduire à gauche. M. Jouve, *Coup d'œil*, p. 126, le dit gaulois ainsi que *huau* (voy. ce mot). Vouxey, dicton : *I n'òye ni dia ni hue* il n'entend (ne comprend) ni à gauche, ni à droite.

Diabe (diâ-b') s. m. 1° diable. *Lo diâbe ait pât* loc., sorte d'imprécation exprimant le souhait de ne pas voir arriver une chose malheureuse. Ventron *diale ait pât* sorte de malédiction, vieux. Cette localité emploie aussi une locution analogue : *Deis y a pât* Dieu y ait part. La Bresse *diaule*; Pontarlier *diaibou* Dartois ; Besançon *diâle* Dartois. 2° Voiture basse à quatre roues pourvue d'un double levier, et tirée à bras par les ouvriers.

Diablémot (diâ-blé-mò) adv. diablement.

Diablotin (dia-blo-tin) s. m. diablotin.

Diaice (diè-s'), guiaice (ghiè-s') s. f. glace. Lunéville *guiace* Jouve, *Gloss. du Nouv. Rec.*

Diandre (dian-dr'), et diandré (dian-dré, selon l'euphonie) 1° subst. et adj. dans le sens de diable. *Lo diandré ç'ost !* 2° interj. diantre.

Diandrémot (dian-dré-mò) adv. fam. bien, beaucoup. *Faurot ête diandrémot bête.*

Diate (diâ-t') s. f. dartre.

Diaude (diò-d') prénom d'homme, Claude ; *Diaude fodu* (litt. Claude fendu) sobriquet ; *Diaudot* diminutif, litt. Claudot. La Croix-a.-M. *Guiauda* ; Belmont *Guiaule*. Ces vocables offrent un curieux exemple de mouillement simple et d'adoucissement. Vic *Guaida* Jouve, nouveau Rec.; Jura *Iadou* Gindre. Savigny *diaude* nom donné à la chouette.

Diaudin (diô-din, in nasal) dim. de Claude.

Diaudinette (diô-di-nèt') s. *fém.* narcisse *Narcissus poeticus* L. Dompaire *diaudinette* narcisse des prés Adam *N. Pseudo-narcissus* L. Cpr. vosg. vulg. *jeannette* (autre idée) Kirschleger, 2, 162, Berher, p. 283 ; La Bresse *diaudinète* ; Châtel, La

Forge, Le Tholy *diaudinette*; Cleurie, Syndicat, St-Amé *diaudinette* Th. 106 ; Gérardmer *guiaudinette* ; Raon-l'Et. *guiddinette* ; Vagney *diaudinette*.

Diaudinette sauvaige s. f. narcisse faux-narcisse *N. Pseudonarcissus* L. Sp. 414. Lemmecourt *diaudinette* ; Rouceux *guiaudinette* ; Dompaire *diaudinette* Adam.

Dictè (dik'-tè) v. a. dicter.

Didi ! interj. pour appeler la chèvre.

Diémoainche (dié-mouain-ch') s. m. dimanche. En 1272, *dimoinge*, *Doc. Vosg.*, IV, 166 ; 1271 *demeingne* ibid., I, p. 121 ; 1303 *diemenge* Lep. et Chart. II, p. 379, col. 1; Metz, en 1342, *diemange* Bonnardot, *Doc. dr. cout*. p. 53 ; 1432 *diemenge*, *Doc. Vosg.* I, p. 94 ; 1271 *deimeinge* ibid. I, p. 121 ; 6 juin 1441 *diemoinge* id. III, p. 133 ; Saulxures *diémouoge*, *Kédales*, p. 8 ; Aronaz, Lons-le-Saulnier *dioumaïne* Dartois ; Les Bouchoux, Saint-Claude *diumenne* ; le Sarrageois *demènou* id. ; Valenciennes *diemenche* Caffiaux ; St-Amé *diemouoge* ; Le Tholy *diemonge* ; Dommartin-les-Rem. *diemoinge* Thiriat ; La Bresse *diémonge*. — Proverbes : Bé diémoènge, peu lundi, bâlle semaine ; Fontenoy : peu dimanche, bé lundi, peute semaine; La Bresse : bé diemon'ge, peu lundi, bâle semaine ; peu diemon'ge, bé lundi, waite semaine X*** ms.

1. Dieu (dieu) s. m. deuil.

2. Dieu, Dieu, *Dieu vos bénisse*. 1° Paroles adressées au pauvres à qui on donne ou on refuse l'aumône ; 2° remerciements du pauvre. Dans la Suisse rom. on dit *Dieu vos aidai* Bridel et Favrat v° *Aiguhi*.

Differè (di-fé-rè) v. n. différer, dans l'acception unique de refuser, ne pas accéder à.

Différemmot (di-fé-ra-mò) adv. différemment.

Difficil'mot (di-fi-cil'-mò) adv. difficilement.

Difficultè (di-fi-cul-tè) s. m. difficulté.

Digérè (di-gé-rè) v. a. digérer.

1. Digession (di-jè-sion) s. f. digestion.

2. Digession (di-jè-sion) s. f. indigestion, rare. Je l'ai

entendu assez souvent. Il se surprend aussi à Hadol, notamment à Buzegney, et M. THIRIAT l'a constaté à Saint-Amé, *Cleurie*, p. 378.

DINAND (di-nan) prénom d'homme, Ferdinand.

DINCI (d*in*-si), DINNÈ (d*in*-nè) loc. adv. comme ceci, comme cela. Remilly *âsë* ROLLAND (pron. *anseu*) ; Le Val-d'Ajol *dinhhi, dinna* ; Rupt *dînci, dinlo* LAMBERT ; Savigny *din-ci, din-lè.*

DINDON (d*in*-don) s. m. dindon.

DIGNITÈ (di-gni-tè) s. f. dignité.

DINE (dî-n') adj. digne.

DINGUÈ (d*in*-ghè) v. n. usité comme verbe subordonné. *Fâre dinguè* rejeter, envoyer au loin, *èwoéyé dinguè* envoyer... promener. Ramerupt *dinguer* v.n. rebondir avec un bruit sonore.

DIN'MOT (dî*n*'-mò) adv. dignement.

DINNÈ, voy. *Dinci*. *Les Poésies pop. de Lorr.* donnent *ainlè* (1er Recueil). Les Fourgs *dainse* ainsi TISSOT ; Le Val-d'Ajol *dinna.*

DIO, DIOTE (dio, dio-t') adj. délicat, friand. M. JOUVE donne p. 649 *glout* friand, et le verbe *ediotna, ediotni* effriander. M. ADAM n'indique pas d'étymologie. La Bresse a l'adverbe *diotnò* friandement *hlère diotnò* choisir friandement X*** *Lég. pop.* 1885, p. 28.

DIOÇON (diò-çon) s. m. glaçon. La Bresse *diaçon* X*** *Lég. pop.* 1885, p. 16 ; Lunéville *guiaçon* JOUVE ; Valangin *lhasson* lh = ll mouillées et *gli* ital. FAVRAT.

DIONÈ (diò-nè) v. a. glaner. Châtel *dionet* ADAM. Vouxey Compr. *l'ost dionè c'mot in couyou d'peumottes* il est glané (ruiné) comme un cueilleur de pommes.

DIONOU, OUSE (diò-nou, oû-s') s. m. et f. glaneur, euse.

DIORE (diô-r', *ô* résonn.) s. f. fierté, coquetterie, littéral. gloire.

DIORIOUX, OUSE (diô-riou, oû-s') adj. glorieux, euse, fier, fière, coquet. Bressau *dioriou* X*** *Prov. ms.* n° 1. En 1400 *gloriouse* fém. *Doc. Vosg.* I, p. 194.

DIOTTE (diò-t') s. f. petite quantité. Doit appartenir à la même origine que *Diottè.*

DIOTTÈ (diò-tè) v. n. dégoutter, tomber goutte à goutte. Notre correspondant le rapporte au latin *glutire*.

DIOTTÈYE (diò-tè-y') sobriq. masc. Peut se rapporter au verbe et au subst. précédent ; il peut être aussi le patois à mouillement métamorphique de « Guyot », qui était du reste le nom de famille de l'individu portant ce sobriquet.

DIRE, cité pour les *Proverbes : Dîre et fâre ç'ost dousse ;* La Bresse « *dire et fâre ç'a dousse* » X***.

DIRIGÉ (di-ri-*jé*) v. a. diriger.

DISCONV'NI (dis'-kon-v'ni) v. a. disconvenir.

DISCUTÈ (dis'-ku-tè) v. a. discuter.

DIVISE (di-vî-s') s. f. idée, plan. Fillières *avision* idée folle, bizarre, enfantine CLESSE.

DISPARAITE (dis-pa-rè-t') v. n. disparaître.

DISPOSÈ (dis-p*ó*-zè) v. a. disposer ; faire traite.

DISPOSSE (dis-pò-s') s, f. dispense.

DISPOSSÉ (dis-pò-*sé*) v. a. dispenser.

DISPUTÈ (dis-pu-tè) v. a. 1° gronder ; 2° v. réfl. se quereller ; 3° absol. faire le tapage : *m'n hômme dispute tojos*.

DISSIPÈ (di-si-pè) v. a. dissiper. Au part. passé, distrait, sans attention. Se dit surtout des écoliers.

DISTILÈ (dis-ti-lè) v. a. distiller.

DISTRARE (dis-trâ-r') v. a. distraire.

DISTRIBUÉ (dis-tri-bu-*é*) v. a. distribuer.

DIVAGUÈ (di-vâ-ghè) v. n. divaguer.

DIVERTI (di-ver-ti) v. a. divertir.

DIVERTISS'MOT (di-ver-tis'-mò) s. m. divertissement.

DIVISÉ (di-vi-*zé*) v. a. diviser.

DIVORCÉ (di-vor-*sé*) v. n. 1° se séparer volontairement de son conjoint ; 2° se séparer judiciairement de corps. La nouvelle loi va faire donner à cette expression son vrai sens juridique.

D'JÉTÉ (d'jé-*té*) 1° v. a. faire avorter en parlant des animaux ; 2° v. réfl. bêtes de l'attelage marchant mal et se rejetant l'une sur l'autre.

D'LAÏDE (dla-ï-d') prénom de femme, Adélaïde.

D'MAIQUE (d'mé-k') adv. seulement, mais, assurément. M. JOUVE donne Vic *mèque* seulement. Voy. *Mâque*.

D'MANDÈ (dman-dè) v. a. 1° demander; 2° absol. mendier. Voy. *Paure* et la remarque.

D'MANDOU (d'man-dou) s. m. demandeur. A peu près exclusivement usité dans le dicton : *boé d'mandou, boé r'fusou.*

D'MÈYE (d'mè-y'), DÉMÈYE (dé-mè-y') adj. des deux genres, demi, ie. XIII° s. *demey* LEP. et CHART. *Stat. Vosg.* II, p. 31, col. 2; 1392 *demey, Doc. Vosg.* VII, p. 55.

D'MOURÈ (d'mou-rè) v. n. demeurer.

Do (dó) art. masc. contracté pour *dé lo.*

Do (dô) s. m. dé (à coudre). Besançon *dëiau* DARTOIS, qui le tire du catal. *dedal* et cite le lang. *dedaôu* dé, de *dédo* doigt; Allain *doïau* ADAM; Vouxey *doïô.*

Do COTÈ-CI, DO COTÈ-LAI loc. adv. en deçà, de ce côté-ci, au-delà, de côté-là.

DODON (do-don) prénom d'homme, Joseph. Paraît être un diminutif comme *Joson.*

DOGNEVILLE (do-gneu-vil') Dogneville, commune. En 1003 « *ad Dodiniacam villam* », *Doc. Vosg.* I, p. 15; en 1119 « de Dogneivilla ».

DOHHE (do-hh') s. f. averse, giboulée. Montbéliard *docher* pleuvoir à verse. DU CANGE donne un « *doccia*, vox italica canalis, tubus, Gall. canal, tuiau... ut Doccia molendini percuteret in murum ». Belfort « *dosse* averse » D[r] COURBIS; anc. fr. « *dohé* s. m. courant d'eau... », et « *doie, doye, doee, dohe, douhe*, s. f. courant d'eau. Manche *doue* conduit; Jura *doie* source. Noms de lieux *Doie* d'Ain, la Doie de Buron, dans le Jura... » GODEFROY. M. COCHERIS, p. 11, dit : « En Normandie, les *doux* et *dour* sont des ruisseaux... les *doult* se rencontrent dans l'Orne, le pays d'Auge. Dans le Morbihan, il y a le ruisseau du *Douet*... Il y a aussi la *Doua* ou *Dowa* ruisseau qui se jette dans la Meuse... » Anc. fr. « *doit, duit, doet, douet, doeit, doat, dohat, douhat, dois, doys, duix* s. m. et

f. conduit, canal, courant d'eau ; Poitou *doueet, douet, dit* conduit ; Perche *doult, dois ;* Bretagne, Orne *douis* mare où l'on lave ; Vendée *douet* lavoir ; Guernesey *douit* ; Caen *doi ;* H.-Maine *douet* mare dans les champs ou dans les bois. Noms de lieux : le *Doi*, près de Caen, le *Douet* (Seine-Inf.), *Doué*i (Manche), le *Doué* Salmon dans la Manche ; le *Douet*, près de Saintes, le *Douhet* doyenné de St-Pierre de Saintes. Noms propres *de Douhet, du Douhet, de Douy, Dudouy* » GODEFROY. On a un *doga*, grec *dochê* vase ou mesure pour les liquides, cité dans DIEZ, *Gramm.*, I, p. 12, trad. fr. C'est bien le même mot que le franç. *douche*, ital. *doccia*, esp. *ducha* gouttière, que LITTRÉ tire du lat. fictif *ductiare*, fréquentatif de *ducere* conduire.

DOLANT (dò-lan) sobriq. masc.

DOLÈ (dò-lè) adv. soit ! tant pis, allez toujours ! Cornimont *dala*.

DOLES (LES) (dô-l') s. f. plur. Aydoilles, commune.

DOMMAITIN (dô-mè-tin) Dommartin, commune. Patois du pays *Dommaitien*. En 1003 *ad domnum Martinum, Doc. Vosg.* I, p. 13-14.

1. DOMAS (dò-mâ) s. m. espèce de prune ronde plus grosse que la *blosse*.

2. DOMAS (dò-mâ) Damas, commune.

DOMÉVE (dò-mé-v') Domèvre, commune. *Lai mâhhe Doméve* Domèvre-sur-Avière (litt. la mauvaise Domèvre).

DOMICILE (dó-mi-sîl) s. m. domicile, rare.

DOMINO (dó-mi-no) s. m. domino.

DOMPARE (don-pâ-r') Dompaire, commune.

DOMPIERRE (don-pié-r') Dompierre, commune.

DOMPTÈ (don-tè) v. a. dompter.

DONES (dô-n') s. f. plur. fête des brandons. Orig. « *qui dône ? qui dône ?* » interrogation usitée dans cette réunion. Description faite maintes fois de cet ancien amusement, qui tend à disparaître. Savigny *dônes. Qui dône ? qui dône ? — je dône, je dône,— à qui ? à qui ?* — un tel avec une telle. On se faisait un

plaisir de proclamer les unions les plus disproportionnées, un riche avec une pauvresse, un beau garçon avec un laideron ou une fille contrefaite, un jeune avec une vieille, et réciproquement. L'union proclamée, on tirait un coup de pistolet ou de fusil COLLOT ms.

DONGÉ (don-jé) s. m. danger. GODEFROY v° *Dangier* donne « *dengier*, *dongier*; 2 mai 1489 *dongiez*, *Doc. Vosg.* V, p. 41, 2e pagination.

DORBÂMONT (dor-bâ-mon) Derbamont, commune.

DORÈ (do-rè) v. a. dorer.

DORLOTTÈ (dor-lo-tè) v. a. dorlotter.

DORMANT (dor-man) s. m. partie du châssis de la fenêtre sur laquelle s'adaptent les croisées mobiles.

DORMANTE (dor-man-t') s. f. meule inférieure du moulin, sur laquelle tourne la *corante*.

DOROU, OUSE (do-rou, oûs') s. m. et f. doreur, euse.

DOS (dô) s. m. dos. *Ai r'vâs dôs* à la renverse (litt. à revers dos); Domgermain *doue* ADAM.

DOS (dò) prép. dans. Roman als. *dains*, *Rev. d'Als.* 1884, p. 214.

DOSSE (dô-s') s. f. dose. Comtois *dossa* charge qu'on porte à dos DARTOIS, qui cite *ex-dossare* ôter la charge DUC. ne doit pas être le même mot.

DOSSEAU (dô-sô) s. m. masculin de dôsse, dont il est le diminutif.

DOSSE (dô-s') s. f. dosse.

DOSSIÉRE (dô-sié-r') s. *fém.* dossier (d'un siège).

DOT (dò) s. *masc.* dent. *Dots d'raitte* dents de lait; *fâre ène dot ai sai haiche* litt. faire une dent à sa hache, c'est-à-dire faire une chose blâmable ou nuisible. De même au Val-d'Ajol. *Ete les dots drohaut* fig. fam. être enterré. *Dot d'chié* pissenlit *Taraxacum officinale* WIGG. *T. Dens leonis* DF., *Leontodon Taraxacum* L. Bertrimoutier *dont de tcheu*; Bru *dot d'chie*; Châtel *dot d'chin*; Docelles *dot de chie* ADAM, 312; Fontenoy *chiendot*; Grandvillers *dou d'chin;* Mortagne *dot d'chin*; Moussey,

Moyenmoutier *dont de chien*; La Neuveville-s.-Ch. *chiedot*; Padoux *dot d'chin*; Sanchey *dont dé chié* ADAM, 312, et *donts de chiè;* Vexaincourt *dont de chien*; Wisembach *dont d'chiin.*

DOT (dót') s. f. dot.

DOTE (dò–t') s. f. date.

DOTÈ, AYE (dò-tè, ây') adj. denté, ée.

DOTÊ (do-tè) v. n. craindre. En 1469: pour quoy elle doubte estre empeschée... *Doc. Vosg.* VII, p. 212; vx-fr. *douter* craindre, cité par LITTRÉ *Etud. et Glan.* Cornimont a *dotile* s. m. peureux, craintif.

DO TOPS QUÉ loc. conj. pendant que.

DOTTE (dò-t') s. f. dette. *Pien d'dottes* endetté, criblé de dettes.

DOTURE (dò-tû-r') s. f. denture.

DOUBLÈ (dou-blè) v. a. doubler (l'attelage pour grimper une côte difficile). Dans tous les autres sens, on dit *doyé.*

DOUBLÉMOT (dou-blé-mò) adv. doublement.

DOUÇ'MOT (dous'-mò) adv. doucement.

DOUÇOTTE (dou-sò-t') s. f. valérianelle potagère, dite vulg. *doucette. Valerianella olitoria* MOENCH *Meth.*, 493. M. BERHER donne aussi, p. 192, le nom vulg. *doucette.* La Bresse *douceate*; Charmes *douçate*; Cleurie, Saint-Amé *douçatte de moa;* Cornimont *douçatte de fontaine* épilobe obscur *E. obscurum* SCHERB. A. DIDIER ms.; Vagney, *douceate* PÉTIN, p. 93.

DOUÈ (douè) v. a. devoir. Régulier comme son composé *r'douè.* Il a, outre ses formes régulières, quelques formes doubles telles que *j'dévos, vos d'vez,* concurremment avec *jè douòs, vos douèz.* Part. passé *du, dusse.* XIIIe s. [ils] *doient* ils doivent, *Doc. Vosg.* I, p. 173, 175.

DOUÉLE (doué-l') s. f. douve. Ce mot est un des diminutifs si nombreux qu'affectionne notre patois. Cfr. les français *douvèlle, douelle* cités par LITTRÉ, qui les tire de *doela,* de *doa, doga,* douve. Anc fr. *doele, douelle, douïlle* s. f. douve. Berry, Maine, Pic., Poitou, Morv., Fr.-Comté *douelle* douve de futaille; Champ. *douille*; Lyonn. *duelle* GODEFROY; 1. Doille,

doylle, *douelle*, *dolle* s. f. tonneau GODEFROY ; SCHELER donne *douelle* ; lorr. *douille*, diminutif de douve. Ces mots expriment un revêtement voûté ou une courbure quelconque ; St-Amé *doule* THIRIAT ; Lyonn. XIVe s. *duelle* PHILIPPON.

DOUNOUX, commune. J'ai recueilli dans le *Dict. topog. de la Meuse* : *Deuxnouds-aux-Bois* ou Deunouds-en-Woèvre, village sur le ruisseau de Deuxnouds, à 6 kil. à l'O. de Vigneules-les-Hattonchatel ; *Domnausvilla* 915, *Ecclesia de Donaus* 962 ; *In Donnaus* 980, 1047, 1061 ; *De Daunoues* 1157 ; Donnaus-justa castrum Haldonis 1015 ; *Domnot* 1180 ; De dennatis XIe siècle ; Dounoux 1642 ; *Deuxnoux* 1656 ; Deux-nœuds 1700 ; *Deunoux*, *Deunotum* 1738 ; *Deux-nouds*, *Binodi* 1749. Et une autre commune du même nom : « *Deunoux-devant-Beauzée* ou *Deux-noux-s. Aire*, village sur la Sault. : *Dousnous* 1277 ; *Dous-Nous* 1277 ; *Deuxnoux* 1282 ; *Doux-Noux* 1371 ; *Deux-Nouds* 1579, 1738 ; *Dounoux* 1595, 1642 ; *Deunoux* 1656 ; *Doux-Naoud* 1700 ; *De Binodis* 1738 ; *Binodi* 1749, 1778. Pour notre Dounoux, je n'ai encore recueilli comme forme ancienne que *Donnoux* en 1704, Carte de JAILLOT.

DOUOS (douò) prép. devers, vers. Val-d'Ajol *devouèhhi*, *devouè-là* devers-ci... là.

DOUX (dou) devant la consonne, l'*h* aspirée et la double *hh*, et *douz* devant la voyelle et l'*h* muette. Final et pris absolument, il est généralement dur : *douss'* : j'on à douss'. Voy. *Gramm* p. 359 (15). Vouxey *dusse* ; St-Amé *dousse* THIRIAT ; Bourg. *douhes*, *dous*, *doux*, *doutz* DÉY ; 1279 *dous Doc. Vosg.* I, p. 69 ; 3 janv. 1363 *dous*, *ibid* I, p. 25, 2e pagination ; 1246 *dous* I, p. 1 ; 1268 *doux*, VII, p. 24.

DOUS... TROS, deux... trois, quelques-uns, guère, passablement, peu. Le patois, qui aime les contractions et les abréviations, a supprimé la conjonction *ou*. Ce n'est pas précisément pour éviter l'hiatus comme dans la locution de Fillières *dawe-treus*, où l'on aurait eu *dawe-aiw-treus*, comme le remarque finement M. CLESSE, car à Uriménil on prononce *dou*, *douze* et *dousse*.

Douxième (dou-ziè-m') adj. ord. deuxième.

Douye (dou-y') s. f. douille.

Doyant, ante (do-yan, ant') adj. sensible, douillet, douloureux. Lorr. *deuil*, *dolent* douloureux, sensible Littré, qui le rattache au v. douloir (v° Douillet). Cornimont *deuyant*; Val-d'Ajol *deïant*. Le dialecte toscan a *dogliente* che duole; lat. dolens (*Dittionn. toscano* dal Politi). Se dit aussi de la personne endurcie aux fatigues, à l'inclémence de la température : *E n'ost m'doyant, ollez lu!* Littré donne aussi : X° s. *doléants* et *douillant* (v° Dolent); anc. fr. recueilli dans Godefroy : *dolant* part. prés. qui souffre... Dans la Basse-Norm.. Bessin, on affectionne le part. prés., un bras *douillant*, la tête *douillante* (v° *Doloir*).

Doye (dô-y') s. m. doigt. La Chapelle, Le Clerjus *dòt*. Cambrai *daut*, *Magas. Pitt.* 1884, p. 261; Arras *douo* id.; auvergnat *det* id. p. 262; Limousin *dait* id.; gascon *dit* id.

Doye (dô-y', *ô* résonn.) adj. des deux genres, double.

Doyé (do-yé) v. a. doubler. Syn. et doublet de *doublè*, qui paraît la forme savante. Châtel *doyie* Adam.

Doyot (dò-yò) s. m. doigtier.

Dozaine (do-zè-n') s. f. douzaine.

Doze (dô-z', s') adj. num. card. douze. Bourg, *doze*, *dose* Déy ; *dozes*, *Doc. Vosg.* VII, p. 139, 140.

Dozième (dô-ziè-m', *ô* résonn.) 1° adj. num. ord. douzième ; 2° s. m. la 12e partie.

D'pensé (d'pan-sé), **d'possé** (d'pò-sé) v. a. dépenser.

D'pensier, ère (d'pan-sié, ér') s. m. et f. dépensier, dépensière.

Dragée, cité pour son genre *masc*.

D'rai (drè) au tour de... *Ç'ost d'rai mi ai jouè* c'est à mon tour de rejouer. Orig. *de*, prép. *re*, particule itérative, et *ai* autre prépos. *à*.

Draip (drè) s. m. drap. 28 oct. 1397 *draip*, *Doc. Vosg.* III, p. 163.

Draipé (drè-pé) s. m. drapeau (peu appliqué au drapeau national, qui est désigné comme en français). 27

Dreumi (dreu-mi) v. n. dormir. Régulier. Voy. notre *Gramm*. p. 397 (ou 53).

Dreumou, ouse (dreu-mou, oûs') s. m. et f. dormeur, euse.

Drobais (dro-bè) adv. (litt. droit bas, droit en bas, comme *drohaut* signifie litt. droit en haut). En bas, en aval, par là-bas. L'origine, non encore indiquée, est bien celle que nous signalons. Val-d'Ajol « *drès haut, drès bas* adv. et prép.: *in lé* (un tel) *bavarde drès haut, drès bas* ; *dre* vient apparemment de *directus*... Lambert ms.

Drogue (drô-gh') s. f. drogue, médecine.

Droguè (drô-ghè) v. a. droguer.

Droguis' (drô-ghis') s. m. droguiste, pharmacien.

Drole (drô-l') s. m. drôle. Pas employé comme adjectif. Savigny *drôle* adj. singulier, extraordinaire. *ç'ast drôle* c'est singulier ; *valle eunne drôle d'aivanture*, voilà une singulière aventure Collot ms.

Drolesse (drô-lè-s') s. f. drôlesse.

Drohaut (drò-hô) (litt. droit en haut), là haut. Orig. voy. *drobais*. Charmes *drèhô* Jouve, Gloss., nouv. Rec.; Lunéville *drohâ*; Gérardmer *drohò* tiré par M. Jouve, Pothier, 18 Rem. de l'all. *durch*. Savigny *drahaut*, loc. fam. *les vala-t' drahaut* les quatre fers en l'air, sens dessus dessous.

Drosse-gueule (drò-s'-gheû-l') s. fier, altier, orgueilleux (litt. dresse-gueule). Cpr. pour la même idée le nom de famille *Haussetête*. Voy. *Gramm*. 437 (ou 93).

Drossé (dro-sé) v. a. dresser, tremper, préparer (la soupe); absolument, être en érection. Bourg. *dressai* Mignard.

Drosseuye (drò-seu-y') s. *masc*. crédence, dressoir. Anc. fr. *dreçoir, dreçouer, dressouer, dressouir, drechoir, dreschoir* s. m. étagère Godefroy. Gloss. mess. *drassu* ; Du Cange *dressarium, dressatorium*.

1. **Drot** (drò) s. m. Droit. Hadol *dreit*.

2. **Drot, drote** (dro, dro-t') adj. droit, droite. *Drot comme in cierge, comme in jonc*. De même en cat. *dret com un ciri* Pépratx, *op. cit.* p. 346.

Drote (drò-t') s. f. droite. N'est guère usité qu'en composition : *Pernez ai drète* prenez à droite ; Dommartin-les-R. *ai drate* Richard.

Droyé (drô-yé) v. a. fatiguer. Savigny *droyé*, *droï* être en peine, dans l'inquiétude : *i droïe bin d'so gahhna* il est bien en peine de son fils.

Dru, ue, adj. cité pour les rapprochements: Tourraine *drugir* rendre dru, fortifier Aug. Brachet, *Voc. tourang.*; Gloss. mess. *druyat* un peu mou, tendre, gras ; Ventron *drux* adj. qui commence à engraisser. Voy. *Druosse* ci-dessous. Savigny *dru*, *usse* gras, épais. *Not' couchon ast dru* notre porc est gras, épais ; *not' soppe de pois ast drusse* notre soupe de pois est drue, épaisse.

Druosse (dru-ô-s') s. f. ce qui est dru ; suc de l'engrais. Val-d'Ajol *druasse* (de *dru* vigoureux), vigueur d'une plante et l'engrais qui la cause ; on dit *in temps dru* fertile. Le Bagnard, Suisse rom. a le verbe *endrudjyé* engraisser du terrain, y mettre du fumier J. Cornu ; Doubs *duisine, dresène* f. engrais, *endrusî* fumer Dartois, qui rapproche le bas-breton *druz* gras ; Saint-Amé *druasse* Thiriat ; Le Tholy *drouance* Ad.; M. Beauquier donne les étym. piémont. *dru* fertile ; génois *drus* dense ; prov. *drut* ; bas-lat. *drudus*. Ventron à *druasse*. M. Godefroy cite v° *Dru :* « Adont estoit li royaulmes de France gras, pleins et drus », et donne à cet adj. l'acception de plantureux.

1. D'sus (d'su) adv. dessus. *Déd'sus*, *en d'sus* au-dessus. Ventron *dehhu*.

2. D'sus (d'su) prép. sur. Ille-et-Vilaine *dessur* Decombe.

Du (du) s. m. 1° devoir ; 2° ce qui est dû à quelqu'un.

Duhh (duhh') adj. des deux genres ; 1° dur, dure ; 2° peu intelligent, surtout en parlant des enfants ; 3° sourd, *ôyi duhh* entendre sourd ; vosgien de la plaine *duche* Charton ; Crévic *duh* Adam ; Ventron *du* ; Dommartin-les-R. *duche* Richard.

Dumot (du-mò) adv. dûment.

Durabe (du-râ-b') adj. durable.

Duré (dû-ré) v. n. durer.

Dvaitèye (d'vai-tè-y') s. m. tablier. Val-d'Ajol *dèvèteye*; Bourg. *devantei* Mignard; Comtois *devanti*; anc. fr. « *devantail* s. m. tablier... *devantel*, *devantau*, *devanteau*, *davanteau*... Aunis, Saintonge, Poitou *devanteau* tablier en cuir; Anjou *devanteau* tablier à mettre de l'herbage; Haut-Maine *devantiau* tablier commun que portent les femmes du peuple; Valay, Haute-Savoie, tablier en général *devantel*; bourg., Morvan *devante*; Bessin et Nièvre *d'vanté*; Aunis, Saint., Poitou *devantère* tablier en cuir; Bret., Côtes-du-Nord *devantière* tablier servant de manteau » Godefroy. Ille-et-Vilaine *devantiau* gilet, *devant* de gilet, *devantière* pièce d'étoffe carrée qui surmonte le tablier et qui s'attache sur la poitrine au moyen de deux épingles Decombe.

D'vancé (d'van-sé) v. a. devancer.

D'vancier (d'van-sié) s. m. devancier.

D'vant (d'van), dèvant (dè-van) adv. devant. *Nollè au d'vant d'quéqu'ûn* aller au devant de quelqu'un.

D'vant-d'cha (d'van-d'châ) s. m. avant-train. Orig. *devant* et *châ* voiture. Cpr. *dèyé d'châ*.

D'véni (d'vé-ni), dév'ni (dév'ni) v. n. devenir.

D'vinè (d'vi-nè) v. a. deviner.

D'vinotte (d'vi-not') s. f. devinette.

D'vinou, ouse (d'vi-nou, oûs') s. m. et f. devineur, euse.

D'vorè (d'vo-rè) v. a. 1° dévorer; 2° fig. abimer, saccager, déchirer.

D'votaige (d'vò-té-j'), daivotaige (dè-vò-té-j') adv. davantage. En 1220 *d'advantaige*, *Doc. Vosg.* VII, p. 17; Saulxures *dèvotège*, *Kédales*, p. 13.

Dwoér (doué-r') s. m. devoir.

D'zi (d'zi) s. m. dousil. Suisse rom. *dzézé* Bridel; Berry *duzi* et b.-lat. *duciculus* petit tuyau Littré; Doubs, Haute-Saône, Jura *dusi*, *douzi*, *desi*, *desille*, *deset* Dartois, qui cite le langued. *douzil*, vx-fr. *dusil*, *duisil*, *dousil*, *dosil* et le tire du

**duciculus*, de *ducere* conduire; Berry *doizil*, *duizi*; prov *dozil*; comtois *douzil*, *dozi*, *deusille*; RABELAIS a *douzil* BEAUQUIER; DU CANGE « Duciculus Epistomii vertibulum seu paxillus ori Epistomii insertus : *Douzi*, *douzil* et *douzilia* Arvernis le *dosil* ou faucet de la tonne, *dousils* et *ducillus*, *duciolus* ». GODEFROY « anc. fr. *doisil*, *douzil*, *doisill*, *dosil*, *duisil*, *desil* s. m... *dousil* se dit encore dans quelques provinces, notamment dans l'Aunis, en Poitou, en Touraine, Mâconnais, dans le Berry, dans le Haut-Maine. En Bretagne, du côté de Nantes, on dit *doisil*. En Touraine, on dit *boire au douzil* boire au robinet. *Emporter le douzil* boire jusqu'au fond du tonneau; Allier *dusi*; Franche-Comté, Doubs *dozi*, *deuzille* ».

1. D'zos (dzo) adv. dessous; *dé d'zos* en dessous. Adoucissement remarquable malgré le pendant *d'sus*. Bourg. *desoz*, *desuis*, prép. *D'soz* est exactement le patois d'Arbois DÉY; *Psautier de Metz*, XIII, 5, *desouz* BONNARDOT.

2. D'zos (d'zo) prép. sous.

E

EAU-D'UIE (ô-dui) s. f. eau-de-vie.

EAUVE (ôv', ôf') s. f. eau. Suisse rom. *ive*, *ave* qui ont formé *Nérive* eau noire, et *Albive* eau blanche, *Rogive* eau rouge BRIDEL et FAVRAT; ces auteurs donnent aussi *ivoue* eau, et son dim. *ivouetta*, et *ivouidjo* inondation. En 1390 *eaulves*, *Doc. Vosg.* I, p. 18; en 1268 *eawe* ibid. VII, p. 26; en 1279 *eawe* id. p. 67; Doubs, Haute-Saône *iau* DARTOIS; dial. bourg. *awe* MIGNARD; Dr HECHT *Lépreux en Lorr.* p. 146, donne *yawes*, d'après DE VIGNEULLES *Chronique de Metz*, éd. Huguenin, 1838, p. 119 (*Mém. Académie de Stanislas*, Nancy, Berger-Levrault, 1882); en 1269 *auve* CHART. *Stat. Vosg.* 2e v. p. 102, col. 1. et au § suiv. *l'auve* de Charmes. M. P. MEYER *Frère Angier* Vie de St Grégoire 1340, 2140 *Romania* 46, 47, avril-juillet 1883, donne *aeve*; La Bresse *auve*; roman als. *awe*, *Rev. d'Als.*, p. 214 1884; Ille-et-Vilaine *iau* et *aive* DECOMBE; F. GODEFROY donne

les adjectifs : « norm. *eaueux* ; S^t-Lô, Valogne *iausoux* ; Loiret Cher, Brie *iauveu* ; Poitou, Vienne, Deux-Sèvres *aiveux* et *aivou* ; canton de Chef-Boutonne *avissoux* ; Comtois, Montbéliard *avu* humide, imbibé d'eau, qui retient l'eau ; Lorr. *auvoux* ; noms de lieux : *Neauphle l'Eveux*, Seine et-Oise, *Nealfa aquosa* H. DE VALOIS. p. 372 ; *Aouze* jadis *Avouze* Vosges, *Aquosa* BENOIST Pouillé de Toul, doy. de Châtenois ; v° *Aigos*. Cocheris, *Noms de lieu*, donne Avouze, aujourd'hui Aouze, Vosges, p. 9. En 1390 *eaulves*, Doc. Vosg. I, p. 18 ; en 1401 *yaiwes* id. p. 196 ; XIVe s. cours *d'auves* id. III, p. 34 ; *auwe* id. IV, p. 108, décembre 1357 ; LEP. et CHART. *Statistique Vosg.*, p. 8, col. 3, donnaient déjà « Aquosa *Avouze* ». Cornimont *eauveu* prise d'eau, et *eauvetchou* adj. aqueux, humide. Cpr. le fr. *évier*, et le wallon *aivî* puisoir dans LITTRÉ.

EAUVE-BÉNITÈYE (ôf'-bé-ni-tè-y') s. m. eau bénitier. LITTRÉ dit « eaubénitier, présentement inusité ». Il est resté chez nous.

EAUWAYE (ô-ouâ-y') s. f. buvée du bétail. St-Amé *auvoye* AD. ; Cornimont *auvôe* boisson du bétail, faite avec les eaux grasses de la vaisselle, additionnée de tourteaux d'huile, de petit lait, etc. Gloss. mess. *eauwaye* ; Dombrot-s.-V. *auvuaye* eau grasse ; Ventron *eauvoïe* eau grasse de cuisine.

EAUWOÈ (ô-ouè) v. a. eauver ; peu commun ; diriger l'eau dans les prairies. J'ai lu dans un ancien titre de mon étude : « le pré s'eauvera comme d'ancienneté ». Le Tholy *eauvouè* ADAM ; Val-d'Ajol *eauveuye* évier. M. GODEFROY v° Aigue : « *Aiver* ou *aivier* s'est conservé en Poitou, bien que le mot *aive* eau ne soit guère plus usité dans notre contrée, dit M. BEAUCHET-FILLEAU, du moins l'on a conservé le verbe *aiver*, qui est d'un usage général pour exprimer l'action d'un cultivateur qui fait irriguer ses prairies ». Poitou, Vienne, Deux-Sèvres *aiguer* mettre, répandre de l'eau, et par extension étancher les fonds d'une futaille afin qu'elle ne perde plus le liquide qu'elle contient. Suisse rom., vieux style de Fribourg *ailver* mêler de l'eau au vin dans le commerce.

Eauwotte (ô-ouò-t') s. f. eau blanche sortant de l'alambic après la bonne eau-de-vie. Pétin a *auvatte* ; St-Amé *auvatte* eau chaude de relavure Thiriat ; Val-d'Ajol « *eauvatte* ou *eauve de sleyhes* kirsche-wasser » ; Cornimont *eauvatte* s. f. eau chaude, relavure, au fig. mauvaise soupe : *ç'n'ast qué de l'eauvatte ;* Allain *aivotte* Adam. Cette expression *eauwotte* est employée dans une note : « Avis aux distillateurs de crû » insérée aux *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*, 1848, p. 947 : « quand vous aurez obtenu par la distillation de vos marcs ce que vous appelez *eauwotte* petite eau, calculez la capacité de votre alambic... ». Savigny *eauvatte* produit de la première distillation du marc de raisin Collot ms.

Ebahi (è-bà-i) adj. ébahi, ie.

Ebaubi (è-bô-bi) adj. ébaubi. A La Bresse, le verbe *aibaubi* signifie toujours effrayer, tandis que le part. passé adjectif *aibaubi, -ie* signifie plutôt étonné, surpris, stupéfait, étonné. Godefroy cite : « *abaudir, ababir* étonner, déconcerter, effrayer, étourdir... Norm. *abauber, ébaubir* étonner ; Bret., C.-du-Nord, arr. de Dinan *ébobi* ; Suisse rom. *ébaubi* stupéfait, étonné ».

Ebeuh'nè, aye (è-beuh'-nè, â-y') adj. éperdu, ébloui ; St-Amé *ébeuhnè* atteint d'un rhume de cerveau Thiriat. Cette dernière acception ne conduirait-elle pas à rapprocher ce mot du verbe *beuhhlè, behlè* tousser ?

Ebieuché (è-bieu-ché) v. a. ébaucher, dégrossir. Comme origine, je crois pouvoir proposer le thème *bieuchot* bloc, qui n'est sans doute lui-même qu'un diminutif de l'inusité *bieuche*. Ce serait littéralement travailler sur le bloc, comme fait le charron, le menuisier, etc. Cela me paraît d'autant plus probable que les formes correspondantes françaises *embaucher, débaucher* se traduisent par *embauché, débauché*, et n'ont aucune analogie de formation ni de signification avec la forme *èbieuché*. La confusion signalée comme probable par Littré entre les deux radicaux français *bauge* ou *beuge*, et les italiens *bozza* ou *bozzo* ne paraît pas s'être faite

dans la formation de ce mot patois. BEAUQUIER indique un radical *bauche* qui a le sens de mortier et qui a formé *ébaucher*, tirer de la bauche, donner une forme. Ventron donne *ehbieutché*.

EBOHHÉ (è-bô-hhé) v. a. embrouiller, entremêler, entortiller. Val-d'Ajol *ebouehhier* emmêler ; Le Tholy *ebeuhhi* ADAM. La forme *obowler* d'Allain citée aussi par M. ADAM me paraît venir de *boule* et n'avoir pas la même orig. que la nôtre, qui correspond au français *buisson*. Le bressau a le verbe *èboûkhè* embuissonner X*** ms.; Saint-Amé *ebouhhi* THIRIAT ; Gloss. mess. *embouler* (forme analogue à celle d'Allain); La Bresse *èboûkhe* 3e pers. sing. ind. prés *Pronost. météorol.* ms. n° 4, et *èboûkhée* embrouillée *Lég. pop.* 1885, p. 21.

EBOSSÉ (è-bô-sé) v. réfl. hanter, fréquenter quelqu'un, faire marché avec quelqu'un. Orig. cpr. l'autre composé *raibossé*. Val-d'Ajol « *ebassier*, ou *ebasser* pour *ebouassier* joindre les deux bouts ensemble. Rac. celt. *bod* ou *bou* fin. *In ebasson* est le commencement d'une fusée de fil *fesaïe* que la fileuse tire de sa quenouille par *traçons* (trahere). *Ebasser*, en français abouter » LAMBERT ms.

EBOULÈ (è-bou-lè) v. a. écrouler, faire tomber ; v. réfl. faire un effort (ne se dit guère que des animaux), rendre tripes et boyaux ; Vouxey *oboulè* écrouler, renverser ; Vaud *ebouéla*, *enbouaila* et *ébouélau*, *-ahie*, adj. de *boué, boë, bouï* boyaux BRIDEL, qui donne le celt. *boëlen* et le vx-fr. *boël*. LITTRÉ v° *Ebouler* ne partage pas cette opinion. Savigny, dicton : *Zut grand mukhe ost èboulè (kiboulè)* litt. leur grand mur est écroulé ; ils ont un nouveau-né.

EBOUL'MOT (è-bou-l'-mô) s. m. éboulement.

EBOURIFÈ (è-bou-ri-fè) adj. ébouriffé. M. S. BUGGE, *Romania* 1875, p. 354, pense qu'on doit peut-être voir dans ce mot une métathèse pour **ebouffere*, et rappelle l'ital. *rabbufare*, de *buffare* souffler.

EBRAISSÉ (è-brè-sé) v. a. embrasser.

EBRAISSOU, OUSE (è-brè-sou, oûs') s. m. et f. embrasseur, embrasseuse.

Ebrancé (è-bran-*sé*) v. a. ébrancher.

Ebreuvè (è-breu-vè) v. a. embrever, terme de mécanique, pièce, engrenage s'engageant dans un autre. L'opposé est *dèbreuvè* voy. ce mot.

Ebrouyé (è-broû-*yé*) **èbroyé** (è-brô-*yé*) v. a. embrouiller, brouiller.

Ecanayé (è-ka-na-*yé*) v. a. encanailler. Usité surtout au part. passé. Ventron a le néol. *ècanaillé*; Savigny *encanayi*.

Ecartè (è-kar-tè) v. a. écarter.

Echainge (è-chain-j', ou ch') s. m. échange. En 1285 *escheinge*, *Doc. Vosg.* VII, p. 35.

Echaingé (è-chain-*jé*) v. a. échanger. En 1285 *echeingie* part. passé masc., et *escheingions* indic. présent, 1re pers. sing., *Doc. Vosg.* VII, p. 35.

Echantiyon (è-chan-ti-ion) s. m. échantillon.

Echarpe (è-char-p') s. f. écharpe.

Echarpè v. a. écharper. Voy. *HHorpè*.

Echaudé (è-chô-dé) s. *fém.* échaudé (gâteau). Vexaincourt *hhadé*. Si ce mot s'était formé régulièrement, il aurait donné la vraie forme patoise *èhhaudé*, ou *hhaudé*. Vouxey *chaudé* s. m. gâteau.

Eche (é-ch') s. *masc.* herse. *In trât d'éche* un coup de herse. Vienville *eihhe*; Saint-Amé *èche* Adam; Savigny *èhhe*. Les patois ont perdu l'aspiration qui se remarquait encore dans le latin, et s'est maintenue en français, à moins que l'origine de ce mot ne soit rattachée, comme le pense notre correspondant. à l'all. *ege*, au flam. *egge*, bret. *og*, etc.

Eché (é-ché) v. a. herser.

Echeuye (è-cheu-y') part. passé du v. défect. inusité *ècheir*. V. *Gramm.* 1884, p. 397-53.

Echinè (è-chi-nè) v. a. échiner.

Echolotte (è-chò-lot') s. f. ail, échalotte, *Allium Ascalinum* L. échalotte proprement dite. M. Darmesteter, *Romania*, p. 144, donne *echalogne*, qui lui-même vient de *escalogne*, *eschelonge*, *exalone*, *eschaloigne*, *eschelogne*, du lat. *ascalonia*; Bru

écholot; Cleurie, Syndicat, St-Amé *èchalotte* THIRIAT, p. 133; Dompierre *ècholo;* Gerbamont et Savigny *èchalat;* Mazelay *èchalate;* La Neuveville-s.-Ch. *ècholo;* La Neuveville-s.-M. *echalotte;* Padoux Provenchères, Raon-l'Etape *écholotte;* Saales *échalotte;* Tranqueville *échalot;* Vagney *èchalotte* ADAM, p. 319; Vouxey *échèlotte* ADAM, 319; Vagney *èchalote* PÉTIN, p. 95.

ECLATÈ (è-kla-tè) v. éclater.

EC'MÈ (èk'-mè) v. a. entamer. Est-ce un cas de changement du préfixe latin *attaminare?* Voir LITTRÉ v° Entamer.

EC'MURE (ek'-mû-r') s. f. entamure.

ECO (è-kò) adv. encore. Comtois *cou* DARTOIS; als. rom. *onc, Rev. d'Als.* 1884, p. 217. Loc. adv. *èco paisse!* (litt. passe encore) assurément, je le pense bien, ce serait étonnant qu'il en fût autrement. A Vouxey, c'est un terme d'impatience, d'attente anxieuse: *Eco paisse, je vins de fini l'aiffare que m'inquiétôt zo tout pien.*

ECOLAIGE (è-kó-lé-j') s m. écolage.

ECOLE (è-kô-l') s. f. école. Vic *acôle* JOUVE.

ECOFFIÉ (è-kò-fié) v. a. écosser. Syn. plus fréquent *dècoffié.* Voy. ce mot.

ECOLIER, ÈRE (è-kò-lié, ér') s. écolier, ère.

ECOLOFFE (è-kò-lof') s. f. cosse, coquille de noix. Ventron *èkeulofe* pelure de pomme, de légumes; Belfort *écoffes* Dr COURBIS; anc. fr. donné par GODEFROY: *escalope, eschalope, eschalople, eschapole* s. f. coquille, cosse, écaille... Morvan *écalofre* écale de noix; Poitou *échalaffe* brou de noix; Fr.-Comté *écoroffe.* LITTRÉ indique l'all. *schale,* déjà cité par JOUVE, *Coup d'œil,* p. 31; M. Valroff l'all. « schelfe », que je crois un diminutif, qu'il serait sans doute plus correct d'écrire *schælfe* si cette forme n'était une forme patoise elle-même. Val-d'Ajol *ecloffe;* Savigny *ecoffe* et *kaloffe* COLLOT ms. Bourg. *calouffes, ècalouffes* (de noix) BONNARDOT ms.

ECORCHÉ (è-kor-ché) v, a. écorcher; fig. fam. faire payer cher, trop cher. Savigny *ècouhhi.*

ECORCHESSE (è-kor-chè-s'), ÈCORCHURE (è-kor-chû-r') s. f. écorchure, Landremont *cohesse* ADAM,

Ecorchou (è-kor-chou) s. m. écorcheur.

Ecornifié è-kor-ni-fié) v. a. écornifler.

Ecornifiou (è-kor-ni-fiou) s. m. écornifleur.

Ecot (è-ko) s. *fém*. écot.

Ecounè (è-kou-nè) v. a. écorner.

Ecouohhé (è-kouô-hhé) v. a. écorcer. Du Cange a « *scoarsare* corticem auferre Gall. écorcer. »

Ecouraigé (è-kou-rè-jé) v. a. encourager.

Ecoye (è-kô-y') s. f. écaille ; fig. personne de peu de valeur, sens péjoratif. Savigny *ecoye* petit morceau, et fig. petite pièce de bois.

Ecoyé (è-kô-yé) v. a. écailler ; au part. passé *ècoyé*, *ècoyaye*.

Ecrabouyé (è-kra-bou-yé) v. a. écrabouiller. Champenois *écrabouiller* ; Bruxelles *scrabouiller* Littré ; lat. *excarbunculare* mettre en charbon (métathèse de l'*r*). Savigny *escrâbouï*.

Ecrafe (è-krâ-f') s. f. coque d'œuf, coquille de noix. Franç. *escraffe* dans Littré, qui renvoie à noyau ; Suisse rom. *creutze*, *crutsche*, *critsche*, *craisa*, *craisilla* coquille d'œuf, de noix Bridel ; cet auteur ne donne pas d'étymologie. Remilly, Woippy *crafoy'* Rolland ; Littré : « le noiel laissiez par l'escraffe » Ruteb. 114 (v° Noyau). Lure, Vesoul *écarofe*, *écarafe*, *ecrofeuille*, *acrofeille*, *acrofeuille* f. coquille de noix Dartois, qui le tire du catal. *escoloffa* et cite le lorrain *écraffe* (d'œufs) ; Ramerupt (Aube) *ecraye* Thévenot ; Les Fourgs *coffot* Tissot, qui cite d'après Honnorat le prov. *coffa* ; Ventron *hhcafe* écale d'œufs, de noix ; Savigny *ècrâffe* coquille d'œuf, *ècrâfôy'* coquille de noix, *cakligeatte* coquille, écaille d'huitre de rivière ; ancien français « *craffe, creffe* s. f. écaille, coquille, coque et *craffer* v. a. écailler .. *escafe*, *-affe*, *escraffe* s. f. coquille, cosse ; *escofelote*, *eschafelote* s. f. coquille de noix ; *escafette*, *-erte* s. f. petite coquille ; *escafillon*, *eschafillon* s. m. coquille de noix ; Valenciennes *écaflion*, Mons *skafion* brou de la noix ; *escafosse* coquille, écaille ; *escafote*, *-otte*, *escaff.-*, *eschaf.-* s. f. coquille, écaille... Picardie *écafotte* ou *écafette* une moitié de coquille bivalve de rivière dont on se sert pour

écrêmer le lait; écafiotter se dit dans le patois picard avec le sens d'écosser. Pays de Bray *ecalifoter* retirer des noisettes de leur enveloppe » Godefroy. « ... Et fay mit en sa main environ plain une *crasse* de noix [de pouldre noire...] Ne doit-on pas lire *craffe ? Doc. Vosg.* I, p. 136. L'anc. fr. a encore *escrefe, -effe, -affe, -ofe* s. f. écaille, saleté, ordure Godefroy. Savigny *ècrafe* et *ècrâfôïe.* Bourg., Beaune *ècafouillai, ècraf.*- écrasé, réduit en miettes, en bouillie.

Ecraisè (è-krè-zè) v. a. écraser.

Ecraissè (è-krè-sè), et Ècraissé (è-krè-sé) v. a. encrasser.

Ecrampounè (è-kran-pou-nè) v. a. se cramponner, se jucher.

Ecrayé (è-krâ-yé) v. a. écraser. Val-d'Ajol *ecrâïer* Lambert, qui cite le vx-fr. *acrailler* étendre, et ajoute: ce mot est une variante de écraser, qu'on tire du celt. *crasoa* fouler aux pieds.

Ecrire (è-kri-r') v. a. écrire. Conjug. à ma *Gramm.* p. 397 (53). Comparaison : *El ècrit comme* in *notaire* il écrit comme un notaire (les campagnards confondent souvent les clercs d'une étude avec leur patron).

Ecrivou, ouse (è-kri-vou, oûs') s. écriveur, euse.

Ecrottè (è-kro-tè) v. a. enfouir (litt. mettre en crotte) ne se dit que des animaux. Je crois pouvoir le faire dériver de *crotte* dans le sens de creux, cavité, qui se retrouve dans l'anc. fr. XII[e] s. « L'unt es crutes enterré » ; XIII[e] s. « renard s'est mis dedenz sa croute » Littré. A l'appui, vient le grec *cryptê*, l'it. *grotta*, le suisse *crotta* Bridel caveau, trou en terre où l'on enfouit les légumes en hiver ; le Vaud et Genév. *crotton* Bridel cachot, prison obscure et enfoncée; comtois *encrotâ* enterrer Dartois, qui le tire du langued. *clot, cros* creux, fosse, tombeau. Anc. fr. « *encrouter, encroter, encrouter* ; Morvan, Bourg. Fr.-Comté et Suisse rom. *encroter, encrotâ*, etc., enterrer; Bas-Val., Vionnaz *ékrota*. Dans le Nivernais, on dit *encrotter* un animal mort pour signifier l'enfouir, le mettre dans un *crota* Godefroy.

Ecrouèlles (è-krou-èl') s. f. plur. écrouelles.

Ecroulè (è-krou-lè) part. passé pris adjectivement du verbe inusité *ècroulè* être accroché aux branches d'un arbre ; se dit des bâtons, perches, etc. lancées contre les branches d'un arbre et qui y restent enchevêtrées. L'anc. fr. *croller*, *crouller*, *crouler* signifie secouer, branler, agiter : *la haste crollée*, *la lance crolée et brandie*. Bourg. *craulai* ; prov. *croller ;* ital. *crollare* Littré ; Suisse rom. *crolhi*, *grula* Bridel. (L'expression de Fillières *à crôcque* Clesse, nous paraît tirer son orig. de *croc* crochet, accrocher, et par conséquent étrangère à la famille des mots rapportés ci-dessus). Comtois *crôler* v. a. et n. secouer, branler Dartois, qui cite l'ital. *crollere;* M. Beauquier donne le vx-fr. *crosler*, *croler*, *crouler*. Ex.: *Le crolle de la terre* tremblement de terre. Godefroy a « *acroler*, *-ouler*, *-oller*, *acc.-*, v. a. branler, ébranler, secouer ; neutre crouler. » Romont (Vosges) *ècriaulè* se dit de quelqu'un ou de quelque chose monté ou juché à une certaine hauteur sur une base peu solide, et qui menace de tomber à chaque instant. Le Val-d'Ajol a le *creule beôs*, dimanche de la Nativité (9 sept.) Ce mot signifie *ècroule beôs* secoue-bois. Vx-fr. *crolloir* trembler, secouer. Cette fête est ainsi appelée au Val-d'Ajol parce qu'à cette époque commençait le droit de graineté dans les forêts, tit. XV, art. 6 des *Coutumes de Lorraine* : « Le temps de paisson et de grainetés ès forêts, bois de haute futaye et taillis, dure depuis la fête de Notre-Dame de septembre jusqu'au jour de la Saint André, et le recours depuis la Saint André jusqu'à la Saint George » Lambert ms. On peut sans doute rapprocher le terme d'eaux et forêts *encroué* Littré, arbre qui, étant tombé sur un autre, y demeure embarrassé ; en Normandie, tout ce qui s'attache en tombant. *Psautier de Metz :* Malz ne me porrait *crolleir* ne mouvoir jamais, IX, 28, et le subst. *crollement*, trad. de *commotionem*, XLIII, 16. Bourg. *groûlai* (les noix). Bonnardot ms.

Ecu (è-ku) s. m. écu.

Eculè (è-ku-lè) v. a. éculer.

ECUPOLÈ (è-ku-po-lè), ÈKIPOLÈ (è-ki-po-lè) v. a. hisser, jucher. Orig. *E é, cul* et *pau* pal, pieu. Voy. *Epolè*.

ECURIE (è-ku-ri) s. f. écurie.

ECURON (è-ku-ron) s. m. écureuil, *Sciurus vulgaris* Lin. St-Amé *scuron*; Vagney *keuron* THIRIAT; Lusse *curon*; Domgermain *èquerran* ADAM; Ventron *hhkeuron*. DU CANGE « *scuriolus* Scurus vulgo escurieu. »

EDÈGÉ (è-dè-je) v. a. attarder; v. réfl. s'attarder; pris adjectivement, il signifie en retard. La Bresse *aidagé*; Val-d'Ajol *ederjier* et *ederjer*, bien que M. LAMBERT le tire de *derreye* dernier, et cite le vx-fr. *tergier*, *atargier*, *atarger*.

EDIABLÈ (è-dià-blè) v. n. endêver, et v. a. faire endiabler.

EDOGNÉ (è-dò-gné) adj. enflammé. Appartient aussi à la fam. des mots formés de *dolere*, comme *doyant*. Les Fourgs *end'gni* verbe et *end'gneu* adj. TISSOT, qui le tire du lat. indignatio, cite d'après DARTOIS le bourg *indignant*, et d'après HONNORAT le prov. *endegnous*. Vagney *èdognié* se dit d'une blessure dans laquelle il se forme du pus THIRIAT; dial. toscan *dogliente* che duole; lat. *dolens* et *addogliare* addolorare, lat. dolorem afferre POLITI.

EDOGNESSE (è-dò-gnè-s') s. f. inflammation.

EDOUAIRD (é-doué-r') prénom d'homme, Edouard.

EDREUMI (è-dreu-mi) v. a. endormir; v. réfl. s'endormir.

EDROT (è-drò), ENDROT (an-drò) plus rare, s. m. endroit : *ai l'èdrot* à l'endroit, par oppos. *ai l'èvâs* à l'envers. Doubs *à l'en droit* à l'exposition du soleil, au midi, *à l'envers* exposition du nord BEAUQUIER. M. THIRIAT, *Cleurie*, constate la même signification pour les communes dont il a fait la monographie.

EDUHHÉ (è-du-hhé, v. a. durcir, endurcir; v. n. devenir dur; v. réfl. se durcir.

EDURANT, ANTE (è-dû-ran, ant') adj. endurci, rompu à la fatigue. Cornimont *èdeurant*.

EDURÉ (è-dû-ré), ENDURÉ (an-dû-ré) v. a. endurer. La Bresse a le subst. *èdeure* tourment X*** *Lég. pop.* 1885, p. 31.

EFEUNÈ (è-feu-nè) v. a. litt. percer d'une *feûne*. Employé abusivement parfois : *j't'èfeûne daivo mo couté*.

Effaicè (è-fè-sè) v. a. effacer.

Efant (è-fan) s. m. enfant. Proverbes: Fontenoy, las èfants poussont dos lai mèdiotte, tot quemo las ogés dos lai pieumotte. Dictons: Les p'tits èfants, ç'ost les p'tits maux, les grands ç'ost les grands; Vouxey *les èfants d'chaittes aittropont les raittes*. St-Omer *éfan*, *Magasin pitt.* 1864, p. 263; Ardennes *afan* id.; Lorraine *afan*, *offan* id.; Besançon *offant* id. p. 262; Morvan *renfan* id.; auvergnat *èfon* id.; Savigny *èfant* se dit parfois des grandes personnes: *vos ates mou èfant d'vos chaigrinè* vous êtes bien bon de vous chagriner; *ç'ast in boèn èfant* c'est un bon garçon.

Effarè, aye (è-fâ-rè, â-y') part. passé, effaré, ée. Voyez *Aiffârè*. Cornimont *effarié* (adj. ahuri, éperdu, qui ne sait où donner de la tête. Savigny *effarii*, *isse* affairé, ée, et effaré, ée.

Effilè (è-fi-lè) v. a. 1° enfiler; 2° fig. tromper, enjôler, filouter.

Effoèngé (è-fouèn-jé) v. a. enfumer, noircir de fumée.

Efforcé (è-fon-sé) v. a. enfoncer. *Enfoncé* est plus rare et quelque peu emphatique.

Effounaye (è-fou-nâ-y') s. f. fournée, cuite.

Effounè (è-fou-nè) v. a. enfourner.

Effouot (è-fouò) rare, s. m. effort.

Efromè (è-fro-mè) v. a. enfermer. Hadol *èformè*.

Effrontè (è-fron-tè) adj. effronté, impudent.

Effugie (è-fu-gi) s. f. effigie.

Effouneure (è-fou-neû-r') s. f. pelle à enfourner le pain. Saulxures *effounoure* Thiriat, *Kédales* 1872, p. 53.

Egaigé (è-gai-jé) v. a. engager (un domestique, des gens de journée); v. réfl. s'engager au service militaire.

Egaig'mot (è-gai-j'-mò) s. m. engagement.

1. Egalisé (é-gâ-li-zé) v. a. égaliser.

2. Egalisé (é-ga-li-zé) v. a. légaliser. Corruption.

Egal'mot (è-gâl'-mò) adv. également.

Egeancé (è-jan-sé) v. a. engeancer; v. réfl. s'engeancer.

Egeolè (è-jò-lè) v. n. engeler. Val-d'Ajol *se jala* se geler.

Egolè (è-gô-lè) v. a. engorger; v. réfl. s'engorger; fig. s'égosiller. Ventron *ègóla* enlever d'un coup de gueule (se dit du bétail); il se dit aussi de ce que le faucheur, le moissonneur emportent d'un coup de faux, de faucille. Env. de Rupt *ègolaye* ration de fourrage.

Egosenè (è-gô-z'-nè) v. a. se dit principalement d'un enfant qui mange peu proprement. Cornimont *gôzena* salir. Le simple serait-il vx-fr. *gassouiller*, *gasouiller* v. a. salir, qui se retrouve en Berry, Poitou, Lorr., Bourg. *gassouiller* salir, gâter, chiffonner; norm. *gassouiller*, la Hague *gachouiller* faire une chose malproprement, sans goût; Poitou, Aunis, Lyonn. *gassouiller* patauger dans l'eau, se salir, donnés par Godefroy? Savigny *ègôzenè* salir la vaisselle en y mettant des aliments: *ast-ce lai pouène d'ègôzenè not' piait?* est-ce la peine de salir notre plat?

Egottè (è-go-tè) v. a. dégoutter.

Egotteuye (è-go-teuy') s. m. égouttoir.

Egraihhé (è-grè-hhé) v. a. 1° engraisser (un animal); 2° v. n. devenir gras. Catalan *engreixat* au part. passé *Magasin pittoresque* 1864, p. 262.

Egraingé (è-grain-jé) v. a. engranger.

Egranzé (è-gran-zé) v. a. 1° allonger, répandre; 2° v. n. grandir; 3° v. réfl. s'allonger, se détirer.

Egrawisse (è-grâ-ouis') s. f. écrevisse.

Egrou (è-grou) s. m. écrou.

Eguernè (è-gher-nè) v. a. engrener (à la batterie). Bourg. *enguernai*. Bonnardot ms.

Eguernou (è-gher-nou) s. m. engreneur (id.)

Ehairnè, aye (è-her-nè, â-y') adj. affairé, empressé, étourdi. Le Tholy *èhernè* Adam; Ventron *èhernè* verbe, agir étourdiment, précipitamment.

Ehatè (è-hâ-tè) v. réfl. se hâter.

Ehhandié (è-hhan-dié) v. a. disperser, éparpiller, égarer, laisser partir çà et là. Le Tholy *ehhanguïé* Adam; Ventron *ehandié* v. disperser un troupeau hors de son *han* (han, s.

m. canton que le troupeau de vaches fréquente journellement VALROFF ms.)

EHHAUFIÉ (è-hhô-fie) v. a. échauffer.

EHHAYÉ (è-hhè-ye) v. a. 1° goûter; 2° peu usité, éprouver, essayer. Ce dernier sens paraît tomber en désuétude, quoique plus ancien que le premier. Gruyère *agoça* J. CORNU. Vers 1366: *iij* charrées de vin... et doit estre vehu et assaïez par le maire, *Doc. Vosg.*, II, p. 172; en 1427: *exaier*... et doit estre exaier par les prodomes... ibid. p. 179; en 1663: appartient au dict prévost [de Darney] l'esxauage des mesures id. VIII, p. 253. Je crois que notre verbe patois correspond exactement et litt. au fr. *essayer*, dont il peut fort bien avoir la même origine; il peut aussi tenir aux substantifs latin **exagium* pesage, et grec *exagion* pensatio, cités dans DIEZ, *Gramm.* I, p. 12, trad. franç. Cornimont *hhayé* tenter de faire un ouvrage quelconque.

EHHÈVOTTE (è-hhè-vò-t') s. *fém.* écheveau. Vagney *haivotte* PÉTIN; St-Amé *hhaivate*; Genev. et Courton *echevetta*; Le Tholy *hhèvotte* ADAM; Ventron *èhhavatte*; La Bressse « *chavon* fil de l'écheveau », et « *èkhavate* échevette » X*** *Légendes populaires*, 1885, p. 12.

EHHI (è-hhi) s. m. essieu. Bourg. *aissi* (ms. DELMASSE, cité par MIGNARD); Landremont *èhi*; Allain *èché* ADAM; DU CANGE donne *acilium*, axis, Gall. *aissieu*, vel *essieu*.

EHHINE (è-hhî-n') s. f. petit ais, petite latte de la ramée. Voy. *Ehhinotte* ci-dessous.

EHHINOTTE (è-hhi-not') s. f. long et mince éclat de bois. St-Amé *hhenatte*; Le Tholy *hhnotte*; Savigny *ehhène*; Vexaincourt *ehhin* bardeau; Le Val-d'Ajol *ahhenate* écharde; lat. *axis*, quelquefois assis, ais; Cornimont *hhenatte* s. f. éclat de bois. GODEFROY a « 2. *Hine*, *hyne* s. f. écharde, éclat de bois », qui paraît le thème, et le verbe *hiner*, *hinner* fendre, se détacher.

EHHOLE (è-hhô-l') s. f. échelle. Metz, vers 1300 « *la xuelle* » l'échelle, c'est-à-dire les côtés du char, et « jour des xuelles » où l'on charge le foin sur les chars BONNARDOT, *Doc. dr. Cout.* p. 27 et note 1.

Ehhonde (è-hhon-d') s. *fém.* bardeau, échandole. Suisse rom. *échandolletta* Bridel; Jura *ancella*, *ancetta* id.; Alpes Suisses *assethe* Favrat; franç. *aissanle* s. f. bout de planche mince qui sert à faire une couverture de toit; latin *asscindula*. Rapprochez aussi *aisseau* s. m. petit ais ou planche très mince qui sert à couvrir comme la tuile; dérivé de *axis* ais. Lure *echandre* Dartois; Les Fourgs *aiss'tot* Tissot, qui en fait un diminutif du franç. *ais;* Du Cange donne *escenla*, *scindula*, *escengle*, *essendola*, et plus bas *sanha* f. scandula Gall. bardeau, vel *Stipula* chaume... et *schindula*... Godefroy v° *Aisselle*... sorte d'ais ou de planche, aisseau, bardeau, *eschandole* [non dans Littré], madrier... et plus bas : *aissendre* s. m. poutre, madrier. de aissendre, de marrien ; *escande* s. f. échandole, petit ais de merrain dont on couvre les toits... Nom propre « *Escande* ». Dans notre région, on a le mot populaire *essendre* dans la traduction par Defrance de la *Chronique de Chaumousey, Doc. Vosg.* II, p. 132. En nov. 1749 *essendre* encore, ibid. VIII, p. 302; XIVe s. « item aux aultres bois les bourgeois y ont le mort bois, et le vif, excepté la *xandre* (l'essence) [*sic*] de chaisne... » *Doc. Vosg.* I. p. 187. Ce qui est traduit par *essence* nous semble un lapsus de l'éditeur de ces pièces intéressantes. Les *Nouvelles archives*, qui ne sont pas encore en volume, mais seulement en feuille, contiennent G. 192 « xandres »: reconnaissance d'un habitant de Clefcy portant que les chanoines lui ont accordé .. un millier de « xandres » (bardeaux) tirés d'arbres abattus (Chapitre de St-Dié, p. 180, col 1). Le nouvel éditeur, M. Chevreux, à l'obligeance duquel nous devons cette communication quasi inédite, nous paraît plus heureux dans sa traduction que son prédécesseur.

Ehhotè (è-hho-tè) v. a. faire sortir vivement, etc., chasser, expulser. Dompaire *échotté* ahuri, étonné Adam, c'est bien, croyons-nous, le même mot. Epinal a aussi ce mot : *échotté* affairé, empressé, acception dérivée ; Suisse rom. *echotta* secouer un arbre pour en faire tomber les fruits Bridel.

Ce dernier se rapporte au lat. *excutere*. L'origine de notre mot patois sera curieuse et intéressante à connaître.

Ehhouné (è-hhou-nè) v. a. assourdir. Le Tholy *ehhedi ;* Mailly *ehkoder* Adam.

Ehonché (è-hon-ché) v. a. attaquer vigoureusement, se décider à entreprendre une affaire, un travail. Savigny *èhonchi*. M. Jouve cite *èhoncho* : *l'aigné qu'èhoncho è dotè* l'agneau qui commence à craindre *(Coup d'œil*, p, 51) ; le même mot p. 86, et *el ehochè esse bosognoux* et cœpit egere, et p. 87 *èl èhochon è fâre in bon repai*. Deycimont *èhochè* Adam ; Ventron *èhontchè* commencer.

Ehoyé, aye (è-hò-yé, â-y') adj. « évaltonné », étourdi, faisant l'affairé. Cpr. *El ost èhoyé comme in chaitrou qu'n'ai poet d'bèsône ;* Cornimont *èhhouiè* pressé, turbulent. Au fig. se dit d'une personne qui poursuit une affaire sans célérité.

Ejaiv'lè (è-jè-v'lè) v. a. enjaveler.

Ejaiv'lou, ouse (è-jè-v'lou, oû-s') s. javeleur, euse.

Ejorté (è-jor-tè) v. a. « enjarreter ». Bien que Littré ne donne que l'adjectif *enjarretè*, qui est le part. passé de ce verbe, je hasarde ce néologisme, qui m'évite une périphrase. Orig. *è* en, et *jorrot* voy. ce mot. Allain *ojairter* empêtrer ; Ventron *èdjarta*.

Ekertole (è-kér-tô-l') s. *fém*. encrier. La forme française correspondante serait *écritoire*, avec changement de l'*r* en *l*. Vouxey a *écritaule* s. f.; Savigny *ècritôle*.

Ekeuhhé (è-keu-hhé) v. a. écuisser.

Elagué (è-lâ-ghè) v. a. élaguer.

Elaide (è-lé-d') s. *fém*. éclair. Doubs, Haute-Saône et Jura *èlude, èluîdou, alude* f. éclair, et *âludai* faire des éclairs Dartois, qui cite le vx-fr. *eloise, eclistre*, et propose de le tirer de *e-lucere* briller ; il cite en outre le géorgien *elua* éclairer (d'après Bullet) ; le bas bret. *elv* étincelle, *luc'héden* éclair, et *luc'hédi* éclairer ; bourg. *élaide, éleude, éloïde, elouaide* Mignard, qui cite le verbe champ. *éleuder* faire des éclairs ; Les Fourgs *é'lludou* Tissot, qui le tire de l'ital. *abbagliare* éblouir; Docelles

lèdot Adam ; Ventron *hlaida* s. m.; Val-d'Ajol *elade*, et env. de Rupt *hèlaide* ; Val-d'Ajol *èladier* éclairer Laurent, qui les tire de l'all. *eiland* vite, *eile* vitesse? Le Val-d'Ajol a aussi *èlade de deôs* lumbago, et Savigny *èlaude* mal de reins. Ps. de Metz *alloide* LXXVI, 18, Bonnardot. Godefroy donne *esloide, alloide...* Dans la Vendée, la Saintonge, l'Aunis et le Poitou, Vienne, Deux-Sèvres, on dit *eloiser* et *éleuder* pour faire des éclairs. Berry *alider* et *élider* ; Champ. *eleuder ;* Fr.-Comté (Salins) *èluder, aludai* ; Morvan *elâder ;* Bourg. *élaider, élider, eloider, éleuder* Godefroy. Patois messin *aulute.*

Elastique (è-las'-ti-k') adj. élastique.

Elére (è-lé-r', la deuxième syllabe *lé* est longue par suite de la contraction résultant de la suppression du latin *ge* : *eli[ge]re)* v. a. choisir, trier ; restreint au propre. Le Tholy *z'lère* Adam ; wallon *elére ;* anc. esp. *esleer, esleir* Littré. Cpr. le franç. *élire* pris au fig. La forme du Tholy nous donne un curieux débris de l'*es, ez* prosthétique. Mais l'apostrophe devrait plutôt se placer en avant du *z*, puisqu'il remplace l'*e* tombé. Bourg. *deleire* Mignard ; Ventron *hlère.*

Elogneuye (è-lò-gneu-y') s. *masc.* ligne, flèche réunissant les deux trains de la voiture. Les Fourgs *louaindze* Tissot ; Mailly *lonzenne* ; Ventron *longe ;* Savigny *èlonzé* s. f. Tient à notre mot patois *lône,* dont il semble une forme masculinisée.

Elohhé (è-lo-hhé) part. passé. Se dit de l'arbre dont on a enlevé une lisquette d'écorce. Savigny *èleuhhi.* Anc. fr. « *eslochier...* disloquer, ébranler... Centre de la France et Poitou, *elocher* ébranler, secouer ; Perche et H.-Maine *eslocher* éloquer ; Guernesey *éloquer* ébranler, secouer ; Norm. *élosser* ébranler, secouer ; Tour. *élocer* ; Champ. *élocher* ; Morvan *eleucher* faire un faux pas, trébucher ; Bourg., Yonne *éloicher, elocher, eslocher* courber, tordre, disloquer, briser ; Suisse rom., Neufchâtel *esloquer* disloquer Godefroy.

El'vè (el'-vè) v, a. élever.

Emaingé (è-main-jé) v. a. emmancher. Vouxey *ominchi* ; Savigny *èmainchi.*

Emayottè (è-mâ-yo-tè), et emmayottè (an-mâ-yo-tè) v. a. emmaillotter.

Embarquè (an-bar-kè) v. a. embarquer.

Embaulè (an-bau-lè) v. a. emballer.

Emberlificotè (an-ber-li-fi-co-tè) v. a. fam. tromper par ruse, ou tout au moins embarrasser, taquiner, ennuyer. Ramerupt *emberlificoter* Thévenot.

Embétant, ante (an-bé-tan, an-t') adj. embêtant, ante.

Embétè (an-bé-tè) v. a. embêter.

Embét'mot (an-bé-t'-mò) s. m. embêtement.

Emblavè (an-bla-vè) v. a. ensemencer, emblaver ; quelquefois au part. passé (ironique) hérissé de mauvaises herbes. Landremont *ambièver* Adam ; Gloss. mess. *embiéver*.

Emboétè (an-boué-tè) v. a. emboîter.

Emborbè (an-bor-bè) (s') v. réfl. s'embourber.

Embreuché (an-breu-ché) v. a. embrocher.

Embusquè (s') (an-bus'-kè) v. réfl. s'embusquer.

Emenaigé (è-mé-nè-jé) v. a. emménager.

Emeuché (è-meu-ché) v. a. humecter.

Emirnè (è-mir-nè) v. a. enlever les feuilles, fonges de navets, betteraves, carottes, ou les *germes* des pommes de terre. St-Amé *emirnê* Thiriat.

Emmoénè (an-moué-nè) v. a. emmener.

Emmolè (an-mò-lè) v. a. emmêler, brouiller.

Emolette (è-mo-lèt') s. f. omelette. Lunéville *èmelette* Jouve, *Nouv. Rec.* Savigny *èmelette*.

Empayé (an-pa-yé) v. a. empailler.

Empéché (an-pé-ché) v. a. empêcher.

Empéche (an-pé-ch'), empéch'mot (an-pé-ch'-mò) s. m. empêchement, *j'y mott'râ empéche* je m'y opposerai. Anc. fr. *empesche* s. f. empêchement, obstacle Godefroy.

Empeine (an-pê-n') s. f. empeigne.

Empestè (an-pes-tè) v. n. et a. empester.

Empétrè (an-pé-trè) v. a. empêtrer.

Empiate (an-piâ-t') s. *fém.* emplâtre ; fig. fam. personne peu remuante, ou sale.

Empierrè (an-pié-rè) v. a. empierrer.

Empiétè (an-pié-tè) v. a. empiéter.

Empiffrè (an-pi-frè) v. a. empiffrer ; v. réfl. s'empiffrer.

Empilè (an-pi-lè) v. a. empiler.

Empirè (an-pi rè) v. n. arriver, pénétrer. *Dòs lo champ-lai, on n'pieut y empirè, lo ch'mi ost biè trop mèchant.*

Emposè (an-pô-zè), et **aiposè** (ai-pô-zè) (s') ce dernier v. réfl. se dit de l'oiseau qui s'arrête, se pose sur une branche ou tout autre objet. Au fig., on l'applique même aux personnes dans le sens d'un établissement, dans un lieu déterminé. Rouchi *apenser* Hécart ; anc. fr. *emposer*, *anp.-*, *amp.-* v. réfl. s'appuyer sur... Godefroy.

Empouché (an-pou-ché) rare, empocher.

Empoutè (an-pou-tè), **ompoutè** (on-pou-tè) v. a. emporter.

En (an) prép. Utilisé seulement devant quelq. noms géogr.: *en Algérie*, *en Italie*, etc.

En' (èn', *n* très bref et très aigu) pour *el* il impersonnel : *En y ai* il y a. Comtois *igno* Dartois. Voy. notre *Grammaire*, pp. 364-365 ou (20-21). Inutile de rappeler aussi le parler populaire, dont les exemples fourmillent dans le *Journal amusant*. M. X*** propose l'analyee suivante : *el n'i-é*, c.-à-d. *il en y a*, pour *il y en a*.

Encadrè (en-kâ-drè) v. a. encadrer.

Encaissé (an-kè-sé) v. a. encaisser.

Encastrémot (an-kas'-tré-mò) s. m. encastrement.

Encastrè (an-kas-trè) v. a. encastrer.

Encavè (en-kâ-vè) v. a. encaver.

Encensé (an-san-sé) v. a. encenser. Le subst. est *encens*.

Encensoir (an-san-soir) s. *fém.* encensoir. Savigny *encenseuye*.

Enchére (an-ché-r') s. f. enchère, adjudication faite par notaire. L'adjudication à la barre du tribunal se dit *vonte on* [au] *tribunal*.

Ench'vétrè (an-ch'-vé-trè) part. passé enchevêtré.

Enclavè (an-klâ-vè) v. a. dont le part. passé parait seul usité.

Enclume (an-klû-m') s. f. enclume. Cité pour Landremont *entieume* Adam ; Ventron *quime*.

En d'dos (an-d'-dòs) loc. adv. en dedans, dedans.

En'déj'quai (én'-déj'-kai) prép. Anc. fr. *dusque, -es, duesque, duque, douques, ducqs, duc, dreck*, prép. jusque. Saint. *dusque*; Bretagne, Côtes-du-Nord, canton de Matignon et H.-Norm. vallée d'Yères *diqu'a* jusqu'à, *diqu'à* sa porte, jusqu'à sa porte, *diqu'à* lui, jusqu'à lui Godefroy. Scheler a *jusque* d'un type lat. *de-usque*, combinaison analogue à celle de *de-foris, de-intus* etc... La vieille langue possède ou présente aussi les formes *jesque* pour *juesque*, par *dusque* et *usque* tout court. Le prov. a *duescas* et *juscas*.

En' dépeus (én'-dé-peu) prép. depuis.

En d'fieu (an-d'fieu) loc. adv. hors, au-delà, dehors. Le Val-d'Ajol *entefieu* en dehors ; Savigny *end'fu*.

En dos ci (èn'-dò-si) loc. adv. dès maintenant.

En dos què (èn'-dò-kè) loc. adv. dès que. Gérardmer *èdon q* Jouve, Pottier, 16 ; La Bresse *aidò* :

« Aidò qu'el pieu de bîhe
« El pieu ai lai guîhe » X*** *Pronost*. ms.

Endossé (an-dò-sé) v. a. endosser.

Endrot (an-drò) voy. *Edrot*. Signifie aussi terrain de culture.

Eneuyé (è-neu-yé) v. a. ennuyer. Il est assez curieux que notre patois n'ait pas le substantif. Mais Savigny l'a : *èneûye: j'nons qu'des èneûyes* nous n'avons que des ennuis.

Eneuyant, ante (è-neu-yan, ant') adj. ennuyant.

Enfin (an-fin) adv. enfin.

Engainè (an-ghè-nè) v. réfl. s'engaîner, se tromper. Suisse rom. *angaina, eingeina* ruse, fraude Bridel et Favrat ; ital. *inganno* ; vx-fr. *engeigner* tromper.

Engrénaige (an-gré-né-j') s. m. engrenage.

Engueulè (an-gheu-lè) v. a. engueuler. Grossier.

Enherbè (é-ner-bè) adj. Se dit des terrains remplis d'herbes.

Enjolè (an-jô-lè) v. a. enjôler.

Enl'vè (an-l'-vè) v. a. enlever.

Enr'gitrè (an-r'ji-trè), enr'gistrè (an-r'jis'-trè), enrégistrè (an-ré-jis'-trè) v. a. enregistrer.

Enr'gitrémot (an-r'ji-tré-mò) s. m. *plur.* coût de l'enregistrement d'un acte.

Enr'gitreur (an-r'ji-treûr) s. m receveur d'enregistrement.

Enrolè (an-rô-lè) v. a. enrôler.

Enroulè (an-rou-lè) v. a. enrouler.

En'sais quand (èn'-sè-kan) loc. adv. notée telle que l'oreille la perçoit dans la conversation. *Jé verrâ én' sais quand* je viendrai un jour, bientôt. Contraction de *jé n'sais quand*, formé d'une façon analogue à *Mèposse*. Voy. ce mot.

Ensaquè (an-sa-kè) v. a. ensacher. Savigny *essaichi* enlever le sac et le laisser retomber pour en tasser le contenu.

Enseine (an-sè-n') s. f. enseigne.

Ensév'li (an-sé-v'li), enseveli (an-sé-vé-li) v. a. ensevelir.

Ensorè (an-sô-rè) v. a. jeter un sort.

Entayé (an-ta-yé) v. a. entailler.

Entassé (an-tâ-sé) v. a. entasser.

Entaye (an-ta-y') s. f. entaille.

Entiché (an-ti-ché) prép. entiché, ée.

Entier s. m. cheval entier (Littré ne le donne que comme adjectif). Savigny *enti*.

Entier adj. Cité pour son fém. *entiére*, et non *entière* comme en français.

Entiér'mot (an-tié-r'-mò) adv. entièrement.

Entortyé (an-tor-ti-yé) v. a. entortiller.

Entrainè (an-trè-nè) v. a. entrainer.

Entrépréneur (an-tré-pré-neûr) s. m. entrepreneur.

Envioux, ouse (an-viou, oûs') adj. envieux, euse.

Env'loppè (an-v'-lo-pè) v. a. envelopper.

Envoulè (an-vou-lè) (s') v. réfl. s'envoler. Savigny *envoulé* part. passé plur.

En woèye (an-ouè-y') loc. adv. hors, dehors, litt. en voie, sur la voie publique. Ventron *è voue* (pron. *vouille*).

En y on ai, n' y on ai. Besançon *y an aivai* Belamy ; Les Fourgs *i gll en ô* il y en eut Tissot.

Epeittè (è-pè-tè) v. a. empâter, attaché ; fig. embarrassé, en peine de faire une chose (au part. passé). Cpr. le fr. fam. *épaté*. Savigny a *rèpettè* recoller, rejoindre, rajuster ; au fig. remettre en bonne intelligence : *les val' rèpettès* les voilà réunis.

Eparpyé (è-par-pi-yé) v. a. éparpiller.

Epaule (è-pô-l') s. f. épaule. Domgermain *apalle* Adam ; La Bresse *khpôle*.

Epaule dé mouton s. f. épaule de mouton (instrument de charpentier).

Epaulè (è-pô-lè) v. a. épauler.

Epaulette (è pó- lèt', ó bref et aigu) s. f. épaulette.

Epèni (è-pé-ni) v. a. sevrer. Landremont *aupéni* qui a l'âge d'être sevré ; Le Tholy *spéni* sevrer ; Savigny *èpeni* sevrer ; se dit des enfants et des jeunes bestiaux ; Val-d'Ajol *epèni* ; La Bresse *hhpèni* Adam ; M. Jouve tire le Gérardmer *speni* privé part. passé du verbe priver (Pottier, 18 rem.) de l'all. *spanen* sevrer : *Et ç'o tolo qu'è son spéni* et c'est là qu'ils sont privés. Le même auteur, *Coup d'œil*, p. 31, dit : « *hpéni* sevrer, de *spaenen* ». Vagney *ehpéni* et *hepéni* Pétin. On lit dans le Bestiaire de Gervaise, édit. P. Meyer, V. 679-680 *cil qui au deable serviront Einz en la fin l'espeniront* ; et à l'index cet auteur traduit « expier ». Landroff et Remilly *penir* Rolland ; St-Amé *péni* ou *spèni* Thiriat ; Du Cange donne « *apanare*. Panem, cibum, porrigere, pascere ; panem enim pro quocumque alimento usurpari palam est ». Nous pensons que c'est là la véritable orig. « mettre au pain, soumettre au régime du pain. » Cpr. pour formation analogue le fr. *allaiter*. Messin ancien *penies*, *panies* amendes Bonnardot.

Epeudu (è-peu-du) adj. éperdu.

Epi (è-pi) s. m. épi.

Epice (è-pis') s. f. épice.

Epicé (è-pi-*sé*) v. a épicer.

Epicia (è-pi-sia) s. m. épicéa commun, *Pinus Abies* L *Sp.* 1421. St-Amé *pinesse* Thiriat ; Vosg. vulg. *pesse* Kirschleg. II, p. 94 et Berher, 374 ; Eloyes, Mortagne *èpicia*.

Epiciér, ére (è-pi-sié, *ér'*) s. épicier, ère.

Epiç'rie (è-pis'-ri) s. f. épicerie.

Epinard (è-pi-nâr) s. m. épinard, *Spinacia oleracea* L.

Epinard sauvaige s. m. Blite Bon Henri *Blitum Bonus Henricus* Rchb. Vosg. vulg. épinard sauvage Kirschleger II, p. 10; Ban de la R. *savaidge pinoche*.

Epine (è-pî-n') s. f. épine.

Epingue (è-p*in*-gh'), **èpinque** (è-p*in*-k') s f. épingle. Le *q* d'*èpinque* représente le *g* français (passage de la douce à la forte), lequel *g* est adventice, d'origine romane, et remonte à une époque antérieure à la nasalisation d'*n* : spi-nu-la = espi-n-le, espin-le, espin-g-le Bonnardot ms. Locution : *On lo pâhh'rol d'aivo ène èpingue* on le percerait avec une épingle, se dit d'une personne, d'un animal efflanqué, maigre, sec. A ce mot se rattache sans doute Vouxey *epînguiere* s. f. machine armée de petits crochets sur lesquels glisse le fil pour aller dans la bobine.

Epiotié (è-piô-ti*é*) v. n. avancer en besogne, gagner du temps, économiser des peines et son travail. Ce n'est que dans Godefroy, d'une richesse inépuisable, que j'ai trouvé son orig. Anc. fr. « esploitier... eplet., aploit. « *Aplet.* c'est avancer dans l'ouvrage. On dit d'un homme qui a beaucoup avancé dans l'ouvrage en peu de temps qu'il *aplete bien* ». Exploiter un chemin ou un voyage, iter accelerare ; les mauvais vignerons cherchent plutôt à *apleter* qu'à bien faire. Bourg., Yonne *épleter*, *èpleuter* aller vite, avancer, fournir, abonder. Champ., Troyes et Morvan *èpletter* aller vite en besogne; Anjou, Maine *èpieter* ; Haut-Maine *èpleter*, *èpieter* v. a. faire vite et bien son ouvrage, au neutre se dit de l'ouvrage qui se prête à être terminé ; *epièlant* adj. qui se dit d'un ouvrage qu'on peut faire vite et bien, et d'une route sur laquelle on

marche facilement. Poitou, Deux-Sèvres, canton de Celles *espletai*, *epletai* (*pl* mouillés) v. n. avancer à son ouvrage, par extension avancer à faire sa fortune. Norm. *epliéter* exécuter vite : « *ado la faux no z'èpliote pus que do une faucille* ». Berry *èpleter* expédier, faire vite, abonder. Bret., Côtes-du-Nord, canton de Matignon *espléter* avancer à l'ouvrage. Forézien *aplechi* approvisionner, fournir Godefroy. Savigny *piôti*.

Epir (è-pîr) v. a. épier, regarder, bayer, attendre : *Qu'ost-ce t'ieux èpîr ? Marché donc !* Anc. h. all. *spehôn* Littré ; Diez, *Gramm.*, I, p. 25, le rapporte à l'ital. *spicare*, qu'il tire également du vx-h.-all. *spehôn*.

Epitaphe (è-pi-taf') s. f. épitaphe.

Epitre (è-pi-tr') s. f. épître.

Ep'lé (è-plè) v. a. épeler.

Epoéce (è-poué-s') s. f. durée, espace de temps plus ou moins long. Nous croyons que ce mot signifie littéralement *espace*. Voy. notre 2e *Essai* 1883, p. 199 (ou 7). M. Pétin donne « *eipouoce* espace, moment ». Le Tholy « *opouesse* espace d'un moment, moment » Adam, p. 273 ; Cornimont *èposse ;* Ventron a « *espouosse* espace de temps » ; La Bresse a un dicton rural : « Pétite sémòce viè grante do-d-ène èpòce » X*** *Prov.* ms. p. 125. Ce même auteur, *Lég. pop.* 1885, p. 7 : *El juete ène bwone èpoce* ils sont maîtres un bon espace de temps. Val-d'Ajol *èpouèsse* fém. de spatium espace de temps.

Epoégné (è-poué-gné) v. a. empoigner.

Epoétié (è-poué-tié) v. a. épointer. Le Tholy *spouète* Adam.

Epolè (è-pò-lè) (s') v. réfl. et v. a. percher, jucher. Comme v. réfl., il s'applique surtout aux enfants. Je pense que la signification et le mot se rattachent à *pô*, *pau* pal, pieu, litt. monter aussi haut qu'un pal, ou sur un pal. (palis de pierre), une perche.

Epolot (è-po-lò) s. m. espolin. *Fâre des èpolots* enrouler le fil ou la laine sur les espolins pour les remettre au tisserand. Nous n'avons pas de verbe spécial. Le dialecte toscan donne *accanellare* avvolger seta od altro sopra del cannello Politi.

Cornimont *khpolia* s. m. bobinoir ; Vagney « *ekhpieule, eipieule sépoule* » (pas dans LITTRÉ), et « *ekhpoliat* » ; Les Fourgs *epeulot* TISSOT, qui cite le vx-fr. *espolet, espolette*, l'all. *spulfaden, spule* ; M. GODEFROY a recueilli *espolet, espoulet* s. m. fuseau de tisserand ; M. SCHELER donne *époulin*, aussi *espolin, espoulin, épolet*, dérivé de *espole, espoule, espoulle*, qui vient du vx-h.-all. *spuolo*, all. mod. *spule* fuseau, bobine. Savigny *polat*, et aussi roseau et chalumeau COLLOT ms.

EPONGE (è-pon-j') s. f. éponge.

EPOS, OSSE (è-pò, os') adj. épais, épaisse. St-Amé *lai spahh* bois épais.

EPOSSÉ (è-pò-sé) v. réfl. penser, s'imaginer, songer. De là l'express. *mèposse* pour *j'm'èposse*, qui signifie litt. je m'imagine, je pense, je crois. Répond au vx-fr. *apenser*.

EPOSSOU (è-pò-sou) s. f. épaisseur.

EPOTÈ (è-pò-tè) v. a. percer d'une pointe. Ne s'emploie guère qu'au participe passé ou comme verbe réfléchi *j'm'â èpòtè*.

EPOUH'NÈ (è-pouh'-nè), EMPOUH'NÈ (an-pouh'-nè) v. a. empoisonner.

EPOVOTE (è-po-vo-t') s. f. épouvante.

EPOVOTÈ (è-pò-vò-tè) v. a. épouvanter.

EPOVOTEUYE (è-po-vò-teu-y') s. m. épouvantail.

EPREUVÈ (è-preu-vè) v. a. éprouver, essayer.

EP'RON (è-pron) s. m. éperon.

EPROTÈ (è prò-tè) v. a. emprunter. Au part. passé, il a aussi le sens de gêné : *T'ost moult èprotè ; el aivait ·òr l'âr bièn èprotè*.

EPROTOU (è-prò-tou) s. m. emprunteur.

EPROUVETTE (è-prou-vè-t') s. f. éprouvette.

EPUHÉ (è-pu-hé) v. a. épuiser ; v. réfl. s'épuiser.

EQUARRI (è-kâ-ri) v. a. équarrir.

EQUARRISSAIGE (è-kâ-ri-sè-j') s. m. équarrissage.

EQUARRE (è-kâr') s. f. équerre.

EQUILIBRE (è-ki-li-br') s. m. et *fém*. équilibre.

ERAIÇ'NÈ (è-rè-s'-nè) v. réfl. s'enraciner, prendre racine.

ERAIGÉ, AYE (è-rè-jé, â-y) adj. enragé, ée. Roman alsac. *enraidjies* (au plur.) *Rev. d'Als.* 1884, p. 215.

EREINTE. Usité dans la loc. *ai tote èreinte* de toutes ses forces, litt. sans doute *à tout éreinter,* à moins que *èreinte* ne soit considéré comme substantif. Vaud *a tot' éreinte* BRIDEL.

EREINTÈ (è-rein-tè) v. a. éreinter.

EREUYÉ (è-reu-yé) part. passé, rouillé, ée.

ERHIMÈ (è-ri-mè) v. réfl. s'enrhumer. Anc fr. *enrimer ;* part. passé *erhimè, âye.*

1. EROTÉ (è-rò-tè) v. n. embourbé. Autre composé *dèrótè.* Voy. ce mot pour l'origine.

2. EROTÈ (è-rô-tè) v. a. entortiller, envelopper. Anc. franç. *enrooter, enroorter, anrouorter, enroter* v. a. lier, attacher, entortiller... Morvan et Bourg. Saulieu *enrouter* envelopper ; Champ. *enroter* GODEFROY.

EROYÈ (è-ro-yé) v. a. enrayer, faire la première raye de charrue (litt. mettre la charrue en raye). Employé aussi dans un sens plus large et au fig. commencer une besogne, un ouvrage quelconque. Cette signification se retrouve dans l'anc. fr.: Orguel veut achever quonqu'il pense et enroie [commence] J. DE MEUNG *Test.* cité dans LITTRÉ. Allain *oroyi.* DU CANGE : « *arraiare* instruere [disponere] armare, Gallis veteribus *arrayer,* modernis arranger, mettre en ordre, équiper ». GODEFROY : « *areer, -oier, -oüer, -oyer, -eier, -eyei, -aier, -ayer, -ier, -oer, -aer, arr-, air-, aerer, anrer* v. a. tracer en parlant d'une raie, la tracer en ligne droite. SCHELER : « *enrayer,* patois *enroyer* tracer le premier sillon dans un champ qu'on veut labourer, de *roie* raie ». Savigny *èraï* tracer le premier sillon, commencer un ouvrage, débuter dans une entreprise : *l'ont mau èraï* COLLOT ms.

Es *é* devant la consonne, l'*h* aspirée et l'*hh ; éz* devant les voyelles, *éz'* hômmes (é-zô-m'), article au rég. ind. pluriel « aux ». Forme contractée de *els* = en les (cfr. bachelier *és*-lettres), comme le franç. *aux, aus, as* pour *à les,* contracté en *als, aus.* Voy. *On* art. et notre *Gramm.* p. 353 (9).

Esbrouffè (ès'-brou-fè) v. a. esbroufer.

Escabinè (ès'-kâ-bi-nè) v. a. abîmer, éreinter.

Escaladè (ès'-ka-lâ-dè) v. a. escalader.

Escolier (ès'-kò-lié) s. m. escalier.

Escamotè (ès'-ka-mo-tè) v. n. escamoter.

Escamotou (ès'-ka-mò-tou) s. m. escamoteur.

Escoffié (ès'-kò-fie) v. a. fam. escoffier, tuer.

Escomptè (ès'-kon-tè) v. a. escompter.

Escorgot (ès'-kor-gò) s. m. escargot. La Baffe *astargot;* Trampot *ascargot;* Sanchey *escorgôt;* Provenchères *eskergole* Adam ; Savigny *escairgôt.*

Escortè (ès'-kor-tè) v. a. escorter.

Escoure (ès-koû-r') v. a. secouer, repousser, expulser. Godefroy donne: anc. fr. *escoudre..., escourre, escoure, escorre;* Norm. *escourre, escoutre* secouer, et par métaphore repousser ; Guernesey *ecourre* secouer le blé, les tapis, agiter; Doubs, Jura, Haute-Saône *ecoure, ekeure* battre le blé ; Bugey *écouaré* battre le blé ; Bresse *escoure* ; Lyonn. et Forés. *escoure* battre, secouer, frapper ; Cambrésien *écoure* secouer, *écoure* leurs puces ; Champagne *escoure;* Bas-Valais, Vionnaz *èkeure* battre le blé Godefroy ; Bourg. *escout* au part. passé Mignard. La Bresse (Vosges) *khcoure.*

Escousse (ès'-kou-s') s. f. secousse, branlée.

Escrimè (ès'-kri-mè) (s') v. réfl. fam. faire tous ses efforts.

Escroquè (ès'-kro-kè) v. a. escroquer.

Escroquou, ouse (ès'-kro-kou, oû-s') s. m. et fém. escroqueur, euse.

Escusè (ès'-ku-zè) v. a. excuser. Comtois *ascusai* excuser Dartois.

Espagnol, ole (ès'-pa-gnôl', ôl', *ô* résonn.) espagnol, ole.

Espédié (ès'-pé-die) v. a. expédier.

Espédition (ès'-pé-di-sion) s. f. expédition. Presque exclusivement employé, comme le précédent, par les commerçants.

Espert (ès'-per), **euspert** (eus-'per) s. m. expert, arbitre. Arpenteur.

Espoér (ès'-pouér) s. m. espoir.

Esposè (ès'pô-zè) v. a. exposer.

Esposition (ès'-pô-zi-sion) s. f. exposition.

Essogné (è-sò-gné) v. a. indiquer, faire connaître, jamais dans le sens fr. enseigner (on dit *r'coudè*, voy. ce mot). *Essogné in nid ai so caimairâde* indiquer un nid [d'oiseaux] à son camarade. Litt. tient au franç. enseigner, dont il n'a pas, tant s'en faut, toutes les acceptions.

Essone (è-sô-n') adv. ensemble. Vouxey *on voit toujous ossone çaules que se r'sonont* on voit toujours ensemble ceux qui se ressemblent.

Essorè (è-sô-rè) v. a. ensorceler, jeter un *sort*.

Esprit-d'-vin m. esprit-de-vin, alcool.

Esquerlette (ès'-ker-let') s. *fém.* squelette.

Esquintè (ès'-kin-tè) v. a. esquinter, harasser, fatiguer ; fig. démolir, briser, user.

Essoffié, aye (è-so-fié, â-y') part. passé essoufflé.

Estatue (ès'-ta-tu) s. f. statue.

Estimabe (ès'-ti-mâ-b') adj. estimable.

Estimè (ès'-ti-mè) v. a. estimer, apprécier, fixer un prix.

Estomaic (ès'-tò-mè) s. *fém.* estomac.

Estorquè (ès'-tor-kè) v. a. extorquer.

Estravagance (ès'-tra-va-gans') s. f. extravagance.

Estravagant, ante (ès'-tra-va-gan, ant') adj. des deux genres, extravagant, ante.

Estrémitè (ès'-tré-mi-tè) s. f. extrémité.

Estrogon (ès'-tro-gon) s. m. estragon, *Artemisia dracunculus* L. Moyenmoutier *estrégon* ; Mortagne, Tranqueville *estrogon*.

Estrogon sauvaige s. m. Achillée sternutatoire *Achillea Ptarmica* L. *Sp.* 1266. Vosg. vulg. *herbe à éternuer* Mougeot, p. 185, Berher, p. 201 ; *estragon sauvage* Kirschleger I, p. 499.

Estropié (ès'-trò-pié) v. a. estropier ; fig. fam. *estropiè d'cervèle* pauvre d'intelligence.

Et s' affirmation énergique, répétition : *coéhhes-tu et s'tè*

coéhhes; prods to bollot et s't'on vâ tais-toi, tais-toi, te dis-je; prends ton sac et va-t'en; *tiés-tu, et s'lo lâyes* contiens-toi et laisse-le [ton adversaire]; M. Jouve, *Coup d'œil*, p. 99, en indique l'origine. M. Loiseau, *Hist. de la langue française*, en cite de nombreux exemples p. 67 et 120; Diez, *Gramm.* III, y consacre plusieurs pages. Il nous suffira de renvoyer à ces excellents auteurs. Cette composition se retrouve dans un grand nombre de patois; la parabole de l'enfant prodigue, si souvent traduite, en fournit de nombreux exemples.

Et... tu, avec le rappel du verbe à la seconde personne du futur, est une formule de répétition qui renforce l'idée; on dira par exemple: *j'â saikiè et r'saik'rais-tu,* litt. j'ai sarclé et *resarcleras-tu.*

Etabli (è-tâ-bli) v. a. établir. On dit aussi *ètâblir.*

Etablissemot (è-tâ-blis'-mò) s. m. établissement.

Etaiche (è-tè-ch') s. *fém.* étage. Landremont *ètèche* grande ferme, poutre Adam; Savigny *ètaiche* poutre percée verticalement.

Etain (è-tain) s. *fém.* étain.

Etainché (è-tain-ché) v. a. étancher. Dérivé *tainche.* Cornimont *hhteintché.* M. Beauquier dit v° *Etainche*: « Le lat. extinguere, extinguer, estincher, estancher, nous semble la filière de ce mot qui a fait *éteindre* et *étancher* ». Littré dit l'étym. de ce mot difficile. Voir ci-dessous l'adj. *Tainche.*

Etami (è-ta-mi) s. *fém.* tamis. Anc. fr. *estamine* s. f. tamis; morv. *étamine* tamis de soie pour tamiser la fleur de farine Godefroy.

Etanç'nè (è-tan-s'-nè) v. a. étançonner.

Etançon (è-tan-çon) s. m. étançon.

Etang (è-tan) s. *fém.* étang. Prov. *estanc, stanc* Littré.

Etape (è-ta-p') s. f. étape.

Etat (è-ta) s. m. état.

1. Etau (è-tô) s. m. étal. En 1545 *les estaulx* au plur. *Doc. Vosg.* VII, p. 46; Scheler cite le fr. *étau* boutique de boucher, etc., forme variée de *étal.*

2. Etau (é-tò, *é* bref et fermé) s. m. étau (du menuisier, du maréchal ferrant, etc.)

Ete (é-t') v. n. être, exister. *Ost-é co ?* existe-t-il encore ? Nous en avons donné la conjugaison dans notre *Grammaire*, 1881, p. 380 (36) et suiv. Suisse rom. *ître* être, *éto*, *ìta* été, *su* suis, *iro* étais, *sari* serai Bridel ; XIIIe s. futur *iert* sera *La Rose* 4578 Littré vo Abandonner ; Pagney-derr.-Barine *fuchée* fut A. Guillaume ; Hadol, parfait *jé feuhheus*, etc.

Etéle (è-té-l') s. f. éclat de bois, copeau. Jura *etale* s. f. pl. copeaux Bridel ; Vaud *etalla, etella* bûche, tison id.; *ételle* Jouve, *Coup d'œil*, p. 16 ; St-Amé *hhtelle* Adam ; Doubs *ételles* Beauquier, qui le tire de *hastella, hastula* petit bâton, qui a fait *haste* et *attelle* en chirurgie, et cite le *astalia*, *astella*, vx-fr. *astèle, estelle, esteile, esteilles, astilles*, le norm. *attelle*. M. Beauquier cite aussi *li lances volent en astèles* rom. du Ren. « Ils ne permettent aucun établissement de chantier, de sabotiers, aucun tas de copeaux, dit communément *ételles* ». Ordonn. des forêts, avril 1776. Le lat. vulg. cité par Diez, *Gramm.* I, p. 6 : « *astula* pour *assula* (dans les mss.), de là prov. *ascla* éclat de bois pour *astla*, comme le bas-lat. *sicla* pour *silla* », s'y rattache, je crois. M. Godefroy vo *Astele* donne : « *astele, -elle, -ielle, -eille, at-, att-, ast-* s. f. éclat, morceau de bois, en général éclat. La langue moderne a gardé ce mot sous la forme *attelle* avec plusieurs significations spéciales. Haut-Maine *atelle* broche, grande aiguille ; Bretagne *atelle* de bois, éclat de bois ; norm. *hatel* bois coupé et fendu ; *atelle* bâton ; wallon *estale* copeau ; Namur *astale*. Dans plusieurs provinces du Nord, on dit des *etèles* pour des fragments de bois ; Morv. *atèle ;* Fr.-Comté *aitelle ;* Doubs, Hte-Saône, Jura *ételle, âtelle* copeaux de bois ; Bourg *ètelles, éteules ;* Suisse rom. Neufchâtel *ételles* s. f. pl. copeaux produits par l'équarrissement d'une pièce de bois. Dans la Beauce et le Perche *estelle* désigne le poteau d'une porte, le jambage. Nom propre *Lastelle* Godefroy. Doubs, Hte-Saône, Jura *etelle, âtello* Dartois, qui cite le langued. *estêlo* ; catal. *astella* ; esp. *astilla;*

30

portug. *astilha*; St-Amé *hhtelles* copeaux, *hhtellures* déchiquetures THIRIAT; DU CANGE a « *astula* segmentum... *astella* etiamnum dicuntur *astelles*, occitanis *estelles*... ». Savigny, dicton: *on n'chairpette me sans ètèles* on ne charpente pas sans [faire des] éclats de bois COLLOT ms.

ETERRÈ (è-tè-rè) v. a. enterrer.

ENTÉNOÈ (an-té-nouè) s. m. entonnoir.

ENTÉTÈ, AYE (an-té-tè, â-y') adj. entêté, ée.

ETEUYON (è-teu-yon) s. m. partie du chanvre restant en terre après la récolte du blé, de l'avoine. Voy. *Etoûye*.

ETIAIHHÉ (è-tiai-hhe) v. a. éclaircir. Origine *tiaihh*. Voyez ce mot.

ETIÉNÈ, AYE (è-tié-nè, â-y') adj. se dit surtout de l'état pathologique dû à de fortes douleurs, notamment à la tête, suite de maux de dents : *J'â lai tête tortot ètiénâye*. Il ne serait pas impossible qu'il se rattachât à *tiénerre* tonnerre par l'anc. fr. *ètouně* dans le même sens: la tête résonne ; notre *ètounè* ci-dessous est un autre mot.

ETIEULE (è-tieû-l') s. f. 1° écuelle ; 2° écuellée.

ETIEULOTTE (è-tieû-lòt') s. f. petite écuelle. Proverbe : *N'y ai poét d'si p'tite ètieûlotte qué n'âye so cueuhhlot* il n'y a point de petite écuelle qui n'ait son petit couvercle: se marie qui veut, on trouve toujours.

ETIOS (è-tiô, ô résonn.) s. m. enclos (de porcs).

ETIORE (è-tiô-r') v. a. enclore, enfermer. Le Val-d-Ajol a le subst. *ètiohon* cloisôn.

ETIQU'TÈ (è-tik'-tè) v. a. étiqueter.

ETIQUETTE (è-ti-kèt') s. f. étiquette.

ETOC (è-toc) s. *Ai bianc ètoc* couper sans laisser de baliveaux ; Hadol, Dounoux *bianche ètoc*.

ETOFFE (è-tof') s. f. rare, étoffe. Voy. *Mette*.

ETOLE (è-tô-l') s. f. étoile. St-Amé *stêle* ; Le Tholy *stâle* THIRIAT ; Vagney *hhtêle* ADAM ; Ventron *enhtale;* Vexaincourt *hhetôle* ; Dommartin-l.-R. *aitelle* RICHARD.

ETOLE D'EAUVE (litt. étoile d'eau) s. f. callitrique printa-

nière *Callitriche verna* Kutzing. Vosg. vulg. *étoile d'eau*. Raon-a.-B. *ètéle d'eaufe*.

Etolè (è-tò-lè) v. a. étaler.

Etolon (è-tò-lon) s. m. étalon.

Etonnè (è-to-nè) v. a. étonner, peu commun.

Etope (è-to-p') s. f. étoupe. Val-d'Ajol *etoppa* étouffer, boucher (comme à l'étouppe) vx-fr. estoupper; La Bresse *khtope* X***, *Lég. pop.* 1885, p. 12.

Etot (è-tò) s. m. abri, couvert. *S'sauvè ai l'ètot.* Savigny *autat*, même signification. La Bresse *eutau* logis: *Tirié jukhqu'ai l'eutau* tirer [pousser] jusqu'au logis X*** *Lég. pop.* 1885. p. 25; Littré v° *Toit* étym. donne bourg. *étoi*. C'est la seule forme analogue aux nôtres donnée par cet auteur. Eutau n'a aucun rapport étym. avec *Toit* X*** ms. Ce serait plutôt hôtel, sens de maison, logis. Metz *hostei, ostei* Bonnardot ms.

Etounè (è-toû-nè) v. a. étourdir, assourdir par une conversation trop bruyante. Gloss. mess. *entûner*; Landremont de même; Nancy *s'enteugner*; Allain *otougné* Adam; vx-fr. « *estonner, -onner, -ouner, -uner* v. a. ébranler, étourdir; Messin *atuner* assourdir, ennuyer par du bruit, des paroles; Woippy *atuné* qui a perdu la tête (pour avoir bu) Godefroy. Savigny *entoûnè* part. passé, qui a la tête lourde, qui voit tout tourner autour de lui.

Etounié (è-toû-nié) v. a. autre forme du précédent, croyons-nous.

Etouye (è-toû-y') s. f. champ de grain moissonné. M. Jouve, *Coup d'œil*, p. 10, y croit voir le lat. *stipula* ou l'all. *stoppel*, qui aurait donné *htaules* chaumes, éteules; Bourg. *estolles* s. f. rare, *ètoulés* chaume resté attaché au sol après la moisson, du vx-fr. *estoubles* et du patois *étroubles*. Se dit aussi du champ où le chaume est resté. Le ban des estolles de froment... ne sera loisible à personne y champoyer son bestial, Faverney 1571 Dév. Du Cange: « *Restuchia* stipula remanens in agris peractâ messe, Gallis plerisque *esteule*. frequentius *chaume* aliis *Restouble*, Provincialibus *estouble*... » Val-d'Ajol « *etouole* f.

éteule, troncs de blé hérissant le sol après la moisson... » LAMBERT ; Vouxey *eteuilles* s. f. chaume des céréales ; Ramerupt *étoulière*, *étouyère* fém. THÉVENOT, *étoule* f. éteule, tronc de blé id. ; Bourg. *étaules*, *éteules*, *étoules*, *esteulles* ; châtillonnais *étroubles* MIGNARD ; Les Fourgs *ètèblot* s. f. chaume TISSOT, qui le tire du lat. *stipula* et cite le vx-fr. *estouble* éteule, chaume, et d'après HONNORAT le prov. *estobla* ; vx-fr. *esteule*, *estouble*, *éteule* BEAUQUIER les tire aussi du lat. *stipula* et cite le prov. *estobla* ; les *Doc. Vosg.* m'ont fourni *étroubles* plur. VIII, p. 306 ; M. SCHELER a « *eteule*, *esteule*, *estuble* chaume, du lat. *stipula*. Cpr. vx-fr. *neule*, du latin *nebula*. Les formes fr. *étouble*, prov. *estable*, ital. *stoppia* accusent une origine ou du moins une influence germanique, et reproduisent le v.-h.-all. *stupfila*, all. mod. *stoppel*, ang. *stubble* m. s. » On peut aussi consulter LITTRÉ v° *Éteule*. La Suisse rom. fournit *èteula*, *esteula* partie du tuyau de blé qui reste sur le champ après la moisson BRIDEL. Cet auteur donne aussi *étrouble* s. f. pl. chaume, éteules, glanures. Franç. pop. de notre région *étrouble* ; Fillières *tauille* chaume CLESSE ; Dompaire *étrouble* ADAM ; anc. fr. « *esteule*, *estoulle*, *estouble*, *estroble*, *estrouble* s. f. paille, chaume ; H.-Norm. vallée d'Yères *éteule* ; Rouchi *esteulle* paille, *éteule* partie de chaume qui reste en terre lorsque le grain est fauché. « Il est placé sur l'*éteule* tassart » c'est-à-dire sur l'équilibre, de sorte que la moindre chose peut le faire tomber ; anciennement *estrouble*, HÉCART. Champ. *steulle* chaume ; Morvan *étoule* ; Bourg., Yonne *étoule*, *èteuble*, *estouble* ; Fr.-Comté *estroubles* ; Bas-Valais, Vionnaz *estròble* pieds des tiges de blé qui restent sur le champ quand on a moissonné. Dans le département du Jura, on donne le nom d'*éteule* aux chaumes et à toutes les terres dépouillées de leur récolte de l'année : « c'est sur les *èteules* qu'on sème les raves » lit-on dans le *Dictionn. d'agric.* 1809 » GODEFROY. Ps. de Metz *estoulle* (stipulam) LXXXII, 12 BONNARDOT. Savigny *ètôye* partie de la tige qui reste attachée au sol après le faucillage ; et saison ou terroir où s'est faite la moisson : *allè au champ das las ètôyes* mener paître des bestiaux dans les étroubles COLLOT ms.

Et peus (è-peu) loc. conj. et puis, ensuite. Les Fourgs *et pu* Tissot; Suisse rom. *epu*, *epouai* Bridel ; Ps. de Metz, litanies des Saints 210, *et pues* Bonnardot.

Etrain (è-train) s. f. paille. St-Amé *hhtrain*, *strain* Adam ; Gerbépal *strè* id.; Courbesseaux *train* ; Châtel *tré* Adam, qui le tire, p. 47, du lat. *stramen* ; Bourg. *estran* rare, paille dont on fait la litière des animaux ; Champagne *escran* Déy. En 1458 *estrain de soille* paille de seigle à Epinal *Doc. Vosg.* I, p. 27; anc. fr. « *estrain*, *-ein*, *astrain*, *stren* s. m. paille, litière ; Guernesey *etrain* paille ; Norm. *étrain* ; Bessin *étrin* ; Picard., Vermand. *étroin* ; Cambrés. *étruin* ; wallon et rouchi *strain*, *estrain*, *étroin* ; Maubeuge *strâgue* ; Belg. *estrein*, *strein* ; Lorr. *étrein*, *strein*, *trin*, *trein* ; mess. *estrain*, *estraie* ; Champ., Courtisole *ytran* ; Bourg. *étroin*, *étrain* paille, et en particulier grosse paille de blé ; morv. *étrain* ; Fr.-Comté *étran*, *étrain* ; nom propre « Estran » Godefroy ; Fillières *tré* Clesse ; en 1295 *estrain*, *Doc. Vosg.* I, p. 87 ; Doubs et Jura *étran*, *étrain* m. paille, litière Dartois, qui les tire de *stramen* litière (de *sterno* étendre); Les Fourgs *rètrânnai* faire de la litière Tissot, qui cite le vx-fr. *etrein*, qu'il tire du grec *strôma* chose répandue. Le même auteur donne *rètrennau* fém. litière, et cite d'après Honnorat le lorr. *train* paille ; Besançon *aitrein* Belamy ; Le Tholy *strein*, *stré* Thiriat ; messin cfr. *Chan Heurlin* II : en trefchant dan dou *train* trébuchant dans de la paille.

Etrainge (è-train-j', ou ch') adj. étrange, gêné, honteux devant le monde. Se dit surtout de l'enfant. Le *Psaut. de Metz* xviii, 13 *estrainge* Bonnardot.

Etraingé, ére (è-train-jé, ér') adj. étranger, ère.

Etranguié (è-tran-ghié) v. a. étrangler. Landremont *trangner* Adam.

Etréye (è-tré') s. f. étrille. Saviguy *ètreui*.

Etreyé (è-tré-yé) v. a. étriller.

Etron (è-tron) s. m. étron. Composé : *feulène-ètron* fouille-merde, insecte. Savigny *feugne-ètron*, de *feugni* fouiller.

Etrot, ote (è-trò, òt') adj. étroit, oite. La Bresse *khtra*, et *khtraite* au fém., et *ekhtraite* par euphonie X*** *Lég. pop.* 1885, p. 20. Dommartin-les-R. *tras* Richard.

Etude (è-tû-d') s. f. rare, étude.

Etudié (è-tu-dié) v. a. étudier.

Etvi (èt'-vi) s. m. étui. Les Allemands aussi ont cette prononciation.

Eudon (eu-don) s. m. ouvrage organisé, besogne commencée, tâche. Vouxey *udion* s. portion à abattre par un bûcheron dans une coupe; Val-d'Ajol *oudjon*, pour *ourdon* largeur de terrain que des cultivateurs, moissonneurs, bêcheurs, etc., entreprennent d'un coup dans un champ qu'ils divisent en plusieurs larges (*oudjons*) Lambert. Doubs, H.-Saône, Jura *ourdon*, *oudon*, *oudion* rangs de pieds de vigne, bande de travailleurs marchant de front pour la vendange, la moisson Dartois, qui les tire d'*ordo* ligne, rang; Ramerupt *ordon* m. tâche limitée, marquée, ordonnée, où l'on en est de son travail Thévenot; Les Fourgs *oudon* longueur du sillon qu'une personne peut mettre en morceaux Tissot, qui cite d'après Jaubert le berr. *ordon;* Doubs *ordon* ou *ourdon* tâche commencée et partie de champ à labourer, un rang de pieds de vigne, une bande de terre Beauquier; Yonne, Bourg. *ordon*, *ourdon* s. m. ce qu'une personne peut piocher devant elle en une fois, andain de fauchaison, portion de tâche, rayon, sillon occupé par chaque moissonneur d'un bout à l'autre du champ. A Collar, on entend par *ordon* l'étendue de vigne qu'un vigneron peut piocher dans sa journée, du lat. *ordo* ligne, rangée, sillon Joissier; Allain *ordon* portion d'une coupe affouagère qui est attribué à un bûcheron pour la façonner Adam, 273; Gerbépal cadastre B « Lourdon », patois *leudon*; Moussey « Ordon des abreuvoirs », où les marcaires allaient abreuver le bétail.

Euhhe (eu-hh'), ohhe (o-hh') ce dernier plus rare s. f. porte. *N'fâre qu'ène euhhe,* litt. ne faire qu'une porte, entrer ou sortir tous ensemble. *Nollè dans l'euhhe* aller satisfaire un besoin naturel. Devinette: *Qu'ost-ce qué vâ et qué viét et qué*

n'paite j'mas fieu d'sai piaice? L'euhhe. Fillières *leuche* Clesse, Suisse rom. *utsche, hutze* Bridel; Lorr. Gondreville XIVe s. *usse* Bonnardot *Li Grief* in *Romania* 1872, p. 345, IV, 619; Lorr. St-Epvre faubg. de Toul, *uxe* id., p. 346, V, 13; roman alsac. *eu* s. f. maison, foyer domestique, *d'vain l'eu* devant la porte, devant la maison *Rev. d'Als.* 1884, p. 215. L'auteur anonyme de l'art. cite le lat. *ostium.* Cornimont *euhha* s. m. portière de fourneau, et *euhhèdje* s. m. passage entre deux prés ou deux essarts; Val-d'Ajol *ohhe*; Metz, après 1280 « et puet les *uxes* des hosteis despendre » Bonnardot *Doc. dr. cout.* p. 20, *ux* aussi dans les chartes des XIIIe et XIVe siècles Bonnardot ms. Savigny *couchi dant l'euhhe* coucher à la belle étoile Collot ms.

Euhh'gnèye (eu-hh'-gnè-y') Uxegney, commune. 2 avril 1562 *Euxegney*, *Doc. Vosg.* IV, p. 201; 8 sept. 1498 *Euxegney* id. VII, p. 140; en 1335 *Encegney* Lep. et Chart. II, p. 515, col. 1; 1295 *Uxigneig* cart. R, Arch. Chevreux ms.; 1474 *Uxegney* id.; 1480 *Uxegny* id.; XIVe s. *Uxegney* id.; 1576 *Uxegney* id.

Euhhi (eu-hhi) v. n. sortir, rare, bien que le subst. *euhhe* soit très commun. Anc. fr. *eissir, exsir, exir, hexir, ussir, uxir, ixir* Godefroy; La Bresse *eukhi*, *Lég. pop.* 1885, p. 24; Metz, 1313 a le subst. *yxuwes* issue, sortie Bonnardot *Doc. dr. cout.* p. 36 et note 2.

Eursénè (eur-sé-nè) v. a. ourler. Le Tholy *ersenè* Adam; Gloss. mess. *ohhner*, du subst. *eurson* 2 voy. ce mot.

1. Eurson (eur-son) s. m. hérisson. Suisse rom. *ireçon* Bridel, qui le tire du lat. *erinaceus*; M. Rolland, *Faune pop.* cite le messin *jane d'eurson*, et se demande s'il signifie proprement « enfant de hérisson ». M. Darmesteter *Romania* X, 1880, p. 293, le rapproche de l'angl. *urchin* gamin, polisson, au M.-A. diablotin. Landremont *orson* Adam; wallon *ureson*; Ventron *urson.*

2. Eurson (eur-son) s. m. surget Cornimont *orçon* ourlet, croûte de pain; Ventron *orçon.* Ces mots peuvent tenir au fr. *orle* ourlet, dont ils seraient des dérivés ou diminutifs. Le Tholy *orson* Adam.

Eusprès (eus'-prè) s. m. exprès. Comtois *aspree* Dartois.

Eusprès (ai l') loc. adv., litt. à l'exprès, exprès.

Euté (eu-té) s. m. outil.

Euvio (eu-viô) s. m. *environ*, grosse tarrière de charron, charpentier, sabotier, etc , se tournant avec les deux mains au moyen d'un manche transversal. Rasey *eviau* vrille Adam; Vouxey *ouviò* s. m.; Val-d'Ajol *oviron*; Savigny *avió*.

... **euye**, suffixe, lat. *orium*; *keuye* cuir *corium; fosseuye* fossoir fossorium; *raiseuye* rasoir etc., etc.

Evadè (è-vâ-dè) (s') v. réfl. s'évader.

Evahhé (è-vâ-hhé) v. a. arracher violemment, par lambeau, séparer vigoureusement, mettre en pièces et en morceaux. Hadol *èviahhé*. C'est simplement *enverser* tourner à l'envers X*** ms.

Evaltonè (è-val-to-nè) adj. étourdi, évaporé.

Evangile, cité pour son genre *fém.*, qui est celui de l'anc. fr. *jurer par* ou *sus saintes* évangiles.

Eve (èv', ou éf'). N'est guère usité seul; presque toujours usité avec Jean: *Jean-Eve* Jean-Evre; mais *Evon*, qui est le cas régime de *Eve*, cf. Pierre et Pierron, Ives, Ivon, nonne, nonnain, s'emploie seul. Lorr. Saint-Epvre, faubourg de Toul *Eivre* Bonnardot, *Romania* p. 345, V; en 1579, une chanoinesse de Remiremont s'appelle « Epvre de Mandres » *Doc. Vosg.* I, p. 100. Dans notre localité, il est exclusivement réservé aux hommes. Voy. *Saint-Eve*.

Evia (è-viâ), **èva** (è-vâ) s. m. envers, revers. Ventron *èviâ* s. m. versant d'une montagne qui regarde le nord, revers d'un habit. Les « Envers » lieux dits, noms de section, de hameaux, sont très fréquents, notamment dans la montagne: Vagney, St-Nabord, Lusse « l'Envers de Bâmont » (Saulxures); *Envers* de Cleurie, — de la Poirie, — des Amias, — des Fées, — des Graviers (St-Amé, Gérardmer, Saulxures). Savigny *ervâ* envers d'un habit.

Evitè (é-vi-tè) v. a. éviter.

Evon. Voy. *Eve*.

Evotè (è-vo-tè) v. a. éventer.

Evotrè (è-vò-tré) v. a. éventrer.

Evoulaye (è-vou-lâ-y') s. f. volée.

Ewa (è-ouâ) s. m. prudence, soin, prévision. *N'y ai poét d'èwâ ai lu* il n'a point de prudence, de perspicacité. Ce mot, nous dit notre obligeant patoisant, doit signifier foncièrement *éveil* : La Bresse a *èwaille,* ou *èwae*. Cpr. *auwa* ci-dessus, dont il serait peut-être un doublet. Mais M. Bonnardot (ms), pense qu'il correspond au franç. *égard* au sens primitif d'action de « égarder », regarder, examiner.

Ewoéyé (è-oué-yé) v. a. envoyer. Conjug. à la *Gramm.* 1884, p. 397 (ou 53). Remarq. le futur.

Ewihhe (è-oui-hh') s. f. vis. Fam. *do vin qu'vâ po èwihhe* vin cacheté (qui se débouche au tire-bouchon).

Eworhhé (è-ouòr-hhé) adj. rare, plus commun à Hadol, évaporé, affairé, la tête en l'air ; à peu près syn. d'*èhoyé*.

Exaltè, aye (è-xal-tè, â-y') adj. exalté.

Examinè (è-xa-mi-nè) v. a. examiner.

Exceptè è-ksèp'-tè), euxceptè (eu-ksèp'-tè) excepté.

Excitè (è-ksi-tè) v. a. exciter.

Excusè (es'-ku-zè) v. a. excuser.

Exécutè (eg'-zé-ku-tè) v. a. exécuter (à mort)

Exemple, cité pour son *fém.* Peu commun.

Exercice, idem.

Existè (è-gzi-stè) v. a. exister.

Exposè (es'-pô-zè) v. a. exposer.

Exterminè (es'-ter-mi-nè) v. a. exterminer. Rare.

Ez'main (èz'-main), voy. *Aizemain*. En 1401 *Aizemain, Doc. Vosg.* I, p. 197 ; id. *Usminga* Lepage et Charton II, p. 517, col. 1 ; 1724, 1725 *Vsemin* Carte générale des duchés, d'après Brugnon ; 1704 *Vzemain* carte de Jaillot.

F

Fabricien s. m. marguillier. Du Cange donne *fabricerius*, de 1530. Employé aussi dans le franç. pop. local, ainsi que « chatollier ». J'ai lu dans ma jeunesse sur un *Psautier* : « Ce livre appartient à moi, Joseph M..., fabricien à Uriménil ».

Fabriquè (fa-bri-kè) v. a. fabriquer.

Facilitè (fa-ci-li-tè) s. f. facilité.

Facil'mot (fa-sîl'-mò) adv. facilement.

Facultè (fa-kul-tè) s. f. faculté.

Faidé (fè-dé') s. m. fardeau. Val-d'Ajol *fedjé* ; Savigny *faidié*.

Fafoès (fa-fouè) prénom d'homme, François.

Fafoése (fa-foué-s') prénom de femme, Françoise.

Faihhine (fè-hhî-n') s. f. menu bois. Suisse rom. *faxi* fardeau, faix Bridel, qui le tire du lat. *faxis* ; franç. *fascine* Littré ; St-Amé *faihhe* cercle de formes de fromages Thiriat ; Cornimont *faihhin* fagot de menu bois. Doit tenir au *fascia ligni* de Du Cange (qui donne aussi *fascium feni* botte de foin). Rom. als. *feuchin* fagot *Rev. d'Als.* 1884, p. 217.

Faihh'nottes (fè-hh'-nòt') s. f. plur. fêtes des Brandons, des *dônes*. Voy. ce mot. Gloss. mess. *faihhenatte* fagotin ; Mailly *fehhattes* sarments. Doit être un diminutif de *faihhine*, *faihhinotte*, et par contraction *faihh'notte*.

Faihhotte (fè-hhò-t') s. f. maillot d'enfant. Latin *fascia* bande ; anc. fr. *faixe* G. Paris, *Romania* X. p. 609. Même famille que le franç. *faisceau* faix ; Le Tholy *fehhotte* Adam, *faihhatte* Thiriat ; Ventron et Cornimont *fouahhate*. Du Cange donne un *fasciola* diminutif de *fascia*. Anc. fr. « *faisse*..., *fesche*..., *fasce*... s. f. bande, lien ; Aunis *faisces* branchages de 6 à 7 mètres de longueur qni sont employés pour entrelacer les pieux de bouchots ; Bas-Valais *fax* charge de foin qu'un homme peut porter ; anc. fr. *faisselon*, *fasselon* s. m. botte, et *faisselot* s. m. diminutif de faisceau, *faisselte*, *faisete*, *fascelte*, *faxatte* s. f. dim. de *faisse* bande de maillot » ; Gode-

FROY. M. SCHELER : « *faisse* L. *fascia* lien, bande. Dériv. *faisser, faissier* (vannier) faisserie ». M. JOUVE, *Nouv. Rec., feuchotte* à Charmes ; Alpes Suisses *défanothi* démaillotter BRIDEL, et *defassota* m. sens ; Alpes *fascetta* s. f. maillot id.; GODEFROY donne *desfessier, desfacer* v. a. délier, ôter des langes, démaillotter.

FAIRINE (fè-rî-n') s. f. farine. Dombrot-s.-V. *fèrenne.*

FAISANDÈ (fè-zan-dè) v. a. faisander.

FAYINE (fê-yi-n') s. f. faine. Vouxey *fouèïne* ; Suisse rom. *fouainna, fouainette* BRIDEL ; SCHELER v° *Faîne*, cite le vx-fr. *faïne*, le pic. *faigne.*

FAMYE (fa-my') s. f. famille.

FANATISÉ (fa-nâ-ti-zé) v. a. fanatiser.

FANFAN (fan-fan) prénom appliqué la plupart du temps à des individus qui s'appellent Joseph. On pourrait croire à cette signification, mais le sens propre ou primitif est *enfant.* SCHELER donne en effet « Fanfan » terme de caresse tiré de enfant. Savigny a aussi *funfan* terme enfantin, petit enfant COLLOT ms.

FANFIOTE (fan-fiòt') diminutif quelque peu injurieux de Fanfan.

FAQUIN (fa-kin) s. m. faquin.

FARAUD (fa-rô) nom de chien. Vaud *faraud, -da* fier, orgueilleux BRIDEL ; Fillières *fareau* jeune beau, crâne et suffisant : *I fât s'fareau* il se rengorge, il pose CLESSE. Ces deux auteurs ne donnent pas d'étymologie. Savigny *faraud* qui fait le beau, le crâne.

FARE (fâ-r') v. a. 1° faire. 2° Se porter : *qu'ost-ce qué fât vot' pére? fare* se trouve déjà au XII° s. Dialog. anime conq. *Romania* 1876, p. 275. En 1246 *les lettres furent* fates *Doc. Vosg.* I, p. 1. Est fréquent dans l'anc. franç. *Les Miracles Notre-Dame* très souvent : *Comment le fait* ma dame ? mon père ? etc. BONNARDOT ms. Conjug. à la *Gramm.* 1884, p. 398 (ou 54).

FARFOUYÉ (far-fou-yé) v. a. farfouiller. Allain *farfouyi* gâcher l'ouvrage ADAM ; Fillières *farfouilla, i* CLESSE ; Ventron

farfouié parler inintelligemment; Cornimont *farfouyé* parler indistinctement.

FARGÉ (far-jé) sobriq. masc.

FAT (fâ) part. passé neutre *aiwoé fât* finir, terminer *j'â fât*. Ramerupt *avoir fait* THÉVENOT; Cpr. l'all. *fertig* pour l'accept.

FAT (AI) à fait, à mesure. *Penre ai fât dòs* in *tas* prendre sans choisir, au hasard. Anc. fr. *à fait* entièrement, en même temps, aussitôt GODEFROY. Savigny *ai fât* minutieusement, un à un COLLOT ms.

FAT-AI-FAT loc. adv. au fur et à mesure, litt. fait à fait. Ramerupt *fait-à-faire* THÉVENOT.

FATALITÈ (fa-tâ-li-tè) s. f. fatalité.

FAUFILÈ (fau-fi-lè) v. a. faufiler, baguer.

FAUSSÉ (fô-sé) v. a. fausser.

FAUT v. impers. *Grammaire*, p. 398 (ou 54). Suisse rom. *fallhai* falloir, *faut* il faut, *fallhai* il fallait, *fudra* il faudra, *fudrai* il faudrait, *fallhu* fallu BRIDEL. On remarquera, dans cette forme comme dans la nôtre, l'absence du pronom. Rom. als. *ai fâ* il faut *Rev. d'Als*. 1884, p. 216.

FAUTEUYE (fau-teu-y') s. m. fauteuil.

FAYANT (fè-yan) Hadol, part. prés. de « fâre », pris adj. Se dit notamment du caractère : *El ost moult fayant* il est très accommodant, d'un abord facile. Savigny *faisâpe*.

FAYE (fâ-y') s. f. fée. *Lo Peuye des Fâye* le Puy [et non le Puits] des Fées, lieu dit d'Uriménil. Razey *fouailles;* Landaville *fayelles*. DU CANGE donne *fadus*, *fada*. Savigny *faye* t. de mépris, et se dit aussi d'une femme aux allures patelines, insinuantes.

FAYENCE (fè-yan-s') s. f. faïence. *Jouè ai lai fayence* espèce de loterie à la fête du village, dont l'enjeu est quelques pièces de faïence.

FAYINE (fè-yi-n') s. f. faine. Bertrichamp *féhu*; Bulgnéville *faïne*; Charmes *fëine*; Châtel *fène:* Circourt-sur-M. *fouéïenne* ADAM, 324; Dompierre *fayine* id.; Fontenoy *feyne;* Gérardmer *fayïne*; Haillainville *fayenne* AD. 324; Ménil-en-X.

feyine ; La Neuveville-sur-M. *fëine* ; Provenchères *faïine* ; Raon-l'Etape *féhine* ; Rouceux *foiène* ; Saales *fayïeine* ; Le Tholy *fëine* AD. 381 ; Trampot *féenne* ; Ventron *faiine* ; Vexaincourt et Wisembach *fëine*.

FAYITE (fa-yit') s. f. faillite.

FAYOU (fè-you) s. m. faiseur. Cp. *maufiou* vaurien, littéral. « malfaiseur », *peut frére* même sens.

FAYS (fè-yi) s. m. lieu dit : *Fays St-Eve* Fays Saint-Epvre, *lo cul do Fays* orthographié aussi au cadastre « Feys » section C. Moyenmoutier, section C : « *Le cul du Feys* ». Cpr. Nièvre *Le Fey* GODEFROY v° Fou. Orig. *fagus* très connue. Consultez en effet la longue liste donnée par M. COCHERIS, p. 37 (*Noms de lieu*, Paris, 1881). M, GODEFROY, v°. 1 *Fou*, en donne aussi de nombreux exemples.

FÉCULE, cité pour l'acception particulière de « féculerie ».

FÉCULÈ (fé-ku-lè) v. a. féculer.

FÉCULÈYE (fè-ku-lè-y') s. m. féculier.

FEINDE (fein-d') v. a. biaiser, céder, craindre de bien jouer (aux quilles). Bourg. *foindre* MIGNARD. Correspond comme facture au fr. *feindre*. Savigny a le subst. *feindâ* qui a peur d'aborder un ouvrage, qui se plaint de la dureté du travail.

FEINE (fè-n', *faine* serait l'orthographe étymologique ainsi qu'on le verra plus bas ; mais *féine* est plus employé dans les lieux-dits du cadastre et autres documents) s. f. bois humide. Cornimont *feigne* s. f. bourbier ; Val-d'Ajol *faing* m. et *faigne* f. et dim. *faignat*. DU CANGE : « *fania* ut *fagia*, silva proprie fagis consita, Gall. *faye*, Hannoniensibus *faigne* vel *fagne* ; unde la *Faigne de Terlon*, de *Chimai*, de *Marienbourg* quæ totidem sunt nemora ». Consulter notre article *Faing* aux *Lieux dits* 1883, p. 272 (ou 27), p. 236 (ou 44) et la note. Voir aussi LITTRÉ à son supplément v° *Fange*. Les *Doc. Vosg.* I, p. 182, donnent « la fenguelle »; ne serait-ce pas *fengnelle* ? A Brouvelieures *feing* signifie lieu tourbeux, marécageux. M. GODEFROY donne anc. fr. « *fanne* s. m. hêtre... se rencontre comme terme topographique : la forêt de la Fagne, les Hautes Fagnes,

la Fagne de Trélon, la Fagne-Sains dans l'Ardenne A. MAURY, *Forêts de la France*, 180, 181, *Maison Fagne*, domus fagina dans le Limousin ». M. SCHELER v° *Fange*, d'après Grandgagnage v° *Fanië*, identifie le fr. *fange*, *fagne*, le wallon *fanië* et considère comme équivalents ces mots allem. *veen* ou *venne* (angl. *fen*, néerl. *veen*). Cpr. la forme « faing » dans nos lieux dits *Domfaing*, *Plainfaing*, *Ranfaing*, *Uzéfaing*, et même « foing » dans *Barbonfoing*. Nous donnerons de plus amples développements dans nos *Lieux habités des Vosges*. A Brouvelieures, *feing* signifie lieu tourbeux, marécageux. Voici un autre passage de DU CANGE : « *phanum*, *wanum*, vel *fanum* : vocem veterem Francicam esse opinatur Wendelinus idemque sonare quod Belgis *veen*, et plur. *venen*, lacus, paludes. Harum autem vocum vestigia habentur in Malbergiis, quæ recensentur in Lege Salica edit. Heroldi, scilicet in *Reppophano*, *Repphano*, *Theophano* et *Trowidowanno* quæ quidem terminatio arguit locos fuisse sitos in locis palustribus quos *faignes* inde vocant Luxemburgenses : unde nostri *fange* pro luto formarunt. Ea natione vox *Phanus* occurrit... anno 1400 : *Phanus* enim schismatiis quos inquinat, æquat ». Anc. fr. « 2. *Faignas*, *faignaz* s. m. cloaque » GODEFROY. Enfin M. SCHELER : « *Fange* (vx-fr. masc. *fanc*), ital., esp. *fango* ; prov. *fanha* et *fanc*, du goth. *fani*, gén. *fanjis* ; pour le rapport littéral, cpr. latin *venio* (je viens), et ital. *vengo*, prov. *venc*. On a sans raison, dit DIEZ, rattaché le dérivé *fangeux* it. esp. *fangoso*, prov. *fangos*, au latin *famicosus*, qui se trouve dans Festus avec le sens de marécageux ; pour notre part, nous penchions également pour cette dernière étymologie, qui satisfait parfaitement. *Famicosus* présuppose un primitif latin *famex*, ou *famicus*, ou *famica*, qui représenterait très bien le type du subst. roman *fange*. La forme *famex* se trouve effectivement dans Celsus avec la signification de sang coagulé. Malgré cela, nous avons cru devoir donner la préférence à une origine germanique, après avoir lu l'article de M. GRANDGAGNAGE, relatif au subst. wallon *fanië* (aussi *fagne*), appliqué

surtout au nom géographique les *hautes-faniez* des Ardennes, dont la signification de marais, ainsi que sa connexité avec les mots allemands équivalents *veen* ou *venne* (angl. *fen*, néerl. *veen*), a été si bien démontrée par le savant philologue liégeois. Or *fanië* répond exactement par sa facture aux formes fr. *fange*, prov. *fanha*, et ne'pourrait pas, comme ces dernières, être rapporté à un subst. lat. *famica*, primitif supposé de *famicosus* ».

Félis (fé-lis') prénom d'homme, Félix.

Fer-dé-gaufes (fer-dé-gôf') s. m. gaufrier.

Fer-bianc. Rare. Voy. *Bianc-fer*. Cette forme me paraît tirée du français, car la forme typique est bien *bianc-fer*, mais il doit cependant être assez ancien, vu le mouillement patois *bianc*, qui ne se retrouve pas dans la loc. *dė but en blanc*. Savigny n'a que *fer-bianc*.

Fermier, cité pour son fém. *fermiére*.

Ferraye (fè-râ-y') s. f. ferraille.

Fés (fé) s. m. fils. Besançon *feu* Belamy ; Les Fourgs *fieu* Tissot; Cambrai *fiu*, *Mag. pitt.* 1864, p. 261. Savigny *feu*, et *fi*, dans la loc. *mon fi* mon enfant, mon garçon, mon ami.

Fésé (fé-zé) s. m. fuseau. Ventron *fu* et *feuhhé*. Ce dernier y signifie aussi une petite baguette. Val-d'Ajol *fu*.

Feston (fès'-ton) s. m. broderie à façon.

Festonnè (fès'-to-nè) v. a. faire du *feston*.

Festonnou, ouse (fès'-to-nou, oûs') subst. personne qui *festonne*.

Féte (fé-t') s. m. fète. Pronostic agricole, Fontenoy : *Ai lai Féte-Dieu, quand lo mai soche bié, lo foué soche co bié* quand le mai sèche bien, le foin sèche encore bien.

Feulène-ètron (feu-lè-n'-è-tron) s. m. bousier, coléoptère du genre *Hister*, appartenant aux histérides. C'est le géotrupe stercoraire *G. Stercorarius* L. St-Amé *bête de boset* Thiriat, qui donne aussi même localité *fiestron*, *folègne à tron*, et *folègnatron* p. 429. Orig. *feulgné* et *ètron*.

Feulgné (feul-gné) v. a fouiller du *feulgnot*, du groin ; ind.

prés. *jé feulène,* d'où *feulène-ètron* ci-dessus. Cornimont *folegni* v. a. fouiller ; Val-d'Ajol *feurnier ;* Landremont *feulgni ;* Dompaire *feugner* Adam ; Fillières *fougni.* Le franc. a bien *fouger,* que Littré tire de *fodicare,* qui lui-même vient de *fodere* fouir ; Ventron *folnié,* se dit de la manière dont les cochons remuent la terre avec le groin.

Feulgnot (feu-gnò) s. m. groin, même famille que *feulgné,* qui est le verbe. Ventron *folgnon* ; Val-d'Ajol *feurniot* ; Vouxey *fregnot.* Bourg. *feûgnon.* Voy. *Freugnot* plus bas.

Feumine (feu-mîn') s. f. famine. Cpr. *Aiffeumè.*

Feune (feû-n') s. f. fouine, fourche à deux dents longues. Vouxey *fûenotte* s. f. fourche à trois dents. Est-ce le même mot que le franç. *foëne* et *fouine* 2 Littré *foine ?* Beauquier cite *foène, fouene, foine, fouine, fougne* et dit que l'Académie donne *fouïne* fourche de pêcheur. Je lis en effet dans la 5e édit. 1811 « On appelle *fouine* un instrument de fer à deux ou trois fourchons, qu'on met au bout d'une perche et qui sert à élever les gerbes sur le tas. C'est aussi une espèce de trident propre à percer de gros poissons quand ils dorment ». M. Beauquier tire les vocables qu'il cite du latin *fuscina* trident, qui a fait *fusne,* d'où *foène, fouine* et *fougne.* Il cite Du Cange : un beston nommé *foyne* dont on a accoutumé de tuer poisson en eau » ; il donne le Doubs *fougne.* M. Godefroy : anc. fr. *foine, foinne, foyne. foene* s. f. instrument de fer dont on se sert pour soulever et empiler les gerbes... Ardennes *foine* fourche de fer à trois dents servant à charger le foin. H.-Norm. vallée d'Yères *foine* engin de pêche ; Bourb. *fouanc* baguette. M. Scheler cite « 2. *fouine* espèce de fourche pour élever les gerbes en tas, espèce de trident pour percer les gros poissons, probabl. d'un type *fodina,* de *fodere* creuser, fouiller, selon Littré du lat. *fuscina* trident, par *fusne, foene, fouine* (filiation de formes peu probable) ». Metz, vers 1300 : *fune à II fenons, fenon de fune* branche ou dent de fourche à faner, Bonnardot *Doc. dr. cout.* p. 26 et note 4.

Feurguénè (feur-ghé-nè) v. a. remuer avec le *feurguèneuye,*

verbe formé avec ce substantif. Mailly *feurguènè* remuer avec une fourche ADAM; *Poésies pop. de Lorr.*: « *feurguener* enfourcher. Ce mot signifie encore chercher comme avec une fourche sans aucun ordre, en mettant tout sens dessus dessous » (1er *Recueil*); Bourg. *feurgônai* remuer, tracasser MIGNARD, qui cite le champ. *feurguigner* exciter le feu, et rappelle le proverbe que donne GROSLEY: « ...four chaud, toujours feurguigner y faut ».

FEUYE (feu-y') s. m. feu. Dicton: *on n'woèt qu'feuye et fiâmmes* on ne voit que feu et flammes. A Savigny, on crie pour épouvanter le loup: *Au loup! au loup! lo feuye ast derri sai quoue!*

FÈVRIER (fè-vri-é) s. m. février. Proverbe, Fontenoy: *aivoène dè févreil Fât trôbler lò greneil*, et *lo moès de févreil Empienne las terreyes* (terrains).

FÈVROLE (fév'-rô-l'), et FÈV'ROLE (fèv'-rô-l') s. f. pl. haricot nain *Phaseolus nanus* L. Savigny *fèvattes;* Ventron *féverolles*; à Châtel, *fèverôlle* désigne la vesce fève *Vicia faba* L. de même *fèverole* à Mortagne et Totainville. La variété *minor* est connue sous le nom de *féverolle de Lorraine* (notamment VILMORIN, *Catalogue* de 1882, p. 90).

FÉYE (fé-y'), et FÉE (fé') s. f. fille. *Nollè ès féyes* aller courtiser les demoiselles. Vosgien de la plaine *feye* CHARTON. Suisse rom. *fallhe.*

FI (fi) s. m. 1° fil. *Fi r'tôs* fil retors. Suisse rom. *fi retors;* 2° filet (de la langue). *Côpè lo fi* couper le filet. Vexaincourt *flet;* Ventron *flè* fil.

1. FIACHE (fiâ-ch') s. *masc.* flache, partie molle d'une pièce de bois. Anc. franç. *flache* s. f. partie du bois équarri que la hache ou la scie n'ont point atteinte; Berry *flâche:* « ce soliveau a bien du flâche » JAUBERT, *Gloss.* PRÉVOST donne l'adj. *flacheux* dans son Manuel lexique et dit: le bois flacheux est celui qui, n'étant pas bien équarri, est difficile à toiser » GODEFROY.

2. FIACHE (fiâ-ch') adj. flasque. Cornimont *fiâtche* adj. qui n'est pas tendu; au fig. se soumettre; *el ai biè failu fiâtché;*

anc. fr. « *flac* mou, au propre et au fig... Genève *flaque*; lorr. *flâche*; Fillières *flahh*; Champ., Bourg., Yonne, Morv., Berry *flâche* » GODEFROY.

FIAITTRÈ (fiè-trè) v. a. flatter. Thézey *fièté*; Vagney *fiètri*; Longuet *fiètrè* ADAM; Savigny *fiaittè*.

FIAITTROU, OUSE (fiè-trou, oûs') s. flatteur, euse. Savigny *fiaittou*.

FIAIVÉ (fiè-vé) s. m. fléau. Aigle (Suisse) *klleihi* BRIDEL; Fillières *flâyé*; Pontarlier *flavé*, *flaivé*; Besançon et Gray *flé*; Baume et Montbéliard *chavé*, *chaivé* DARTOIS; Frizon *fiaivé* ADAM, p. 252. Remarquez l'épenthèse du *v*, comme dans glaive, pleuvoir, pouvoir.

FIAMME (fià-m') s. f. assez rare. On emploie surtout *fiâmmesse*. Ital. *fiamma*; rappr. le Piémont *fiama* dans le sens de lancette, ciseau LITTRÉ.

FIAMMESSE (fià-mès') s. f. flamme. Cfr. le franç. *flammèche*. Cornimont *fiamahhe* s. f. flocon de neige, flamme, étincelle; anc. fr. « *flamesche*, *flameche*... *flammesse*, généralement petite flamme GODEFROY.

FIAN (fian) s. *masc.* taupe, *Talpa europæa* L. Fillières *fuant*; Remilly *fuya* ROLLAND (pron. *fouyan*); St-Amé *fian*; Le Tholy *feuyan* THIRIAT; Val-d'Ajol *fuan* et *boussot d'fian* taupinière; Ventron *fiant* s. m. taupe. Nous soupçonnons fort ces formes d'être des contractions de *fouillant*. M. Valroff (*in litteris*) me le dit positivement. Savigny *fan* et *pètieu d'fan* trou, galerie de taupe.

FIANDOLE (fian-dô-l') s. f. fronde. Ital. *fionde*. DU CANGE donne *fundabulum*, funda, fundibulum ». Savigny *frandôle*.

FIARANT, ANTE (fia ran, ant') s. m. et f. 1° puant, ante; 2° paresseux, euse, fainéant. Dicton : *El ost si bié trouant qu'è fiâre* il est si paresseux qu'il [en] pue; St-Amé *fiairan*; Le Tholy *fiâran* THIRIAT. Orig. lat. *fragrare* (ou peut-être par *fiarè*, qui est le verbe). Voy. ci-dessous.

FIARÈ (fià-rè) v. a. puer. Le Tholy *fiari* ADAM; Gloss. mess. *fiarer*; Val-d'Ajol *fiairer*; Ventron *fiairié*. Ce doit être le même

mot que le français *flairer* et *fleurer;* Vexaincourt *fiare bon* sentir bon, en parlant du *mirguet* lilas. Voir notre *Flore popul. des Vosges.*

1. FIAUFE (flô-f') s. f. fable. Fillières *flauve*; Berry *faule* MIGNARD; M. SCHELER donne le prov. *faula* et le verbe prov. *faular*. Ps. de Metz CXVIII, 85, *flaves* BONNARDOT.

2. FIAUFE (fiô-f') adj. faible, à peu près exclusiv. usité dans cette loc.: *cheir fiaufe* tomber faible. La Bresse *fiave*, Prov. inéd. n° 5; Cornimont *fiave* faible, *tchêre fiave* tomber sans connaissance; Dommartin-les-R. *fiauve* faible RICHARD. DU CANGE a « *flebilis* pro debilis, infirmus, imbecillis, Gallis *foible* olim *fieble* », et « *flevilis* ex Gallico seu potius Picardico *fleve*, pro *feble;* Itali *fievole* dicunt »; anc. fr. « *foible, foivle, fevle, floive, flave, flaive, fleve, flesve* adj. qui manque de force, le *faible* moderne avec toutes ses nuances de signific.; wall. *flawe;* Namur *flauwe ;* rouchi *flau*; anc. wall. *floyve*; Berry *feuble, feube*; Beauce *fleube*, se dit en parlant des personnes d'un tempérament délicat » GODEFROY; Ventron a le verbe *effiaca* tomber de faiblesse; Ps. de Metz, Cantiq. III, 8. « et celle qui avoit plusour enfans est *afflavie* et abatue », et *afflevie* Cant. VI, 52 BONNARDOT.

FIÇ'LÈ (fis'-lè) v. a. ficeler.

FICHÉ (fi-ché) v. a. ficher.

FICHU-POÉRÈYE (fi-chu-poué-rè-y') s. m. station, la tête et les mains à terre, les pieds en l'air. Corruption de *fouchu-poérèye* fourchu-poirier, les jambes écartées (en l'air) figurant assez grossièrement les fourches d'un arbre.

1. FIÉ (fié) s. m. fumier. St-Amé *fiè*; Tendon *fie;* Le Tholy *fain* THIRIAT. Anc. fr. *fiens*, resté dans le fém. *fiente.*

2. FIÉ, FIÉRE, (fié, ér') adj. fâché, irrité, furieux. St-Amé *fiére* fâchée; Le Tholy *fire* fâchée THIRIAT; Les Rouges-Eaux *fie* ; St-Remy *fi* fier, aigre, acide ADAM.

1. FIEHH (fiehh') adj. amer, acide. Ramerupt *fier*. L'auteur du *Colporteur* fut un jour rencontré près de Tomblaine dans un état voisin de l'ébriété par un conseiller du Parlement de

Nancy : « Eh bien, Chevrier, comment trouvez-vous le vin de Tomblaine ? » — « Comme le Parlement, répondit l'autre : « *fier et plat* ». On dit encore aujourd'hui, dans l'ancienne province de Lorraine : ce vin est *fier*, ce fruit est *fier*. Cette façon de parler est vicieuse, et l'on doit dire ce vin est dur, ce fruit est aigre. *Fier* vient de *ferus* sauvage, *ferus fructus* fruit sauvage, et par suite fruit aigre ou acide. On trouve dans Festus *ferus ager* pour champ inculte. Il ne faut pas confondre *ferus* et *ferox*. VIRGILE a dit *ferus* en parlant d'un cheval et d'un cerf. Du reste. il est peu de mots qui aient subi plus de vicissitudes. *Ferus* devenu *fier*, et en patois *fi*, a signifié d'abord *inculte* et *sauvage*, de là *rude* et *acide ;* puis *vain*, *orgueilleux*, *hautain*, c'est un homme fier. Le P. Bouhours a cependant fait cette remarque que la même personne peut avoir tout à la fois un air fier et un air modeste. Il a signifié *fort* et *grand*, c'est un fier homme. Enfin *considérable*: j'ai reçu un fier coup. Au XVI[e] siècle, on prononçait encore *fi* comme en patois. BAIF a dit :

« Il est un genre d'hommes *fiers*
« Qui veulent être les premiers ».

Cette note est, en partie, tirée du Glossaire ms. de mon ami Lombard, philologue distingué ». GILLET, *Notice sur Chevrier*, in *Mém. Acad. de Stanislas* 1863-1864, p. 187-188, note. Savigny *fihh* adj. acide, mer, et *fihhou* aigrelet, d'une saveur piquante, agréable.

2. FIEHH (fiéhh') s. m. fiel, foie. Mens (Dauphiné), *fege* G. GUICHARD, *Rev. des lang. romanes* 1882, p. 139. Savigny *fihh*.

FIÉR'MOT (fié-r'-mò) adv. fièrement. Comtois *fieroma* DARTOIS.

FIEU (fieu), D'FIEU (d'fieu) adv. hors, dehors. Employé adjectivement : *les geots d'fieu leuye* les personnes étrangères à la localité. Savigny *fûe, de d'fûe : les geas de d'fûe* les étrangers, les gens du dehors COLLOT ms. Wallon *foû* LITTRÉ ; Vagney *défieux* PÉTIN ; Saint-Amé *fieu ;* Le Tholy *fue ;* Gérardmer *fie* THIRIAT ; bourg. *feur*, *defeur* MIGNARD ; Cre-

zilles, canton de Toul-Sud *d'fûe* OLRY, *Sobriq.* 1882, p. 16; MM. LEPAGE et CHARTON *Statistique Vosg.* II, p. 3, col. 1, donnent *fuert*; Bourg. *feur, feurs, fuer, fuet, fur* prép. (commune) *hors que fuet que amender les domaiges* Arbois 1253... *D'fieu* provient d'un type latin *de foris*, combinaison analogue à celle de *de-usque*, patois *déj' qu'ai* jusque; voy. ce mot. Anc. fr. *defors* dehors, par dehors LITTRÉ. En 1458 : « les dames et chanoinesses [d'Epinal] qui sont desfuers ont IIIᶜ pintes de vin » *Doc. Vosg.* I, p. 30; Psautier de Metz : « et nous getons *fuer* de lour subjection II, 3, il issoit et alloit *defueir* » XL. 7 BONNARDOT; Metz, vers 1300 « *fuers* de ville » id. *Doc. dr. cout.* p. 24.

FIEUKÉ (fieu-ké) s. m. 1° flot (de rubans, etc.); 2° grappe de fruits, notamment de cerises, non encore détachées du rameau. Cornimont *fionka*; St-Amé *fionké*; Le Tholy *chinklé* THIRIAT. PLINE a un diminutif *flocculus* (cité par NOEL, *Dict. lat.-fr.*); il doit plutôt venir d'un *floccellus*, car l'*é* patois se forme habituellement des diminutifs *ellus, ellum*. Voir notre *Gramm.* p. 129 (85). On peut comparer le franç. *flocon*. Yonne *fioque, floque* s. f. nœud de rubans, du lat. *flosculus* JOISSIER. Ventron a *fionhha* ou *fioncha* s. m. nœud de rubans, grappe de fleurs ou de fruits. DU CANGE donne bien un *floccellus*, mais c'est un diminutif de « *floccus* : monachorum vestis quæ amplas habet manicas, vulgo *Froc* ». Anc. fr. « *flochet, floquet, flocquet* s. m. dimin. de *floc* flocon, houppe, étoffe velue; Bourg., Yonne, Perrigny-les-Auxerre *flouquet* bouquet de fleurs, nœud, rosette, pompon de rubans; nom propre *Floquet* » GODEFROY. Savigny *fûqué*.

FIEUM'CHÉ (fieum'-ché) v. a. fumiger.

FIEUM'CHOT (fieum'-chò) s. m. flammechon.

FIEUR (fieûr) FIEURÈ (fieu-ré) s. m. fleur de foin, foin de première qualité. Cpr. le franç. *feurre*, et le nom vulgaire de l'*Agrostis stolonifera* L.: *fiorin* recueilli dans GILLET et MAGNE, *Flore de France* p. 452. LITTRÉ v° *Feurre* a l'anc. h.-a. *fuotar*, anc. scandin. *fôdr*. *Doc. Vosg.* VII, p. 184 : «... et est appelée

ceste avoyne [en 1481] l'avoyne le fueure les woelz [voués] ». Cpr. *fouarre* même sens, resté dans le nom d'une rue de Paris.

Fieurent (fieu-ran) prénom d'homme, Florent ou Fleurent. Epinal a le nom de fam. *Fleurent*, fils, faubg. St-Michel. Voir notre *Glossaire Vosgien*.

Fieurèye (fieu-rè-y') s. *m.* bâche servant à porter le foin, le regain, le résidu du battage, les cendres de lessive, etc. *Poés. pop. de Lorr.*: *fiéré* toile qui contient les cendres d'une lessive (1er *Rec.*) ; Gloss. messin *fiéré* (signifie aussi cendrier) ; Razey *fieurie* fourreau de la paillasse Adam ; Bourg. *fleurai*, *florè ;* Doubs *fleurier* Beauquier, qui le tire de *fluere* couler, linge au travers duquel coule l'eau de la lessive ; cet auteur cite le génev. *fleurier* drap étendu sur la table pendant le repas. Nous croyons devoir rattacher le mot du patois d'Uriménil à *fieur*, acception d'utilisation, Val-d'Ajol *fieurey* ; Vouxey *fièreil* s. m. grosse toile roulée en cercle pour retenir les cendres sur le cuveau Lambert ms. Savigny *fûrèye* cendrier de lessive.

Fieuri (fieû-ri) v. a. fleurir.

Fieurie (fieû-ri) s. f. nom de vache. St-Amé *fieurie* Thiriat. Voy. pour l'orig. *fieuriot* ci-dessous.

Fieuriot (fieu-riò) s. m. nom de bœuf, de taureau. St-Amé *fieuriau* Thiriat. Nous pensons que ce mot et son fém. *fieurie* tiennent à *fieûr*, *fiou* fleur ; ils s'appliquent en effet aux animaux à pelage tacheté, « *fleuri* ».

Fieutè (fieû-tè) v. n. siffler. Cpr. le fr. *flûter ;* vosg. *fieutei* Charton, *Statist. Vosg.* I, p. 717, qui le tire de l'ital. *fiatare ;* Cornimont *fûtè*.

Fieutot (fieu-tò) s. m. sifflet. Cpr. le fr. *fluteau ;* Cornimont *fûta*. Orig. *fieutè*, même famille.

Fiéve (fié-v', ou f') s. f. fièvre. Val-d'Ajol *fievatte* s. des deux genres, petite fièvre causée par la peur.

Fifine (fi-fin') prénom de femme, Joséphine.

Figé (fi-jé) v. a. figer.

Fignolè (fi-gno-lè) v. n. fignoler. Cornimont *fignola* se dit

des demoiselles qui prennent de grands airs de coquetterie en marchant.

Filaisse (fi-lès') s. f. filasse.

Filè (fi-lè) v. a. 1° filer. Vouxey: *Je filera fin, je filera gros je ne filera me co ai lai môde de tout chaicun*; 2° tromper; 3° partir, fam.

Filére (fi-lé-r') s. f. araignée. Cornimont *flére*; Savigny *flére;* Suisse rom. *feloira* fileuse Bridel; franç. *filière* araignée fileuse; Grange *felère*, et Serres *frèle* Adam, p. 298. Du Cange a *filanderia* quæ laneam vel linum in fila deducit.

Filiére (fi-lié-r') s. f. filière.

Filieu, eure (fi-lieu, eûr'), et fiyeu, eure (fi-yeu, eûr') s. m. et f. filleul, eule.

Fil'lie (fi-l'-li) s. f. tromperie. Orig. *filè* 2°.

Filou, ouse (fi-lou, oûs') s. m. et f. 1° fileur (de laine, etc.); 2° trompeur, euse. Vouxey: *Y n'ai pouet de filou de laine que n'ôye es' tou* il n'y a point de fileur de laine qui n'ait son tour.

Filtrè (fil-trè) v. a. filtrer.

Fiméni (fi-mé-ni) Fiménil, commune. Sans date *Finmesnil* Lep. et Chart. 2e vol. p. 212, col. 1; 1704 *Finmény* Carte de Jaillot.

1. Fin (*fin, in* nasal propre au patois) s. f. fin. *Fâre lai fin* faire la fin de... abîmer, user. Ventron a le verbe *affinè* approcher de sa fin; Cornimont *s'effinè* v. réfl. s'achever, se terminer.

2. Fin, ine (fin, in') adj. fin, rusé, adroit. Prov. Saint-Dié: *Fine bête not' chaitte*, d'une application facile; aussi fréquemment comme adverbe pour indiquer un superlatif: *El ost fin soûl, el ost fin grâs.* Dans la Suisse rom. il a souvent la valeur d'un superlatif: *lo fin premi* le tout premier, *lo fin cutzet* le plus haut sommet, etc. Bridel; et de même en Bourg. *le fin cûchot*, etc. Ancien français « cette manière d'employer l'adjectif *fin* [pour exprimer une idée de superlatif, pour dire extrême, complet], s'est conservée dans beaucoup de provinces. On dit encore en Lorraine *fin plein* pour tout à fait plein; en Picardie « il est *fin* bête », « toute *fine* seule »,

et « j'ai *fin* froid »; dans la Beauce *le fin mitan* pour le beau milieu; dans le district de Valenciennes *il est fin sot;* dans le pays wallon et la Suisse rom. *il est fin saoûl;* dans le Jura *elle est fine belle* pour dire qu'une fille est très belle; centre de la France « le fin bout de mon bâton », « fin bord », loc. tout au bord « le fin bord d'un fossé ». *Fin* fait (faite) loc., point extrême de l'élévation « le fin fait du clocher », « fine pointe du jour »; Bourbonnais *fin* habile, savant; Normandie, Orne « un bœuf fin, un bœuf pourri gras » GODEFROY v° 2 Fin. Savigny *fin* 1° opposé à gros : *fine avouèye* fine aiguille; 2° friand, délicat: *ç'ast in fin beuc* COLLOT ms.

FINAIGE (fi-né-j', ou ch') s. m. finage, Savigny *fin*, *finaige* dans le sens de saison: *nos biès sont ai lai bouène fin* à la saison au sol le plus fertile COLLOT ms.

FINE (fi-n') s. f. fine, excrément humain. *Lai pus fine* même sens. *Ç'ost dos lai pus fine qu'é faut s'mè lo toboc* c'est dans la *poudrette* qu'il faut semer la graine de tabac.

FINI (fi-ni), et FINIR, plus rare, v. a. finir.

FIN'MOT (fi-n'-mò) adv. finement.

FIOC (fiok) s. m. flac.

FIOLE (fiô-l') s. f. fiole.

FIOLOTTE (fiô-lò-t') s. f. petite fiole. Anc. fr. « *fiolete, -ette* s. f. petite fiole, flacon... Comtois, Besançon *fieulote* GODEFROY.

1. FIOTTE (fiô-t') s. f. confiance. Ramerupt *fiate;* Saint-Amé *fiatte* sûreté, confiance, ADAM, p. 252; Le Tholy *fiate* THIRIAT; Val-d'Ajol *fience*, et en patois moderne *rèfiance*. Cpr. notre v. réfl. *réfûre (s');* Ventron *fiatte*. Nos mots patois doivent venir d'un diminutif, car les vocables cités par LITTRÉ sont tous simples, et ne contiennent pas de dentale. Cpr. *fiautey* fidelitatem, dans une charte de 1303, GERMAIN, *Journal Soc. d'arch. lorr.*, sept.-oct. 1879. Feauté, fauté, fateit, etc., très commun à Metz.

2. FIOTTE (fio-t') s. f. feuillette. Bas-lat. *folietta* LITTRÉ v° *Feuillette.* DU CANGE a « Gall. *feuillette* vel *fillette*, ital. *foglietta*. Parisiis *feuillette* vel uti pronunciant *feillette* ». M. GODEFROY

« Morv. *fillette* feuillette... Dans le Lyonnais, une *feuillette* désigne actuellement un tonneau d'un hectolitre de vin » Godefroy v° *fillette*, in fine. Savigny *feuyatte* moitié d'une pièce de vin, soit 88 litres Collot ms.

Fiou (fiou) s. f. fleur de farine. *Lo munèye ai tiré lai fiou* le meunier a tiré la fleur [de notre farine]; Le Tholy, St-Amé *fiou* fleur ; Vagney *fio* fleur Thiriat ; Ventron *fio* ; roman als. *çieux* fleurs *(sic !)* (1) in *Rev. d'Als.* 1884, p. 216 ; Dounoux *fiou* fleur en général. Vouxey, prov.: *D'in sac de braise, i n'o saute pouet de fiou* d'un sac de braise, on ne peut faire de fine farine.

Fiston (fis'-ton) s. m. fam. gamin. A La Côte (Suisse), il signifie polisson, petit maroufle Bridel.

Flambè (flan-bè) v. a. flamber.

Flanè (flâ-nè) v. n. flâner. Suisse rom. *flana* flâner et l'adj. *flani, a* flasque, lâche, débile Bridel.

Flanquè (flan-kè) v. a. flanquer, ficher.

Flanquè, aye (flan-kè, â-y') adj. ou part. passé, efflanqué.

Flouè (flou-è) v. a. flouer.

Fluxia (flu-ksi-a) s. m. fuchsia, *Fuchsia fulgens* dc.

Flux-sang (flu-ksan) s. m. flux de sang. Le Doubs *fruit de sang* Beauquier.

F'néte (fné-t'), et fénéte (fé-né-t') s. f. fenêtre.

Foaiya (fouè-yâ) s. m. rare, hêtre.

Foçon (fò-son) s. f. façon. Cornimont *facenoux* adj. cérémonieux, qui fait des façons.

Foçonnè (fo-so-nè) v. a. façonner.

Fodesse (fò-dè-s') s, f. fente, gerçure.

Fodou, ouse (fò-dou, oûs') s. fendeur, euse.

Foé (foué) s. m. foin. St-Amé *fouo* ; Le Tholy *fon* Thiriat. Prov. *Onnâye de foé, onnâye de rié ;* à La Bresse : *Anaue dé fwò, anaue dé rò ; piantou de fèyine, pou le rekhe fèmine ;* Fontenoy : *Onnaies de fouè, onnaies de biè.*

Foè (fouè) interj. exprimant la sensation produite par une

(1) Cpr. le dialecte sicilien *ciuri* = fiori d'amore (genre de daillements) Mélusine I, col. 578, note 8.

fumée abondante, épaisse. Saint-Amé *foua* THIRIAT, ~~qui le~~ dit être notre français *pouah!* Cornimont *foua.*

FOÉNÈ (foué-nè) v. a. faner. St-Amé *fouona* ADAM, *fouonna* THIRIAT ; Le Tholy *fonnè.*

FOÈNGÉ (fouèn-jé) v. n. fumer. Dompaire *foingé* ; Le Tholy *foingi* ADAM ; Val-d'Ajol *faingier ;* Savigny *foingi.*

FOÈNGEON (fouèn-jon) s. m. fumeron.

FOÈNGÉRE (fouèn-jé-r') s. f. fumée. Bourg. *femeire* LITTRÉ.

FOÉNO (foué-nô) s. *masc.* époque de la fenaison. Filllières *f'no ;* Meuse *fenau* THEURIET, *Madame Heurteloup,* p. 147, édit. Charpentier, 1882 ; Crévic *f'nahon* ADAM, p. 253 ; Ventron *fen'hon* ; Bourg. *feuau, f'nau, fenil* grenier à foin ; anc. fr. « *fenal, fenaul, fenail, final* adj. du foin, de la fenaison ; Lorr. *fenau* fenaison GODEFROY. Metz, vers 1260 : « jusc'ai *fenaul* », et « la Saint Pierre *fennaul* antrant » la fête de saint Pierre ès liens, 1er août, BONNARDOT, *Doc. dr. cout.* p. 9 et note 4 ; voir aussi p. 24 et note 4.

FOÉNOU, OUSE (foué-nou, oûs') s. faneur, euse.

1. FOÉRE (foué-r') s. f. foire (marché). Savigny *foératte* foire où il y a peu de monde COLLOT ms.

2. FOÈRE (foué-r') s. f. foire (diarrhée, flux de ventre). Cpr. Dombrot-s.-V., cadastre, section C « Le Fouéra », patois de même, terre où se trouvent des fontenis, terre foireuse. Savigny *foératte* excréments liquides, et au fig. bouillie trop claire COLLOT ms.

FOÉRIÉ (foué-rié) v. n. 1° foirer ; 2° t. de dénigrement, fréquenter abusivement les foires.

FOÉROUSE (foué-roû-s') s. f. mercuriale annuelle, *Mercurialis annua* L. *Sp.* 1465. Cpr. le fr. *foirelle* in GRIMARD *La Plante,* p. 448 ; *foirolle* LITTRÉ h. v° ; Vosg. vulg. la *foireuse* MOUGEOT, 207 ou 367 ; mercuriale *voireuse* (sic !) KIRSCHLEGER, II, p. 50 ; *foireuse* Dr BERHER, p. 268 ; Bainville, Charmes *fouéroûse ;* La Bresse *fwerèle* ; Châtel *foeroûse* : Lemmecourt, Rouceux *foirouse* ; Romont *foèreuse ;* Tranqueville *herbe foèrosse* ; Ville *fouérousse*, Patois messin *foerasse*, Chan Heurlin, chant I.

FOÉROUX, OUSE (foué-rou, oûs') 1° adj. foireux, euse; 2° fig. peureux, poltron. Savigny *foéroux, ouse* gens qui se rendent à une foire COLLOT ms.

FOÉS (foué) s. f. fois. Champagne, C^ne^ d'Auve *fouée* fois GODEFROY, v° *fiee.*

FOÉVE (foué-v', ou f') s. m. fève, haricot, *Phaseolus vulgaris* L. Loc. *Bayé lai foève ai quéqu'*ûn, litt. donner la fève à quelqu'un, se dit de celui qui presse violemment de ses pouces les glandes ou la mâchoire de sa victime. Rom. als. *faivioles* haricots, *Rev. d'Als.* 1884, p. 216. Les noms suivants s'appliquent au genre *Phaseolus* L., haricot : Bainville-a.-S. *fouêve* ; Dompierre, Savigny *féfe* ; La Neuveville-s.-M. *fouève ;* Padoux *fève ;* Ville *fouêffe.* Ceux-ci au haricot commun, *Ph. vulgaris* L. *Sp.* 1016 : Cleurie *foeve de remme* THIRIAT, *Cleurie,* p. 120; La Forge *fève raimante* ; Gérardmer *fève de Rome* ; Mazelay *fèves* pl. ; Raon-l'Et. *feffe ;* Saulxures *foive de rème ;* Le Tholy *fève rèmante* ; Vagney *foueive de remmes* PÉTIN, p. 126 ; Ventron *fouève de rame* et de *rome* ; à Uriménil, on dit *fouéve dé raime.* Ceux-ci au haricot nain, *Ph. nanus* L.: La Forge, Le Tholy *fèvotte* ; Cleurie *fèvatte* THIRIAT id,; Gérardmer *baisse fève,* litt. fève basse ; Saulxures *fèvatte* ; Ventron *féveroles ;* à Uriménil *p'tite foève.*

FOÉVE DÉ LOUP, et plus rarement FOÉVE DÉ MARAIS vesce fève, *Vicia Faba* L. *Sp.* 1039. La Bresse *fwêve* (pron. fouêve) ; Bru *févotte ;* Charmes *grosses féves ;* Cleurie, Syndicat, Saint-Amé *grosse foève* THIRIAT, *Cleurie,* p. 121; Dompierre *féfe* ; La Forge et Gérardmer *grosse fève ;* Gérardmer, aussi *fève dé marais* ; Gerbépal *fève* ; Mazelay *féves ;* Mortagne et Totainville *fèvotte* ; La Neuveville-s.-M. *fouéve de marais ;* Padoux *féve de marais* ; Saulxures *grosse foive ;* Le Tholy *grosse fève ;* Vagney *foueive de marais* PÉTIN, p. 126 ; Ventron *grosses fouèves.* Les diminutifs suivants s'appliquent à la variété *minor,* connue sous le nom de *féverolle de Lorraine* : La Bresse *fèvate* ; Charmes *févattes* ; Ménil-en-X. *févotte ;* Vagney *feivatte* et *petite foueive* PÉTIN, p. 117 et 126.

Fogot (fò-go) s. m. fagot.

Fogotè (fò-go-tè) v. a. fagoter.

Fogotou (fò-go-tou) s. m. fagoteur.

Foi (foué) s. f. foi. Loc. *mò foé* ma foi!

Folie (fô-li) s. f. folie.

Follot (fò-lò) s. m. nom de bœuf ou de taureau de couleur gris blanc, habituellement de Comté. Les Fourgs *falou,* fém. *fâlôt* à cheveux blonds tirant sur le roux Tissot, qui le tire du lat. *fulvus.*

Follu (fò-lu) v. imp. falloir. Voy. *Faut.*

Fomme (fô-m') s. f. femme. Hadol, Dounoux *boène fômme* sage-femme. Proverbes : *Les fômmes, ç'ost comme les chaittes, s'on n'on aivait mie b'so, on n'on pérot poét.* Devinettes: *Bôs sus bôs, cul su bôs, bôs su hhô, qoaite podants et deihh tirants?* La même à Gerbamont : *Boo hhou boo, cul hhou boo, boo hhou hhoo, quoette podans, dou tirants?* La femme trayant la vache.

1. Fomerèye (fò-m'-rè-y') s. f. homme qui fait la besogne généralement réservée à la femme.

2. Fomerèye (fò-m'-rè-y') Fomerey, commune.

Foncé (fon-sé) v. a. pénétrer de force, se ruer. *E fonceu su mi tot d'in côp* il s'élance sur moi tout à coup ; anc. fr. *fonser, foncer* verbe... Norm., Bessin *fonser* enfoncer, creuser plus avant, se jeter sur, s'élancer sur Godefroy.

Fonche (fon-ch') adj. se dit d'un terrain mou, peu consistant, notamment d'un pré, d'une tourbière. Doit se rattacher, croyons-nous, à la même fam. que le franç. *fange. Fangeoux* = fungosus, de la consistance du champignon, mou, ce qui expliquerait bien le bourg. *fonjant* (papier) buvard. Pour la facture *fonche* pour *fongeoux;* comparez *gonfe* pour *gonfié,* etc.

1. Fonde (fon-d') v. a fendre. Vouxey, dicton : *I ne vut ni fonde ne adosselè* il ne veut ni fendre ni adosser (sa volonté ne se prononce pas).

2. Fonde (fon-d') v. a. fondre.

Fontenis (fon-t'-ni) s. m. 1° lieu dit : *lo font'nis des tieuches ;* 2° emplacement d'une fontaine ancienne ou souterraine ;

morte; vx-fr. *fonteine*, *fontene*, *fonteine*. M. GODEFROY donne anc. fr. « *fontenil* s. m. et *fontenis* petite fontaine ».

FONT'NA (fon-t'-nâ) Fontenay, commune.

FONT'NO (fon-t'-nò) Fontenoy, commune.

FOUOCHÉ (fouô-ché) v. a. fâcher.

FORCÉ (for-sé) v. a. forcer.

FORCÉMOT (for-sé-mò) adv. forcément.

FORESTIER, exclusivement employé dans la loc. *gardé-forestier* garde-forestier.

FORFOÉYA (for-foué-yâ) s m. farfouilleur, qui essaye d'aller vite en besogne ; au fig. vantard, hâbleur.

FORFOUYÉ (for-fou-yé) v. a. farfouiller. Les Fourgs *farfouilli* TISSOT, qui pense que ce vocable tient du **farfalium*, et cite l'ital. *farfogliare*, et d'après HONNORAT le prov. *farfolhar*.

FORGÉ (for-gé) v. a. forger.

FORGÉRON (for-jé-ron) s. m. forgeron.

FORMALITÈ (for-mâ-li-tè) s. f. formalité.

FORMÈ (for-mè) v. a. peu commun, fermer. Voy. *fromè*.

1. FORMOT (for-mò) s. m. fumier. Rare. Montiers-s.-S. *formouaïe* COSQUIN.

2. FORMOT (for-mò) s. m. fermoir d'un livre.

FORNAHHE (for-nâ-hh'), et FOUNAHHE (fou-nâ-hh') s. f. fournaise. Suisse rom. *fornahie* BRIDEL.

FORNI (for-ni) v. a. fournir.

FORNITURE (for-ni-tû-r') s. f. fourniture.

FORNIMOT (for-ni-mò) s. f. fourniment.

FORRÈ (fo-rè) v. a. ferrer. *Forrè in pouhhé* lui enfoncer à l'extrémité du groin une pointe qui est ensuite recourbée.

FORRURE (fò-rû-r') s. f. ferrure.

1. FOSSE (fò-s') s. f. perche. Remilly *fas'* ROLLAND; Les Fourgs *fesse* TISSOT, qui cite le vx-fr. *fesse*, *faisse*, **fessina* ; Ventron *fasse* s. f. verge, fascine. La Bresse *fasse* verge, fascine.

2. FOSSE (fó-s') s. f. fosse.

FOSSÈ (fo-sè) s. f. fossé.

FOSSEUYE (fó-seu-y') s. m. fossoir, houe utilisée surtout dans

les travaux de prairies. Suisse rom. *fosshau*, *fochau* BRIDEL ; fr. pop. vaudois *fossoir*, *foussoir*. En 1269 *focerier* manœuvre cultivant avec la houe, *Doc. Vosg.* VII, p. 30, et *foceur* fossoir id. p. 31 ; comtois *fossou*, *feçou*, *f'sou* DARTOIS, qui le tire du lang. *fossou* houe de vigneron, du lat. *fodere* fouir ; bourg. *fessô*, *fezô*, *fessou* MIGNARD ; Baune, Châlon *v'sou* ; Genev. *fossoir* et *foussoir*. LITTRÉ, *Suppl.* donne « *fessoue* nom de la houe dans la région du centre » ; DU CANGE « *fossorium*, ligo, *Hoe* ou *fossour*, occitanis *fossou* ». « Bois et eaux n'ont pas de chasse : le toin et le fosseux huchent le pêcheur, et la hache le forestier » BONVALOT, *Coutumes d'Orbey*, 35, note 32 ; vx-fr. *fossoir*, *foussouer*, *fessoir*, *faissoir* GODEFROY.

FOSSIÉ (fô-sié) s. m. fossoyeur. DU CANGE *fossarius* ; vx-fr. *fossier* s. m. celui qui creuse avec la houe, fossoyeur, terrassier GODEFROY.

FOTIGUE (fô-tigh') s. f. fatigue.

FOTIGUÈ (fô-ti-ghè) v. a. fatiguer.

FOU adj. usité au masc. seulement. Pour le fém., on emploie *sotte* (à son tour, ce dernier n'est guère utilisé qu'au féminin). Comparaison : *El ai pus l'âr d'*in *fou qu'd'*in *évêque*.

FOUCH'LOT (fou-ch'-lò) s. m. petite fourche.

FOUCHOU, OUSE (fou-chou, oûs'), et FOUCH'LOU, OUSE (fou-ch'-lou, oûs') adj. fourchu, ue. Vagney *fouché*, et Saulxures *foutché* THIRIAT.

FOUÉ (foué) s. f. fois.

FOUETTÈ (fouè-tè) v. a. fouetter.

FOUGASSE (fou-ga-s') s. f. folie, coup de tête, bêtise.

FOUGÉRE (fou-jé-r') s. f. fougère. Cette dénomination générale comprend l'ensemble des genres et espèces de la classe des Filicinées. Toutefois, elle s'applique aussi tout spécialement à la Ptéride aquiline. *Pteris aquilina* L. *Sp.* 1553. Cleurie, Syndicat et Saint-Amé *fougère* THIRIAT, p. 112, fougères, excepté le *Pt. aquilina* ; Fontenoy *fougerre*.

FOUHH'LOT (fou-hh'-lò) s. m. petite portion d'arbre fourchue. Anc. fr.: « *forchel*, *fourchel* s. m. bâton fourchu » GODEFROY,

qui donne aussi *forcheron, fourcheron, furcheron* s. m. branche fourchue.

Foulè (fou-lè) v. a. fouler. — *des chausses* manier et préparer les bas sur le *fouleuye*. Vouxey *s'èfoulè* v. réfl. se rendre herniaire par un travail excessif, par des charges trop lourdes. Cpr. le fr. pop. « se fouler » la rate.

Fouleuye (fou-leu-y') s. m. fouloir.

Founé (fou-né) s. m. fourneau à charbon. La Forge *les Founnels* censes et fermes, *Founel* vient du patois *founé*, gazon et broussailles brûlés pendant l'écobuage. Au Tholy *foné* Thiriat, *Cleurie*, p. 266. Savigny *founé* cavité placée sous le four ou près du four, et destinée à loger la braise. Collot ms.

Founeure (fou-neû-r') s. f. pelle à four.

Founot (fou-nò) s. m. fourneau. Vouxey *founot* s. m. cavité dans le mur, près du foyer, où l'on jette les cendres; vx-fr. *fournot* s. m. petit four Godefroy.

Fouo (fouo, *o* bref) s. m. four.

Fouoche (fouo-ch') s. f. fourche. En 1453 *foèche, Doc. Vosg.* VIII, p. 83. Savigny *fouhhe* fourche en bois à deux dents,

Fouoge (fouó-g', ou ch') s. f. forge. *Les Fouôges d'Eiz'main* les Forges d'Uzemain ; *Les Fouôges* Les Forges, commune près Epinal.

Fouohhe (fouô-hh') s. f. force. Saulxures *fouauhhe* Thiriat, *Kédales*, p. 12 ; Doubs, Haute-Saône *fouôcho, fouôche* Dartois ; Besançon *foëche* Belamy ; Les Fourgs *fouace* Tissot ; vosg. de la montagne *fouauhhe*, de la plaine *fòhe* Charton.

Fouot, ote (fouô, ôt') adj. fort, forte. Comtois *fouâ, fouô* Dartois ; Les Fourgs *foue* Tissot.

Fourére (fou-ré-r') s. f. partie du champ située à l'extrémité des sillons qui ne peut, par suite d'un obstacle, être labourée, et qui se cultive en travers. Le fr. *Crinière* Littré *Corr. et Add.* s'en rapproche. St-Amé *fourère* Thiriat. Du Cange : « *forera*, vox agrimensorum apud quos in agrorum distinctionibus pars ea dicitur, quæ latus suum alterius fronti seu capiti opponit », et *forreria* ead. not. Anc. français

« *forriere, forr-, four-, ferr-* s. f. lisière d'un bois, d'un champ, quelquefois bord d'un bois où les bestiaux paissaient. Norm., Orne, Calv. *foriere;* Guernesey *fouarière* sillon de travers au bout ou en dehors d'un champ; env. de Rennes *forière* sentier; Rouchi *forière*, qui n'a pu se labourer avec le reste du champ. Mener une vache à *forière*, c'est la faire paître sur la lisière des champs cultivés GODEFROY. Val-d'Ajol *four-rayre* petit pré rapproché de la maison, d'où l'on tire le fourrage journalier LAMBERT ms. Les lieux dits des Vosges fournissent notamment à Gérardmer, section F « Fourrière Mayon », en patois *Herry Mayon*, bord d'un champ, jachère; Moyenmoutier, cad., S[on] B. « Le Fourion », en pat. *lo fourrion* la petite fourrière. Savigny, lieu dit : *Les Fourères des grands prés* COLLOT ms.

FOURRAIGE (fou-ré-j', ou ch') s. m. fourrage.

FOURRAIGÉ (fou-rè-jé) v. a. fourrager, ravager.

FOURRÈ (fou-rè) v. a. fourrer.

FOURRIÉRE (fou-rié-r') s. f. fourrière.

FOUTAISE (fou-té-s') grossier, s. f. bagatelle, fadaise, *fichaise.*

FOUTE (fou-t') grossier, v. a. donner, mettre, lancer. Prov. *fotre* coïre G. PARIS, *Romania*, 1872, p. 246. A l'origine, ce mot a dû signifier au propre *coïre*. DU CANGE : « *futuare* verbum satis commune per quod jactura humani generis restauratur, scilicet coïre ». Vouxey, dicton : *En payant, foutant quitte* celui qui paye bien ne reçoit pas de reproches.

FOUTRE (fou-tr') grossier, s. m. sperme. Au fig. *Jean foutre* canaille, fripon, menteur effronté. Cf. Jean pleure, Jean grogne.

FOUTU (fou-tu) grossier, 1° capable : *É n'ost m'foutu d'fâre célai* je le défie de le faire; part. passé de *foute;* 2° perdu sans remède, condamné, en parlant des personnes, des animaux et des choses. GÉNIN, dans ses *Récréations philol.* distingue *foutu* 1° de *foutu* 2° : 1° dérivé de *féauté, fauté*, qui a ainsi le devoir de fauté, donc apte, capable. Rapprochez le *fauteil* des *Doc. cout.* p. 11.

Fouyard (fou-yâr) s. m. feuillard. Dicton : *E v'leu m'tiré ène carotte, mâs è n'aiveu qu'lo fouyard.* St-Amé *feuyaire ;* Le Tholy *fouyâre* Thiriat ; Ventron *fouiaire ;* vx-fr. *feuillart, foillart, foillart, foullart* s. m. branchage ; H.-Norm. *feuillards* rameaux d'orme qu'on donne à brouter aux bestiaux Godefroy. Savigny a le v. a. *dèfouyî* enlever les feuilles des carottes, betteraves, etc., et au passif, qui a perdu ses feuilles, par exemple un arbre. Cpr. bourg. *fouaige, fouage* les fanes des pommes de terre, des betteraves.

Fouye (fou-y') s. f. fouille.

1. **Fouyé** (fou-yé) s. m. nom de bœuf ou de taureau noir foncé. St-Amé *fouyeu* Th.

2. **Fouyé** (fou-yé) v. a. fouiller.

Fouyot (fou-yò) s. m. feuillet.

Fouyotte (fou-yò-t') s. f. feuille. A vrai dire, le patois est proprement un diminutif, qui correspondrait à un français *feuillette.* Vx- fr. *feuillette, fueillette, feullette* s. f. diminutif de feuille Godefroy. Voy. *Glossaire des métiers.*

Fouy'tot (fou-y'-tò) s. m. vent tournoyant. Est-ce la forme de Lure *fouletot* (follet) citée par Dartois p. 230 ? Saint-Amé *fouye-to* tournoiement rapide de l'air sur lui-même en une colonne qui forme spirale et qui se déplace Thiriat ; Doubs *foàletot* Beauquier, qui le tire de *folletus,* qui a donné *fol,* prononcé *fou,* et qui cite le vx-fr. *fouleteour* esprit follet. Montbéliard *foulletot ;* Belfort *foultot* Docteur Corbis, *Rev. d'Als.* 1882, p. 453.

Fracassé (fra-ka-sé) v. a. fracasser.

Fraçou (fra-sou) prénom d'homme, François.

Fraise, cité pour le prov. à Fontenoy : *Pen'cote fraises rosses, Trinitè boènes ai meinger, Fête-Dieu sans airrètè.*

Fraisi (fré-zi) s. m. fraisil. Berry *frasil* Littré ; orléanais *frasi* braise en poussière Godefroy. Savigny *freusiant* adj. qui s'émiette facilement Collot ms.

Fraisier, cité pour les formes : Celles *fraisieu ;* Charmes *frésé ;* Châtel *fraisse, frèsse ;* Domèvre-s.-M. *freseil ;* Fontenoy

fraiseil; Mortagne *frési*; Moyenmoutier *freseli*, et le fruit *frèse;* La Neuveville-s.-M. *fraisèie*; Padoux *frayisse;* Raon-a.-Bois *fraisièye*; Raon-l'Et, *fraisse*; Saales *frâsier*, et le fruit *frâse;* St-Etienne *fraiseye*; Totainville *freseille*; Trampot, le fruit *frâge*; Tranqueville *frèsie*; Vagney *fraisié* PÉTIN, p. 108.

FRAITEUSSE (LAI) (fré-teu-s') s. f. lieu dit, commune de Girancourt. MM. LEP. et CHART. *Stat. Vosg.* II, p. 223, donnent « le Fraiteux, hameau du Ban-de-Sapt », anciennement *Fraiteux* et *Fraitu*, et ajoutent : « on le trouve mentionné vers 661 *Forestis habitatio*; M. GRAVIER l'appelle *Freteux* ». Mais n'est-ce pas plutôt *fretil, fraitil, fraitis*, signifiant « friche » ? M. GODEFROY cite en effet *fraitil, fretil* s. m. terre en friche; Comtois *fretil, fraitis, fraitys, fratis, fretis, fresty* s. m. terre en friche, qui n'est pas cultivée, et lorr. *fraitis : « terres en fraitis*, en friche et sans maître ». Voy. aussi le même auteur v° *Fro* s. m. terre inculte, qui est peut-être de la même famille. Enfin LITTRÉ v° *Frais*, cite un fém. lat. *fracta*, qui « a donné *fraite* brèche ». Nom de lieu assez fréquent : fraite, frette (la); au masc. *frait, froit*, comme dans Froitmantel BONNARDOT ms.

FRALÈ (frâ-lè) v. a. écraser. Failly : *J'te defralra l'vesaige* DE PUYMAIGRE, *Ch. pop. mess.* II, p. 223, 2e édit.; Malavillers *fraïer* id. p. 253; Doubs *éfrâser*, et son dim. *efrâsiller*, que DARTOIS tire de *fressus, fresus* écrasé, de *frendeo;* Ventron *fratché* écraser, comprimer, broyer; Epinal, parler pop. et fam *frâler*; Cornimont *effrala* adj. écrasé, au fig. commerçant en faillite, *el a éffrala ; frala* v. n. corps qui s'élargit en s'amollissant, au fig. personne retirant son marché. Cpr. notre patois *flanché* et le fr. pop. « flancher »; à Uriménil on dit *foérié* v. c. m. GODEFROY a *frailler, fresler* briser, se briser, qui viennent de *fresle, fraile*, lat. fragilis.

FRALESSE (frâ-lè-s') s. f. action d'écraser, écrasement.

FRAMBOÉSÈYE (fran-boué-sè-y'), et FRAMBOÉSIER (fran-boué-zié) s. m. ronce framboisier, *Rubus Idaeus* L. Charmes *framboisèye;* Châtel *framboéhé*; Cleurie, Syndicat et Saint-Amé *framboésié* THIRIAT, p. 82; Domèvre-s.-M. *flâmbouéseil*; Dom-

paire *frambouèse ;* La Forge *framboués̀i ;* Girecourt-les-V. *flamboèse ;* Mortagne *framboêsi ;* Moyenmoutier *framboisi ;* La Neuveville-s.-M. *flambouèsëie ;* Padoux *flamboise ;* Raon-a.-B. *framboesièye ;* Raon-l'Et. *framboèse ;* Le Tholy *frambouési ;* Totainville *framboiseil ;* Tranqueville *framboiseil.*

Framboése (fran-boué-z', ou s') s. f. framboise. Charmes *framboèses ;* Girecourt-les-V. *flamboèse ;* Moyenmoutier *framboaise ;* La Neuveville-s.-M. *flambouèse ;* Padoux *flamboise ;* Raon l'Et. *framboèse ;* Ville *frambouèze.*

Franch'mot (fran-ch'-mò) adv. franchement.

Francion (fran-si-on) prén. d'homme, quelque peu ironique, François.

Francis (fran-sis') prénom d'homme, François.

Franc-moçon (fran-mò-çon) s. m. franc-maçon.

Franc-saipin (fran-sè-p*in*) s. m. sapin commun, vulgairem. sapin des Vosges, *Pinus picea* L. Saint-Amé *sèpin* Th.

Françoès (fran-souè), et **Françòs** (fran-so) prén. d'homme, François.

Françòs (fran-çò) adj. français, peu usité au féminin ; s. m. français, langue française. Saulxures *França* Thiriat, *Kédales*, p. 14.

Frane (frâ-n') s. m. frêne élevé, *Fraxinus excelsior* L. *Sp.* 1509. Suisse rom. *frano* Bridel ; Bainville, Bulgnéville, Cleurie, Fontenoy, Offroicourt, Raon-a.-B., Syndicat, Saint-Amé, Savigny *frâne ;* Moyenmoutier *franne ;* Vagney *frânne ;* Val-d'Ajol *frane.*

Frangueuyoux, ouse (fran-gheu-iou, oûs') adj. déguenillé, ée ; quelquefois au fig. *j'â tortot l'estomaic frangueuyouse* l'estomac bien *délabré.* Doit tenir à la même fam. que le fr. *frange.*

Frapouye (fra-pou-y') s. f. collectif, guenille, chose de peu de valeur, et peu propre. Syn. *fripouye.* Savigny *frapouye* personne de petite réputation, de mœurs suspectes Collot ms.

Frappeur s. m. apprenti forgeron, habituellement employé à *frapper devant* [l'enclume].

Fras (frâ) s. m. pl. frais. MM. Brachet, Diez *Woert.* II, p. 298, Schade, p. 147, et M. D'Arbois de Jubainville *Roma-*

nia, 1872, I, p. 142 et suiv. le tirent d'un pluriel qui vient de *fredus* paix, puis partie des frais revenant au fisc. LITTRÉ, moins affirmatif, semble se décider en faveur du lat. *fractum* brisé, qui aurait donné le fictif *frait*, comme le fém. *fracta* a donné *fraite* brèche.

FRAUDÈ (frô-dè) v. a. frauder. Employé aussi absol. dans le sens de faire de la fraude, de la contrebande.

FRÉHON (fré-hon) Frizon, commune. Anc. noms : s. d. *Frisonium ; Les Frisons* LEPAGE II, p. 228, col. 1; en 1104 *Frezonis villa* id. p. 228, col. 2.

FREMI (freu-mi) s. f. fourmi. Bourg. *fremi* MIGNARD, aussi *feurmie, froumie* BONNARDOT ms.; Landremont *fromi ;* Trampot *fremé* ADAM. Il y a à Morelmaison un lieu dit « Fremipré », que notre correspondant traduit par « prés où abondent les fourmis ». Ille-et-Vil. *fromi* et *froumi* DECOMBE ; vx-fr. *fremi, fromi, fremy* GODEFROY.

FREMIÉRE (freu-mié-r') s. f. fourmillière. Vx-fr. *formier* s. m. et *formiere, from-, fromm-,* s. f. GODEFROY. Savigny *fremiure* quantité innombrable.

FRÉRE (fré-r') s. m. frère. En 1255 *fraire* in *Doc. Vosg,* I, p. 170, 171.

FRÉROT (fré-rò) s. m. fam. frère, litt. dim. de *frére.* Comtois *frérin, frérot* DARTOIS ; Les Fourgs *frérot* petit frère ; nom de fam. *Fréret* et *Frérot.*

FREUGNOT (freu-gnò) s. m. groin, doublet de *feulgnot.* Fr.-Comté *freugnot, fregnot* DARTOIS.

FREUMAIGE (freu-mé-j', ou ch') s. m. fromage.

FREUMAIGEOT (freu mè-jò) s. m. mauve à feuilles arrondies, mauve sauvage, *Malva rotundifolia* L. Remilly *fromjon* ; comtois *fromageot* ; flam. *kaasjerkuid* DARTOIS, même idée ; Vosg. vulg. *fromageon* KIRSCHLEGER, p. 129 et BERHER, p. 131; M. GRIMARD donne une autre forme ; *fromagère.* Bainville *fremejot ;* La Bresse *feurmwogeon* et *feurmwageon ;* Brouvelieures *freumetjon ;* Bru *fremajeon* et *fremaijeon* ; Bulgnéville *fromageot* ; Charmes *froméjea ;* Châtel *fromèjeon* ; Cleurie *fremègea* THIRIAT,

p. 78; Cornimont *feurmèdjé*; Domèvre-s.-M. *fremejo ;* Fontenoy *fromégeot*; Les Forges *fremèjé* ; Fraize *fremetgé* et *fermetgé*; Gérardmer *fremégèye ;* Gerbépal *fremèjo ;* Médonville *fremègeot;* Mortagne *fremègeon ;* Moussey *fremaijon ;* La Neuveville-s.-Ch. *fromèjo ;* Offroicourt *fromageo*; Padoux *fréméjon ;* Raon-l'Et. *freumaigeon ;* Romont *freumaigeon*; St-Etienne *fromègeo*; Saulxures *fermedgé*; Le Tholy *fromègé*; Totainville *fremègeot;* Tranqueville *froumageot ;* Vagney *feurmaigeat* Pétin, p. 118, et *feurmègeâ ;* Val-d'Ajol *fromaigeon* ; Vexaincourt *fremaigeon ;* Ville *fremègeot*. Nous transcrivons ici les noms qui se rapprochent de cette forme, qui sont donnés à la mauve sauvage dans nos Vosges, *Malva Sylvestris* L. *Sp.* 960: Cleurie *haut fremègea* Thiriat, p. 78; La Forge *haut fremaigé ;* Gerbépal *fremèjo ;* St-Etienne *haut fromaigeot*; Le Tholy *haut fremaigè ;* et sans doute aussi les formes suivantes, recueillies par M. Adam, p. 346, et qu'il donne comme étant la traduction du mot français « mauve » : Haillainville *fremègeon*; Hergugney *fremègeat*; Mandray *frometjé ;* Sanchey *fremégeot*; Vagney *fromègeat*. Vx-fr. *fromageon, formageon* s. m. petit fromage Godefroy. Voir du reste notre *Flore populaire des Vosges*.

Freumiére (freu-mié-r') s. f. fourmillière. Voir *Fremière*.

Fréyoux, ouse (fré-you, oûs') adj. frileux, euse. Fillières *fruyawe*; Retonfey *freulouse* au fém. de Puymaigre. Savigny *fréloux, ouse*, cpr. *frélouse comme eunne chaitte*. Bourg. *friyou, ouse* Bonnardot ms.

Fricaissé (fri-kè-sé) v. a. fricasser.

Friche, cité pour son genre *masc.* Sommier *Cure de Champ, Annales de la Société d'Emulation* 1863, p. 224, lui donne aussi ce genre.

Frichti (fri-ch'-ti) s. m. régal. Yonne « *frichetis* s. m. repas. Dim. de fricot, qui, selon l'abbé Corblet, se dit quelquefois pour festin, bonne chère « j'avons fait un frichetis, un bon petit frichetis » Joissier. J'incline plutôt vers l'étymologie allem. *frûhstuck* déjeûner. On sait que les *u* all. = *i*; le parler pop. dit *fiss* pour *füss*, *kichele* pour *küchele*, d'où notre

Quiche, etc., etc. Savigny *frichtik* lard grillé sur les charbons pour le déjeûner COLLOT ms.

FRICOTÈ (fri-ko-tè) v. a. fricoter.

FRICOTOU, OUSE (fri-ko-tou, oûs') s. m. et f. fricoteur, fricoteuse.

FRICTIONNÈ (frik-sio-nè) v. a. frictionner.

FRIHÉ, AYE (fri-hé, ây') adj. 1° frisé, frisée; 2° sobriquet masculin. Savigny *frihi, isse*, à chevelure crépue.

FRIHÉ (fri-hé) v. a. friser. Savigny *frihi* raser de près : *i m'ai frihi en paissant* COLLOT ms.

FRIMOUSE (fri-mou-z') s. f. frimousse. Cornimont, état de la figure d'une personne maladive, souffrante.

FRINGALTE (frin-gal-t') s. f. fringale. M. SCHELER : « *faim-valle* faim excessive, composé de *faim* et du celto-breton *gwall* mauvais. Cette étymologie, corroborée par l'expression analogue *male faim*, explique aussi les formes accessoires *faim-galle*, *faim-calle*, et *fraim-galle*, *fringale*. MÉNAGE y voyait une *faim de cheval*, NODIER une *fames valida*, conjectures insoutenables ».

FRINGANT, ANTE (frin-gan, ant') adj. fringant, ante, coquet. Suisse rom. *fringha* se pavaner, faire le beau BRIDEL, qui le tire du celtique *fringa ;* bourg. *fringuenelle*, *friquenelle* danseuse, coquette, *fringuai* sauter, bondir, gambader MIGNARD. Le patois d'Uriménil n'a pas le verbe. Bourg., Yonne, Ronchères *se fringuer* marcher avec prétention, faire le fringant GODEFROY. Savigny a le verbe *fringuè* remuer vivement les jambes, en parlant d'un petit enfant COLLOT ms.

FRIOTTE (fri-ôt') *fâre friotte* se dit des enfants qui vont manger leurs friandises au nez de leurs camarades ; c'est une contraction, nous dit notre correspondant, de *fâre riote* faire jalousie et chicane.

FRIPÈ (fri-pè) v. a. friper.

FRIQUÈ v. déf. Voy. *Got d'iœu*.

FRISCADE (fris'-kâ-d', ou t') s. fraîcheur, frais. DU CANGE donne deux verbes : « *refrescare* et *refriscare* rafraîchir »,

Fritè (fri-tè) v. a. frire.

Friture s. f. cité pour Ventron *friteusse*.

1. **Frod, ode** (frò, ôd') adj. froid, froide. La Bresse *fra*, et au fém. *fraide ;* Dommartin-les-R. *fra* Richard. Savigny *fra*, *frôde*.

2. **Frod** (frò) s. m. froid.

Frodure (frò-dû-r') s. f. froidure.

Frohhe (fro-hh') adj. des deux genres, frais, fraîche.

Frohhou (frò-hhou) s. f. fraicheur.

Fromè (frò-mè), **formè** (for-mè) v. a. fermer. Vx-fr. *fremer* Diez, *Gramm.* I, p. 207 ; Gerbépal *fromè;* Liverdun *former* Ad. Savigny *framè*.

Fronce (fron-s') s. f. pli fait par la couturière à un habit, une robe, une chemise, etc.

Froncé (fron-*sé*) v. a. froncer.

Frontiére (fron-tié-r') s. f. frontière. Plus commun, hélas ! depuis 1870.

Frope (fro-p') s. f. frette, virole, douille. Suisse rom. *freppa* Bridel, qui le tire du celt. *frepp* lien de fer ; Genév. *freppe* Littré ; St-Amé *froppe* Thiriat. Savigny *frappe*.

Froppè (fro-pè) v. a. fretter.

Frottè (fro-tè) v. a. rare, frotter. On dit *treuyé*, v. ce mot. Savigny *freuttè*.

Frottesse (fro-tè-s') s. f. frottée, volée de coups. Il n'y a pas de verbe en ce sens. Suisse rom. *frottahie* s. f. l'action de rosser, batterie (sic !) *L'a zu na fiere frottahie* il a été rudement rossé, et *frotta* v. frotter, battre, rosser Bridel ; Jura *fretthi* fouetter, fustiger, frotter Bridel. Savigny *freuttâye* râclée.

Frousse (frou-s') s. f. fam. peur ridicule. Quid de *frigere ?* froid ? On sait que *frisson* était féminin.

Frout ! interj. pour indiquer un départ rapide. Ramerupt *froust*.

Froyaye (frò-yâ-y') s. f. fraieson. Epinal *fraie* s. f. aussi. Savigny *fraydye* grand nombre : *l'ont eunne fraydye de geats ai lai fête*.

1. **Froyé** (fró-yé) v. a. frayer, en parlant du poisson.

2. **Froyé** (frò-yé) v. a. frayer; v. n. pris absolument, hanter, fréquenter : *E n' frôye pas d'aivo lu.* Comtois *frayer* Dartois, qui le tire de *fricare* frotter.

Frovon (fro-yon) s. *masc.* 1° diarrhée; 2° écorchure au bas des fesses. Le Tholy *froï* tartiner Adam, p. 254; Oëlleville *froyée* tartine (ces deux formes doivent plutôt être rattachées à *froyé* 2.) Godefroy cite « frayon s. m. semble synon. d'*issue*, extrémités et entrailles de q.ques animaux». Savigny *frayon* écorchure à l'entre-jambes par suite d'une longue marche.

Frut (fru) s. m. fruit. Composé *Défrut*, v. ce mot.

Fumayon (fu-mâ-yon) s. m. ironique, mauvais fumeur, jeune fumeur, apprenti fumeur voulant imiter les grands. Cornimont *feumayon* gamin qui fume pour paraître grand garçon.

Fumè (fu-mè) v. a. fumer. Ne se dit que du fumeur, autrement c'est *foènqé*. Voy. ce mot.

Fumou (fu-mou) s. m. fumeur.

1. **Fure** (fù-r') v. a. fier, confier. *On n'pieut s'fûre ai lu* on ne peut se confier à lui.

2. **Fure** (fù-r') v. imp. profiter. *Ç'ai n'mé pieut qu'fûre* cela ne peut manquer de me profiter, de m'être utile, cela m'arrivera certainement.

Fusi (fu-zi) s. m. 1° fusil; 2° fig. fam. gorge, estomac, *j'n'â cò rié dòs lo fusi ;* 3° pièce d'acier pour aiguiser les couteaux. St-Amé *fihou ;* Beauce *foisil* (du boucher) Godefroy.

Fusiyé (fu-zi-yé) v. a. fusiller. Très employé aussi depuis 1870.

Futaye (fu-tâ-y') s f. futaille.

A suivre l'année prochaine.

LISTES DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

DÉPARTEMENT DES VOSGES (1)

BUREAU

PRÉSIDENT D'HONNEUR, M. *le Préfet des Vosges.*

PRÉSIDENT, M. *Le Moyne* (O. ✻, A. ✪) directeur des postes et télégraphes.

VICE-PRÉSIDENTS { M. *Lebrunt* (I. ✪) professeur en retraite.
M. *Gley* (G.), (I. ✪), professeur en retraite.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, M. *Haillant,* docteur en droit, avoué.

SECRÉTAIRE ADJOINT, M. *Châtel* (A. ✪), industriel.

TRÉSORIER, M. *Mottet,* ✻ ancien directeur des postes de la Seine.

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE, M. *Gley* (Emile).

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE ADJOINT, M. *Chevreux.*

COMMISSIONS ANNUELLES

1° COMMISSION D'AGRICULTURE

MM. *Huot,* président, *Burel*, *Gazin, Guyot, Lapicque, Le Comte, Ména.*

2° COMMISSION D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

MM. *Chevreux* président, *Ganier, Gazin, Gley* (Gérard), *Kampmann, Ohmer, Voulot.*

(1) La Société d'Emulation du département des Vosges, fondée à Epinal le 8 janvier 1825, a été reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance royale du 20 octobre 1829.

3° COMMISSION LITTÉRAIRE

MM. *Gley* (Gérard) président, *Châtel*, *Garnier*, *Gley* (Emile), *Goguel*, *Le Comte*, *Ohmer*.

4e COMMISSION DES BEAUX-ARTS

MM. *Ganier*, président, *Ballande*, *Chevreux*, *Kampmann*, *Olivier*, *Pellerin*, *Tourey*.

5° COMMISSION SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

MM. *Lebrunt*, président, *Châtel*, *Douliot*, *Huot*, *Kampmann*, *Kiener fils*, *Ména*.

6e COMMISSION D'ADMISSION

M. *Mottet*, président, *Garnier*, *Gley* (Gérard), *Guyot*, *Kampmann*, *Lebrunt*, *Retournard*.

M. le Président de la Société et M. le Secrétaire perpétuel font partie de droit de toutes les commissions.

MEMBRES TITULAIRES

résidant à Epinal

MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire perpétuel les changements de domicile, et toutes les rectifications concernant les noms, prénoms, professions, titres, grades et qualités.

MM.

Ballande, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts, professeur de dessin, 14, rue Léopold-Bourg (1884). (1)

Baradez, docteur en droit, substitut, 4, rue Lormont (1885).

Berher, docteur en médecine (1870).

(1) Le millésime qui suit le nom indique l'année de l'admission.

Boegner (✻, I. ✪), docteur en droit, Préfet du département des Vosges (1878).

Brenier (l'abbé), curé d'Epinal (1874).

Burel, conservateur des forêts (1885).

Châtel (A. ✪), industriel, président de l'association des anciens élèves des écoles industrielles de Mulhouse et d'Epinal (1877).

Chevreux, ancien élève de l'Ecole des Chartes, archiviste du département (1880).

Collot, imprimeur, ancien professeur d'histoire (1874).

Douliot (I. ✪), principal du collège et directeur de l'école industrielle (1881).

Ganier (A. ✪), docteur en droit, juge d'instruction (1880).

Garnier (I. ✪), conducteur des ponts et chaussées, chef des bureaux de l'ingénieur en chef (1878).

Gazin (Edgar), docteur en droit, avocat, secrétaire de la Société de Géographie de l'Est (section vosgienne) (1885).

Gebhart, pharmacien (1871).

Gley (Emile), ancien imprimeur (1874)

Gley (Gérard) (I. ✪), professeur en retraite (1853).

Grisouard, commis principal des postes et télégraphes (1882).

Guyot directeur des contributions directes (1883).

Haillant, docteur en droit, avoué, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France (1875).

Huot (✻), ancien maire d'Epinal (1882).

Kampmann (✻), industriel, juge au tribunal de commerce (1885).

Kiener (Roger), industriel et manufacturier (1879).

Lapicque, vétérinaire, 5, rue de la Bourse (1861).

Lebrunt (I. ✪), professeur en retraite, 43, rue de la Préfecture, (1856).

Le Comte (I. ✪) bibliothécaire de la ville d'Epinal (1883).

Le Moyne (O. ✻, A. ✪), directeur des postes et télégraphes (1864).

Mallarmé (✻), avocat (1875).

Maud'heux (A. ✪), Chevalier de l'ordre du mérite agricole, docteur en droit, avocat (1854).

Ména, inspecteur des forêts (1884).

Merklen, docteur en droit, notaire (1880).

Merlin (I. ✪), secrétaire de l'inspection académique (1862).

Mottet (✻), ancien directeur des postes de la Seine (1879).

Ohmer (✻, I. ✪), proviseur honoraire du lycée Charlemagne, maire d'Epinal (1882).

Retournard, inspecteur des contributions directes (1881).

Tourey (A. ✪), professeur et compositeur de musique (1882).

Voulot (A. ✪), conservateur du Musée départemental, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique (1876).

MEMBRES LIBRES

résidant à Epinal

MM.

Ancel (A. ✪), docteur en médecine (1877).

Barbier (Charles), receveur de l'enregistrement (1884).

Dalsace, inspecteur des forêts (1882).

Goguel, pasteur (1882).

Kiener (Christian), (✻. A. ✪), sénateur, membre du conseil général (1878).

Mangin, directeur des contributions indirectes (1885).

Noël (I. ✪), inspecteur de l'enseignement primaire (1883).

Olivier, imprimeur imagiste (1881).

Pellerin (A. ✪), imprimeur imagiste (1877).

Stein, licencié en droit, notaire (1882).

Teutsch, trésorier-payeur général des Vosges, ancien député (1885).

Thierry, propriétaire et industriel (1879).

Thouvenin (✻), inspecteur d'Académie (1885).

MEMBRES ASSOCIÉS

dans le département des Vosges

Les membres de la Société qui changent de domicile sont instamment priés d'en informer sans retard le Secrétaire perpétuel et d'indiquer très exactement leur nouvelle adresse avec toutes les rectifications concernant les noms, prénoms, professions, titres, grades et qualités.

MM.

D'Arbois de Jubainville (A.), inspecteur des forêts à Neufchâteau, Chevalier de l'ordre du Mérite agricole (1881).

Arnould, industriel, à Saint-Maurice-sur-Moselle (1877).

Bailly (✻), docteur en médecine à Bains, membre du conseil général (1882).

Boucher (Henry), industriel à Docelles, membre du Conseil général (1875).

Bouloumié, licencié en droit, maire de Vittel (1883).

De Boureulle (O. ✻), colonel d'artillerie en retraite à Docelles (1877).

Bourguignon, propriétaire et agriculteur à Vrécourt (1864).

Bresson, député des Vosges, Hôtel du Louvre, 166, rue de Rivoli, Paris (1882).

Buffet (Louis) (✻), sénateur, ancien ministre, 2, rue Saint-Pétersbourg, à Paris (1850).

Chevreuse (A.), docteur en médecine à Charmes (1843).

Colin, agriculteur à Ménil-sous-Harol, par Ville-sur-Illon (1875).

Conrard, licencié en droit, à Damas-devant-Dompaire (1878).

Cosserat, docteur en médecine à Padoux, par Rambervillers (1880).

Daviller, docteur en médecine à Plombières (1883).

Déchambenoît, directeur des usines de la Pipée par Fontenoy-le-Château (1876).

Defrance, cultivateur à Langley, par Charmes (1868).

Denis, (Charles) propriétaire à Châtillon-sur-Saône (1884).

Dubois (Jules), conseiller d'arrondissement, propriétaire à Martigny-les-Bains (1876).

Edme (Louis), à Rouceux, par Neufchâteau (1873).

Favre (Auguste), dit *Balthazard*, chevalier de l'ordre du Mérite agricole, cultivateur à Neufchâteau (1879).

Figarol (A. ✪), ancien agrégé de l'Université, industriel à Aydoilles, par Girecourt (1882).

Forel, père (✵, A. ✪), ancien président du Comice agricole de Remiremont, à Rupt (1877).

Forel (Paul), industriel à Rupt (1877).

Fournier, docteur en médecine à Rambervillers (1875).

Gautier, ancien capitaine du génie, industriel à Monthureux-sur-Saône (1878).

George, (✵), cultivateur à Mirecourt (1864).

Guinot, curé de Contrexéville (1861).

Hénin (le prince d'), au château de Bourlémont (Neufchâteau) (1876).

Henry (Auguste), homme de lettres, membre du Comice agricole, à Neufchâteau (1885).

Humbel (✵), ancien capitaine adjudant-major aux chasseurs à pied, industriel à Eloyes (1881).

Husson, ancien inspecteur d'Académie, proviseur en retraite, à Saint-Dié (1869).

Krantz (Léon), industriel à Docelles (1866).

Krantz (Lucien), industriel à Docelles (1880).

Leblanc, directeur de la Ferme-Ecole du Beaufroy, près Mirecourt (1879).

Lebœuf, sous-directeur et professeur à la Ferme-Ecole du Beaufroy, près Mirecourt (1862).

Leclerc (Lucien) (O. ✵), médecin-major en retraite à Ville-sur-Illon, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France (1864).

Lederlin (I. ✪), directeur des établissements industriels de Thaon (1867).

Legras, docteur en médecine, à Dompaire (1878).

Liégeois, docteur en médecine à Bainville-aux-Saules, par Dompaire (1882).

Liétard (✱), médecin-inspecteur des eaux de Plombières (1862).

Louis (A. ✪), principal du collège de Bruyères (1858).

Lung (Albert), membre du Conseil général des Vosges, industriel à Moussey (1876).

Mazure, industriel à Arches (1879).

Méline, botaniste et instituteur à Thiéfosse, par Vagney (1883).

Michaux, architecte à Sartes, par Neufchâteau (1846).

Moitessier, ancien négociant, ancien juge au tribunal de commerce, à Mirecourt (1870).

Morlot, cultivateur, conseiller d'arrondissement, vice-président du Comice agricole de Neufchâteau, à La Neuveville-sous-Châtenois, par Châtenois (1879).

Mougeot (✱), (Antoine) docteur en médecine, secrétaire de la Société mycologique de France, à Bruyères (1839).

Mougeot (Henri), ingénieur civil, industriel à Laval, par Bruyères (1881).

Perdrix, cultivateur, président du Comice de Neufchâteau, Chevalier de l'ordre du Mérite agricole, à Bazoilles (1863).

Pernet (✱) (Léon), négociant, membre du Conseil général, à Rambervillers (1876).

Perrin (Sulpice), botaniste à Cremanvillers, par Vagney (1861).

Petit (I. ✪), ancien principal du collège, à Neufchâteau (1856).

De Pruines (Victor) (✱), maître de forges à Sémouze, par Xertigny (1842).

Raoult, docteur en médecine à Raon-l'Etape (1882).

Renault (A. ✪), pépiniériste à Bulgnéville, conseiller d'arrondissement, Chevalier de l'ordre du Mérite agricole (1859).

Resal, père (✱), avocat à Dompaire (1836).

Resal, fils, docteur en médecine, membre du Conseil général, à Dompaire (1862).

Richard (Alfred), notaire à Remiremont (1882).

Sauvage, inspecteur des forêts à Remiremont (1884).

Thiriat (Xavier), naturaliste, lauréat de l'Institut, libraire à Gérardmer (1864).

Trompette-Flageollet, membre du Comice, à Châtel (1879).

MEMBRES CORRESPONDANTS

résidant hors du département des Vosges (1)

Les membres de la Société qui changent de domicile sont instamment priés d'en informer sans retard le Secrétaire perpétuel, et d'indiquer très exactement leur nouvelle adresse, avec toutes les rectifications concernant les noms, prénoms, professions, titres, grades et qualités.

MM.

Abert, inspecteur départemental de l'assistance publique de Seine-et-Marne, à Melun (1862).

Adam (✻), (Lucien) président de chambre à la Cour d'appel de Rennes (Ille-et-Vilaine) (1862).

Amaral B. de Toro (Don José do), membre de l'association royale des architectes et archéologues portugais, à Vizeu-Alfacache (Portugal) (1881).

**Aubry* (Félix) (O. ✻),propriétaire, faubourg Poissonnière, 35, à Paris (1838).

Barbier (A. ✪), secrétaire général de la Société de géographie de l'Est, rue de la Prairie, 1 *bis*, à Nancy (1879).

* *Barbier de Montaut*, prélat de la maison de sa Sainteté, 37, rue Saint-Denis, à Poitiers (1875).

Bataillard, agronome, à Champagney, par Audeux (Doubs) (1861).

Baudrillart (✻), ancien conservateur des forêts, à Dreux (Eure-et-Loire) (1854).

Baudrillart (✻), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue de l'Odéon, 10, à Paris (1855).

* *De Bauffremont-Courtenay* (le prince Eugène), duc d'Atrisco, au château de Brienne (Aube) (1871).

* *De Bauffremont-Courtenay* (le prince Gontran), au château de Brienne (Aube) (1874).

(1) Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres abonnés aux *Annales* de la Société.

Bécus, ancien notaire, agriculteur, rue Saint-Dizier, 127, à Nancy (1878).

Benoit (Arthur), archéologue à Berthelming (Lorraine) (1870).

Benoit (✻), (Charles), doyen honoraire de la Faculté des lettres de Nancy 1860).

Benoit (Sébastien), vérificateur des poids et mesures à Dôle, Jura (1864).

Bertherand, docteur en médecine, secrétaire de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura) (1862).

Blaise (des Vosges) (✻), professeur d'économie politique, rue Chaptal, 7, à Paris (1842).

De Blignières (O. ✻), ancien préfet des Vosges, au Ministère des affaires étrangères, à Paris (1871).

Bonnardot (I. ✪), sous-inspecteur du service historique à la Préfecture de la Seine (Hôtel-de-Ville), Paris (1875).

Boucher de Molandon (✻, I. ✪), homme de lettres, membre du Comité des travaux historiques, correspondant du Ministère, à Orléans, rue Pothier (1883).

Boudard (I. ✪), inspecteur de l'enseignement primaire, 23, rue Stanislas, à Nancy (1875).

* *Boudier* (A. ✪), correspondant de l'Académie de médecine de France, vice-président de la Société mycologique de France, à Montmorency (Seine-et-Oise) (1884).

Bourgeois, ancien professeur à l'école professionnelle de Mulhouse, en retraite à Besançon (1862).

Bourlot, professeur de mathémathiques au lycée de Montauban (Tarn-et-Garonne) (1861.

Bouvier (Félix), sous-chef du cabinet du Ministre des Finances, rue de Chabrol, 16, à Paris (1883).

Braconnier (✻), ingénieur des mines, rue de la Monnaie, 5, à Nancy (1879).

* *De Braux*, historiographe à Boucq, par Foug (Meurthe-et-Moselle) (1880).

* *Bretagne* (F.), contrôleur des contributions directes à Nancy 41, rue de la Ravinelle (1880).

**Burger*, inspecteur-adjoint des forêts en retraite, à Meaux (Seine-et-Marne) (1881).

Burtaire, professeur de mathématiques au lycée de Charleville (Ardennes) (1875).

Cahen (✠), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Charleville (Ardennes) (1876).

Caillat, docteur en médecine à Aix (1862).

Campaux (✻), professeur de littérature à la Faculté des lettres de Nancy, faubourg St-Georges, 15 bis (1863).

**Chapellier* (I. ✪), instituteur public en retraite, quai de Choiseul, 12 bis, à Nancy (1850).

Chervin, aîné, directeur-fondateur de l'institution des bègues, avenue d'Eylau, 90, à Paris (1869).

De Clérambault (Gatian), vérificateur de l'enregistrement, à Bourges (Cher) (1862).

De Clinchamps, (✠), inspecteur des enfants assistés de la Gironde, 9, chemin de Cauderès, à Talence (Bordeaux (1867).

Colnenne (✠), directeur général des forêts, 36, rue Vaneau, à Paris (1859).

Cournault (✻), conservateur du Musée lorrain, à Malzéville-Nancy (1849).

* *Daguin*, (A. ✪), délégué cantonal, homme de lettres, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, au château de la Theuratte, par Lignières (Cher) (1880).

Danis, architecte, 8, rue de Médicis, à Paris (1853).

Darcy (✠), ancien préfet des Vosges, à Dijon (1873).

Daubrée (G.O. ✻), membre de l'Institut (Académie des sciences) directeur de l'école des mines, boulevard Saint-Michel, 62, à Paris (1858).

**Dauzat* (A. ✪), inspecteur d'Académie à Auxerre (Yonne) (1883).

Debidour (A. ✪), professeur à la Faculté des lettres de Nancy, président de la Société de géographie de l'Est, faubourg Saint-Georges, à Nancy (1879).

Delétang (✠), ingénieur des chemins de fer de l'Est à Charleville (1856).

* *Delorme* (Paul), naturaliste, au château de Rochevilliers, près Chaumont (Haute-Marne) (1884).

Desbœufs (✠), statuaire, rue N.-D. de Lorette, 47, à Paris (1847).

D'Estocquois (✠), professeur honoraire de mathématiques appliquées à la Faculté des sciences de Dijon (1846).

Dietz, pasteur à Rothau, par Schirmeck (Alsace-Lorraine) (1880).

Dompmartin, docteur en médecine à Dijon (1843).

Druhen, aîné (I. ◐), professeur à l'Ecole de médecine, Grande Rue, 74, à Besançon (1851).

Duhamel (A. ◐), archiviste du département de Vaucluse, à Avignon (1865).

Dulac (O. ✠), colonel du 12e régiment de dragons (1863).

Duroselle, ancien professeur d'agriculture du département des Vosges, à Malzéville, par Nancy (1879).

Faudel, docteur en médecine, secrétaire de la Société d'histoire naturelle à Colmar (1875).

Finot, avocat, archiviste du Nord, 1, rue du Pont-Neuf, à Lille. (1879).

* *Fliche*, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole forestière, ancien président et membre titulaire de l'Académie de Stanislas, 19, rue St-Dizier, à Nancy (1884).

Florentin, receveur des établissements de bienfaisance, à Bar-le-Duc (1874).

* *Forquignon* (L.), docteur ès-sciences, professeur de chimie à la Faculté des sciences, archiviste de la Société mycologique de France, 9, route de Saint-Seine, à Dijon (1884).

Français (O. ✠), peintre paysagiste, boulevard Montparnasse, 37, à Paris (1870).

* *Gabé* (✠), inspecteur général des forêts à Paris (1878).

Gaspard, directeur du Crédit de France, rue des Loups, 12, à Nancy (1872).

Gasquin (✠), proviseur du lycée de Reims (1863).

Gaudel, inspecteur des forêts, 23, rue Michâtel, à Toul (1874).

Gauguet (I. ◐), ancien professeur, libraire-éditeur, rue de Seine, 36, Paris (1882).

Gaulard, docteur en médecine, professeur agrégé d'accouchement à la Faculté des sciences de Lille, (1880).

* *Génin* (A. ✪), professeur d'histoire et de géographie au lycée de Nancy, 53, faubourg Stanislas, à Nancy (1884).

* *Gérard*, conservateur des hypothèques à Belfort (1876).

Germain (Al.) (O. ✡), membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Montpellier, (1878.)

Germain (Léon), bibliothécaire archiviste de la Société d'archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy (1880).

Gigault d'Olincourt, ingénieur civil, architecte, à Bar-le-Duc (1844).

Gillebert d'Hercourt, directeur de l'établissement hydrothérapique d'Enghien (Seine-et-Oise) (1852).

Ginoux (Denis), greffier de paix à Château-Renard (Bouches-du-Rhône) (1876).

Giraud, président du Tribunal civil à Niort (Deux-Sèvres) (1863).

**Gley* (C. ✡), ancien officier d'administration principal des subsistances militaires, rue Cassette, 11, à Paris (1845).

Gley, René, sous-inspecteur des domaines, à Beaune (1878).

Godins de Souhesmes (Gaston des), publiciste, rue de la Marine, 14, à Alger (1876).

Grad (Charles), député de Colmar au Reichstag, membre correspondant de l'Institut de France, au Logelbach (Alsace) (1869).

* *De Grandprey* (✡), inspecteur général des forêts en retraite, 65, rue de Bourgogne, à Paris.

* *Guérin* (Raoul), archéologue, 125, rue Saint-Martin, à Paris (1869).

Haussmann (✡), ancien intendant militaire, rue Saint-Georges, 23, à Paris (1836).

Heitz, percepteur à Vézelise (Meurthe-et-Moselle), (1883).

Héquet, comptable, aux forges de Liverdun (Meurthe-et-Moselle) (1863).

Hoorebecke (Gustave van), avocat à la cour d'appel de Gand (Belgique) (1858).

Hyver (l'abbé), professeur à la Faculté des lettres de l'université catholique de Lillle (Nord) (1874).

**Jacob*, directeur du Musée, à Bar-le-Duc (Meuse) (1875).

Joly, avocat, secrétaire de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers (1863).

Joubin (✻, I. ✪), proviseur du lycée Louis-le-Grand, à Paris (1860).

Jouve (I. ✪), sous-bibliothécaire à l'Arsenal, impasse Boileau, 5, à Paris-Auteuil (1866).

**Julhiet* (O. ✻), capitaine de vaisseau à la Côte-Saint-André (Isère) (1874).

Jutier (✻), inspecteur général des ponts et chaussées, rue Pasquier, 11, à Paris (1858).

**Kintzel*, chef de section aux chemins de fer de l'Est, à Autrey (Haute-Saône) (1879).

**Kuhn* (l'abbé Hermann), curé de Gueblange, par Dieuze (Lorraine) (1868).

Kuss (✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris (1855).

Lafosse (✻), sous-intendant militaire à Alger (1872).

Lahache, juge de paix à Clary (Nord) (1859).

**Lamblé*, inspecteur des forêts à Nancy (1884).

Landmann, professeur de dessin au lycée de Versailles (1881).

Lapaix, graveur héraldique, passage du Casino, à Nancy (1869).

Laprevotte (Charles), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, faubourg Saint-Jean, 23, à Nancy (1877).

Laurent (l'abbé), (I. ✪), ancien inspecteur d'académie 12, place Dauménil, à Paris (1873).

**Le Bègue*, directeur de l'asile public des aliénés, à Bron, près Lyon (1878).

Leblanc (O. ✻), inspecteur général des ponts et chaussées, 14, rue des Vignes, à Paris-Passy (1872).

**Le Brun*, architecte à Azerailles, par Baccarat (Meurthe-et-Moselle (1849).

Legrand de Saulle (✻), docteur en médecine, boulevard Saint-Michel, 9, à Paris (1858).

Lehr, docteur en droit, professeur de droit civil français et de

droit comparé à l'Académie de Lausanne, canton de Vaud (Suisse) (1867).

* *Lepage* (Henri) (✻), archiviste de Meurthe-et-Moselle, président de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy (1844).

Le Plé (✻), docteur en médecine, président de la Société libre d'émulation, de commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen (1874).

Lescuyer (F.), licencié en droit, ornithologiste, à Saint-Dizier (Haute-Marne) (1880).

Levallois (✻), inspecteur général des mines, rue Belle-Chasse, 44, à Paris (1847).

Lévy (A. ✪), grand rabbin, à Vesoul (1866).

L'Héritier (✻), inspecteur des eaux thermales de Plombières (1853).

* *Liégey*, docteur en médecine, rue Saint-Louis, 11, à Choisy-le-Roi (Seine) (1849).

**Lionnet* (✻), ancien professeur de mathématiques au lycée Louis-le-Grand, avenue de Villiers, 8, à Paris (1844).

Liron d'Airolles, (Jules, de) sécrétaire général honoraire de la Société d'agriculture de Châlon-sur-Saône (1861).

Lorrain, homme de lettres, à Iberville (Canada) (1878).

Ly Chao Pée, lettré, mandarin chinois, attaché à l'ambassade chinoise, 5, avenue Kléber, à Paris (1881).

Malgras, procureur de la République à Lunéville (1878).

Maire (A. ✪), inspecteur-adjoint à l'administration centrale des forêts, à Paris (1881).

Malte-Brun (✻, A. ✪), secrétaire général honoraire de la Société de Géographie, rue Jacob, 16, à Paris (1864).

* *Marchal*, juge de paix à Bourmont (Haute-Marne) (1859).

Maréchal (A ✪), inspecteur de l'enseignement primaire, à La Châtre (Indre) (1871).

* *Marqfoy* (✻), trésorier-payeur général à Toulouse (1881).

Martins (O. ✻), professeur à la Faculté de médecine de Montpellier (1847).

Matheron (✻), ingénieur civil à Marseille (1834).

Maxe-Verly (A. ✪), archéologue, membre correspondant de la Société des Antiquaires de France, correspondant du Ministère, rue de Rennes, 61, à Paris (1876).

Meaume (✱), avocat, ancien professeur à l'Ecole forestière, grande avenue, 45, à Neuilly-sur-Seine (1852).

Monchablon, artiste peintre, 12, rue Pergolèse, à Paris (1881).

* *Morand* (O. ✱), médecin principal de 1re classe, directeur du service de sûreté du 7e corps d'armée, 26, rue Grandville, à Besançon (1859).

Mortillet (Gabriel de), ingénieur civil, rue de Vaugirard, 35, à Paris (1866).

Mougel, curé de Duvivier, par Bône (Algérie) (1861).

* *Moullade*, pharmacien au Puy (Haute-Loire) (1883).

Moynier de Villepoix, pharmacien à Abbeville (Somme) (1878).

* *Muel* (A. ✪), inspecteur des forêts à Paris, 13, boulevard de la Tour-Maubourg (1878).

* *Naville* (Adrien), praticulteur à Genève (1841).

* *Nicolas*, juge de paix de Saint-Nicolas (Meurthe-et-Moselle) (1874).

Noël (Ernest), industriel à Paris (1868).

Nolen, recteur de l'Académie de Douai (1879).

Oustry (C. ✱, A. ✪), ancien préfet des Vosges, conseiller d'Etat, 8, avenue de l'Alma, Paris (1876).

Pange (comte Maurice de), historiographe, rue de l'Université, 98, à Paris (1880).

Papier (I. ✪), chef du service des tabacs en retraite, président de l'Académie d'Hippone, à Bône (Algérie) (1876).

Pâté, professeur d'agriculture, à Nancy (1864).

De Pfluck-Harttung, de Hambourg, professeur à Tubingue (1883).

Pinel, avocat à la Cour d'appel, rue Laffite, 34, à Paris (1839).

Plassiard, ingénieur civil, inspecteur du travail des enfants dans les manufactures, rue Saint-Léon, 2, à Nancy (1872).

Poirel (✱), président de chambre à la Cour d'appel d'Amiens (1844).

Ponscarme (✱), graveur et professeur à l'école des Beaux-Arts, à Malakoff-Vanves, près Paris (1861).

**Puton* (✻, A. ✪), directeur de l'Ecole forestière, à Nancy (1876).

Quélet, docteur en médecine, président de la Société mycologique de France, à Hérimoncourt (Doubs) (1883).

Quintard, archéologue, 30, rue Saint-Michel, à Nancy (1871).

Rabache, homme de lettres, à Morchain, par Nesles (Somme) (1869).

Rance (l'abbé), docteur en théologie, professeur à la Faculté d'Aix (Bouches-du-Rhône) (1883).

Renauld (F.) pharmacien à Saint-Chamond (Loire) (1872).

Reuss, docteur ès-sciences, professeur de mathématiques au lycée de Belfort (1859).

Risler, agronome, propriétaire à Calèves-sur-Nyon, canton de Vaud (Suisse) (1856).

Ristelhüber, homme de lettres, quai Saint-Nicolas, 3, à Strasbourg (1870).

Robert (Ferd. des), membre de l'Académie de Stanislas, 1, villa Pépinière, à Nancy (1881).

* *Roumeguère*, mycologue, lauréat de l'Institut, directeur de la *Revue mycologique*, 37, rue Riquet, à Toulouse (1884).

**Salmon* (✻), conseiller honoraire à la Cour de cassation, membre correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), 168, boulevard Saint-Germain, à Paris [1842].

Seillière (Frédéric), ingénieur civil, avenue de l'Alma, 61, à Paris [1878].

Simon (Max), médecin en chef de l'asile de Bron, près Lyon [1883].

Simonet (A. ✪), principal du collège de Longwy (1878).

Steinheil (✻), ancien député, manufacturier à Rothau [1867].

Terquem (✻), ancien administrateur du Musée géologique de Metz, rue de la Tour, 78, à Passy [1862].

Thévenin, conseiller à la Cour d'appel de Paris, boulevard St-Michel, 45 à Paris [1853].

Thévenot, ancien vérificateur des poids et mesures, homme de lettres, lauréat de l'Institut, à Epinal [1869].

Trouillet, arboriculteur, à Montreuil-les-Pêches (Seine) [1858].

Turck, docteur en médecine, ancien représentant du peuple, à Gray (Haute-Saône) [1825].

Vagner, homme de lettres, publiciste, membre de l'Académie de Stanislas, rue du Manège, 7, à Nancy [1844].

Valkenaër (baron de), agriculteur, au Paraclet (Aube) [1875].

Vatin, sous-préfet à Douai [1882].

Verjon (✻), docteur en médecine, 52, rue Saint-André des Arts, à Paris [1862].

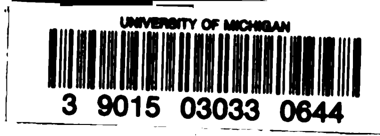
Ville (Georges), (✻), professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris [1879].

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VOLUME DE 1885

Epinal, imp. V. Collot.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03033 0644



